

*Nouvelle Biographie Nationale – Volume 1*

Cette page blanche remplace une illustration

# NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

NOUVELLE  
BIOGRAPHIE  
NATIONALE

1



ACADÉMIE ROYALE  
*des sciences, des lettres et des beaux-arts*  
DE BELGIQUE

1988



© 1988  
ACADÉMIE ROYALE  
des sciences, des lettres et des beaux-arts  
DE BELGIQUE

Palais des Académies  
Rue Ducale 1  
B-1000 Bruxelles

D./1988/0092/10  
I.S.S.N. 0776-3948

Diffusion :  
Pierre Mardaga, éditeur  
Rue Saint-Vincent 12  
B-4020 Liège  
Galerie des Princes 2-4  
B-1000 Bruxelles

COMMISSION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE  
au 31 décembre 1988

*Président*

Robert Debever  
délégué de la Classe des Sciences

*Vice-présidents*

Albert Bruylants  
délégué de la Classe des Sciences

Jean Stengers

délégué de la Classe des Lettres

Victor-Gaston Martiny

délégué de la Classe des Beaux-Arts

*Secrétaire-trésorier*

Georges Despy  
délégué de la Classe des Lettres

Délégués de la Classe des Sciences

Florent Bureau, Jean Lecomte, André L. Jaumotte

Délégués de la Classe des Lettres

Maurice-A. Arnould, André Molitor, Philippe Godding

Délégués de la Classe des Beaux-Arts

Philippe Roberts-Jones, Pierre Colman, Jean Balty, Jacques Leduc

Secrétariat

Christiane Raindorf et Cécile Warmoes  
attachées scientifiques

**LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**  
contient des notices relatives à des personnages belges  
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,  
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège,  
ainsi que des étrangers,  
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

**Les opinions exprimées dans les notices  
n'engagent que leurs auteurs.**

## INTRODUCTION

En octobre 1986, la Commission administrative de l'Académie a décidé, sur proposition de la Commission de la Biographie Nationale, de mettre fin à la *Biographie Nationale*.

La Commission avait, en effet, constaté que celle-ci ne répondait plus, dans sa conception, aux nécessités actuelles.

Pour respecter le prescrit de l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1845 qui confiait à l'Académie la réalisation d'une *Biographie Nationale*, la Commission avait décidé simultanément de mettre en chantier une *Nouvelle Biographie Nationale* d'une conception repensée *ab ovo*.

Jetons un regard rétrospectif sur l'œuvre de la *Biographie Nationale*<sup>1</sup>.

Le tome 44, en deux fascicules, parus en 1985 et 1986, est le dernier d'une série de 42 tomes de biographies et de deux tomes de tables, le tome 28 publié en 1944 et le tome 36 en 1983.

De 1866 à 1938, un alphabet complet fut édité en 27 tomes. La suite de l'entreprise prit place, après la dernière guerre mondiale, sous la forme de tomes supplémentaires, toujours en deux fascicules, contenant un alphabet complet.

Les deux fascicules du tome 29, premier tome du supplément, sortirent de presse en 1956 et 1957.

Les tomes suivants ont paru régulièrement à raison d'un fascicule annuel jusqu'au tome 44, soit un supplément de 16 tomes, avec tables cumulatives des tomes 37 à 44. Rappelons que le tome 36 comporte la table générale des notices des tomes 1 à 35.

La *Biographie Nationale* comporte dans son ensemble 12.086 notices rédigées par 2.877 collaborateurs.

Les tomes 1 et 2 ont été imprimés et édités par H. Thiry-Van Buggenhoudt, les tomes 3 et 4 par la firme H. Thiry seule, le tome 5 (1876) par la firme Bruylant-Christophe et C<sup>ie</sup>, qui assurera la publication jusqu'au tome 18 (1904), et la suite (tomes 19-44) par les Etablissements Emile Bruylant.

<sup>1</sup> J. LAVALLEYE, *Historique de la Commission de la Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1966.

La *Nouvelle Biographie Nationale*, qui s'ouvre avec le tome premier, inaugure la présentation nouvelle éditée par l'Académie et imprimée par la Société anonyme Solédi qui a remporté l'appel d'offres restreint lancé en 1987.

La typographie, la mise en page, la conception de la reliure, la jaquette sont l'œuvre d'un graphiste professionnel, M. Olyff, professeur à l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre.

La *Nouvelle Biographie Nationale* se composera d'un tome relié à paraître tous les deux ans et comportant un alphabet complet.

Chaque tome contiendra des illustrations, choisies par le Comité de révision et tendant à mettre en exergue un choix relatif à des notices importantes et variées.

La *Nouvelle Biographie Nationale* limitera son choix à des personnalités belges jouissant d'une certaine notoriété ainsi qu'aux étrangers ayant joué un rôle significatif dans l'histoire du pays. Un équilibre sera recherché entre les différentes périodes : moyen âge, temps modernes, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, équilibre qui se retrouve dans la définition des groupes d'initiative, chargés de choisir les notices à rédiger et les collaborateurs : Moyen âge (avant 1500), Temps Modernes (1500-1800) et pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles quatre groupes : Sciences et Techniques, Littérature, Beaux-Arts, Généralités.

Ces groupes, composés de professeurs d'université et de membres de l'Académie, se sont mis au travail dès mars 1988 et un premier bilan des résultats obtenus (listes de personnages, auteurs de notice à présenter, importance de la notice) a fait l'objet d'un examen en septembre 1988.

L'ambition de la Commission est de réaliser un travail planifié, équilibré et d'un intérêt certain. Elle se montrera ainsi à la hauteur d'une tradition déjà plus que séculaire.

Le Président de la Commission  
Robert Debever

## LISTE DES NOTICES publiées dans le présent volume

Armand Abel, *islamologue*. Rinaldo Boteram, *tapissier*. Victoire Cappe, *féministe*. Paul Champagne, *écrivain*. Jacques Cox, *astronome*. Aimé-Gabriel d'Artigues, *maître de verrerie-cristallerie*. Jacques de Deventer, *cartographe*. Jean de Haze, *tapissier*. Raes de Heers, *tribun populaire*. Ambroise-Joseph de Herzelles, *surintendant général des Finances*. Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée, *maître de forges et de cuivreries*. Edouard de Jaegher, *parlementaire*. Edouard De Jonghe, *ethnologue*. Jean-Hubert De Lantsheere, *vicaire général*. Victor Delporte, *médecin*. Jean de Marnix, *secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas*. Paul de Middelbourg, *mathématicien*. Victor De Moor, *botaniste*. Antonin de Selliers de Moranville, *officier*. Guillaume Des Marez, *archiviste*. Elisabeth de Belgique, Edmond Evenepoel, *critique musical*. Jean-Marie Gaspar, *sculpteur*. François-Auguste Gevaert, *musicien*. Eugène Gilbert, *critique littéraire*. Daniel Gillès, *littérateur*. Adrien Goudriaan, *inspecteur général du Waterstaat*. Bernard Goudriaan, *inspecteur du Waterstaat*. Charles Graux, *homme politique*. Raoul Grimard, *ingénieur*. Jean Guillissen, *résistant*. Luc Haesaerts, *historien de l'art*. Paul Haesaerts, *historien de l'art*. Franz Hellens, *littérateur*. Victor Henry, *journaliste*. Hériman, *moine*. Jean Hermans, *botaniste*. Victor Horta, *architecte*. François Houyet, *magistrat*. Camille Huysmans, *homme politique*. Jean-Gille Jacob, *architecte*. Laurent Jacquier, *maître de forges*. Georges Janssen, *banquier*. Charles Janssens, *homme politique*. Pierre Johanns, *missionnaire*. Henri Jossion, *missionnaire*. Jules Jourdain, *sculpteur*. Georges Jouret, *professeur*. Louis Kefer, *musicien*. Sadi Kirschen, *avocat*. Henri Koch, *musicien*. Alfred Labbé, *syndicaliste*. Henri Lambert, *banquier*. Emile Lartigue, *officier*. Henri Lavachery, *ethnologue*. Guillaume Lebrocq, *journaliste*. Jacques Leclercq, *philosophe*. Gérard Legrelle, *homme politique*. Henri Legrelle, *banquier*. Joseph Legrelle, *banquier*. Charles Leirens, *photographe*. Nelson Le Kime, *musicologue*. Rombaud Loets, *secrétaire de Charles Quint*. Emma Luart, *artiste lyrique*. Pierre Lys, *notaire*. Alfred Machin, *cinéaste*. Paul Malengreau, *musicien*. Uldarique Marga, *officier*. Albel Mascaux, *pasteur*. Jacques Meyer *révolutionnaire gantois*. Edgard Missiaen, *homme politique*. Maurice Modart, *officier*. Henry Moeller, *critique littéraire*. Eugène Monseur, *philologue*. Eugène Moressée, *journaliste*. Jules Mozin, *officier*. Fernand Muûls, *jurisconsulte*. Victor Naessens de Loncin, *officier*. Jean-Nicolas Perlot, *chercheur d'or*. Antoine Perrenin, *secrétaire d'Etat auprès de Charles Quint*. Jean Piron, *officier*. Adolphe Poncelet, *diplomate*. Adrien Regnault, *médecin*. Gonzague Ryckmans, *exégète*. Daniel Ryelandt, *directeur de l'Agence Belga*. Mathieu Schyns, *pasteur*. Emilius Seghers, *évêque*. Guillaume Simenon, *vicaire général*. Georges Smets, *sociologue*. Pierre Soupart, *médecin*. William Thonger, *pasteur*. Pieter Van Aelst I, *tapissier*. Pierre Van Aelst II, *tapissier*. Pierre Van Aelst III, *tapissier*. Louise Van den Plas, *féministe*. Emile Vandervelde, *homme politique*. Eugène van Doren, *résistant*. Frans Van Kalken, *historien*. Michel Van Remoortel, *musicien*. Victor van Strydonck de Burkel, *officier*. Marcel Vauthier, *juriste*. Laurent Veydt, *homme d'affaires*. Jehan Wauquelin, *copiste*.

# A

**ABEL, Armand, Frédéric, Charles, Valère,** islamologue, professeur d'université, né à Uccle le 11 juin 1903, décédé à Aywaille le 31 mai 1973.

Après des études primaires à Ixelles et à Schaerbeek et des études secondaires à l'Athénée communal de Schaerbeek, Armand Abel entre à l'Université libre de Bruxelles où il achève en 1924 des études de philologie classique. Un de ses maîtres, Henri Grégoire, lui propose de l'accompagner en Egypte pour y assurer, à l'Université égyptienne, des enseignements de grec et de latin. Ce séjour au Caire et la rencontre avec le monde islamique sont pour le jeune professeur une révélation qui, jointe à une inlassable curiosité d'esprit, déterminera sa vocation définitive. Sans jamais renier ses études classiques, Armand Abel se lance dans l'étude de l'Islam. Tout en étudiant la langue arabe, il se passionne pour l'archéologie islamique et participe aux fouilles menées sur le site de Fostât. Il étudie plus spécialement la céramique d'époque mamluke et le volume (polygraphié) qu'il publie à ce sujet fait autorité, au moment de sa parution.

De retour en Belgique, il enseigne à l'Athénée de Schaerbeek où il laissera, dans l'esprit de nombreuses générations d'élèves qui auront la chance de suivre ses cours entre 1928 et 1953, le souvenir d'un maître savant, dynamique, sachant faire partager ses enthousiasmes et capable de s'intéresser aux domaines les plus divers. Sa réputation franchit le cadre de l'enseignement secondaire et l'Institut des Hautes Etudes de Belgique fait appel à lui, peu de temps après son retour d'Egypte. On lui confie d'abord un cours d'arabe et, ensuite, des enseignements plus complets d'Islamologie : histoire de l'Hellénisme dans la pensée arabe, les enseignements des 1001 nuits, l'histoire de la polémique islamo-chrétienne, le Coran, l'urbanisme en

terre d'Islam avec des études sur Bagdad, Fez, Damas, Le Caire.

Désireux d'approfondir sa formation scientifique sur l'Islam, Armand Abel s'inscrit simultanément à Paris à l'Ecole Normale supérieure, à l'Ecole des Langues orientales vivantes et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, où, sous la direction de maîtres prestigieux comme Louis Massignon, William Maçais et Maurice Gauderoy-Demombyns, il se perfectionne dans la connaissance de la langue et de la civilisation arabes.

Une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, sur les écrits inédits du théologien Âbu Isâ el Warrâq, lui ouvre les portes de l'enseignement universitaire et il crée, en 1949, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles, un premier cours sur «Les échanges culturels entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien au Moyen Age».

Dès lors il s'attache à élaborer, étape par étape, un programme complet d'enseignement de l'Islamologie, à Bruxelles d'abord, à l'Université de Gand (1958) ensuite. Plusieurs voyages de recherches et missions au Proche-Orient et en Afrique se soldent par la publication de livres et d'articles sur la ville de Bosra (Syrie) et sur les Musulmans noirs de l'Est Africain. Parallèlement à une écrasante charge d'enseignement, dans deux universités où il est pratiquement le seul islamologue, Armand Abel assume, à partir de 1957, celle de la direction de plusieurs centres de recherche sur l'Islam contemporain, où sous sa férule énergique, une première génération de jeunes islamologues belges se met au travail.

Membre de très nombreuses sociétés savantes et notamment de l'illustre Accademia dei Lincei à Rome, il participera pendant plus de vingt ans à tous les grands congrès internationaux d'Islamologie où l'originalité de ses

exposés et la vigueur de son verbe lui vaudront l'estime et l'admiration de ses pairs.

Il est difficile de caractériser brièvement l'œuvre scientifique d'Armand Abel, en raison de sa diversité et de son étendue. On peut toutefois tenter de regrouper ses écrits en quelques grands secteurs, correspondant aux intérêts successifs ou simultanés de ce savant au cours des diverses périodes de sa vie.

L'archéologie musulmane, qui l'attira tout d'abord, lui inspira plusieurs études sur la céramique égyptienne et un important article sur la Citadelle de Bosra Eski Châm (Syrie). Très tôt également il se passionna pour le vaste domaine de la polémique islamo-chrétienne dans lequel il avait puisé le sujet de sa thèse d'agrégation : *L'étude du théologien Âbu Isâ Muhammad b. Harun Al Warrâq et de ses écrits contre les Melchites, les Jacobites et les Nestoriens*. Ce travail devait être, dans son esprit, le point de départ d'une vaste synthèse dont il rassembla les éléments pendant toute sa carrière sans pouvoir, malheureusement, y consacrer un temps qu'il prodiguait peut-être trop généreusement à ses élèves.

La littérature arabe classique, avec les *1001 Nuits*, le *Roman d'Alexandre* ou l'épopée d'*Antar*, mais aussi la science musulmane sous ses multiples visages : alchimie, astronomie, sciences occultes ou religieuses lui ont inspiré un grand nombre d'articles importants.

A partir de 1955 environ, Armand Abel oriente une partie de ses recherches vers l'Islam contemporain. La sociologie, l'économie, la géographie régionale, voire la politique interna-

tionale du monde musulman, deviennent pour lui une préoccupation qui se traduit par des travaux tant théoriques que ponctuels.

Sa bibliographie comprend 109 titres dont une dizaine de livres. Citons : *Ghaïbi et les grands faïenciers égyptiens d'époque mamluke. Avec un catalogue de leurs œuvres conservées au Musée d'art arabe du Caire*, Le Caire, 1930; *Les enseignements des 1001 nuits*, Bruxelles, 1939; *Le Coran*, Bruxelles, 1951; *Le Roman d'Alexandre, légendaire médiéval*, Bruxelles, 1955; *Les Musulmans noirs du Maniéma*, Bruxelles, 1960; *L'apologie d'Al Kindi et sa place dans la polémique islamo-chrétienne*, Rome, Accademia dei Lincei, 1964; *Le Monde Arabe et Musulman*, Bruxelles, 1968; *Gouvernés et gouvernants en terre d'Islam*, dans Recueils de la Société Jean Bodin, 22, 1969, p. 355-389; *Formation et constitution du roman d'Antar*, Rome, Accademia dei Lincei, 1970; *De l'alchimie arabe à l'alchimie occidentale*, Rome, Accademia dei Lincei, 1971.

*Armand Abel, 1959*, dans *Rijksuniversiteit te Gent, Liber Memorialis 1913-1960*, t. 1, *Faculteit der Letteren en Wijsbegeerte*, Gand, 1960, p. 546-549 (bibliographie et portrait photographique). — *In memoriam Prof. A. Abel*, dans *Ad valvas* (V.U.B.), n° 10, 15 juillet 1973, p. 2. — *Notice biographique sur M. Armand Abel*, dans *Correspondance d'Orient*, n° 12, 1972, p. 41-52 (bibliographie). — P. Salmon, *Armand Abel*, dans *Mélanges d'Islamologie. Volume dédié à la mémoire de Armand Abel par ses collègues, ses élèves et ses amis*, Leiden, 1974, p. 1-5; *bibliographie d'Armand Abel*, p. 270-278.

Annette Destrée



# B

**BOTERAM**, *Rinaldo*, surnom de VAN DER DUSSEN, *Arnt*, Aernt ou Arnd, tapissier et marchand bruxellois, né à Bruxelles vers 1417-1418 (?), décédé à Bruxelles en 1484.

Le Bruxellois Arnt (Renaud ou Arnaud en français) Van der Dussen, connu sous le nom de Rinaldo dit Boteram, joua un rôle important comme lissier et surtout comme marchand de tapisseries en Italie pendant une grande partie du XV<sup>e</sup> siècle. On constate que ses activités s'étalent sur plus de cinquante ans. Il est mentionné pour la première fois en tant qu'apprenti tapissier dans le *Registre des inscriptions au grand métier de la laine de Bruxelles* sous le nom d'Arnt Van der Dussen, dit Boteram. Les sources échevinales de la Ville et les généalogies du Fonds Houwaert de la Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup> nous apprennent qu'il était fils de Walter [ou Wouter(s)] Van der Dussen, dit Boteram. Ce père ne semble pas avoir été tapissier car Arnt n'est pas cité comme apprenti « franc ». En admettant que l'âge habituel pour un apprenti lissier variait entre huit et treize ans, la date de naissance de Boteram se placerait donc au plus tard vers 1423 et plus vraisemblablement vers 1417-1418. Un texte bruxellois postérieur à 1432 et antérieur à 1438 le désigne déjà comme « *legwercker* », tapissier.

Arnd Van der Dussen se maria, on ne sait à quelle date, avec Lysbeth (Elisabeth) Mostincx, fille de Jan Mostincx, dont il eut cinq enfants : trois fils, Jan, Steven qui lui succèdera comme tapissier et Wouter, qui deviendra docteur en médecine, et deux filles, Margaretha et Maria. Il eut également deux enfants naturels d'une certaine Cathelyne Van de Bossche : un fils Aert et une fille Cathelyne.

En 1438 apparaît dans les documents de la ville de Sienne un « Rinaldo di Gualtieri della Magna Bassa, maître de tapisseries à la façon d'Arras », c'est-à-dire capable de tisser des ta-

pisseries historiées. A sa demande, les magistrats siennois lui accordent, le 19 novembre 1438, une subvention annuelle de 20 florins d'or pour une durée de deux ans à la condition que, tout en exerçant son métier de tapissier de la ville, il enseigne son art à deux élèves siennois au moins, comme il l'avait d'ailleurs proposé lui-même. Dans sa requête, le tapissier se plaint d'avoir dû s'expatrier « à cause des malheurs du temps ». Le 14 mars 1440, Rinaldo demande une prolongation du contrat pour dix ans, alléguant qu'il est le seul à Sienne à pratiquer l'art de la tapisserie. Il ajoute que d'une part six mois ou un an sont insuffisants pour enseigner les secrets du métier, et que d'autre part il a déjà exécuté pour la ville divers travaux de tapisserie (banquiers et tentures) dont l'un est en cours d'achèvement. Par ailleurs, il a également reçu plusieurs commandes de particuliers. Sa demande est accordée, mais pour six ans seulement : il recevra à nouveau deux élèves, ce qui montre que les candidats tapissiers étaient peu nombreux. Du reste, les paiements cessent dès le 23 janvier 1442. Jacquet d'Arras lui succède la même année et est engagé de suite pour dix ans en qualité de tapissier de la ville.

Bien qu'elle ait été récemment controversée par J. Lestocquoy, spécialiste de l'histoire de la tapisserie gothique et grand défenseur des ateliers d'Arras, il faut néanmoins semble-t-il retenir l'hypothèse traditionnelle qui identifie ce « Renaud fils de Gauthier de la Basse Allemagne » avec notre tapissier. En effet, Boteram est fils d'un Walter (ou Wouter), forme néerlandaise du prénom Gauthier, relativement rare alors dans nos régions ; par ailleurs, la « Basse Allemagne » désigne parfois les Pays-Bas dans les textes italiens du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Boteram se serait donc expatrié aux environs de l'âge de vingt ans, vraisemblablement tout de suite après avoir obtenu sa maîtrise au

bout d'environ six à sept ans d'apprentissage. Malgré ses efforts, il n'a pas réussi à Sienne ; il ne lui reste plus qu'à aller chercher fortune dans une autre cité. Il y avait de toute façon de l'avenir en Italie à cette époque pour un jeune et entreprenant lissier éprouvant des difficultés à s'installer comme maître dans son pays natal : le goût des villes et surtout des princes italiens pour les tapisseries tissées aux Pays-Bas et leur désir de créer des ateliers locaux pour s'en procurer à meilleur marché devaient être de notoriété publique.

Il est tout à fait certain, par contre, que c'est bien Boteram qu'on retrouve en février 1449 comme « maître tapissier » attaché au service de la maison de Gonzague. D'autres lissiers des Pays-Bas l'avaient précédé à la cour de Mantoue depuis 1420 ; il devait donc savoir qu'on y engageait des tapissiers. Le contenu du document prouve d'ailleurs qu'il était déjà établi à Mantoue avant 1449, peut-être même dès 1442, moment de son départ de Sienne ; mais les précisions font défaut. Il y resta en tout cas jusqu'en 1457, moment où le marquis Louis de Gonzague le recommanda au duc de Modène, Borso d'Este, à Ferrare.

Nous ne savons malheureusement rien des œuvres qu'il a pu tisser pendant ces quelque huit années ; il dut probablement aussi enseigner son art à des tapissiers locaux, comme le suggère la présence de lissiers italiens à l'atelier mantouan quelques années plus tard.

Durant l'année 1457, on voit le duc Borso acquérir chez « Rinaldo di Gualdire », à Venise, une série pour garnir les chambres, une « verdure à animaux » (« mille-fleurs ») et six tentures historiées, groupées en deux achats distants de quelques mois. Il s'agissait de deux pièces de l'*Histoire de Notre-Dame de Montferrat*, de deux tapisseries de l'*Histoire de Judith et Holopherne*, d'une *Histoire d'Esther* et d'une *Histoire de Joseph*. Il semble normal d'identifier Boteram avec ce « Renaud fils de Gauthier », marchand à Venise en 1457 : il est en rapport avec le duc d'Este à partir de cette année-là et un document ferrarais postérieur mentionne une *Histoire de Joseph* acquise antérieurement de « Renaud Boteram de Bruxelles ». Il apparaît

donc qu'une fois au service du duc de Ferrare Boteram se reconvertit dans le commerce des tapisseries, activité bien plus lucrative que celle de lissier. Entre 1462 et 1469, on le voit à de nombreuses reprises livrer à Borso des chambres, des tentures armoriées (notamment des « verdure ») et historiées — telles une série de *Salomon trônant au milieu de sa cour* ou deux pièces de l'*Histoire d'Achab* — ou encore des banquiers de tapisserie et de nombreux tapis de sommiers. Il vend également plusieurs tapisseries à des seigneurs de la cour. Certaines des verdure armoriées et des chambres achetées chez Boteram en 1465 étaient destinées à l'ornementation du « *Bucentaure* », luxueux navire qui devait imiter celui du doge de Venise. Les emblèmes ducaux comprenaient notamment une licorne. Les dernières fournitures de tapisseries de Boteram à la cour de Ferrare se situent en 1479 et en 1481, sous le règne de Hercule I<sup>er</sup> d'Este, successeur de Borso.

Durant toute cette période (1462-1481), sans pour autant négliger la famille d'Este, Boteram continue à fournir régulièrement la cour de Mantoue en tapisseries et on le charge également de missions de confiance telles que d'aller porter des tentures à la duchesse de Milan. Ce qu'on a conservé de la correspondance entretenue par le marchand bruxellois avec la marquise Barbara de Gonzague prouve que presque toutes ces tentures destinées aux cours italiennes provenaient des Pays-Bas et que Boteram faisait plusieurs fois par an l'aller-retour entre l'Italie et Bruxelles pour y effectuer lui-même des achats de tapisseries et de matières premières. Les lettres témoignent également du fait qu'il avait laissé sa famille dans sa ville natale et un texte des *Comptes du Domaine de Bruxelles* découvert par M. Eddy D'Hondt atteste qu'il y possédait toujours une maison en 1480-1481. A chaque voyage, il y restait plusieurs mois qu'il mettait à profit pour aller également à la foire d'Anvers s'approvisionner en tentures. Comme on peut le constater, les déplacements étaient très fréquents au XV<sup>e</sup> siècle dans le commerce des tapisseries. La spécialité de Boteram consistait vraisemblablement à faire tisser des tapisseries dans nos régions — et

notamment à Bruxelles — d'après des dessins fournis par des artistes italiens. En ce qui concerne l'importance des affaires qu'il traita, qu'il nous suffise de dire qu'il procura en une seule fois 866 aunes de tapisserie au duc Borso d'Este au prix d'un ducat l'aune et qu'il fut payé la somme considérable de 950 ducats par le marquis Louis de Gonzague pour un des lots de tentures qu'il avait ramenés des Pays-Bas. Quant à la qualité des produits livrés, il est significatif que l'on recommande à Jehan Myle et Renaud Grue, tapissiers tournaisiens eux aussi chargés en 1465 de la décoration du navire, copie du *Bucentaure*, de tisser des pièces armoriées qui «ne doivent pas être d'une moindre finesse que les tapisseries de l'*Histoire de Joseph* acquises de Renaud Boteram de Bruxelles en Brabant».

Aucune tapisserie conservée ne peut être attribuée avec certitude à Boteram, mais peut-être a-t-il fait tisser des mille-fleurs semblables à celle qu'on peut encore admirer au Palazzo Vescovile de Mantoue, avec bestiaire et armoiries, bien que cette dernière, ornée d'une bordure, date plutôt des environs de 1500.

Une lettre de Boteram, datée de mars 1479, demande au marquis Frédéric, successeur de Louis depuis un an, la faveur de pouvoir importer quatre ou six tentures, deux fois par an, des Pays-Bas à Mantoue. La licence ne lui fut accordée qu'en mars 1480, et pour cinq à six pièces seulement chaque année, à charge pour Boteram de les vendre. Il faut dire que Frédéric n'avait pas du tout les mêmes goûts artistiques que ses parents et qu'il renvoya les tapissiers attachés au service de la cour. Ceux-ci continuèrent néanmoins à travailler pour des particuliers durant quelque temps. Après 1481, date de sa dernière livraison connue à Hercule d'Este, on perd la trace de Boteram dans les archives italiennes, mais on le retrouve conseiller communal à Bruxelles en 1482 et en 1483. Il était donc rentré définitivement au pays, déjà peut-être depuis 1481, date à laquelle il est cité dans les *Comptes du Domaine* pour avoir pu se raccorder à la distribution d'eau à Bruxelles. Les documents du Fonds Houwaert trouvés par M. Eddy D'Hondt attestent qu'il mourut dans

sa ville natale en 1484. On constate qu'à Mantoue, Boteram n'était pas le seul lissier bruxellois. Trois tapissiers, «Pietro», «Enrico» et «Giovanni», dits «de Bruxelles», travaillaient à la cour pour un salaire il faut bien le dire, assez mince. Le premier s'y trouvait déjà depuis 1450, et c'est vraisemblablement lui que désigne Boteram comme son «cousin Piero» dans une de ses lettres, datée de 1474.

Il paraît logique qu'une fois au service des Gonzague, il ait fait venir en Italie des ouvriers de sa famille ou de sa connaissance pour l'aider. Il est également question dans cette même lettre d'un certain «Rigo», probablement aussi parent de Boteram, et qui est peut-être le Rigo que l'on retrouve en 1479 tapissier à Ferrare. Tous ces artisans, ainsi que plusieurs autres travaillaient dans une «maison de tapissiers» située à la Cour même et où Boteram devait également habiter à ses débuts chez les Gonzague.

Leur cas et surtout celui de Boteram démontrent que dès le milieu du xv<sup>e</sup> siècle l'on trouve en Italie des tapissiers de Bruxelles à l'instar des tapissiers de Tournai ou d'Arras. Contrairement à ce qu'ont toujours soutenu les historiens de l'art, leur réputation est donc bien établie à l'étranger dès cette époque, ce qui renforce singulièrement les hypothèses soutenues par Sophie Schneeberg-Perelman dans de nombreuses publications à propos d'une certaine importance des ateliers de tapisserie bruxellois dès la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Métiers et Serments, n° 944bis (Registre des inscriptions au Grand Métier de la laine de Bruxelles, année 1431-32); Actes scabinaux de Bruxelles, n° 9414; Chambre des Comptes, Comptes du Domaine de Bruxelles, n° 4185, fol. 8 v°; Chambre des Comptes, n° 44831 f° 69-2 v° et 44832 f° 65 v°. — Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, à Bruxelles, Fonds Houwaert, II, 6510, p. 212 et 6598, p. 165.

G. Campori, *L'arazzeria estense*, Ferrara, 1876 *passim* (*Atti e Memorie della R.R. Deputazione di Storia Patria delle Provincie Modensi e Parmensi*, 8). — W. Braghirolli, *Sulle Manifatture di Arazzi in Mantova*, Mantova, 1881, p. 14-15, 18-21, 55-56, 58-61 (*Atti e Memorie della R. Accademia Virgiliana*, 1879, in-8°). — E. Müntz, *Histoire générale de la tapisserie*, vol. 2.

*Tapisseries italiennes*, Paris, 1878-1883, p. 14-15, 17, 41-42, 54-55 et 77-78. — A. Venturi, *L'arte a Ferrara nel periodo di Borso d'Este*, dans *Rivista Storica italiana*, 2, Rome, 1885, p. 712, 745-746. — H. Göbel, *Wandteppiche*, 2 Teil, *Die römischen Länder*, Band 1, Leipzig, 1934, p. 367-368, 370, 403, 451. — J. Duverger, *Brusselse legwerckers uit de XVIe en XVIIe eeuw*, dans *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. 1, 1934, p. 222, 226, 227, 235. — M. Viale-Ferrero, *Arazzi italiani*, Milano, 1961, p. 14-15. — S. Schneebalg-Perelman, *Le rôle de la banque de Médicis dans la diffusion des tapisseries flamandes*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 38, 1969, p. 19-41. — Catalogue de l'Exposition *Pisanello alla corte dei Gonzaga*, Palazzo ducale, Milano, 1972. — S. Schneebalg-Perelman, *Un nouveau regard sur les*

*origines et le développement de la tapisserie bruxelloise du XIV<sup>e</sup> siècle à la Pré-Renaissance*, dans Catalogue de l'Exposition *Tapisseries bruxelloises de la Pré-Renaissance*, Bruxelles, 1976, p. 161-191. — S. Schneebalg-Perelman, *Les débuts de la tapisserie bruxelloise au XIV<sup>e</sup> siècle et son importance durant la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 55, 1978, p. 27-51, spécialement p. 47. — J. Lestocquoy, *Deux siècles de l'histoire de la tapisserie (1300-1500)*. Paris, Arras, Lille, Tournai, Bruxelles, Arras, 1978, p. 98, 102-105, 107 (*Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 19).

Viviane Baesens

# C

**CAPPE, Victoire, Ida, Jeanne, créatrice et dirigeante du Mouvement social féminin chrétien, née à Liège le 18 mars 1886, décédée à Bruxelles le 29 octobre 1927.**

Issue d'une famille bourgeoise et libérale — son père est avocat et franc-maçon —, elle fait ses études primaires dans une école communale de Liège, ses études secondaires du premier degré à l'École moyenne de Soignies. Sur ses instances, elle est baptisée à l'âge de quinze ans, en même temps que ses sœurs. Entrée à l'École normale des Filles de la Croix à Liège en 1901, elle y est initiée par l'abbé Paisse, disciple d'Antoine Pottier, aux idées démocratiques chrétiennes. Déjà pendant ses études de régente, achevées en 1907, elle s'oriente vers les œuvres d'apostolat : sous la direction de l'abbé Paisse, elle réunit les nombreuses jeunes ouvrières qu'elle rencontre comme zélatrice de l'Apostolat de la prière. L'action sociale l'absorbant très vite entièrement, sa carrière d'enseignante à l'Institut Sainte-Véronique des Filles de la Croix puis à l'Institut Ubaghs est de courte durée.

Inspirée par les premiers syndicats chrétiens féminins, fondés à Lyon par Marie-Louise Rochebillard, son amie, Victoire Cappe fonde en 1907 le Syndicat des ouvrières de l'aiguille. Les membres, couturières, modistes, lingères, brodeuses, giletiers, ouvrières en ameublement, travaillant à domicile ou en atelier, jouissent de réductions sur l'achat d'outils ou de matières premières nécessaires à leur métier, reçoivent du travail ou une indemnité en morte-saison, une indemnité journalière en cas de chômage, des journaux de mode, des patrons, ... Grâce à un appui financier important, des cercles d'études, un home, un restaurant, un secrétariat d'apprentissage, des cours professionnels, une bourse de travail, une mutualité, une caisse de retraite, une caisse dotale et une revue men-

suelle *L'aiguille* sont bientôt joints au syndicat. La jeune fille enthousiaste et énergique, oratrice talentueuse, est remarquée par le cardinal Mercier lors de sa participation au Congrès des Catholiques à Malines en 1909. En vue de l'organisation nationale du Mouvement social féminin, il lui assure une formation philosophique approfondie et confie son instruction économique et sociale au professeur Victor Brants de l'Université catholique de Louvain. Ce dernier restera toujours son conseiller dans les questions de doctrine et de méthode de travail.

Parcourant le pays, Cappe suscite alors la création d'œuvres très diverses et collabore, grâce au R.P. J. Perquy, de plus en plus étroitement avec Maria Baers, une dirigeante du mouvement anversois. Après avoir centralisé, au début de 1912, cinq syndicats de l'aiguille en une fédération nationale, elle détermine finalement la forme que prendra l'union des œuvres féminines : le Secrétariat général des unions professionnelles féminines chrétiennes est fondé le 25 juillet 1912. Victoire Cappe devient la secrétaire générale pour la partie wallonne du pays.

Elle organise avec Maria Baers deux congrès des syndicats chrétiens féminins en 1912 et 1913, devient membre actif de la Société d'économie sociale, fait partie de l'Union internationale pour la protection des travailleuses à domicile, prend part aux congrès syndicaux de la Confédération des syndicats chrétiens. En 1912, elle est nommée vice-présidente de la Confédération.

La dirigeante du Mouvement syndical, qui veut relever les conditions de vie économiques et matérielles des ouvrières par l'action et la formation professionnelle, qui prône la solidarité et le *self-help* des travailleuses, part cependant du principe que la femme est d'abord épouse et mère de famille. Attachant une

grande importance au travail éducatif des femmes, elle propage les cercles d'études comme instruments par excellence de la formation intellectuelle, sociale et religieuse. Elle stimule notamment aussi les ligues de femmes et les mutualités de sorte que le Secrétariat devient vite l'instrument principal de la direction et de l'extension de tout le Mouvement social féminin.

La première guerre mondiale opère un changement radical des activités. Le travail syndical est entravé, les industries féminines étant particulièrement frappées par le chômage. En collaboration avec Maria Baers et Victor Brants, Victoire Cappe réalise alors un vœu, qu'elle exprima déjà lors du Congrès de Malines : des cours approfondis de formation sociale et religieuse sont organisés en 1916, 1917, 1918, 1919, menant en 1920 à la fondation d'une institution permanente, l'Ecole normale sociale catholique. Une fédération nationale des cercles d'études est également mise sur pied et les premiers secrétariats régionaux sont organisés.

Finalement le Secrétariat général, qui ne reflète plus la gamme toujours plus large des activités, change de nom et devient le Secrétariat général des œuvres sociales féminines chrétiennes.

La paix restaurée, Cappe s'engage résolument dans la voie tracée : au lieu d'accorder la priorité aux problèmes professionnels des ouvrières, son attention se porte davantage sur les conditions de vie générales de la femme des classes laborieuses.

Elle organise, guide et coordonne, avec Maria Baers, les nombreux départements dont elle suivra le fonctionnement jusqu'à la dernière minute de sa vie : la Fédération nationale des ligues ouvrières féminines, les services féminins des mutualités chrétiennes, la Centrale d'éducation professionnelle et ménagère, la Commission intersyndicale féminine, la Fédération des cercles d'études, l'Ecole sociale. Elle collabore au démarrage de la Jeunesse ouvrière féminine chrétienne et assure l'orientation fondamentale du mouvement : la promotion de la famille par l'éducation et l'action des femmes. «Un chef incomparable», témoigne Joseph Cardijn.

Malgré la création de la Commission intersyndicale féminine en 1919, et bien que Cappe continue de promouvoir les organismes de défense et d'organisation du travail féminin et intensifie la propagande syndicale dans les ligues féminines, une crise du mouvement syndical ne peut être évitée, la lente agonie des industries à domicile décimant les rangs des unions féminines. En 1925, le mouvement est repris par la Confédération des syndicats chrétiens.

En matière politique, la conduite de la secrétaire générale est plutôt ambiguë. Elle écarte, pour des raisons de principe et de tactique, l'action politique directe des femmes — elle prône par exemple l'absentéisme par rapport à la question du suffrage féminin —, mais elle recommande et pratique d'autre part délibérément l'action indirecte, influençant l'opinion publique et les législateurs par des campagnes, des pétitions, faisant des démarches auprès des instances publiques, élaborant des projets de loi et exerçant une pression en sa qualité de membre de diverses commissions officielles. Après l'armistice, elle est en effet nommée conseiller gouvernemental en matières sociales et déléguée à la première conférence internationale du travail à Washington ; elle devient membre du Conseil supérieur du travail, du Conseil des écoles de service social, du Conseil supérieur de l'enseignement technique, du Conseil national des œuvres de l'enfance. Représentant le mouvement féminin au Conseil central de la Ligue nationale des travailleurs chrétiens de Belgique, elle défend avec fermeté l'autonomie du Secrétariat : elle veut pour les femmes dans le mouvement général une forme d'organisation bien appropriée au rôle spécial qu'elles doivent jouer dans la société et à la formation sociale qui doit leur être donnée.

Enfin, Cappe a la vocation d'enseigner. Le bon fonctionnement des cercles d'études, l'organisation continuelle de cours et de conférences lui tiennent particulièrement à cœur. Elle attire souvent l'attention sur la nécessité de l'organisation de l'enseignement professionnel. Afin d'assurer l'éducation sociale et intellectuelle des collaboratrices du mouvement, elle édite dès 1913 la revue mensuelle *La femme*

belge, dont elle est secrétaire de rédaction. Comme présidente de l'École normale sociale catholique, elle se préoccupe constamment du programme et de la méthodologie. Elle y donne des cours théoriques et pratiques et marque l'esprit des élèves et de l'école qu'elle veut «de tendance syndicale». En 1925 elle est une des fondatrices de l'Union catholique internationale de travail social, dont elle restera la secrétaire jusqu'à sa mort.

Il faut, en définitive, souligner que Victoire Cappe est profondément croyante et catholique, vivant une vie spirituelle très intense : l'action social et économique pour elle est le moyen de réaliser une finalité supérieure.

Comme elle avait la parole facile et entraînante, Cappe diffusait son message aux femmes, les objectifs de son engagement essentiellement par la voie de multiples conférences et rapports à l'occasion de congrès, de journées d'études, de semaines sociales, etc. Ces exposés furent publiés par après sous forme d'articles. Ainsi les rapports, présentés au Congrès de Malines (septembre 1909) et aux Congrès de la Ligue démocratique belge à Nivelles (septembre 1910) et à Courtrai (septembre 1911) et une leçon donnée à la Semaine sociale féminine à Bruxelles (avril 1911), sont repris dans le recueil, *La femme belge. Education et action sociales. Rapports et documents*, Louvain, 1912, p. 1-20, 21-36, 55-74, 83-106, 131-138 (*Bibliothèque de la Revue sociale catholique*).

D'autres comptes rendus parurent sous forme de brochure, par exemple : V. Cappe et M. Baers, *Législation sur le travail à domicile. Résumé du rapport du troisième Congrès syndical chrétien, 12-13 juillet 1914 à Gand*, Gand, 1914, 28 pages.

Elle écrivit très régulièrement dans la revue *La femme belge*.

Katholiek Documentatie en Onderzoekscentrum (KADOC), à Louvain : C.S.V.W. *Christelijke sociale vrouwenwerken - Œuvres sociales féminines chrétiennes* (classement provisoire) : coupures de journaux, lettres de faire-part, notices nécrologiques, souvenirs, photographies, allocutions, notes de cours, de con-

férences et de congrès, comptes rendus, correspondance.

J. Cardijn, *L'apôtre sociale*, dans *La femme belge. Revue d'intérêt général féminin*, novembre 1927, p. 55. — J. Leclercq, *Les pèlerins de l'absolu : M<sup>lle</sup> Cappe*, dans *La Cité chrétienne*, 5 février 1928, p. 328-333. — L. Neujean, *Victoire Cappe*, s.l., s.d. (dissertation dactylographiée, conservée au KADOC, C.S.V.W., 181). — R. Reszohazy, *Histoire de l'action sociale féminine chrétienne de Belgique*, 1959, 370 p. (étude inédite). — J. Schyrgens, *In memoriam*, dans *La femme belge*, novembre 1927, p. 53-54. — R. Van Haudenard, *Une belle vie de femme*, dans *La ligue des femmes*, décembre 1927, p. 3. — T. Vulhopp, *La femme catholique*, dans *La femme belge*, novembre 1927, p. 55-56.

Denise Keymolen

CHAMPAGNE, Paul, Camille, Henri, Sylvain, Jules, professeur et écrivain, né à Gilly le 6 mars 1894, décédé à Mons le 2 juin 1974.

Fils de Camille Champagne, docteur en sciences et pharmacien, et de Désirée-Henriette Meunier, Paul Champagne commença ses études primaires à Gilly, et les acheva au Collège d'Enghien. En 1905, il entra à l'Athénée de Charleroi, mais termina ses humanités, en 1913, chez les jésuites de cette ville. Inscrit à l'Université catholique de Louvain, il fut empêché de poursuivre ses études par la guerre, au début de laquelle il fut pris en otage par les Allemands, avec un groupe de ses concitoyens. Pendant l'occupation ennemie, il consacra tout son temps à la lecture et à l'étude. Déjà son talent poétique s'était révélé dans *Les Nocces spirituelles* (Paris, 1913) et dans un essai sur Paul Claudel (Louvain, 1914). La guerre terminée, il retourna à l'université précitée et se mêla au bouillonnement d'idées d'une jeunesse délivrée de la contrainte étrangère. Avec Carlo de Mey, Jean Teugels et Luc Hommel, il fonda, en 1919, la revue *La Jeunesse nouvelle*; il y collabora aux côtés de Pierre Nothomb, Richard Dupierreux, Thomas Braun, dom Bruno Destrée, etc.

Docteur en philologie classique (1920), il devint aussitôt professeur à l'Athénée royal de Tournai, et se maria en cette ville. Le 1<sup>er</sup> octobre 1921, il fut désigné pour l'Athénée de

Mons jusqu'à la fin de juin 1954, et donna aussi des cours de langue et de littérature françaises à l'Académie des Beaux-Arts de cette ville (1939-1959). Mons était ainsi devenue sa cité d'adoption.

L'œuvre littéraire de Paul Champagne témoigne d'une vaste culture et d'une délicate sensibilité. Elle s'étend sur divers domaines : poésie, essai, biographie, critique littéraire et artistique... On trouvera une énumération de ses principales publications en tête de ses deux derniers recueils de poèmes, *Quand l'âme chante* (Bruxelles, 1964) et *L'Eau pure* (Bruxelles, 1973), mais de nombreux articles, non cités dans ces deux livres, sont éparpillés dans divers journaux et revues. On retiendra que, sans perdre le sens de l'universel, Paul Champagne a beaucoup célébré le Hainaut. C'est d'un écrivain renommé de cette province, Octave Pirmez (1832-1883), qu'il a publié la meilleure biographie parue jusqu'à ce jour. La Bibliothèque centrale de l'Université de l'Etat, à Mons, conserve un Fonds Paul Champagne, où figure la correspondance qu'il échangea avec le monde littéraire de son temps. Notons, de surcroît, que les mérites de cet homme de lettres ont été publiquement reconnus par bon nombre de ses confrères, et consacrés par plusieurs distinctions décernées respectivement par l'Académie française, l'Académie nationale de Bordeaux, l'Académie royale de langue et de littérature françaises, les *Scriptores catholici*, la Province de Hainaut...

G.-D. Périer, *Paul Champagne, essayiste et poète*, dans *Les Cahiers Jean Tousseul*, 1953, n° 2, p. 1-11. — J. Piérard, *Paul Champagne, poète des hommes et des paysages de chez nous*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 162, 1974, p. 25-27. — E. Jacques, *Sur une vieille maison montoise...*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 71, 1984, p. 385-402. — E. Jacques, *Hommage à Paul Champagne, humaniste et écrivain, chantre du Hainaut*, Bruxelles, 1986.

Emile Jacques

COX, Jacques, François, Jean, Gérard, docteur en sciences physiques et mathématiques, pro-

fesseur à l'Université de Bruxelles, recteur de l'Université (1944-1947), né à Anvers le 16 août 1898, décédé à Bruxelles le 20 octobre 1972.

Jacques Cox appartenait à une famille bourgeoise, d'ascension récente, sans tradition culturelle. Son père avait quitté la ferme où il était né pour faire des études en droguerie ; il monta une firme vite importante et prospère. A une génération de distance, son grand-père maternel avait lui aussi quitté un milieu très modeste : à l'âge de quatorze ans, il était parti seul à Paris apprendre l'ébénisterie. Revenu à Bruxelles il y avait créé une fabrique de meubles qui occupa 300 ouvriers.

De cette ascendance paternelle et maternelle, Jacques Cox avait hérité l'intelligence, le dynamisme, l'acharnement à réussir ce qu'il entreprenait. D'une certaine manière, il en avait hérité aussi le sens des affaires qu'il n'utilisa jamais mais qu'il manifesta par des avis judicieux qu'il donna lorsque l'occasion s'en présentait.

Sa mère était active et chaleureuse. Elle aimait la musique, pratiquait fort adroitement le piano et s'était prise de passion pour les objets d'art qu'elle acquérait selon ses goûts, sans grand souci de documentation mais avec discernement. Elle affectionnait montres et horloges. C'est sans doute là l'origine de l'intérêt de Jacques Cox pour le temps et sa mesure.

Elle eut deux fils dont Jacques était l'aîné.

Ce fut un enfant sage et studieux. Il racontait lui-même combien, enfant, il désirait ardemment devenir adulte et le temps lui paraissait si long qu'il lui arrivait de douter qu'il y parvint jamais !

Il eut, dès son plus jeune âge, un caractère affirmé.

La famille désirait orienter ses enfants vers les affaires et ne les poussait nullement dans la voie des études, au contraire.

Jacques Cox était un brillant élève, mais son père le mit à l'école moyenne (quatre années d'étude) avec l'objectif de le faire travailler le plus rapidement possible dans l'entreprise familiale. Il en sortit en 1914 «avec le plus grand fruit». Il acquit par la suite une culture très étendue mais regretta toujours de n'avoir appris ni le latin ni le grec.



Il continua cependant d'étudier seul. La guerre de 1914-1918 lui donna, à la faveur du ralentissement de l'activité économique du pays, le temps nécessaire pour préparer et réussir l'examen d'admission à l'École Polytechnique de l'Université de Bruxelles après la fin de la guerre. Le certificat de réussite de cet examen était équivalent au diplôme de fin d'enseignement secondaire.

Tant d'opiniâtre courage permit de vaincre les réticences paternelles et il put entreprendre des études universitaires.

Jacques Cox eut encore des affrontements douloureux avec son père mais il lui manifesta toujours admiration et respect. Il fut très affecté lorsqu'il le perdit.

Inscrit à la Faculté des Sciences de l'Université libre de Bruxelles, il fut proclamé docteur en sciences physiques et mathématiques le 19 juillet 1924.

L'activité scientifique de Jacques Cox est partagée en deux grandes époques qui paraissent assez nettement tranchées, sans doute par la deuxième guerre qui joua un rôle majeur dans sa vie.

De 1924 à 1940, Jacques Cox porte toute son attention, tous ses efforts de recherche sur le problème des petites planètes et des comètes. Le groupe des planètes intérieures, Mercure, Vénus, la Terre et Mars, est séparé du groupe des planètes extérieures, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, par un amas d'environ 1.400 petites planètes dont le diamètre varie de 1 à 800 km. Elles forment une sorte d'anneau s'étendant depuis la Terre jusqu'à Saturne, et pourraient constituer les débris d'une planète de dimensions normales.

L'étude de ces astéroïdes présentait un grand intérêt du point de vue de l'astronomie mathématique et de la mécanique céleste (par la détermination des orbites car on y rencontre des cas particuliers du problème des trois corps), du point de vue de l'astro-physique et aussi de celui de la cosmogonie. Sous l'impulsion de son maître Paul Stroobants, le jeune Jacques Cox se lança dans l'étude de ces planétoïdes.

Huit années de travaux sur ce sujet trouvent

leur aboutissement dans un mémoire de 120 pages qu'il présente comme thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur le 12 mai 1932.

Cette thèse synthétise en trois grands chapitres l'œuvre de Jacques Cox dans ce domaine : une analyse des mouvements apparents, une étude photométrique des petites planètes, des recherches statistiques sur l'anneau des petites planètes.

Il y introduit systématiquement l'usage du coefficient de corrélation et de celui des corrélations multiples.

Quelques notes sur les étoiles doubles, problème connexe de celui des astéroïdes, trouvent leur place logique dans cette période.

Au cours des dernières années de l'avant-guerre Jacques Cox se tourne vers une autre classe de problèmes. Nommé chargé de cours et titulaire de la Géographie Mathématique (1933), il imagine un nouveau planisphère original, élégant : une projection conforme de la surface entière de la sphère ou de l'ellipsoïde dans un triangle équilatéral. Pour ce faire, il place l'image d'un pôle à l'un des sommets de celle de l'autre pôle au milieu du côté opposé.

En 1934, il présente la théorie de la lunette coudée de La Baume-Pluvinel en vue de l'application de la méthode des hauteurs égales.

Il est nommé professeur ordinaire d'Astronomie et de Géodésie le 10 octobre 1936.

Jacques Cox a eu dès cette époque l'intuition de ce qui, en astronomie géodésique, allait devenir bien des années plus tard le problème clé ou la méthode nouvelle conduisant au renouvellement total de cette discipline.

Jacques Cox était, depuis 1930, président du Conseil d'administration de l'École de Navigation aérienne (devenue ultérieurement Centre belge de Navigation) et avait réalisé, en 1937, avec Edmond Lahaye et Jules Jaumotte un appareil de mesure de l'inclinaison magnétique qui assurait la précision de 20 km sur une traversée de l'Atlantique. Cet appareil sera perfectionné par Jacques Cox en 1943 à l'École de Navigation de la RAF. Cette réalisation a été reprise par l'industrie étrangère dans des appareils plus évolués.

C'est donc au moment où s'éveillait en lui

un nouvel intérêt scientifique qu'éclata la deuxième guerre mondiale.

Vice-président de la Faculté des Sciences appliquées, Jacques Cox assiste aux délibérations dramatiques du Conseil d'administration de l'Université, confronté aux exigences intolérables de l'occupant mais aussi aux menaces dont elles sont assorties (24 novembre 1941). Non seulement il s'associe à la résolution prise de suspendre les cours mais il se fait l'âme agissante de la résistance alors que les membres du Conseil sont en prison.

Le 1<sup>er</sup> décembre, tous les membres du corps enseignant, y compris les assistants, reçurent une longue lettre rédigée par le commissaire allemand de l'Université, le Dr Ipsen, lettre accompagnée d'un questionnaire auquel les membres du corps enseignant devaient répondre avant le 5 décembre.

En post-scriptum, on pouvait lire que ceux qui n'avaient pas répondu au questionnaire seraient considérés comme ayant refusé l'ordre de l'autorité militaire.

Durant les jours qui suivirent l'envoi de cette dépêche, Cox multiplia ses démarches, ne s'évitant aucune fatigue. Il ranimait le courage des tièdes, galvanisait l'enthousiasme de tous. Il chercha le moyen d'éviter le piège tendu par le commissaire allemand : refuser l'ordre, ce qui dans les circonstances de guerre, signifiait presque inmanquablement la prison.

Jacques Cox conseilla de répondre que les professeurs étaient soumis aussi à la discipline académique et que reprendre l'enseignement revenait à refuser l'ordre de leur autorité hiérarchique.

Sur trois cents membres du corps enseignant, dix-huit seulement acceptèrent l'ordre du commissaire allemand de reprendre les cours.

Jacques Cox lui-même répondit par une lettre bien dans son style : « Jacques Cox, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, se fait un devoir de courtoisie d'accuser au professeur docteur Ipsen la réception de sa « circulaire de service » datée du 1<sup>er</sup> décembre 1941 ».

Cette lettre rejetait en fait avec mépris et même insolence toute réponse à la question

posée. Aussi, le Dr Ipsen ne s'y trompa point et convoqua Jacques Cox pour lui demander des explications.

A la question de savoir pourquoi il n'avait pas répondu au questionnaire, Jacques Cox répliqua simplement : « J'ai participé à la décision du Conseil d'administration ; j'en revendique ma part de responsabilité. Imaginer que je puisse répondre affirmativement à votre questionnaire me paraît attentatoire à mon honneur ».

M. Ipsen répliqua par une diatribe contre le Conseil d'administration et dit froidement à Jacques Cox : « Vous n'avez qu'un mot à dire, qu'un geste à faire pour rejoindre les présidents de Faculté à la prison de Huy ».

Cox lui répondit que la santé du professeur Baes, président de la Faculté des Sciences appliquées, était altérée et qu'étant plus jeune, il sollicitait la faveur de prendre sa place à la forteresse de Huy.

Toute l'anecdote est révélatrice et du caractère et du comportement de Jacques Cox.

Au moment où le président du Conseil d'administration, le recteur et l'administration de l'Université étaient consignés à leur domicile avec interdiction de recevoir des visites, au moment où les présidents des Facultés et divers membres du Conseil d'administration étaient en prison, Cox eut l'idée de constituer un collège des vice-présidents qui se réunit chez lui ou chez le professeur Conard, vice-président de la Faculté des Sciences. Ces réunions, connues de beaucoup de membres du corps professoral, leur donnèrent le sentiment reconfortant de n'être pas abandonnés. En fait, l'Université s'organisait dans la clandestinité.

Jacques Cox contribua par la suite à faire avorter un projet qui, sous le couvert d'une étatisation provisoire de l'Université, était une façon détournée d'accepter les injonctions de l'autorité allemande.

L'esprit de lutte de Jacques Cox l'orienta alors vers une participation plus directe au combat. Dès le début de 1942, l'Université semblant définitivement fermée, il conçut l'idée de partir vers l'Angleterre.

Il partit le 16 juillet 1942 avec son ami et collègue Walter De Keyser.

Cox arriva à Londres en novembre 1942. Il se mit à la disposition du Gouvernement belge, mais un membre important du Gouvernement ayant déclaré : « Que voulez-vous que nous fassions d'un astronome dans la poursuite de la guerre ? », il offrit ses services à l'armée anglaise qui l'accueillit immédiatement et l'enrôla dans la R.A.F. avec le grade de « senior scientific officer ».

Il fut envoyé au camp de Granage où il remplit de multiples missions : instruction des jeunes navigateurs, mise au point d'appareils et de nouvelles méthodes de navigation aérienne.

En 1944, il fut chargé par le « Bomber Command » d'observations sur le profil des avions au crépuscule. C'est au cours d'une de ces missions, en survolant à six mille mètres l'Irlande du Nord, que l'avion dans lequel il était se trouva en difficulté.

C'était un quadrimoteur dont deux moteurs étaient tombés en panne.

Au moment où ne restaient à bord que le commandant de l'appareil et Jacques Cox, le premier avec un flegme tout anglais se pencha vers son compagnon et lui dit : « After you, Professor ».

Jacques Cox n'était guère sportif et n'avait pas été entraîné au parachute. Entre le moment du saut et celui de l'ouverture du parachute, il racontait avoir vu défiler toute sa vie et apparaître les visages de sa femme et de sa fille Lucienne.

C'était une nuit sans lune. Jacques Cox ne vit pas arriver le sol et se fractura la jambe. Il était en pleine campagne, pas trop loin cependant d'une maison. Il hurla tant que l'on vint enfin lui porter secours, avec méfiance d'abord, car on le prit pour un espion allemand. Mais la méprise constatée, les braves paysans irlandais démontèrent une porte de leur maison pour transporter le blessé. La fracture de sa jambe fut soignée à l'Hôpital de Belfast. La blessure était grave et l'on ne disposait pas encore d'antibiotique. Mais son moral et l'idée que « dans sa famille, les plaies ne s'infectent pas » le soutinrent. Pouvoir du psychique sur le physique.

Jacques Cox fut ramené en Belgique fin octo-

bre 1944, sa jambe encore plâtrée et le plâtre était recouvert de signatures et de dessins de bons amis anglais qu'il aimait beaucoup.

Quelques semaines plus tard, ses collègues, d'un élan unanime, le portaient à la fonction rectorale, montrant par là toute l'estime qu'ils avaient pour l'ancien vice-président de la Faculté des Sciences appliquées et pour le vaillant officier de la R.A.F. qui marchait encore difficilement.

Le rectorat (1944-1947) de Jacques Cox reste l'un de ceux qui ont marqué dans l'histoire de l'Université : avec le président Frérichs, avec l'administrateur Héger, il sut rapidement remettre en marche l'Université qui avait été fermée pendant trois ans.

De nombreux vides s'étaient faits dans les rangs du corps professoral ; il fallut pourvoir au remplacement des collègues disparus mais, bientôt, l'Université prit un nouvel essor.

Le recteur développa diverses créations telles que le Service social. Il fut aussi le promoteur d'enseignements postgradués et contribua pour une bonne part à la création d'un Centre de physique nucléaire.

Son activité tant à l'intérieur de l'Université qu'à l'extérieur, le souvenir du rôle éminent qu'il avait joué durant la guerre ne firent qu'accroître le prestige de l'Université. Son extrême courtoisie et sa gentillesse lui valurent l'amitié et l'estime des instances gouvernementales et académiques et, en particulier, celle des recteurs des autres universités.

Il sut maintenir et renforcer les relations cordiales avec l'Université de Louvain nées pendant la guerre, tant sur le plan scientifique que sur le plan humain.

Mais ce qui demeure le point le plus marquant du rectorat de Cox, ce fut l'intérêt constant qu'il porta aux étudiants. Il avait gardé vivace le souvenir de l'attitude si digne, si courageuse, du corps étudiant au cours des événements de 1941.

Aussi s'efforça-t-il d'assurer la participation des étudiants à la direction de divers organismes tels que le Conseil d'administration de la Cité, le Service social, le Comité des Sports.

Le discours rectoral prononcé à la séance de rentrée de l'Université en 1945 affirme l'orientation nouvelle des préoccupations scientifiques de Jacques Cox.

Son titre concis en définit l'objet : «Notre Globe Terraqué».

Son développement annonce les recherches futures et met en lumière le rajeunissement proposé à l'Astronomie fondamentale. Il pose tous les problèmes sur lesquels avec persévérance il va orienter ses étudiants pendant les quinze années d'enseignement qui furent certes les plus marquantes de sa carrière, mouvements du pôle de rotation et du pôle d'inertie à la surface de la Terre et dans l'espace, précession-nutation, fluctuations de la vitesse angulaire de rotation de la Terre.

Mais il indique aussi les multiples causes géophysiques de ces phénomènes et précise pour ses étudiants le rôle et l'importance de chacune d'elles.

En 1949, il réalise avec Omer Goche un miroir flottant parce qu'il sait combien la détermination de la verticale constitue un problème crucial pour l'astronomie fondamentale. La même année, il écrit avec Jacques Van Mieghem et Franz van den Dungen un mémoire fondamental sur les échanges de quantité de mouvement entre l'atmosphère et la lithosphère et leur attribue le rôle majeur dans les fluctuations de la période annuelle de la vitesse de rotation de la Terre. Il calcule à l'aide des cartes météorologiques qui lui étaient accessibles à l'époque un effet annuel dont l'amplitude d'une milliseconde de temps correspondait bien au phénomène observé.

Reprise avec de grands moyens et des informations de plus en plus détaillées, cette analyse a été confirmée par de nombreux chercheurs et continue à être approfondie et améliorée.

De 1948 à 1956, il étudie successivement les variations du moment d'inertie, les mouvements du pôle, la redistribution des masses d'air au-dessus des océans, propose quelques réflexions personnelles sur les équations de Poisson et dans une communication à la Société chronométrique de France se prononce dès 1951 en faveur d'une nouvelle définition de

l'échelle des temps basée sur les étalons atomiques de fréquence vu que l'horloge Terre ne permet pas de mesurer le temps avec la précision nécessaire de nos jours. Il fait admettre un vœu en ce sens par l'Union Géographique et Géophysique internationale, à Rome, en 1955. Dans le même temps, il guide son assistant Jacques Lemmens vers la réalisation d'un tube zénithal qui permet d'améliorer la précision des mesures de latitude. Sous son impulsion, le Centre belge de Navigation, en collaboration avec le laboratoire suisse de recherches horlogères à Neuchâtel, entame l'étude d'un MASER (Microwave Amplifier by Stimulated Emission of Radiation) et collabore au type qui fut exposé à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958.

Une si longue série de succès scientifiques et d'intuitions brillantes devait s'accompagner de distinctions scientifiques, combien méritées.

Le prix De Keyn en 1932, le prix quinquennal Heuschling en 1935 et le prix De Potter en 1940 récompensent ses premiers travaux.

Elu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 2 juin 1945, il en devenait membre le 3 juin 1950 et fut directeur de la Classe en 1961 ; à cette occasion, il voulut choisir pour thème de son discours une question générale qui intéressât également les trois Classes de l'Académie : «L'échelle astronomique des temps».

Mais l'Académie lui manifesta sa confiance et son estime en lui confiant de 1953 à 1956 la fonction de secrétaire perpétuel.

Il fut président du Comité national belge de Géodésie et de Géophysique au moment où, en 1951, l'Union Géodésique et Géophysique internationale se réunissait en Assemblée générale à Bruxelles. Son énergie, son sens inné de l'organisation assurèrent la réussite de cette réunion qui regroupait plus de mille participants. Il fut aussi président du Comité national d'Astronomie (1959-1962) et président de la Société belge de Statistique (1946), docteur *honoris causa* des Universités de Caen, Lille et Besançon, membre correspondant de l'Instituto de Coimbra, fellow de l'Institute of Navigation

de Londres. En 1959, naissait le « Centre National de l'Espace », fruit des initiatives de Jacques Cox ; il fut d'enthousiasme appelé à le présider.

Astronome correspondant de l'Observatoire royal de Belgique puis membre du Conseil scientifique de cette institution, il avait un sens profond du rôle véritable des Observatoires.

Nous avons dit l'ampleur, la variété, la qualité des travaux du savant. Il nous reste à dire qu'il fut un professeur d'astronomie incomparable dégageant avec art les idées maîtresses d'une théorie, faisant ressortir en pleine clarté l'essentiel d'une conception.

Enseignement précieux pour des étudiants formés à l'abstraction mathématique et souvent peu habitués à voir dans l'espace à la manière d'un astronome. Par son exposé direct, vivant et précis, Jacques Cox accrochait leur intérêt, soit qu'il leur exposât la théorie des orbites, soit qu'il leur décrîvît la complexité des phénomènes de précession et de nutation.

Ses cours étaient préparés avec un soin minutieux tant dans la forme que dans le fond car sa conscience professionnelle égalait son sens didactique.

Son souci était d'ailleurs d'apporter à ses étudiants bien plus qu'un enseignement magistral : « La source du rayonnement des Universités réside dans l'enseignement des maîtres à qui elles confient leurs chaires. Une accumulation de talents est à l'origine de toute réputation mais, en vérité, elle n'amènerait que la constitution de centres supérieurs de formation intellectuelle et technique. D'autres éléments de caractère moral et esthétique sont nécessaires pour créer de véritables foyers de culture ».

Jacques Cox guidait ses étudiants avec doigté et compréhension, leur prodiguait ses encouragements à mesure qu'il les voyait se passionner pour la recherche vers laquelle il les avait aiguillés avec tant d'à-propos. Il appréciait leurs efforts et mesurait ce qu'il pouvait leur demander : « Il faut avoir une nette conscience des entraves qu'apportent aux efforts du créateur novice des exigences trop sévères, une circonspection exagérée, véritables obstacles qui peuvent décourager

même les plus aptes à acquérir la maîtrise ».

Prématurément atteint dans sa santé, Jacques Cox devait abandonner sa fonction de secrétaire perpétuel aussi bien que les charges professorales qu'il assumait avec tant de vigueur et tant de conscience. A l'Université, il accédait à l'honorariat en 1960, avant la limite d'âge, après trente-cinq ans de service académique.

Jacques Cox estimait ne plus pouvoir intégrer dans son enseignement les immenses progrès de la science spatiale et, par conséquent, ne plus pouvoir continuer à être cet éveillé de vocations scientifiques qu'il avait si bien réussi à être. Sa conscience professionnelle extrême lui a dicté la solution : se retirer à temps.

Une séance d'hommage lui fut consacrée à l'Université, le 25 novembre 1960, date choisie à titre de symbole puisqu'il y avait dix-neuf ans, jour pour jour, que l'Université suspendait ses enseignements.

Ce jour, plus que tout autre, c'est sans doute l'hommage des étudiants qui a davantage touché le maître, lui qui disait : « J'ai toujours fait confiance aux étudiants, je les ai traités en hommes. Ils ont maintes fois fait la preuve de leur dévouement aux idées généreuses de cette Maison... ».

Aussi avait-il pleinement compris le sens de l'effort de participation qui suivit l'année 1968, même s'il n'en appréciait guère certaines manifestations.

Dans les dernières années, Jacques Cox souffrait profondément de constater que son esprit et son corps ne répondaient plus complètement aux injonctions de sa volonté. Son effort pour suivre les progrès de la science était pathétique. Il mesurait avec mélancolie et résignation la diminution de ses forces mais il continuait à apporter le trésor de son encouragement à ceux qu'il en jugeait dignes.

Comme toutes les natures riches, Jacques Cox réunissait en lui des tendances variées et parfois contradictoires.

Il était totalement désintéressé, n'aimait pas l'argent mais il pouvait prendre un plaisir certain au luxe.

Il était antimilitariste et effectua son service

militaire comme milicien et non comme candidat officier de réserve. Mais en 1939, il s'inscrivit comme volontaire dans l'armée belge. Le 10 mai 1940, il partit aussitôt. On le mit à un poste de télémétrie et la précision de ses mesures permit à son équipe d'abattre un avion allemand.

Il avait un très grand respect des formes; c'était un choix de sa part plus que le résultat de son éducation.

Il y joignait un sens de l'humour développé.

Avec ses proches et ses amis intimes, il abandonnait tout formalisme. Il se montrait chaleureux, démonstratif et très sensible aux marques d'affection.

En famille, il fut exemplaire, très attentif à l'éducation de sa fille Lucienne, puis de ses petits-enfants. Il était sentimental et tendre, tenant sa femme et sa fille au courant de ses projets, de ses soucis, de ses préoccupations.

Cet homme de cœur, de grand cœur, était

aussi un homme de pensée, d'action lorsque c'était nécessaire et un moraliste.

Il était engagé du point de vue philosophique mais prêt à défendre les causes qu'il jugeait dignes.

Il avait le besoin incoercible d'une cohérence entre ses pensées, ses paroles, ses sentiments, son action. A un moment clé de l'histoire de l'Université de Bruxelles, il a su interpréter la volonté commune dans le sens de cette cohérence.

De l'évocation de son œuvre, de sa pensée, de son action, émerge une figure qui ne ressemble à aucune autre, une très grande figure.

A.L. Jaumotte, *Notice sur Jacques Cox, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 151, 1985, p. 3-52 (bibliographie complète de J. Cox et portrait photographique).

André L. Jaumotte

# D

d'ARTIGUES, *Aimé-Gabriel*, maître de verrerie-cristallerie, né à Paris en 1778, décédé en 1848.

Dans l'histoire du verre, le nom d'Aimé-Gabriel d'Artigues est attaché à la verrerie de Vonèche, dans les Ardennes namuroises, qui devint, grâce à lui, la plus importante manufacture verrière du Premier Empire français. C'est ce grand patron verrier qui racheta Vonèche en 1802 et prit les dispositions pour y entreprendre une production « à la façon d'Angleterre », par la fabrication du véritable cristal plombeux et l'installation d'une taillerie.

Avant qu'il ne se soit fixé en terre belge, d'Artigues avait dirigé l'établissement verrier français de Saint-Louis-lès-Bitche où l'avait placé son parrain, Gabriel-Aimé Jourdan, précepteur des Enfants de France. Ancien secrétaire de l'évêque de Tournus, Mgr du Coetlosquet, Jourdan avait pris en location, en 1788, la verrerie de Saint-Louis qui appartenait au frère de l'évêque, le baron de Coetlosquet. Ce fut là l'origine de l'étonnante carrière de d'Artigues.

D'Artigues allait s'imposer comme le maître verrier le plus remarquable de son époque, celui qui publia pour l'Institut de France deux mémoires, l'un *Sur l'art de fabriquer du flint glass bon pour l'optique* en 1811 et l'autre sur l'art de la verrerie. Son esprit curieux le porta même à consacrer un travail aux perles d'huîtres de rivière (dont une, montée sur une épingle de cravate, existe encore dans la descendance du maître verrier) et à la conservation des blés (mémoire imprimé). Auteur fécond, il rédigea aussi, en 1806, un mémoire, resté manuscrit, sur l'usine de Vonèche.

A Vonèche, le plus proche collaborateur de d'Artigues sera son compatriote François Kemlin (Rambervillers, Vosges, 19 février 1784 — Trévoux, France, 6 juillet 1855), un homme

également remarquable. C'est lui et Auguste Lelièvre (Paris, 4 août 1796 — Liège, 1879), arrivé à Vonèche à l'âge de vingt-quatre ans, qui deviendront les créateurs et les premiers directeurs des cristalleries du Val Saint-Lambert où, avec des verriers venus de Vonèche, ils entreprirent la fabrication et le façonnage des premiers cristaux de la manufacture serésienne.

En 1806, seulement depuis quatre ans à Vonèche, d'Artigues décrochait une médaille d'argent de première classe à une exposition générale et publique, à Paris, qui présentait des produits de l'industrie française du département de Sambre-et-Meuse. Les Archives de l'Etat à Namur ont conservé le document du relevé des pièces envoyées par d'Artigues. En plus du cristal en table pour vitre et de cristal mince, également en feuille, il y est fait mention du « cristal gobbeletterie », avec un plateau gravé d'arabesques, des gobelets dits hollandais, des verres en flûte, en trompette, en gondole, en tulipe et un vase Médicis à pied carré.

Par les mêmes archives, nous connaissons l'avis de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Namur, chargée de l'examen des échantillons : « Cristaux de la plus grande beauté tant sous le rapport de la matière que celui du travail. La gravure est toujours traitée avec perfection ».

L'importance de l'usine de Vonèche avant 1815 est matérialisée par le volume de son personnel se montant à cinq cents membres, soit quelque deux cents ouvriers de plus que n'en occupera sa filiale de Baccarat en 1817. La chute du Premier Empire, qui perturba les marchés, réduisit cet effectif du cinquième. En effet, tracées après le Congrès de Vienne, les frontières du nouveau royaume des Pays-Bas séparent Vonèche de la France tandis que, déliées du blocus continental, les manufactures

anglaises exportent sans contrainte dans les Pays-Bas.

C'est à Baccarat, dans une zone forestière des Vosges, que d'Artigues acquit, le 15 mai 1816, au prix de 867 hectogrammes 52 grammes d'or fin, l'ancienne verrerie de Sainte-Anne, fondée en 1764, qui ne faisait que se survivre, n'occupant en 1814 que 60 ouvriers. Après bien des péripéties, ce fut le 9 avril 1817 que, par ordonnance du roi Louis XVIII, d'Artigues reçut l'autorisation d'installer sa cristallerie dont la raison sociale devint «Verrerie de Vonèche à Baccarat». Cette dénomination précisait ainsi que Baccarat fut d'abord une simple filiale de Vonèche.

Durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, par la qualité de sa direction, de sa matière et de sa main-d'œuvre, Vonèche s'affirma sans rivale dans l'Europe continentale. Dans les vitrines des musées et chez les collectionneurs, ses cristaux, d'une limpidité souvent remarquable, attestent le sort combien enviable d'une petite verrerie des Ardennes namuroises qui, par la baguette magique d'un étonnant maître de verrerie, Aimé-Gabriel d'Artigues, s'imposa à Paris.

Joseph Philippe, *Le Val Saint-Lambert, ses cristalleries et l'art du verre en Belgique*, Liège, 2<sup>e</sup> éd., 1980 (cf. index).

Joseph Philippe

de DEVENTER, Jacques, médecin et cartographe, né à Deventer, Pays-Bas, ou environs entre 1500 et 1505, décédé à Cologne, Allemagne, début mai 1575.

La connaissance de sa carrière laisse à désirer parce que dès le début le besoin de garder le secret a tout embrouillé. Il était de naissance illégitime, probablement le fils d'un ecclésiastique, qui pourrait être un religieux du nom de Roeloff van Deventer (*von einer verdambter gepurt geboren*, comme le déclarait la compagnie de sa vie Barbe Smets de Malines, en 1577 devant le magistrat de Cologne lorsqu'elle faisait valoir ses droits sur une partie de l'héritage du cartographe).

A part son inscription à l'Université de Louvain le 24 avril 1520 : *Jacobus de Daventria*, nous ignorons tout de ses études et des années qui suivirent. Dans les *Civitates Orbis Terrarum* de Braun et Hogenberg, le commentaire sur le plan de Deventer (*Daventria*) nous apprend que l'auteur, originaire de cette ville avait d'abord pratiqué la médecine et ensuite la mathématique, surtout la géographie. Il était parvenu à un tel degré de perfection dans cette discipline qu'il fut un des premiers à avoir bénéficié d'un traitement annuel comme cosmographe de Philippe II. C'est la seule donnée connue jusqu'ici sur son activité comme médecin qui aurait été antérieure à ses prestations cartographiques. Deventer aurait donc été, comme son compatriote plus jeune Gemma Frisius, «*medicus ac mathematicus*». Nous ignorons où et quand il a exercé la médecine. Il est bien possible et même probable que ce fut à Louvain. La donnée sur son inscription à Louvain près de six ans avant Gemma nous mène à l'hypothèse que le Frison n'était pas nécessairement le professeur de Deventer en matière de mathématique et de cartographie mais qu'il est possible, sinon probable, qu'à Louvain — peut-être ailleurs — il a trouvé pour cette discipline un maître qui serait plus âgé que Gemma et qui aurait pu avoir été soit Johannes Driedo ou Driedoens de Turnhout, soit Henri a Fine de Lierre, soit Albert Pighius de Kampen, Pays-Bas, soit un de leurs contemporains. Nous nous trouvons ici dans le noir absolu, ce qui rend nécessaires de nouvelles recherches.

La donnée suivante — le plus ancien renseignement d'après van 't Hoff — c'est que le 20 décembre 1536 le cartographe présenta une carte du Brabant au Conseil de Brabant. Il venait de réaliser la carte la plus ancienne, connue actuellement, relativement détaillée, et fort correcte pour l'époque, d'un territoire assez étendu des Pays-Bas et cela à l'aide de levés sur le terrain, c'est-à-dire une sorte de triangulation mais sans mesure de base préalable. En 1536 il était déjà à même d'appliquer la méthode qui a été attribuée jusqu'en ces dernières années exclusivement au seul Gemma Frisius. La carte du duché de Brabant, achevée



fin 1536, peut avoir été levée selon la méthode de triangulation de Gemma Frisius étant donné que le *Libellus de locorum describendorum ratione* qui formulait une bonne méthode de triangulation, fut publié début 1533 ou 1534 (si le style pascal fut employé). Comme nous ne connaissons aucune réalisation cartographique dans laquelle Gemma aurait appliqué lui-même cette méthode, la question se pose si ce mathématicien frison infirme était en état de lever lui-même sur le terrain une carte relativement détaillée d'une région assez étendue? N'a-t-il pas appliqué sa méthode en collaboration avec son compatriote plus âgé Jacques de Deventer qui avait également étudié à Louvain et avait achevé sa carte du Brabant avant la fin de 1536? Deventer devait être un homme vigoureux, bien portant comme le prouve son œuvre cartographique qui a exigé de continuel déplacements. En tout cas, la carte du Brabant semble être la première œuvre cartographique importante de Deventer et il a probablement fallu à l'auteur beaucoup de temps pour se familiariser avec les levés cartographiques, donc se perfectionner dans l'usage des instruments qui sont décrits entre autres par Gemma. Les exemples donnés par Gemma pour la triangulation sont situés au Brabant et dans les régions limitrophes : la Flandre et la Zélande. Ainsi la possibilité existe, l'éventualité, que Gemma les a élaborés avec la collaboration de Deventer. Ceci est provisoirement une hypothèse. Quant à savoir comment tout cela s'est passé en réalité, la question reste posée mais ce qui est certain c'est que Deventer était déjà avant la fin de 1536, vraiment familiarisé avec les levés de cartes à l'aide de la triangulation.

Toutefois, avant de nous attarder sur cette carte très importante du Brabant, nous nous demandons comment se passèrent les études de médecine de Jacques de Deventer après son inscription à Louvain le 24 avril 1520. Un cycle de six années d'études (deux ans pour le baccalauréat et quatre ans pour la licence) (*licentiae gradus*) était requis pour pouvoir exercer la médecine. Deventer pourrait donc avoir été actif comme médecin depuis ca 1526 à ca 1533 si bien entendu il avait dans la suite collaboré

avec Gemma pour s'initier et s'exercer à la méthode de triangulation du Frison. Dans ce cas, il séjournait probablement à Louvain. Par qui et quand fut-il sollicité pour lever et dessiner sa carte du Brabant, carte qui fut présentée au Conseil de Brabant le 20 décembre 1536? Comment et par qui a-t-il été indemnisé pour les levés qui ont duré des semaines et qui se sont pratiqués sur l'entièreté du territoire de l'ancien duché de Brabant qui au XVI<sup>e</sup> siècle était beaucoup plus étendu que les deux provinces actuelles de ce nom. N'était-ce pas l'infirmes Gemma qui dans cette carte pouvait vraiment vivre l'application de la méthode publiée dans son *Libellus* et à laquelle il attachait tant d'importance «*nunquam ante hac visus*»? Le Frison a dédié son *Libellus* à Thomas Bombelli, marchand de soieries de Gênes fixé à Anvers. Cette dédicace est datée du 31 janvier 1533 (1534 si le style pascal a été employé). Anvers était situé en plein dans le duché de Brabant et une carte de cette principauté levée selon la méthode du *Libellus* doit sans aucun doute avoir intéressé Bombelli. Ne serait-ce pas ce marchand, qui sans doute par l'intermédiaire de Gemma, aurait accordé une indemnité pour la réalisation de ce document cartographique si important? Ceci reste provisoirement une simple hypothèse mais celle-ci cadre dans le temps, les lieux et les circonstances.

Pour lever sa carte du Brabant, Deventer avait dû parcourir tout le duché et il s'était rendu plusieurs fois de Louvain à la ville toute proche de Malines. Dans cette ville, il a sans doute noué des relations avec des éditeurs, des graveurs et des libraires parmi lesquels Henri Terbruggen (Pontanus), Van der Borcht, Pierre Draeckx et les Hogenbergen. C'est là probablement qu'il a rencontré Barbe Smets avec qui il s'associa. Elle l'aiderait à publier ses cartes des provinces, veillerait à ses intérêts et deviendra la compagne de sa vie chez qui il trouva plus qu'un simple domicile quand il n'était pas en voyage pour ses levés cartographiques. Vers 1542, Deventer s'est établi à Malines et en 1544 il y loua une maison dans la rue du cimetière (Kerckhofstrate), actuellement la rue G. de Stassart.

Le fait que le cartographe avait des propriétés à Anvers, Dordrecht et sans doute ailleurs encore, permet de supposer que durant sa carrière de cartographe qui l'obligeait à se déplacer continuellement à travers tout le territoire des anciens Pays-Bas, il a séjourné quelque temps dans ces villes. Pour finir, lorsque Malines fut pillée en 1572 par les troupes espagnoles sous le commandement de Don Frédéric de Tolède, Deventer se réfugia à Cologne où il mourut au début de mai 1575. Grâce à Barbe Smets et à certains parents de Deventer dans les Pays-Bas Septentrionaux, qui prétendaient en tant qu'héritiers entrer en possession d'une partie de l'héritage du cartographe, plusieurs documents furent rédigés à la lumière desquels nous apprenons un peu plus au sujet du cartographe, de sa naissance illégitime et de sa relation avec Barbe Smets.

#### *Le travail cartographique de Deventer*

Quand et à la suite de quelles circonstances le médecin Deventer s'est-il lancé dans cette discipline mathématique reste entouré de mystère. On a l'impression que ce changement coïncide avec la mise au point de la méthode de triangulation de Gemma Frisius, qui comme Deventer, mais postérieurement à lui, a étudié à Louvain.

La première carte qu'on connaît de lui est celle du duché de Brabant, une carte relativement détaillée basée sur des levés sur le terrain. Comme dit antérieurement, elle est, provisoirement la première et la plus ancienne bonne carte régionale connue d'une des anciennes principautés de nos Pays-Bas. Un exemplaire de ce document dans une édition de 1558 conservé à Breslau jusqu'à la fin de la deuxième Guerre mondiale, et qui a été détruit ou a disparu, fut heureusement reproduit en fac-similé au format de l'original par B. van 't Hoff, ce qui en permet l'étude. La carte du Brabant dans l'édition de 1558, de même que les cartes des quatre autres territoires néerlandais (la Hollande, la Gueldre, la Frise et la Zélande) rendraient d'après B. van 't Hoff l'image cartographique telle qu'elle avait été levée par l'auteur dans les années 1536-1546.

Un examen attentif de ce document vaut la peine d'être tenté. Le titre se trouve au-dessus du bord supérieur : *Ducatus Brabantiae*. La carte est orientée au nord, en réalité le nord magnétique. Les quatre points cardinaux sont indiqués en latin sur les bords de la carte. En bas, au milieu est placée une rose des vents, dont l'aiguille est orientée au nord magnétique, donc avec une déviation est. La carte mesure *ca* 766 × 817 mm. L'échelle telle qu'elle fut calculée par W. Ruge est de *ca* 1:190.000. La carte n'a pas de graduation. La dédicace au Conseil de Brabant ainsi que le nom de l'imprimeur dans un cartouche rectangulaire en bas à gauche, sont exprimés comme suit : «*Cancellario Senatui Populoque Brabantiae Iacobus Daven. Dedicavit. Gheprint by my Arnout Nicolai Figuersnijder, op die Lombaerde Veste tot Antwerpen 1558*».

Dans un cartouche rectangulaire en bas à droite, se trouve une légende assez longue en néerlandais, avec des explications sur la carte. Elle a été confectionnée «*nae de conste der geometrien, ende opt compas*», donc selon la géométrie et levée à la boussole. Il est mentionné explicitement que les frontières («*frontieren*») sont marquées. Toutes les villes de l'ancien duché, les franchises, villages, abbayes et couvents sont représentés. Les cours d'eau (fleuves, rivières et ruisseaux) ont également été levés avec l'indication des parties navigables. Quant aux routes, elles ne furent pas dessinées ce qui est un phénomène normal sur les cartes régionales de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les forêts et les bois sont représentés par un groupement d'arbres. Pour mesurer la distance entre deux places, on doit placer les pointes du compas dans les anneaux qui indiquent les deux localités; ensuite il faut placer le compas sur l'échelle qui donne les heures de marche. Celle-ci avait été prévue parce que bon nombre de milles employés au Brabant avaient tous une valeur différente, tandis que les heures de marche étaient calculées sur la distance entre Malines et Anvers qui comporte cinq heures. Cette échelle linéaire, placée entre les branches du compas se trouve en bas de la carte et comporte *ca* 118 mm (d'après Ruge) pour 5 heures

de marche. Elle est dessinée entre l'ours qui à gauche tient le cartouche et la rose des vents à droite. L'aiguille indique le nord mais avec une déclinaison est. Il s'agit, comme déjà dit, du nord magnétique.

Dans le coin supérieur gauche se trouvent les armoiries de Philippe II, dans le coin supérieur droit, ce sont celles du Brabant; dans le coin inférieur droit, celles d'Anvers. Dans un encadrement autour de la carte se trouvent les médaillons avec les portraits, noms et armoiries ainsi que le nombre des années du règne des ducs de Brabant. Philippe II est le dernier (n° 66). Viennent ensuite deux médaillons non remplis prévus pour les successeurs. Sur le bord de la carte ces portraits sont numérotés de 1 à 68. Nous ne pouvons pas insister davantage sur les armoiries des autres anciennes divisions territoriales, ni sur celles des villes principales. Ces éléments héraldiques dans les cartes régionales et locales se retrouvent sur d'autres cartes du XVI<sup>e</sup> siècle. En plus de la carte du Brabant, provisoirement la plus ancienne et pour ce motif tout spécialement intéressante pour l'histoire de la cartographie des Pays-Bas, Deventer a réalisé encore quatre autres cartes régionales, qui également grâce à van 't Hoff, ont été conservées par des reproductions photographiques.

La *Hollande* fut exécutée après un échange d'idées, en 1537, avec l'avocat public de Hollande Aert van der Goes, au cours duquel Deventer s'engagea à réaliser la carte de ce territoire en y indiquant les détails topographiques «chacun selon sa proportion, ses distances, son orientation exacte». Encore dans le courant de 1537 une somme de 300 £ lui fut payée pour ce travail et en juillet 1544 encore 70 £. Ceci permet de supposer que déjà en 1537 le manuscrit de la carte était achevé, soit à peine l'année après que le cartographe avait présenté celle du Brabant au Conseil du duché à Bruxelles. Deventer était déjà à même à ce moment de lever et de dessiner rapidement un pareil document. De plus, il devait déjà s'être fait une réputation comme cartographe. En 1542 le document fut imprimé. L'exemplaire conservé et

reproduit : *Hollandt*, fut imprimé à Anvers en gravure sur bois «*aldernaest Simon Cock*», par «*Bernaert vanden putte, figuersnijder*», le 19 février 1558. Son échelle est de ca 1:177.000, 1.105 × 787 mm. La dédicace à Charles V par «*Bernardus à Putte Typoglyphus Antverpianus imitabatur. Anno 1556*».

Dans le coin supérieur gauche, entre deux colonnes, se trouvent les armoiries de l'empereur, fixées sur une sorte de ruban, avec la devise : *Plus-Oultre*. Sous la dédicace un cartouche séparé donne une triple légende avec des explications pour le lecteur (en latin, en français et en néerlandais) dans laquelle il est insisté sur le fait que la carte fut exécutée : «*expressam ad topographiae veritatem*, selon l'art de géographie, *nae de conste der geographie*». La terminologie pour définir une carte à base mathématique (géométrique) est donc assez variée. Sous cette légende sont placées trois échelles linéaires différentes désignées en néerlandais et en latin. Le compas en haut à gauche enferme «*3 Cleyne Hollants milen. Milia-ria minora Holland*». En haut à droite se trouvent les armoiries de la Hollande avec en dessous dans un cartouche séparé et disposés sur deux colonnes, les noms des comtes et comtesses de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Il y en a 31 dont on donne dans la première colonne le numéro et le nom; puis dans la deuxième colonne le nom du père ou de la mère et à droite : «*Iaren ons Heren*». A la hauteur d'Edam et à droite de la ville se trouve une rose des vents avec 32 directions indiquées en néerlandais. En bas à droite sous les armoiries de Renatus, prince d'Orange, se trouve un petit cartouche avec la légende : «*Opus absolutum Anno 1553 mense Iulio, gubernante Hollandiam et Provinciam Traiectensem Illustriss. Domino Renato, Principe Aulicae...*». A l'intérieur de l'encadrement orné sont indiqués autour de la carte, en latin (chiffres romains) et en néerlandais (lettres gothiques) les points cardinaux. Cet exemplaire fort bien conservé se trouvait également à la Bibliothèque de la ville de Breslau.

*La Gueldre*. — Le titre qui se trouve au-dessus

du grand cartouche à gauche est ainsi énoncé : *Geldria Duc // Gelder landt //* avec la dédicace : «*Divo Carolo V. Roma // Imperatori D.B. Iacobus // a Daven. Suae Caesareae Mai // Geographus Fa. et dedicabat*». Sous le titre, vient le grand cartouche destiné au lecteur : «*Candido lectori*» avec un texte en latin d'abord, en dessous en néerlandais. L'auteur a bien insisté sur la base mathématique de la carte «... *ad Topographiae veritatem... gemeten en gestelt nae rechter aert der geographien*». On y appelle également l'attention sur des inexactitudes dans la localisation de certains lieux que le cartographe n'a pas eu l'occasion de visiter. C'est un bel exemple de probité : «*Ne vero fallaris; quaecunquae loca hoc signum ☉ non habent ea exacta notata esse prestare non volumus quod per omnia nobis liber non patuit accessus... — Maer soe wat plaetsen dit teijcken ☉ niet en hebben, die selve en sijn soe volcomen ende sekerlyck niet geset als dander, omdat men over all niet soe vrijlijck die metinge heeft moeghen gebruijcken...*». En bas, entre le cartouche et l'encadrement décoré : le privilège royal du 28 mai 1556 pour 6 ans dans les Pays-Bas (Belgica).

L'échelle est de *ca* 1:180.000, 787 × 928 mm ; gravure sur cuivre. Exemplaire à la Bibliothèque Herzog August à Wolfenbüttel [Ruge I (1904) n° 43, p. 26]. La carte avait été achevée en 1543 et imprimée la même année à Malines. Les armoiries de l'empereur Charles Quint abondamment ornées se trouvent en haut à gauche. En haut, à droite ce sont les armoiries du Brabant également entourées d'éléments décoratifs. Les armoiries, en bas et à droite, sont celles de Philippe de Lalaing portant une dédicace à ce prince, dans un cartouche entre les armoiries et l'encadrement décoré de la carte : «*Generoso Heroe Dn... Iacobus Davent. Caes. M. Geog. Dedicabat*». Dans l'encadrement même se trouvent les noms des points cardinaux, d'abord en latin et en dessous en néerlandais. À droite de la légende pour le lecteur se trouvent les échelles linéaires avec au-dessus le compas traditionnel ; les deux pointes enserrant «*3 Cleijne Gelders mijlen = ca 110 mm*».

En dessous il y a les «*middelbaer mijlen*» et

«*groot milen*». Les milles sont également désignés en latin.

*La Frise.* — La carte de la Frise était réalisée en 1545 et fut alors également imprimée à Malines. L'exemplaire reproduit en gravure sur bois, conservé jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale à la Bibliothèque de la ville de Breslau, est une édition ultérieure, parue à Anvers chez «*Bernaerd van den Putte, figuersnijder*», 1559. Le titre se trouve au milieu en haut : «*Frieslandt*» *ca* 1:180.000, *ca* 884 × 789 mm. Dans un petit cartouche au milieu à gauche se trouve la dédicace : «*Anno M.D.XLV. Generoso Heroe Domino Maximiliano ab Egmonda Comite... nomine Augustissimi Caesaris Caroli. V. Gubernante*». Les armoiries de Maximilien d'Égmond avec les insignes de la Toison d'Or se trouvent au-dessus de la dédicace. En haut dans le champ même de la carte se trouvent (de gauche à droite) les armoiries de l'empereur Charles Quint, de Philippe II et de la Frise. Plus à droite, ce sont les armoiries de Groningen. Les points cardinaux, avec en haut le nord (magnétique), sont indiqués en latin et en caractères romains dans l'encadrement. Les échelles linéaires, sous le compas, sont désignées en néerlandais et en latin : le compas même enserre «*2 Cleijne Friesche milen, Milliaria Phrisia [sic] Minora = 75 mm*». En dessous sont indiqués des milles frisons moyens et grands : Sous «*Die Zuyer Zee*» est placée, dans un beau cartouche et en deux colonnes, une liste des comtes et comtesses de la Frise, de la Hollande et de la Zélande, numérotés de 1 à 31. Entre ce petit cartouche et celui qui donne l'impressum se trouve un grand cartouche avec une légende donnant des renseignements sur la Frise, en latin, en néerlandais et en français.

Les données cartographiques sont semblables à celles des cartes provinciales précédentes de Deventer ; les cours d'eau sont représentés mais pas les routes terrestres.

*La Zélande.* — La carte de cette province fut probablement établie par Deventer avant 1547 lorsqu'il reçut 200 E de l'administration de cette circonscription territoriale. L'exemplaire conservé fut publié en 1560 à Anvers chez Guil-

laume Silvius comme il est mentionné en bas de la carte, à droite du compas. Entre les branches du compas est indiqué : «*Jacobus Daventr. // Geograph. regius faciebat*». A gauche, la mention du privilège royal pour 10 ans. Le titre *Zelandia* est placé au-dessus du grand cartouche rectangulaire dans lequel est donnée en latin et en néerlandais une légende relative à la province avec l'indication des ruptures de digues en 1530 et 1532, la lutte continue des habitants contre la mer, l'espoir que les territoires inondés de Noord-Beveland seront regagnés — ca 1:178.000, gravure sur cuivre, ca 513 × 700 mm.

Exemplaire à la Bibliothèque de la ville de Breslau avant la Seconde Guerre Mondiale (Ruge, V, 1916, n° 45, p. 38) — orientation au nord (magnétique). Les points cardinaux sont indiqués en latin et en néerlandais dans un bel encadrement orné.

Au-dessus de la carte proprement dite se trouvent de gauche à droite les armoiries si parlantes de la Zélande, celles de Philippe II et celles de Guillaume d'Orange. En dessous dans un cartouche se trouve la dédicace à Guillaume d'Orange signée du nom de l'imprimeur-éditeur Guillaume Silvius dont le nom figure déjà en bas à droite du compas dans l'impressum. Les échelles linéaires sont disposées sous la légende concernant la Zélande et au milieu est dessiné le compas. Mille petits, moyens et grands en néerlandais et en latin, ca 173 mm pour 6 petits milles.

A côté de ces cartes des provinces qui sont très importantes, Deventer a dressé plusieurs cartes de territoires moins étendus qui n'ont pas été toutes conservées et ne sont pas toutes connues.

Quand on compare les cartes des provinces de Deventer avec d'une part la carte de la Flandre de Pierre van der Beke (Gand 1538) et d'autre part avec la carte de Flandre de Mercator, conservée au Musée Plantin-Moretus, on constate que sur la carte de Mercator le contenu cartographique (représentation des villes, villages, abbayes, couvents, distances exactes entre les localités, tracé des cours d'eau, toponymie, signes conventionnels pour les forêts et les bois) est beaucoup plus correct chez Mercator que

chez van der Beke. Il y a une plus grande ressemblance entre la représentation cartographique, l'image cartographique des cartes des provinces de Deventer, surtout celle du Brabant, que la manière de représenter sur la carte de van der Beke. Les éléments décoratifs accessoires tels les quatre ours qui représentent les quatre «pairs ou *beers* (ours)» c'est-à-dire les quatre lignages les plus anciens de la noblesse de Flandre sont repris de van der Beke, tout comme les armoiries des Habsbourg et celles de Bourgogne, éléments qu'on trouve sur les deux cartes. On ne peut pas dire la même chose en ce qui concerne les données purement géographiques et topographiques. Ceci nous amène à examiner avec plus d'attention la théorie de R. Kirmse, d'après laquelle la carte de Flandre du Musée Plantin-Moretus pourrait être la gravure par Mercator d'une carte de Flandre existant à l'état de manuscrit et qui aurait été levée et dessinée par Jacques de Deventer. Il n'existe jusqu'ici pas de preuves formelles à ce sujet mais l'éventualité, la possibilité ne peut pas être exclue. Après avoir achevé la carte du Brabant en 1536 et celle de la Hollande l'année suivante (1537) Deventer a probablement eu la possibilité de lever et dessiner, encore avant 1539, une carte de la Flandre. Pour Mercator on ne possède pas la moindre preuve qu'il a fait des levés cartographiques en Flandre avant 1540, ni même qu'il lui était matériellement possible d'exécuter alors de pareils travaux.

#### *Cartes des Pays-Bas dans leur ensemble*

C'est le grand mérite de l'éminent professeur de Groningen Edzo Waterbolk, actuellement à la retraite, d'avoir insisté sur l'emploi qu'on faisait au XVI<sup>e</sup> siècle des cartes pour l'administration des biens et pour les besoins administratifs. Il cite notamment le cas de Viglius, grand collectionneur de cartes, qui s'en servait entre autres pour ses possessions en Frise et en Flandre (notamment à Wondelgem). Qu'on les utilisât également à des fins politiques et religieuses est tout à fait normal. Viglius s'intéressait beaucoup et très tôt à l'œuvre cartographique de Deventer qui lui était bien connue. En 1547, Viglius se présenta comme une sorte d'intermé-

diaire entre le cartographe et son propre patron Antoine Granvelle. Par les avis qu'il lui donnait, on apprend qu'en 1547 Deventer avait envoyé au jeune Granvelle une carte manuscrite de l'ensemble des Pays-Bas avec les régions frontières, carte que le cartographe avait montrée l'année précédente, donc en 1546, à Charles Quint. Une bonne récompense obligerait le cartographe à améliorer cette carte à laquelle il travaillait tous les jours. Donc déjà en 1546 Deventer avait créé une carte manuscrite de l'ensemble des Pays-Bas soit six ans avant celle qu'il réalisa pour la ville d'Anvers. Grâce à ses cartes des provinces néerlandaises et celle de la Flandre gravée par Mercator ainsi que les cartes des territoires wallons dressées par Jean et Jacques Surhon, Deventer avait une documentation cartographique suffisante pour exécuter la carte de tout le territoire des Pays-Bas et celle-ci existait à l'état de manuscrit dès 1546. Ce document intéressait particulièrement certains membres des conseils centraux. Est-ce le secret dont fut entouré une bonne partie de l'œuvre cartographique de Deventer qui fut la cause que c'est seulement en 1552 qu'on a connaissance d'une carte générale de l'ensemble des Pays-Bas dressée par celui-ci et qu'il vendit à la ville d'Anvers «*een caerte van alle de landen van herwaerts over, met oock alle de frontieren van deselve landen*»? Celle-ci servit probablement de modèle pour les cartes des Pays-Bas qui parurent ultérieurement.

#### *Les plans de villes (avant 1559-1570/1571)*

La réputation de Deventer comme cartographe et topographe avait attiré l'attention des plus hautes instances officielles dès avant 1558. En plus de ses cartes des provinces néerlandaises et des cartes de territoires moins étendus, il avait alors déjà à son actif plusieurs plans de ville, entre autres celui de Helmond, antérieur à 1543 (?), de Dordrecht et Flessingue en 1545, de Bruxelles entre 1550 et 1554. Aussi, lorsque l'administration de Philippe II conçut le projet de faire dresser les plans de toutes les villes et places des Pays-Bas qui présentaient un intérêt stratégique — ce qui nécessitait de représenter également les voies d'accès à ces places — c'est

à Jacques de Deventer qu'on fit appel. Le texte où est formulé cet important travail qui lui fut confié n'est plus conservé, mais, ainsi que le faisait observer B. van 't Hoff, deux documents de 1559 donnent une idée de ce qu'on exigeait du cartographe en vue des levés de ses plans de villes. Le premier est un ordre de Philippe II, en date du 29 mai 1559, pour payer une pension de 200 florins, prélevés sur la recette de Malines à «*Mre Jacques Van Deventer son géographe*». Cela devait se faire à partir du 1<sup>er</sup> avril 1557 avant Pâques, donc à partir du 1<sup>er</sup> avril 1558. En plus de cela, le topographe avait également droit à deux florins par jour à titre d'indemnité quand sa mission l'obligeait à voyager et à séjourner hors de son domicile. Il lui est ordonné : «*visitter, mesurer et desseigner toutes les villes de pardeça, aussy les rivières et villaiges voisins, semblablement les passaiges ou destroitcz des frontières, et le tout rédiger en ung livre contenant pourtraict de chascune province et après demonstration de chascune ville particulière...*». La mission de Deventer pour les levés et le dessin des plans de villes date au moins de 1558. Il devait les lever sur les lieux en faisant les mesurages nécessaires; il devait tout consigner dans un livre ou registre dans lequel devait d'abord être dessinée la carte («*pourtraict*») de chaque province et ensuite séparément le levé de chaque ville. Cette mission allait prendre plus de deux ans. Pour les territoires wallons («*de la langue wallonne*») et leurs villes, à savoir le Luxembourg, Namur, l'Artois, la Bourgogne et les régions avoisinantes, il a droit à 40 «*pattars*» par jour en plus de l'indemnité stipulée dans son ordre de mission. Ainsi il lui était loisible de se déplacer à cheval vu les inconvénients des chariots; il pouvait payer les guides et interprètes dont il aurait besoin. Dans le sauf-conduit daté de Bruxelles le 6 juin 1559, qui s'adresse à toutes les autorités, à leurs adjoints, aux gardes des villes, des ponts, des ports, des passages («*passaiges*»), défilés ou détroits («*destroitcz*») et autres fortifications («*fortz*»), la mission de «*nostre géographe maistre Jacques de Deventer*» est formulée comme suit : «*de visiter, mesurer et desseigner toutes les villes de noz pays de parde-*

ça...». Partout on devait accorder libre accès pour lui-même, ses serviteurs — étant donné que le topographe avait besoin d'aides pour exécuter les levés —, pour ses bagages. Il est de nouveau insisté qu'il devait pouvoir se rendre partout où il le fallait. Toutes ces dispositions montrent l'intérêt militaire des plans de ville de Deventer. Qu'une échelle uniforme soit souhaitée n'est pas exprimé formellement. En réalité, dans l'état actuel de conservation des plans originaux, donc après le travail du papier pendant plus de quatre siècles et selon les conditions de conservation, l'échelle de la plupart des plans varie de *ca* 1:7.400 et *ca* 1:8.400. Il y a des exceptions entre autres Bruxelles, *ca* 1:8.600 et Louvain, *ca* 1:9.000.

Le 28 août 1570, alors qu'il travaillait déjà depuis douze ans aux levés et au dessin des plans, le roi exprimait ses craintes que vu son grand âge, il ne puisse pas terminer son travail. Le 8 décembre 1571 le cartographe avait achevé sa mission, mais il devait encore apporter quelques décorations. Officiellement il a donc mis à peu près quatorze ans pour accomplir le travail. En 1572, eut lieu le sac de Malines par les troupes espagnoles sous le commandement de Don Frédéric de Tolède. Deventer quitta cette ville où il séjournait quand il n'était pas en voyage pour ses travaux cartographiques et se réfugia à Cologne où il retrouva notamment son concitoyen de Malines, le graveur et éditeur Frans Hogenberg. C'est là qu'il mourut au début de mai 1575.

Les plans de villes de Deventer, au nombre de plus de 200, furent remis à Viglius, à l'intervention du magistrat de Cologne et furent ensuite envoyés en Espagne. Nous ne traitons pas des péripéties ultérieures de cette collection vraiment unique de plans de villes tous levés sur place et qui sont une source de premier ordre pour la géographie historique.

Jacques de Deventer occupe une place toute spéciale dans l'histoire de la cartographie et par ses cartes des provinces néerlandaises et par ses plans de villes. Aucun pays ne peut, comme nos Pays-Bas, se prévaloir dès avant 1550 de posséder tant de bonnes cartes d'un territoire relativement étendu, toutes levées sur le terrain

selon des méthodes géométriques ou géodésiques. La même région est seule à avoir disposé dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle d'une série aussi imposante de plans de villes avec les voies d'accès, plans qui ont été levés soigneusement sur le terrain. Deventer se rattache à une génération de géographes et de cartographes européens qui ont appliqué les principes de base de la *Cosmographia ou Geographia* de Claude Ptolémée (II<sup>e</sup> siècle de notre ère), après que ce manuel de cartographie, grâce à sa traduction en latin vers 1406, eut été répandu parmi les savants de l'Occident latin. Cet ouvrage enseignait la détermination de la longitude et de la latitude des lieux par des méthodes astronomiques et mathématiques. Ces méthodes furent peu à peu et de mieux en mieux connues et appliquées grâce à des savants de différents pays européens, tels Johannes Regiomontanus (1436-1476) et d'autres savants et constructeurs d'instruments scientifiques à Nuremberg où l'on connaissait la déclinaison magnétique depuis *ca* 1450.

L'Université de Louvain, la plus ancienne des Pays-Bas (fondée en 1425) occupait au début du XVI<sup>e</sup> siècle une place importante dans la pratique des sciences mathématiques et géographiques. Ses professeurs étaient en rapport avec les principaux savants européens. Il est fort probable qu'on y connaissait les travaux de Sébastien Münster (1488-1552). Dès 1524, donc au moins dix ans avant le *Libellus* de Gemma Frisius, ce savant allemand avait élaboré une méthode et inventé des instruments pour lever des cartes locales et régionales au moyen d'une sorte de triangulation et entre autres pour imprimer les noms de lieu sur les cartes au moyen de caractères typographiques. Il s'agissait d'abord d'une carte du Rhin. En 1528, il publia en allemand un ouvrage dans lequel il décrit l'instrument au moyen duquel il avait levé et dessiné une carte des environs de Heidelberg : *Erklerung des neuen Instruments der Sünnen...* Oppenheim, Jacob Kobel.

C'est avec les mêmes préoccupations et dans le même esprit que Deventer et Gemma Frisius ont élaboré le *Libellus* de 1533 (ou 34) et qu'ils ont levé ou fait lever et dessiné des cartes et

plans. Deventer tout en connaissant à fond la pratique des levés, en possédait tout aussi bien la théorie et nous avons le droit de supposer que sans l'aide du topographe, la théorie énoncée dans le *Libellus* de Gemma n'aurait pu être si bien mise au point. C'est tout spécialement l'élaboration de la carte du Brabant par Deventer qui a permis de la perfectionner comme le permettent de croire les exemples — les localités choisies comme sommets des triangles — qui y sont mentionnés.

Gemma n'avait pas l'habitude de citer d'autres compétences parmi ses contemporains, comme on le voit notamment par son attitude à l'égard de son élève Gérard Mercator.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Deventer constitue une magistrale illustration de la méthode de triangulation qui traditionnellement est attribuée au seul Gemma Frisius sans tenir compte de ce que d'autres prédécesseurs avaient réalisé avant lui.

A. De Smet, *De plaats van Jacob van Deventer in de cartografie van de 16de eeuw*, dans *Liber Amicorum Leon Voet*, dir. Fr. De Nave, Antwerpen, 1985, p. 461-482 (*De Gulden Passer*, 1983-1985). — F.C. Wieder, *Nederlandsche historisch-geografische documenten in Spanje... met een inleiding tot de studie der oud-Nederlandsche cartografie*, Leiden, 1915. — B. van 't Hoff, *De Nederlandsche gewestelijke kaarten en stedeplattegronden vervaardigd door Jacobus van Deventer*, dans *Nederlandsch Archiefblad*, 47<sup>e</sup> jg., (1939-1940), Groningen, p. 19-32. — B. van 't Hoff, *De kaarten vande Nederlandsche provinciën in de zestiende eeuw door Jacob van Deventer afgebeeld op ware grootte... met een inleiding*, 's-Gravenhage, 1941, in-fol. atl., 16 p. + 18 pll. — B. van 't Hoff, *Jacob van Deventer keizerlijk-koninklijk geograaf*, 's-Gravenhage, 1953. — A. De Smet, *Gemma Frisius*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 6, 1974, col. 315-331. — A. De Smet, *Les savants du Benelux dans l'évolution de la cartographie*, dans *Farmaceutisch Tijdschrift voor België*, 53<sup>e</sup> jg., n<sup>o</sup> 1, januari-februari, 1976, p. 10-17. — J. Denucé, *Oud-Nederlandsche kaartmakers in betrekking met Plantijn*, 2 vol., Antwerpen-'s-Gravenhage, 1912-1913. — G. Van Doorslaer, *Terbruggen (Henri)*, dans *Biographie Nationale*, t. 24, Bruxelles, 1926-1929, col. 686-690. — G. Van Doorslaer, *Barbara Smets, weduwe Jacop van Deventer*, dans *Mechlinia VI*, 1928, p. 164-165. — Notre collègue et ami Ad. Momballieu a découvert dans les Archives de la ville de Malines quelques documents relatifs à Barbe Smets. Nous lui sommes

reconnaisants parce qu'il nous les a communiqués. Nous souhaitons vivement qu'il les publiera bientôt. — W. Ruge, *Aelteres kartographisches Material in deutschen Bibliotheken*, dans *Nachrichten von der Königlichen. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-Historische Klasse*, 1904, 1905, 1911, 1916. — R. Kirmse, *Die grosse Flandernkarte Gerhard Mercators (1540) — ein Politicum?*, dans *Duisburger Forschungen*, Band 1, 1957, p. 1-44. — E.H. Waterbolk, *Viglius als kaartenverzamelaar*, dans *Verspreide opstellen aangeboden aan de schrijver bij zijn aftreden als hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Groningen*, Amsterdam, 1981, p. 140-156. — G. Schilder, *Wandkaarten der Nederlanden uit de 16de en 17de eeuw*, dans *Kartografisch Tijdschrift*, jg. 5, Den Haag, 1979, 2, p. 22-32, 3 cartes hors-texte. — Ch. Ruelens, *Plans topographiques des villes des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Le Bibliophile belge*, 2, 1866, p. 280-290. — *Atlas des villes de la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle*. Cent plans du géographe Jacques de Deventer... reproduits en fac-similé... par Ch. Ruelens, E. Ouverleaux et J. van den Gheyn, Bruxelles, 1884-1924. — *Nederlandsche steden in de 16de eeuw. Plattegronden van Jacob van Deventer*. Facsimile-uitgave met eene inleiding van R. Fruin, 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1917-1923. — J.C. Visser, *De waarde van de stedenatlas van Jacob van Deventer voor de topografie van de laat-middeleeuwse stad*, dans *Festschrift für Hector Ammann*, Wiesbaden, 1965, p. 116-123 (*Beiträge zur Wirtschafts- und Stadtgeschichte*). — L. Gallois, *Les géographes allemands de la Renaissance*, Paris, 1890. — A. De Smet, *Les géographes de la Renaissance et la cosmographie*, dans *l'Univers à la Renaissance : Microcosme et macrocosme*, Bruxelles-Paris, 1970, p. 13-29 et *Album Antoine De Smet*, dir. L. Danckaert, Bruxelles, Centre National d'Histoire des Sciences, 1974, p. 149-160. — A. De Smet, *L'évolution de la cartographie au moyen âge et jusqu'à la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Land- und Seekarten im Mittelalter und in der frühen Neuzeit (1977)*, München, 1980, p. 69-89 (*Wolfenbütteler Forschungen*, Bd 7). — K.H. Burmeister, *Sebastian Münster*, Basel-Stuttgart, 1969 (*Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft...*, Bd 91). — A. De Smet, *Leuven als centrum van de wetenschappelijke kartografische traditie in de voormalige Nederlanden gedurende de eerste helft van de 16de eeuw*, dans *Feestbundel L.G. Polspoel*, Louvain, 1967, p. 98-116 (*Acta geographica Lovaniensia*, 5). — A. De Smet, *Mercator (Gérard)*, dans *Biographie Nationale*, t. 42, Bruxelles, 1981-1982, col. 538-563. — J.J. Vredenberg-Alink, *Kaarten van Gelderland en de Kwartieren...*, Arnhem, 1975, p. 17-22 («Gelre», *vereniging tot beoefening van geldersche geschiedenis, oudheidkunde en recht, Werken*, n<sup>o</sup> 34). — *Cartographie belge dans les collections espagnoles XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* publié sous la dir. de C. Lemoine-Isabeau, avec la collaboration de P. Bragard, H. Capel, L. Danckaert et J. Degraeve.



1<sup>er</sup> octobre-17 novembre 1985, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, Bruxelles, Crédit Communal, 1985 (*Europalia 85 España*).

Antoine De Smet

*Illustration* : Planche I, face à la p. 64.

Jacques de Deventer : plan de la ville de Binche, vers 1550.

de HAZE, *Jean* ou LE HASE, premier tapissier et marchand de tapisseries bruxellois connu, fournisseur de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, né probablement à Lille vers 1440, décédé à Bruxelles après 1472.

Ses dates exactes de naissance et de décès sont inconnues (1440?-après 1472). Très probablement originaire de Lille — il y relève la bourgeoisie de son père Pierre de Haze en 1461 en payant un droit purement symbolique —, il y exercera à plusieurs reprises les fonctions d'échevin et de conseiller municipal entre 1462 et 1469. Un de ses parents, François de Haze, lillois lui aussi, était déjà tapissier en 1454 puisqu'on le voit vendre un « drap peint » (patron de tapisserie) à la ville de Lille. Il fut également plusieurs fois échevin de cette ville entre 1447 et 1477. Peut-être Jean de Haze était-il aussi parent de Zegre de Haze, tapissier « marcheteur » (basse-lissier) cité en 1462 dans un acte de Tournai. On sait que ce Zegre livra notamment en 1470 une tapisserie de « verdure » (tapisserie à fond uni parsemé de fleurettes) de bonne qualité à Charles le Téméraire. La situation sociale de la famille indique que Jean n'était pas un simple ouvrier lissier mais un marchand appartenant au patriciat de la ville et possédant des ateliers.

Depuis la publication de la correspondance des facteurs des Médicis à Bruges, on sait que les tapissiers de Lille furent, de 1454 à 1464 au moins, les fournisseurs attitrés des célèbres banquiers de Florence. Ces derniers faisaient tisser leurs tentures d'après des petits patrons exécutés par des peintres italiens. Plusieurs lettres vantent l'excellence du travail fourni par les

ateliers lillois, notamment ceux de Pierre de Los, le meilleur maître des Pays-Bas au dire des agents des Médicis. Jean de Haze, qui a dû faire son apprentissage à Lille, a peut-être travaillé avec Pierre de Los. Il a vraisemblablement aussi obtenu des commandes des Médicis : il n'est pas impossible qu'il soit l'auteur de deux tapisseries desquelles on ignore tout, si ce n'est qu'elles firent l'admiration unanime des habitants de Bruges.

Installé ensuite à Bruxelles, résidence ducale, de Haze obtient alors une première commande importante, mentionnée dans l'unique volume conservé du *Compte de l'Epargne*, création du duc de Bourgogne (comptes de l'année 1466-1467). Il s'agit de la célèbre tenture de « fine verdure » (mille-fleurs), aux armes de Philippe le Bon, qui lui est payée en juillet 1466 le prix très élevé de 5 livres 4 sous l'aune carrée. Elle se composait de six pièces « pour tendre muraille », d'un banquier et d'un dressoir, soit huit pièces en tout. Les armoiries du duc, placées au centre de chaque tapisserie, se détachaient sur un fond bleu foncé parsemé de fleurettes et étaient entourées du collier de la Toison d'Or. Aux quatre coins de chaque pièce se trouvait la devise ducale du briquet (« fuzil ») lançant des flammes. Entre ces briquets, les tapisseries portaient chacune quatre paires de e affrontés dont le sens n'a pas encore été éclairci.

Victor Tourneur a proposé d'y voir les mots Ephra-Ezri, nom de l'endroit où Gédéon, juge biblique et patron de l'Ordre de la Toison d'Or, construisit un temple à la gloire de Dieu. Plus vraisemblable est l'opinion de Florens Deuchler qui voit là un témoignage de la foi militante du duc à une époque où l'on préparait la croisade contre les Turcs; le double e signifierait *Eques Ecclesiae*, « chevalier de l'Eglise » ou bien deux fois « Eglise ». Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux historiens ont confondu ce chiffre du double e minuscule avec le double C majuscule de Charles le Téméraire et ont d'autre part attribué cette mille-fleurs aux ateliers de Tournai, à qui l'on a longtemps prêté le monopole du tissage des tapisseries de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cette tenture héraldique, provenant en fait des ateliers bruxellois de Jean de

Haze, devait vraisemblablement servir aux banquetts princiers en général plutôt qu'aux chapitres de la Toison d'Or, auxquels servait de cadre la tapisserie de Gédéon. Le duc de Bourgogne fut apparemment très satisfait du travail fourni par de Haze, car il accorda à celui-ci un supplément de 54 écus en raison de la grande quantité de fils d'or employés dans le tissage du banquier et du dressoir.

Cette tenture armoriée a été identifiée avec un grand fragment de tapisserie, tissé avec beaucoup de fils d'or et d'argent, actuellement conservé au Musée Historique de Berne. Il faisait partie, comme les sept autres pièces aujourd'hui disparues, du Butin de Bourgogne enlevé par les Suisses à Charles le Téméraire lors de sa défaite à Granson. Une autre pièce de cette série décorait l'intérieur de la cathédrale de Fribourg et fut dessinée par le Suisse Pierre Crolot au XVII<sup>e</sup> siècle. Selon une chronique suisse illustrée, le duc Charles l'avait déjà emportée à l'entrevue historique de Trèves avec l'empereur Frédéric III en 1473.

Cette fameuse mille-fleurs, la première à être datée et identifiée avec précision, ne fut certainement pas la seule acquisition de Philippe le Bon chez Jean de Haze. Avant le 30 avril 1467, le duc lui achète une chambre de verdure «semée de plusieurs rinceaux», sans or; la vente est conclue à Bruges où notre tapissier devait posséder un entrepôt.

Après la mort de Philippe le Bon, Jean de Haze conserva la faveur ducale et sa renommée s'étendit : fin 1469, le magistrat d'Anvers s'adresse à lui pour l'achat, au prix de 1.000 florins, d'une précieuse tenture tissée d'or destinée à être offerte au Téméraire. On n'en précise pas le sujet, mais des paiements effectués en 1470 au tapissier de cour, Garnot Pourcelot, indiquent que celui-ci a doublé une nouvelle tenture illustrant *L'Histoire du roi d'Albe*. On peut se demander si la tapisserie de *Tarquin l'Ancien* conservée à la cathédrale de Zamora en Espagne ne faisait pas partie d'une *Histoire de Rome* dont *L'Histoire du roi d'Albe* aurait été un épisode.

Toujours en 1470, Jean de Haze vend au duc de Bourgogne quatre pièces de tapisserie armo-

riée qu'il faut vraisemblablement identifier avec les fragments à ses armes, provenant également du butin de Granson, que l'on peut admirer actuellement au Musée Historique de Berne. Le texte atteste que cette livraison fut rapidement suivie d'une autre plus importante dont nous ignorons malheureusement les détails. Le duc Charles apprécie tant les services de de Haze qu'il l'élève au rang de «valet de chambre et ayde de la tapisserie». Ces titres sont mentionnés dans une quittance de 1472, où il est question d'un banquier et d'un dressoir tissés à or.

Ce statut de valet de chambre le dispensait d'acquiescer la bourgeoisie de Bruxelles, étant considéré comme un fournisseur de la Cour et un homme de confiance du duc jouissant de nombreux privilèges. Au-delà de 1472, les documents le concernant font défaut.

En conclusion, Jean de Haze semble avoir joué un rôle important dans l'histoire de la tapisserie de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, mais contrairement à Pasquier Grenier, le célèbre tournaisien, autre fournisseur des ducs de Bourgogne en matière de tapisserie, il n'est pas un marchand international, mais un maître tapissier dirigeant des ateliers. Il annonce les grands tapissiers bruxellois du XVI<sup>e</sup> siècle comme Pierre Van Aelst et Pierre de Pannemaker. La splendide mille-fleurs tissée pour Philippe le Bon éclaire d'un jour nouveau la qualité de la production des ateliers bruxellois dès le troisième tiers du XV<sup>e</sup> siècle. C'est elle aussi qui a permis de restituer à Bruxelles ce genre de tapisseries à fleurettes, attribué pendant un siècle à de mythiques «ateliers ambulants des bords de la Loire», et même de revendiquer pour la capitale de Brabant le tissage de la célèbre tenture de *La Dame à la Licorne*. Elle constitue en outre la plus ancienne tapisserie bruxelloise identifiée par des textes.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Chambre des Comptes, n° 25191.

J. Houdoy, *Les tapisseries de haute lisse. Histoire de la fabrication lilloise du 15<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1871, p. 26, 29-30. — A. Pinchart, *Histoire générale de la tapisserie. Pays-Bas*, Paris, 1878-1884, p. 31, 46, 118.

— J. Stammer, *Die Burgunder-Tapeten im historischen Museum zu Bern*, Berne, 1889. — F. Donnet, *Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de la Société Archéologique de Bruxelles*, t. 10, 1896, p. 271. — J. Guiffrey, *Les tapisseries de la fin du XI<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, s.d., p. 54. — E. Soil, *Les Tapisseries de Tournai*, Tournai-Lille, 1892, p. 318. — H. Göbel, *Wandteppiche*, 1 Teil, *Die Niederlande*, Band 1, Leipzig, 1923, p. 295, 478. — B. Kurth, *Gotische Bildteppiche aus Frankreich und Flandern*, München, 1923. — S. Poignant, *Le Bourgeois de Lille au XIV<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1929, p. 30. — W.G. Thomson, *A History of Tapestry*, London, 1930, p. 98-99. — A. Grünzweig, *Correspondance de la filiale de Bruges des Medici*, Bruxelles, 1931 (*Publications de la Commission royale d'Histoire, Collection in -8°*). — A. Croquez, *Histoire de Lille*, t. 2, Lille, 1939, p. 48-49. — R.A. Parmentier, *Indices op de Brugsche poortersboeken*, t. 2, Bruges, 1938, p. 316. — B. de Vevey, *Le livre des drapeaux de Fribourg de Pierre Crolot*, 1648, Zürich, 1943. — V. Tourneur, *Les origines de l'ordre de la Toison d'Or et la symbolique des insignes de celui-ci*, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres*, 5<sup>e</sup> série, t. 42, 1956, p. 319. — N. Stettler et P. Nizon, *Bildteppiche und Antependien im Historischen Museum Bern*, Berne, 1959. — S. Schneebalg-Perelman, *La tenture armoriée de Philippe le Bon à Berne*, dans *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern*, 39 und 40 Jahrgang [1959-1960], Berne, 1961, p. 136-163. — W. Rytz, *Der Tausendblumentepich mit dem Wapen Philipps der Guen in Bern*, *ibidem*, p. 164-184. — J. Duverger, *Historique de la tapisserie flamande*, Introduction à R.A. D'Hulst, *Tapisseries flamandes du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1960, p. IX-XXIII. — R.A. D'Hulst, *ibidem*, p. 77-86. — F. Deuchler, *Die Burgunderbeute*, Berne, 1963. — J. Duverger, *Jan de Haze en de Boergondische Wapentapijten te Bern*, dans *Artes Textiles*, 6, 1965, p. 10-25. — J. Duverger, *Jan de Haze*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 2, Bruxelles, 1966, p. 285-287. — S. Schneebalg-Perelman, *Les Sources de l'histoire de la tapisserie bruxelloise et la Tapisserie en tant que Source*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 51, 1966, p. 279-337. — S. Schneebalg-Perelman, *La Dame à la Licorne a été tissée à Bruxelles*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, novembre 1967, p. 253-278. — F. Salet, *La « Dame à la Licorne », œuvre bruxelloise*, dans *Bulletin Monumental*, t. 126, Paris, 1968, p. 104-106. — S. Schneebalg-Perelman, *Le rôle de la banque de Médicis dans la diffusion des tapisseries flamandes*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 38, 1969, p. 19-41. — S. Schneebalg-Perelman, *Un nouveau regard sur les origines et le développement de la tapisserie bruxelloise du XIV<sup>e</sup> siècle à la Pré-Renaissance*,

dans *Catalogue de l'Exposition Tapisseries bruxelloises de la Pré-Renaissance*, Bruxelles, 1976, p. 161-191. — A. Erlande-Brandenburg, *La Dame à la Licorne*, Paris, 1978. — J. Lestocquoy, *Deux siècles de l'histoire de la tapisserie (1300-1500)*, Paris, Arras, Lille, Fournai, Bruxelles, Arras, 1978, p. 6, 94-96, 117, 120 (*Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 19). — S. Schneebalg-Perelman, *La tapisserie bruxelloise sous le règne de Philippe le Bon*, dans *Catalogue de l'Exposition Rogier van der Weyden*, Bruxelles, 1979, p. 102-115. — F. Deuchler, *Der Tausendblumentepich aus der Burgunderbeute. Ein Abbild des Paradieses — La mille-fleurs du Butin de Bourgogne. Une image du Paradis*, Zürich, 1984. — M. Thomas, C. Maingy et S. Pommier, *L'art textile*, Genève, 1985, p. 141-142.

Sophie Schneebalg-Perelman

de HEERS, Raes, ou DE RIVIEREN, chevalier, seigneur de Heers, Jesseren, Wimmertingen, Heppignies; tribun populaire liégeois, né vers 1418, décédé à Liège le 25 octobre 1477.

Fils de Charles de Heers et de Marië de Haccourt. Veuf en premières noces de Catherine de Hamal (1457), il épousa Pentecôte de Grevenbroeck, fille de Catherine de Kersbeek et de Henri d'Arckel, seigneur de Grevenbroeck. Plusieurs enfants naquirent de cette union : un fils Dieudonné, né avant 1466 et décédé le 4 mai 1502, deux filles, dont Dieudonnée qui mourut le 20 août 1534.

Raes de Heers a laissé à certains de ses historiens l'image d'un tribun avide de pouvoir, démagogue, cruel et lâche. D'autres par contre virent en lui un patriote soucieux de sauvegarder les libertés et l'indépendance de son pays. Figure controversée, le *souverain chief cappitaine et seigneur* des Liégeois apparaît également comme une figure paradoxale de l'histoire liégeoise. Noble, il choisit de s'allier au parti populaire liégeois, dominé par les métiers. Originaire du comté de Looz et — semble-t-il — peu connu dans la cité, deux ans à peine lui suffirent pour s'imposer dans un mouvement d'opposition fortement structuré et qui compte déjà de notables succès sur l'adversaire.

Les renseignements qui concernent la jeunesse de Raes de Heers sont peu nombreux. Il fut émancipé par son père en 1433 ou 1434. En

avril 1439, un conflit l'opposa aux habitants de Saint-Trond. Ceux-ci traduisirent leur colère par le siège du château de Heers. En 1459, ce château fut de nouveau l'objet d'une attaque, cette fois de la part de Raes de Heers lui-même qui, pour des raisons restées obscures, s'en prenait de cette manière à son père. L'année suivante, en 1460, Charles de Heers abandonna à son fils le pouvoir sur ses seigneuries et se retira à l'abbaye de Saint-Jacques à Liège.

C'est en avril 1461 que Raes fait son apparition sur la scène politique liégeoise. Une révolte avait éclaté au pays de Looz, mettant aux prises les habitants de cette région et les procureurs fiscaux. Depuis 1458, de nombreuses plaintes avaient été déposées, auprès du chapitre cathédral, contre les abus de ces officiers épiscopaux, par les bourgmestres des villes lossaines. Mais en vain. Le 12 avril 1461, ils obtinrent l'appui de Raes de Heers et, le lendemain, se présentèrent avec lui à l'audience du chapitre. Cette fois, on leur donna gain de cause. Par cette intervention, Raes de Heers se faisait connaître comme un allié potentiel pour les métiers liégeois, qui depuis cinq ans déjà luttèrent contre leur élu, Louis de Bourbon.

Le 25 juillet 1463, Raes, qui est inscrit dans la corporation des Fèbvres, est élu bourgmestre par les 32 métiers de la cité. Désormais, il a la possibilité de gouverner et d'orienter les choix politiques des Liégeois. A cet égard, son influence se marque principalement dans les relations que le pays de Liège, allié des rois de France, noue avec l'Empire. Le 1<sup>er</sup> novembre 1463, sous l'impulsion de leur nouveau bourgmestre, les Liégeois concluent une alliance avec Robert de Bavière, l'élu de Cologne et son frère, le comte palatin Frédéric de Bavière. Quelques mois plus tard, la capture de deux Lossains par le châtelain de Reydt — une forteresse proche de Cologne et qui constitue une menace pour la cité rhénane — permet à Raes de concrétiser cet accord. Le 26 juin 1464, à la tête des milices liégeoises, il part en expédition contre cette place forte qui tombe le 11 juillet aux mains des assaillants.

Le 10 septembre 1464, le légat pontifical Pierre Ferrici frappe d'interdit la cité rebelle à

son Elu. Il excommunie Raes de Heers et d'autres dirigeants liégeois, reconnus responsables du soulèvement. Après cette date, il faut attendre le début de l'année 1465 pour retrouver trace du tribun à Liège. Le jugement rendu le 10 septembre 1464 a entraîné le départ de l'Elu et des institutions ecclésiastiques de la cité. Liège se trouve aux mains de Raes de Heers, l'homme fort de l'opposition. L'autorité qu'il détient à ce moment impressionne Fastré Baré Surlet, jusque-là partisan de Louis de Bourbon, et l'incite à le rejoindre dans son parti. Dès les premiers jours du mois de janvier 1465, Raes de Heers profite de la situation créée à Liège par l'interdit, pour installer ses alliés à la tête des offices ecclésiastiques vacants. Le 24 février, il franchit un nouveau pas. Il annonce à l'assemblée des métiers son intention de déposer Louis de Bourbon et de le remplacer par un mambour (régent). Il impose son choix qui s'est porté sur Marc de Bade, un frère de Charles de Bade. Un mois plus tard, le 24 mars, au terme de houleuses séances des Etats du pays, Marc de Bade est élu. Pour parvenir à ce résultat, Raes et ses comparses ont dû affronter les réticences des délégués de la noblesse, du clergé et de certaines villes de la principauté (notamment Dinant, Huy et Maestricht refusant catégoriquement d'adhérer à cet audacieux projet). Dans l'après-midi du 22 avril 1465, Marc et Charles de Bade font une entrée solennelle dans la cité. Raes de Heers les escorte. Par la suite, on trouve le tribun constamment présent aux côtés de Marc de Bade, lors des diverses cérémonies qui marquent l'intronisation du régent, à Liège et dans les autres villes du pays. Pendant les quelques mois que dure la régence de Marc de Bade, Raes de Heers prend une part considérable au pouvoir sur la principauté. Sur son conseil, le 17 juin, les Liégeois scellent une alliance avec le roi Louis XI, alors en guerre contre Philippe le Bon. Le 29 août, pendant que les chefs liégeois s'apprentent à envahir le Brabant, conformément aux dispositions du traité qu'ils viennent de conclure, les Vignerons prennent la route du duché de Limbourg. Ils sont bientôt suivis par d'autres métiers de la cité. Raes de Heers, Baré Surlet et

les frères de Bade, incapables de leur faire rebrousser chemin n'ont d'autre ressource que de les suivre dans leur équipée. Le 30 août, les villages proches de Herve et Dalhem sont mis à sac. Le 2 septembre, l'armée liégeoise est devant Fauquemont. Or, depuis le début de cette campagne, un conflit a surgi entre Raes de Heers et Charles de Bade. Le tribun conteste à Charles le droit de commander les milices liégeoises. Et le margrave — qui pressent peut-être la débâcle — se dit indigné de la violence du seigneur de Heers et de l'indiscipline de ses troupes. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, Charles et Marc de Bade décampent avec leur armée. Désarmés par cette défection, les Liégeois abandonnent à leur tour Fauquemont. La fuite des Bade entraîne la rupture de Raes de Heers avec l'Empire.

Entretiens, Philippe le Bon a organisé sa riposte à l'invasion du Limbourg. Durant les mois de septembre et d'octobre, les opérations de harcèlement se succèdent entre les Liégeois et les Bourguignons, aux frontières de la principauté. Le 20 octobre, Montenaeken, une place forte dont Raes a fait renforcer la défense, est incendiée. Cette victoire de Philippe le Bon fait peser sur la cité une lourde menace. D'autant plus que les 5 et 29 octobre, le roi Louis XI a conclu avec le duc une paix dont les Liégeois sont exclus (traités de Conflans et Saint-Maur). La cité est obligée de se rendre. Le 22 décembre 1465, la Paix de Saint-Trond est conclue. Raes de Heers et Fastré Baré Surlet jugent ses conditions inacceptables. Beaucoup de Liégeois se rallient à leur point de vue.

Dans les premiers mois de l'année 1466, la principauté est déchirée par la guerre que se livrent partisans et adversaires de la paix de Saint-Trond, Raes de Heers ayant évidemment pris la tête de l'opposition au traité.

Le 28 août, survient le sac de Dinant. Le sort réservé par Charles le Téméraire à leur alliée effraie les Liégeois. Le 1<sup>er</sup> septembre, sans écouter Raes de Heers qui tente de les convaincre de continuer la guerre, ils se soumettent au duc de Bourgogne (traités d'Oleye des 9 et 12 septembre 1466). Après cet échec, Raes se

trouve en difficulté à Liège. Tandis que Charles le réclame comme otage, ses alliés principaux se détournent de lui et cherchent à se rapprocher du parti de Louis de Bourbon. Cependant, en cet automne 1466, le tribun peut toujours compter sur la masse populaire qui lui conserve son soutien. De cette époque aussi, datent ses premiers contacts avec le roi Louis XI. Le 8 novembre 1466, Raes de Heers et son fils sont invités par le souverain à la cour de France. Le 15 décembre suivant, Louis XI renouvelle sa proposition. Un mois plus tard, le 15 janvier 1467, le tribun décline cette offre prestigieuse : il lui est à ce moment impossible de s'absenter de la cité où sa présence est indispensable, mais il reste à la disposition de son correspondant. Il apparaît en effet que, dès les premiers jours de l'année 1467, Raes de Heers est revenu au pouvoir. Il a instauré une véritable dictature sur la cité et les villes liégeoises. Il gouverne en s'appuyant sur un « conseil secret » qui se compose de ses amis et qui supprime les institutions traditionnelles de la principauté, et s'entoure des « Vrais Liégeois », une garde qui a pour mission principale le maintien de l'ordre dans la population. De plus, durant cette année, Raes de Heers est le représentant et le porte-parole attitré de Louis XI en terre liégeoise. La confiance dont il jouit auprès du souverain français constitue certainement un appui non négligeable à son pouvoir.

Au mois d'octobre 1466, des négociations en vue de la conclusion d'une paix définitive avaient repris entre des délégués liégeois et Philippe le Bon. Le 31 mars 1467, celui-ci met fin aux pourparlers, sans qu'aucun accord ne soit intervenu. Immédiatement, c'est le déclenchement des hostilités entre les villes liégeoises et Huy, la ville où réside l'évêque. Le 31 août à la suite de l'attaque de la place liégeoise de Haneffe par les milices hutoises, les métiers liégeois et lossains s'assemblent et partent assiéger Huy. Le 5 septembre, ils sont sous les murs de la citadelle. Dans la nuit du 16 au 17 septembre, ils donnent l'assaut. Après deux jours de pillage, les Liégeois laissent la ville conquise aux mains de Raes de Heers et de son épouse Pentecôte de Grevenbroeck, et regagnent la

cité. Cependant, Charles le Téméraire n'entend pas laisser cette attaque impunie. Le 8 octobre, son armée s'ébranle en direction de Liège. Le 28 octobre, les Liégeois sont défaits dans la plaine de Brusthem. Fastré Baré Surllet se trouve parmi les morts. Quant à Raes de Heers, il s'est enfui du champ de bataille dès qu'il a compris à quel désastre l'armée liégeoise courait. Le lendemain, à son retour à Liège, il parvient encore à convaincre ses compatriotes de poursuivre la lutte et entreprend d'organiser la défense de la ville. Entretemps, Charles le Téméraire, qui a repris sa marche sur Liège, reçoit la soumission des villes lossaines les unes après les autres. Raes de Heers n'échappe pas à sa vengeance. Le 2 novembre, le château de Heers est incendié. Le 8 novembre, après la reddition de Hasselt, le Pays de Looz conclut une paix séparée. Un des articles de ce traité concerne la confiscation des biens du tribunal, qui sont situés en terre lossaine. Ruiné, Raes se résout à déposer les armes. Dans le même temps, les Liégeois désormais seuls en guerre entament des négociations de paix. Cependant, dans la nuit du 10 au 11 novembre, les opposants tentent une ultime sortie contre l'armée bourguignonne qui stationne maintenant aux portes de Liège. Ce coup de main échoue. Raes et ses partisans quittent la cité. Le 11 novembre, les Liégeois se rendirent à Charles le Téméraire. Le 26 novembre, il promulgua sa sentence contre la cité. Comme tous les autres fugitifs, Raes de Heers fut banni de l'ensemble des territoires bourguignons. Ses biens échurent à Gui de Humbercourt, le lieutenant du Téméraire au pays de Liège. Tandis que le duc de Bourgogne et l'évêque de Liège se lançaient dans d'infructueuses recherches contre lui, Raes de Heers trouvait refuge à la cour de Louis XI. Il vécut là avec sa famille, jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, comme l'attestent les comptes royaux des années 1468 à 1477. Au contraire de Pentecôte de Grevenbroeck, présente à Liège en septembre et octobre 1468, Raes de Heers semble s'être tenu à l'écart des tragiques événements qui ont abouti au sac de la cité par les armées françaises et bourguignonnes.

Cependant, durant son exil, Raes ne s'est pas abstenu de toute activité politique et n'a pas renoncé à sa lutte contre Charles le Téméraire. En mars 1471, lors de l'invasion du Hainaut, il dirige un contingent d'exilés liégeois, dans l'armée de Louis XI. Quatre ans plus tard, dans une lettre du 30 avril 1475, Charles le Téméraire signale sa présence au Luxembourg. Raes, qui est suivi de *plusieurs banniz et fugitifz des pais de Liège de Loz*, est venu en renfort à Guillaume de la Marck, qui se rebelle contre le duc. Après la mort de Charles le Téméraire, Raes de Heers négocia avec Louis de Bourbon son retour au pays, ainsi que celui des autres exilés. Le 8 mai, il fit sa soumission à l'évêque et fut autorisé à revenir à Liège. Le 15 mai, ce fut le prélat lui-même qui l'accueillit à Liège.

Toutefois, Raes de Heers ne survécut que peu de temps à son retour. Il mourut à Liège le 25 octobre 1477, après avoir désigné son fils Dieudonné comme nouveau seigneur de Heers.

Adrien d'Oudenbosch, *Chronique*, éd. C. de Borman, Liège, 1902 (*Société des Bibliophiles Liégeois*). — Jean de Looz, *Chronicon rerum gestarum ab anno MCCCCLV ad annum MCIV*, éd. P.F.X. de Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes, 1455-1505*, Bruxelles, 1844 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4°*). — Jean de Haynin, *Mémoires*, éd. D.D. Brouwers, 2 vol., Liège, 1905-1906 (*Société des Bibliophiles Liégeois*). — Philippe de Comynnes, *Mémoires*, éd. J. Calmette, t. 1, (1464-1474), Paris, 1924 (*Société de l'Histoire de France*). — Gilles Jamsin, *Chronique (1468-1492)*, éd. J. de Chestret de Hanefte, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> série, t. 9, n° 4, 1899, p. 597-610. — Jean de Stavelot, *Chronique*, éd. A. Borgnet, Bruxelles, 1861 et *Table analytique des matières...* par St. Bormans, Bruxelles, 1887 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4°*). — Henri de Merica, *De Cladibus Leodiensium*, éd. S. Balau, *Chroniques Liégeoises*, t. 1, Bruxelles, 1913 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4°*). — Suffridus Petri, *Gesta pontificum Leodiensium a Johanne a Bavaria usque ad Erardum a Marcka*, éd. J. Chapeville, *Qui Gesta pontificum Leodiensium*, t. 3, Liège, 1616. — E. Fairon, *Régestes de la Cité de Liège*, t. 4, Liège, 1939 (*Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège*). — L.P. Gachard, *Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1834. — S. Bormans, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 1<sup>re</sup> série, (974-1505), Bruxelles,

1878. — C. Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. 2, Bruxelles, 1874 (Commission royale d'Histoire, Collection in-4°). — F. Straven, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint-Trond*, t. 1, Saint-Trond, 1886. — J. Diegerick, *Documents concernant la bataille de Brusthem et la reddition des villes de Saint-Trond, Tongres et Liège (1467)*, dans *Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. 5, 1861, p. 357-371. — K. Bittmann, *Zwei Briefe zur Geschichte Lüttichs und der Auseinandersetzung zwischen Frankreich und Burgund von 1467*, dans *Schweizer Beiträge zur allgemeinen Geschichte*, t. 7, 1949, p. 140-152. — A. Krieger, *Die Markgrafen Marcus und Karl von Baden in Lüttich 1465*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F., t. 28, Heidelberg, 1913, p. 464-478. — W. Stein, *Hansisches Urkundenbuch*, t. 9 et 10, Leipzig, 1903 et 1907. — *Recueil de choses advenues du temps et gouvernement de feu Charles duc de Bourgogne... esant le seigneur du Fay, gouverneur au pays de Luxembourg*, dans *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg*, t. 3, Année 1847, Luxembourg, 1848, p. 85-153. — C. de Borman, *Chronologie historique des seigneurs de Heers*, dans *Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. 4, 1859, p. 24-34. — C. de Borman, *Notice historique sur la seigneurie de Heers*, dans *le Beffroi. Art, héraldique, archéologie*, t. 1, Bruges, 1863, p. 23-60 et 85-104. — G. Xhayet, *Raes de Heers, un condottiere liégeois du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Le Moyen Age*, t. 93, 1987, p. 409-442. — W. Paravicini, *Rasse de la Rivière, Antoine de Palant et la place de Montjoie*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 15, 1974, p. 127-139. — L. Naveau de Marteau, *La famille des Surlat*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 45, 1920, p. 15-60. — G. Kurth, *La Cité de Liège au Moyen Age*, t. 3, Liège, 1910. — P. Harsin, *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège (1477-1795)*, t. 1, *La principauté de Liège à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Hornes (1477-1505)*, Liège, 1957. — J. Lejeune, *La principauté de Liège de 1390 à 1492*, dans *Problématique de l'histoire liégeoise. Actes du Colloque*, Liège, 1981, p. 135-171. — J. Lejeune, *Introduction du catalogue de l'exposition Liège et Bourgogne*, Liège, 1968. — C. Gaier, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et le comté de Loos au Moyen Age*, Bruxelles, 1968 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires in-8°, t. 59, fasc. 3). — C. Gaier, *Les Grandes batailles de l'histoire liégeoise au Moyen Age*, Liège, 1980. — J. Dabin, *La politique française à Liège au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 43, 1913, p. 99-190. — P. Harsin, *Liège entre France et Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Liège et Bourgogne. Actes du Colloque*, Paris, 1972, p. 193-256 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Let-

tres de l'Université de Liège, fasc. 203). — J.-L. Kupper, *Marc de Bade au pays de Liège 1465*, dans *Liège et Bourgogne*, p. 55-80. — J. Ceysens, *Les premières hostilités entre les Liégeois et les ducs de Bourgogne en 1465. La destruction de Dalhem*, dans *Leodium*, t. 15, 1922, p. 84-94. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois 1364-1477*, nouvelle édition avec notes de L.P. Gachard, t. 2, (1438-1477), Bruxelles, 1838. — R. Vaughan, *Philip the Good. The apogee of Burgundy*, Londres, 1970. — R. Vaughan, *Charles the Bold*, Londres, 1979. — W. Paravicini, *Gui de Brimeu, der Burgundische Staat und seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen*, Bonn, 1975 (Pariser Historische Studien, 12). — H. Vandenberg, *Recueil d'épithètes*, édition et annotations L. Naveau de Marteau et A. Pouillet, 2 vol., Liège, 1925-1928 (Société des Bibliophiles liégeois). — A. Leroy, *Heers (Raes de)*, dans *Biographie Nationale*, t. 8, Bruxelles, 1884-1885, col. 837-840.

Geneviève Xhayet

de HERZELLES, *Ambroise-Joseph*, marquis, surintendant général des Finances du gouvernement des Pays-Bas, né à Fauquez (Ittre) le 14 février 1680, y décédé le 4 août 1759.

Issu d'une ancienne famille de la noblesse chapitrale dont les membres se sont partagés entre le métier des armes et l'exercice d'importantes fonctions civiles et ecclésiastiques, neveu de Guillaume-Philippe de Herzelles, chancelier de Brabant, Ambroise-Joseph de Herzelles est le second fils de Jean-Baptiste de Herzelles, capitaine de dragons au service du Roi d'Espagne, et d'Anne-Marie van Couwenhoven. Il a été baptisé à Fauquez le 26 septembre 1685, à l'âge de cinq ans, en même temps que son frère cadet, Chrétien-Joseph. En 1698, il s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain, au collège Winckelius, titré de «*perillustri dominus baro de Herzelle, bruxellensis*». Nanti de son diplôme de licencié en droit, il n'en prend pas moins du service dans l'armée et s'engage dans les gardes wallonnes du roi Philippe V; il participe à des campagnes dans le sud de l'Espagne et au Portugal. Revenu au pays en 1705, il assiste régulièrement aux assemblées des Etats de Brabant comme député noble. En juillet 1736, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, l'intègre dans la magistrature gouvernementale en lui

confiant d'emblée un poste de toute première importance, celui de surintendant général des Finances et des Domaines, qui en fait le chef du Conseil des Finances, non sans susciter certaines difficultés parmi le personnel supérieur de ce corps. Ainsi à l'âge de cinquante-six ans, sans aucun passé administratif ni d'autre expérience financière que celle venue de la gestion de sa fortune personnelle, Ambroise de Herzelles se voit chargé d'exercer la haute main sur la gestion des domaines et des ressources de l'Etat et sur le développement de sa politique économique. Ses débuts sont valables, comme en témoigne un rapport du Ministre plénipotentiaire comte de Harrach, de septembre 1739, qui le présente comme s'acquittant de ses fonctions « avec droiture et une attention qui répond à ce que le public attend de lui » et il est entouré d'excellents collaborateurs, tel André Capon, conseiller au Conseil des Finances. Mais, dès février 1743, on a déjà déchanté et un mémoire anonyme établi à l'intention de Charles de Lorraine le qualifie « d'homme d'esprit et d'honneur, mais sans grande application et qui ne peut guère donner de lumières », dont la santé s'altère et à maintenir en place « faute de mieux ». Marie-Thérèse décide alors de lui adjoindre un suppléant en la personne du conseiller des Finances Jean-Baptiste Cordeys et, en 1753, elle crée un poste de président et trésorier général des Finances en faveur du jeune Patrice-François de Neny déjà considéré alors « comme un esprit vif et brillant ». Ambroise de Herzelles est maintenu en place, avec l'entière confiance de ses gages, et c'est là une attention toute spéciale de l'Impératrice qui durera jusqu'à sa mort survenue le 4 août 1759. La charge de surintendant général des Finances et des Domaines est alors supprimée et ses attributions passent au trésorier général Denis-Benoît baron de Cazier.

Ambroise-Joseph de Herzelles a mené une vie privée mouvementée. Il a eu une aventure de jeunesse avec une certaine Anne-Charlotte de Saint-Amand rencontrée en Gueldre où il était en garnison, qui l'a suivi en Espagne où il la faisait passer pour sa femme, lui a donné deux fils nés en 1703 et 1704 — sa seule descen-

dance — et à qui il a fait des promesses de mariage qu'il n'a pas pu honorer, ayant épousé en secret le 20 décembre 1706 à Malines, dans la chapelle de l'archevêché, une mystérieuse Marie-Catherine-Vincent princesse d'Autriche. Cette circonstance a été dévoilée lors du procès intenté à Ambroise de Herzelles par Anne-Charlotte de Saint-Amand devant l'Officialité de Brabant pour obtenir réparation de l'outrage subi et elle a été évoquée également lors de la légitimation de ses deux fils, Louis-Antoine et Charles-Ferdinand de Herzelles, accordée par Marie-Thérèse le 12 mai 1755. En août 1722, Ambroise de Herzelles conclut une deuxième union avec Marie-Claire de Croy, fille de Ferdinand, duc d'Havré et de Croy, et de Marie-Joseph de Hallewyn. Devenu veuf, il se marie une troisième fois avec Christine-Philippine de Trazegnies, née le 19 décembre 1728, donc de quarante-huit ans sa cadette, fille de Philippe-Ignace de Trazegnies et de Marie-Eléonore de Bode. Celle-ci va survivre de longues années à son mari, occuper des fonctions importantes à la Cour de Vienne et figurer dans l'intimité impériale; retirée à Namur à l'abbaye de la Paix-Notre-Dame, elle est la première personne que Joseph II est venu saluer lors de son passage par cette ville en 1782.

Ambroise de Herzelles a tenu une place considérable dans la haute société de son temps en raison de sa famille, de ses fonctions et de ses relations mondaines. Il a vécu en grand seigneur, menant un train fastueux dont ses archives nous livrent tous les détails, entre son hôtel à Bruxelles, l'hôtel Salazar rue des Sols, et son château de Fauquez, un des plus prestigieux du Brabant, dont on conserve des plans et des gravures, qui a été démantelé au début du XIX<sup>e</sup> siècle et dont les restes ont été engloutis lors de l'élargissement du canal de Charleroi à Bruxelles. C'est une personnalité caractéristique de son époque et qui témoigne de la participation encore active de la haute noblesse au gouvernement des Pays-Bas au début du règne de Marie-Thérèse.

Archives de l'Etat à Namur : Fonds de Corroy-le-Château, n° 440-502.



E. Nève de Mervergnies, *Le marquis Ambroise-Joseph de Herzelles. Esquisse biographique et recherches sur le train de vie d'un grand seigneur*, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, mémoire de licence inédit, 1978-1979. — O. de Trazegnies et d'Ittre, *La marquise de Herzelles, une amie de Marie-Thérèse et de Joseph II*, dans *l'Eventail*, 1971, n° 4, 4 bis et 5. — J. Lefèvre, *Documents sur le personnel supérieur des Conseils collatéraux du gouvernement des Pays-Bas pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles 1941 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-8°*). — C. Stroobant, *Notice historique et généalogique sur les seigneurs de Faucuwez et Ittre, Samme et Sart*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. 4, 1847, p. 435-459. — J. Le Roy, *Le Grand Théâtre profane du duché de Brabant*, La Haye, 1730, gravure B. 24 : *Castellum de Fauquez*.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

de JACQUIER de ROSÉE, Antoine-Laurent, baron, maître de forges et de cuivreries, né à Châlons-sur-Marne le 25 mars 1747, décédé à Anthée le 29 septembre 1826.

Fils aîné de Laurent-Pierre-Antoine baron de Rosée, maître de forges, seigneur de Fontaine, du ban d'Anthée, de Flavion, de Gochenée et pair de Hierges, et de Louise-Françoise de Pinteville de Moncetz appartenant à une famille de la noblesse champenoise, Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée appartient à la noblesse d'industrie qui a œuvré durant des générations au développement économique de nos régions. Arrière-petit-fils de Laurent Jacquier (cf. p. 191), fondateur des entreprises familiales dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise et liégeoise, il va développer et diversifier ces exploitations en s'adaptant aux transformations structurelles et politiques liées à l'effondrement de l'Ancien Régime, à la Révolution, à l'Empire, à la constitution du Royaume des Pays-Bas.

A la mort de son père, survenue le 19 décembre 1764, Antoine-Laurent bénéficie des fidéicommissés constitués sur les biens féodaux et prend la direction des « usines » consistant en un fourneau à Saint-Aubin, au pays de Liège, en forges et maka à Lagnelée, Bonsin, Anthée et Ermeton-sur-Biert, dans le comté de Namur, ateliers complémentaires où s'effectuent les

opérations successives de fonte, de fenderie, de laminage du fer. Il va s'adonner, conjointement, à la métallurgie du cuivre qui prend un nouvel essor dans le Namurois suite aux dispositions prises par Marie-Thérèse, le 16 octobre 1761, accordant d'appréciables exemptions fiscales aux fondeurs et batteurs de cuivre. Le 15 mai 1783, il obtient des archiducs Albert et Marie-Christine un octroi pour établir une fonderie et une batterie de cuivre près de son château d'Anthée en utilisant le coup d'eau qui alimente ses forges; le 16 janvier 1787, il obtient de Louis XVI la permission d'établir une fonderie, une batterie et une tréfilerie de cuivre à Landrichamps, entre Givet et Fromelonne, dans le Hainaut français, à quelque distance à peine d'Anthée, restant ici fidèle à une pratique coutumière aux industriels d'Ancien Régime de s'établir de part et d'autre des frontières politiques afin d'échapper aux entraves de la législation douanière.

Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée subit dans ses entreprises le contrecoup des événements révolutionnaires; en 1794, lors de la seconde invasion française des Pays-Bas, il est soumis à de lourdes réquisitions, éprouve des difficultés d'approvisionnement et est un moment contraint de laisser éteindre son fourneau de Saint-Aubin. Mais il apparaît surtout comme décidé à poursuivre son activité et semble accorder la priorité au développement de sa cuivrerie de Landrichamps. Dès 1795 il représente aux autorités combien cette manufacture, une des premières du genre en France, peut être utile à la République, qu'on y adopte des techniques de pointe venues d'Angleterre, qu'on y fabrique notamment des planches laminées propres au carénage des navires. Il prend la tête des maîtres de forges du département de Sambre-et-Meuse pour effectuer des démarches auprès du gouvernement afin d'adapter la législation nouvelle en matière de concession minière, pouvoir se procurer des matières premières, bénéficier d'allègements fiscaux. L'évolution ultérieure du système lui est favorable et le blocus continental, amenant un développement des industries nationales pour compenser les importations anglaises frappées d'interdit, a été pour

ses entreprises un puissant aiguillon. Sa correspondance commerciale, un des fleurons de ses archives, est particulièrement suggestive à cet égard, témoigne de ses relations avec des industriels, des commerçants, des hommes d'affaires français, hollandais, allemands, suédois, russes et cette expansion va se maintenir après la chute de Napoléon grâce à la politique économique largement ouverte du Roi des Pays-Bas.

Homme d'affaires entreprenant, avisé, compétent, Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée n'en est pas moins un grand seigneur dont il exerce les prérogatives jusqu'à la chute de l'Ancien Régime. Il rentre alors dans le rang, se prénomme le «citoyen Jacquier» mais a échappé comme les membres de la noblesse des Pays-Bas aux excès et aux violences de la Terreur qui coïncide avec la seconde restauration autrichienne. S'il perd ses droits seigneuriaux par suite de l'application aux pays conquis par les armées de la République du système de droit public né de la Révolution, il n'en demeure pas moins le châtelain d'Anthée qui profite de la nationalisation des biens du clergé pour augmenter considérablement ses propriétés foncières. Dès les débuts du Consulat il retrouve ses prérogatives nobiliaires, son titre de baron, et il s'engage dans la vie politique largement ouverte à l'aristocratie. Le 9 thermidor an XI (28 juillet 1803) il est élu membre du corps législatif à titre de représentant du département de Sambre-et-Meuse. Il poursuivra cette activité au-delà de l'Empire ; sous le régime hollandais il fait partie de l'Ordre Equestre rassemblant les membres de la noblesse, fait de droit partie des Etats provinciaux de la province de Namur et participe régulièrement aux assemblées jusqu'à la fin de la session de 1825 qui précède de quelques mois son décès.

Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée s'est marié deux fois. Le 28 octobre 1766 il épouse sa cousine germaine, Emilie-Adeline de Beaufort, fille d'Hilarion, comte de Beaufort, seigneur de Celles-lez-Dinant et d'Isabelle-Thérèse de Jacquier de Rosée, qui décède le 28 mars 1787 ; en octobre 1788, il se remarie à Amiens avec Elisabeth d'Incourt de Frechen-court, fille d'un officier au service du Roi de

France, et de Marie-Françoise Pommier de Rougement, qui lui survivra jusqu'au 29 novembre 1833. Il a eu six enfants de son premier mariage et un fils du second. Cette situation familiale a créé de grandes difficultés lors du partage de sa succession, suite aux fidéicommis antérieurs, aux régimes de communautés, aux impératifs liés à la gestion de biens et d'exploitations industrielles demeurés indivis et d'une manière générale aux incompatibilités entre l'application du droit successoral défini dans le Code Napoléon et les coutumes traditionnelles. Ces difficultés ont valu la constitution de volumineux dossiers, comportant notamment des avis rendus par les meilleurs juristes de l'époque, qui sont particulièrement révélateurs de l'état de la fortune d'Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée et de l'impact de la législation nouvelle sur des obligations de droit privé sous-crites sous l'Ancien Régime.

Les exploitations industrielles d'Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée ont été reprises par son fils aîné, Stanislas, mais ses entreprises métallurgiques vont subir le sort de la plupart des «usines» de l'Entre-Sambre-et-Meuse qui vont être vaincues par la Révolution industrielle. La famille de Jacquier de Rosée a toutefois pu conserver une tréfilerie de cuivre à Moulins qui s'est maintenue en activité bien au-delà de la seconde guerre mondiale.

Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée est une personnalité représentative d'une époque exceptionnellement troublée. C'est un grand seigneur d'Ancien Régime, un notable de la République, un riche châtelain sous l'Empire, un membre influent de la noblesse du Royaume des Pays-Bas. C'est aussi un habile homme d'affaires, parfait connaisseur des techniques appliquées dans la métallurgie du fer et du cuivre, sensible aux innovations venues d'Angleterre et qui n'en dédaigne pas pour autant les questions agricoles soulevées par la mise en culture de ses propriétés rurales. Il ne semble pourtant pas avoir suivi les essais faits en son temps en vue de substituer la houille au charbon de bois pour la fonte du minerai de fer, ni les expériences de cokéfaction tentées avec succès dans les bassins houillers durant les dernières années du

XVIII<sup>e</sup> siècle. Les riches archives familiales qu'il nous a laissées, conservées aux Archives de l'Etat à Namur, sont susceptibles de l'approcher de très près et permettraient de rédiger sur lui une monographie qui constituerait une étude particulièrement révélatrice des structures politiques, économiques et sociales de nos régions à une époque de profondes mutations.

Archives de l'Etat à Namur, Fonds de Jacquier de Rosée, n<sup>os</sup> 78-108, 363-426, 473-476, 1004, 1006; Fonds du département de Sambre et Meuse, n<sup>o</sup> 159; Fonds du Régime hollandais, n<sup>o</sup> 12; *Bulletin des Lois de l'an XI*.

G. Hansotte, *La métallurgie et le commerce du fer dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1980 (*Histoire quantitative et développement de la Belgique*, t. 2, vol. 3). — Ph. Moureaux, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1974 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4<sup>o</sup>*). — C. Douxchamps-Lefèvre, *Les premiers essais de fabrication du coke dans les charbonnages du Nord de la France et du pays de Charleroi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue du Nord*, t. 50, Lille, 1968, p. 25-34. — A.M. Damain, *La métallurgie dans le Namurois, 1764-1814*, Université catholique de Louvain, 1967, mémoire de licence inédit.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

de JAEGHER, *Edouard*, Joseph, Donatien, fonctionnaire, diplomate et parlementaire libéral, né à Gand le 25 juillet 1806, décédé à Uccle le 6 mars 1893.

Fonctionnaire, il est successivement commissaire d'arrondissement à Eeklo du 31 octobre 1830 au 30 avril 1832; à Audenarde, du 30 avril 1832 au 3 janvier 1839, où il remplace Camille Desmet, destitué le 21 mars 1832, par le Gouvernement de Muelenaere, dans lequel le portefeuille de l'Intérieur était détenu par de Theux, pour avoir essayé de truquer l'élection de deux échevins de la commune d'Ename; à Mons du 3 janvier 1839 au 21 juin de la même année et gouverneur de la province de Flandre orientale, du 1<sup>er</sup> septembre 1848 au 11 octobre 1871, où il succède, après un intérim de son

futur beau-père, A. de Cock de Meulemeester (il se mariera en 1850), à Léandre Desmazières qui, occupant ce poste depuis le 12 mai 1843, avait été «mis à la retraite», en fait, destitué par le Gouvernement Rogier. Il démissionnera le 11 octobre 1871 et sera admis à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Fonctionnaire politique peu interventionniste lorsqu'il était commissaire d'arrondissement, il est beaucoup plus entreprenant sous Rogier, grand ordonnateur du rôle politique des fonctionnaires provinciaux. Il cherche des candidats, en 1851, notamment, qui voteraient la loi sur les successions en ligne directe (il propose son propre beau-père) et, en 1857, dès qu'il a connaissance de la dissolution du parlement. En 1852, il engage le bourgmestre d'Eeklo à provoquer des réunions électorales préparatoires. A l'instar de ses collègues, il fait des rapports écrits ou verbaux (ces derniers, via ses commissaires d'arrondissement) avant et après le scrutin, dans lesquels il relate l'état d'esprit de la province qu'il administre et des fonctionnaires sous ses ordres.

Diplomate, sous le Gouvernement hollandais, en 1825, il est attaché à la mission extraordinaire aux Indes orientales néerlandaises du vicomte du Bus de Gisignies; sous le régime belge, le 24 mai 1839, il est nommé chargé d'affaires près la Cour impériale de Brésil (nomination qui devait rester secrète), le 11 mai 1840, il est envoyé extraordinaire au couronnement de l'empereur brésilien, Pedro II; le 20 février 1844, il quitte le Brésil pour la Cour de Suède et de Norvège auprès de laquelle il est chargé d'affaires et, enfin, le 12 novembre 1847, il est ministre résident à Madrid où sa connaissance de l'industrie linière et des intérêts matériels belges le désigne pour ce poste qu'il ne rejoindra qu'en juin 1848, pressé par le ministre des Affaires étrangères, d'Hoffschmidt, qui voyait, dans le rapprochement hispano-prussien, la possibilité de négociations commerciales auxquelles la Belgique se devait d'être présente.

En fait, il n'a été convoqué pour recevoir les ordres de Léopold I<sup>er</sup> qu'au début juin. A peine en poste, il se plaindra de la pénible situation

financière qui lui est faite. Dès le mois d'août, il est choisi comme gouverneur de la Flandre orientale où le cabinet compte sur son « concours actif et sympathique ».

Parlementaire, il est mandaté par Audenarde du 9 juin 1835 au 11 juin 1839; ses interventions ne sont jamais très importantes, sauf en mai 1837 lorsque Dumortier présente une proposition de loi tendant à établir une incompatibilité pour les gouverneurs et commissaires d'arrondissement élus par un district de la province où ils exercent leurs fonctions et, en 1839, où, pénétré des sacrifices imposés, il vote le traité des XXIV Articles, convaincu qu'ainsi, il contribue au bonheur de la Belgique. Il est rapporteur de divers projets de lois : sur la répression de la fraude des céréales, particulièrement dans le Limbourg (1836), sur la séparation du hameau de Tremelo de la commune de Werchter, sur la délimitation des communes de Chimay, Bailleux, Bourlers, Forges, Seloignes, Momignies et Beauwelz, sur la création d'un service de santé à l'armée (1837), sur la taxe sur les barrières et du budget des Affaires étrangères (1838). Il s'intéresse aux prisonniers condamnés libérés, à la mendicité, à la compétence en matière civile et à l'armée.

*Iconographie* : un portrait mi-corps le représentant comme « membre de la Chambre des Représentants, élu par le district d'Audenarde », Litho. d'après Baugniet inv. — Lith. Roy., Bruxelles (1836), au Cabinet des Estampes du Musée de l'Armée à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers Rogier n<sup>os</sup> 363-384. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Dossier de Jaegher n<sup>o</sup> 153 Pers. — Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, fonds 1830-1839 n<sup>o</sup> XXXIV.

*Journal de Bruxelles*, juin 1848. — P. Roger, *Biographie générale des Belges morts ou vivants*, Bruxelles, 1849, p. 113a. — A. Scheler, *Statistique personnelle des ministères et des corps législatifs constitués en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1857, p. 171. — *Livre d'Or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, t. 1, Bruxelles, 1858, p. 299. — A. Scheler, *Annuaire statistique et historique belge*, Bruxelles-Leipzig-Gand, 1862, p. 286. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de Belgique de 1831 à 1880*, t. 1, Bruxelles, 1878-1880. — A. d'Hoffschmidt, *1830-1880 : la représentation nationale en Belgique*, Arlon, 1880, p. 121. —

Th. Luyckx : *Cijnskiezers onder Franse politieke druk : de Kamerverkiezingen van 8.6.1852*, dans *Standen en Landen*, t. 41, Louvain, 1966, p. 57-101. — H. Balthazar, *Strukturen en mutaties bij het politieke personeel. Een studie over het sociaal wisselingsproces te Gent in de vormingsjaren van de Hedendaagse Tijd (1780-1850)*, Rijksuniversiteit Gent, Faculté der Letteren en Wijsbegeerte, Geschiedenis, 1969-1970, thèse de doctorat dactylographiée, t. 2, p. 526; t. 3, p. 97. — M.-A. Paridaens, *Le rôle politique des gouverneurs de province et commissaires d'arrondissement (1830-1878)*, Université libre de Bruxelles, mémoire de licence, Faculté de Philosophie et Lettres, 1974-1975, t. 2, *passim*. — M.-A. Paridaens, *Le rôle politique des gouverneurs de province et des commissaires d'arrondissement sous les libéraux et les catholiques (1847-1878)*, dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. 10, 1979, p. 371-416.

Marie-Anne Paridaens

DE JONGHE, *Edouard*, haut fonctionnaire, professeur d'université, ethnologue, né à Grimminge le 4 septembre 1878, décédé à Schaerbeek le 8 janvier 1950.

A l'Université de Louvain, Edouard De Jonghe obtint le grade de docteur en philosophie et lettres (philologie classique) en 1902 et celui, complémentaire, de docteur en histoire en 1903. Il fut lauréat au concours universitaire et au concours pour les bourses de voyage en 1903-1904. Cela lui permet de fréquenter en 1904 les cours de la Sorbonne, du Collège de France, de l'École du Louvre et de l'École pratique des Hautes Etudes de Paris. Il fréquenta également pendant trois semestres les cours de l'Université de Berlin et travailla au Musée d'Ethnographie de cette ville.

Il put ensuite développer sa formation ethnographique au sein du Bureau International d'Ethnographie que Cyrille Van Overbergh, directeur général de l'Enseignement supérieur, avait créé pour réaliser l'un des vœux du Congrès International de Mons de 1905. Sur la recommandation du ministre Jules Renkin, Van Overbergh fit appel à De Jonghe, en mai 1906, pour organiser et diriger ce Bureau. De Jonghe s'acquitta brillamment de cette tâche. Les travaux du Bureau, qui recueillit et classa systéma-

tiquement les données ethnographiques sur les peuples d'Afrique centrale, donnèrent lieu à la publication de douze monographies descriptives qui établirent la réputation de cet organisme. De Jonghe signa lui-même, en collaboration avec C. Van Overbergh, les *Monographies ethnographiques* consacrées aux *Bangala* et aux *Mayombe*, publiées toutes deux chez Dewit à Bruxelles en 1907, et celle relative aux *Mangbetu*, parue chez le même éditeur en 1908. Après la première guerre mondiale, la documentation réunie pour ces publications sous la direction de De Jonghe fut transférée au Musée du Congo belge à Tervuren; De Jonghe devint membre de la Commission d'Administration du nouveau Bureau d'Ethnographie. Plus tard, il présiderait les Commissions de Surveillance du Musée du Congo belge et du Laboratoire de Recherches chimiques et onialogiques (analyses du sol) à Tervuren.

En 1908, De Jonghe quitta le Bureau International d'Ethnographie pour effectuer, à la demande du ministre Renkin, certaines recherches en rapport avec la reprise du Congo par la Belgique. Engagé dès le mois d'août 1908 par l'Administration centrale de l'Etat indépendant du Congo, il fut ensuite nommé sous-chef de bureau, le 4 novembre 1908, au ministère des Colonies nouvellement créé. De Jonghe fut aussitôt attaché au Cabinet du Ministre et remplit la fonction de secrétaire particulier de Renkin, qu'il accompagna au Congo en 1909, durant son voyage d'inspection. Ce fut son premier contact direct avec le Congo belge. De Jonghe y retourna d'août à décembre 1924, pour une mission d'inspection de l'enseignement dont il s'occupait alors. Ces deux voyages au Congo ne semblent guère l'avoir marqué, car il n'y fait aucune allusion dans ses très nombreuses publications.

Après la première guerre mondiale, lorsque Louis Franck succéda à Renkin comme ministre des Colonies, De Jonghe réintégra les cadres de l'administration. Il continua à gravir les échelons de la hiérarchie administrative pour devenir directeur en 1919, puis en 1928, directeur général de l'importante deuxième direction générale qui avait dans ses attributions les affai-

res indigènes, les cultes, l'enseignement et l'hygiène. Il allait occuper cette fonction jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Fonctionnaire infatigable, De Jonghe s'occupa principalement de l'organisation de l'enseignement au Congo belge, de l'aide aux missions et de la politique indigène. Toute son œuvre fut guidée par un principe essentiel : De Jonghe était profondément et sincèrement pénétré de la mission civilisatrice de la Belgique au Congo.

En 1921, il définissait la colonisation « non seulement comme la mainmise économique et politique d'un pays à organisation politique et technique supérieure sur un pays dont les habitants n'ont pas mis suffisamment en valeur les richesses naturelles, mais comme le rayonnement de la civilisation intellectuelle et morale de quelques peuples privilégiés, dits colonisateurs », ainsi qu'il l'écrivit dans la revue *Congo* (*A propos de la politique indigène. Le respect de la coutume*, 1, p. 748-767). Il prônait le respect des coutumes dont il considérait qu'elles n'entravaient pas l'action civilisatrice, et la suppression progressive d'autres coutumes, telles l'esclavage domestique, la polygamie, la propriété collective du sol et celles à caractère cruel. C'est en ce sens qu'il dirigea la politique indigène menée durant l'entre-deux-guerres. Il ne considérait cependant pas le respect des coutumes comme un but en soi. Celui-ci était subordonné au principe de l'action civilisatrice qui poursuivait l'amélioration des conditions de vie matérielles et morales des colonisés. De Jonghe conserva jusqu'à la fin de sa vie cet idéal élevé mais européocentrique de la colonisation, qu'il défendait encore en 1947 dans un article intitulé *Contre le colonialisme pour la colonisation*, dans le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, 1947, p. 727-731.

L'instruction publique constituait un moyen fondamental de cette action civilisatrice. De Jonghe se rendit rapidement compte qu'il fallait élaborer un programme scolaire pour le Congo belge, étudier les questions de subvention et d'inspection des écoles et choisir les langues d'enseignement. Lorsqu'en 1922, le ministre des Colonies Louis Franck mit sur pied une

commission qui devait étudier la politique scolaire du Congo belge, De Jonghe participa très activement à ses travaux.

La Commission définit les principes qui devaient inspirer l'organisation de l'enseignement dans la colonie belge. De Jonghe les rappela dans le rapport qu'il présenta en mai 1931 à la XXI<sup>e</sup> session de l'Institut Colonial International à Paris (*L'enseignement des indigènes au Congo belge*, Bruxelles, Dewarichet, 1931, in-8°, 135 pages). Le programme scolaire devait être adapté au milieu africain et non calqué sur les programmes européens. L'accent devait être mis sur l'éducation, la formation du caractère et de la volonté, par une bonne discipline morale. Dans ce but, la morale chrétienne, appelée à se substituer lentement et progressivement aux règles coutumières, devait figurer en tête du programme. Afin d'éviter qu'une instruction purement livresque et littéraire ne détournât les Africains des travaux manuels, ceux-ci — en particulier les travaux agricoles — devaient être également imposés.

L'enseignement devait être dispensé en langue indigène. Seuls les Africains appelés à devenir les auxiliaires des Européens devaient apprendre le français. De Jonghe s'attacha beaucoup à cette question. Il voulait éviter l'usage d'autres langues européennes que celles de la Belgique, ce qui eût pu favoriser l'épanouissement d'influences étrangères au Congo, au détriment de la formation d'un esprit national belge. Quant aux langues africaines de la colonie, leur diversité constituait une difficulté supplémentaire pour l'extension de l'instruction publique. Aussi De Jonghe souhaitait-il la prééminence de l'une d'elles, qui serait devenue le véhicule de la culture congolaise; il exprima sa préférence pour le Tshiluba dans la revue *Congo (Vers une langue nationale congolaise)*, 1935, p. 340-351). Cette vision quelque peu théorique du problème linguistique au Congo belge peut donner à penser que ce brillant fonctionnaire était, en certaines matières, assez éloigné des réalités africaines.

Les missions religieuses belges disposaient déjà au Congo d'un réseau d'écoles très étendu et pouvaient influencer les Congolais dans le

sens de la morale chrétienne et du patriotisme belge. Aussi la Commission estima-t-elle qu'il fallait favoriser les œuvres scolaires des missions belges par un système de subsides et d'avantages divers, de manière à atteindre de façon peu coûteuse — c'était là un critère essentiel — la grande masse des Africains.

La Commission recommanda aussi la création d'écoles normales destinées à former des instituteurs africains et d'écoles pour filles.

L'œuvre essentielle de De Jonghe au ministère des Colonies fut de réaliser dans les années 1922 à 1926 la réforme scolaire du Congo belge, selon les directives données par la Commission. Il mit sur pied l'enseignement libre subsidié, avec le concours des missions nationales. La collaboration étroite entre le pouvoir civil du Congo belge et les missions belges fut concrétisée par des conventions d'une durée de vingt ans. Le régime scolaire de la colonie comportait dès lors trois catégories d'écoles. Les écoles officielles, peu nombreuses, étaient créées par le Gouvernement qui en assumait toutes les charges; l'enseignement en était confié à certaines congrégations belges. Les écoles libres subsidiées, les plus nombreuses, fondées à l'initiative des missions religieuses belges, s'adressaient à plusieurs centaines de milliers d'Africains. Une partie importante de leurs charges était couverte par des subventions gouvernementales, moyennant des conditions précises de programme, de fréquentation et d'inspection. Enfin, les écoles libres non subsidiées, tels les petits et grands séminaires, échappaient à l'inspection de l'Etat. Ce régime se voulait résolument belge: les subsides étaient réservés aux missions belges, qui étaient toutes catholiques, à l'exception de la Société belge des Missions protestantes, qui furent également subsidiées. De Jonghe expliqua ce système en 1940 (*L'enseignement colonial. Rapport présenté au Congrès colonial national*, V<sup>e</sup> session, Bruxelles, impr. Louis, 1940-IX, 11 pages) et le défendit encore en 1947 (*La question des subsides scolaires au Congo belge*, dans *Zaire, Revue congolaise*, Bruxelles, janvier 1947, 1, p. 35-54), lorsque l'octroi des subsides fut généralisé à toutes les missions religieuses du Congo et non plus seu-

lement aux missions nationales. Cette organisation de l'instruction publique permit de scolariser, au niveau de l'école primaire, la grande masse des Congolais et de former également les collaborateurs indispensables aux Européens : assistants médicaux, techniciens, etc. De Jonghe tirait une légitime fierté de cette scolarisation intensive qui atteignait les villages les plus reculés de la brousse. Mais, dès 1946, revenant sur la question de *L'éducation de la masse dans les sociétés indigènes d'Afrique* dans le *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge* (1946, p. 298-309), il reconnaissait que l'édifice scolaire du Congo belge n'en était qu'à ses soubassements. L'on sait que ce fut là l'un des principaux reproches adressés à la Belgique au moment de l'indépendance du Congo.

Egalement responsable de la politique coloniale en matière de cultes, De Jonghe justifia et contribua à développer le traitement privilégié des missions religieuses belges au Congo. La collaboration entre celles-ci et le gouvernement dans le domaine de l'enseignement trouvait son origine dans la volonté du roi Léopold II, alors souverain de l'Etat Indépendant du Congo, de confier l'évangélisation du pays aux missions catholiques belges et de réserver à celles-ci l'assistance pécuniaire de l'Etat. La convention conclue en 1906 entre l'Etat Indépendant du Congo et le Saint-Siège prévoyait que chaque établissement de mission catholique devait créer une école où les Africains recevraient l'instruction. Elle constituait les prémices du système mis en place dans les années 1922 à 1926. De Jonghe louait cet aspect de la politique léopoldienne, dans lequel il voyait une garantie pour l'intérêt national belge au Congo. C'est pourquoi il s'attacha à démontrer dans ses études (*Les missions religieuses au Congo belge*, dans *Congo*, 1933, 1, p. 1-24 et *La protection des missions religieuses et les actes internationaux*, dans *Congo*, 1936, 1, p. 161-186) que les traités internationaux permettaient à la Belgique d'aider les missions belges en particulier, même si elle avait le devoir de protéger, sans distinction de culte ni de nationalité, les organismes qui s'occupaient d'évangéliser et d'instruire les Congolais.

En mai 1940, sur l'ordre du ministre des Colonies, De Jonghe quitta Bruxelles pour diriger le personnel du ministère qui devait se replier dans le midi de la France. A Ostende, le 16 mai, il fut désigné comme secrétaire général ff. en l'absence du titulaire, Gorlia, qui était en mission à Bordeaux. Sur ordre du gouvernement, De Jonghe rejoignit les autres ministères à Sauveterre-en-Guyenne puis rentra en Belgique, ramenant avec lui une partie du personnel du ministère des Colonies. Il continua à exercer la fonction de secrétaire général jusqu'au 31 mars 1941, date à laquelle il se vit contraint par l'autorité occupante de quitter l'administration, sur base de l'ordonnance allemande du 7 mars 1941 «contre le vieillissement des cadres de l'administration publique en Belgique». Cette ordonnance avait en réalité pour but d'éliminer les fonctionnaires qui ne se montraient pas suffisamment souples à l'égard des Allemands. C'était en effet un tel état d'esprit qui animait les fonctionnaires du ministère des Colonies à Bruxelles; on en verra l'exemple le plus frappant dans la dissimulation de l'existence du budget colonial, à côté du budget métropolitain des Colonies, qui était le seul connu des Allemands. Cela permit aux secrétaires généraux ff. successifs d'honorer régulièrement les échéances de la dette publique congolaise, de remplir les obligations de la Colonie envers les sociétés coloniales et de multiplier les interventions charitables.

Avant de quitter le ministère des Colonies, De Jonghe avait désigné lui-même le directeur général M. Van Hecke pour lui succéder. Les Allemands firent encore pression sur De Jonghe pour obtenir sa démission volontaire comme secrétaire général de l'Institut Royal Colonial Belge et comme membre du Conseil d'administration de l'Université Coloniale. Comme il refusa, ce fut l'administration militaire allemande qui lui interdit toute activité publique à partir du 31 juillet 1942. Le 12 décembre 1942, les Allemands l'arrêtèrent comme otage et le détinrent à la Citadelle de Huy, où il se retrouva en compagnie de bien d'autres personnalités, telles Lucien Van Beirs, procureur du Roi à Bruxelles et l'auditeur général

Walther Ganshof van der Meersch. Libéré le 17 février 1943, De Jonghe fut à nouveau arrêté comme otage et détenu au Tyrol jusqu'au 9 mai 1945. Il fut plus tard fait membre de la Commission de la Reconnaissance Nationale.

Parallèlement à sa carrière de fonctionnaire, De Jonghe mena de front de multiples activités académiques et scientifiques. Ethnographe de formation, il participait au courant évolutionniste de son époque et, tout naturellement, il mit ses conceptions de savant au service de la colonisation belge au Congo. L'œuvre du savant, qui voulait faire progresser les connaissances ethnographiques sur le Congo et celle du fonctionnaire, qui voyait dans la colonisation un travail fondamental de civilisation, sont ainsi intimement liées. De Jonghe considérait que la connaissance ethnographique des populations congolaises était une base indispensable à l'action colonisatrice : il voulait « coloniser scientifiquement », ainsi qu'il l'exprima dans *L'Ethnologie, son objet, sa méthode*, dans *Congo*, 1920, 2, p. 279-304). L'observation ethnographique devait servir, pensait-il, à éviter des erreurs dans le développement orienté des populations soumises à l'effort colonisateur. De Jonghe ne s'attachait pas à l'étude des facteurs culturels en tant qu'éléments fonctionnels des sociétés africaines. Cependant la persistance qu'il mit à tenir compte, dans la pratique coloniale, de ce substrat culturel, l'amena à favoriser la diffusion des sciences ethnographiques et ethnologiques en Belgique et, en particulier, auprès des futurs agents coloniaux.

Depuis 1908, De Jonghe occupait à l'Université de Louvain les chaires d'ethnologie générale, d'ethnographie du Congo et de politique indigène. De 1921 à 1930, il enseigna la géographie et l'ethnologie congolaise à l'Institut Agronomique de l'Etat à Gand et de 1925 à 1930, il donna également, en néerlandais, le cours de géographie coloniale à l'Ecole spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Gand. Dans les années 1921 à 1930 encore, il enseigna les « institutions primitives » à l'Ecole Coloniale dépendant du ministère des Colonies. Enfin, depuis 1927, il était membre du Conseil d'administration de l'Université Co-

loniale d'Anvers, devenue plus tard l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer. Au programme de cette institution qui formait les cadres de l'administration territoriale, l'ethnographie figurait comme un cours de base.

Ses préoccupations scientifiques conjuguées avec ses responsabilités de fonctionnaire colonial inspirèrent à De Jonghe l'idée de la création de l'Institut Royal Colonial Belge, qui devint en 1959 l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer. Membre de l'Institut dès sa création, il en fut nommé secrétaire général dès 1930, à la mort de Th. Simar qui avait été son collaborateur au ministère des Colonies ; De Jonghe occupa cette fonction jusqu'à son décès inopiné en 1950. Il devait y déployer une inlassable activité, organisant les travaux de l'Institut, suscitant des études qui, à leur tour, lui fournissaient des thèmes de réflexion, ou encore y présentant ses recherches personnelles. La bibliographie exhaustive d'Edouard De Jonghe, publiée en annexe IV de la notice nécrologique qui lui fut consacrée en 1950 par l'Institut Royal Colonial Belge dans son *Bulletin des séances* (21, p. 95-124), témoigne éloquemment de cette intense activité scientifique. C'est lui encore qui, avec le R.P. Lotar, suggéra à l'Institut en 1941 la réalisation d'une *Biographie Coloniale Belge*. Le travail de la commission constituée dans ce but aboutit à la publication de cinq volumes de cette *Biographie*, puis d'un volume et de deux suppléments de la *Biographie belge d'Outre-Mer*.

Si De Jonghe lui-même ne fit pas de recherche en Afrique, par son inaltérable enthousiasme, il incita administrateurs, magistrats et missionnaires du Congo à recueillir des données et à participer aux travaux scientifiques, comme cette enquête sur les formes d'asservissement au Congo belge que l'Institut Royal Colonial Belge organisa en 1933 à la suggestion de De Jonghe. Lui-même participa à l'élaboration du questionnaire qui fut diffusé dès 1935 parmi les fonctionnaires et les missionnaires de la colonie, et il publia après la guerre, avec J. Vanhove, les résultats de cette enquête.

Avant la première guerre mondiale paraissait la *Revue congolaise* que De Jonghe dirigeait



avec Aug. De Clercq, V. Denyn et A. Vermeersch. De même que la revue *Onze Kongo*, elle constituait un organe de diffusion des connaissances ethnographiques. La disparition de ces deux revues, à la suite de la guerre, laissa un vide que De Jonghe, soucieux de voir la science servir la colonisation, voulut combler par la fondation de la revue *Congo*. Celle-ci, conçue comme une revue générale de la colonie, publia de nombreux articles ethnographiques de 1920 à 1940. Après la deuxième guerre mondiale, *Congo* disparut pour renaître dans la revue *Zaire*, dont De Jonghe présida le comité de rédaction. Outre la fondation de ces deux revues, on doit encore à De Jonghe la publication de deux séries de la *Bibliothèque Congo*, dans lesquelles parurent nombre d'ouvrages d'ethnologie et de linguistique africaine.

L'intense activité scientifique de De Jonghe le fit également connaître dans les cercles internationaux. Dès 1926, il fut accueilli au sein de l'Institut Colonial International, qui devint après la deuxième guerre mondiale l'Institut International des Sciences politiques et sociales appliquées aux pays de civilisations différentes (Incidi). L'International Institute for African Languages and Cultures, de Londres, fit également appel à lui pour faire partie de son Comité exécutif et pour en être le représentant permanent à Bruxelles. Il fut encore Honorary Fellow du Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, membre de la Société Scientifique de Bruxelles, du Comité permanent des Congrès coloniaux et du Comité de direction des Semaines d'Ethnologie religieuse à Louvain. Enfin, il fut membre des conseils d'administration du Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes (F.O.R.E.A.M.I.) et de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale (I.R.S.A.C.).

De son mariage avec Marthe Smedts, De Jonghe eut quatre enfants : Jean, Yvonne, Albert et Elisabeth. Cette dernière devint missionnaire dominicaine au Congo ; peut-être cette vocation fut-elle influencée par la carrière de son père, toute entière consacrée à l'œuvre de la Belgique en Afrique, que ce soit sous

l'angle des études ethnologiques ou de la politique coloniale belge.

O. Louwers, *Edouard de Jonghe*, dans *Institut Royal Colonial Belge. Bulletin des séances*, 21, 1950, p. 95-124 (bibliographie des travaux d'Edouard De Jonghe et portrait photographique). — J. Vanhove, *Histoire du Ministère des Colonies*, Bruxelles, 1968 (*Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Classe des Sciences morales et politiques, Mémoires in-8°, n.s., 35, fasc. 3*). — N. De Cleene, *Jonghe (De) (Edouard)*, dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, 6, Bruxelles, 1968, col. 551-560. — P. Jentgen, *Les pouvoirs des secrétaires généraux ff. du Ministère des Colonies pendant l'occupation (loi du 10 mai 1940)*, Bruxelles, 1946 (*Institut Royal Colonial Belge, Mémoires in-8°, t. 14, fasc. 4*).

Christine Denuit-Somerhausen

**DE LANTSHEERE, Jean-Hubert**, vicaire général du diocèse de Malines, né à Opwijk le 17 février 1753, décédé à Bruxelles le 26 août 1824.

Fils de Jean-François De Lantsheere, greffier du village et de la Cour féodale de Termonde, et de Jeanne-Marie Heyvaert, il fait ses études au collège des Dominicains de Vilvorde et au collège de Geel. Après la philosophie à l'Université de Louvain, il entre au Grand Séminaire de Malines et il est ordonné prêtre le 4 juin 1776. Il reste au séminaire jusqu'à sa nomination comme vicaire à Leefdaal à la fin de 1777. En 1779, il revient au séminaire comme sous-régent. Bien que sans titre académique, il est nommé professeur de théologie en 1780. En 1783, il devient secrétaire de l'archevêque, le cardinal de Franckenberg, mais le 7 novembre 1785, il est nommé président du séminaire en remplacement de l'abbé J.F.G. Huleu, entré pour quelques mois chez les Carmes, et il reçoit, le 5 novembre 1787, la prébende de chanoine théologal du chapitre métropolitain.

Pendant la crise provoquée par la création, en 1786, du Séminaire général de Louvain par Joseph II, De Lantsheere ne joue qu'un rôle effacé, mais il a l'occasion de connaître Cornille Stevens, chanoine de Namur, appelé par le cardinal pour le seconder dans son inspection du Séminaire général et dans la rédaction du *Jugement doctrinal* sur l'enseignement qui y est

donné. De Lantsheere a cependant connu des jours difficiles lors de l'expulsion des séminaristes de Malines le 2 août 1788. Le séminaire n'est cependant jamais totalement fermé, le gouvernement a en effet autorisé les prêtres qui n'avaient pas encore de fonction pastorale à continuer à y résider. Le 14 août 1789, l'Empereur permet à nouveau la formation du clergé dans les séminaires diocésains.

La première occupation française se passe sans trop de difficultés, mais lors de la seconde invasion, le cardinal quitte le pays en juin 1794 après avoir nommé comme vicaires généraux Huleu, Van Rijmenam et De Lantsheere. Alors que Huleu est en fuite, ces deux derniers sont arrêtés le 20 juillet et déportés comme otages à Maubeuge, tant que la ville n'aura pas payé les contributions de guerre. Ils rentrent en février 1795 tandis que Franckenberg et Huleu reviennent en novembre et promettent de se conformer aux lois de la République. Pendant toute cette période, De Lantsheere, soutenu par son archevêque, fait partie de l'aile intransigeante du clergé avec le chanoine Stevens, le doyen d'Anvers Werbrouck et les professeurs Van Gils et Van de Velde de Louvain. Il refuse le serment de soumission aux lois de la République exigé au début de 1797 de même que le serment de haine à la royauté imposé à la fin de l'année. Le cardinal, qui a refusé le serment, est déporté le 20 octobre tandis que Huleu, qui a prêté serment et prend la tête des soumissionnaires, est démis de ses fonctions de vicaire général. Van Rijmenam et De Lantsheere sont forcés de se cacher et sont compris dans l'arrêt de déportation des prêtres réfractaires du 4 novembre 1798. Caché à Malines, De Lantsheere reste en contact avec le cardinal. Le conflit entre «jureurs» et réfractaires prend un caractère aigu et ses adversaires l'accusent de mettre au service de ses idées «un caractère emporté et violent». Sa correspondance avec l'abbé J.A. De Villers, délégué de l'archevêque à Bruxelles dans les années 1798-1802, montre d'ailleurs son intransigeance vis-à-vis des prêtres soumissionnaires. Après le décès de Van Rijmenam, le 12 avril 1799, De Lantsheere reste le seul vicaire général. Toujours soutenu par son ar-

chevêque en exil, il garde une attitude négative vis-à-vis du nouveau serment imposé par Bonaparte le 16 novembre 1799 et de la promesse de fidélité à la nouvelle constitution exigée le 13 décembre. Il considère la confirmation de la vente des biens du clergé reconnue par les articles 93 et 94 de celle-ci comme une erreur au point de vue dogmatique! Au commissaire du gouvernement qui enquête à ce sujet, Huleu dénonce De Lantsheere qui est heureusement prévenu des soupçons qui pèsent sur lui par un membre de la municipalité de Malines. Son attitude lui vaut également les attaques de S.P. Ernst, curé d'Afden, dans son libelle défendant les serments : *Trois lettres d'un homme à trois grands vicaires, Corneille Lemaigre de Namur, J.H. Landsheere de Malines et Titius de Liège... relativement au serment de haine, à la promesse de fidélité et au schisme*. Celui-ci le considère pourtant comme «un homme bien respectable par sa place et ses vertus».

Après la signature du Concordat, De Lantsheere s'efforce d'obtenir du cardinal Caprara, légat du Pape à Paris, une attitude très sévère vis-à-vis des assermentés et il parvient à convaincre de Franckenberg d'adopter une formule de rétractation plus dure, qui est imposée aux prêtres du diocèse.

Après la nomination de Mgr de Roquelaure comme archevêque de Malines le 12 avril 1802, De Lantsheere garde ses distances. Il se plaint bientôt au nouvel archevêque que celui-ci ait demandé à Huleu d'intervenir en son nom pour soutenir le referendum pour le consulat à vie, déclarant que le clergé n'avait pas à intervenir dans les questions temporelles. Bien qu'il ait signé, après hésitations, la déclaration de soumission demandée par l'archevêque, il ne sera pas choisi comme vicaire général. Il est en effet très mal vu par le préfet de la Dyle d'Herbouville. Mgr de Roquelaure fait appel à Huleu et à J. Forgeur, le vicaire général le plus conciliant vis-à-vis du gouvernement de l'ancien diocèse d'Anvers intégré au nouveau diocèse de Malines. Il reste par contre en relation épistolaire avec le chanoine Stevens, très opposé au nouvel évêque de Namur et qui prend la tête de l'opposition aux Articles organiques qui accompa-

gnent le Concordat. De Lantsheere s'oppose à la formule de soumission au Concordat demandée par de Roquelaure et se rend à Breda en septembre pour rencontrer de Franckenberg, qui a démissionné. Prévenu par Portalis, le ministre de la Justice fait arrêter De Lantsheere qui est appréhendé le 8 mars 1803 à Malines. Malgré les interventions de beaucoup de personnalités, il est exilé par décision du Premier Consul du 29 août. Il arrive finalement à Rome le 6 février 1804. Après la mort du cardinal de Franckenberg, il obtient, grâce à l'intervention du cardinal Fesch, la permission de rentrer en France pour des raisons de santé. Sa résidence est d'abord fixée dans le département du Rhône, le 9 janvier 1805. Après avoir résidé à Lyon, il peut s'établir la même année à Versailles puis à Tournai en 1806, d'où il surveille attentivement les faits et gestes de Mgr de Roquelaure, et de Forgeur et Huleu. En 1809, il est chargé de la pastorale des militaires flamands à l'hôpital de Tournai par Mgr Hirn. Il soutiendra bientôt celui-ci dans sa résistance contre Napoléon.

Après le départ des Français en 1814, il va s'établir à Bruxelles, où, avec C. Stevens, J.F. Van de Velde et d'autres, il mène l'offensive contre la reconnaissance par le Pape de la nomination de l'abbé de Pradt comme archevêque de Malines. Le Saint-Siège envisage un moment de le nommer administrateur apostolique du diocèse, mais ce projet n'est pas réalisé. De Lantsheere vivra à Bruxelles jusqu'à son décès.

J. Laenen, *Geschiedenis van het seminarie van Mechelen*, Malines, 1930, p. 207-238. — C. De Clercq, *J.H. De Lantsheere in de Franse tijd*, dans *Sacris erudiri*, t. 8, 1956, p. 349-378. — C. De Clercq, *L'opposition à Mgr de Roquelaure dans le département de la Dyle*, *ibidem*, t. 13, 1962, p. 194-265. — C. De Clercq, *Nomination et démission de Dominique de Pradt comme archevêque de Malines*, *ibidem*, t. 14, p. 361-467. — C. De Clercq, *Le Cardinal Jean-Henri de Franckenberg et la législation française en matière de religion*, *ibidem*, t. 15, p. 321-412. — J. Plumet, *L'évêché de Tournai pendant la révolution française*, Louvain, 1963. — A. Tihon, *Forgeur (Joseph)*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. 17, Paris, 1970, col. 1052-1054. — C. De Clercq, *Cinq archevêques de Malines*, t. 2, 1759-1815, Paris, 1974.

André Tihon

DELPORTE, *Victor*, Alfred, Louis, docteur en médecine, homme d'œuvres, né à Dour le 18 août 1855, décédé à Dour le 20 mars 1914.

Fils du clerc paroissial de Dour, il est le septième enfant d'une famille en comportant huit. «Élève remuant et indépendant de caractère», Victor fait ses petites classes à Dour avant d'entamer ses humanités au Collège Saint-Augustin, à Binche, de les poursuivre à Bonne-Espérance et de les achever au Collège de la Tombe à Kain.

Après ses humanités, il s'inscrit à l'Université catholique de Louvain. Gradué en lettres en 1873, il entame des études de médecine, devient l'interne du docteur Michaux et décroche son diplôme en 1879. Pendant ses études universitaires, il tient plusieurs meetings dans l'auditoire du Collège du Pape et, notamment, le 21 février 1878, lors de l'élévation de Léon XIII au Pontificat.

Docteur en médecine, il s'installe tout d'abord à Thulin. Pour des raisons idéologiques, il entre en conflit avec le bourgmestre libéral du lieu. Les édiles déclenchent une «guerre scolaire» et, à cette occasion, Victor Delporte déploie une intense et efficace propagande en faveur de l'enseignement libre local. Lors de son passage à Thulin, il devient le «médecin des charbonnages» : il est chargé d'apporter les soins nécessaires aux ouvriers dépendant des sociétés industrielles boraines de résidence à Thulin. Il devait y laisser un excellent souvenir. En 1887, lorsqu'il quitte le village, relate-t-il plus tard, la presque unanimité des mineurs lui envoie une *adresse* pour le remercier de ses attentions.

Après un bref séjour à Roisin, il s'installe définitivement à Dour, au quartier des Plantis, où il fonde une famille. Le 14 mai 1888, il épouse Elisa, Marie, Louise Thibaut. Des trois enfants qui voient le jour, seul l'aîné, Louis, survit.

Dès son arrivée à Dour, Victor Delporte s'établit solidement dans sa commune natale. Il devient l'un des membres du conseil de fabrique de l'église Saint-Victor et prodigue des soins aussi bien à une clientèle bourgeoise et aisée qu'aux ouvriers. Il est d'ailleurs immédiatement attaché au Bureau de bienfaisance : le

20 décembre 1887, il est chargé de donner des soins aux indigents. Nommé secrétaire du Bureau de bienfaisance le 15 janvier 1888, il est rapidement confirmé dans ses fonctions de «médecin des pauvres» et le sera régulièrement tous les trois ans. C'est en cette qualité qu'il procède désormais chaque année, entre autres, aux vaccinations des indigents.

Le 19 décembre 1887, il est aussi appelé à devenir médecin-inspecteur des écoles gardiennes et primaires communales et du service d'hygiène de Dour. Il reste attaché à ces fonctions jusqu'en 1889. Enfin, il exerce encore pendant quelque temps les charges de médecin agréé des chemins de fer de l'Etat. Soupçonné de complaisance vis-à-vis des ouvriers et n'étant donc pas apprécié, il ne tarde pas à démissionner. Cela ne l'empêche pas de recevoir une distinction en 1909 ; par arrêté royal du 8 juillet, le médecin du Bureau de bienfaisance de Dour se voit décerner la médaille de première classe en récompense des services qu'il a rendus dans le cours d'une carrière de plus de vingt-cinq années.

Immédiatement après la promulgation, le 15 mai 1891, de l'encyclique sur la condition des ouvriers, l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, Victor Delporte, comme plusieurs autres personnalités catholiques, répond favorablement à l'appel du pape. Delporte, fortement influencé par le père Lebrocqy, prépare alors la création d'un nouveau Cercle ouvrier, dans son village. Il réunit autour de lui deux cents membres environ et, un an plus tard, une association est officiellement fondée. Il en est le président et son ami, Aimé Rousseau, le secrétaire. Le dimanche 23 octobre 1892, le Cercle ouvrier Saint-Victor est inauguré ; animé par son président, il remporte un succès certain et est vite considéré comme l'un des mieux organisés et des plus prospères du Borinage. Cependant, en 1893, il ne compte qu'un dixième des effectifs ouvriers dourais et il ne devait jamais dépasser de beaucoup cette importance. Cet exemple suscite néanmoins la création, dans d'autres communes, de Cercles et de Maisons d'ouvriers, placés sous l'égide tutélaire du clergé et qui, selon Victor Delporte, servent

«d'asiles à ces braves ouvriers qui ne voulaient pas s'enrôler sous les plis du drapeau rouge du socialisme révolutionnaire». A la fin de 1893, Delporte a organisé pour son cercle dix conférences qui réunissent jusqu'à cinq cents auditeurs.

Au courant de cette même année 1893, en avril, se concrétise un autre objectif de Victor Delporte, celui de fédérer les cercles et les patronages ouvriers chrétiens. C'est à Dour que la Fédération catholique boraine voit le jour. Victor Delporte en devient immédiatement le président.

Dès 1895, il élargit les cadres de la fédération qui regroupe désormais les cercles ouvriers mais aussi les cercles d'études sociales, les œuvres économiques ouvrières, «qui auront pour base de leur programme le respect de la religion, de la famille et de la propriété».

Victor Delporte accepte de donner régulièrement des conférences qui traitent de problèmes médicaux et consacrées, par exemple, à l'alcoolisme ou au ver ankylostome. Ses exposés politiques sont aussi très suivis par les ouvriers chrétiens auprès desquels il obtient toujours de bons succès.

En septembre 1894, l'Association constitutionnelle et conservatrice de l'arrondissement de Mons et la Fédération catholique boraine présentent une liste commune aux élections législatives. Delporte occupe la seconde place, derrière Adolphe Corbisier. En dépit des efforts conjugués des deux groupes, l'arrondissement de Mons est entièrement acquis aux socialistes. Victor Delporte, alors unanimement considéré comme le chef de la «démocratie chrétienne» dans le Borinage, lance des appels à la jeunesse catholique afin de s'opposer à «l'égoût du collectivisme». Lors des élections — particulièrement agitées — de mai 1898, Delporte occupe la première place de la liste commune de la Fédération catholique et de l'Association conservatrice ; c'est de nouveau l'échec pour les candidats catholiques. Deux années plus tard, Alphonse Harmignies et Victor Delporte, les principaux représentants des deux groupes politiques, sont enfin élus le 27 mai 1900.

A la Chambre, Delporte défend les intérêts économiques de son arrondissement (il réclame l'amélioration de l'organisation des chemins de fer, la création d'une gare à Wihéries afin de permettre le développement de la carrière de cette localité, la rectification du cours de la Honnelle, l'amélioration des routes dans le canton de Dour, ...) mais s'intéresse surtout au sort de l'ouvrier (il se penche sur les problèmes des charbonnages, la sécurité du mineur...) et exige que les conditions de vie des populations ouvrières soient améliorées (il évoque à plusieurs reprises les problèmes d'hygiène alimentaire, de santé publique, la lutte contre l'alcoolisme... Il souhaite la multiplication des sanatoriums, des dispensaires, des bains populaires ainsi que la mise en place d'une distribution d'eau potable).

Il continue aussi à appeler la jeunesse catholique à l'action; il est nécessaire, déclare-t-il, «d'aller au peuple», de le soutenir par un «généreux appui», de développer la propagande catholique par la presse et les conférences. Il réussit d'ailleurs à s'assurer la collaboration politique de l'un des journaux dourois, *L'Indépendant du Borinage* — «le Moniteur des cléricaux dourois», d'après *L'Avenir du Borinage*, journal socialiste — qui le soutient sans restriction; il est aussi parvenu à mettre en place des comités de presse un peu partout dans le Borinage.

Dès 1904, la lutte électorale est de nouveau engagée; le mandat parlementaire de Delporte arrive à terme et les partis socialiste et libéral songent à le récupérer... Le député multiplie les meetings et insiste particulièrement sur les progrès réalisés en matière de législation sociale grâce au Gouvernement catholique. Le 29 mai, il est éliminé; le candidat malheureux déclare immédiatement que s'il est battu, il n'est pas toujours abattu et «qu'il allait se remettre au travail, plus ardent, plus dévoué, plus déterminé que jamais».

A la fin du mois de mai 1905, Delporte participe à l'organisation du Congrès des Œuvres catholiques de l'arrondissement de Mons. Président de la première section, consacrée aux «Œuvres ouvrières, prévoyance et mutualité», il rédige un rapport intitulé *Les Cercles ouvriers*

*catholiques*. Pendant cette année 1905, il réorganise la Fédération catholique boraine en vue d'améliorer la propagande destinée aux milieux ouvriers et de mieux affirmer son rôle «dans les questions et les intérêts démocratiques». Des associations religieuses, des mutualités, des jeunes gardes, des cercles de gymnastique, le bureau de placement, des œuvres agricoles, les «habitations ouvrières», des œuvres d'enseignement... rejoignent alors la fédération. Victor Delporte lance encore des appels à l'organisation des syndicats chrétiens nécessaires pour l'amélioration du sort de l'ouvrier; son action obtient des résultats inespérés. Le dimanche 23 mars 1907, les statuts d'une fédération de ces syndicats chrétiens sont discutés et admis; la Fédération des Francs-Mineurs est alors fondée. Elle regroupe à ses débuts onze syndicats, «des associations professionnelles toutes imprégnées de l'idée chrétienne et destinées à promouvoir et maintenir la paix par la concorde entre les deux grands facteurs de la vie industrielle : le capital et le travail (...)», note Victor Delporte.

L'activité incessante et les efforts nombreux de Delporte, le «pilote de la Fédération catholique boraine» et le «phare du parti catholique du Borinage», allaient être reconnus d'une façon éclatante. Le 11 juin 1907, il est nommé, par *motu proprio* du pape Pie X, Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, une distinction qui n'était que très rarement accordée «comme un hommage rendu par la plus haute autorité du monde à des mérites sans nombre».

Aux élections communales de Dour, en octobre 1907, les catholiques remportent un succès retentissant et envoient un deuxième et un troisième élu siéger au conseil communal : Victor Delporte et Léon André. Les socialistes, quant à eux, y installent leurs deux premiers représentants. Victor Delporte allait se manifester en maintes circonstances. Il combat vivement la présentation par le groupe socialiste d'une proposition d'un vœu en faveur du suffrage universel à émettre par le conseil communal (janvier 1908); il refuse aussi, par exemple, d'appuyer le vœu du conseil tendant à supprimer la gar-

de civique active dans le pays (août 1909)...

A l'occasion des élections législatives de mai 1908, il récupère son siège à la Chambre; il le conservera jusqu'à son décès.

Dès le début de la grève des mineurs borains de janvier-février 1912, il tente, avec les Francs-Mineurs, de trouver le règlement du conflit social; tous ses efforts se soldent par un échec. Cependant ses interventions à la Chambre — en tant que médecin, il décrit la situation concrète des ouvriers — sensibilisent sans doute les responsables politiques. Toujours est-il que le 12 février, Armand Hubert, ministre de l'Industrie et du Travail, propose à la Chambre une loi qui, votée le jour même, apaise les esprits.

Aux élections législatives du 2 juin 1912, il est réélu; le triomphe inattendu du parti catholique provoque le mécontentement d'une bonne partie de la classe ouvrière et divers mouvements de grèves. Les socialistes exigent le suffrage universel pur et simple; Delporte s'insurge contre cet objectif, affirme que le suffrage universel ne modifiera pas la situation matérielle des ouvriers, ne changera rien à la majorité et conclut que le Gouvernement ne doit rien céder devant la menace.

A la Chambre, Victor Delporte se consacre alors tout particulièrement aux problèmes de l'organisation des conseils de prud'homme, de la mise en place de la pension de vieillesse des mineurs, de la limitation du temps de travail des mineurs à 9 ou 8 heures par jour, de la rémunération des miliciens; il se préoccupe beaucoup de la situation sanitaire du Borinage et déplore le manque d'asiles, d'orphelinats, d'hôpitaux et d'œuvres de bienfaisance en général; il évoque aussi la nécessité de régulariser le cours de la Honnelle, une petite rivière qui provoque régulièrement des inondations à Roisin, Angreau, Quiévrain..., et d'améliorer la qualité des voies de communication dans le canton de Dour et la région du Borinage.

Médecin, député, président de la Fédération catholique du Borinage, de la Société anonyme L'Economie, une coopérative, administrateur de la société de prêts pour la construction d'habitations ouvrières, L'Epargne Ouvrière, prési-

dent du Cercle Saint-Victor, commissaire de la société des Hôtelleries ouvrières et des Aumôniers du Travail, premier vice-président du Syndicat médical borain, membre du comité central de l'Association conservatrice de Mons, membre du comité du patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance du canton de Dour, Victor Delporte exerce encore des activités industrielles; il est en effet «maître de carrière» et est intéressé à une exploitation de marbre à Roisin.

En mars 1914, Victor Delporte est affligé par le décès inopiné de l'un de ses frères mais il continue à travailler assidûment sans se préoccuper de symptômes inquiétants pour sa santé... Le 20, de retour de la Chambre des représentants, il succombe à une embolie. La nouvelle frappe de stupeur ses amis et ses ennemis qui, tous, lui rendent un solennel hommage. Ainsi, par exemple, Désiré Maroille, député socialiste borain, déclare-t-il à la Chambre: «M. Delporte était pour nous un adversaire implacable. Il combattait nos idées sans répit, avec acharnement mais avec les plus sincères convictions. C'était un adversaire loyal».

*Iconographie*: on trouvera la photographie du député dans, notamment, M. Tromont, *Dour en cartes postales anciennes*, Zaltbommel, 1974, pl. 32.

Archives communales, à Dour, *Rapports sur la situation et l'administration de la commune*. — Archives privées du juge Delporte, à Dour. — Archives de l'Etat à Mons, Papiers Delporte (2 portefeuilles). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Fonds Schollaert-Helleputte, carton n° 190.

*Annales parlementaires, Chambre et Documents*, Bruxelles, 1900-1904 et 1908-1914, *passim*. — *L'Avenir du Borinage*. — *Le Hainaut*. — *Le Journal de Mons*. — *Le Progrès*. — P. Gérin, *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914)*, Louvain-Paris, 1975, p. 80, 115, 246 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 80). — A. Jouret, *La grève des mineurs borains de 1912*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 14, 1983, p. 421-460. — J. Levie, *Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps*, Louvain, 1962, p. 138, 139. — *Notice nécrologique*, dans *L'Indépendant du Borinage. Littéraire et financier*, mardi 29 mars 1914, numéro gratuit consacré au décès de V. Delporte,

p. 1, col. 5. — R. Rezsöházy, *Origine et formation du catholicisme social en Belgique 1842-1909*, Louvain, 1958, *passim* (*Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 4<sup>e</sup> série, fasc. 13) — V. Serwy, *La coopération en Belgique*, t. 4, Bruxelles, 1952, p. 129. — P. Van Molle, *Le Parlement belge (1894-1969)*, Ledeberg-Gand, 1969, p. 91. — A. Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, Bruxelles, 1911, p. 116.

Alain Jouret

de MARNIX, Jean, secrétaire et trésorier général de Marguerite d'Autriche, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas et secrétaire d'Etat, né à Moûtiers (Tarentaise, Savoie) en 1483, décédé aux Pays-Bas le 19 mai 1532.

Son père, Claude, seigneur de Marnix, avait été greffier, secrétaire ducal et secrétaire des tribunaux de la Tarentaise. Jean devait, à l'instar de celui-ci, se mettre au service de la maison ducale de Savoie. Dès 1502, il occupe le poste de secrétaire de Marguerite d'Autriche, deuxième épouse de Philibert II de Savoie. Un an plus tard, il est aussi secrétaire de Philibert II et est envoyé, à ce titre, auprès de Maximilien I<sup>er</sup>, roi des Romains.

Après la mort du duc de Savoie (1504), Jean de Marnix va lier sa fortune à celle de la veuve de son maître et connaître, grâce à cette option, une brillante carrière.

Le 18 mars 1507, Maximilien I<sup>er</sup> nomme Marguerite d'Autriche gouvernante des Pays-Bas. La nouvelle régente amène avec elle un groupe de fidèles fonctionnaires savoyards. Parmi eux se trouve Jean de Marnix. Son origine étrangère lui vaut l'hostilité des fonctionnaires indigènes. Cette défiance ne l'empêche toutefois pas de s'établir définitivement dans nos provinces où sa descendance se perpétue à Bruxelles.

Marguerite d'Autriche récompense sa fidélité par de multiples charges et bienfaits. Le 8 octobre 1507, elle l'institue grand-châtelain de Beaune en Savoie. Elle tente aussi, mais en vain, de le nommer greffier des Finances. Une résignation opérée en faveur du «filleul» du roi des Romains, un certain Maximilien Quarré, l'empêche d'obtenir cet office (9 novembre

1507). Maximilien I<sup>er</sup> promet à sa fille de considérer son protégé «pour recommandé» lors d'une prochaine vacance d'office (lettre du 31 décembre 1507).

Le 31 janvier 1510, il devient, par les soins de sa protectrice, receveur général du comté de Bourgogne (Franche-Comté), du comté de Charolais et de Château-Chinon. Charles d'Autriche, futur comte de Bourgogne, le confirme, le 17 août 1517, dans ces fonctions qu'il occupe jusqu'à une date indéterminée.

Dès avant le 20 avril 1516, il occupe la charge de «trésorier et receveur général» de l'Hôtel de Marguerite d'Autriche.

Depuis le 17 décembre 1516 au moins, la présence de Jean de Marnix au sein du Conseil privé de Marguerite d'Autriche comme conseiller ordinaire est aussi attestée. Cette institution — distincte du Conseil privé des Pays-Bas — s'occupait principalement de l'administration des domaines personnels de la princesse (son douaire de Savoie et la Franche-Comté).

L'ordonnance du 23 juillet 1517 le nomme secrétaire en ordonnance du Conseil privé des Pays-Bas.

Des missions délicates lui sont alors confiées. En 1519, il est envoyé en Allemagne pour participer aux négociations préparant l'élection impériale du futur Charles Quint.

Entre Jean de Marnix et l'audiencier Laurent du Blioul se déroule une lutte d'influence pour déterminer lequel des deux rédigera les dépêches politiques. La confiance de Marguerite d'Autriche, n'en doutons pas, fait pencher la balance du côté de son protégé.

Après la mort de Marguerite d'Autriche (1<sup>er</sup> décembre 1530), Marie de Hongrie devient gouvernante de nos provinces le 27 septembre 1531. Sa venue est l'occasion d'une réorganisation du gouvernement des Pays-Bas. Le 1<sup>er</sup> octobre 1531, Charles Quint scinde l'ancien Conseil privé en deux nouvelles sections spécialisées : le Conseil d'Etat (section politique) et le Conseil privé (section judiciaire et administrative). Jean de Marnix est désigné au poste de «secrétaire d'Etat», signe de sa compétence en matière de correspondance politique. Resté secrétaire du Conseil privé jusqu'au 31 décem-

bre 1531, il se consacre ensuite à sa nouvelle charge de secrétaire d'Etat jusqu'à sa mort. Il est remplacé par Guillaume Pensart qui cumulera les fonctions d'audiencier et de secrétaire d'Etat. Sa dépouille mortelle sera inhumée en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg à Bruxelles.

Sa fidélité envers Marguerite d'Autriche lui vaut de servir cette princesse même défunte : il est choisi pour être son coexécuteur testamentaire et commis à tenir le compte de l'exécution de son testament. Il reprend, un peu plus tard, l'office de trésorier général de l'Hôtel de Marie de Hongrie.

Obnubilé, comme beaucoup de bourgeois de son temps, par le prestige de la noblesse, il cumulera, grâce à la protection de Marguerite d'Autriche, titres et honneurs.

Ecuyer dès 1519, il est créé chevalier le 12 février 1522. Pour accélérer son passage dans le second ordre, il se pare alors du titre de « noble homme ».

Il se constitue également un important domaine foncier. A la terre de Marnix qu'il hérite de son père, il ajoute la belle seigneurie de Toulouse en Franche-Comté. Il prête pour ce fief l'hommage entre les mains de Marguerite d'Autriche (vers 1511-1512) et y exerce la haute, moyenne et basse justice. A la même époque, il obtient la terre de Montaigu (près de Lons-le-Saunier). Ces fiefs comtois le font devenir « naturel subject » de sa protectrice, comtesse de Bourgogne.

Son épouse Jeanne de Cerf, brugeoise d'origine, gravite aussi dans l'entourage de Marguerite d'Autriche comme femme de chambre et dame d'atours.

De cette union naît notamment un fils pré-nommé Jacques, qui deviendra commissaire général des monstres (revues) des gens de guerre sous Charles Quint. L'un de ses petits-fils n'est autre que le polémiste calviniste Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers d'Etat et de l'Audience et Chambre des Comptes. — Archives départementales du Nord, à Lille, série B.

Ch. Laurent, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*,

2<sup>e</sup> série, t. 1, Bruxelles, 1893, p. 579. — J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2<sup>e</sup> série, t. 3, Bruxelles, 1902, p. 239. — A. Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> et de Marguerite d'Autriche*, t. 1, Paris, 1839, p. 31-32. — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1878, p. 217-232. — F.V. Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, t. 3, Bruxelles, 1850, p. 792-800. — M. Bruchet, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*, Lille, 1927. — A. Walther, *Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I. und Karl V.*, Leipzig, 1909. — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, nr. 60). — A. Elkan, *Jean de Marnix*, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, t. 3, Leiden, 1914, col. 821.

Daniel Coenen

de MIDDELBOURG, Paul, dit également ALMAN(N)US, GERMANUS, mathématicien, astronome et astrologue, médecin, professeur d'astrologie, évêque de Fossombrone, collaborateur très actif à la réforme du calendrier, né à Middelbourg, Zélande, Pays-Bas en 1446, décédé à Rome le 14 décembre 1534.

Après des études préparatoires à l'école des Bogards à Bruges, il fut inscrit à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, le 6 avril 1467 comme « Paulus Adriani de Middelburch, Traj. dioc. in art. ». Il s'appliqua spécialement à la philosophie et à la théologie. Il étudia également la médecine et fut promu docteur en cette spécialité à Padoue. De retour à Middelbourg, il y enseigna la dialectique et la théologie, devint prêtre et obtint probablement une place de chanoine. Il quitta Middelbourg, et retourna vraisemblablement à Louvain, d'où, grâce à la renommée qu'il s'était acquise, il fut appelé en 1479 par la République de Venise à l'Université de Padoue comme lecteur ordinaire en astrologie. Cette institution scientifique possédait une tradition solide pour l'étude de l'astrologie, donc de l'astronomie et de la mathématique en général. Vers 1422, Nicolas de Cusa (1401-1464) y avait suivi les cours de Prosdodimo de



Beldomandi. Le célèbre mathématicien allemand Johannes Regiomontanus (Müller, de Koenigsberg, Franconie) (1436-1476), qui fut à Vienne l'élève de Georges Peurbach (1423-1461), avait voyagé avec le cardinal Bessarion en Italie dans les années 1461 à 1465 et il eut ainsi l'occasion de se rendre à Padoue en 1464 et d'y entrer en contact avec l'université et ses savants. Il y fit une communication sur l'astronomie du savant arabe al-Farghâni, ce qui lui donna l'occasion de traiter du développement de la mathématique, de l'astronomie, de la physique et de la musique. A Padoue, Regiomontanus observa l'éclipse de la lune le 21 avril 1464 et y accomplit encore d'autres activités et calculs astronomiques et astrologiques, ce qui témoigne du prestige dont jouissait déjà à ce moment cette université italienne au point de vue des études mathématiques. Pour nous, c'est aussi une preuve indirecte de la renommée que connut Paul de Middelbourg dès avant 1479. Lors des vacances de 1479 le savant zélandais se rendit dans les Abruzzes et lors de son voyage de retour à Padoue, il visita Urbino (en Toscane). Il y fut accueilli avec beaucoup d'égards à la cour de Federico de Montefeltre († 10 septembre 1482) par le comte Octavien Ubaldi et par Guido, le fils de Federico. Il y rencontra Jacobus de Spira ou Jacob von Speyer, l'astrologue de Federico, qui était prêtre, grand spécialiste en astronomie-astrologie et qui était fort apprécié par Paul. Le savant allemand avait également correspondu avec Regiomontanus sur des sujets astronomiques et astrologiques. Sur les conseils de von Speyer et pour exprimer sa reconnaissance aux Montefeltre, Paul calcula un prognosticon pour l'année suivante (1480), qu'il dédia à Federico de Montefeltre. Peu de temps après, sans doute déjà en 1480, le Zélandais devint médecin personnel de Federico et ensuite son astrologue. Ceci amena Paul à quitter Padoue pour se fixer à Urbino. Grâce au duc, il obtint la dignité d'abbé de l'abbaye de San Cristoforo à Urbana (Castel Durante) au sud-ouest d'Urbino. Il continua à composer des prognostica ou judicia. Retourné dans les Pays-Bas en 1484, il visita Louvain où il rédigea un prognosticon dédié

solennellement à Maximilien d'Autriche et publié à Anvers chez Gérard Leeu. Par un bref du pape Alexandre VI en date du 30 juillet 1494, Paul fut élu évêque de Fossombrone (15 km à l'est d'Urbino). Ceci est une autre preuve que l'astrologie était fort appréciée à cette époque par l'Eglise catholique romaine qui, déjà depuis les scholastiques avec Albert le Grand, la considérait comme une discipline scientifique normale. Or l'œuvre de sa vie, l'activité scientifique de Middelbourg fut consacrée pour une bonne part à l'astronomie et à l'astrologie. Ainsi dans ses publications le mot «*astrologia*» revient plus souvent qu'«*astronomia*». Il était convaincu que pour pratiquer sérieusement l'astrologie, il fallait d'abord faire très consciencieusement des observations astronomiques et les calculs appropriés. Ce point de vue, Paul l'a défendu âprement, sa vie durant. Or il se fait que, parmi de très illustres personnages contemporains, deux figures de proue à Florence, n'admettaient pas l'astrologie et furent violemment prises à partie par le savant de Middelbourg. Ce sont Jérôme Savonarole, le célèbre moine-tribun populaire de Florence et Jean Pic de la Mirandole. Chez celui-ci, il est assez étonnant qu'il ait rejeté l'astrologie alors qu'il admettait la magie. La magie, condamnée pendant le moyen âge, fut acceptée et même encouragée à la Renaissance grâce au néo-platonisme où il y avait un noyau d'ésotérisme. Le magicien de la Renaissance est le prédécesseur immédiat de l'homme de science du XVII<sup>e</sup> siècle qui était généralement fort croyant et religieux.

Les travaux et publications de Paul de Middelbourg fournissent des renseignements sur sa carrière et ses activités scientifiques. Nombreuses furent ses prognostications surtout lorsqu'il était attaché à la cour d'Urbino. Ces opuscules sont devenus très rares. Ce sont des prédictions astrologiques, résultat de ses observations et calculs astronomiques et astrologiques. Elles se rapportaient à l'année suivante ou à une période plus longue. Le premier de ses travaux fut probablement un *Judicium prognosticum pro anno Christi 1479* publié soit fin 1478, soit début 1479. C'est en tout cas au moment où il

enseigna déjà à Padoue et en hommage au doge de Venise. Un *Inclitum prognosticum* pour 1480 contient dans son titre : « *a domino magistro paulo de middelburgo zelandiæ artium doctore astrologiam ordinariæ paduæ legente* ». L'opuscule est dédié à Federico de Montefeltre et est postérieur à sa visite à Urbino lors des vacances de 1479. Pour 1481 est cité un prognosticon : « *Ego Paulus de Middelburgo zelandiæ effectus stellarum pro anno christi 1481 in hoc pronostico meo septem capitulis enarrare incipiam* ». Le prognosticon pour 1482 est dédié à Federico de Montefeltre, duc d'Urbino. A la fin est indiqué qu'il est publié par Paul : *bonarum artium et medicinae cultorem, illustr. Ducis Urbini phisicum*. On trouve ici une indication qu'en 1481 Paul était déjà médecin personnel du duc d'Urbino. Un prognosticon pour 1483 est dédié au fils de Federico de Montefeltre, ce qui permet de croire qu'il a paru après la mort du père (après le 10 septembre 1482). Le Middelbourgeois s'y désigne comme médecin personnel du fils Guidobaldi.

En 1483 et 1484, il s'en prenait violemment à un Vénitien du nom de Johannes Barbus, protonotaire apostolique et neveu du pape Paul II. Elève de Paul à l'Université de Padoue, il avait, entre autres pendant l'absence de Paul, contesté sa prognostication pour 1483 dans l'intention de priver son professeur de son enseignement. Ceci semble bien indiquer que Middelbourg continuait à enseigner à Padoue après sa désignation à la cour d'Urbino. Dans ce pamphlet astrologique intitulé *Prothonotariomastix*, Paul traite Barbus de « *ignavus* », totalement ignorant en matière d'astrologie, envieux et mauvais (pervers). D'après Paul, il était vraiment ignorant quant aux principes de base de l'astrologie « *astrologiæ principia penitus ignorans* ». Quoique médecin et prêtre, l'astrologue néerlandais se réjouit du mal désagréable dont était atteint Barbus, à savoir des hémorroïdes. Il y fait allusion à plusieurs reprises, de la véritable joie maligne (goguenardise).

Il semble exister deux ou trois impressions de cet écrit. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, la première partie du texte est achevée à Venise le 27 mars 1483. La

deuxième partie, qui attaque et réfute avant tout les calculs astrologiques de Barbus, est datée d'Urbino le 29 février 1484.

Il fut déjà question du prognosticon daté par Middelbourg de Louvain en 1484, imprimé à Anvers par Gérard Leeu et qui était destiné à flatter Maximilien d'Autriche. Le titre au dernier folio est énoncé ainsi : *Magistri Pauli de Middelburgo prenostica ad viginti annos duratura*. La signification des conjonctions des corps célestes est expliquée avec des prédictions pour vingt ans.

Plusieurs éditions de « prognostications » composées par Paul sont encore à signaler. En réalité, il est difficile d'y voir clair en se basant sur les catalogues d'incunables qui les répertorient et sur la bibliographie des travaux du savant de Middelbourg qu'on trouve dans les études d'Adolf de Ceuleneer et de D.J. Struik.

A partir d'environ 1488 l'astrologue néerlandais est de plus en plus pris par la réforme du calendrier. On a l'impression qu'à partir de cette période il s'est occupé de moins en moins de « prognostications » excepté pour une occasion toute spéciale en 1523-1524. En 1499 le fameux savant allemand Johannes Stoeffler, qui à Tübingen fut le maître de Melanchthon (1497-1560) et de Sébastien Münster (1488-1552), avait prédit qu'un nouveau déluge aurait lieu en février 1524. Plusieurs écrits relatifs à cette prédiction furent publiés dont les uns se déclarèrent d'accord avec la prophétie, les autres essayèrent d'en prouver le non-fondé. Le 1<sup>er</sup> décembre 1523, Paul avait établi un *Prognosticum consolatorium* dans lequel il fournissait la preuve astrologique que d'après les conjonctions des planètes, il était impossible qu'un déluge local et encore moins un déluge universel se produise en 1524. Dans la dédicace au pape Clément VII, l'auteur déclarait que depuis plusieurs années il ne publiait plus de « *prognostica* », mais il avait calculé celui-ci pour tranquiliser et consoler le pape et les peuples chrétiens qui vivaient dans une grande crainte à cause de cette terrible prédiction.

Le motif pour lequel Paul avait cessé de publier des prédictions astrologiques, c'est qu'il avait joué un rôle très important dans la prépa-

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

ration de la réforme du calendrier. Au Concile de Nicée en 325 l'Eglise de Rome avait décidé que la fête de Pâques serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune lors de l'équinoxe de printemps ou celle suivant cet équinoxe qui tombait alors le 21 mars.

Le calcul de la fête de Pâques était basé sur deux facteurs : celui de la pleine lune et celui de l'équinoxe de printemps. Or la chronologie de l'Eglise romaine ne coïncidait pas avec la durée effective de l'année tropique. En effet, après environ 128 années, l'année julienne était en avance d'un jour sur l'année tropique et l'équinoxe de printemps tombait un jour plus tôt. Ainsi vers 1500, l'équinoxe du printemps se produisit environ 10 jours trop tôt par rapport à l'année tropique. Quant au cycle de la lune, en utilisant le calcul indiqué, la nouvelle lune se produisit également plus tôt.

Dès le haut moyen âge, nombre de savants chrétiens se sont intéressés très activement à la réforme du calendrier.

Au XV<sup>e</sup> siècle ce problème a été traité notamment par les savants viennois Johannes von Gemunden (ca 1383-1442) et par son élève Georges Peurbach (1423-1461). C'est un élève de Peurbach à Vienne, le mathématicien allemand Johannes Müller de Koenigsberg (Franconie, 1436-1476) déjà cité et sans doute le plus grand mathématicien du XV<sup>e</sup> siècle, qui fut appelé à Rome en 1475 par le pape Sixte IV pour s'occuper de la réforme du calendrier. Mais déjà durant l'été de 1476 il mourut dans la ville éternelle.

Paul de Middelbourg se chargera ultérieurement de cette tâche. Nous ignorons comment il a commencé. En tout cas déjà dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, le problème de la date correcte de la fête de Pâques fut discuté et examiné par les professeurs de l'Université de Louvain.

Comme signalé ci-dessus, en 1484 l'astrologue néerlandais séjourna quelque temps dans nos contrées, entre autres à Louvain et à Middelbourg. Il restait en rapport avec l'université brabançonne par correspondance et par des ouvrages de polémique, notamment ceux relatifs à la question de la date correcte pour la fête

de Pâques. En 1488, dans une *Epistola apologetica... ad doctores Lovanienses*, il se plaint de la médisance dont il est victime à Louvain. Dans cette *Epistola* il donne déjà un résumé de son travail le plus important sur la réforme du calendrier, la *Paulina* qui allait être publiée en 1513, soit 25 ans plus tard. Son *Epistola* est datée de Middelbourg, fin février 1488; elle concerne principalement la célébration de la fête de Pâques, le jour de la passion, le séjour du Christ dans sa tombe et sa résurrection. A la fin de cet écrit Middelbourg traite de sa patrie avec un véritable dédain «*barbara Zelandię insula*» où l'ivresse était considérée comme unique vertu. Cette *Epistola* a été imprimée à l'Université de Louvain par Jean de Westphalie. La même année encore (1488) paraît à Louvain, également publiée à l'université, la réponse à l'écrit de polémique de Paul. C'est l'*Opus magistri Petri de Rivo (...) Responsivum ad epistolam apologeticam M + pauli de Middelburgo de anno, die et feria dominice passionis*. Sans invectives, avec beaucoup de modération, Petrus de Rivo réfute la théorie de Middelbourg en se référant à son professeur de théologie et maître Johannes Varenacker. Dans le premier livre, il examine à quel âge le Christ a souffert sa passion. Dans le second, quel jour du calendrier a eu lieu sa passion. Dans le troisième livre, en quelle «*feria*» il a souffert et en quelle «*feria*» il est ressuscité. Ce qu'il y a de remarquable chez de Rivo, c'est qu'il utilise uniquement le terme «*astronomia*» et non «*astrologia*». A l'occasion de cette polémique entre Middelbourg et l'Université de Louvain, on a rédigé de part et d'autre un certain nombre d'écrits, dont plusieurs n'existent plus; d'autres sont restés inédits ou bien sont difficiles à trouver. De certains de ces écrits on trouve la trace dans la *Paulina*.

En 1491 Paul adressa un appel au pape Innocent VIII et au cardinal «*Julianus episcopus hostiensis*», le futur pape Jules II, pour qu'ils s'attaquent à la réforme du calendrier. Alors qu'il était déjà évêque de Fossombrone, il s'est probablement adressé une nouvelle fois, en 1494, à Petrus de Rivo à propos de la réforme du calendrier. Dans sa cité épiscopale, il pour-

suivait avec zèle ses études, consacrant tous ses loisirs à rassembler un maximum de données relatives aux problèmes de la chronologie chrétienne, ainsi que de celle des autres peuples, telles celles des Grecs, des Juifs, des Romains, de l'Islam, etc.

Après que le pape Léon X (Medici) eût de nouveau mis en avant l'idée de la réforme du calendrier, la question fut discutée au Concile de Latran que son prédécesseur Jules II avait convoqué en 1512. Paul de Middelbourg y participait. L'année suivante (1513) le 8 juillet, sortit de presse à Fossombrone, chez Octavianus Petrutius, son grand travail sur la réforme du calendrier, intitulé *Paulina // De recta Paschae // celebratione et de die Passionis // Domini nostri // Iesu // Christi*. C'est une véritable encyclopédie de la chronologie et des théories de la plupart, si pas tous les auteurs qui s'étaient occupés de ces questions, principalement à l'époque du christianisme. Le livre comporte plus de 1.000 pages petit in-folio. Il est dédié au pape Léon X, à qui il adresse ensuite un appel pour que le calendrier soit corrigé. Plus loin dans l'ouvrage, Paul s'adresse à l'empereur Maximilien I, aux membres du Concile de Latran, à Francesco Maria, le duc d'Urbino de l'époque, et à la fin des préliminaires il s'adresse encore à Léon X. Dans le premier livre il fait allusion à «*Hermes doctor fidei & scripturarum effulsit inter nos*». «Un ange de Dieu était apparu à Hermes sous les apparences d'un berger qui lui avait enseigné que Pâques devait être célébrée par tout le monde le jour du Seigneur».

Paul traite ensuite des premiers pères de l'Eglise et du Concile de Nicée. Au sixième livre de la deuxième partie, il traite de l'«*Opinio Ioannis de Monte Regio*», ce Regiomontanus déjà cité plusieurs fois. Il le nomme «*astrologorum nostrae aetatis doctissimus*» et fait allusion à une lettre que Regiomontanus a adressée à Jacobus Spirensis, qui fut le prédécesseur de Middelbourg comme astrologue des Montefeltre.

Au 18<sup>e</sup> livre de la 2<sup>e</sup> partie, l'auteur néerlandais attaque Jean Pic de la Mirandole, ainsi que Jérôme Savonarole parce que, tous deux, ils

avaient attaqué l'astrologie. Nous avons ici une véritable profession de foi dans l'astrologie par l'évêque de Fossombrone, l'homme de confiance des papes de son temps.

Au 19<sup>e</sup> livre de cette 2<sup>e</sup> partie et le dernier de la *Paulina*, il est fait allusion à la découverte du Nouveau Monde par Colomb et Americ Vespucci. Ces découvertes ont fourni la preuve que plus loin que l'équateur, même dans la région en dessous de l'équateur et sous la soi-disant «zone torride», vivaient des hommes (des antipodes). Nous trouvons un passage analogue dans le *De revolutionibus orbium caelestium* de Nicolas Copernic qui parut pour la première fois en 1543. Se basant sur la découverte de l'Amérique (c'est bien ce nom que Copernic utilise), Paul écrit qu'on ne doit plus s'étonner qu'il existe des antipodes ou des antichthones. C'est ainsi que fut enfin levée la lourde hypothèque qu'Augustin avait fait peser sur le développement de la géographie et de la cartographie durant le moyen âge.

Pour finir, dans sa *Paulina*, il donne comme conseil au pape que Pâques devrait être célébrée conformément aux décrets des pères de l'Eglise mais en tenant compte des circonstances qui ont bien changé. L'encyclopédie du savant de Middelbourg n'a pas fourni la solution et le Concile de Latran se sépara, en 1517, sans se prononcer sur la réforme du calendrier. Middelbourg restait dans la suite en rapport avec Copernic et restait un zélé de la réforme du calendrier. En 1514, il avait publié un *Compendium correctionis Calendarii pro recta paschae celebratione*. C'était un résumé de la question à l'usage des cardinaux et autres dignitaires ecclésiastiques qui participèrent au Concile de Latran. En 1516 il publia un *Secundum compendium correctionis calendarii* (Rome, Marcellus Silber *alias* Franck) dédié au pape Léon X et au Concile de Latran. Il y cite les principaux pères de l'Eglise et savants chrétiens qui s'étaient occupés du problème de la chronologie et du calendrier chrétiens, parmi lesquels il y avait aussi des contemporains, soit des représentants des universités, soit des savants isolés parmi lesquels «*Nicolaus Copernicus warmiensis*». On y trouve aussi des érudits qui trai-

tèrent le problème au nom de leurs souverains. Paul insiste continuellement auprès du pape pour que la réforme du calendrier soit réalisée. Mais, malgré tous les exposés de l'évêque de Fossombrone, le Concile de Latran se sépara sans avoir réglé la question.

En réalité, la théorie de Paul de Middelbourg ne donnait pas satisfaction et il ne faut pas s'étonner si dans la dédicace à Paul III du *De revolutionibus orbium caelestium* de Copernic, il est dit qu'au Concile de Latran, sous Léon X, le problème de la correction du calendrier ecclésiastique est resté sans solution, et cela uniquement parce que la durée des années et des mois ainsi que les mouvements du soleil et de la lune n'avaient pas encore été calculés de manière suffisamment précise. Copernic avait observé ces phénomènes avec plus d'attention après que l'évêque de Fossombrone, qui présidait alors à ces activités, l'avait incité à s'en occuper.

Ni Paul de Middelbourg, ni Copernic n'ont vécu la correction du calendrier. Celle-ci fut réalisée sous le pape Grégoire XIII, aidé en cela par Lilius et Clavius qui ont utilisé tous les deux les travaux de Paul. Ainsi en 1582, le 4 octobre fut suivi par le 15 octobre pour mettre l'année ecclésiastique en concordance avec l'année tropique.

Dans ses tentatives pour faire corriger le calendrier, Paul avait également usé d'arguments socio-économiques, entre autres que les ouvriers perdraient moins de salaire, parce que, grâce à cette réforme, il y aurait moins de jours de fête. A ce propos, il faut citer un autre livre du savant de Middelbourg *De numero atomorum totius universi contra usurarios*, qui est dédié à Léon X et fut publié à Rome en 1518.

Inspiré par l'arénaire (*arenarius*) d'Archimède, il conseille au pape de créer des banques de prêt (monts-de-piété) afin de lutter contre les intérêts usuraires. D'après la tradition, Paul était très préoccupé des malheureux dans son diocèse. L'homme de Middelbourg a passé la plus grande partie de son existence à Fossombrone où, à côté de ses obligations pastorales et la protection de la population, il s'adonna surtout et à fond à ses études.

Il possédait également une collection d'antiquités et d'œuvres d'art, notamment des vases antiques. En dehors de ses missions pour le pape qui l'obligeaient à voyager de temps en temps à Rome, il menait une vie assez retirée. Il entretenait les meilleurs rapports avec Rome et les papes et jouissait d'un grand prestige au point de vue scientifique et ecclésiastique. Erasme appréciait beaucoup son compatriote de Middelbourg. En décembre 1534, Paul fut appelé à Rome par le pape Paul III Farnèse; il y mourut subitement quelques jours après son arrivée, le 14 décembre 1534 d'après les documents utilisés par Marzi, en 1533 d'après la copie qui a été conservée de son épitaphe à l'église de Santa Maria dell'Anima où avait été enterré également le pape néerlandais Adrien VI d'Utrecht (1459-1523).

D. Marzi, *La questione della riforma del calendario nel quinto Concilio Lateranense (1512-1517)*, Firenze, 1896, p. 233-250 (*Pubblicazioni del R. Istituto di Studi Superiori Pratici e di Perfezionamento*). — Appendice : *Vita di Paolo di Middelburg scritta da Bernardino Baldi*. — Ad. De Ceuleneer, *Paulus van Middelburg en de kalenderhervorming*, dans *Handelingen van het eerste taal- en geschiedk. Congres...* Antwerpen, 17-18-19 september 1910, p. 176-289. — Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, II, Oxonii, 1910, n° 326, p. 54-59; IX, Oxonii, 1938, n° 2465, p. 204-224. — C. De Waard, *Middelburg (Paulus van)*, dans *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, 3, Leiden, 1914, p. 860-861. — D.J. Struik, *Paulus van Middelburg (1445-1533)*, dans *Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, 5<sup>e</sup> deel, 's-Gravenhage, 1925, p. 79-118. — A. De Smet, *Savants humanistes et astrologie*, dans *Acta Conventus Neo-Latini Lovaniensis — Proceedings of the First International Congress of Neo-Latin Studies*, Louvain, 23-28 Augustus 1971, edited by J. Ysewijn and E. Kessler, Leuven, 1973, p. 191-197. — A. De Smet, *John Dee et sa place dans l'histoire de la cartographie*, dans *My head is a Map. Essays & Memoirs in honour of R.V. Tooley*, edited by Helen Wallis and Sarah Tyacke, London, 1973, p. 107-113. — Fr. A. Yates, *The Rosicrucian Enlightenment*, St. Albans, Herts, 1975 (Paladin). — A. De Smet, *Les savants du Benelux dans l'évolution de la cartographie*, dans *Farmaceutisch Tijdschrift voor België*, jg. 53, n° 1, 1976, p. 10-17. — A. De Smet, *Middelburg. Paulus van*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 9, Brussel, 1981, col. 514-528.

Antoine De Smet

DE MOOR, Victor, Petrus, Gislenus ou DE-MOOR, Victor, Pierre, Ghislain, médecin vétérinaire, botaniste, né à Alost le 25 avril 1827, y décédé le 25 janvier 1895.

Victor De Moor est le fils de Petrus-Josephus, médecin chirurgien (Alost 19.10.1787 - Alost 4.12.1845) et de Victoria Van Temsche (Hillegem 10.9.1792 - Alost 27.10.1860). En 1847, soit à vingt ans, il sortit diplômé médecin vétérinaire de l'Ecole de Cureghem où il avait été répétiteur de pharmacie et de matière médicale, et il publia son premier travail, *Tableaux analytiques des familles naturelles de la Phanérogamie et de la Cryptogamie vasculaire belges*. Dans cet ouvrage didactique, fondé sur la classification de De Candolle, l'auteur donne un catalogue des genres de plantes vasculaires qui croissent «naturellement» sur le sol belge, dans lequel il inclut *Celtis*, *Ephedra*, *Hypocoum*, *Jasminum*, *Ornus*, *Philadelphus*, *Polemonium*, *Staphylea*, *Tamarix*, *Veratrum*, etc. : il faut reconnaître que les notions de géographie botanique étaient à cette époque peu précises. En outre, De Moor n'a pas une vue d'ensemble sur le monde des plantes : il avoue que, s'il quitte la Belgique, son fil d'Ariane l'abandonne et il ne voit plus qu'un dédale dans la classification botanique. Cela ne l'empêche pas de créer des familles nouvelles pour des genres un peu aberrants dans leurs groupes : les Glaucinéés (g. *Glaux*), les Hypécoées (g. *Hypocoum*), les Isnardiées (g. *Isnardia*), les Philadelphées (g. *Philadelphus*), les Thalictrées (g. *Thalictrum* et autres), les Vétratrinées (g. *Veratrum*), etc.

En 1848, De Moor, qui porte le titre de vétérinaire du Gouvernement, fonde la Société d'Agriculture, d'Horticulture et de Botanique d'Alost (Genootschap van Landbouw, Hofbouw en Kruidkunde te Aalst), dont il est secrétaire. Doué d'une grande activité, il produit les années suivantes plusieurs travaux d'agriculture, d'horticulture et de fructiculture, notamment en 1851 et 1852 des articles dans *Le Moniteur des Campagnes*, dirigé par Max. Le Docte. Fin 1851 sort de presse son premier ouvrage sur les Graminées, le *Synopsis analytique de la Flore agrostologique belge*. En 1853, il publie son *Essai d'une monographie sur les*

*Graminées de la Belgique* et, dans les *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, une *Note sur l'embryon des Graminées* où il considère que le «bouclier» est le véritable cotylédon de ces plantes et que la «vaginule» est leur première vraie feuille, réduite à sa gaine, et des *Considérations sur le genre Muïs*. C'est en 1854 que le plus important de ses ouvrages : le *Traité des Graminées céréales et fourragères que l'on rencontre en Belgique, Avec des observations sur quelques variétés nouvelles*, paraît dans la *Bibliothèque rurale* instituée par le gouvernement, collection éditée par Emile Tarlier. En 1856, De Moor publie encore, dans les *Bulletins de l'Académie*, *Deux mois sur le genre «Michelaria» Dmrt.*, note dans laquelle il établit que *Michelaria bromoidea* est une bonne espèce de *Bromus*.

De Moor, qui est alors secrétaire du comice agricole du Cinquième district de la Flandre orientale, est en rapport avec divers botanistes belges, notamment avec François Crépin. Aussi figurera-t-il en 1862 parmi les fondateurs de la Société royale de Botanique de Belgique, dont il restera membre jusqu'à sa mort.

Pour la *Bibliothèque rurale*, De Moor a écrit aussi un *Traité de la culture du lin et des différents modes de rouissage*, publié en 1855 en édition française et en édition flamande et qui fut traduit en allemand et en italien, et un *Traité pratique de la culture des prairies*, publié en 1857. Chez le même éditeur, paraît en 1858 son livre *Du Tabac* (184 pages). La production littéraire de De Moor se ralentit ensuite très fortement, sans doute suite à ses charges d'enseignement. Il fut en effet professeur du cours public de maréchalerie en langue néerlandaise à l'Ecole de Cureghem et membre du jury d'examen de cette même école. Citons *Een woord over de Letterkundige Geschiedenis der Akkerbouws in Belgien* (s.d.) et *De zekere Leidsman van den Veekwecker* (1892).

Victor de Moor avait épousé Philomène De Craecker.

De Moor (V.P.G.), dans *Bibliographie nationale de Belgique*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1886, p. 472. — F. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der stad Aalst voor-*



*gegaan van eene historische schets van 't voormalige Land van Aalst*, t. 4, Gent, 1876, p. 369-370. — M. Mammerickx, *Histoire de la médecine vétérinaire belge*, dans *Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 2<sup>e</sup> série in-8°, t. 5, 1967, p. 261-708.

André Lawalrée

**de SELLIERS de MORANVILLE, Antonin**, Maurice, Léonard, Ghislain, chevalier, officier, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 12 janvier 1852, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 17 avril 1945.

Fils de Léonard et de Françoise-Adèle Pangaert d'Opdorp, Antonin de Selliers de Moranville entre à l'École Militaire le 24 octobre 1869. Il y suit les cours en qualité d'élève de la 35<sup>e</sup> promotion (1869-1874), section artillerie et génie. Pendant la campagne de 1870, l'École est temporairement fermée. Au cours de cet intermède, Antonin participe à la garde de nos frontières. Il le fait en qualité de volontaire au 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie où il porte le grade de brigadier. Il retrouve le bâtiment de la rue de Namur à Bruxelles le 1<sup>er</sup> octobre 1870.

Le 14 novembre 1871, Antonin est promu élève sous-lieutenant. Il quitte l'École Militaire et est admis à titre définitif au sein de l'artillerie le 17 mars 1874. Le jour suivant, il rejoint le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Une année plus tard, il est nommé lieutenant. Le 16 février 1876, il épouse Octavie-Henriette-Jeanne Hector dont il aura huit enfants. Sa femme décédera en 1898. Antonin entre à l'École de Guerre en août 1877. Il en sort adjoint d'état-major deux années plus tard. Il y retourne le 26 février 1881 en qualité de professeur suppléant du cours d'histoire militaire.

Aux élections de juin 1884, la lourde défaite des libéraux inaugure trente ans de prédominance catholique. Sous les gouvernements successifs de J. Malou et A. Beernaert, les fonctions de ministre de la Guerre sont exercées par le général-major C. Pontus. C'est le 6 juillet 1884 que le lieutenant Antonin de Selliers de Moranville entre au cabinet du ministre de la Guerre. Deux mois plus tard, il obtient enfin le grade de capitaine.

Le travail au cabinet de la Guerre permet au capitaine de Selliers de Moranville de prendre conscience de l'ampleur du mouvement pré-révolutionnaire qui se développe à Liège et surtout à Charleroi entre le 18 et le 30 mars 1886. Le lieutenant général baron A. Vandersmissen rétablit l'ordre avec 20.000 hommes de troupes. Néanmoins, 18 grévistes périrent et de nombreux châteaux, cloîtres et usines furent incendiés aux cris de «A bas la calotte» et «A bas les châteaux». Dans son rapport, le général Vandersmissen attire l'attention sur le danger constitué par l'emploi d'une armée composée de prolétaires pour assurer le maintien de l'ordre. Le risque de fraternisation entre soldats et grévistes existe. Sous le choc des événements, la bourgeoisie semble un instant prête à laisser incorporer ses enfants. Mais, une fois l'alerte passée, ceux-ci continuent, jusqu'en 1909, à se libérer du service militaire grâce au remplacement par paiement. La bourgeoisie ne considère qu'une autre solution comme possible au système de remplacement : l'armée de métier. Dans un article publié dans la *Revue Générale* sous la signature A. de S., le capitaine de Selliers accuse les partisans du volontariat non pas d'antimilitarisme, mais plutôt de naïveté et de manque de clairvoyance.

C'est le 8 avril 1886 que de Selliers est admis dans le corps d'état-major (les «Verts»), la pépinière des cadres supérieurs. Le 29 septembre 1893, il rejoint, toujours en qualité d'attaché, le cabinet du nouveau ministre de la Guerre, le lieutenant général J. Brassine. Celui-ci a obtenu de ses collègues ministres la promesse de pouvoir introduire un projet de loi prévoyant la suppression du remplacement. Un premier projet est soumis au conseil des ministres en 1895, un second, en juin 1896, et un troisième le 10 novembre 1896. Tous ces textes sont imprégnés des idées défendues par le général en retraite H.A. Brialmont : la suppression du remplacement, un effectif sur pied de guerre de 180.000 hommes, et un contingent annuel de 18.000 soldats. Le caractère novateur de ces principes est tempéré par l'exemption du clergé et une réduction sensible de la durée du service militaire. La crainte de heurter Charles Woeste

amène les collègues de Brassine à ne pas tenir leur promesse. Le général Brassine en tire les conclusions qui s'imposent et démissionne. Aucun autre militaire n'acceptera la fonction. C'est le « civil » J. Vandenpeereboom qui lui succède.

Entre-temps, le 25 juin 1896, de Selliers est nommé major et, un mois plus tard, commandant en second de l'Ecole de Guerre. En 1899, il accède successivement aux fonctions de sous-directeur et de directeur des opérations au ministère de la Guerre. Lieutenant-colonel en 1900, il est nommé chef d'état-major de la 4<sup>e</sup> circonscription militaire dès l'année suivante. En 1902, il accède au grade de colonel. Lors des grèves de cette même année, il fait preuve de doigté et de fermeté dans le maintien de l'ordre.

Pour cette raison, mais aussi parce que de Selliers est un des rares officiers supérieurs de conviction catholique, le gouvernement lui demande d'accepter le commandement de la gendarmerie. A cette époque, les fonctions d'officier au sein du corps de la gendarmerie sont moins prisées qu'au sein du reste de l'armée. Après avoir longuement hésité mais, par suite de l'insistance de ses amis, de Selliers est nommé, le 27 décembre 1904, commandant de la gendarmerie. Il est promu général-major le 26 juin 1907. A l'occasion de la suppression du remplacement, il se montre un chaud partisan du gouvernement catholique et en particulier de son chef, F. Schollaert. Antonin de Selliers est promu au rang de lieutenant général le 26 mars 1912.

Sous la direction éclairée de de Selliers, l'entraînement militaire des gendarmes est accentué. En effet, à chaque mobilisation précédente, la gendarmerie a été amenée à constituer des escadrons de guerre. Or, depuis 1904, la menace de la guerre n'a cessé de croître. Néanmoins, la multiplication des exercices militaires nuit à l'exécution des missions normales de la gendarmerie. Cela soulève donc de nombreuses protestations de la part des autorités judiciaires et administratives.

Cependant, dès cette époque, les principales tâches qui seront confiées à la gendarmerie pen-

dant la guerre apparaissent : assurer la mobilisation et la surveillance des frontières, constituer l'escorte du commandant en chef et les détachements prévôtiaux, affecter un peloton à cheval à chaque brigade mixte, et poursuivre sa mission normale avec le reste de ses hommes.

Dans le but d'introduire le service généralisé, le chef du gouvernement Charles de Broqueville exerce lui-même, à partir du 11 novembre 1912, les fonctions de ministre de la Guerre. Avec l'appui de son ami G. Helleputte, du cardinal J. Mercier et de son excellent collaborateur le commandant A. Collon, il clôture victorieusement sa campagne le 30 août 1913. La nomination de Collon au grade de major, à l'encontre du principe de l'ancienneté, le 26 mars 1913, oblige de Broqueville à se séparer de celui-ci sous la pression du Roi et de nombreux officiers. Le chef du gouvernement se trouve alors amené à s'appuyer davantage sur de Selliers. A la demande du Roi, le colonel L. de Ryckel est nommé le 15 décembre 1913 aux fonctions de sous-chef de l'état-major général. Cet officier libéral, intelligent mais intrigant, est un adversaire de son supérieur immédiat, le chef d'état-major, le général Auguste De Ceuninck. L'accession de celui-ci à la pension en avril 1914 empêche la rivalité de s'envenimer. De Broqueville obtient que de Selliers remplace Auguste De Ceuninck. Ce dernier est d'abord nommé chef d'état-major intérimaire, le 25 mai 1914, avant d'être nommé à titre définitif le 15 juillet. Néanmoins, cette nomination n'est pas heureuse car de Selliers ne s'entend pas avec de Ryckel. D'autre part, le Roi s'entretient très peu avec le chef d'état-major. Il lui préfère de Ryckel et surtout son officier d'ordonnance, le commandant Emile Galet.

Cette rivalité se répercute au niveau des plans de défense. De Ryckel prône la réunion de toute l'armée de campagne sur la Meuse, dans la région de Liège, Visé, Engis et Odeur. Cela constitue, selon lui, la meilleure position pour accepter le combat en cas d'agression allemande. Le capitaine-commandant Galet, lui, est partisan d'une défense active à partir de la frontière sur la base du principe du rapport des forces. De Selliers est encore d'un autre avis.

Il propose, pour faire face à une attaque allemande, la concentration de l'armée dans la région de Saint-Trond, Houtain-l'Évêque, Hannut, Tirlemont, Hamme-Mille. Il existe encore un quatrième plan élaboré par le major Henri Maglinse, à la demande de de Selliers. Le 30 juillet, de Selliers défend son propre plan devant le Roi. En effet, le chef d'état-major estime qu'étant donné la faiblesse opérationnelle de l'armée et l'incertitude quant à l'agresseur, la position centrale est la meilleure. Elle permet d'éviter un écrasement des forces belges et facilite la jonction avec les armées étrangères de secours.

Le 2 août 1914 à 19 heures, le gouvernement belge reçoit l'ultimatum allemand. Il doit y répondre dans les douze heures. En échange de la garantie de l'indépendance de la Belgique et de ses possessions, le libre passage doit être accordé à l'armée allemande. L'Allemagne s'engage à payer tous les frais. En cas de refus, la Belgique sera considérée comme ennemie. A 21 heures 15, une réunion se tient au palais royal sous la présidence du Roi. A ce conseil participent les généraux de Selliers, de Ryckel et E. Hanoteau, ainsi que le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, L. Van der Elst, et la plupart des ministres. De Broqueville réussit à convaincre les participants qu'il convient de défendre le pays. Sur la manière d'agir concrètement, de Selliers et de Ryckel s'opposent. Le premier propose de livrer bataille sur une position qu'il estime bonne, mais pas sur celle de la Meuse, avant de se replier vers Anvers. Liège et Namur se défendront uniquement avec leurs troupes de forteresse. Hanoteau se rallie à cet avis. De Ryckel veut par contre « piquer dedans » si le rapport des forces le permet. Il désire également adjoindre une division de l'armée de campagne aux forts de Liège et une autre aux forts de Namur. Le Roi choisit le camp du sous-chef d'état-major. Depuis ces événements, il a été découvert qu'en réalité de Ryckel avait été en cette occasion le porte-parole du Souverain et de son conseiller Galet. A la suite de cette réunion, un conseil de la couronne, auquel les trois généraux participent, est tenu. De Broqueville parle presque

toujours au nom de l'armée. De Selliers signale qu'un neutre qui se défend ne se met pas en guerre.

La décision de disposer l'armée de campagne sur la Meuse n'est pas exécutée. En effet, les plans de transport par chemin de fer sont quasi inexistantes à cause de l'absence de toute concertation avec l'administration des chemins de fer. La défense de Liège est confiée aux seules troupes de forteresse, soutenues par la 3<sup>e</sup> division d'armée renforcée, tandis que les autres divisions d'armée se concentrent entre la Gette et la Dyle dans le quadrilatère de Louvain, Tirlemont, Wavre et Perwez. La division de cavalerie se porte à l'avant entre la Gette et la Meuse. Cette solution moyenne se révèle la meilleure, la masse de l'armée étant disposée de manière à tendre la main aux Franco-Britanniques sans risque d'être écrasée isolément. Le nombre des défenseurs de Liège est suffisant et une retraite vers Anvers demeure possible.

Après la chute de Liège, et étant donné le risque de débordement, l'armée belge se retire à partir du 18 août en direction d'Anvers. Au sein du commandement de l'armée, d'importantes failles sont apparues. Le général de Ryckel discute fréquemment de la situation militaire avec le commandant Galet sans en référer à son supérieur. L'optimisme du sous-chef d'état-major s'est totalement évanoui. De même, le Roi omet de tenir de Selliers au courant des dépêches diplomatiques qui relèvent de sa compétence. Le Roi et de Selliers sont également en désaccord quant à la première sortie d'Anvers, les 25 et 26 août 1914. Enfin, signalons encore l'existence d'une tension latente entre le chef d'état-major et le commandant de la position fortifiée d'Anvers.

Le 6 septembre 1914, un arrêté royal supprime la fonction de chef d'état-major de l'armée. De cette manière, le Roi assure sa mainmise sur le commandement. Il exerce celui-ci avec l'appui de son conseiller E. Galet, par l'entremise du nouveau sous-chef d'état-major, le souple et complaisant Wielemans. Celui-ci remplace le général de Ryckel, envoyé en Russie en qualité de délégué belge auprès du Tsar. Le général de Selliers est nommé inspecteur

général. Dans l'exercice de cette fonction, il mène quelques enquêtes. Il s'enquiert notamment des raisons de la faible résistance des troupes à Termonde le 4 septembre 1914. Il se penche aussi sur la soi-disant fuite de la 4<sup>e</sup> division d'armée, sur le sort des volontaires...

L'excellent rapport qu'il rédige sur le dernier objet cité a certainement motivé sa nomination, le 3 octobre 1914, à la fonction de commandant des centres d'instruction. De Selliers rassemble les quelque 20.000 volontaires, augmentés des miliciens de la classe 1914, qui se sont présentés et les mène en Normandie. Dans cette région de la France, il déploie ses talents d'organisateur en créant *ex nihilo* différents centres d'instruction pour officiers, sous-officiers, recrues,... Arrivé à l'âge de la pension le 24 mars 1917, il est maintenu en fonction et commissionné général de réserve. Entre le 23 mai 1917 et le 25 février 1918, à l'occasion d'une absence du général Leclercq, il assume également les fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie. Il interrompt ses activités militaires et prend effectivement sa retraite le 18 février 1919.

Jusqu'à la fin de sa vie bien remplie, le général Antonin de Selliers de Moranville a conservé un caractère aimable qui a fait de lui un personnage attachant.

Il est l'auteur d'un grand nombre d'articles et de livres dont les plus importants sont : *Etudes sur les batailles défensives-offensives*, Bruxelles, 1880; *Procédés tactiques du duc de Wellington*, Bruxelles, 1883; *De l'organisation rationnelle du cadre des officiers en Belgique et de son avancement*, Bruxelles, 1884; *Etudes tactiques défensives-offensives. Positions du combat et manière de les occuper*, Bruxelles-Paris, 1893; *De l'occupation des positions dans la défensive*, Bruxelles, 1894; *Un mot à propos de : « l'occupation des positions dans la défensive »*, Liège, 1896; *Etude sur le rendement des feux d'infanterie à la guerre*, Bruxelles, 1899; *L'état d'âme du soldat sur le champ de bataille*, Bruxelles, 1910; *Instruction tactique*, Rouen, s.d.; *Supplément à l'instruction tactique transmise par l'ordre n° 80 du 23 décembre 1914*, Rouen, 1915; *Le prélude et le début de la guerre en Belgique en 1914*, Bruxelles, 1920; *Pourquoi*

*l'armée belge s'est-elle retirée vers la position fortifiée d'Anvers, le 18 août 1914*, Bruxelles, 1921; *Du haut de la tour de Babel. Commentaires sur la préparation à la guerre et la situation stratégique de la Belgique en 1914*, Paris, 1925; *La crise de l'armée. « Causes et remèdes »*, Bruxelles, 1926; *Anvers relié à la haute mer par le territoire belge et libéré de l'ingérence étrangère*, Bruxelles, 1929; *Contribution à l'histoire de la guerre mondiale 1914-1918*, Bruxelles, 1933; *La défense de nos marches de l'est*, Paris, 1934.

Musée royal de l'Armée et Histoire militaire, à Bruxelles, dossier personnel d'Antonin de Selliers de Moranville.

Luc De Vos

DES MAREZ, *Guillaume*, Napoléon, Henri, Léopold, historien, archiviste, bibliothécaire et conservateur du Musée de la ville de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Courtrai le 15 août 1870, décédé à Ixelles le 2 novembre 1931.

Cinquième enfant de Charles Louis Des Marez de Beselare, né en 1830, inspecteur de l'enseignement cantonal primaire de Menin et de Marie Sidonie Vindevogel, née en 1832, le jeune Guillaume fit ses études primaires à Menin, puis secondaires au collège épiscopal de la même localité. En octobre 1890, il s'inscrit en droit à la Faculté de Philosophie et Lettres de Gand; il s'oriente bientôt vers l'étude de l'antiquité grecque sous l'influence du professeur Charles Michel, mais y renonce lorsque ce dernier quitte l'Université de Gand pour celle de Liège en 1892. Des Marez choisit comme maître Henri Pirenne qui le dirige vers les recherches d'études économiques et sociales; Pirenne deviendra son directeur de thèse et, plus tard, son ami. 1896 marque la présentation de sa dissertation inaugurale sur *L'étude de la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement à Gand* et l'octroi d'une bourse qui lui permettra de fréquenter tant l'Université de Paris que celle de Berlin où il suit les cours de Brünner et de Meitzen. (Les papiers délaissés par son neveu Rodrigue contiennent une

carte, lui adressée, écrite de Munich le 25 décembre 1897). Dès son retour de l'étranger, il s'inscrit au barreau de Gand. Sa carrière s'infléchit en 1899, grâce à la sollicitude de son maître Henri Pirenne qui s'emploie à le faire désigner en qualité d'archiviste adjoint de la ville de Bruxelles, et il entre sous les ordres de Jean-Baptiste Van Malderghem, lui-même successeur d'Alphonse Wauters dont la mort était survenue le 1<sup>er</sup> mai 1898. Il s'installe dans la capitale; en 1902, il habite rue du Progrès, n° 34; vers 1905, il est à Ixelles, d'abord au n° 28 de la rue Guillaume Stocq, puis, vers 1907, au n° 11 de l'avenue des Klauwaerts dans une maison de style Renaissance flamande, qu'il a fait construire et qui subsiste toujours.

Des Marez entre à l'Hôtel de ville alors que Charles Buls est bourgmestre de la ville et le restera jusqu'au 16 décembre 1899, ce qui laisse quelques possibilités à des contacts entre les deux hommes. Ses fonctions vont l'amener à être l'une des personnalités les plus connues et les plus souvent sollicitées par les historiens, les archéologues et les urbanistes. Quelques dates marquent cette notoriété grandissante. A trente et un ans, en 1901 (1<sup>er</sup> juin), Des Marez est chargé d'une chaire — la première du genre créée en Belgique — d'histoire du droit, qu'il donnera à l'Ecole des Sciences politiques et sociales de Bruxelles. Il commence ses conférences à l'Extension de l'Université libre de Bruxelles et les poursuivra pratiquement durant toute sa vie; il forme à cette époque de jeunes ouvriers aux notions historiques à l'Ecole supérieure d'Education ouvrière.

Trois ans plus tard, en 1904, le professeur Ansiaux lui abandonne son cours d'histoire économique; en 1906, il recueille une part importante de la succession de Léon Vanderkindere après le refus d'Henri Pirenne d'abandonner son enseignement à Gand; il se voit ainsi confier le cours d'Histoire de Belgique au moyen âge, destiné aux étudiants de candidature et le cours d'Etudes approfondies des questions d'histoire de Belgique au moyen âge, dispensé aux étudiants de doctorat. Il joue dès lors un rôle fondamental dans la formation des futurs historiens et s'ingénie à développer les

connaissances sur l'histoire de Bruxelles jusqu'alors fort peu traitée, tant à Liège qu'à Gand ou Bruxelles. Ses charges s'accroissent: en 1906, il devient membre de la Commission pour la publication des Anciennes Lois et Ordonnances de Belgique; en 1907, il succède à J.B. Van Malderghem à la tête du service des Archives de Bruxelles; avant la première guerre mondiale, il se voit confier la présidence de la Société d'Archéologie de Bruxelles (1910-1913) et l'un des secrétariats du Congrès international des archivistes et bibliothécaires réunis à Bruxelles (1910) alors même que l'Université l'élève à l'ordinariat (1910); en 1913 (21 juin), il succède à Herman Pergameni dans l'enseignement de l'Histoire de Belgique aux temps modernes, reconstituant, comme le souligne Paul Bonenfant, l'unité du cours d'histoire nationale.

De nouveaux honneurs l'attendent après la fin des hostilités: en 1919, il devient membre correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique; en 1922, il est désigné en qualité de membre de la Commission royale d'Histoire; l'année suivante, aux côtés de François Louis Ganshof, il assume le secrétariat du premier Congrès international des Sciences historiques, réuni à Bruxelles (février 1923); en 1925, la Fédération historique et archéologique de Belgique l'appelle à la présidence. Dans les deux dernières années qui précèdent sa mort, il est choisi comme président de la Commission des Archives, instituée par le Comité international belge des Sciences historiques (1930), comme vice-président du premier Congrès international de Géographie historique (1930) et comme vice-président du Comité national belge des Sciences historiques (1931). Dans ce même laps de temps, il prépare l'Exposition historique de la Révolution de 1830 au palais d'Egmont, lors des fêtes du centième anniversaire de l'Indépendance nationale; exposition «inoubliable», écrit Henri Pirenne, où «il fit preuve de son talent d'organisateur et de sa compétence de collectionneur.»

En pleine activité, à la manifestation organisée en l'honneur d'Henri Pirenne, le 30 avril 1921, il fait l'éloge de son maître et ami; il met

en avant son rôle de fondateur d'école, sa méthode de travail soutenue par le souci constant de l'objectivité et alimentée par un extraordinaire sens de l'hypothèse, de la synthèse et de l'analyse; il montre que l'histoire de Belgique de Pirenne, comme aussi sa théorie sur l'origine des villes, puisent leur originalité dans les choix essentiels de l'homme, où liens politiques, économiques et moraux se découvrent grâce à son amour de la liberté, à son loyalisme et à sa libre discussion linguistique. En le magnifiant ainsi, Des Marez n'anticipait-il pas sur ce qu'il sera lui-même? L'œuvre du disciple et du maître se feront ainsi écho!

Ses biographies — de Henri Pirenne à Fr.L. Ganshof, de Paul Bonenfant à Georges Despy et Lucienne Van Meerbeek — sont en effet unanimes à reconnaître en lui le sens de l'objectivité, le pouvoir d'hypothèse, l'alliance heureuse entre la synthèse et l'analyse, le don d'enseigner qui firent de lui le chef de file de l'école des médiévistes de l'Université de Bruxelles. Sans doute, son œuvre a-t-elle été diversement «perçue» par ceux de ses contemporains qui eurent à la rappeler; certains ont mis davantage l'accent sur les aspects juridiques de ses travaux; d'autres, en revanche, ont accordé une place prépondérante à leur signification économique ou sociale. Faut-il dégager l'une ou l'autre de ces tendances alors qu'elles fortifient l'une et l'autre continuellement le goût de la recherche historique de Des Marez; alors que chez lui, le souci du concret et du réel dépasse le conditionnement juridique pour se fixer sur les comportements des habitants des villes qui les font agir dans leur société ou leur travail? Deux dates sont éloquentes à cet égard: 1898, publication de sa dissertation doctorale sur la propriété foncière des villes médiévales, où la formation initiale du jeune avocat est encore nettement affirmée et, le 4 mars 1902, leçon inaugurale du cours d'histoire du droit portant sur *La conception sociale et économique de l'histoire du droit*, révélatrice de la nouvelle orientation de ses curiosités, orientation à laquelle n'était pas étrangère l'influence d'Henri Pirenne, comme probablement aussi l'exercice de son nouveau métier d'archiviste.

Ce métier d'archiviste, il l'exercera avec passion et, ce, dès son entrée en fonction. Paul Bonenfant en porte témoignage et en a retracé les étapes essentielles. Dès 1902, Des Marez envisage la publication de *l'Inventaire sommaire et général des archives de la ville*, où devait prendre place la description de plus de 2.000 registres, celle des documents judiciaires, des far-des de procédure, de la correspondance commerciale, des archives de la trésorerie, des quittances des rentes viagères, des chartes, des lettres de bourgeoisie, des liasses de la Chambre d'Uccle, des archives des corporations, de celles des travaux publics, de la police, de la voirie, de la bienfaisance, qui, au fil du temps, seront réunies, analysées et groupées dès avant la première guerre mondiale. Largement exposé dans les rapports annuels publiés dans le *Bulletin Communal* de 1902 à 1918, l'inventaire ne vit le jour qu'en 1943 par les soins de Charles Pergameni — son successeur aux Archives de la ville. Il faut voir dans le délai que s'était imposé Des Marez le souci qu'impliquait sa notion «globalisante» de l'histoire urbaine, délai prolongé par la rentrée constante et massive de registres et liasses provenant de tous les services de l'administration urbaine. En 1908, il s'attaque en effet, dit Paul Bonenfant «avec sa fougue coutumière, sous l'influence de certaines villes allemandes, au classement des archives modernes». Entre-temps, il recherche de nouvelles sources de documents susceptibles d'éclairer les multiples aspects de la vie bruxelloise, aspects laissés souvent dans l'ombre par les documents administratifs; en 1910, sur les conseils de Camille Huysmans, il commence à recueillir des films de cérémonies dont Bruxelles est le théâtre; dès 1919, il met sur pied une nouvelle section dans son dépôt, celle des «Archives économiques et sociales» où seront conservés affiches, tracts politiques, rapports bancaires, mutualistes et syndicaux, journaux, réclames de toutes espèces, bref, tout «papier» dévoilant l'un ou l'autre aspect de la vie familiale, du travail, de l'économie, de la politique, section que gèrera son collaborateur Max Faconnier. Quant à l'adjoint Charles Pergameni, il se vit confier la rédaction des fiches décrivant

les multiples plans dont les règles de classement furent élaborées en 1929.

Ces programmes sont complétés par une réorganisation de la bibliothèque attachée aux Archives, et du Musée Communal. La bibliothèque se voit pourvue de deux fichiers portant l'un, les auteurs de livres qui y sont conservés, l'autre, les signalant sous les différentes « matières » dont ils traitent.

Le Musée Communal, dont il a la garde, ne peut lui donner toutes les joies qu'il en attend. La Maison du Roi, en grande partie occupée par des services administratifs, ne laisse que peu de place à la présentation des collections qu'il souhaite y exposer en vue de retracer tout l'histoire de Bruxelles. Le 18 février 1919, il en avait présenté les plans au bourgmestre. Le 15 novembre 1927, seulement, le Collège prenait la décision d'affecter l'ensemble de la Maison du Roi au Musée; le dégagement des services administratifs ne fut terminé qu'en 1931. Le nouvel aménagement commençait lorsque la maladie frappa l'archiviste. En son temps, il avait fait réaliser trois maquettes de plans de Bruxelles; l'une du XIII<sup>e</sup> siècle (date estimée représentative du développement urbain), deux autres, du XV<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il voulait ainsi montrer d'une façon visuelle la topographie de la ville, dévoilant les sinuosités de son sol, les rues, les steenen patriciens et les édifices du commerce et de l'industrie propres à la capitale. Chacun de ces thèmes était cher au cœur de Des Marez. Depuis son entrée en fonction, il réunissait des quantités innombrables de renseignements sur fiches ayant trait aux métiers, aux personnalités ayant joué un rôle dans la vie sociale ou économique du complexe urbain. Il s'était très tôt senti responsable de la poursuite du projet élaboré autrefois par le bourgmestre Buls, visant à publier tous les actes mentionnant, à quelque titre que ce soit, la Grand-Place, les rues et les quartiers circonvoisins. Dans ce but, il s'imposa de relever les textes s'y rapportant, repérables dans les archives paroissiales de Bruxelles, dans celles de l'Assistance Publique et dans les nombreux fonds des Archives générales du Royaume. Georges Smets, professeur à l'Université de Bruxelles, fut associé au

dépouillement des Archives de la collégiale des Saints-Michel et Gudule; Louis de Lom de Berg eut pour tâche, notamment, de s'occuper du fonds des notaires reposant aux Archives générales du Royaume; l'écriture de tous deux est toujours identifiable aux côtés de celle de Des Marez. Ce travail monumental, parrainé par les Amis du Vieux Bruxelles, resté inachevé, subsiste aux Archives de la ville, classé dans des dossiers groupant, maison par maison, les transcriptions d'actes découverts accompagnées d'analyses.

La production historique de Des Marez étonna les contemporains par sa diversité, par la multiplicité des objectifs poursuivis et la nouveauté des sujets traités. Blanche Delanne, dans les *Etudes inédites*, a dénombré 180 travaux et articles et 99 comptes rendus. On y retrouve les preuves de son intérêt porté aux hommes pour la façon dont ils aménagent le milieu où ils ont décidé de vivre en commun, soit lorsqu'ils approprient le sol, soit lorsqu'ils sont soumis aux règlements du droit (on citera, outre sa thèse doctorale, la *Lettre de foire à Ypres au XIII<sup>e</sup> siècle*, en 1899 et 1901; *Le sens juridique du mot « oppidum » dans les textes flamands et brabançons des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, 1907 et 1910; *Le droit d'Uccle*, en 1914; *Le développement territorial de Bruxelles au moyen âge*, publié par les soins de Paul Bonenfant et F. Quicke et *De la phase préconstitutionnelle dans la formation des villes*, publié par ses élèves et amis en 1936), ou encore des conditions dans lesquelles le travail ou la pratique d'un métier peuvent s'y exercer (on retiendra : *Le compagnonnage des ouvriers chapeliers en Belgique*, en 1901; *Le Borgendael à Bruxelles dans sa lutte contre l'industrie privilégiée*, 1902-1903; *Les sceaux des corporations bruxelloises*, 1903; *Les bogards dans l'industrie drapière à Bruxelles*, en 1904, premier jet d'un projet de recueils d'actes sur la draperie dont le manuscrit a disparu et, alors qu'il n'était archiviste que depuis quatre ans, son monumental mémoire de 520 pages, publié par l'Académie royale de Belgique sur *L'organisation du travail à Bruxelles au moyen âge*, 1903-1904; en 1909, *Le compagnonnage des chapeliers bruxellois - 1576/1909*

et d'autres articles consacrés à l'apparition ou au développement des mutualités et des syndicats à Bruxelles ou à Ypres, qui virent le jour en 1911, 1913, 1921, 1925, 1926 et 1930), à Ypres notamment, où l'archiviste de la ville, Emile de Sagher, son ami, le seconda comme l'écrivit M. Carlo Wyffels.

Avant qu'elle ne s'impose en tant que discipline agréée, Des Marez fut conscient des problèmes qu'allait bientôt poser l'étude de l'urbanisme. Il se pencha sur les questions soulevées par les fortifications de Bruxelles dont il subsistait d'importants vestiges (1908 : *Les fortifications de Bruxelles*, réexaminées sous l'angle des remparts des villes belges en 1912, dont les résultats furent repensés en 1930) ; il se préoccupa des édifices civils (l'Hôtel de ville en 1910 et 1917 ; la Cour de Bruxelles, en 1913), des monuments religieux tels que l'abbaye de la Cambre, dont la sauvegarde ne fut assurée que par les campagnes de presse vigoureuses qu'il mena (1911, 1912 ; 1923 et 1925). Son *Guide illustré de Bruxelles, les Monuments civils et religieux*, deux volumes, mis à jour en 1918 et republiés dix ans plus tard, est un instrument de travail de toute première valeur, formant le composé de toutes les données recueillies par lui durant trente ans dans les archives de Bruxelles et enrichies par les constatations faites par lui, sur le terrain, lors des promenades auxquelles il conviait ses étudiants ou des amateurs. Son rôle de précurseur en matière d'urbanisme — Victor Martiny le souligne — s'est concrétisé dans deux importants travaux publiés l'un, de 224 pages, paru en 1923 : *La Place Royale à Bruxelles. Genèse de l'œuvre, sa conception et ses auteurs*, l'autre, de 231 pages, publié en 1927 : *Etude sur l'origine et le développement de la ville de Bruxelles. Le quartier Isabelle et Terarken*.

L'énumération de ses publications donnerait à croire que Des Marez s'intéressait surtout aux problèmes urbains. Il serait faux de le prétendre. Son «retentissant» mémoire, publié par l'Académie en 1926 sur *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire dans la Basse-Belgique* attira l'attention de tous les spécialistes belges et étrangers, *dixit* Paul Bonen-

fant ; tous frappés, selon Georges Despy «beaucoup plus par les méthodes de travail utilisées que par les conclusions». Méthode consistant à recourir à «la critique des textes, à la toponymie, à l'histoire économique, à l'archéologie, à la géographie, au folklore et à l'histoire du droit» (H. Pirenne).

Formé initialement à des techniques juridiques où le texte enclôt la réalité, Des Marez s'en était rapidement dégagé en partant de la réalité elle-même sous toutes ses formes. «D'instinct, il va aux phénomènes collectifs, aux mouvements de masse, dont l'évolution semble obéir aux lois d'un dynamisme vital indépendant des volontés particulières», proclama Pirenne en 1936. De son côté, Jan Dhondt, en 1948, lui dédicaçait son étude sur le syndicalisme «A la mémoire de Guillaume Des Marez pionnier de l'histoire du syndicalisme». Si l'on ajoute à cela «le besoin de convaincre» qu'il avait, la manière chaleureuse et communicative dont il enseignait, par le recours à des exemples suggestifs, à des comparaisons frappantes, utilisant les moyens d'intuition pour lesquels il avait une prédilection (cartes, graphiques, diapositives), on comprendra l'émotion de ses amis et collègues à l'annonce de sa mort survenue à la Clinique — toute proche de son domicile — de l'avenue Adolphe Buyl, n° 110. Fallait-il voir dans les funérailles religieuses qui la suivirent à l'église de la Cambre, l'intention expresse du défunt ? Certains éléments permettent d'en douter. Le 28 août 1924, Des Marez indique dans un de ses testaments olographes (qu'il déposa chez le notaire Camille Hauchamp) sa volonté d'un enterrement très simple, renonçant à tous les honneurs académiques et militaires qui lui sont dus. Neuf mois avant sa mort, le 4 février 1931, il envisageait de devenir *full-time* à l'Université et d'abandonner ses fonctions d'archiviste. Le 27 juin, il pria l'Université de le décharger du cours d'Histoire de Belgique des temps modernes et d'Histoire économique mais acceptait le cours d'Etude approfondie des questions d'histoire du droit. La maladie dut l'affaiblir profondément : vingt jours avant sa mort, il se trouvait dans l'impossibilité d'écrire. En fait foi une let-



tre adressée à l'Université le 10 octobre par son ami de longue date — et son futur exécuteur testamentaire — Pierre-Louis-Marie-Bernard de Lom de Berg (né à Venlo le 7 avril 1868, archiviste privé, entré en 1908 à la Société d'Archéologie de Bruxelles, dont il sera membre affilié en 1925, habitant alors 45 rue de la Marne), ami qui l'accompagnait dans les nombreux voyages à l'étranger qu'ils firent tous deux dès 1919. Quoi qu'il en soit des volontés dernières d'un homme diminué, Paul Bonenfant, en déplorant la disparition d'«un de ceux dont la place reste vide et le souvenir vivant» a mis en lumière avec quelque raison, étant donné ses liens avec le disparu, l'attachement de Des Marez pour le Libre Examen cher à l'*Alma Mater* bruxelloise où il avait enseigné pendant trente ans.

Celle-ci n'hésita pas à glorifier ses mérites universitaires le 3 novembre 1933, lors de la cérémonie d'inauguration du Mémorial Guillaume Des Marez, où le sculpteur W. Van Assen avait représenté les traits du disparu. Les témoignages de sympathie qui parvinrent à l'Université à ce moment permirent au recteur Georges Smets de signifier le regret plus grand encore de l'Université de Bruxelles du fait que «notre ami commun a été frappé au moment où son talent avait atteint sa pleine maturité et nous faisait espérer encore plus d'un travail

d'une valeur égale à ceux que nous admirons tant».

Archives de l'Université de Bruxelles, dossier de Guillaume Des Marez. — Archives du Centre public d'Aide sociale de Bruxelles, papiers délaissés par Rodrigue Des Marez. — Archives de la Ville de Bruxelles, manuscrits des cours de Guillaume Des Marez et de nombreux fichiers se rapportant notamment à l'histoire des rues de Bruxelles.

Fr. L. Ganshof, *Guillaume Des Marez*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 10, 1931, p. 1381-1385. — P. Bonenfant, *Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Des Marez*, dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1931-1932*, Bruxelles, 1933, p. 59-63. — H. Pirenne, *Notice sur Guillaume Des Marez, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 100, Bruxelles, 1934, p. 149-205 (portrait photographique et bibliographie de G. Des Marez). — H. Pirenne, *Notice sur Guillaume Des Marez*, dans G. Des Marez, *Etudes inédites publiées par un groupe de ses anciens élèves*, Bruxelles, 1936, p. 7-28. — *Guillaume Des Marez*, édité par le Cercle d'histoire locale d'Ixelles, Bruxelles, 1982 (articles de J. Stengers, G. Despy, L. Van Meerbeeck, V. Martiny et M. Martens). — C. Wyffels, *Marez (Desmarez), Guillaume des*, dans *Biografisch Woordenboek*, 12, Bruxelles, 1987, col. 465-472. — J. Dhondt, *La pré-histoire du mouvement syndical*, dans *Problèmes. Revue mensuelle du bureau d'étude et de documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique*, 2<sup>e</sup> année, 1948, p. 393-437.

Mina Martens

# E

ÉLISABETH, Gabrielle, Valérie, Marie DE WITTELSBACH, duchesse en Bavière, reine des Belges, fille de Carl-Théodore, duc en Bavière, et de Marie-José de Bragance, infante de Portugal, née à Possenhofen, le 25 juillet 1876, décédée à Bruxelles, le 23 novembre 1965.

Après avoir été général de cavalerie et fait la campagne de 1870 dans l'état-major du duc de Saxe, le duc Carl-Théodore avait quitté l'armée à l'âge de trente-cinq ans. Il entreprit de brillantes études de médecine aux Universités de Zurich et de Vienne. Ophtalmologiste réputé, il devait recevoir des Universités de Bruxelles et de Louvain l'épithète de docteur *honoris causa*. La duchesse Marie-José de Bragance était la petite-fille du roi Jean IV de Portugal, qui, allié aux Anglais contre Napoléon, avait dû fuir devant les Français et se réfugier au Brésil où il devint empereur. Par sa grand-mère, Charlotte d'Espagne, elle descendait de Louis XIV.

L'éducation familiale au château familial de Possenhofen est marquée à la fois par la sévérité de la duchesse Marie-José et par la largeur d'idées, voire le scepticisme du duc Carl-Théodore. A l'instar de celui-ci, Elisabeth acquerra des convictions religieuses plus sensibles aux courants spirituels du monde entier que conformes aux dogmes de l'Eglise catholique. Comme son père aussi, elle sera très vite conquise par la beauté de la musique : Salzbourg, la patrie de Mozart, est toute proche et le *Festspielhaus* de Bayreuth, le temple du wagnérisme, a été inauguré l'année même de sa naissance. Quant au don de soigner les malades avec autant de cœur que d'adresse, elle le tient et de sa mère et de son père.

Trois drames frappent les Wittelsbach pendant l'enfance et la jeunesse, pourtant heureuses, d'Elisabeth à Possenhofen. D'abord la mort du roi Louis II de Bavière, dans les eaux

du lac de Starnberg, en 1886. Trois ans plus tard, le suicide de l'archiduc Rodolphe et de sa maîtresse Mary Vetsera, dans le pavillon de chasse de Mayerling. Enfin, le 4 mai 1897, l'incendie du Bazar de la Charité à Paris, dans lequel périt héroïquement Sophie de Wittelsbach, duchesse d'Alençon.

Quand elle est envoyée à Paris pour assister aux funérailles de sa tante, Elisabeth a vingt ans. Parmi les parents de la défunte, elle rencontre le prince Albert, héritier du trône des Belges. Il a vingt-deux ans. Les circonstances ne favorisent pas de longues conversations mais les deux jeunes gens se sont trouvés mutuellement très sympathiques. Ils se revoient chez la duchesse de Vendôme, sœur du prince Albert — elle a d'incontestables qualités de marieuse —, chez le duc d'Alençon et chez Marie de Bourbon, reine de Naples, une tante d'Elisabeth, célèbre pour avoir défendu Gaète contre les troupes sardes en 1861.

Entre-temps, une quatrième tragédie a endeuillé les Wittelsbach : le 10 septembre 1898, l'impératrice Elisabeth d'Autriche, la tante préférée d'Elisabeth avec qui elle voyagea en Méditerranée, était assassinée à Genève par l'anarchiste italien Lucchini.

Cet événement a sans doute retardé jusqu'au 29 mai 1900 le moment où le prince Albert se déclare à la princesse Elisabeth à Fontainebleau.

La Cour de Belgique et celle de Bavière ayant marqué leur accord, les fiançailles sont fêtées dans l'intimité chez les Vendôme, en leur villa de la rue Borghèse à Neuilly. Le mariage est célébré à Munich, le 2 octobre 1900, en la cathédrale de la capitale bavaroise. Trois jours plus tard, les princes arrivent en Belgique. A Herbesthal, Verviers, Liège, Louvain et Bruxelles, ils sont accueillis avec un enthousiasme qui apparaît d'autant plus vif que le roi

Léopold II, lui, n'est guère populaire. Au retour de leur voyage de noces en Italie, les jeunes mariés s'installent chez les Comtes de Flandre, en leur hôtel de la rue de la Régence. En effet, les travaux de modernisation de l'hôtel d'Assche, rue de la Science, ne sont pas terminés. Les risques de heurts étant assez grands avec ses beaux-parents, Elisabeth cherche à assurer l'autonomie de sa vie privée. C'est ce qui explique les séjours des princes héritiers à la Côte d'Azur au début de 1901, puis à la côte belge en juin. Elisabeth invoque ensuite son état de future mère pour s'attarder à Possenhofen. En fait, elle attend l'achèvement des travaux de l'hôtel d'Assche où elle s'installe enfin, le 26 septembre. Avec soulagement mais sans toujours se défendre contre le regret des grands espaces que ne peut atténuer le jardin de la rue de la Science.

En l'hôtel d'Assche, le 3 novembre 1901, Elisabeth met au monde le prince Léopold. Le 10 novembre 1903, également né en l'hôtel d'Assche, un second fils reçoit le prénom de son grand-père maternel : Charles-Théodore. Quant au troisième enfant royal, il naît à Ostende, le 4 août 1906 ; c'est une fille prénommée Marie-José, comme sa grand-mère maternelle.

Tout en se vouant à de nombreuses œuvres philanthropiques et, plus particulièrement, pour la protection de l'enfance et la lutte contre la tuberculose qui touche alors toutes les classes sociales mais frappe le plus durement les plus pauvres, Elisabeth donne libre cours à sa passion de la musique. Elle tapisse les murs de son appartement de photographies de chanteurs célèbres dans les rôles de Lohengrin, de Siegfried ou de Brunehilde. Bruxelles ne peut que combler les vœux d'une wagnérienne fervente. En effet, le Théâtre royal de la Monnaie est devenu le temple du wagnérisme. Bien avant Paris, on y crée presque toute l'œuvre du maître de Bayreuth. Mais la princesse ne limite pas la fréquentation de la première scène lyrique belge aux seules liturgies wagnériennes. Elle y assiste aussi aux représentations de plusieurs opéras de compositeurs français tels que Georges Bizet, Jules Massenet, Charles Gounod, Léo Delibes, Claude Debussy et Camille Saint-Saëns.

Celui-ci deviendra, d'ailleurs, un ami personnel de la famille royale.

Chaque jour, Elisabeth consacre quelques heures à la pratique du violon. Elle a pour professeur Eugène Ysaye, le prestigieux créateur de l'école belge du violon.

La princesse visite également maintes expositions ainsi que des ateliers de peintres et de sculpteurs mais ses goûts, en ce domaine des beaux-arts, sont moins affirmés qu'en musique. Sa démarche se situe encore au niveau de la curiosité attentive. Il en va de même pour les écrivains. A une exception près, toutefois : Emile Verhaeren. La rencontre avec le poète des *Villes tentaculaires* à Ostende, le 4 juin 1908 marque le début de plusieurs années d'amitié et d'une abondante correspondance.

A l'aube du 23 décembre 1909, jour de l'avènement au trône d'Albert I<sup>er</sup>, Elisabeth doit lutter contre une crise de découragement de son mari. Elle le rassure, l'empêche de se critiquer lui-même. Et le discours d'avènement du Souverain, devant les Chambres réunies, répond pleinement à l'attente de tous.

Puis se succèdent les voyages officiels à Berlin, à Paris, à la Haye, à Vienne et les fatigantes visites de chefs d'Etat à Bruxelles. La Reine n'en développe pas moins ses activités en faveur de la lutte contre la tuberculose et de la protection de l'enfance. Elle se sent, en outre, les coudées plus franches pour mener une véritable politique de mécénat au profit de la musique, des arts et des lettres. Peut-être a-t-elle surestimé ses forces physiques. En novembre 1910, elle est atteinte d'une très grave pleurésie. On craint le pire. Des prières publiques sont dites dans toutes les églises. La fièvre ne tombe que le 3 décembre et la convalescence se prolonge jusqu'à la mi-février 1911. Un séjour en Egypte rétablit sa santé en même temps qu'elle lui révèle une civilisation dont la fascination ne cessera de s'exercer sur elle.

Le 1<sup>er</sup> août 1914, le lendemain de la mobilisation générale de l'armée belge, le Roi recourt à la maîtrise de la langue allemande d'Elisabeth pour l'aider à écrire une lettre personnelle au Kaiser Guillaume II. Son appel au respect de la neutralité belge n'est pas entendu : à l'ulti-

matum allemand remis, le 2 août, par l'ambassadeur von Below-Saleske, le Gouvernement belge répond, le 3 août, par la ferme décision de défendre le territoire national contre quiconque l'envahirait. Au matin du 4 août, la Reine assiste avec ses enfants à la séance historique du Parlement, au cours de laquelle le roi Albert, en uniforme de campagne bleu foncé, fait appel au « patriotisme » et à la « résistance opiniâtre » des Belges. Jamais souverain ne fut acclamé avec autant de force.

Elisabeth se sent belge à part entière, toutefois comment pourrait-elle étouffer le souvenir de sa naissance allemande ? La guerre signifie, pour elle, la rupture, sinon des liens, du moins des relations suivies avec sa mère — son père était décédé, le 20 novembre 1909 —, avec Sophie, comtesse Toerring, la seule sœur qui lui reste, avec sa belle-sœur Joséphine et son mari Karl de Hohenzollern. Mais ces sentiments n'atténuent en rien sa volonté de faire face au défi de l'Histoire.

A Bruxelles, la Reine s'empresse de transformer le palais royal en ambulance dépendant directement de la Croix-Rouge et qui fonctionnera jusqu'en 1918. Et lorsque, le 17 août, elle se replie sur Anvers, c'est pour y organiser aussitôt ses activités dans les hôpitaux et ambulances, belges et anglaises. Dans la nuit du 24 au 25 août, un zeppelin déverse sur la Métropole ses premières bombes. Après un bref séjour en Angleterre où elle conduit les princes à Hackwood, chez lord Curzon, ancien vice-roi des Indes, et où elle se préoccupe des mesures à prendre pour venir en aide aux réfugiés belges, Elisabeth rejoint son mari à Anvers. Elle y rencontre Winston Churchill qui, dans son manteau rouge de Premier Lord de l'Amirauté, lui apparaît comme un personnage de Richard Wagner : le dieu du feu Logue. La résistance à outrance est préconisée, pendant quelque temps encore, afin de faciliter le débarquement et le déploiement de l'armée britannique. Mais chaque jour aggrave le danger, pour l'armée belge, de se trouver coupée de ses alliées.

Dans la nuit du 6 au 7 octobre, Albert 1<sup>er</sup> donne l'ordre de la retraite. Mêlée à l'indescriptible cohue des militaires et des civils qui se

ruent vers la côte, la Reine distribue des milliers de cigarettes aux soldats épuisés par de longues marches désordonnées et elle s'évertue à régler, en passant, le plus de problèmes possible.

A l'extrême fin de la journée du 13 octobre, les Souverains et leur escorte arrivent à la petite station balnéaire de la Panne. Ils s'installent dans trois villas tout au bout de la digue. Elisabeth croit s'arrêter un jour ou deux, mais c'est pendant quatre longues années que le Roi et la Reine se fixeront dans la villa Maskens, la plus petite des trois. Ils ne la quitteront, de temps à autre, qu'en cas de menace trop précise de bombardements, pour habiter la villa de « Moe-ren » entre Adinkerke et Houthem.

A la faveur de l'inondation de la plaine de l'Yser, réalisée grâce à l'ouverture des écluses, le front s'est stabilisé après de durs combats défensifs. Aux yeux d'Elisabeth, le problème désormais le plus angoissant et qui exige donc une solution immédiate est celui posé par la masse des blessés. Tout reste à organiser et à coordonner, depuis les soins à leur donner jusqu'à l'évacuation des plus atteints. En cause : la carence des autorités civiles et militaires qui n'ont prévu ni l'ampleur ni la tournure des événements.

En créant l'hôpital de l'Océan — du nom de l'hôtel où il est installé —, en collaboration étroite avec le Dr Antoine Depage, la Reine le fait dépendre de la Croix-Rouge, ce qui lui permet, à la fois, d'échapper partiellement aux règlements du Service de Santé de l'Armée et de bénéficier de dons nombreux.

Très vite se forge, à coups de photographies et d'anecdotes imaginées, le mythe de la Reine-infirmière, parallèle à celui du Roi-chevalier. Cela sert opportunément la cause des Alliés, en général, et des Belges, en particulier, singulièrement aux Etats-Unis toujours prompts à l'enthousiasme et à la générosité. Mais cette image de la Reine-infirmière — en réalité, elle n'assiste le Dr Depage que dans fort peu d'opérations chirurgicales et ne panse que très exceptionnellement les blessés — occultera longtemps l'essentiel, à savoir sa compréhension rapide des problèmes posés, sa promptitude de décision, ses dons d'organisatrice et sa volonté

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

tenace d'aboutir à des résultats tangibles. Ces quatre qualités majeures se retrouvent dans toutes les activités de la Souveraine pendant la guerre de 1914-1918 : développement et équipement des hôpitaux et ambulances, recours aux meilleurs spécialistes, aide aux enfants de la population locale ou réfugiée (notamment à Vinkem), ravitaillement des soldats en chaussures et vêtements chauds, formation de l'Orchestre symphonique de l'Armée belge en campagne, encouragement aux activités artistiques et littéraires des soldats, etc. La villa royale de la Panne est, du reste, devenue un haut lieu de rencontres pour quelques écrivains et musiciens : Emile Verhaeren, bien sûr, jusqu'à sa mort tragique en novembre 1916; Pierre Loti qui racontera sa visite de mars 1915 dans son livre *Court intermède de charme au milieu de l'horreur*; Jean Cocteau qui vient apporter à la Reine un grand Christ qu'il a trouvé dans les décombres de l'église de Nieuport; les frères Ysaye; Camille Saint-Saëns, etc.

La Reine joue-t-elle un rôle politique, comme l'en soupçonne Georges Clémenceau, obsédé par ses origines bavaroises? Rien ne permet de l'affirmer. Par contre, ce qui ne souffre aucune contestation, c'est que le roi Albert la charge souvent de missions délicates et exploratoires. C'est ainsi qu'elle met à profit ses fréquents séjours en Angleterre, où elle s'en va retrouver ses enfants pendant quelques jours, pour s'enquérir des intentions du Gouvernement britannique quant à la poursuite de la guerre. Elle entretient une correspondance régulière avec le roi d'Espagne Alphonse XIII, mais elle se limite strictement au domaine humanitaire. En revanche, de 1914 à 1917, le Roi n'hésite pas à utiliser les liens familiaux d'Elisabeth pour mesurer les chances d'une paix qui restituerait immédiatement à la Belgique son indépendance et l'intégrité de son territoire. D'où les négociations secrètes, d'abord par l'intermédiaire du comte Hans Toerring von Jetttenbach, beau-frère de la Reine, ensuite par l'entremise du prince Sixte de Bourbon, un cousin par les Bragance, agissant pour l'empereur Charles d'Autriche. Les premières échouent, dès le 25 février 1916, de par les exigences exor-

bitantes du Gouvernement allemand; les secondes avortent, en avril 1917, lorsque, assez perfidement, Georges Clémenceau fait publier dans la presse une lettre de l'empereur Charles d'Autriche, remise sous le sceau du secret à Raymond Poincaré par le prince Sixte.

L'année suivante, l'heure n'est plus du tout à la négociation. Le 19 avril 1918, la Reine s'embarque à Dunkerque, à bord du contre-torpilleur *Faulkner*. Elle a pour mission de remettre à lord Curzon une note du Roi. Celui-ci fait connaître sa décision de résister sur place, coûte que coûte, à l'offensive générale des Allemands qui viennent d'atteindre le Mont Kemmel, et insiste sur l'intérêt vital de la Grande-Bretagne à défendre le Pas-de-Calais et la côte belge. Elisabeth rentre, le 24 avril; elle apporte la réponse rassurante du Gouvernement britannique. La côte sera défendue à tout prix et il n'est pas question de retirer les forces britanniques derrière la Somme.

Le 8 août 1918, les Alliés reprennent l'initiative des opérations. Le 17 octobre, le Roi et la Reine se promènent dans Ostende à peine libérée. Puis, c'est le départ définitif de la Panne, l'entrée à Bruges et à Tournai, l'armistice, les triomphales entrées à Gand, à Anvers et à Bruxelles.

Pour la Reine, la paix retrouvée n'entraîne pas la fin de la tâche qu'elle a assumée pendant la guerre. Loin de là! La brève offensive victorieuse de septembre-novembre 1918 a été infiniment plus meurtrière que la longue garde dans les boués de l'Yser : quelque 4.000 morts et 30.000 blessés. Les hôpitaux militaires sont comblés et posent de multiples problèmes aux médecins. Non contente d'apaiser quelque peu les rivalités et conflits entre les Drs Antoine Depage et Pierre Nolf, Elisabeth obtient les crédits nécessaires au prolongement de l'activité des nombreux dispensaires créés, pendant la guerre, en territoire belge occupé. En outre, elle maintient le contact avec l'American Red Cross dont elle reçoit des fonds importants pour les œuvres d'aide aux mutilés de guerre et pour la lutte contre la tuberculose.

Plus que jamais, le monde célèbre les Souverains belges tels des personnages légendaires.

La Reine a sa part de la moisson de la gloire et, à l'inverse de son mari qui se méfie de la précarité des acclamations, elle ne la refuse pas. Non point par vanité mais par sens inné de la grandeur.

Les visites officielles se multiplient à Bruxelles. Les hommes d'Etat semblent se disputer l'honneur d'être reçus par le héros que certains ont pourtant malmené à la Conférence de la Paix à Versailles. Et les voyages officiels alternent avec les visites reçues. Les périples aux Etats-Unis et au Brésil s'apparentent à de véritables triomphes. Elisabeth les assortit, d'ailleurs, de l'une ou l'autre enquête dont elle entend bien tirer les conclusions pratiques, notamment sur le plan médical et sanitaire.

Le prestige de la Belgique aussitôt après la guerre paraît à la Reine très favorable au renouveau des valeurs culturelles du pays. Avec le Roi, elle préside à l'inauguration de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, fondée en 1920 à l'initiative de Jules Desstrée, un ami de toujours de la famille royale. Elle reçoit fréquemment des écrivains à Laeken où elle crée, dans le parc, un ravissant théâtre de verdure pour lequel elle s'est inspirée d'un modèle admiré lors de son voyage aux Etats-Unis. Elle demande à Herman Teirlinck d'y monter son adaptation d'*Elckerlic* à laquelle le cadre végétal fournit un décor naturel.

Une génération nouvelle d'artistes est entrée en ligne. La Reine, cependant — exception faite pour Servaes et Henri Van de Velde — ne les découvrira que tardivement; ses préférences la portent encore toujours vers les « anciens » : Frédéricq, Montald, Baltus, Evenspoel, Londot, Richir, Baes, Rousseau, Vinçotte, Clesse, Claus, Courtens, etc.

S'étant très vite attelée à une renaissance de la vie musicale en Belgique, la reine Elisabeth bénéficie, jusqu'en 1931, des conseils d'Eugène Ysaÿe mais aussi de trois grands compositeurs français : Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns et Vincent d'Indy. Sa grande passion est de découvrir des talents nouveaux : le petit prodige Pietro Mazzini, le violoniste Carlo Van Neste qui vient d'avoir treize ans en 1927, Yehudi Menuhin, Vladimir Horowitz, le compo-

teur Marcel Poot, etc. Mais elle ne néglige pas pour autant les aînés. La liste est longue des musiciens qu'elle rencontre durant son règne. Citons parmi les plus connus Joseph Szigeti, Alexander Brailowski, Willem Mengelberg, François Rasse, Fritz Kreisler, Désiré Defauw, Lode De Vocht, Ignace Paderewski, Pablo Casals, Igor Stravinski, Pierre Monteux, Ernest Ansermet, Wilhelm Furtwängler, Joseph Ryelandt, Bruno Walter, Joseph Jongen, Erich Kleiber, Albert Roussel, Alfred Cortot, Jacques Thibaut, Arthur Rubinstein, Maurice Schoemaeker, etc.

Entre-temps, la Reine s'est trouvée aux côtés de ceux qui ont voulu donner à la musique et aux arts un lieu digne de la capitale de la Belgique : le Palais des Beaux-Arts, œuvre de l'architecte gantois Victor Horta, dont la grande salle de concerts est inaugurée, en sa présence, le 19 octobre 1929.

Trois grands voyages jalonnent la période 1923-1928. Le premier a lieu en Egypte où Elisabeth assiste, le 13 février 1923, à l'ouverture du tombeau de Tout-Ankh-Amon que lord Carnavon et Howard Carter viennent de découvrir dans la Vallée des Rois. Moments d'intense émotion et riches en prolongements scientifiques. En effet, grâce à l'appui de Henri Naus bey, sont jetées les bases de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth dont rêvait le professeur Jean Capart, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Deux ans plus tard, les Souverains décident de fêter leurs noces d'argent en acceptant l'invitation que leur a adressée lord Lytton, gouverneur du Bengale. C'est l'occasion, pour la Reine, fort attirée par toutes les expériences de la vie spirituelle en Orient et adepte convaincue du yoga, de rendre visite à Rabindranath Tagore. Elle vient le surprendre dans son *Ashram*, malgré la désapprobation de lord Lytton, obligé de rappeler que Tagore est un ami personnel de Gandhi dont le mouvement de désobéissance civile inquiète fort les Britanniques. Le Roi s'est, d'ailleurs, abstenu d'accompagner sa femme.

Il y a longtemps que la Reine désirait se rendre au Congo et « voir par elle-même », selon



ses mots favoris, comment évoluait la colonie belge. Elle y fait, en compagnie du Roi, un vaste circuit en juin-juillet 1928. Elle bouscule les programmes des visites et se rend dans des dizaines d'hôpitaux, maternités et laboratoires. À peine rentrée, elle se met au travail en collaboration avec le Dr Pierre Nolf. Henri Jaspar, Premier Ministre et ministre des Colonies, est mis dans le coup. Et, dès sa création, le Fonds Reine Elisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes du Congo Belge (FOREAMI) reçoit une dotation annuelle de 50 millions de francs.

Le 17 février 1934, la mort tragique d'Albert I<sup>er</sup> à Marche-les-Dames plonge Elisabeth dans le désespoir. « Je ne cesse de pleurer, ne pouvant me consoler un instant », écrit-elle à la princesse Joséphine de Hohenzollern. Au chagrin s'ajoute, consciemment ou non, le sentiment de la fin du rôle de souveraine. La reine des Belges, c'est désormais Astrid que Léopold III a épousée, le 10 novembre 1926.

Un séjour à Naples où la rejoint sa mère, la duchesse en Bavière, rend à Elisabeth la force physique de vivre. Mais moralement elle demeure brisée.

Le 29 août 1935, alors que Bruxelles vit dans l'atmosphère joyeuse de l'Exposition Universelle et Internationale qui couvre le plateau du Heysel, une nouvelle dramatique se répand : la reine Astrid a été tuée au cours d'un accident d'automobile à Küsnacht, en Suisse. La Belgique se sent comme frappée d'une affreuse malédiction.

La reine Elisabeth ressent certes la mort de sa belle-fille comme une nouvelle et douloureuse épreuve mais, en même temps, elle lui apparaît comme un défi. Elle l'oblige, à la fois, à reprendre une place perdue et à en assumer une nouvelle : remplacer la mère de trois orphelins. Elle aidera Joséphine-Charlotte, l'aînée, à veiller sur ses deux frères : Baudouin, né en 1930, l'année du centenaire de la Belgique, et Albert que, dans un geste inoubliable, la reine Astrid avait présenté au peuple de Liège, lors de la Joyeuse Entrée du 7 juillet 1935.

Avec une surprenante vitalité, comme fouetée par les coups du Destin, la Reine reprend toutes ses occupations d'antan. Elle a même

réorganisé son atelier de sculpture et y modèle dans la glaise le visage expressif du petit prince Albert. Mais c'est avec la vie musicale qu'elle renoue le plus spectaculairement. Elle surveille personnellement la création de l'Orchestre National de Belgique en 1936, crée le Concours International Ysaye dont le premier lauréat, en 1937, sera le violoniste David Oïstrakh, et fonde, en 1939, la Chapelle Musicale Reine Elisabeth à Argenteuil.

Après l'invasion de la Pologne par les armées nazies et soviétiques, en septembre 1939, la reine Elisabeth accroît son aide aux juifs et à leurs enfants logés dans des homes aux environs de Bruxelles. Auprès de l'armée mobilisée, elle a, selon son expression, « repris du service ». Dans le cadre de l'Œuvre Elisabeth pour nos Soldats, que dirige Henri De Man, elle visite les cantonnements, les casernes, les postes avancés, les hôpitaux militaires et les centres d'hébergement.

10 mai 1940. La Reine décide de rester auprès du roi Léopold III et de l'armée. De toute évidence, elle veut agir exactement comme en 1914-1918. Le 14 mai, elle s'installe dans la villa Maskens à la Panne. Pendant plusieurs jours, vêtue d'un tailleur noir avec le brassard de la Croix-Rouge, elle s'occupe des hôpitaux militaires, fait traire les vaches abandonnées dans les prairies et distribue du lait aux recrues et aux réfugiés. Le 25 mai, elle gagne le château de Wynendael où elle entend le récit de la dramatique entrevue entre Léopold III et ses ministres. Quelques heures plus tard, elle se rend à l'hôpital improvisé de Thorout et s'y attarde au chevet des blessés, malgré les bombes incendiaires qui brûlent dans les cours et le jardin.

Le 27 mai, elle gagne Middelkerke puis Bruges. À l'hôtel du gouverneur de Flandre Occidentale où elle loge, elle est rejointe, peu avant minuit, par ses deux fils. Le 28 mai, elle apprend qu'à la radio, Paul Reynaud a accusé Léopold III d'avoir trahi en capitulant en rase campagne. Le 29, avant de quitter Bruges, elle écrit une lettre indignée au Président du Conseil français. Elle y rétablit la vérité et ajoute : « En opposant le roi Albert au roi Léopold on porte atteinte à la mémoire de l'un et à l'honneur de

l'autre. Comme son père, mon fils est courageux dans la bataille. Il est digne et loyal dans la défaite. Votre attitude si profondément inique à son égard m'est d'autant plus pénible qu'elle vient d'un Français, parlant au nom de la France, amie de la vérité et de la justice, cette France à laquelle m'unissent tant de liens de sympathie et d'admiration».

Une colonne de la Feldgendarmarie allemande conduit la reine Elisabeth d'abord dans la villa «les Bouleaux» près de Tervuren puis, le 31 mai, au château de Laeken gardé par des soldats en feldgrau.

Depuis le pavillon des Palmiers qu'elle a réintégré, la Reine ne tarde pas à observer que, si les Allemands soumettent les moindres gestes de Léopold III à une étroite surveillance, ils ne la traitent pas avec la même rigueur. Manque d'instructions précises de Berlin, sans doute. Elle en profite pour se rendre chez des amis ou à la Chapelle Musicale, pour travailler à la Croix-Rouge ou visiter des hôpitaux. Bien plus, elle s'assure la complicité de quelques «gardiens» non-nazis qui la renseignent sur certaines raffles de la police allemande avant qu'elles ne se produisent. Et souvent elle réussit à prévenir les personnes menacées.

A mesure que les mois passent, les interventions de la reine Elisabeth se multiplient pour le rapatriement de prisonniers de guerre malades, la libération de patriotes arrêtés par l'occupant, la grâce de condamnés à mort, la non-déportation de jeunes gens. Elle n'obtient pas toujours ce qu'elle veut mais les résultats positifs se comptent par dizaines.

Pendant ce temps-là, les difficultés matérielles n'épargnent aucune classe sociale. La Reine s'efforce d'adapter son aide à l'ampleur de la détresse signalée mais aussi à l'amour-propre de la personne à secourir. Et lorsque se développe l'odieuse campagne antisémite, elle réussit à sauver de la mort des centaines d'enfants juifs qu'elle place dans des couvents, des orphelinats et des fermes. «Beaucoup de juifs aujourd'hui heureux en Israël, dira le professeur Gunsburg, doivent la vie et le bonheur à la Reine des Belges».

Le 7 juin 1944, Léopold III est déporté à

Hirschstein. Deux jours plus tard, la princesse Lilian, que le Roi a épousée le 11 septembre 1941, est déportée à son tour avec les quatre enfants royaux. La Reine se trouve seule à Laeken, tandis que le prince Charles est parvenu à s'échapper du palais de Bruxelles, où il résidait, et à rejoindre les forces de la Résistance en Ardenne. Le 13 juillet, le général Alexander von Falkenhausen, gouverneur militaire de la Belgique et du Nord de la France, est destitué et remplacé par le commissaire du Reich, Joseph Grohé. Désormais, la Reine est étroitement surveillée et dans l'impossibilité d'intervenir en faveur de qui que ce soit.

Le 3 septembre 1944, s'en vont hâtivement les soldats allemands de garde au château de Laeken. Quelques heures après leur départ, la Reine ouvre les grilles et invite le général Horrocks, ses officiers et soldats à entrer. Le château est mis à leur disposition et des tentes sont dressées sur les pelouses.

Les Chambres législatives se réunissent, le 20 septembre, pour faire face à la situation créée par l'absence du roi Léopold III, toujours captif des nazis et, partant, «dans l'impossibilité de régner». Le prince Charles est élu régent du Royaume.

La Reine se veut présente à la plupart des manifestations officielles. Par principe. Elle reprend contact avec la Croix-Rouge et aussi avec la Chapelle Musicale. Quand la contre-offensive déclenchée par le général von Rundstedt, le 16 décembre 1944, ravage l'Ardenne, jetant sur les routes des milliers de réfugiés, elle se rend sur place et contribue activement à l'organisation de l'envoi de nourriture, de vêtements et de literie. Par après, elle parcourt les zones dévastées, notamment à Bastogne, Houffalize, La Roche et dans les villages environnants.

Le 7 mai 1945, la capitulation sans condition de l'Allemagne est signée au G.Q.G. d'Eisenhower, à Reims. Le même jour, la reine Elisabeth apprend la libération, par la 7<sup>e</sup> armée américaine, de Léopold III et de sa famille. Pour elle, c'est la fin d'un cauchemar. Le 18 mai, elle se rend à Sankt-Wolfgang, à l'Auberge du Cheval Blanc et y reste auprès du Roi et des siens jusqu'au 25. Elle y retourne, le 14 juillet,

pour un conseil de famille auquel assiste le prince Charles.

Pendant que se développe en Belgique la «question royale», la Reine double, en quelque sorte, l'aspect représentatif du rôle du prince Régent. Elle reçoit en audience non seulement les grandes personnalités alliées de passage à Bruxelles mais aussi les principaux ambassadeurs accrédités. Elle ne se rend pas à Prégny, en Suisse, où résident Léopold III et sa famille — sans doute pour éviter d'être rangée dans un camp — mais elle écrit régulièrement à son fils. Le 28 décembre 1945, elle lui confie son inquiétude quant à l'éventuelle publication d'un livre blanc par le secrétariat du Roi : «Je ne sais pas exactement ce qu'il y a dedans puisque je n'ai pas vu P[ire]ne avant son départ l'autre jour, mais beaucoup de personnes chuchotent (*sic*) qu'on veut démolir complètement Spaak. D'abord il est trop gros pour être démolit et puis je pense qu'il ne faut pas en faire un ennemi irréconciliable durant toute vie. (...) Je pense que la vengeance n'est pas faite pour un Roi.»

Le 12 mars 1950, la consultation populaire décidée par les Chambres donne 57,68 pour cent d'avis favorables au retour du Roi mais inégalement répartis dans les régions. Le 22 juillet, la Reine, très émue, accueille sur les marches du perron du château de Laeken, son fils aîné, le prince Baudouin et le prince Albert.

De violentes manifestations anti-léopoldistes éclatent en Wallonie. Le 30 juillet, à Grâce-Berleur, douze gendarmes attaqués par quelque cinq cents participants d'un meeting sont contraints de faire usage de leurs armes. Trois manifestants sont tués. Le 31 juillet, Léopold III déclare qu'il refuse «d'être le témoin d'une guerre civile». Le 11 août, le prince Baudouin prête serment comme lieutenant général du Royaume. Le 16 juillet de l'année suivante, à lieu au palais de Bruxelles, la poignante cérémonie de l'abdication de Léopold III.

La reine Elisabeth réside désormais au château de Stuyvenberg mais elle n'y mène nullement la vie recluse d'une grande Dame retraitée. Son insatiable curiosité d'esprit et son amour des arts, toujours en éveil, l'incitent à

ne manquer ni retrouvailles ni découvertes. C'est, du reste, ce qui explique aussi ses incessants voyages en France, en Suisse, au Portugal, en Grande-Bretagne ou dans les Pays-Bas. En Belgique, elle se partage entre l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts, dont elle est membre d'honneur depuis 1953, et l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, fréquente les Journées du Livre de Bruxelles et d'Anvers, reçoit chez elle les grands conférenciers français de passage — Paul Claudel et Paul Valéry, parmi beaucoup d'autres —, assiste à des représentations théâtrales, hante les expositions et les salons d'art, et, plus que jamais, se voue à la musique. Il n'est guère de musiciens notoires, belges ou étrangers, qu'elle n'ait rencontrés personnellement. En 1951, le Concours Musical International Reine Elisabeth relaie le Concours Ysaye, interrompu par la seconde guerre mondiale. La Reine assiste aux épreuves éliminatoires, en la salle du Conservatoire Royal de Bruxelles, et, lors des épreuves finales, elle occupe la loge royale du Palais des Beaux-Arts, comme en 1937 et en 1938 et comme elle le fera jusqu'en 1964.

En 1952 est enfin édité *Le Livre de Sa Majesté la Reine Elisabeth. Les Oiseaux chanteurs de Laeken*, une entreprise délicate d'enregistrement commencée déjà avant la mort du roi Albert et presque menée à bien, avec le concours du naturaliste Ludwig Koch, peu avant la seconde guerre mondiale — étaient alors réalisés la captation et l'enregistrement du chant de trente-cinq oiseaux sur quelque 250 disques. Dans sa préface, la reine Elisabeth rappelle que «ce sont les oiseaux qui, avec les fleurs, ouvrent à la nature pour la première fois le cœur encore timide de l'enfant. Ce sont eux qui donnent les premières ailes à son imagination et à sa pensée encore divinement désintéressée...».

Personnalité indépendante d'esprit et de comportement, la reine Elisabeth a toujours cherché à rompre les cloisons de son propre milieu. Aussi a-t-elle noué des liens de solide amitié avec des hommes et des femmes appartenant à toutes les classes sociales, sans pour

autant gommer sa condition de reine. Les musiciens tiennent évidemment une place de choix dans ce réseau d'amitié : Eugène Ysaye, Jacques Thibaut, Georges Enesco, Philippe Newman, David Oïstrakh à qui elle légua son Stradivarius, Pablo Casals dont elle suit assidûment le festival Jean-Sébastien Bach à Prades. Bien d'autres encore. Parmi les écrivains qu'elle admire, Romain Rolland la fascine le plus. Elle va le voir et s'entretient longuement avec lui à Vézelay, le 14 septembre 1936; elle se rend à nouveau à l'ermitage bourguignon de Vézelay, le 11 mars 1942, en pleine guerre. Une correspondance s'échange, dès lors, entre l'auteur et la royale lectrice des *Jean-Christophe* et du *Beethoven*. La veuve de l'écrivain la poursuivra avec fidélité après la mort de son mari, le 30 décembre 1944.

Ce qui séduit la Reine chez Jean Cocteau, rencontré pour la première fois à La Panne, un jour d'août 1915, c'est la magie de cet éblouissant porteur de masques. Elle est présente à sa réception à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, en 1955, le revoit à l'Exposition Universelle Internationale de 1958 et dans la chapelle de Villefranche en 1962, un an avant la mort de celui qui a écrit : « J'aime à me représenter la reine Elisabeth, debout à Bruxelles, au milieu des ors de la plus belle place du monde, avec à la main un sceptre qui n'est autre que la lyre mythologique d'Orphée ».

Mais c'est l'amitié liant la Reine à Colette qui apparaît, à la fois, la plus vive et la plus déconcertante. Qu'y a-t-il de commun à ces deux êtres, l'un tout de dignité et de maîtrise de soi, l'autre désinvolte et sans gêne aucune ? Sans doute une certaine humeur aventureuse et sûrement un sentiment très intense de la nature. Dix-huit années durant, rencontres et lettres alternent. Quelques-unes sont parmi les plus belles écrites par Colette, notamment celles où, pour remercier la Reine de l'envoi de miel des ruchers de Laeken et celui de bouteilles de Kriek-lambic, l'auteur de *La Vagabonde* célèbre l'amitié des abeilles et la couleur écarlate de la fameuse bière bruxelloise.

Parce qu'il est un physicien de génie mais,

surtout, parce qu'il a la double passion de la musique et de la paix, Albert Einstein exerce une influence considérable sur la Reine. Il a fait la connaissance de celle-ci à l'occasion de la réunion du Conseil International de Physique, à l'Institut Solvay de Bruxelles, en novembre 1927 et, dès lors, à chacun de ses passages en Belgique, il se rend à Laeken pour y bavarder et jouer sa partie dans quelque duo ou trio pour violons. La prise du pouvoir par Hitler et la mise en place d'un antisémitisme absolu signifient, pour Einstein, l'impossibilité de poursuivre son travail à l'Université de Berlin. Le 28 mars 1933, il se réfugie en Belgique. Il y séjourne quelques mois puis accepte l'invitation de se joindre à l'équipe de chercheurs de l'Institut d'Etudes avancées qui vient d'être fondé à Princeton. Le savant et la Reine ne se reverront plus mais un contact épistolaire se maintiendra jusqu'en 1955. Les dominantes de cette volumineuse correspondance en langue allemande sont, de part et d'autre, la musique et la paix. « La musique seule nous permet de planer au-dessus de ces temps troublés », écrit Elisabeth peu après le départ d'Einstein aux Etats-Unis. Deux ans plus tard, le physicien évoquant la mort du roi Albert, observe : « Chez d'autres, le destin se manifeste doucement comme un nuage rampant. Chez vous, il frappe comme un éclair dans un ciel bleu. Il n'est point de mots qui puissent consoler mais seulement l'assurance d'une vive et chaude sympathie. »

Après la seconde guerre mondiale, Albert Einstein ne cache pas son pessimisme. « Les Allemands ont été vaincus au prix de beaucoup de sacrifices, écrit-il à la Reine le 6 janvier 1951, mais les gentils Américains, débordants de tempérament, ont reçu l'héritage. Comment faire pour que la raison l'emporte ? » « Je partage pleinement votre avis sur la situation actuelle, lui répond Elisabeth, le 14 mars. Mais en dépit de l'angoissante menace qui pèse sur l'humanité, celle-ci peut être sauvée, comme ce fut souvent le cas dans les pires dangers, par la présence de quelques grands esprits. A ces élus, vous appartenez, cher grand Einstein. »

C'est également l'amour de la musique et de la paix qui apparaît, outre l'âge, comme le com-

mun dénominateur de la Reine et d'Albert Schweitzer quand, en septembre 1951, celui-ci joue pour celle-là, à l'orgue de l'église de Gunsbach, en Alsace, des toccatas de Jean-Sébastien Bach. De janvier 1952 jusqu'à sa mort en 1965, Albert Schweitzer écrit une cinquantaine de lettres à la reine Elisabeth. Le médecin de Lambaréné y raconte sa vie épuisante au Gabon, ses projets de musicologue et d'interprète, ses travaux de philosophe et de militant pacifiste. A cet égard le parallélisme entre les idées d'Albert Schweitzer et celles d'Albert Einstein est frappant.

L'entente entre les nations, notamment par la diplomatie naturelle de la musique, est d'ailleurs devenue la préoccupation majeure de la Reine. « Vous êtes de celles et de ceux qui défient le temps, lui écrit le ministre d'Etat socialiste Camille Huysmans, et ce que nous admirons avant tout, c'est votre absence absolue de préjugés pour la défense de la paix dans le monde contemporain ».

En 1955, Elisabeth est invitée par les autorités polonaises à assister au Concours Musical Frédéric Chopin. Dès le 7 février, Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, tente de dissuader la Reine de répondre favorablement à cette invitation : « Partisan moi-même de la reprise des relations culturelles avec les pays de l'Est, s'il ne s'agissait pas de la Reine, j'apprécierais ce voyage sans réserve. Mais il est évident que mon opinion en cette matière ne sera unanimement partagée ni en Belgique ni à l'étranger et que ce voyage, s'il se fait, fera l'objet de nombreux commentaires, peut-être même de polémique ».

Or la Reine jouit en Belgique d'une situation tout à fait exceptionnelle — son activité inlassable, sa participation à la vie culturelle et artistique, la dignité et l'impartialité avec lesquelles elle remplit sa mission, le rayonnement de sa personnalité, font monter vers elle un concert unanime de louanges. Ceci est fort rare, fort important et doit être sauvegardé.

Est-il sage de risquer de briser cette unanimité et de soumettre une activité de la Reine à des commentaires dont tous ne seront pas compréhensifs et intelligents? Je ne le crois pas.

Il me semble donc que, quel que soit l'intérêt très réel qui s'attache à la présence de la Reine à Varsovie, il vaudrait mieux renoncer à ce voyage ».

La Reine lui répond le lendemain : « Je vous remercie beaucoup de m'avoir exposé votre point de vue à propos de l'invitation du président du Concours Chopin à Varsovie ».

Tout en étant d'une autre opinion que vous, je comprends très bien la vôtre. Mais ne pensez-vous pas que quand on ne risque jamais rien, la vie perd de son intérêt? »

Le voyage en Pologne s'inscrit, de toute évidence, dans une démarche de pacifisme que confirme notamment une correspondance avec Frédéric Joliot-Curie à qui Elisabeth confie, à sa demande, un message de net soutien à l'Assemblée mondiale de la Paix, qui doit avoir lieu à Helsinki, du 22 au 28 juin 1955.

En janvier 1958, la Reine, âgée de quarante-deux ans, se rend au Congo Belge. Elle veut profiter de l'inauguration de la statue équestre d'Albert I<sup>er</sup>, à Albertville, pour revoir, même brièvement, la colonie qu'elle a parcourue trente ans auparavant avec son mari. A peine rentrée, elle repart — toujours malgré l'avis du Gouvernement belge —, cette fois, pour assister au Concours Musical Tchaïkovski à Moscou. Elle n'hésite pas à se laisser photographier avec le maréchal Vorochilov, devant le buste de Lénine. « J'adore Lénine », écrira-t-elle, du reste, à Camille Huysmans.

L'année suivante, bien que le Gouvernement belge estime le moment peu favorable à un voyage dans le Moyen-Orient, elle est en Israël, officiellement accueillie par le président Ben Zvi. Elle assiste aux offices de la Semaine Sainte en l'église du Saint-Sépulcre et inaugure, à l'Université hébraïque de Jérusalem, l'Institut archéologique qui portera désormais son nom.

Deux événements familiaux interrompent la série des voyages-défis. Le premier est le mariage du prince Albert avec la princesse Paola Ruffo di Calabria, le 2 juillet 1959; le second est le mariage du roi Baudouin avec Doña Fabiola de Mora y Aragon, le 15 décembre 1960. La Reine assiste aux deux cérémonies, rayonnante de joie, droite comme un i dans le chœur

de la cathédrale Saint-Michel. Mais il y a longtemps qu'elle veut aller en Chine. Une invitation de Madame Tsai Chang, présidente de la Fédération des Femmes de la République populaire de Chine lui parvient par l'entremise du chargé d'affaires à La Haye. Elle l'accepte. Au 16 rue de la Loi, on s'efforce d'empêcher ce voyage jugé intempestif, dans un pays dont on ne reconnaît pas la légitimité du Gouvernement. Paul-Henri Spaak est envoyé au Stuyvenberg avec mission de persuader la Reine de renoncer à son projet. Mais après avoir détaillé les objections du Gouvernement belge, il s'entend dire : « Monsieur le Ministre, j'ai bien compris vos raisons. Mais j'irai quand même en Chine ».

L'embarquement a lieu à Amsterdam, le 21 septembre 1961. La reine Marie-José accompagne sa mère, ainsi que le baron Allard, président d'Oxfam-Belgique et organisateur du voyage. A l'étape de Moscou, un dîner officiel est organisé en l'honneur de la Reine qui, le lendemain, au Conservatoire, entend David Oïstrakh et ses élèves.

En Chine, la Grande Dame de quatre-vingt-cinq ans accomplit un périple de trois mille kilomètres, affrontant des températures de 15 degrés sous zéro après avoir séjourné dans des régions où poussent les bananiers. Elle a plusieurs échanges de vues avec le Premier Ministre Chou En-lai et une conversation de quelque dix minutes avec Mao Tsé-toung. Elle ne dira rien sur la nature des propos échangés. Au moment de quitter la Chine, elle se borne à saluer « un pays où tout est si vieux et où tout est si jeune ».

Est-ce l'effet de la fatigue du voyage ou celui des critiques formulées dans la presse à son égard, la reine Elisabeth connaît une brève période de dépression. Au début de 1962, elle se rend en Italie et, au Vatican, elle s'entretient longuement avec le pape Jean XXIII. Puis, accompagnée de sa fille Marie-José, elle repart pour Moscou. Prétendument pour assister aux épreuves du Concours International Tchaïkovski. Mais elle assiste aussi, à la tribune officielle de la place Rouge, au défilé du 1<sup>er</sup> mai. Et, à l'issue d'une conversation prolongée avec le

Premier Secrétaire du Comité Central d'U.R.S.S., elle déclare : « Monsieur Kroutchev est un homme merveilleux et il est certainement très bon ». Paroles qu'elle confirme, à son retour, devant les journalistes du *Pourquoi pas?* : « Monsieur Kroutchev désire la paix plus que ne l'imagine une certaine opinion de nos pays. Cela aussi m'a frappée au cours de mes rencontres moscovites : tous ces artistes, de nationalités les plus diverses, s'entendaient à merveille et l'on souhaiterait que tous les hommes s'inspirent de cette fraternisation... Ah ! si l'Art pouvait être un instrument de paix... ».

Qualifiées de « déplacées », ces déclarations sont ouvertement critiquées par la plupart des journaux. Mais déjà la reine Elisabeth repart. Cette fois, à Porto Rico, où elle participe au festival de son ami Pablo Casals, puis, en visite privée, aux Etats-Unis.

A son retour à Bruxelles, en réponse à une lettre de Bertrand Russell, datée du 12 octobre 1962, elle télégraphie son acceptation de patronner une Fondation de la Paix, qui vise à l'éducation du public par les moyens de la presse, du film et de la radiodiffusion.

En 1964, les forces physiques commencent visiblement à lui manquer. Elle assiste néanmoins, en compagnie de la reine Fabiola, à l'ouverture et à la dernière séance du Concours International de Musique. Le 21 juillet suivant, assise dans sa voiture automobile, elle passe en revue, devant l'arc du Cinquantenaire, une délégation des survivants de l'armée belge de 1914-1918 et dépose un baiser, à travers la fenêtre ouverte, sur l'étendard incliné vers elle. Le 15 décembre, au Stuyvenberg, elle reçoit les représentants de l'Institut de France, en habit vert, venus lui remettre le procès verbal de son élection à l'Académie des Beaux-Arts. Le 23 avril 1965, elle passe en voiturette entre les massifs et les parterres des Florales de Gand, la veille de leur ouverture officielle. Enfin, durant son séjour d'été à la villa royale d'Ostende, elle se rend encore à l'Œuvre des Cadets de l'*Ibis* qu'elle protège depuis soixante ans. C'est son ultime apparition en public.

Le 4 novembre 1965, elle a une première crise cardiaque qu'elle surmonte. Une seconde

lui est fatale, le 23 novembre à 21 heures.

Au palais de Bruxelles où la dépouille de la défunte est transférée, il n'y a aucun déploiement militaire. Simplement, des infirmières des hôpitaux de Bruxelles montent une garde pacifique autour du cercueil.

Archives du Palais royal, à Bruxelles : fonds Reine Elisabeth. — Archives du roi Léopold III, château d'Argenteuil. — Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, à Bruxelles. — Archives du baron Allard, Bruxelles. — Fonds Camille Husymans, à Anvers. — Bibliothèque nationale à Paris. département des manuscrits : fonds Romain Rolland.

Marie-José, *Albert et Elisabeth de Belgique, mes parents*, Paris, 1971. — M.R. Thielemans et E. Vandewoude, *Le roi Albert au travers de ses lettres inédites, 1882-1916*, Bruxelles, 1982. — L. Scheepens et E. Vandewoude, *Albert et Elisabeth 1914-1918. Album de la Reine. Notes du Roi*, catalogue de l'Exposition du Crédit Communal, Bruxelles, 1984. — S. Cunliffe-Owen, *Elisabeth, Queen of the Belgians*, Londres, 1954. — Ch. d'Ydewalle, *Elisabeth de Belgique*, Paris, 1964. — C. Bronne, *Reine de cœur, Reine des Arts : Elisabeth de Belgique*, Bruxelles, 1976. — B. Delépinne, *Elisabeth, reine des Belges*, Bruxelles, 1983. — G.-H. Dumont, *Elisabeth de Belgique ou les défis d'une Reine*, Paris, 1986. — A. Depage, *L'Ambulance «L'Océan»*, Paris, 1917. — P. Loti, *Court intermède de Charme au milieu de l'Horreur*, Le Havre, 1918. — P. Goemaere, *A travers l'Amérique avec le Roi des Belges*, Bruxelles, 1920. — F. Ansel, *Le grand voyage du Roi des Belges aux Etats-Unis d'Amérique*, Bruxelles-Paris, 1921. — Comtesse van den Steen de Jehay, *Mon journal d'infirmière : Nos souverains à La Panne*, dans *La Revue belge*, 16<sup>e</sup> année, t. 1, 15 mars 1939, p. 481-500; t. 2, 1<sup>er</sup> avril 1939, p. 27-43. — J. Ingenbleek, *Temps passés. Temps nouveaux*, Bruxelles, 1945. — H. De Man, *Cavalier seul. 45 ans de socialisme européen*, Genève, s.d. — L. Koch, *Le livre de Sa Majesté la reine Elisabeth. Les Oiseaux chanteurs de Laeken*, Bruxelles, 1952. — M.-H. Jaspar, *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1964. — A. Collard, *Antoine Depage*, dans *Biographie Nationale*, t. XXXV, Bruxelles, 1969-1970, col. 171-180. — R.-J. Cornet, *Bwana Munganga (Hommes en blanc en Afrique noire)*, Bruxelles, 1971. — J. van Welkenhuysen et J. Dumont, 1940. *Le grand Exode*, Gembloux, 1983. — R. Keyes, *Un règne brisé, Léopold III. 1901-1940*, Gembloux, 1985. — R. Keyes, *Echec au Roi. Léopold III, 1940-1951*, Gembloux, 1986. — Collections de *L'Indépendance belge*, *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, *Le Peuple*, *Het laatste Nieuws*,

*De Standaard*, *Het Volk*, *Gazet van Antwerpen* et de *L'Eventail*, *Le Patriote illustré*, *Les Beaux-Arts*, *Pourquoi pas?*

Georges-H. Dumont

*Illustrations* : Planche II, face à la p. 65.  
La princesse Elisabeth et son fils Léopold, 1904.  
Planche III, face à la p. 80.  
Lettre de la reine Elisabeth à Emile Verhaeren, La Panne, 21 septembre 1915.  
Planche IV, face à la p. 81.  
La reine Elisabeth et David Oistrakh, 1959.

EVENEPOEL, Charles, Edmond, Armand, directeur général au ministère de l'Intérieur et critique musical, né à Molenbeek-Saint-Jean le 22 mars 1846, décédé à Uccle le 6 mars 1931.

Fils de Charles Evenepoel (1825-1892), comptable et de Charlotte van Swygenhoven (1823-?), ménagère, Edmond est le descendant d'une famille originaire de Ternat qui s'établit à Bruxelles au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son épouse, Anna Peppe (1846-1874) lui donna deux enfants : Maurice (1870-1933) et Henri (1872-1899) qui deviendra un peintre célèbre. Sur le plan professionnel, Edmond Evenepoel occupa des postes de plus en plus élevés : d'employé commercial, il devint fonctionnaire aux ministères de la Justice, de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour terminer sa carrière en tant que directeur général honoraire du ministère de l'Intérieur. Appartenant à un milieu bourgeois cultivé, il adhéra aux idées du mouvement libéral flamand et défendit la libre pensée. La santé fragile de son épouse le poussa à séjourner durant deux ans dans le midi de la France où naquit Henri. Après le décès d'Anna en 1874, il confia l'éducation des enfants à ses parents. Edmond Evenepoel noua avec Henri une relation profonde et affective qui se concrétisa par une correspondance presque quotidienne entre eux. Celle-ci débuta véritablement en 1892 lorsque son fils, parachevant sa formation de peintre, lui relate les différentes étapes de ses œuvres importantes. Que ce soit en fournissant une aide financière ou en prodiguant des conseils, le père exerça une influence indé-

niable sur les décisions du jeune artiste. Dans une lettre datée de Paris, 9 mai 1896, Henri lui annonce qu'il a commencé «l'étude de femme dont nous étions convenus»; ce qui laisse supposer qu'il a peint en l'occurrence *Eve* (1896) sous la suggestion paternelle. C'est aussi dans le but de le satisfaire qu'il se porta candidat en Belgique pour le prix de Rome en 1895. Edmond Evenepoel ne se priva pas de lui signifier clairement ses opinions en matière de peinture : analysant les œuvres de Bussy, Rouault et Piot lors de l'exposition au cercle Pour l'Art à Bruxelles en janvier 1895, il souligna l'empreinte excessive de leur maître, Gustave Moreau.

Henri fit naturellement le portrait de son père (ca 1893) et lui offrit par exemple cet autoportrait daté de 1895 qu'Edmond Evenepoel conserva jusqu'en 1913 avant de le vendre aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles. C'est sans doute sous la recommandation de son père que le critique musical Maurice Kufferath lui commanda plusieurs portraits pour le cinquantenaire de la création de la revue belge *Le Guide Musical*. 1898 conservera les stigmates du conflit où s'opposèrent leurs conceptions de la carrière d'un artiste peintre. Un voyage effectué en Algérie n'effaça malheureusement pas les dissensions entre un père fatigué, asthmatique et un fils rêvant de retourner à Paris. Un an plus tard, le 27 décembre 1899, Henri meurt à vingt-sept. Edmond Evenepoel ne manqua aucune occasion, durant les trente dernières années de sa vie, d'amplifier la renommée artistique de son fils en organisant des expositions ou des hommages à sa mémoire.

De bonne heure amateur de musique et de théâtre, Edmond Evenepoel ne reçut aucune formation poussée dans ce domaine. Il était cependant bon pianiste et lecteur remarquable au clavier. Ernest Closson évoque dans *L'Indépendance Belge* du 11 mars 1931, les soirées musicales qu'organisait la famille Cohen : Madame Toeplitz, Evenepoel, Henri Cohen, Emile Bosquet et Ernest Closson lui-même déchiffraient à quatre et à huit mains des œuvres de Mozart, Beethoven, Chopin, Schumann, Wagner et Brahms sur deux pianos à queue.

D'une curiosité sans borne pour toutes les manifestations de l'esprit, il contenait un tempérament romantique par un souci tout mozartien d'équilibre. Lors de son exil en Angleterre durant la première guerre mondiale, il assista à de nombreux concerts de bienfaisance et y participa même activement. Un programme d'un concert donné à Hatfield, le 21 octobre 1915, le présente comme interprète au piano d'un scherzo de H.W. Harrison et de l'introduction et rondo de la *Sonate op. 53* de Beethoven. Il composa entre autres pour son instrument de prédilection une marche intitulée *En avant*, dédiée à Caroline Hermans.

Edmond Evenepoel collabora de manière suivie à trois publications en tant que correspondant musical bruxellois de *La Flandre Libérale* (1880 à 1914), du *Guide Musical* (1889 à 1914) et de la *Revue Wagnérienne* (1885 à 1888). A côté des billets témoignant de l'activité artistique de la capitale, Evenepoel est aussi l'auteur d'articles originaux qui traitent le plus souvent de Wagner. En ce tournant de siècle, le critique belge est considéré comme l'un des spécialistes les plus avertis du phénomène wagnérien. Avec Joseph Dupont, Léon d'Aoust, Maurice Kufferath, Octave Maus, Hector Colard et Henry Lafontaine, il fit partie des premiers pèlerins belges à Bayreuth. Cette expérience inestimable fut enrichie par une connaissance approfondie des œuvres du maître allemand et par une abondante documentation où se côtoient des articles de presse, des affiches... Dans sa livraison du 15 décembre 1886, la *Revue Wagnérienne* publie sur une dizaine de pages un texte intitulé *Le wagnérisme à l'étranger. Lettre de Belgique, Bruxelles novembre 1886 par Ed. Evenepoel*. La revue indique en bas de page que «les notes réunies sous ce titre auront leur développement en un volume qui sera publié ultérieurement». Il s'agit en réalité de l'ébauche du grand livre qu'Evenepoel sortira en 1891 *Le Wagnérisme hors d'Allemagne (Bruxelles et la Belgique)* (Paris, Fischbacher-Bruxelles, Schott Frères-Leipzig, Otto Junne). Dans le *Guide Musical* du 5 avril 1891 Maurice Kufferath relève l'apport essentiel de l'ouvrage où pour la première fois il est clairement dé-



montré que les articles virulents d'Edouard Fétis à l'égard de Wagner sont à l'origine du débat esthétique qui opposa le maître saxon à la critique française. Dans un style enlevé et précis Evenepoel fait revivre cette époque héroïque en s'appuyant sur des extraits de journaux et en éclairant les figures parfois oubliées de certains protagonistes. Un siècle plus tard, J. Coesaert dans son étude *L'avènement du wagnérisme en Belgique* (Université libre de Bruxelles, 1974) reconnaît que ce livre fut considéré jusqu'en 1960 comme la synthèse définitive sur le sujet. Il émet cependant quelques réserves sur l'appréciation d'Evenepoel qui privilégie le rôle joué par Bruxelles dans le développement du mouvement wagnérien au détriment des scènes lyriques provinciales.

Les articles qu'Evenepoel écrivit durant une trentaine d'années permettent de circonscrire quelques aspects de son attitude à l'égard de la rénovation de Bayreuth. S'il raille les déclarations lapidaires d'Offenbach ou de Tchaïkovski vis-à-vis de Wagner, il n'approuve pas pour autant le succès remporté par «la nature intransigeante et dominante» du wagnérisme. Nous ne décelons pas chez lui d'admiration inconditionnelle d'un M. Kufferath mais une lucidité de jugement remarquable : «c'est un miracle pour un compositeur d'échapper à ce génie colossal dont on peut désapprouver les théories outrées mais qui certainement marquera une étape dans l'histoire de l'Art musical» (*La Flandre Libérale*, 31 mars 1880), Le «cas» Wagner transforme non seulement les conceptions artistiques de ses contemporains mais, comme le souligne Evenepoel, s'impose aussi en tant qu'événement politique et social : il se place à la pointe du nationalisme en exigeant l'édification d'un Art moderne allemand, il réveille la vieille querelle des «Anciens» et des «Modernes» dans le monde des esthètes, il devient la figure charismatique d'un public en mal d'idoles...

Le critique belge se fait l'écho des usages de son époque ; il accepte la dualité des langues pour les représentations d'opéras italiens mais demande la langue allemande pour les œuvres de Wagner où «les mots gouvernent le sens musical» (*Le Guide Musical*, 4 avril 1889).

Dans d'autres écrits il évoque des récitals prestigieux comme ceux offerts par Saint-Saëns, Joachim ou analyse durant plusieurs semaines l'interprétation d'un artiste. Il se fait un devoir de saluer d'un coup de plume toute création émanant d'un compatriote, comme par exemple le *Franciscus* d'Edgar Tinel, «l'œuvre la plus considérable qui ait été écrite dans ce genre en Belgique» (*Le Guide Musical*, janvier 1889). Ses centres d'intérêt sont multiples et il signe aussi bien trois articles consacrés au Musée Instrumental du Conservatoire de Musique de Bruxelles qu'un compte rendu d'un festival de Dusseldorf ou un festival rhénan. Evenepoel se disait ignorant de l'histoire et de la technique musicale ; pourtant «il compensait largement cette lacune par une pénétration, une justesse de vue, une sensibilité remarquables, fortifiées par une longue expérience des choses musicales» (*L'Indépendance Belge*, 11 mars 1931, E. Closson). Il désirait que l'interprétation se conforme rigoureusement aux indications de la partition. Ses commentaires sur les particularités thématiques, harmoniques ou rythmiques d'une œuvre, sur les détails d'une mise en scène prouvent à suffisance toute sa compétence en ce domaine. Charles Van den Borren relève encore dans une lettre adressée à Ernest Closson et datée du 19 mars 1931 : «cette motivation dans le jugement, ce parti pris sévère d'impartialité, ce respect pour tout ce qui était travail sincère et consciencieux, tout cela m'avait frappé chez lui». Evenepoel refléta à travers ses articles la vie artistique des années 1880 à 1914 et témoigna par son ouvrage *Le Wagnérisme hors d'Allemagne* d'un tournant crucial dans l'histoire de l'esthétique musicale.

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Archives de l'art contemporain, lettres d'Henri Evenepoel à son père, à Adolphe Cressin, à Charles Didisheim. — Conservatoire royal de Musique, à Bruxelles, Bibliothèque, Fonds Closson.

*Henri Evenepoel à Paris, lettres choisies 1892-1899*, édition avec introduction et notes par Fr. E. Hyslop, Bruxelles, 1971. — *Henri Evenepoel, lettres «algériennes» à Louise van Mattemburgh (1897-1898)*, publiées avec introduction et notes par H. Coenen, Louvain, 1983. — *Lettres d'Henri Evenepoel à son père*, pu-

bliées avec introduction et notes par H. Coenen, Louvain, 1983. — *Lettres d'Henri Evenepoel à son père*, publiées par Ed. Michel dans *Le Flambeau*, 8<sup>e</sup> année, t. 3, 1925, p. 209-222, 329-343; 9<sup>e</sup> année, t. 1, 1926, p. 353-358. — *Hommage à Henri Evenepoel, 1872-1899, œuvres de collections publiques de Belgique*, catalogue d'exposition aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, 1972 (préface par Ph. Roberts-Jones, notices par M.-J. Chartrain-Hebbelinck). — J. Cosaert, *L'avènement du wagnérisme en Belgique*, Université libre de Bruxelles, 1974, mémoire dactylographié. — A. Vander Linden, *Octave Maus et la Vie musicale belge (1875-1914)*, Bruxelles, 1950. — M.-Oct. Maus, *Trente an-*

*nées de lutte pour l'Art (1884-1914)*, Bruxelles, 1926. — E. Closson et Ch. Van den Borren, *La musique en Belgique*, Bruxelles, 1950. — *Evenepoel, Edmond*, dans *The International Cyclopedia of Music and Musicians*, 4<sup>e</sup> édition par N. Slonimsky, Londres, 1946, p. 516. — A. Vander Linden, *Evenepoel Edmond*, dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Band 3, Kassel-Bâle, 1954, col. 1636-1637. — F. Pazdirek, *Evenepoel L. (sic)*, dans *The Universal Handbook of Musical Literature*, vol. 4, Hilversum, 1967, p. 179. — E. Closson, *In memoriam Edmond Evenepoel*, dans *L'Indépendance Belge*, 11 mars 1931.

Marie-Geneviève Pinsart

# G

**GASPAR, Jean-Marie**, sculpteur, né à Arlon le 29 avril 1861, décédé à Uccle le 17 février 1931.

Le père de Jean-Marie, François Gaspar, notaire à Arlon, avait épousé Jeanne-Irma Reuter, née elle aussi à Arlon.

Après ses études à l'École moyenne d'Arlon, Jean-Marie Gaspar s'inscrit à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège. En 1878, il passe l'examen d'admission à la première année d'études de la Division des Arts et Manufactures. En 1879, il échoue lors de l'examen de première année et abandonne les études d'ingénieur. Son père, très libéral de pensée, ne fit aucune objection à son désir de s'inscrire à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Là non plus il ne réussit pas et son caractère, ses aspirations l'obligèrent à renoncer à cet enseignement trop conformiste.

Au cours de ses visites des salles d'expositions et des musées de la capitale, son choix s'arrête à l'œuvre de Jef Lambeaux à qui il demande le privilège de travailler dans son atelier. Leurs sensibilités respectives ne s'accordaient guère. L'auteur des *Passions humaines*, Flamand fougueux dans la tradition de Rubens, ne pouvait comprendre ce jeune homme d'éducation bourgeoise et humaniste, issu du Luxembourg. Solitaire de nature, il s'adapte cependant à la vie communautaire du maître et de ses disciples.

Son père, de son côté, a érigé un atelier dans le parc familial à Arlon qui sera aménagé par Charles Gaspar, frère de Jean-Marie. Il y viendra souvent. Jef Lambeaux le rappellera à Bruxelles pour les travaux urgents.

En 1889, Gaspar eut l'idée de réaliser *L'Enlèvement des Sabines* qu'il désira présenter sous le nom simplifié de *L'Enlèvement*, à l'Exposition universelle de Paris. Ce groupe en plâtre — deux cavaliers nus sur des chevaux emportés se disputant une femme qui se débat dans leurs

bras —, lui vaudra une médaille attribuée par un jury international.

Olivier-Georges Destrée écrit à propos du plâtre, exposé au Salon de Gand en 1893, *Les Adolescents*, appelé aussi parfois *Le Baiser* : « Deux jeunes créatures, à peine plus âgées que des enfants, s'embrassent avec une tendresse passionnée. Dans ce baiser, il y a une pureté ineffable ! ». Le critique d'art ajoute que ceux, qui comme lui ont vu le groupe, ont noté le charme de la ligne, la grâce des corps dans toute leur jeunesse, la beauté des attitudes, la noblesse et la chasteté de la conception, et considéreront que l'auteur est l'un des plus remarquables sculpteurs de l'époque contemporaine. Il estime que cette œuvre serait tout à fait à sa place au Musée national de Florence parmi les sculptures de la Renaissance italienne. *Les Adolescents* seront reproduits en marbre par la suite et acquis par Madame Kuborn, épouse d'un médecin d'Arlon.

En 1907, P. Schumann, employant à peu près les mêmes termes laudatifs, lui donne le nom de *Mädchengruppe* et dans son éloge remplace les « deux jeunes créatures » par « deux jeunes filles ».

Olivier-Georges Destrée envisage une école de sculpture wallonne à laquelle appartiendraient Louis Devillez qui quittera Bruxelles pour Paris, Paul de Vigne, Achille Chainaye, Victor Rousseau et Jean Gaspar, école caractérisée par la grâce, la fraîcheur, la pureté. Les œuvres de Gaspar n'offrent souvent pas ces qualités, elles sont moins parfaites, moins immatérielles mais plus vigoureuses. A titre d'exemple, *L'Indien à cheval*, envoyé en 1893 à Scheveningen, mi-grandeur naturelle, montre un de ces infortunés Peaux-Rouges étranges, nerveux, musclés, qui de cirque en cirque, traversent l'Amérique et l'Europe avec la troupe Buffalo Bill. Gaspar est difficile à classer. Des-

trée a eu connaissance de ses cahiers scolaires «illustrés» de dessins les plus variés : des chevaux se cabrant, des batailles de titans, des mêlées furieuses, des guerres homériques, des tigres prêts à sauter sur leur proie. Son imagination dit-il est splendide, prolifique, incoercible. Ces cahiers étonnants contiennent le germe de toute son œuvre, lui qui n'a jamais eu des cours de dessin.

Après avoir produit des œuvres romantiques, Gaspar se révèle un sculpteur animalier. Sander Pierron le caractérise parfaitement : «Il est le plus psychologue de nos animaliers. Il fait des éléphants, des tigres, des sangliers, comme il ferait des portraits ; il scrute le caractère moral du modèle, comme il copie son aspect physique». Eugénie De Keyser parle d'un psychologue qui fait des animaux. Nous dirons que c'est un réaliste dans toute l'acception du terme. Alexis Carrel n'a-t-il pas dit en parlant de l'homme, mais c'est vrai pour les animaux instinctifs : «L'individu dépasse les limites de son corps»? Ils ont leur caractère.

Dans ce but, il fait de longues poses devant les cages du Jardin zoologique d'Anvers, il fréquente les cirques, les ménageries.

*L'Appel de la Forêt*, bronze visible sur une place d'Arlon, représentant un cerf bramant, a été le fruit d'une longue observation silencieuse près d'un point d'eau dans la forêt ardennaise. Pour exécuter le *Coq de Jemappes*, il a déserté la maison familiale pendant plusieurs jours parcourant Flandre et Wallonie où les combats de coqs font partie du folklore. De même, dès 1886, lorsque Jef Lambeaux, à qui la ville d'Anvers a commandé le monument *Brabo*, lui demande de concevoir et d'exécuter des animaux horribles pour en orner le socle, c'est au Jardin zoologique qu'il va chercher ses modèles.

Au cours de ses promenades à travers champs, son œil toujours aux aguets prépare *Le Cheval brabançon* et *Le Cheval ardennais*, deux pièces remarquables.

Il ajoute cependant quelque chose de sa propre personnalité. Comment aurait-il d'ailleurs pu exécuter le fauve guettant sa proie et même les buffles chargeant, lui qui ne se trouvait à l'aise que lorsqu'il observait la nature dans sa

région natale et dans la forêt de Soignes aux abords immédiats de son domicile?

Il dessine peu, enregistre dans sa mémoire ; beaucoup d'essais n'ont pas dépassé l'esquisse miniature en terre plastique.

En 1905, Gaspar réapparaît au salon du Cercle «Pour l'Art» à Bruxelles avec une *Lionne* en bronze, plus grande que nature. Il avait quitté la capitale pendant dix ans. Il participera dans la suite à de nombreuses expositions : à Bruxelles, le Salon triennal (1914), le Salon jubilaire de La Libre Esthétique (1908), le Cercle artistique, la Galerie Giroux, le Salon de l'Académie de dessin de Saint-Gilles, le Cornet (à Uccle) ; à Anvers, le Salon triennal de 1908, la Société d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers ; à Charleroi, l'Exposition de 1911, le Groupe des Beaux-Arts ; à Liège, le Salon du Palais des fêtes en 1927 et aussi à Paris, Lyon et Lille, à Liverpool et Edimbourg, à Scheveningen, à Venise (Grand salon des artistes belges), au Chili (Centenaire de l'Indépendance du pays). Au Salon du Cercle artistique en 1923, il réunit dix-sept bronzes et plâtres auxquels sont consacrées trois salles du Palais des Expositions au Cinquantenaire à Bruxelles. Il exposa lors de ces manifestations divers animaux sauvages ou domestiques, exotiques ou indigènes. Ce sont des études d'éléphants, un jaguar aux aguets, un félin flairant une piste, un puma bondissant, un groupe de lionnes, des buffles chargeant et plus près de nous, des coqs, un cheval brabançon (unique et perdu), un cheval ardennais, un sanglier blessé, un cerf bramant, des chiens dont celui de la race Saint-Hubert, un taureau chargeant.

Parmi ces nombreuses productions, il y a lieu de retenir tout particulièrement le *Coq de Jemappes*. Si l'opportunité du monument décidé par le Conseil communal est discutable, l'œuvre est remarquable. Un coq en bronze doré, inauguré en 1911 «mesurait deux mètres quatre-vingts de hauteur, quelque deux mètres d'envergure et pesait plusieurs tonnes». Il se dressait sur un obélisque en pierre d'Ecaussines de vingt mètres de haut.

C'est Gaspar qui fut chargé de l'exécution du *Jass*, monument en bronze, élevé à l'Hôtel de

ville d'Arlon en souvenir des soldats morts à la guerre de 1914-1918. Le Jass est l'homonyme populaire du Tommy anglais, du Poilu français, rappelant quelque peu l'uniforme débraillé du combattant belge de la première guerre mondiale.

Après le décès de Jean-Marie Gaspar, le Cercle artistique et littéraire organisa, en décembre 1931 - début janvier 1932, une exposition au Waux-Hall à Bruxelles. Outre les musées, les parents Gaspar et Reuter, des amis, dont les familles arlonaises Kuborn, Cerf, Ensch, Müller et d'autres ont tenu à contribuer à la réussite de cet hommage posthume. Parmi les collections particulières nous retenons le *Petit Paul* (étain), des bustes de plâtre, *L'Enlèvement des Sabines* (plâtre), *Les Adolescents* en marbre blanc, *Remember* (bas-relief, plâtre), *Désespoir* (bronze), *Un songe* (bronze), le *Coq de Dison* (plâtre). Le Musée d'Ixelles présentait l'original du *Buffle chargeant* appartenant à l'Etat et réclamé depuis par ce dernier.

Gaspar sacrifia une partie des œuvres de sa première période, admirée cependant par ses amis, parce qu'il la jugeait indigne de ce qu'il entendait réaliser. Beaucoup et des plus beaux monuments exécutés en matériaux peu résistants ne devaient pas subsister aux intempéries, tel *L'Enlèvement* acquis par un amateur et exposé dans son parc de l'avenue de Tervuren à Bruxelles, tel aussi, *Le Buffle chargeant* placé par la Commune d'Uccle dans le parc de Wolvendael. Cette statue qui appartenait à l'Etat — ce qui d'ailleurs ne figure pas au fichier du patrimoine artistique d'Uccle — semble correspondre à celle reprise dans le fichier de l'Institut royal du Patrimoine artistique sous les n<sup>os</sup> 6100B, 6101B et 6102B, restaurée par Grandmoulin, elle aurait été abritée, à l'époque, au ministère de l'Instruction publique 16, boulevard de Waterloo à Bruxelles.

Le monument commémorant la bataille de Jemappes survenue en 1792, deux ans avant celle de Fleurus, discuté non sans raisons pendant de nombreuses années était, pour Gérard Harry, de nationalité française, « la glorification d'une victoire capitale de l'histoire de l'évolution de la pensée et de la condition humaine »

(dans *La Chronique*, cité par F. Dominicy, *La vie ardente de Jean-Marie Gaspar*, p. 90). Ne glorifiait-il pas plutôt, au nom d'une idéologie nouvelle, l'invasion de la Belgique, pays très catholique, par une nation voisine, préluant à l'annexion pure et simple pendant plus de vingt ans, y modifiant son administration, y créant des départements français, installant la conscription, interdisant le culte religieux, qu'il remplaçait par le culte de la Raison, saccageant et réduisant en ruines pas mal d'abbayes et d'églises et vendant les couvents comme biens de l'Etat ?

En 1914, les armées allemandes détruisirent le beau *Coq de Jemappes*. Celui qui fut érigé parmi les tombes des soldats français au cimetière d'Arlon subit un sort identique au cours de la guerre de 1940 par le même envahisseur. Le premier fut remplacé par un autre mis en adjudication en dépit des protestations unanimes du monde artistique et réalisé par le sculpteur Charles Samuel. Le second fut exécuté d'après les dessins originaux par le sculpteur Demanet qui a réussi à le rendre aussi ressemblant que possible au modèle mais après le décès de Gaspar. Quant au *Coq* aujourd'hui disparu de Dison, il n'a laissé aucun souvenir dans la commune.

Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles ont acquis *L'Eléphant d'Afrique en marche* (bronze) ainsi que *La Lionne*.

*Le Félin*, mentionné sous le nom de *Panthère* (1895), dans la liste des statues de l'ex-jardin botanique rue Royale à Bruxelles, y est toujours en place, ornant l'escalier monumental.

*Le Buffle chargeant* (plâtre) est à l'Ecole vétérinaire de Cureghem (Bruxelles), où il a fait l'admiration de nombreuses générations d'étudiants, après avoir figuré au Musée communal d'Ixelles.

Le soubassement de la statue *Brabo* est toujours visible à Anvers.

A Arlon, outre un Musée Gaspar, quelque peu abandonné, se voient encore *Le Cerf bramant* et le *Jass*.

La production artistique de Gaspar est interrompue à plusieurs reprises par de longues périodes de dépression. Une première crise le

frappa avant 1889-1892. Son mariage, le 30 novembre 1895, avec Irma Reuter née à Kürenz (Prusse), également fille de notaire, fut pour lui un renouveau. Elle lui donna plusieurs enfants. Le ménage vit à Arlon, rue de Virton jusqu'en 1906. De là, ils vont vivre leur bonheur avenue de l'Observatoire à Uccle, puis en 1911 avenue de la Clairière en bordure du bois de la Cambre à Bruxelles où il se fait construire un atelier.

Le refus de son projet grandiose pour la décoration de l'Arc du Cinquantenaire lors de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897, celui de son projet pour le remplacement du *Coq de Jemappes* détruit en 1914, les dommages graves causés à ses œuvres maîtresses par les intempéries sont ressentis par lui comme de véritables catastrophes.

Il se retrempe volontiers dans la vie arlonaise où l'attend l'atelier que son père lui avait construit autrefois. Les époux Gaspar souffrent de cette recherche de solitude ; sa femme, ne pouvant plus supporter l'atmosphère dégradée de la maison, finira par quitter le domicile conjugal et ira habiter avenue Molière à Ixelles en juillet 1918, puis rue Bosquet à Saint-Gilles. Dès lors, il mène une vie errante. Une épouse qui l'adore et continue à l'admirer et à défendre sa cause après la séparation, un frère qui veille à ce que rien ne lui manque, ne l'empêchent pas de se sentir seul. Malgré un succès affirmé, des commandes nombreuses depuis ses débuts, l'amitié de Jef Lambeaux acquise en dépit de leur différence de conception de l'art, celle de quelques amis dont le poète Georges Marlow, qu'il gardera jusqu'à la fin de sa vie misérable, il s'isole de plus en plus. Il s'adonne à la boisson. Il donne l'impression d'un artiste qui ne parvient pas à rendre ce qu'il ressent alors que son œuvre rallie l'admiration générale. Il détruit des maquettes ou ne les achève pas. Il ne supporte pas les critiques d'art. L'art pour lui n'est qu'une satisfaction personnelle sans autre définition. Tout ce qu'on en dit n'est que bavardage. Ce qui peut se défendre, mais conduit infailliblement à un certain nihilisme autodestructeur.

On peut préférer au *Buffle chargeant* brutal, *Les Adolescents* romantiques de sa première

période. Eternelle contradiction : question d'éducation, de tempérament, de mode, d'époque, de goût personnel.

Seul Marlow eut un écho. Dès 1915, son affection au poète est consacrée par le don du plâtre *Amies*, « Un souvenir de sincère amitié à Marlow. Son tout dévoué Jean Gaspar ».

Un dernier et vaste projet, au Hirtzenberg au Sud d'Arlon fut abandonné une nouvelle fois en raison de son immensité et du prix de la réalisation.

Gaspar cherche de plus en plus de réconfort dans l'alcool. C'est au cours d'une cure de désintoxication qu'il devait s'éteindre à la Clinique Sainte-Elisabeth à Uccle où sa femme Irma tentait de le faire soigner. Il était en ce moment domicilié 14, rue de Virton à Arlon alors qu'elle l'était 24, rue Bosquet à Saint-Gilles (Bruxelles) veillant de loin sur lui.

*Iconographie* : Portrait de profil au trait par Georges Lemmen.

Renseignements donnés par Monsieur Asselborn, bourgmestre d'Arlon, Monsieur Coquelet, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Ixelles, Monsieur T. Petit, directeur du Jardin botanique national de Belgique à Meise, Madame Fl. Ink, Monsieur Bidou, secrétaire communal de Dison, Monsieur L. Poupard, doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège.

O.-G. Destrée, *The Renaissance of sculpture in Belgium*, Londres, 1895, p. 55-60. — H. Thétard, *La merveilleuse histoire du Cirque*, Paris, 1978, p. 190-191. — *Gaspar Jean-Marie*, dans U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. 13, Leipzig, 1920, p. 227. — *De Driejaarlijkse die Kunsttentoonstelling van 1893*, dans *De Vlaamsche School*, Nieuwe Reeks, 6, 1893, p. 178. — P. Schumann, *Belgische Bildhauer der Gegenwart*, dans *Die Kunst*, Band 15, München, 1907, p. 92, 101. — S. Pierron, *La Sculpture en Belgique, 1830-1930*, Paris-Bruxelles-Courtrai, 1932, p. 82-125. — Eug. De Keyser, *La sculpture contemporaine en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 128. — Fr. Dominicy, *La Vie ardente de Jean-Marie Gaspar*, Virton, 1980. — *La Libre Esthétique — Salon Jubilaire, 1<sup>er</sup> mars-5 avril 1908, Catalogue*, Bruxelles, p. 28. — *Société royale d'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, Exposition triennale. Catalogue, 1908*, Anvers, p. 57. — *Pour l'art. XVII<sup>e</sup> Exposition au Musée Moderne, à Bruxelles, du 30 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1909*, Bruxelles, p. 18. — *Exposition de Charleroi 1911. Groupe I*

*Beaux-Arts. Catalogue général*, Bruxelles, p. 494. — *Exposition générale des Beaux-Arts (Salon triennal-Bruxelles 1914) organisée par le Gouvernement avec le concours de la Société royale des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1914, p. 122. — *Exposition rétrospective d'œuvres du sculpteur Jean Gaspar 1861-1931. Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, Waux-Hall-Parc, du mardi 29 décembre 1931 au vendredi 15 janvier 1932* (portrait au trait de Gaspar par Georges Lemmen).

Francois Stockmans

GEVAERT, *François-Auguste*, baron, compositeur et musicologue, né à Huise (Flandre orientale) le 31 juillet 1828, décédé à Bruxelles le 24 décembre 1908.

Fils de boulanger, il appartenait à une famille de dix enfants. Irrésistiblement attiré par la musique, on peut considérer qu'il est en grande partie autodidacte. Curieux de toutes choses, avide de connaissance, toujours à l'affût d'acquérir une science nouvelle, il fait de rapides progrès. Éduqué en flamand à l'école du village, il s'initie au français auprès de la femme du médecin; le curé lui enseigne les rudiments du latin, et c'est le sacristain-organiste qui lui assure ses premières notions musicales. De surplus, il a déniché au grenier paternel un vieux traité d'harmonie qui le familiarise avec la science des accords. Et il commence à composer. Ses dons sont si évidents que sous l'impulsion du médecin de Huise, l'enfant, âgé de dix ans, entre au Conservatoire de Gand. Il y obtient les prix de solfège, de piano, d'harmonie. Quand il demande à son professeur Martin-Joseph Mengal de lui enseigner le contrepoint, celui-ci doit reconnaître qu'il l'ignore. Et le jeune Gevaert de répliquer : « apprenons-le ensemble ». Fixé à Gand au cours de ses études, il organise sa vie matérielle en donnant des leçons de piano à cinquante centimes, en tenant l'orgue de l'église des Jésuites. En 1845, toute la famille Gevaert s'installe à Gand, et la mère ouvre un commerce d'édition musicale. Le musicien a acquis un solide métier. En 1847, il obtient le premier prix au concours de la Société des Beaux-Arts de Gand pour sa cantate

*België*, il se présente au concours de Rome, et décroche la récompense suprême. Il vient d'avoir dix-neuf ans. Ce sont ensuite les voyages réglementaires en Espagne, en Italie, en Allemagne. Il séjourne près de deux ans à Madrid, y noue de solides amitiés et y remporte un réel succès avec une *Fantaisie* qu'il compose sur des motifs espagnols. Les demandes de copie de l'œuvre sont si nombreuses que l'auteur se propose de faire graver sa partition. La Reine d'Espagne, par admiration pour le jeune compositeur belge, a la délicate attention de prendre à sa charge les frais d'édition. Elle le reçoit. Le fait est relaté dans une lettre de Gevaert à ses parents (30 novembre 1850) : « L'audience a duré environ un quart d'heure, pendant lequel je me suis entretenu avec Elle, en espagnol, ce dont Elle fut ravie. Elle m'a exprimé son étonnement de m'entendre parler couramment cette langue et m'a beaucoup félicité pour ma *Fantaisie*; bref, Elle a été excessivement charmante et m'a permis de baiser sa main quand j'ai pris congé d'Elle ». A ce propos, il faut souligner chez le musicien outre sa brillante intelligence et une mémoire exceptionnelle, le don des langues. Il en connaissait au moins huit. A quarante-trois ans, il décidait d'apprendre le grec ancien; six mois plus tard, il pouvait déchiffrer les *Problèmes musicaux* d'Aristote. Il lui arrivait de se détendre en lisant telle page de la Bible en hébreu. Après les voyages imposés, Gevaert se fixe à Paris dont l'activité artistique l'attire. Il avait dit : « La musique est limitée entre l'église et le théâtre ». A côté d'œuvres religieuses, c'est le théâtre qui prédomine dans sa production. Il connaît trois succès au Théâtre lyrique avec *Georgette ou le moulin de Fontenoy* (1853), *le Billet de Marguerite* (1854), *les Lavandières de Santarem* (1855). Les portes de l'Opéra-Comique s'ouvrent pour lui en 1858 avec *Quentin Durward*, trois actes représentés peu après à Bruxelles au Théâtre de la Monnaie, œuvre plus ambitieuse, tout comme *le Capitaine Henriot*, opéra-comique en trois actes de 1864 sur un livret de Victorien Sardou. Signalons encore *le Diable au Moulin* (1859), *le Château Trompette* (1860), *les Deux Amours* (1861). En 1863, il compose une canta-

te : *Jacob Van Artevelde* sur un texte flamand (traduit en français, en allemand et en espagnol) pour l'inauguration de la statue érigée à Gand à la mémoire du grand tribun. Malgré leur facture soignée où l'on remarque la qualité de l'écriture chorale et la science de l'orchestration, ces diverses partitions sont pour ainsi dire tombées dans l'oubli. Mais leur succès a valu à leur auteur, en leur temps, une certaine notoriété au point que le directeur de l'Opéra de Paris appelle en 1867 Gevaert auprès de lui comme directeur de la musique. D'une sévérité extrême, le compositeur supervise les chœurs, l'orchestre, la scène, faisant répéter les solistes en particulier afin de leur inculquer le caractère de leur rôle. Son autorité porte ses fruits, et bientôt il va pouvoir réaliser l'un de ses désirs les plus ardents : monter *Armide* de Gluck, l'une de ses plus grandes admirations.

Après un patient labeur tout est en place, la première annoncée, quand éclate la guerre de 1870. Gevaert rentre en Belgique avec sa femme et ses quatre enfants. Au moment où il se préparait à reprendre ses fonctions à l'Opéra, le 18 mars 1871, la Commune est proclamée à Paris, et le théâtre n'ouvre pas ses portes. Le 26 du même mois, François-Joseph Fétis, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, meurt, et le Gouvernement belge offre à Gevaert la succession du célèbre musicien et musicologue. Le nouveau directeur, tout à ses fonctions, cesse de composer et partage désormais son activité entre sa charge directoriale et la musicologie où sa grande érudition nous vaut des publications capitales. Au Conservatoire, Gevaert réorganise l'enseignement et le porte à un niveau exceptionnel, le frappant du sceau de sa haute personnalité, sachant choisir les hommes, les professeurs, un Ysaye, un Thomson pour le violon, un De Greef pour le piano, un Van Dijck pour le chant, un Chomé pour l'art dramatique. La discipline était sévère, mais elle justifiait les résultats remarquables obtenus. Les classiques, les romantiques, les modernes étaient au répertoire. Gevaert imposait par exemple aux pianistes, lors des concours, la connaissance de douze *Préludes et fugues* du *Clavier bien tempéré* de Jean-Sébastien Bach,

ce dernier maître étant encore peu répandu en Belgique à cette époque. Une autre activité, non des moindres, était celle des concerts publics du Conservatoire. Gevaert n'était pas à proprement parler chef d'orchestre, mais il avait une telle connaissance des œuvres, leur longue préparation était si minutieuse, l'enthousiasme si partagé, l'autorité du conducteur si agissante que les exécutions constituaient des événements. Les professeurs, certains élèves pour les chœurs, participaient à ces séances qui dès 1872 initient le public aux grandes partitions de Bach (*la Passion selon Saint-Mathieu*), Haendel, Gluck, Haydn, Mozart, Beethoven (*la Neuvième Symphonie*). Gevaert inscrit aussi la *Symphonie* de Franck à ses programmes, et, date mémorable, donne au concert *L'Or du Rhin* de Wagner : ce qui est remarquable de la part d'un vieillard attaché à son passé. Certes, il n'appréciait guère Debussy. A l'occasion d'une exécution annoncée de ses *Jardins sous la pluie*, il avait ironisé : «Je me munirai d'un parapluie». Mais il n'hésite pas à imposer en 1905, comme morceau de concours pour la harpe chromatique, la *Danse Sacrée* et la *Danse Profane* du même Debussy.

Une lettre adressée, le 10 décembre 1896, à un jeune confrère français musicologue, Maurice Emmanuel (1862-1938), savant helléniste et compositeur méconnu de grand talent, montre combien Gevaert se donnait corps et âme à la préparation de ses concerts :

«Cher Monsieur,

A mon très grand regret, je ne pourrai assister ce soir à votre conférence. Quand je suis dans une période de répétitions, il faut que je me couche de très bonne heure.»

et dans une lettre plus tardive, (30 décembre 1907), on retrouve les mêmes préoccupations :

«(...)Inutile d'espérer en ce moment quelque répit à mes occupations accablantes, les honneurs inattendus dont j'ai été comblé par mon gracieux Souverain sont survenus précisément au moment où s'ouvre la série de mes concerts annuels, et il m'a fallu quatre semaines pour répondre aux félicitations, politesses, etc., qui accompagnent inséparablement ces choses.»

(Allusion probable au baronnage auquel a



été élevé Gevaert. Le roi Léopold II avait commandé au musicien un hymne pour le Congo : ce fut le populaire *Vers l'avenir* de 1905).

Par ses écrits didactiques et historiques, Gevaert occupe une place de choix dans la musicographie.

À côté de nombreuses publications secondaires, retenons le *Traité général d'instrumentation* (Gand-Bruxelles, 1863) développé dans le *Nouveau Traité d'instrumentation* (Paris-Bruxelles, 1885, traduit en allemand par H. Riemann, en russe par Tchaïkovski, en anglais, en portugais), le *Cours méthodique d'orchestration* (Paris-Bruxelles, 1890), et son dernier ouvrage, *Traité d'harmonie théorique et pratique* (Paris-Bruxelles, 1905-1907). Ces traités valent par leur esprit méthodique, la clarté de l'exposé, le langage châtié, la précision de l'information. Passant aux œuvres de musicologie, il s'avère qu'elles sont basées sur des recherches minutieuses, attestant de la ténacité d'un travailleur inlassable, vérifiant le moindre détail, puisant aux sources les plus sûres dans la tradition de la grande érudition. Il faut citer *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité* (Gand, 1875-1881), *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine* (Gand-Paris, 1895-1896), *Les Problèmes musicaux d'Aristote avec J.C. Vollgraff* (Gand, 1899-1903) où Gevaert propose une solution à quelques points demeurés obscurs dans le texte du philosophe grec.

Il avait été nommé membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 1872 et il y remplit les fonctions de président en 1889, 1895 et 1905. Lors d'un discours académique sur *Les origines du chant liturgique de l'Église latine* qu'il fait en 1889, le musicologue soulève dans les milieux spécialisés de vives protestations quand paraît son texte dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (3e série, t. 18, p. 453-477), texte repris en édition (Gand, 1890). Gevaert y affirme : « le chant de l'Église catholique a été une de mes études favorites depuis mon enfance ; jusqu'à l'âge de dix ans je ne connus point d'autre musique ». Il défend sa thèse avec fermeté et répond à ses opposants dans une « Introduction » de *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*

(1895) : « Ce qui a surtout offusqué mes vénérables contradicteurs, c'est mon attitude sceptique à l'endroit du rôle communément attribué à Saint Grégoire le Grand dans la compilation ou la composition des cantilènes du rituel romain. Nulle part je n'ai réussi à découvrir une trace authentique de l'activité de grand pape sur ce terrain ». Et dans une « Note » il prend à partie les grands spécialistes du chant d'église : « Tout en reconnaissant hautement le service que les Bénédictins de Solesmes ont rendu au chant liturgique par leur belle publication archéologique, nous ne pouvions nous rallier à leur méthode d'investigation qui, sous une apparence d'exactitude rigoureuse, est en réalité aussi peu scientifique que possible ».

Dans sa verte vieillesse, Gevaert ne ralentit point son activité tant au Conservatoire qu'en musicographie. Trois lettres à Maurice Emmanuel en témoignent. Du 22 août 1905 : « (...) Quant à moi, je suis resté tout seul, à la campagne à Genval. J'ai ici la solitude désirée pour achever mon *traité d'harmonie* et le loisir que me donnent mes courtes vacances ». Du 1<sup>er</sup> décembre 1906 : « (...) J'ai tâché de résumer, au point de vue du musicien moderne, les résultats de mes plus récentes études sur la musique grecque ». Enfin, du 18 septembre 1908 : « Je viens d'être assez souffrant d'une affection sans gravité, mais qui ne m'a pas moins retenu trois semaines au lit. À 80 ans — je viens de décrocher ce chiffre peu enviable — toute indisposition doit être traitée sérieusement. (...) Pour ce qui regarde la Mélopée (échelles, intervalles, modes, etc.) ; je m'aperçois sans peine que vos vues concordent de tout point avec les miennes. Quant à la rythmique, c'est là un domaine où vous avez fait beaucoup de découvertes nouvelles, dont je ne pourrai profiter qu'après avoir étudié votre Exposé annoncé dans votre Préface ». Gevaert n'avait alors plus que trois mois à vivre.

C'était un homme affable, d'un commerce agréable (sa conversation était éblouissante, enrichissante), prêt à accueillir un jeune confrère, mais aussi un caractère, retors à l'occasion et qui en imposait. Dans sa jeunesse, il fréquentait Jacques Offenbach, Jules Verne, plus tard il

était en relation avec les professeurs du Collège de France, tel Etienne Marey qui analysa le mouvement par la photographie et jeta les bases du cinématographe, tel Gaston Paris, le célèbre médiéviste, «une de mes grandes admirations et de mes profondes sympathies» (lettre du 31 mars 1896 à Maurice Emmanuel).

Il m'a été donné de rencontrer Gevaert dans les couloirs du Conservatoire de Bruxelles dont j'étais élève, alors âgé de onze ans. Je saluai le célèbre musicien, petit homme à la chevelure abondante, toute blanche, à la barbe fleurie. Il me serra la main. Recruté parmi les élèves des classes de solfège, je chantai à l'église de Notre-Dame du Sablon, quatre jours avant sa mort, la partie de mezzo-soprano de sa dernière œuvre, une *Messe de Noël* (1908) pour voix d'enfants. Avec Gevaert, membre d'honneur de la Société d'Archéologie, disparaissait l'une des figures les plus géniales du monde musical belge.

F. Dufour, *Le Baron F.A. Gevaert*, Bruxelles, 1909. — A. Halot, *F.A. Gevaert, 31 juillet 1828 - 24 décembre 1908*, dans *Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 21, 1910, p. 125-130. — E. Closson, *Gevaert*, Bruxelles, 1929 (portrait photographique en couverture). — L. Du Bois, *Notice sur F.A. Gevaert membre de l'Académie* dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 96<sup>e</sup> année, Bruxelles, 1930, p. 97-147 (portrait photographique et catalogue de ses œuvres). — E. Closson et Ch. Van den Borren, *La musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, 1950, p. 248-250. — A. Vander Linden, *Gevaert (François-Auguste)*, dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, Band 5, Kassel-Bâle, 1956, col. 49-52. — A.-M. Riessauw, *Gevaert François-Auguste*, dans *The New Grove Dictionary of Music and Musicians*, vol. 7, Londres, 1980, p. 325-326.

Arthur Hoeree

---

*Illustration* : Planche V, face à la p. 144.  
François-Auguste Gevaert, vers 1900.

---

GILBERT, Eugène, Paul, Léonard, Philippe, écuyer, critique littéraire et essayiste, né à Louvain le 17 juillet 1864, décédé à Tailfer-Lustin le 18 novembre 1919.

Eugène Gilbert est le fils de Louis-Philippe Gilbert, citoyen français, professeur à l'Université de Louvain, et d'Isabelle-Marie-Caroline Dauw, domiciliés à Louvain, rue Notre-Dame 4. Au Petit séminaire de Saint-Trond, il est le condisciple de Firmin Van den Bosch. Achevant ses études au Collège Saint-Servais à Liège, il est initié à la littérature française par le Père P. Rochet et par la lecture des *Causeries littéraires* d'Armand de Pontmartin : ces deux influences orientent sa vocation littéraire. Il suit à l'Université de Louvain le programme des études de droit de 1882 à 1887 et opte en 1884 pour la nationalité belge, sa famille ayant contracté deux alliances en Belgique. Léon de Monge, dont il a suivi les cours et qu'il a rencontré probablement dans le milieu familial, s'active alors dans les sphères littéraires de Bruxelles et milite pour l'existence d'une littérature catholique. Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, Gilbert est inscrit au Tableau de l'Ordre le 22 novembre 1890 ; il demande à y être «omis» le 12 novembre 1894 : la littérature est alors devenue sa profession. De son mariage avec Amélie Ernst le 2 juillet 1890 sont nés trois enfants : Marie-Thérèse, le 21 octobre 1891, Philippe, le 23 mars 1893, Marie-Justine, le 31 mai 1895 ; la première épousera Jules Roberti (de Winghe), le deuxième Marie-Emma de Wouters (de Bouchout), la fille cadette sera chanoinesse de Saint-Augustin. En 1906, Léopold II octroie à l'écrivain le titre héréditaire d'écuyer. L'incendie de sa demeure en août 1914, avec sa bibliothèque et ses documents, l'inactivité à laquelle le contraint la suspension de la revue dont il assume le secrétariat depuis 1890 l'affectent profondément. Son fils rejoint les rangs de l'armée belge à la côte et en Angleterre ; il combattra sur le front de l'Yser. Eugène Gilbert vit alors dans son château de Tailfer-Lustin ; il intervient avec l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, le marquis de Villalobar, auprès des autorités allemandes en faveur des prisonniers civils et militaires. La fièvre

typhoïde provoque son décès le 18 novembre 1919. La ville de Louvain donne son nom à une rue du «nouveau quartier» qui est construit dans la décennie suivante entre la rue du Parc et la Porte de Namur.

*Libération et patronage* (1890), la seule étude qu'Eugène Gilbert ait consacrée, avec un article, à un problème juridique, est une synthèse claire et passionnée, impartiale. Le coupable est présenté comme un malade qui pourrait avoir droit à une libération conditionnelle, dont le jeune juriste scrute les avantages et les inconvénients, à la lumière de la pratique dans les pays occidentaux. Il se situe dans le sillage du ministre Jules Le Jeune.

La vocation littéraire l'emporte ensuite, dès avril 1891, avec une *Causerie* dans *La Revue générale*. Les Jésuites l'avaient bien formé, faisant lire en classe des auteurs modernes, Hugo, Coppée, Leconte de Lisle, des extraits de romans récents. Dans la revue, un copieux article trimestriel permet à Gilbert de commenter une ample moisson de lectures d'auteurs contemporains. Il participe aussi, d'une manière occasionnelle, à d'autres périodiques belges, *Le Drapeau*, *La Lutte*, *La Belgique artistique et littéraire*, *Le Thyrs*, étant ainsi présent dans l'action menée en faveur des Lettres récentes. Les circonstances étaient favorables. L'audience de *La Revue générale* avait décliné pendant la décennie précédente; orientée presque exclusivement vers la politique et l'histoire, la revue était mal accordée au mouvement des Lettres françaises et belges, alors en pleine effervescence. Prosper de Haulleville étant nommé à l'École de guerre et au *Journal de Bruxelles*, Charles Woeste le remplace par Eugène Gilbert au secrétariat de la revue; Gilbert exercera cette fonction jusqu'en mai 1915, le moment où, l'autorité allemande ayant censuré un article, la direction suspend ses activités et interrompt la publication. Après la guerre, Henri Davignon remplace Gilbert et assume la rubrique «Littérature» sous le titre *La Vie et les Hommes*. Dans le dernier numéro auquel il aura collaboré, Eugène Gilbert a salué la publication du premier tome d'*A la recherche du temps perdu*, «extraordinaire d'intuition et de

sensibilité». Les relations qu'avait nouées son père en France et qu'il avait lui-même élargies au monde des Lettres, où il comptait de nombreux amis, ont favorisé la présence d'écrivains français au sommaire de la revue. La disparition de ses archives laisse une lacune énorme à cet égard.

L'exercice régulier de la critique constitue sa force: il a imposé aussi à l'écrivain certaines limites, l'empêchant de produire une œuvre personnelle. *Nos Lettres en danger* (1903) constitue un premier jalon dans cette voie. *Balzac à vingt ans*, une plaquette (1904), rend hommage non seulement à un ami, le vicomte Spoelberch de Lovenjoul, mais surtout à l'éminent chercheur dont les quêtes bibliologiques, longues, patientes, passionnées, sur Balzac, Gautier, George Sand étaient alors méconnues; Gilbert résume avec une sympathie chaleureuse ces découvertes, une mine pour les chercheurs actuels. La synthèse *Les Lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui* (1906) a paru en version anglaise un an plus tôt: *Contemporary French Literature of Belgium* doit probablement son existence à une commande du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, pour l'Exposition universelle de Saint-Louis (Etats-Unis). Ses mérites sont grands: le tableau des tendances littéraires est aussi complet que possible dans sa brièveté; objectif, il mentionne les principales revues et les journaux de la Belgique francophone et n'omet pas le genre mineur qu'était le théâtre de boulevard, où Henry Kistemaekers fils et Alfred Hennequin s'assuraient alors une notoriété certaine à Paris. Tout aussi clair et bien pensé, le petit volume *Iwan Gilkin* (1908) constitue une excellente initiation.

Répartie sur près d'un quart de siècle, l'œuvre critique d'Eugène Gilbert est considérable. La rubrique *Causerie littéraire*, sous laquelle elle a paru dans la revue, a un sens: le chroniqueur s'adresse au lecteur sur le ton de la conversation. Son urbanité a frappé les observateurs; la volonté de comprendre les œuvres n'exclut pas la fermeté dans les jugements. Les principes religieux et moraux n'oblitérent guère chez le critique le sens des valeurs esthétiques,

sauf à propos de certains auteurs, Zola, les naturalistes de France et de Belgique; ainsi pour Lemonnier; leur vision du monde, de l'homme, de la société ne correspond pas à la sienne ni à celle d'un bon nombre de ses lecteurs, issus de la classe bourgeoise, et qu'il a pour mission de conseiller; il ne peut pas souscrire au matérialisme, sous quelque forme qu'il se présente.

En 1896, une ample fresque avait imposé son nom, *Le roman en France pendant le XIX<sup>e</sup> siècle*, publiée à Paris, rééditée à Bruxelles, avec un chapitre complémentaire, en 1897 et en 1909. L'Académie française la couronne en 1901 (Prix Narcisse Michaut). Nourri de l'œuvre de Brunetière, qui s'est récemment converti au catholicisme, et adoptant la perspective chronologique, Gilbert ne se fonde pas sur le schème de l'évolution des espèces. L'ambition affirmée, «faire œuvre de philosophie historique», reste sous-jacente: il se situe dans le sillage de Taine et de ses successeurs français plus que dans celui des philosophes allemands. Des jugements sont portés constamment sur les œuvres; le critère de la moralité n'y oblitère pas celui de la qualité; souvent catégoriques, ils sont tempérés par l'amour que le critique porte aux œuvres, sauf à en condamner quelques-unes sans appel.

*En marge de quelques pages. Impressions de lecture*, préfacé par Spoelberch de Lovenjoul et publié à Paris en 1898, réédité en 1900, reproduit le texte d'un choix d'articles, groupés sous des titres qui les situent dans le genre auquel appartiennent les œuvres. Le chapitre final aurait pu constituer une plaquette: *Littérature et religion* définit un problème essentiel pour le critique. Faisant écho à la série publiée par Jules Lemaitre, le sous-titre se voit conférer un sens différent, qui insiste sur la modestie de l'entreprise, non sur un éclectisme subjectif; compte surtout l'avis personnel du critique sur la teneur idéologique des œuvres.

Son ami Paul Bourget préface *France et Belgique. Etudes littéraires* (1905), un choix d'articles assemblés sous quelques chefs. Aux auteurs consacrés à Paris sont joints Valère Gille, Fernand Severin; le caractère indivis du patrimoine culturel des deux pays est ainsi affirmé. L'au-

teur sait-il qu'il passe sous silence le conditionnement socio-politique qui fait la spécificité de chaque aire culturelle? Peu suspect de sympathie pour le roman-feuilleton, qu'il avait pris à partie dans son premier ouvrage, il n'en consacre pas moins une section au roman humoristique: Tristan Bernard y voisine avec Léopold Courouble.

Le rôle d'Eugène Gilbert ne peut pas être sous-estimé. Selon Victor Kinon, les œuvres des écrivains nouveaux ont pénétré grâce à lui dans les salons de Belgique, alors assez rétifs à la littérature récente. A l'heure des conflits entre l'Eglise et l'Etat en France, il préserve le ton juste, ferme et compréhensif. Ses articles et ses volumes ont pourvu de catégories l'enseignement libre en France et en Belgique: les convictions religieuses colorent le jugement esthétique. D'une manière générale, la prédilection du critique va aux prosateurs; les poètes et les dramaturges le touchent moins. Sa critique nuance les leçons des Pères Procès et Pachou; elle existe comme terme de référence dans une fraction notable du public catholique lettré jusque dans les années 1945.

N. Piepers, *La «Revue générale» de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu*, Louvain, 1968 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 52). — J.-M. Culot, R. Fayt, C. Prins, J. Warmoes, sous la direction de R. Brucher, *Bibliographie des écrivains français de Belgique. 1881-1906*, t. 2, (Det-G), Bruxelles, 1966, p. 165-167. — F. Van den Bosch, *Littérature d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1908. — V. Kinon, *Portraits d'auteurs*, Bruxelles, 1910. — G. Ramaekers, *Eugène Gilbert*, dans *Le Thyrsé*, 4<sup>e</sup> série, 21<sup>e</sup> année, t. 16, 1919, p. 250-252. — H. Davignon, *Les visages de mon pays*, Paris, 1921. — H. Davignon, *La vie et les idées*, Bruxelles, 1925. — C. Hanlet, *Publicistes et essayistes chrétiens de Belgique*, Liège, 1950. — A. Laroche, *Eugène Gilbert critique littéraire belge* (texte dactylographié communiqué par M. Philippe Gilbert de Cauwer).

Raymond Pouillart

GILLÈS, *Daniel*, pseudonyme de GILLÈS DE PÉLICHY, *Daniel*, Adriaan, Maria, Coleta, Ghisleen, avocat, écrivain, homme d'affaires, banquier, né à Bruges le 7 mai 1917, décédé à Uccle le 8 mai 1981.

Il était le septième des neuf enfants de Benedict, baron Gillès de Pélichy (1885-1928) et de la baronne Adrienne le Bailly de Tillegem. La famille Gillès de Pélichy comporte plusieurs branches françaises et belges qui descendent de Josse Gillès, né avant 1470, et de son épouse Catherine Houart. L'arrière-grand-père de Daniel Gillès, le baron Louis Gillès, vit un arrêté royal joindre à son nom, en 1812, le nom de sa femme, Marie de Pélichy, conformément au désir du père de celle-ci, qui n'avait pas d'héritier mâle. Dans cette généalogie on trouve aussi des ascendances espagnoles et italiennes.

Famille d'avocats, de magistrats, de diplomates, les Gillès s'apparentent, au cours des siècles, à diverses familles de la noblesse et comptent aussi des vocations politiques et religieuses.

C'est à quelques kilomètres de la mer, dans le château de Snellegem, entouré d'un très grand jardin, que Daniel Gillès passe ses premières années, jouissant de la liberté d'une vie à la campagne et s'attachant aux paysans dont, à la belle saison, il partage les travaux. Pas d'école, pas de professeurs. Mais une vaste bibliothèque servit à Daniel de révélateur. Il y apprit à lire et à écrire. Tardivement, l'instituteur du village fut requis pour instruire les nombreux enfants. Auparavant, seul un cours de dessin avait été donné au futur écrivain dont le père, bourgmestre de l'endroit, lui-même « banquier réussi, mais peintre raté » — comme le confiera plus tard Daniel Gillès — voulait faire un peintre. Ce père, Daniel le perdra à l'âge de onze ans. C'est un rude choc, le grand chagrin de son enfance. Sa mère, qui avait succédé à son mari dans ses fonctions de bourgmestre, décide de mettre ses enfants en pension chez les Bénédictins de l'abbaye de Loppem. Il y restera six années, souffrant beaucoup, au début, d'être privé de liberté. Il reconnaîtra cependant avoir eu, au cours de ses humanités gréco-latines, une solide et excellente instruction. Souvent malade, il passe une partie de sa convalescence comme aide-bibliothécaire de l'abbaye. Là, il rencontre Paul Claudel, puis Jacques Copeau qui lui donne des cours d'art dramatique et lui conseille de fonder une petite troupe théâtrale, conseil qu'il suit.

C'est dans l'abbaye aussi qu'il fit une rencontre providentielle, celle du prince Obolensky, le gendre de Léon Tolstoï. Celui-ci l'incite à lire les œuvres de son beau-père et d'abord la plus belle, *Guerre et paix*.

Très tôt, pour des raisons de famille ou de santé, il franchira la frontière française. Avec son père, il découvre Paris, Villedieu (dans l'Indre), le Midi. A treize ans, dans un hôtel d'Antibes, il connaît Stefan Zweig, avec qui il dispute maintes parties d'échecs. Il correspond avec cet auteur qui l'encourage à écrire.

Daniel Gillès a perdu la foi au cours de ses humanités. Celles-ci terminées, il est atteint d'une grave pleurésie et envoyé six mois en Suisse, à Crans, dans le Valais. Là, il lit avec passion, mais hésite toujours entre l'écriture et la peinture. Durant cette maladie, il compose un premier roman qui est un hymne à la vie : *Debout dans le vent*. Plus tard, le relisant, il le trouve trop long et trop confus, et le détruit.

Désormais sans entraves, Daniel Gillès voyage beaucoup. A seize ans, il avait été en Italie, et ce fut pour lui un éblouissement. A dix-huit ans, il séjourne six mois en Grèce. Puis il se rend, seul ou avec des amis, en Allemagne, en Autriche, en Turquie et dans les Balkans. Toute sa vie, il restera avide des horizons européens. Sa connaissance des langues l'aide et s'accroît. Il s'attarde longuement dans les musées. Quant à ses études, à l'Université il préfère le Jury Central où il acquiert ses diplômes de docteur en droit et de licencié en philosophie.

Après avoir bénéficié d'une année de sursis pour poursuivre ses études, il s'engage en 1939 comme volontaire de guerre et est fait prisonnier à Dunkerque. Ses dix mois de captivité dans le Hanovre le transforment. De privilégié qu'il était, il est devenu la proie des épreuves. En revanche, il apprend à connaître des hommes de toutes natures et de toutes conditions. Ce seront ses compagnons dans la Résistance après la libération de leur groupe qu'il obtint en arguant de leur commune naissance en Flandre. Il se sent proche du peuple et s'inquiète de son bien-être. Quant au communisme, il fait la distinction entre la théorie et la pratique,

notamment après le « coup de Prague ». Durant sa captivité, sa vocation d'écrivain se révèle. Il écrit *Biographie de la mer*, dédié à son pays. Les Allemands lui confisquèrent cette œuvre. Il se préoccupe aussi d'un essai sur la mort qu'il a vue de si près. Revenu en Belgique, il s'inscrit comme stagiaire chez l'avocat Schram, à Bruges; il fait partie d'un groupe de résistants et approfondit son étude de la langue anglaise, ce qui lui permettra, à la Libération, d'être interprète dans l'armée américaine. Mais, alliant comme il le fera désormais, sa profession officielle à ses aspirations d'écrivain, il voit publier chez Desclée De Brouwer à Bruges (1943), par les soins d'Isabelle Ivanovsky, une conférence prononcée le 14 novembre 1942 dans la même ville : *Vous êtes tous poètes...*

Daniel Gillès épouse, en 1948, Simone Lambinon, dite Monna. D'un premier mariage, elle a une fille, Margaret, qu'il élève comme la sienne. En juillet 1952 leur naît une fille, Daniela. Pour assurer aux siens une vie confortable, il travaille d'abord comme technicien chauffagiste, puis il devient avocat-conseil dans une banque, qu'il quittera pour créer, avec un ami, sa propre banque. En 1978, il terminera sa carrière bancaire avec le grade d'administrateur délégué d'une filiale du Crédit Lyonnais spécialisée dans la gestion des fortunes.

S'étant cru peintre, il était devenu écrivain et Monna Gillès brigua, à son insu, le prix Victor Rossel pour un recueil de nouvelles : *Mort la Douce*. Il l'obtint ainsi en 1951 à son grand étonnement. Ce qui frappe, dans ces nouvelles, c'est qu'on y trouve déjà les thèmes qui le retiendront à l'avenir : le résistant abat l'ennemi trop nuisible, mais se tue au même moment, échappant ainsi à l'angoisse et à la souffrance : c'est la mort douce. La première nouvelle raconte la longue recherche de l'unique femme que l'on pourra aimer. Ailleurs, c'est la griserie des sports d'hiver, la douleur de l'amour frustré ou de celui qui subsiste au-delà des limites de la vie.

En 1953, l'écrivain est devenu banquier et l'atmosphère de son existence s'en trouve modifiée. Le changement d'occupations engendre une mutation d'inspiration. A ce propos, il dé-

clare : « Je suis d'abord écrivain. La banque est pour moi un moyen de me donner la liberté d'écrire ». Il va pouvoir construire son œuvre et les plus grandes maisons d'édition parisiennes l'accueilleront. Avec les deux volumes des *Publicains*, acceptés d'emblée et publiés par Julliard : I. *Jetons de Présence* (1954) et II. *Le Coupon 44* (1956), on entre dans le monde des affaires où la passion dominante est celle de l'argent, celle du pouvoir aussi. Les personnages appartiennent à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie belges; ils sont décrits sans ménagement et souvent avec cruauté. Curés et financiers y sont toujours des alliés. Face à face, deux types d'hommes : d'une part les « collabos » et les arrivistes, de l'autre, les patriotes et les résistants. Les premiers trahissent par appât du gain, mais en surveillant le clan opposé pour s'y rallier s'il le faut. Le désir de l'auteur de faire œuvre d'historien (souci que la critique française soulignera particulièrement) se manifeste ici, mais il s'agira aussi de l'histoire appréhendée par son petit côté, celui des affaires sordides et de l'hypocrisie. Le talent de l'auteur éclate dans la création des personnages. Au premier rang le Président de la Chimobel, une industrie qui travaille en sourdine pour l'ennemi. Deux rivaux se disputent ses faveurs, son secrétaire et son neveu. *Jetons de présence* s'achève sur la certitude que le Président, au caractère âpre et retors, gagnera la partie de quelque côté que s'établisse la victoire.

*Le Coupon 44* continue le récit. Stratégies, ruses et combinaisons en font la trame. Mais on y trouve très nettement l'un des traits majeurs du *Cinquième commandement*, qui sera plus tard la grande œuvre de sa vie, la fresque satirique de l'histoire de Belgique durant et après l'occupation.

En 1958 paraît chez Gallimard *L'Etat de Grâce* (Prix de la Commune d'Uccle), qui évoque les années passées au Collège des Bénédictins. L'esprit d'ironie très vif de Daniel Gillès souligne les défauts de cette éducation de collège. Pour Bruno, le héros du récit, c'est l'âge du premier amour, cérébral et romanesque, qui deviendra le véritable « état de grâce » et lui permettra d'échapper à l'atmosphère étouffante

de ces classes de grands garçons. On décèle dans ce récit un besoin de pureté et de permanence dans l'amour qui s'affirmera sans cesse. A propos de cette œuvre, Georges Duhamel lui écrit : «le livre est dur comme peuvent l'être la sincérité et la vérité; mais vous avez posé le problème de la grâce. Il n'en est pas de plus important».

C'est en très remarquable biographe que Daniel Gillès s'attachera successivement à Tolstoï (Julliard, 1959), à D.H. Lawrence (Julliard, 1964) et à Tchekhov (Julliard, 1967). Il méditait un essai sur Rilke, mais la mort empêcha cette création. Il en restera un article dans la *Revue Générale : Rilke ou l'ascèse poétique*. Les qualités communes de ces œuvres très différentes sont l'abondance et la précision des faits même dans leurs détails. L'enquête préalable à l'exposition est menée d'une manière très sensible et très réaliste. La méticulosité scientifique de l'information ne nuit pas à l'allure du récit qui passionne le lecteur, même s'il connaît le sujet.

Avant son premier voyage en U.R.S.S. en 1960 (année du Cinquantenaire de la mort de Tolstoï), une revue mensuelle consacrée à l'inédit (*Les Œuvres libres* chez Arthème Fayard) avait publié un récit intitulé *Mariage et Mort de Léon Tolstoï* où l'homme plutôt que l'écrivain est évoqué. Le *Tolstoï*, à qui fut décerné le prix Emmanuel Vossaert par l'Académie royale de langue et littérature françaises, fut privilégié par la connaissance du russe que possédait l'auteur et par le fait d'avoir été très lié avec les petits-enfants de Tolstoï dont une des branches familiales s'était réfugiée en Belgique. Il eut aussi accès au *Journal* de Tolstoï ainsi qu'aux journaux intimes qu'écrivirent les membres et amis de sa nombreuse famille. Cette biographie nécessita trois années de travail. Parmi les témoignages vivants, celui de Tania, la petite-fille de Tolstoï, lui fournit maints documents. Daniel Gillès ayant traduit : *Souvenirs : Avec Léon Tolstoï* de sa fille Tatiana Tolstoï, publié par Tania, a introduit par une longue préface ces souvenirs, presque tous inédits, même en russe (Albin Michel, 1975). Tania, habitant Rome, déclarera à la Radio italienne que la meilleure biographie de son grand-père, la plus

vraie, a été écrite par Daniel Gillès. Dans le roman vécu s'articule l'extraordinaire histoire de cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, avec les troubles sociaux et politiques qui préparent les événements de 1917. On a dit que, tel qu'il apparaît dans cette biographie, «Tolstoï est un artiste prométhéen, semblable à Hugo ou Beethoven».

«Quand il mourut — en 1910 —, conclut Daniel Gillès, un grand silence tomba sur la terre russe, seul écho digne de la grande voix qui venait de se taire.» Délégué de la Belgique en novembre 1960 aux cérémonies commémorant le cinquantième anniversaire de la mort de Tolstoï à Moscou, il avait été également délégué belge au Congrès Tolstoï de Venise en juin 1960.

Le goût des voyages durera autant que sa vie. En dehors de la route qu'il prenait annuellement vers l'Italie où il rêvait de finir ses jours, on le rencontrait un peu partout en Europe, à Dublin comme à Venise et à Velden, à Moscou ou ailleurs. Un voyage d'études au Congo belge, en 1958 eut pour résultat la parution chez Gallimard, deux années plus tard, de *La Termitière* qui reçut, en 1963, le prix de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer. Avec *La Termitière*, les perspectives selon lesquelles écrit Daniel Gillès se modifient complètement. Le travail d'études et la conscience sociale se substituent au roman de famille dans la tradition du roman de mœurs décrit au rythme des cocktails et des aventures amoureuses. Un fait est au centre du récit : un meurtre qu'il faudra longtemps pour éclaircir, car il s'agit d'un meurtre rituel. Quant au terme «la termitière», ce n'est pas seulement chez les Noirs qu'il se justifiera. Au cours des enquêtes, la confusion des Blancs et la diversité des influences se manifesteront avec autant de complexité et souvent d'illlogisme : on peut évoquer le symbole de la termitière tant d'un côté que de l'autre.

*Les Brouillards de Bruges* paraissent chez Julliard en 1962. Bruges est la ville natale de l'auteur. Séduit par un cadre prestigieux, il a rêvé cette ville d'art plutôt que choisi d'y vivre. S'il souligne ses splendeurs, socialement, il est déçu : préjugés sordides, étroitesse d'esprit, fa-

natisme religieux parfois criminel, la perle de la Flandre est décrite dans ce roman comme un affreux cachot, ce qu'on n'a pas manqué de lui reprocher.

Roman de mœurs et roman d'amour, c'est le récit d'un drame familial : celui d'une jeune femme, Danièle (plus tard il l'appellera Laurence), qui évolue dans un milieu mesquin où elle est plus choquée par la lourdeur provinciale que séduite par la beauté des lieux. Il lui arrive pourtant de les aimer, bien qu'elle s'y sente enfermée « dans une sorte d'interminable mur d'enceinte », parmi des canaux morts. Parce qu'elle attend un enfant et qu'elle ne peut fuir un mari faible et une belle-famille odieuse, Danièle désespérée se tourne vers un amour où se réfugie sa force spirituelle, un amour qui ne s'accomplit pas, quoique partagé. Seul cet amour caché durant un été dissipe les constants brouillards qui l'oppressent. Danièle perdra son enfant et n'obtiendra un divorce auquel on l'a acculée qu'à la suite d'odieuses tractations financières dont elle est l'objet. Elle affirme alors que « la mort n'est que le prolongement sans fin de l'amour ». Au thème mauricien se mêlent des accents qui rappellent en sourdine Fromentin, et une nouvelle fois s'exprime un sentiment extrême et exclusif.

Pendant deux ans, en 1962 et 1963, Daniel Gillès travaille en collaboration avec Jean Antoine à une œuvre cinématographique. Sous le titre général *La Bibliothèque Européenne*, neuf portraits littéraires sont réalisés et destinés aux télévisions de langue française : Tolstoï, Moravia, Roger Martin du Gard, Gertrud von le Fort, Karen Blixen, Lawrence Durrell, Kazantzakis, Iwaszkiewicz et Marie Gevers.

Chaque année, il se rendait avec sa femme à Velden-am-Wörthersee, petit village carinthien non loin de Salzbourg où il rencontrait d'illustres amis et où il écrivit plusieurs de ses œuvres.

Toujours fasciné par les fortes personnalités, Daniel Gillès s'est attelé de nouveau à ce qu'il appelle « un travail de bénédictin » et, en 1964, chez Julliard, il publie *D.H. Lawrence ou le Puritain scandaleux*. Comme pour Tolstoï, ou plus tard pour Tchekhov, c'est là une œuvre

d'historien en même temps que de romancier. Il n'est pas question d'hagiographie mais d'un témoignage honnête qui veut dédramatiser la position d'un écrivain pourchassé, censuré et moralement détruit (La vente de *L'Amant de Lady Chatterley* ne fut libre à Londres qu'en 1960, c'est-à-dire trente ans après la mort de son auteur). Deux obsessions dans cette existence sans cesse bouleversée : celle du sexe, exacerbée peut-être par le mal dont il mourra, la tuberculose, et celle du « Ranim » ou le rêve utopique de la création d'une réunion d'amis dont il serait le guide et grâce auxquels il se battrait contre « la mécanisation inhumaine du monde moderne ».

Durant la seconde moitié de 1967 et au cours d'un nouveau séjour en Russie soviétique pour préparer son *Tchekhov*, Daniel Gillès fut interviewé et ses relations avec l'U.R.S.S. furent troublées. Car si, un an après la mort de Staline, en 1954, deux clans se sont formés entre les écrivains : les orthodoxes et les libéraux — parmi lesquels Soljénitsyne — dès le quatrième congrès des écrivains soviétiques, l'auteur du *Premier Cercle* connaît la défaveur. Celle-ci coïncide avec le détachement de Daniel Gillès qui approuve la théorie communiste mais réprouve sa pratique.

En cette année 1967 paraît, toujours chez Julliard : *Tchekhov ou le spectateur désenchanté*, la plus émouvante de ses biographies. Elle ne souffre en rien d'une comparaison avec le *Tolstoï* de 1959 auquel elle forme une sorte de pendant. Ce n'est plus l'aristocratie russe qui est ici dépeinte, mais l'humble et souvent misérable milieu populaire d'un descendant de serf. Anton n'a pas eu d'enfance et il en restera marqué. Loin du monde de Tolstoï, son contemporain mais son aîné, qui dépense au jeu et aux plaisirs au-delà de ses ressources luxueuses, Tchekhov épargne sou par sou pour nourrir sa famille et la libérer de la misère. Sa noblesse est dans une nature toute de dévouement. Devenu médecin presque exclusivement des « Moujiks », il se sacrifie à eux sans pourtant les magnifier comme Tolstoï. Mais il est aussi écrivain et dramaturge, d'abord bafoué, puis porté aux nues, ce qui lui permit de réaliser



son vœu : l'acquisition, à 80 km au sud de Moscou, de son « duché de Melikhovo », où il fut heureux, puis de sa maison de Yalta dont le climat était devenu indispensable à sa santé. Il y écrivit, du moins en partie, sa dernière œuvre dramatique, *La Cerisaie*, tout en luttant contre la mort qui le terrassa à l'âge de quarante-quatre ans. Lutte émouvante que mena également Daniel Gillès de 1974 à 1980. *Tchékhov* obtint à Paris le Grand Prix de la Critique littéraire dès 1967. Son auteur traduisit et publia, en collaboration avec Monna Gillès, *Les vingt meilleures nouvelles de Tchekhov* aux éditions Maramba (Bruxelles, 1967).

*La rouille*, roman édité chez Julliard en 1971, pose le problème du couple, comme dans *Les Brouillards de Bruges*. L'écriture en est inhabituelle, simple et limpide, telle une confidence faite à un ami. Il s'agit d'ailleurs d'amis, dont une femme en proie à une maladie psychologique : la « phobie de la rouille ». Mais la méthode pseudo-psychologique y est dénoncée. La vie reprendra-t-elle vraiment son cours normal après la séparation des amis ? C'est la question qui se pose. Et le beau Lorenzo, rencontré au cours d'une cure, n'aura-t-il pas tenu lieu d'exorcisme ?

Mais le grand œuvre de Gillès a commencé avec la parution, en 1974, du premier tome du *Cinquième Commandement : Le Festival de Salzbourg* (Albin Michel), qui valut à son auteur, la même année, le Prix Triennal du roman décerné par l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

Mémorialiste et créateur, sans craindre de rappeler des événements connus et parfois vécus par beaucoup d'entre nous, Daniel Gillès, qui garde le souvenir et parfois la hantise du maître de Iasnaïa Poliana écrit ce long roman sur fond d'histoire sans préjugés nationaux ; il se place tantôt d'un côté des belligérants, tantôt de l'autre, incarnant ses idées dans des personnages, êtres fictifs et composés, dira-t-il ; êtres passionnés et passionnants, dira la critique. Ce dernier Festival, en 1938 « sonne comme le glas de l'Europe ». Le récit, comme l'annonce le titre, a pour cadre l'Autriche. Après la joyeuse rencontre en montagne, l'année précédente, de

cousins belges (les Mellery) et autrichiens (les von Rosegg), des amitiés profondes se sont renouvelées entre eux. Mais en 1938 ils ressentent tous, à une exception près, la tragédie de l'Anschluss qui perturbe Bruce, Donat et Luc de Mellery, les Belges autant que les Autrichiens : Friedl, Rudy et Renata von Rosegg. Sans oublier Mathieu, qui reste fidèle à sa patrie viennoise. A la fin du tome I et justifiant son titre, c'est l'ultime réunion du groupe pour l'audition, à la cathédrale de Salzbourg, de *La Flûte enchantée*. C'est comme une illumination à la fin d'un vieux monde qui mourra de sa lutte fratricide.

Poursuivant son survol de l'histoire du monde et de son temps, *Nés pour mourir* (Albin Michel, 1976) nous transporte en Espagne où Luc de Mellery s'est engagé pour lutter contre le franquisme. Il en reviendra amputé d'un bras et désespéré à jamais. Et la victoire est à l'ennemi. Donat est allé rechercher son frère manchot qui lui fait faire une virée à Barcelone, la nuit, pour lui montrer que rien n'a changé dans les mœurs depuis Goya. Ainsi Gillès se livre à la fois à ses curiosités d'historien et de grand voyageur.

La discipline odieuse, inhumaine que les soviétiques ont imposée à leurs alliés espagnols, dont la chaleureuse solidarité est à la fois une leçon et un réconfort, contribue à détourner Luc du communisme.

En Autriche, le prince von Rosegg renie et chasse son petit-fils qui est passé au nazisme.

*La Tache de Sang* (Albin Michel, 1977) est celle qui macule Donat, penché sur son premier blessé, lorsqu'il est mobilisé en 1940. La guerre s'est étendue à toute l'Europe et à une grande partie de la terre. Avec l'invasion de la Belgique, les cousins sont prêts à s'entretuer. L'enthousiasme guerrier se propage. Seul, d'ailleurs impuissant, Luc se détourne, sachant trop que la guerre crée, avec la haine, des héros assassins. Friedl von Rosegg est bientôt grièvement blessé. Sur le front belge, on attend en vain les chars français et les avions anglais. Mais c'est déjà l'heure de la capitulation. Puis de la collaboration !

C'est peut-être ici le moment de souligner

combien la presse et la critique françaises ont été intéressées par le récit d'un témoin belge.

*Le Spectateur Brandebourgeois* (Albin Michel, 1978), c'est la vie de Daniel Gillès prisonnier. Là encore, comme pour Luc en Espagne, l'épreuve de la promiscuité se change en chaleur humaine, et l'espoir de la liberté fait échauffer les plans qu'en résistants la plupart mettront en œuvre.

A Vienne, von Rosegg quittant par exception son château, arrache au couvent où elle est recluse sa petite-fille Renata qu'une sorte de Grand Inquisiteur retient, réduisant cette âme de feu à la sécheresse intérieure. Son frère Friedl, revenu par miracle à la vie, constate avec effroi qu'une réunion de sommités militaires s'active à abattre Hitler, «cet amateur», au moment où il s'appête à attaquer l'U.R.S.S.

*Laurence de la Nuit* (Albin Michel, 1981). Ce nom de femme qui rayonne depuis le début du roman — et même avant — sous d'autres appellations, revient à présent pour symboliser le suprême effort de la lutte ultime contre l'ennemi : le groupe de résistants constitué sous ce nom de Laurence. Grâce à un poste émetteur dont il est pourvu depuis 1943, Donat et ses amis communiquent à Londres des renseignements précieux. En Union soviétique, l'avance victorieuse ne se fait plus dans des conditions favorables. A Vienne, sous le manteau se développe un vaste mouvement d'opposition. Mais un nazi convaincu déclare que Hitler prépare des armes terrifiantes qui réduiront Londres en poussière. La résistance belge est dénoncée. Certains se cachent, mais d'autres succombent. Donat se dissimule dans un bois du Namurois. Pendant ce temps, le prince von Rosegg et son serviteur aident deux résistants à rejoindre la Yougoslavie. A peine y ont-ils réussi qu'une patrouille de S.S. les surprend, et ils meurent en guerriers ainsi qu'ils l'avaient toujours rêvé.

Comme l'expérience nous l'a appris et comme le rappelle le titre du dernier tome, non paru, du *Cinquième Commandement*, ce n'est pas «*Gott mit uns*» mais «*Gott gegen uns*» qu'aurait dû s'exclamer l'envahisseur de l'Europe. Grâce à ce long roman qui évoque, par certains côtés, celui de Charles De Coster, la

Belgique possède l'épopée de la seconde guerre mondiale.

La qualité d'écriture du romancier, son esprit précis et loyal, ses conceptions vastes et l'intelligence qu'il avait des peuples en présence notamment à cause de la connaissance de leurs langues, font de ce roman une œuvre unique. Des liens étroits rattachaient ce Flamand francisé, citoyen du monde, Européen par essence et volonté à des écrivains comme Jean d'Ormeson. Sous la plume non concertée de trois critiques, on retrouve soulignée la ressemblance profonde entre l'ancêtre de *Au plaisir de Dieu* et le prince von Rosegg. Mais les tout jeunes ne s'y trompent pas. Plusieurs étudiants de philologie romane se penchent sur cette œuvre où ils retrouvent la continuité dans la nouveauté. Ils s'attachent à des personnages créés pour vivre, pour durer. Daniel Gillès les déclarait issus de son imagination, à l'exception de von Rosegg, étroitement inspiré par son beau-père, le général T. Lambinon de l'armée belge. Mais la touchante Renata présente des points communs avec Daniela, fille de l'écrivain, avec sa propre sœur cadette, et avec une amie, Maritza, qui avait été amoureuse d'un de ses frères et mourut jeune au couvent. Et comment ne pas reconnaître dans Laurence l'attachante Monna Gillès! Quant à Donat, il ressemble beaucoup à l'auteur sans être uniquement lui. Il s'en défendait d'ailleurs. Néanmoins, le récit de l'écrivain est une confidence sur sa vie, faits, sentiments et réflexions. Ainsi l'autobiographie de notre auteur est-elle dans ses créations, où s'équilibrent passion et mesure. L'amour tient une grande place dans l'œuvre, mais les personnages ne sont pas des êtres d'une seule passion. Ils incarnent les drames de la vie ou de l'histoire. La guerre, par exemple, ramène chacun à l'essentiel, le héros se découvre comme le lâche, il est fidèle ou opportuniste. Ils marquent aussi la fin ou le déclin d'une aristocratie, comme le souligne Sophie Deroisin.

Comme tout vrai créateur, Daniel Gillès s'est inspiré d'une réalité composée qu'il a doublée de sa richesse personnelle. Ses créatures nous habitent et ne mourront pas.

Sur les origines de la famille Gillès de Pélichy, un album illustré (18 × 25 cm) comportant 465 pages fut achevé d'imprimer le 14 avril 1949 sur les presses de l'Imprimerie Sainte-Catherine à Bruges : il appartient au baron et à la baronne Adrien Gillès de Pélichy.

*Archives sonores* : M. Croës et J. Antoine, entretien avec Daniel Gillès, 2 octobre 1974, RTBF 2150. — J.M. Deconinck, adaptation de *L'Etat de Grâce* pour la RTBF. 1978.

*Lettres vivantes, deux générations d'écrivains français en Belgique, 1945-1975*, dir. A. Jans, Bruxelles, 1975. — R. Trousson, *Le Roman*, dans *Littérature française de Belgique*, dir. R. Frickx et J. Muno, Sherbrooke (Québec), 1979, p. 31. — G. Sion, *L'Essai*, *ibidem*, p. 83. — L. Thomas, *Un romancier belge : Daniel Gillès*, dans *Le Thyrsé*, t. 5, 1958, p. 344-348. — J. Drève, *L'Etat de grâce*, *ibidem*, p. 493-499. — C. Burniaux, *Daniel Gillès*, dans *Marginales*, 14<sup>e</sup> année, n° 66-67, juin-juillet 1959, p. 63-67. — L. Thoorens, *La Termitière*, dans *Revue générale belge*, 96<sup>e</sup> année, novembre 1960, p. 131-132. — M.-Th. B[odart], *Tchékhov de Daniel Gillès*, dans *Synthèses*, 22<sup>e</sup> année, n° 254-255, août-septembre 1967, p. 87-88. — S. Deroisin, *Daniel Gillès : Le Festival de Salzbourg*, dans *Revue Générale*, novembre 1974, p. 87-88. — M. Pierson-Piérard, *Daniel Gillès : Le Festival de Salzbourg*, dans *Marginales*, 29<sup>e</sup> année, n° 163, décembre 1974, p. 63-64. — P. Berthier, *Le Festival de Salzbourg*, dans *Etudes*, Paris, février 1975, p. 304. — S. Deroisin, *Daniel Gillès : Nés pour mourir*, dans *Revue Générale*, novembre 1976, p. 103-104. — P. de Boisdeffre, *Nés pour mourir*, dans *Revue des Deux Mondes*, Paris, novembre 1976, p. 423. — J. Muno, *Daniel Gillès : La Tache de sang*, dans *Revue Générale*, février 1978, p. 87-89. — J. Muno, *Daniel Gillès : Le Spectateur brandebourgeois*, *ibidem*, mars 1979, p. 94-96. — S. Deroisin, *In memoriam Daniel Gillès*, *ibidem*, juin-juillet 1981, p. 92-93. — J.-L. Wauthier, *Le roman-fleuve et le poids de la nostalgie*, *ibidem*, p. 101-102 (à propos de *Laurence de la nuit*).

Marianne Stoumon-Orgels

**Goudriaan**, Adrianus, Franciscus, dit *Adrien*, inspecteur général du Waterstaat né à Almeide le 1<sup>er</sup> août 1768, décédé à Rijswijk le 1<sup>er</sup> juin 1829.

Adrien Goudriaan fut engagé en 1786 comme employé au service hydraulique de la ville d'Amsterdam ; dès 1788, il fut chargé de la surveillance des polders dans la région de Hulst, d'Axel et de Sas van Gent, puis des travaux

portuaires dans le Nieuwe Diep. Âgé de vingt-quatre ans, il répondit déjà à une question de concours de la Bataafsch Genootschap et ce travail fut publié un an plus tard ; il se rapportait à la méthode la plus économique pour creuser un puits de fondation.

Après la révolution de 1795, il se vit confier les travaux maritimes dans la partie nord de la Hollande, avec résidence à Alkmaar. En cette qualité, il dirigea les travaux portuaires et la construction des magasins à Medemblik, port mieux conçu pour abriter les navires de guerre que ceux du Nieuwe Diep. A partir de 1798, il devint membre de la Commission pour l'assèchement des polders. A cette époque, il inventa un pont à peser les chariots, afin d'éviter de défoncer les routes en y faisant circuler des charges trop élevées. En 1805, il construisit une porte pour une cale sèche et il devint inspecteur général pour les provinces hollandaises, par arrêté du 21 mars 1808 pris par le roi Louis Bonaparte.

A la suite de l'incorporation de la Hollande à l'Empire français, le 3 février 1811, il était nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées, et l'empereur Napoléon lui décernait la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Pour épargner l'eau du bief supérieur au passage d'une écluse à sas, il inventa un système avec roue à aubes mise en mouvement par le flux s'écoulant vers l'aval. Mais ce système dut être abandonné à cause des frais d'entretien élevés.

Après la défaite de Napoléon en 1814 et le retour sur le trône du roi Guillaume I<sup>er</sup>, Adrien Goudriaan fut maintenu dans toutes ses fonctions : il fut nommé chevalier de l'ordre du Lion des Pays-Bas et membre du Conseil d'Etat.

A cette époque, il imagina un enregistreur du niveau des eaux, de la force du vent et de sa direction.

En 1817, après réorganisation des services du Waterstaat, les Pays-Bas comptaient deux inspecteurs généraux et deux inspecteurs. Adrien Goudriaan exerçait les fonctions d'inspecteur général pour la Zélande et une partie des provinces du sud.

La zone sur laquelle son autorité s'étendait

fut augmentée en 1821, après la mort, à Mons, de l'inspecteur van Delen. Dès le début de son règne, le Roi de Hollande voulait approvisionner son pays en partie avec du charbon du Borinage. Il avait chargé le baron van Delen, inspecteur pour le Hainaut, d'achever le canal Mons-Condé, abandonné par les Français en cours de travaux. Ce canal fut inauguré le 22 novembre 1818; mais les Français, pour éviter la concurrence aux mines d'Anzin, avaient établi un droit de péage exorbitant à l'écluse de Thivencelles, qui commandait l'entrée de l'Escaut près de Condé.

Aussi, le Roi avait chargé le baron van Delen de créer une voie d'eau demeurant en territoire national et reliant l'Escaut au canal de Mons à Condé. Le baron van Delen, ingénieur de grand talent, n'avancé pas dans ce travail, car il était vieux et malade; il mourut d'ailleurs le 27 mai 1821.

Pour parer à ses défaillances, on lui avait adjoint, le 20 décembre 1820, un jeune polytechnicien belge, Jean-Baptiste Vifquain, qui s'était illustré surtout dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture. Dès la fin de 1822, Vifquain présentait quatre variantes du projet. Après examen de ceux-ci avec l'inspecteur général Adrien Goudriaan, le choix se porta sur le tracé d'Antoing à Pommerœul. Ces deux ingénieurs de talent s'apprécièrent mutuellement; le canal fut inauguré le 26 juin 1826.

Dès le 7 mars 1823, alors que les travaux du canal précédent étaient en cours, l'inspecteur général affecta Vifquain à l'étude du canal de Charleroi à Bruxelles, réclamé depuis deux siècles, et que le roi Guillaume avait hâte de voir achevé pour rendre son pays indépendant de l'étranger, l'Angleterre notamment, pour l'approvisionnement en charbon. Le tracé fut achevé et approuvé en 1826.

A partir du 16 mai 1822, les inspecteurs généraux ne devaient plus demeurer à poste fixe mais résider là où leur présence était le plus utile; aussi, Adrien Goudriaan s'établit à La Haye.

On lui a reproché de n'avoir pas remplacé l'inspecteur van Delen après son décès, afin de réserver la place pour son fils Bernard, qui était

ingénieur au Waterstaat. Bien que le fils ne fût pas encore nommé ingénieur en chef, il reçut pour tâche l'exécution du «Zuid Willemsvaart», dont il s'acquitta d'ailleurs fort bien.

A cause du népotisme excessif en faveur de son fils, l'inspecteur général avait désorganisé les services du Waterstaat. Il n'y avait plus qu'un inspecteur à Arnhem pour cinq provinces et Adrien Goudriaan était le seul inspecteur général pour quatorze provinces. Cette désorganisation entraîna un renchérissement d'exécution. Dès lors, rien d'étonnant que le ministre des Finances, van Tets, fit placer, le 12 août 1828, ces travaux sous la juridiction du Syndicat d'Amortissement, organisme créé par le Roi en 1822, pour gérer certains travaux.

Il est à regretter qu'Adrien Goudriaan ait été conduit à cet abus, car il était considéré comme un des meilleurs hydrauliciens de son époque. D'ailleurs, il avait été nommé membre de la Société provinciale d'Utrecht en 1804, membre de la Société scientifique néerlandaise d'Haarlem en 1808 et, la même année, lors de la mise sur pied de l'Institut hollandais, membre de cette institution.

Il décéda à Rijswijk le 1<sup>er</sup> juin 1829. L'estime, dans laquelle il était tenu, était si élevée, que sa veuve perçut jusqu'à sa mort un complément de pension annuel de 500 florins.

Algemeen Rijksarchief, à La Haye, dossier Waterstaat, 3<sup>e</sup> division, n<sup>o</sup> 4.

J.C. Ramaer, *Goudriaan, A.F.*, dans *Nieuw nederlandsch biographisch woordenboek*, par P.C. Molhuysen et P.J. Block, Leiden, 1911, col. 960-964. — A.J. Van der Aa, *Goudriaan (Adrianus François)*, dans *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. 7, Haarlem, 1862, p. 317-319. — J.B. Vifquain, *Des voies navigables en Belgique*, Bruxelles, 1842, p. 101, 103, 146-152, 193. — A. Lederer, *La vie et l'œuvre de J.B. Vifquain*, Louvain-la-Neuve, 1983, p. 6-7 (*Centre d'histoire des Sciences et des Techniques de l'U.C.L., Sources et Travaux*, 2).

André Lederer

GOUDRIAAN, Bernard, Herman, inspecteur du Waterstaat, né à Alkmaar le 15 juin 1796, décédé à La Haye le 13 mai 1842.

Bernard Goudriaan est le fils d'Adrien-François Goudriaan et de Guurtje Omhein; il épousa Diederiks van Barneveld.

Fils et petit-fils d'éminents fonctionnaires du Waterstaat, il apprit son métier en vivant dans le sillage de son père. En 1815, il exerçait les fonctions de surveillant des travaux dans les Flandres, avec résidence à Breskens. Le 1<sup>er</sup> avril 1817, il fut appelé aux fonctions d'ingénieur pour l'arrondissement de cette région et il reçut le grade d'ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1817. Pendant trois années, il eut l'occasion de voir et d'apprendre pas mal de choses au cours des tournées d'inspections de son père, qui se rendait souvent en Zélande et dans le Brabant du Nord, où d'importants travaux étaient en cours. Vers le 1<sup>er</sup> juillet 1820, alors qu'il était en résidence à Breda, il fut amené à faire l'étude d'un canal entre Maastricht et 's Hertogenbosch. En mars 1822, le ministre approuva le cahier des charges pour le tronçon entre 's Hertogenbosch et Helmond, qui comportait des écluses, des ponts et des passages sous-terrain.

Le 1<sup>er</sup> mai 1824, Bernard Goudriaan était nommé ingénieur de 1<sup>ère</sup> classe, avec résidence à 's Hertogenbosch; désormais, il avait sous ses ordres deux autres ingénieurs et de nombreux techniciens de bon niveau. Il exercerait dès lors les fonctions d'ingénieur en chef, sans en recevoir la nomination, et il eut la pleine responsabilité du canal qui fut baptisé le «Zuid Willemsvaart». Il passa également à l'exécution de projets dus à son père. A noter que ce dernier, qui cherchait à pousser son fils, l'avait déjà attelé à l'étude du canal d'Antoing à Pommereuël lors de la maladie du baron van Delen, en 1820.

En fait, à ce moment-là, Bernard Goudriaan n'avait plus rien à voir avec la continuation de ces travaux car, le 1<sup>er</sup> octobre 1825, il avait été nommé ingénieur en chef avec résidence à Maastricht. Bien que cette nomination semble due à un certain népotisme, il réussit à terminer le «Zuid Willemsvaart» en cinq ans, grâce à un tracé judicieux qui empruntait certains tronçons entamés à l'époque de l'Empire français et abandonnés depuis.

Après achèvement du «Zuid Willemsvaart», il fut affecté dès le 1<sup>er</sup> novembre 1828 aux services généraux du Waterstaat. Il reçut pour mission l'étude d'un canal réunissant Bruxelles à Sleeuwijk, près de Gorinchem, et passant par Anvers et Breda. Cependant, par suite de la révolution belge, l'étude en fut arrêtée. A la date du 1<sup>er</sup> avril 1829, il avait été désigné pour La Haye, où il fut chargé de dresser la carte des canaux et rivières des Pays-Bas. Etant donné la tension régnant alors entre la Hollande et la Belgique, il eut à étudier l'inondation du Brabant du Nord comme moyen de défense militaire.

A partir du 1<sup>er</sup> avril 1834, il se trouva être le seul ingénieur en chef des services généraux. A cette époque, Bernard Goudriaan s'attela à une tâche importante; avec le colonel d'artillerie W.A. Bake, il étudia la liaison par chemin de fer entre Amsterdam et Cologne. Ce projet, qui avait la faveur du Roi, était accepté par la ville d'Amsterdam; il fut rejeté cependant par la Chambre de commerce à l'esprit très conservateur, sous prétexte qu'il s'agissait d'une dépense inutile, car les transports par eau suffisaient aux besoins du commerce et étaient meilleur marché.

Le 19 février 1836, le roi Guillaume I<sup>er</sup> nomma une commission, dont faisait partie Bernard Goudriaan, pour étudier l'opportunité d'établir les chemins de fer aux Pays-Bas. Dès le 19 avril 1836, cette commission, qui avait travaillé rapidement, remit un rapport préconisant de construire deux lignes, Amsterdam-Arnhem et Amsterdam-Haarlem. Le premier projet soumis aux Chambres fut rejeté par la deuxième Chambre le 2 avril 1838 à une large majorité. Le 30 avril 1838, Guillaume I<sup>er</sup> prenait un arrêté en faveur de la construction de la ligne Amsterdam-Arnhem, garantissant sur ses fonds personnels l'intérêt de 4% d'un emprunt de 9 millions de florins. L'arrêté prévoyait également le projet d'une ligne vers Rotterdam. C'est Bernard Goudriaan qui fut chargé de l'ensemble de ces études.

Au moment de sa mort, une grande partie de ces projets était en cours de réalisation.

En 1833, Bernard Goudriaan fut élu corres-

pondant de l'Institut royal néerlandais et il en devint membre titulaire en 1838. C'était seulement le deuxième ingénieur élevé à cette dignité, ce qui prouve la haute estime qu'en avaient les milieux scientifiques. En 1839, il fut élu membre de la Bataafsch Genootschap de Rotterdam.

Il semble que cet homme d'action s'était déjà surmené lors de la construction du «Zuid Willemsvaart» et que l'entreprise du chemin de fer exigea un effort supplémentaire qui mina sa santé. En 1841, âgé seulement de quarante-cinq ans, il fut atteint d'une longue et pénible maladie et il mourut à La Haye le 13 mai 1842.

Algemeen Rijksarchief, à La Haye, dossier Waterstaat, 3<sup>e</sup> division, n° 4.

J.C. Ramaer. *Goudriaan. B.H.*, dans *Nieuw nederlandsch biographisch woordenboek*, par P.C. Molhuysen et P.J. Blok, Leiden, 1911, col. 964-967.

André Lederer

**GRAUX, Charles, Alexandre, Louis**, avocat, professeur d'université, homme politique, ministre des Finances, administrateur-inspecteur de l'Université de Bruxelles, ministre d'Etat, né à Bruxelles le 4 janvier 1837, y décédé le 22 janvier 1910.

Charles Graux naquit dans une famille de la haute bourgeoisie libérale. Son père, Pierre-Joseph, était médecin clinicien, professeur à la Faculté de Médecine, membre du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles et membre de l'Académie royale de Médecine. Son oncle, Léon Cans, fut pendant presque dix ans représentant de Bruxelles au Parlement puis directeur général de la Caisse d'Épargne et de Retraite. En 1864, il épousa Hélène Vautier, la fille du président du Tribunal de première instance de Bruxelles. Ce riche mariage lui apporta une importante fortune lors du décès de son beau-père et modifia, selon certains, les convictions progressistes de ses jeunes années. De cette union naquirent six enfants, trois filles et trois garçons. Le premier de ses fils, Lucien, ingénieur, eut une carrière internatio-

nale et devint président du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande, en 1940-1941. Le deuxième, Pierre fut comme son père, avocat, deux fois bâtonnier et professeur à l'Université de Bruxelles.

Après de brillantes études secondaires à l'Athénée de Bruxelles, Charles Graux entra en 1855 à la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles. Proclamé, quatre ans plus tard, docteur en droit avec la plus grande distinction, il partit aussitôt compléter ses études à Paris avec une bourse de voyage décernée par le Gouvernement. Pendant une année, de l'automne 1859 à l'été 1860, il suivit au Collège de France les cours de Saint-Marc Girardin et Laboulaye et, à la Faculté de Droit, ceux de Vallette et Ortolan. Il assista également au Palais de Justice à de grands procès et participa aux conférences organisées par de jeunes avocats pour s'exercer à l'art oratoire. De retour à Bruxelles, il fit son stage et fut inscrit au tableau de l'ordre des avocats le 24 octobre 1862. A la demande de son père, il fut accueilli par maître Dequesne, un éminent avocat du barreau, qui l'associa à ses travaux et l'aida à devenir un orateur de talent. En 1866, il plaida aux Assises du Brabant dans le procès Risk-Allah qui attira sur lui l'attention du public. Il s'agissait d'une affaire mystérieuse et romantique qui fit grand bruit à l'époque. Avec maître Lachaud du barreau de Paris, il défendit le présumé coupable qui fut acquitté. L'éloquence du jeune avocat fut telle que l'on écrivit que «loin de pâlir à côté de la parole fameuse du grand plaideur français [elle] l'éclipsa peut-être par la puissance, la sobriété et l'émotion». Sa célébrité alla grandissant et la clientèle afflua. Il brilla tant dans les causes civiles et criminelles qu'il se vit très vite confier des différends importants. Il fut le conseil de plusieurs personnalités impliquées dans les affaires Langrand-Dumonceau et dans celles qu'entraîna le désastre de la Banque de Belgique. Il plaida dans d'autres procès historiques comme celui du général A. Eenens, accusé par E. Goblet d'Alviella d'avoir attaqué la mémoire de son grand-père dans le livre, *Les Conspirations militaires de 1831*, Bruxelles,

1875, ou celui de M<sup>me</sup> Joniaux, condamnée en 1895 pour empoisonnement par la Cour d'assises d'Anvers. L'année suivante il fit acquitter le Commandant Lothaire qui avait été traduit devant le Conseil supérieur de l'Etat du Congo pour avoir fait exécuter un Anglais, Ch.H. Stokes, coupable d'avoir vendu des armes à des rebelles. Quelques années plus tard, il collabora avec V. Bonnevie et P. Janson à la rédaction des *Moyens à l'appui du pourvoi en cassation de Bonheur, Lubcké et Schack*, Bruxelles, 1900, 59 pages. Au début de sa carrière, il participa activement aux travaux de la Conférence du Jeune Barreau en faisant bénéficier ses jeunes confrères de l'expérience qu'il avait acquise à Paris et à la barre. Lorsque la Conférence voulut substituer à la présidence, le plus souvent honorifique du bâtonnier ou d'un ancien de l'ordre, celle d'un homme plus jeune, plus proche des aspirations des débutants, elle lui demanda d'assumer cette charge. Trois fois, en 1870, 1871 et 1877, il assura ce rôle. En diverses occasions, il souligna tout l'intérêt qu'il portait à la formation des jeunes avocats. Citons notamment : les allocutions prononcées lors des séances solennelles de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles dans *La Belgique judiciaire*, t. 28, n° 91, 13 novembre 1870, col. 1458-1465 ; t. 29, n° 98, 7 décembre 1871, col. 1564-1568 (Imprimé à part à la suite du discours de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de M.H. Vander Cruyssen, le 28 octobre 1871, Bruxelles, 1871) ; t. 36, n° 33, 25 avril 1878, col. 527-529 ; dans le *Journal des Tribunaux*, n° 375, 11 novembre 1886, col. 1305-1309 ; n° 1427, 2 novembre 1898, col. 1128-1134 ; le discours prononcé lors de l'installation du nouveau Bureau de consultation gratuite, le 12 février 1887 : *La réorganisation du stage dans Le Palais*, 1886-1887, p. 105-110 ; le discours prononcé lors de son jubilé professionnel dans le *Journal des Tribunaux*, n° 2272, 12 novembre 1908, col. 1214-1215. Ses confrères lui témoignèrent leur estime en le nommant au bâtonnat en 1886-1887 et en 1898-1899. Il siégea aussi au Conseil de l'Ordre. S'il s'éloigna du barreau en 1878 pour entrer au Gouvernement, il revint au Palais après la chute

du Cabinet libéral. Anticipant sur les dates, le monde judiciaire célébra le 7 novembre 1908 dans une grandiose manifestation collective le cinquantième anniversaire professionnel de Charles Graux et Paul Janson.

Avocat de talent, à la langue élégante et châtiée, Charles Graux ne s'aventura jamais dans l'improvisation. Ses plaidoiries furent toujours une savante exposition du droit et du fait. Il cherchait, a-t-on écrit, à convaincre par la logique du discours, la clarté de l'exposé, la concision des formules. Il possédait plus une éloquence de réflexion que d'inspiration et faisait plus appel à la raison qu'au cœur. Cette éloquence fut dans les dernières années de sa vie critiquée par certains de ses confrères qui y trouvaient trop de froideur et de raideur. Mal adapté aux transformations politiques et sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, refusant un monde si différent de celui qu'il avait connu dans sa jeunesse, il avait, en effet, préféré s'enfermer dans un isolement intransigeant et dédaigneux. Cette attitude se renforça encore peu de temps avant sa mort lorsqu'il fut atteint de surdité.

Si une partie de la vie publique de Charles Graux fut consacrée au monde judiciaire, une autre appartient à la politique. Il y poursuivit une carrière qui l'amena à être sénateur libéral de Bruxelles (1878-1888), ministre des Finances (1878-1884), membre de la Chambre des représentants (1890-1894) et ministre d'Etat (1900). Il appartenait à un groupe d'amis, formé de quelques jeunes avocats sortis de l'Université de Bruxelles. Tous étaient avides d'action, impatientes d'apporter des réformes au parti libéral doctrinaire et revendiquaient un élargissement de la vie politique. En 1865, ils fondèrent un journal hebdomadaire, *La Liberté*, qui défendit les théories du libéralisme avancé. A la fin de l'année, un dissentiment éclata au sein de la rédaction qui perdit ses éléments les plus avancés. Le journal continua de paraître sous la direction de Graux et de quelques autres. Dès cette époque, on le qualifia de libéral radical. Mais c'est à tort, pensons-nous, qu'on lui fit partager les idées progressistes de ses amis radicaux. Ses convictions personnelles étaient plus modérées sans rejoindre toutefois toutes

celles du libéralisme doctrinaire. Les articles qu'il fit paraître dans *La Liberté* en témoignent, citons : *La question des cimetières*, n° 9, 7 mai 1865, p. 1-2; *Les ministres devant le droit commun*, n° 10, 14 mai 1865, p. 3-4; *Du jugement des ministres coupables de délits communs*, n° 11, 21 mai 1865, p. 1-2; *Le vote de la loi d'impunité*, n° 12, 28 mai 1865, p. 1-2; *La liberté de processions*, n° 35, 2 septembre 1866, p. 1; *De la suppression des avoués*, n° 52, 30 décembre 1866, p. 3 et n° 2, 13 janvier 1867, p. 3 (Anonyme, reproduit dans *La Belgique judiciaire*, t. 25, n° 7, 24 janvier 1867, col. 111-112).

La profondeur de son engagement politique reposa toujours sur une certaine ambiguïté. S'il fit partie d'un groupe de jeunes libéraux avancés, il n'abdiqua pas pour autant son indépendance intellectuelle et politique. Jamais il ne crut devoir partager toutes les prises de position de ses amis politiques. En diverses circonstances, il insista sur la liberté de penser et d'écrire que conservaient les membres d'un groupe uni par des opinions communes, à la défense desquelles ils s'étaient voués. S'ils étaient d'accord sur les principes fondamentaux, bases essentielles de leur politique, ils pouvaient néanmoins différer sur bien des points secondaires et exprimer sans contrainte les nuances qui les séparaient en même temps que les idées principales qui les unissaient. Croyant que l'instruction laïque, gratuite et obligatoire était un des piliers sur lequel devait reposer toute extension du droit de suffrage, il porta toujours une attention particulière aux problèmes scolaires. Il fut un des fondateurs de la Ligue de l'Enseignement et un des membres de son Conseil général. Il dirigea *La Discussion*, une petite feuille bruxelloise à laquelle collaborèrent plusieurs rédacteurs de *La Liberté* et qui servit d'organe plus ou moins officiel au Conseil général de la Ligue. Il participa à l'élaboration du premier projet de la Ligue sur l'organisation de l'enseignement primaire en 1871-1872. A cette occasion, il prononça deux discours sur l'instruction obligatoire et sur la gratuité de l'enseignement primaire. Ceux-ci révèlent les raisons pour lesquelles ces réformes étaient souhaitées. Le pays avait tout intérêt à instruire les ouvriers qui ainsi seraient

plus actifs et contribueraient plus directement à la prospérité nationale. De plus en éveillant le sentiment de la dignité, l'instruction donnerait une base plus solide à la sécurité publique. Lors des élections de 1870, il présenta sa candidature à la Chambre, en dehors de l'Association libérale, sur une liste indépendante. Sur 15.000 électeurs, la liste des jeunes libéraux obtint 650 voix. Huit ans plus tard, tirant la leçon de cet échec, il présenta à nouveau sa candidature mais cette fois sur la liste libérale du Sénat. Il fut élu sans difficulté et une semaine plus tard, il devint ministre des Finances. Ce fut une désignation inattendue, beaucoup le voyait mieux à la tête du département de la Justice ou de l'Instruction publique, deux secteurs où il eût été très compétent. Nouveau venu au Parlement, lancé immédiatement dans la carrière ministérielle, Graux fut accusé d'avoir été un ministre soumis à Frère-Orban, de n'avoir ni réformé, ni innové et de «s'être traîné dans la vieille ornière de la fiscalité pour couvrir soit le déficit laissé par les catholiques, soit les folies libérales». Il est vrai qu'il subit l'influence du chef du cabinet, plus que tout autre compétent en matière de finances, et qu'il eut à faire face à une situation économique désastreuse qui l'obligea à recourir à de nouveaux impôts. Quand il entra au Gouvernement, les caisses de l'Etat étaient vides et le précédent Cabinet catholique lui avait légué un déficit important. Il dut demander douze millions d'impôts nouveaux. Le budget presque en équilibre en 1880 fut à nouveau déficitaire dans les années suivantes. Ce mauvais état des finances le contraignit à demander une réduction drastique des dépenses des différents départements. Ce fut surtout le cas pour le ministère des Travaux publics. La politique poursuivie en matière de rachat et d'exploitation des chemins de fer, les installations maritimes d'Anvers et les travaux d'embellissement de la capitale pesaient en effet lourdement sur le Trésor. De plus, la réforme scolaire, issue de la loi de 1879 sur l'enseignement primaire ainsi que la loi de 1881 sur l'enseignement moyen contribuèrent pour une grande part au déficit de vingt-six millions que connut le pays en 1883. Pour créer



de nouvelles ressources, il présenta différents projets de loi qui augmentaient surtout les impôts de consommation. Ceux-ci furent très mal accueillis à la Chambre comme dans la rue où la colère populaire s'exprima sous les fenêtres du ministère libéral. Avant les élections de 1884, les catholiques exploitèrent le thème de l'aggravation des charges fiscales au cri de «*Abas les impôts...les Graux impôts*». La politique financière de Charles Graux fut l'objet de nombreuses critiques. On lui reprocha non seulement de recourir aux impôts indirects mais aussi d'avoir considérablement augmenté la dette publique en faisant des emprunts auprès de la banque Rothschild, la Banque Nationale et la Société générale au lieu de faire appel directement au public. Les électeurs censitaires exprimèrent leur mécontentement lors des élections de 1884 qui entraînèrent la chute du Cabinet libéral.

Le Sénat fut dissous et Graux hésita à se représenter. Frère-Orban l'encouragea au contraire à affronter ses adversaires. Ce qu'il fit dans un discours très habile où il montra que chez nous les impôts servent à l'accroissement de l'instruction publique, c'est-à-dire au développement intellectuel et moral du peuple et à l'exécution de grands travaux d'utilité publique qui enrichissent le patrimoine national : *Discours prononcé dans la séance du 23 juin 1884 à l'Association libérale et l'Union constitutionnelle de Bruxelles* reproduit lors du Jubilé professionnel de MM. Charles Graux et Paul Janson dans *Journal des Tribunaux*, 27<sup>e</sup> année, n° 2272, 12 novembre 1908, col. 1225-1228. Les électeurs lui firent confiance et le renvoyèrent au Sénat jusqu'en 1888. La situation de Charles Graux aux finances ne fut guère aisée. La crise économique que connut le pays depuis le début des années 70 et la politique du Cabinet furent les causes principales des mesures très impopulaires qu'il dut prendre pour augmenter les recettes de l'Etat. Dans sa gestion quotidienne des affaires, il fut un homme autoritaire, habile et perspicace, qui sut résister au Souverain quand il crut que les intérêts du pays l'exigeaient. On lui doit plusieurs réformes importantes. Il organisa le crédit agricole en autori-

sant la Caisse d'Epargne à faire des prêts aux agriculteurs. Il institua une société d'un type nouveau dont le capital était formé à la fois par l'Etat, les provinces et les communes pour construire et exploiter les chemins de fer vicinaux. Enfin, il introduisit la méthode du budget unique qui, en juxtaposant les dépenses et les recettes, facilitait le contrôle des Chambres et permettait un examen synthétique et global de l'exercice financier. Ce grand avocat excella au Parlement dans les discussions financières. Ses discours sobres, clairs et courtois furent des modèles d'éloquence qui réussirent souvent à désarmer ses adversaires les plus acharnés. Citons les exemples suivants : *Chambre des représentants : Discussion financière (Adresse en réponse au discours du trône). Discours prononcés, etc. dans les séances des 29 novembre, 3 et 5 décembre 1878*, Bruxelles, 1878, 95 pages; *Ibidem, Discussion du budget des travaux publics pour 1880. Chemin de fer de l'Etat. Equilibre financier, tarif, amortissement. Discours prononcé dans la séance du 20 avril 1880*, Bruxelles, 1880, 22 pages; *Ibidem, Discussion du budget des travaux publics pour 1881. Discours prononcé dans la séance du 24 mai 1881 sur la situation économique*, Bruxelles, 1881, 24 pages; *Sénat : Discussion du budget des travaux publics pour 1881. Discours prononcé dans la séance du 15 juin 1881, sur la situation économique*, Bruxelles, 1881, 47 pages; *Chambre des représentants : Discussion financière. Discours prononcés dans les séances des 24, 25 et 28 avril 1882*, Bruxelles, 1882, 76 pages; *Ibidem, Exposé de la situation des finances (Discussion du Budget des Voies et Moyens pour 1883). Discours prononcés dans les séances des 20 et 22 décembre 1882*, Bruxelles, 1882, 100 pages. A côté des problèmes d'équilibre budgétaire, il s'occupa aussi de la réforme du système électoral. Lors des élections de 1870, il s'était déclaré favorable à la révision de l'article 47 de la Constitution et à l'adjonction au corps électoral censitaire d'une partie considérable de la classe ouvrière. En fait, il voulait un élargissement du droit de vote au niveau communal et provincial à tout homme sachant lire et écrire. Il pensait que cette extension de l'électorat était indispen-

sable si l'on voulait empêcher le pays de recourir à la force et à la violence pour obtenir une réforme qui, si elle était opérée à temps, pouvait être paisible et légale. En cette matière, le Cabinet de Frère-Orban commença par réduire le corps des électeurs catholiques en modifiant le système fiscal électoral. Ce ne fut qu'à partir de 1881, lorsque les radicaux réclamèrent l'extension du droit de suffrage pour la province et la commune à tous les citoyens sachant lire et écrire, que le Gouvernement se préoccupa du problème. Le 5 juin 1883, Frère déposa un projet de loi établissant une nouvelle base au droit de suffrage : la capacité. Ce projet fut loin d'enthousiasmer Graux qui écrivit au chef du Cabinet une lettre « d'humeur ». Il y prenait nettement ses distances vis-à-vis d'une réforme à laquelle il n'avait pas participé. Mais lorsque Paul Janson déposa, le 15 juin 1883, une proposition demandant la revision des articles 47 et 53 de la Constitution dans le but d'arriver à la suppression du cens et à l'instauration du suffrage universel, il se rangea aux côtés de Frère-Orban. Il combattit au Parlement la proposition de revision immédiate qui lui semblait dangereuse et inopportune. Citons à ce sujet : *Chambre des représentants : Discours constitutionnel à prononcer sur l'extension du suffrage par l'impôt sur le revenu. Le progrès est dans l'égalité et le savoir*, Bruxelles, s.d., 6 pages; *Ibidem, Proposition de reviser les articles 47 et 53 de la Constitution. Discours prononcés dans les séances du 4, du 5 et du 6 juillet 1883* (Extraits des *Annales parlementaires*), Bruxelles, 1883, p. 29-36. Après 1884, Graux se retrouva dans l'opposition. Il y joua encore un rôle important notamment dans la discussion du premier titre du Code de procédure pénale. Elu en 1890 à la Chambre, il fit partie de la Constituante et y soutint une formule de revision de l'article 47 de la Constitution qui avait déjà eu ses préférences dans ses jeunes années, le savoir lire et écrire. Il était contre le suffrage universel pur et simple qui, pensait-il, noierait les villes sous les campagnes. Les premières étaient à ses yeux les foyers des idées de progrès en matière politique et de libre-échange en matière économique tandis que les secondes étaient les refuges

du conservatisme et du protectionnisme. En 1894, il échoua aux élections et ne se représenta plus. En 1889, il fut nommé conseiller au Conseil supérieur de l'Etat Indépendant du Congo et en 1900, ministre d'Etat. Vers la fin de sa vie, il fut mêlé à l'annexion du Congo par la Belgique. Léopold II l'avait chargé de le représenter dans les négociations du traité de reprise. Mais ne parvenant pas à faire prévaloir dans l'esprit du Roi les conclusions auxquelles l'avait mené l'étude du problème de la Fondation de la Couronne, il préféra refuser de poursuivre la mission qui lui avait été confiée. En homme de gouvernement, il eut plus le souci de l'intérêt public que celui de plaire au Souverain. Si en 1894 il quitta la vie politique officielle, il n'en continua pas moins à s'intéresser à des questions qui touchaient de près le pays comme : *De l'importance relative des classes ouvrières industrielle et agricole*, note présentée à la Société d'études sociales et politiques, séance du 28 février 1891, section de législation comparée dans *Revue sociale et politique*, 1<sup>re</sup> année, 1891, p. 519-528; *La Belgique et le projet d'entente économique avec la Hollande*, Bruxelles, 1906, 47 pages (Extrait de la *Revue économique internationale*, 3<sup>e</sup> année, 1906, vol. 1, p. 219-263).

La troisième partie de la vie de Charles Graux fut consacrée à l'Université de Bruxelles. Nommé en 1875 à la chaire de droit criminel, il la quitta trois ans plus tard lorsqu'il entra au Gouvernement. Après la chute du Cabinet libéral, il revint à l'Université où, en novembre 1884, il devint membre du Conseil d'administration. En octobre 1890, succédant à Verhaegen et Van Schoor, il occupa la charge d'administrateur-inspecteur. Ce ne fut pas sans quelque appréhension que bon nombre de professeurs et d'étudiants lui virent prendre la direction de l'Université de Bruxelles. Il arrivait à ces fonctions précédé d'un renom d'autocratie. Différents incidents accompagnèrent son élection. En nommant un homme qui, semble-t-il, n'appartenait pas à la franc-maçonnerie, le Conseil d'administration suscita une réaction des loges. Il est vrai que l'Université traversait à cette époque une crise grave où s'opposaient spiritua-

listes et partisans d'idées positivistes et matérialistes. A cet affrontement s'ajoutait un conflit d'ordre politique entre libéraux doctrinaires et progressistes, radicaux et socialistes luttant pour le progrès social et le suffrage universel. A côté de ces difficultés, Graux dut très rapidement faire face à un autre problème, l'affaire Elisée Reclus, qui suscita des troubles graves chez les étudiants et les professeurs et qui amena la création d'une institution concurrente, l'Université Nouvelle de Bruxelles. A la suite d'un dissentiment avec le Conseil d'administration, il abandonna en 1907 ses fonctions. En novembre de l'année suivante, l'Union des anciens étudiants célébra sa carrière universitaire dans une grande manifestation. Il continua jusqu'à sa mort à siéger au Conseil d'administration en qualité de membre permanent. Il fut l'auteur des rapports et discours suivants : *Rapport sur l'année académique 1890-1891. Approuvé par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 1<sup>er</sup> février 1892*, Bruxelles, 91 pages; *Rapport au Conseil d'administration de l'Université*, Bruxelles, 1894, 24 pages; *Discours prononcés lors des séances solennelles de rentrée de l'Université Libre de Bruxelles de 1893, 1897-1906 dans Rapport sur l'année académique*, Bruxelles, 1894 et 1897 à 1906.

Les dix-sept années de son administration correspondent à une importante expansion scientifique de l'Université à laquelle il ne fut pas étranger. L'enseignement put compter sur des laboratoires modernes, bien outillés, de nouvelles disciplines furent enseignées. L'Université vit s'édifier divers Instituts de Botanique, Physiologie, Anatomie, Hygiène, Bactériologie, Sociologie qui répondirent aux nécessités de la recherche scientifique. Pendant toute cette période, il coordonna les différents projets et initiatives et eut la tâche ingrate de veiller au maintien de l'équilibre des ressources financières de l'institution.

Foudroyé en quelques heures par une congestion, il laissa le souvenir d'un grand juriste, d'un maître du barreau à l'éloquence hautaine, d'un parlementaire qui excella toujours à la tribune par la clarté du langage et la précision du discours, d'un ministre et d'un homme politique

qui ne réalisa pas les espoirs de progrès économiques et sociaux qu'il avait suscités dans ses jeunes années.

*Iconographie* : Portrait à l'huile dû au peintre Jean de la Hoesse, ancienne salle du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles; plaquette de bronze du sculpteur Pierre Braecke, distribuée lors de la célébration par le Barreau de Bruxelles, le 7 novembre 1908, du cinquantième anniversaire professionnel de M<sup>r</sup> Charles Graux; plaquette de bronze gravée par Charles Samuel et remise lors de la manifestation organisée en l'honneur de Charles Graux par l'Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles, le 20 décembre 1908.

Archives générales du Royaume à Bruxelles : Papiers Frère-Orban et Papiers Bara. — Archives du Palais Royal : fonds Cabinet de Léopold II — Archives du Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles : copie des archives de l'Etat à Vienne (1875-1879). — Archives du Musée de Mariemont : Papiers Sainctelette. — Archives de l'Université de Bruxelles.

E. Picard et F. Larcier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge*, vol. 1, Bruxelles, 1882-1890, p. 1148. — L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles 1834-1884*, Bruxelles, 1884, p. 167. — *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des Ecrivains Belges et catalogue de leurs publications 1830-1880*, t. 2, Bruxelles, 1892, p. 170. — O. Hennebert, *Aperçu de l'histoire de la loge des « Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis » à l'Orient de Bruxelles depuis sa fondation en 1782 jusqu'à l'heure actuelle, rédigé d'après les documents authentiques*, Bruxelles, 1892. — *L'Affaire Joniaux. Triple empoisonnement. Acte d'accusation, Rapport des Médecins-Experts et Chimistes, Etude du procès*, Lyon-Paris, 1895 (Bibliothèque de criminologie). — *Le Procès Lothaire à Bruxelles*, publié par la Société Antiesclavagiste de Belgique, s.l., 1896. — P. Hymans, *Charles Graux*, dans *Almanach des Etudiants libéraux de l'Université de Gand 1907*, 23<sup>e</sup> année, Gand, 1907, p. XI-XXXII. — *Rapport sur l'année 1907-1908*, dans *Annuaire de l'Université Libre de Bruxelles pour l'année académique 1908-1909*, Bruxelles, 1908, p. 41-43. — *Manifestation organisée par l'Union des Anciens Etudiants de l'Université Libre de Bruxelles en l'honneur de Charles Graux, le 20 décembre 1908*, Bruxelles, s.d. — P. Hymans, *Charles Graux*, Bruxelles, s.d. [1908-1909]. — Comte E. Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle 1884-1909*, Bruxelles, 1909, p. 14-47. — *Annuaire de l'Université Libre de Bruxelles pour l'année académique 1910-1911. Rapport sur l'année 1909-1910*, Bruxelles, 1910, p. 7-8. — P. Hymans, *Notice sur la vie et les œuvres de Charles Graux*, *ibidem*, p. 85-105 (reproduit dans

*Portraits, essais et discours*, Bruxelles, 1914, p. 29-52). — J. Barthélémy, *L'organisation du suffrage et l'expérience belge*, Paris, 1912, p. 146-193. — A. Bellemans, *Victor Jacobs 1838-1891*, Bruxelles, 1913, p. 533-545. — E. Van Arenbergh, *Bibliographie générale et raisonnée du Droit belge*, t. 2, Bruxelles, 1913, p. 378. — Comte Ch. Woeste, *Mémoire pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. 1, 1859-1894, Bruxelles, 1927, p. 145. — *Grandes figures de la Belgique indépendante, 1830-1930*, Bruxelles, 1930, p. 69-70. — Charles Graux (1837-1910), dans *Le Centenaire de l'Université Libre de Bruxelles 1834-1934*, publié par *L'Universitaire*, organe de la Fédération bruxelloise des étudiants socialistes, numéro spécial, Bruxelles, 1934. — Comte L. de Lichtervelde, *Quelques ministres des finances*, dans *L'Histoire des finances publiques en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1950, p. 65-96 (Publication de l'Institut belge de Finances publiques). — R. Bonnaerens, *Charles Graux*, dans *Biographie Coloniale*, t. 5, Bruxelles, 1958, col. 356-357. — A. Erba, *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870), d'après les brochures politiques*, Louvain, 1967, p. 12-27 (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique). — J.P. Cossement, «*La Liberté*», organe de presse des radicaux bruxellois 1865-1867, mémoire dactylographié, Louvain, 1967, p. 51-54. — J. Lory, *Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, 2 t., Louvain, 1979. — J. Lory, *La question de la réforme électorale et la loi des capacitaires du 24 août 1883*, dans *Liber Amicorum John Gilissen. Code et Constitution mélanges historiques*, Antwerpen, 1983, p. 249-274. — N. Lubelski-Bernard, *Léopold II et le Cabinet Frère-Orban (1878-1884). Correspondance entre le roi et ses ministres*, 2 t., Louvain-Bruxelles, 1983. — *Les cent cinquante ans de l'Université Libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, 1984, p. 21-23. — *La liberté, 1865-1867. Ligue de l'Enseignement. Conférence de M.C. Graux sur la question de l'Enseignement populaire*, dans *La Discussion*, 2<sup>e</sup> année, n° 22, 5 mai 1872, col. 171. — *Annales et Documents parlementaires, 1878-1894. La formation du Cabinet Frère-Orban*, dans *L'Etoile Belge*, 21 juin 1878; *La Gazette de Liège*, 14, 19, 21 juin 1878; *L'Indépendance Belge*, 21 juin 1878; *Le Journal de Bruxelles*, 21 et 25 juin 1878; *La Meuse*, 21 juin 1878. — *M. Charles Graux*, dans *Les Hommes du jour 1883-1884, Revue biographique hebdomadaire*, vol. 1, n° 5, 1883, p. 22-24. — *A l'Université Libre*, dans *La Réforme*, 21 octobre 1890. — *La Manifestation maçonnique à la statue de Verhaegen*, *ibidem*, 24 novembre 1890 et dans *L'Indépendance Belge*, 24 novembre 1890. — *La candidature de Ch. Graux à l'élection du 24 à Bruxelles*, dans *L'Indépendance Belge*, 24 novembre 1890. — *Charles Graux. Administrateur-inspecteur de l'U.L.B.*, dans *Journal des étudiants de l'Université de Bruxelles*, 5<sup>e</sup> année, n° 56, 31 octobre 1893, p. 1. — *M. Charles*

*Graux. Ministre d'Etat*, dans *L'Echo des Etudiants*, n° 303, 24 octobre 1907, p. 1. — *Chronique universitaire*, dans *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 13<sup>e</sup> année, 1907-1908, p. 242-245. — *Jubilé professionnel de MM. Charles Graux et Paul Janson*, 7 novembre 1908, dans *Journal des Tribunaux*, 27<sup>e</sup> année, n° 2272, 12 novembre 1908, col. 1207-1238. — *Manifestation organisée par l'Union des Anciens étudiants en l'honneur de M. Charles Graux*, dans *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 14<sup>e</sup> année, 1908-1909, p. 374-400. — *Mort de M. Charles Graux*, dans *Le Bien Public, L'Etoile Belge, L'Indépendance Belge, Le Journal de Bruxelles*, 23 janvier 1910; *L'Echo des Etudiants*, n° 353, 24 janvier 1910. — *Les Funérailles de M. Graux*, dans *L'Etoile Belge et L'Indépendance Belge*, 26 janvier 1910. — *Nécrologie*, dans *Journal des Tribunaux*, 29<sup>e</sup> année, n° 2374, 27 janvier 1910, col. 98-101. — *Notice nécrologique*, dans *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 15<sup>e</sup> année, 1909-1910, p. 396-397. — *Nécrologie. Mort de M. Charles Graux, membre du Conseil d'administration de l'Université libre. Administrateur-inspecteur honoraire*, dans *Bulletin technique de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique de Bruxelles*, n° 3 janvier 1910, p. 192-193. — *Nécrologie. Charles Graux*, dans *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, 46<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, n° 2, mars-avril 1910, p. 23-24. — J. Stengers, *L'apparition du libre examen à l'Université de Bruxelles*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, nouvelle série, t. 16, n° 1/2/3, 1963-1964, p. 59-136.

Nadine Lubelski-Bernard

**GRIMARD, Raoul**, François, ingénieur civil des mines, ingénieur du Génie maritime de France, né à Anderlecht (Bruxelles) le 27 avril 1899, décédé à Hoboken (Anvers) le 13 mars 1938.

Le 16 mars 1926, il épousa Rosalie Van den Bogaert (1902-1969), dont il eut une fille, Jacqueline, née en 1927 et décédée en 1960.

D'après l'extrait d'acte de naissance de Raoul Grimard, son père, Constant Grimard, était brasseur, mais l'un de ses amis d'adolescence, J. Godart, précise qu'il n'était pas brasseur mais bien ouvrier carrier. Sa mère, femme très intelligente, était accoucheuse et fut abandonnée par son mari. Raoul ne connut son père que lorsque celui-ci lui fit un procès pour en obtenir une pension. Dès l'enfance, il manifesta des facultés intellectuelles exceptionnelles. Il achetait des livres au Vieux Marché, sur n'importe

quel sujet, les lisait, et les mémorisait avec une facilité stupéfiante. Il fit ses études moyennes à l'Athénée d'Ixelles, ses succès scolaires y firent sensation.

Bien qu'il suivit les cours de la section scientifique, il s'intéressait à l'histoire et aux littératures anciennes et modernes, autant que les mieux doués des classes littéraires. Sa sensibilité esthétique avait développé en particulier une amitié d'instinct entre lui et Odilon-Jean Périer. Et on retrouve dans l'œuvre du poète, trop tôt disparu, des vers inspirés par la personnalité prometteuse du futur ingénieur.

Entré à l'Université de Bruxelles à la fin de 1918, il entreprit les études d'ingénieur civil des mines. Une loi accordait alors aux étudiants la faculté de réduire la durée de leurs études. Grimard en usa. A la fin de 1922, il avait terminé une année de service militaire et fait en trois ans, avec une aisance surprenante, des études qui en exigent normalement cinq. Et cela, tout en apprenant l'anglais, l'allemand, le russe et tout en donnant des leçons de mathématiques pour subvenir à ses besoins matériels. Il apprenait une langue étrangère en lisant le dictionnaire.

Il ne fut guère mêlé aux activités courantes de la vie estudiantine. Il faisait partie d'un petit groupe de jeunes, épris d'un idéal élevé, qui se réunissaient périodiquement pour se perfectionner mutuellement par des échanges d'idées sur les grands problèmes scientifiques, sur les mouvements littéraires et philosophiques, et pour étudier, avec l'inquiétude de la jeunesse d'alors, les systèmes politiques les plus audacieux. Grimard avait dénommé ce petit cénacle «Les Forgerons»; les discussions y étaient ardentes et toujours illuminées par l'éclat de sa personnalité. C'est ainsi que, tout en faisant ses études techniques, il acquit une maturité précoce et cette culture étourdissante qui lui permettait de traiter les sujets les plus divers avec une philosophie sereine, qui n'étonnait pas moins que la sûreté de son information. Plus tard, ses contacts avec les hommes ont nuancé ses opinions, mais jamais ils n'altérèrent sa générosité ni son optimisme; il resta toujours «le forgeron». Dans une lettre à l'un de ses amis,

on peut lire cette phrase prémonitoire : «...je rêve au meilleur des mondes, il me semble toujours que je travaille à l'exécution d'un vaste plan.»

En 1922, commença à paraître une revue mensuelle de littérature animée par de jeunes écrivains et poètes tels Odilon-Jean Périer et Eric de Haulleville, sous la direction de Franz Hellens : *Le Disque vert*. Sous le titre *Le Sergent involontaire*, Grimard y publia un texte daté de la même année. Il commençait à cette époque son service militaire en Allemagne occupée. Ce texte est divisé en chapitres intitulés : 1. L'amitié ou l'optimisme, 2. L'anarchisme ou le pessimisme, 3. Connaissance des autres à travers soi-même. C'est un recueil d'impressions poétiques, de réflexions morales, sociales et philosophiques souvent désabusées mais trahissant une bonté sans faiblesse quoique sans illusions. (*Le Disque vert*, 2<sup>e</sup> série, 1<sup>ère</sup> année, 1923, n<sup>o</sup> 4/5/6, p. 7-16).

En octobre 1922, il avait obtenu avec grande distinction le diplôme d'ingénieur civil des mines.

Lorsque, quelques mois plus tard, un de ses professeurs, Edouard Bogaert, voulut lui proposer de se présenter à l'Administration de la Marine, il dut chercher Grimard dans un atelier où il s'était engagé comme ouvrier tourneur. Il voulait, disait-il, avant de pratiquer comme ingénieur, acquérir des vues plus larges, être ouvrier, voir de près les hommes dans leur effort quotidien.

Il fallut insister, lui dire le profit que sa formation pourrait tirer du passage par une grande école étrangère. C'est presque à regret qu'il quitta son tour et ses outils pour se rendre à l'École d'application du Génie maritime de France. Là aussi, il a laissé un brillant souvenir. Il revint en Belgique, deux ans plus tard, ingénieur naval enthousiaste.

En janvier 1925, il était attaché au service du Génie maritime à Anvers. En très peu de temps, il avait vu les points où l'on pouvait améliorer ce qui existait. Il étudia, avec une sagacité particulière, les consommations trimestrielles en combustible et les dépenses en personnel des services de police, de balisage de

l'Escaut et des passages d'eau; il acquit la conviction que l'emploi de moteurs Diesel permettrait de réaliser des économies appréciables.

Il réussit à faire admettre la construction du premier navire à moteur Diesel de l'Etat, ce fut le transbordeur *Yser*. Au point de vue des dépenses d'exploitation, le succès fut décisif. L'Administration pouvait poursuivre dès ce moment une politique de motorisation systématique; en moins de six ans, une quinzaine de navires à moteur furent construits pour l'Etat, presque tous suivant les plans de Grimard.

Ce furent d'abord les transbordeurs *Leie* et *Rupel*. En plus des moteurs à combustion, Grimard avait doté ces navires de plusieurs innovations, telles que les commandes des machines depuis le poste de commandement, la manœuvre électro-mécanique des passerelles d'embarquement, le gouvernail Flettner, etc.

Le succès de ces bateaux, en tant qu'économie d'exploitation, fit décider l'étude par le service du Génie maritime d'Ostende des quatre premiers de nos beaux bateaux-pilotes à moteurs ainsi que de deux bateaux de relève.

A partir de 1930, Grimard fut attaché à l'Administration centrale en qualité de conseiller technique. Ces fonctions l'amènèrent à étudier les questions les plus diverses. On le vit notamment proposer l'emploi du propane pour les bouées de l'Escaut, s'occuper du jaugeage des navires, s'initier aux méthodes employées dans les pays voisins pour le calcul des marques de franc-bord.

Il représenta la Belgique à Londres à la signature de la Convention internationale sur les lignes de charge.

En 1934, il était choisi par l'Université de Bruxelles pour faire les leçons sur la technique aux futurs juristes appelés à étudier les questions maritimes.

Il participa, comme membre, et ensuite comme président, à toutes les sessions du jury des examens pour la collation des brevets de mécanicien de mer.

Malgré ces tâches nombreuses, son activité débordante lui permit de centraliser à Bruxelles l'étude des bateaux nouveaux pour les services d'Ostende et d'Anvers, qui tous furent pourvus

de moteurs Diesel. C'est alors qu'il étudia le baliseur *Santvliet* à propulsion Diesel-électrique, le bateau de police *Praaiboot III*, premier essai en Belgique de bateau entièrement soudé, le bateau officiel *Scheldewacht* à moteur Diesel commandé depuis la passerelle.

Grâce à ces expériences, les constructeurs belges du moteur Diesel portèrent leur attention sur les applications maritimes. Stimulés et guidés par Grimard, ils s'y intéressèrent et, à partir de 1931, tous les bateaux étudiés à l'Administration furent pourvus de moteurs de fabrication nationale. Citons le remorqueur *Zeeleeuw* à moteur Carels, le baliseur *Zeehond* à propulsion Diesel-électrique entièrement belge (Carels-C.E.B.), le moteur principal et un moteur auxiliaire du navire-école *Mercator* dont Grimard eut à assurer la mise au point, et les groupes auxiliaires à moteurs Diesel Walschaerts qui furent installés sur tous les paquebots de l'Etat.

L'industrie des grands Diesels occupait ailleurs des dizaines de milliers d'ouvriers et partout elle devait son succès à la Marine. Le Diesel et la Marine devaient aussi être liés en Belgique (Cf. R. Grimard, *Le moteur Diesel à la Marine*, dans *Bulletin technique de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole polytechnique de Bruxelles*, 31<sup>e</sup> année, 1935, p. 168-177).

A l'issue de la grande crise traversée par nos finances en 1925, la flotte de la ligne nationale Ostende-Douvres exigeait un renouvellement massif : quatre turbiniers du type *Prince* furent commandés en 1927 et 1929, un cinquième paquebot fut commandé le 31 décembre 1931 au Chantier naval de la Société John Cockerill. Ce fut le *Prince Baudouin* dont la réalisation, qui attira sur la Belgique l'attention des marins et techniciens de tous les pays, est proprement l'œuvre de Raoul Grimard.

Allait-on refaire un turbinier ou tenter un paquebot à moteur qui devait porter quelque 17.000 chevaux pour 2.700 tonnes de déplacement? Ce serait le navire à moteurs Diesel le plus chargé en chevaux-vapeur : plus de 6 chevaux par tonne, ce chiffre situait toute la difficulté.

L'opinion de Grimard était solidement éta-

blie par ses études : il avait confiance dans le Diesel. C'est dans son modeste bureau que le jeune ingénieur discuta le problème avec les constructeurs des moteurs, de la coque, des auxiliaires. La plupart de ces personnalités ne le connaissaient pas. Il leur exposa les difficultés et les moyens de les vaincre, avec sa sincérité et sa logique irrésistible, avec une telle science, une telle sûreté, que tous le quittaient éclairés, convaincus et séduits.

Il a lui-même décrit le *Prince Baudouin* dans la revue *Wandelaer et sur l'eau* (12<sup>e</sup> année, 1934, p. 347-369) ; nous n'en rappellerons que quelques traits. Plusieurs plans des formes avaient été proposés ; on en fit l'essai au bassin des carènes de Grenelle ; le plan dessiné par Grimard fut nettement le meilleur. Pour le choix du type des moteurs principaux ses discussions avec les ingénieurs de Seraing furent particulièrement fécondes. Son attentive sagacité présida à l'étude des auxiliaires et de l'équipement électrique très développé, qui devaient être de fabrication belge.

Il consulta son ancien camarade d'études Frans van den Dungen, directeur du service d'acoustique et d'électroacoustique créé en 1930 par la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles, qui, avec la collaboration enthousiaste de son assistant, signataire de ces lignes, l'aïda à étudier les graves problèmes de bruit et de vibrations dont Grimard avait prévu l'importance, car la puissance propulsive spécifique de ce navire était supérieure à celle d'un croiseur !

La silhouette du navire, rompant délibérément avec des usages séculaires, porte la marque de son originalité : cheminée droite, mâts verticaux et trapus, masses étagées et découpe des pavois, donnant une ligne générale évocatrice de la vitesse. Son auteur le qualifiait de « carrosserie surbaissée ». C'était, dans toute l'acception du terme, une création, une œuvre d'art qui influença l'aspect général des navires depuis cette époque.

Le *Prince Baudouin* fut mis en service durant l'été 1934. On connaît ses performances remarquables : sa vitesse de 25,25 nœuds, son exploitation économique et la réclame qu'il fit pour

la ligne Ostende-Douvres ; il est l'œuvre collective du chantier d'Hoboken, des ateliers de Seraing et d'un grand nombre de firmes du pays ; il incorpore plus de 600.000 journées de travail belge. Il réalise ainsi une partie du rêve de l'ingénieur Grimard.

Le *Prince Baudouin* eut une carrière glorieuse pendant la deuxième guerre mondiale : il transporta des troupes alliées jusqu'en Extrême-Orient.

La Société John Cockerill voulut s'attacher l'homme qui avait été la cheville ouvrière de ce grand succès. Le 1<sup>er</sup> août 1934, Grimard quitta l'Administration de la Marine pour devenir ingénieur en chef de la Direction des constructions mécaniques à Seraing.

Lorsque le *Prince Baudouin* quitta Hoboken, il fallut constater avec mélancolie qu'il abandonnait un chantier vide...la Marine belge, écrasée par la crise, souffrait cruellement. Les navires se vendaient l'un après l'autre, le chômage était presque total parmi les marins et les constructeurs.

La gravité de la situation n'échappa point à la clairvoyance des autorités maritimes responsables dont les opinions parfaitement concordantes étaient renforcées par la conviction communicative de l'ingénieur Grimard. Le Gouvernement amorça une politique d'aide aux armements qui devait permettre à ceux-ci de moderniser leur flotte, de la renouveler même après un certain nombre d'années ce qui, par contre-coup, devait fournir un aliment à l'activité des chantiers nationaux. C'est dans ces circonstances que la Société Cockerill décida de rouvrir ses chantiers d'Hoboken en novembre 1935. Le premier à en franchir le seuil fut l'ingénieur en chef Grimard, devenu directeur du Chantier naval.

Raoul Grimard planifie pour cinq ans cette œuvre qui devait, dans son esprit, être sa première grande œuvre. Il sent approcher l'orage : « Tout cela, dit-il, finira dans un bain de sang ». Aussi faut-il, suivant sa formule, « faire feu des quatre fers ». On vit se transformer, en quelques mois, un chantier désert en une ruche bourdonnante ; l'activité devint telle qu'il fallut, pour faire face aux commandes, louer le chan-

tier voisin abandonné depuis quelques années.

Faire face aux commandes, c'est, condition primordiale, respecter les délais d'exécution. En fait, il livre le *Prins Albert*, quinze jours avant la date prévue au contrat, dix-huit mois après la date de commande, alors que la construction du *Prince Baudouin* avait demandé trente et un mois. Le respect des prévisions de prix de revient devient un corollaire du respect des délais.

Pour tenir un délai, et un délai de concurrence internationale, il faut organiser le chantier tout entier. Etudes, achats, fabrication, comptabilité, tout est refondu, modernisé. On partait de zéro. Cette œuvre immense est à accomplir en même temps que les deux chantiers se remplissent, car il y a plus de vingt navires en commande, dont dix de grande taille. Pour la première fois depuis 1914, Grimard parvient à obtenir des commandes de l'étranger : un pétrolier de 3.000 tonnes, un remorqueur et deux chalands pétroliers pour la Yougoslavie. Il négocie la commande de deux cargos de 4.000 tonnes pour la Pologne, qui seront un fait acquis quelques mois après sa mort. Cependant, il ne s'agit pas seulement de construire des navires, d'édifier une organisation, il faut aussi lutter contre le lourd passé, contre une mentalité conservatrice, qui n'a que trop coûté déjà à la cause de la construction navale nationale. Aussi Grimard chercha-t-il à s'entourer de quelques collaborateurs jeunes et compréhensifs. Le signataire de ces lignes s'honore d'en avoir été en qualité d'ingénieur de fabrication, chargé cependant des études acoustiques et responsable des lancements de navires.

Les réalisations s'étaient succédé.

Ce fut d'abord la transformation du paquebot *Ville de Liège* en un moderne car-ferry, le *London-Istanbul*, capable d'embarquer 80 voitures automobiles : cette refonte complète fut achevée dans le délai de 150 jours. Puis ce fut la construction de la malle *Prins Albert*, sister-ship, amélioré sur plusieurs points, du *Prince Baudouin*. Sur les cales voisines s'élevèrent bientôt une série de cargos pour la Compagnie maritime belge, dont le *Moanda* lancée le même jour que le *Prins Albert* et trois cargos mixtes

(120 passagers) de 8.000 tonnes, destinés aux lignes de l'Amérique du Sud; trois cargos pour l'armement Deppe, deux pour l'armement Dens, un grand paquebot à moteur pour la ligne du Congo, le *Baudouinville*, détruit en 1944 dans le port de Bordeaux, tous destinés à être propulsés par des moteurs Diesel construits en Belgique; et il faudrait ajouter à cette liste de très nombreux bateaux de faible tonnage.

Mais ce n'est là que le bilan d'activité matérielle, Raoul Grimard avait fait davantage. Son exemple contagieux suscitait les enthousiasmes. Il s'efforça d'améliorer les conditions et jusqu'au cadre de travail de ses ouvriers, de leur fournir des loisirs sains. Il développa chez eux le goût des sports et notamment du sport nautique qu'il sut faire naître d'ingénieuse façon. Il savait avec discernement encourager les plus intelligents parmi les jeunes. Pour avoir partagé leur vie, il fut toujours préoccupé de leur dignité et de leur bien-être; il resta toujours le généreux « forgeron » qu'il était à vingt ans.

La renaissance du grand chantier se répercuta loin des rives de l'Escaut. Elle apporta une activité sans précédent à l'Atelier de constructions des moteurs Diesel à Seraing; elle justifia la création d'une division d'appareils spéciaux pour la marine aux Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, donna une activité nouvelle au Titan Anversois. Et l'on pourrait citer bien d'autres firmes belges amenées à s'intéresser à la prospérité de l'industrie de la construction navale.

En acceptant une quantité massive de commandes, qu'il recherchait d'ailleurs avec ardeur, Grimard poursuivait la réalisation de sa grande idée. Il voulait démontrer que le Gouvernement avait eu raison de suivre sa politique maritime; il voulait, par une activité de ses chantiers toujours accrue, arriver à réduire les frais généraux et à les réduire suffisamment pour pouvoir emporter des commandes à l'étranger... Dans une conférence intitulée *La Construction navale lourde en Belgique*, faite le 10 mai 1935 à l'Association des ingénieurs de Liège, Raoul Grimard avait éloquemment souligné des faits dont, en Belgique, on est peu



conscient, encore de nos jours : « Nous dépendons tellement de nos relations d'outre-mer, qu'en un certain sens, on peut dire que *la Belgique est une île.* »

« Il y a en Belgique des intérêts portuaires précis, puissants et actifs. » Mais « Notre situation maritime souffre de la même faiblesse qu'au XVI<sup>e</sup> siècle : notre grand port national est le deuxième de l'Europe, mais notre marine marchande en est seulement la treizième... 15,5 % de celle des Pays-Bas. »

« La construction navale est... *un marché libre*... le navire est le seul produit élaboré qui ne paie de droit de douane nulle part... »

Alexandre Galopin, le gouverneur de la Société Générale de Belgique, venait assez fréquemment au chantier. L'objet de ces visites n'était assurément pas limité aux activités présentes et futures du chantier. C'est avec amertume que Grimard rappelait que Rudolf Diesel avait fait ses débuts chez Cockerill, un an avant la mise au point, en 1897, du moteur qui porte son nom. Quarante ans plus tard, la Belgique dépendait de l'étranger pour la conception des grands moteurs de propulsion des navires. Certes, les moteurs auxiliaires ou les moteurs propulsifs de petites unités étaient fournis par des firmes nationales de valeur, comme Carels et Walschaerts, mais Cockerill, capable de construire les imposantes unités propulsives des grands navires, dépendait des licences concédées par Burmeister et Wain (Danemark) pour les cargos et les paquebots de la Compagnie maritime belge et des autres armements nationaux, ou par Sulzer (Winterthur, Suisse) pour les malles-poste de l'Administration de la Marine. Rappelons que dès 1927, sous l'impulsion de Raoul Grimard, cette administration avait poursuivi une politique de motorisation systématique grâce à laquelle les firmes belges mentionnées ci-dessus avaient pu réaliser des progrès substantiels.

Grimard déclarait volontiers : « L'économie de la Belgique est un jeu d'enfant ! ». Ses projets d'avenir faisaient sans doute l'objet de ses entretiens avec Alexandre Galopin, car son ambition dépassait de loin ses fonctions actuelles. On peut affirmer qu'elle se situait très au-dessus

de sa personne, qu'il a littéralement sacrifiée. Il était exigeant et même dur pour ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses égaux, mais, pour lui-même, il était impitoyable. Que de nuits n'a-t-il pas consacrées à la rédaction des « Instructions » qui précisaient en détail toutes les tâches à accomplir par chacun des services du chantier — entreprise de plusieurs milliers de travailleurs — dans le but d'assurer : le niveau de la technique, « la plus moderne, la plus savante » ; la récolte des informations utiles de sources extérieures ; l'esprit d'économie à tous les niveaux ; le respect des délais ; la transmission rapide des informations entre les services ; les transports rapides et économiques de matières et d'objets ; la comptabilisation commode des coûts ; la sécurité des choses et des gens ; la conservation des archives ; la qualité des rapports humains internes et externes.

La plupart de ces textes présentent une valeur qui dépasse la construction navale proprement dite. Le souci du détail qui a présidé à leur rédaction était motivé par l'expérience que Grimard avait acquise à l'Administration ainsi que par les constatations qu'il avait faites à son entrée au chantier : gaspillages, plannings mal étudiés, non-approvisionnements, accidents de travail, retards de livraison qu'il qualifiait de « légendaires », les ayant subis en tant que client.

Face au manque de lucidité ou à la paresse de certains, sa conviction absolue d'avoir raison lui faisait adopter parfois, lors d'entretiens privés ou d'appels téléphoniques, un ton dont la vigueur littéralement napoléonienne confirmait la logique implacable de ses raisonnements. Il s'était, dès lors, fait des ennemis parmi les timorés ou incompréhensifs, inconscients des soucis écrasants qui sont le lot de ces hommes qui se consacrent à de grandes tâches et sont souvent tragiquement *seuls*. Grimard en a laissé un témoignage pathétique, dans un de ses écrits, daté d'un soir d'août 1937, que sa femme a publiés après sa mort et dont voici un court extrait : « ... Obéir ce n'est rien, mais dépendre ! Celui qui commande en Occident dépend tellement qu'il en est comme paralysé, comme enlisé... Mais entre celui-là qui veut obstinément

construire parmi les ruines, parmi les fumées des incendies, dans la panique de notre Occident effondré, entre celui-là et sa tâche, il y a une foule si épaisse que de la fendre seulement sa journée s'écoule à ahaner et que pas une minute reste pour mettre la main à l'édifice...». (R. Grimard, *Essais*, Anvers, J.E. Buschmann, 1939, 88 pages).

Cet homme vivait avec une prescience et une intensité aiguës tous les drames de notre temps. Il prévoyait le pire, ce que le monde allait connaître. Dans le présent, il était la proie de son métier, la victime de ses desseins, il *devait* brûler les étapes, toujours courir au plus pressé. Il avait acquis une culture générale immense, mais, comme l'a dit son ami Alex Salkin-Massé, «le technicien ne s'accordait pas le droit de trahir tandis que le poète n'abandonnait pas sa recherche évasive.»

En décembre 1937, Grimard partit, seul, pour l'Union Soviétique, et en revint, le 3 janvier 1938, porteur d'un important contrat : deux cargos mixtes de 3.100 tonnes métriques chacun, à propulsion turbo-électrique, à deux lignes d'arbre, pourvus de chaudières à charbon.

Depuis de nombreuses semaines déjà, des signes d'infection se manifestaient, et il avait déjà confié, un soir, à son plus jeune collaborateur : «Je suis moins résistant que je n'en ai l'air». A son retour d'U.R.S.S., il est contraint de s'aliter. Tous les jours, son fidèle et dévoué secrétaire, Barbier, lui apporte les nouvelles du chantier et en rapporte ses instructions. Le dimanche 13 mars 1938, il succombe.

A Hoboken, le mercredi 16 mars, le bruit des marteaux s'est tu pendant quelques heures ; la population tout entière suivait une dernière fois le directeur du Chantier Cockerill qui avait ramené la prospérité dans la région. Sur les visages des plus humbles se lisait un sentiment confus de stupeur et d'inquiétude. Ceux qui avaient connu de près l'éminent ingénieur songeaient aux répercussions lointaines de sa disparition. Ils mesuraient la grande force qui allait manquer, avec le départ de cet homme jeune qui déjà avait pris place parmi les réalisateurs féconds et clairvoyants dont s'honore un pays.

Angoissée par le contrat soviétique, la Société Cockerill en négocia l'annulation ! Après une direction intermédiaire de quelques mois, le successeur de Grimard, un ingénieur naval hollandais, obtint des crédits pour la modernisation du chantier, mais les uns et les autres jugeaient que les méthodes d'organisation de Grimard étaient telles qu'il eût fallu des efforts démesurés pour les appliquer intégralement. Elles formaient cependant, pour leur plus grande part, un édifice logique parfaitement articulé, d'une complexité plus apparente que réelle. Il eût sans doute suffi d'une année d'apprentissage sincère pour que ces mesures, dont la plupart étaient le bon sens institutionnalisé, fussent appliquées finalement sans effort particulier, au prix peut-être de modifications mineures, car leur auteur était très ouvert à toute suggestion intelligente émise par des exécutants expérimentés, dont le chantier ne manquait certes pas. Quoi que certains en pensassent, cet édifice était assurément plus efficace que ce que Grimard appelait «les vertus organisatoires du chaos» que l'on avait souvent connu avant lui.

Aussi, soit défaut de prévision, soit initiatives gravement préjudiciables, assista-t-on, dès 1938 et encore en 1946, à des lancements de navires peu glorieux et même scandaleusement manqués, tel celui de la malle *Koning Albert* qui, le 10 juillet 1946 refusa simplement de partir en présence de la reine Elisabeth, sa marraine, de ministres, d'ambassadeurs, du Conseil d'administration de la Société Cockerill et de nombreuses hautes personnalités.

Raoul Grimard était de ces réalisateurs exceptionnels pour lesquels il n'est point de but inaccessible ; la Marine, l'Industrie, le Pays tout entier, attendaient encore beaucoup de lui.

Il est permis de croire que, sous sa direction, le problème de la sidérurgie belge et peut-être européenne n'aurait pas atteint la situation critique que nous connaissons.

Ses aspirations allaient très au-delà de ses fonctions. Certains les ont même qualifiées de surhumaines, quoique son esprit fût de taille à les soutenir. Sa bonté foncière et son envergure sont toujours vivantes parmi ceux qui eurent le

priviège de le connaître ou même seulement de l'approcher, dans une disposition d'ouverture. Il reste, pour ceux-là, un souvenir lumineux et un exemple rare.

E.-W. Bogaert, *Raoul Grimard, ingénieur naval, membre du Conseil général d'administration de la Ligue Maritime Belge, membre d'honneur de la L.M.B.*, dans *Revue de la Ligue Maritime Belge*, 38<sup>e</sup> année, 1938, p. 84-86. — E.B., *Raoul Grimard, ingénieur naval, ingénieur A.I.Br.*, dans *Bulletin technique de l'Association des ingénieurs sortis de l'École polytechnique de Bruxelles*, 34<sup>e</sup> année, 1938, p. 110-115. — E.-W. Bogaert, *Notice sur la Vie et les Travaux de Raoul-François Grimard, maître de conférences à la Faculté de Droit*, dans *Rapport annuel de l'Université libre de Bruxelles, 1937-1938*, Bruxelles, 1939, p. 93-95. — A. Salkin-Massé, *Chronique de la Semaine, Agenda 1940*, Emission du 27 mars 1940 à l'Institut national de Radiodiffusion. — J. Bosquet, *Le lancement des grands navires*, dans *Annuaire de l'Union belge des ingénieurs navals*, vol. 1, 1930-1941, p. 409-439. — J. Godart, *Benjamin* (manuscrit).

Jean Bosquet

**GUILLISSEN, Jean, Joseph, Marie**, ingénieur civil électricien mécanicien, résistant, né à Verriers le 9 décembre 1914, fusillé à Gand le 9 mai 1942.

Dès sa plus tendre enfance, il manifeste une grande précocité. A sept ans, son âge mental est de neuf ans et il conservera cet avantage tout au long de ses études.

Après des études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles, il se présente, en juillet 1931, à l'examen d'entrée à Polytechnique, où il est admis 3<sup>e</sup> sur 93 concurrents.

En juillet 1936, à l'âge de vingt et un ans, la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles lui délivre avec distinction le diplôme d'ingénieur électricien mécanicien, section des industries diverses.

Pendant ses études, et après, il manifeste un très grand intérêt pour les activités de culture générale : musique, peinture et littérature. Son caractère généreux le conduit à adhérer aux mouvements politiques de gauche : il sera membre des Etudiants Marxistes, puis des Etudiants socialistes unifiés.

Cette attitude se développe pendant les années de l'immédiat avant-guerre : de 1932 à 1940 ; depuis le « Front populaire » à la guerre. Il assiste à la naissance et à l'apogée du nazisme, à l'opposé du climat philosophique qui était celui de l'Université libre de Bruxelles.

Cette attitude politique et philosophique ne l'écarte pas pour autant de ses préoccupations scientifiques.

Il est attiré irrésistiblement par la physique nucléaire moderne.

En décembre 1936, il est nommé, sous l'égide du Fonds Tassel, assistant du professeur Stahel. Ce dernier dirige ses recherches vers la radioactivité et la physique nucléaire, domaines auxquels il consacrera surtout son activité scientifique.

Guillissen aborde l'étude du rayonnement de freinage interne du Ra E, tout en continuant des recherches faites précédemment au laboratoire d'Ernest Stahel.

Un rayon bêta émis par un corps radioactif peut être freiné déjà à l'intérieur du noyau qui lui donne naissance. Ce phénomène, appelé freinage interne, donne lieu à l'émission d'un rayonnement gamma. Son étude permet de jeter des lumières sur la constitution des noyaux atomiques.

Les deux chercheurs choisissent pour leurs recherches le Ra E, descendant du Ra, le seul corps radioactif naturel se décomposant par rayonnement bêta sans émission de rayonnement gamma « primaire ». Cette dernière condition est essentielle, car en général, le faible rayonnement gamma de freinage est complètement noyé par le très intense rayonnement gamma primaire.

Jean Guillissen fait le projet d'une nouvelle chambre d'ionisation d'un volume de septante litres destinée à mesurer le rayonnement gamma, permettant l'introduction de la préparation à mesurer en son centre. Elle est remplie de CO<sub>2</sub> à une pression de 15 atmosphères. L'élaboration de cet appareil donne au jeune chercheur l'occasion d'appliquer ses connaissances d'ingénieur.

Combiné avec un électromètre sensible, la nouvelle installation permet de mesurer le

rayonnement gamma d'un microgramme de Ra avec une précision de 1 pour cent.

Après avoir préparé du Ra E à partir de Ra D, Jean Guillissen mesure le rayonnement gamma dû au freinage des rayons bêta dans différents éléments et obtient, par extrapolation au nombre atomique  $Z=0$ , le rayonnement gamma de freinage interne ainsi que sa courbe d'absorption dans du plomb.

En se basant sur la répartition expérimentale du rayonnement bêta du Ra E, les deux chercheurs montrent que leurs mesures concordent avec les conclusions de la théorie du Knipp-Uhlenbeck sur le freinage interne du rayonnement bêta. Ils montrent en outre que cette concordance ne peut être obtenue si l'on se base sur la répartition théorique du rayonnement bêta calculée d'après Fermi, dont ils infirment ainsi indirectement la théorie.

Les résultats de ce travail, qui met en lumière les qualités d'expérimentateur et l'esprit de synthèse du jeune physicien, sont consignés dans un mémoire intitulé *Contribution expérimentale à l'étude de freinage du radium E*, primé au Concours des Bourses de Voyage du Gouvernement. Cette recherche donne en outre naissance à deux publications : E. Stahel et J. Guillissen, *Ueber die innere Bremsung der Betastrahlen des Ra E (Helvetica Physica Acta, vol. 11, Bâle, 1938, p. 463)*; E. Stahel et J. Guillissen, *Sur le rayonnement gamma de freinage interne du Ra E (Journal de physique et le radium, 8<sup>e</sup> série, t. 1, Paris, 1940, p. 12-17)*.

Dès la fin de l'année 1937, il travaille en outre au laboratoire du professeur Goche à la Faculté des Sciences, où il se met au courant, sous la direction du professeur Finch, occupant la chaire Franqui, de la technique de la diffraction électronique.

Il aborde un problème proposé par lui-même : l'étude de la structure du sulfure de zinc. Il espérait trouver une différence de structure entre le sulfure ordinaire et le sulfure luminescent.

On sait qu'il est nécessaire, pour conférer à ce corps des propriétés de luminescence, de l'«activer» en lui incorporant de très faibles quantités d'atomes métalliques tels que du cui-

vre (moins d'un dix-millième). Ces impuretés indispensables modifient localement la structure du ZnS pur et il était concevable que ces altérations auraient pu être mises en évidence par la diffraction électronique. Les résultats furent négatifs. La précision de la méthode d'investigation n'était, du moins à cette époque, pas suffisante pour déceler les dérangements locaux des cristaux de sulfure.

En juin 1938, Guillissen est nommé assistant full-time des professeurs Auguste Piccard et Ernest Stahel au laboratoire de physique de la Faculté des Sciences appliquées.

Sous la direction du professeur Piccard, il aborde le problème de la mesure industrielle des déformations d'un élément de construction, d'une poutre par exemple. S'il est relativement facile de mesurer les déformations dues aux charges utiles de la poutre incorporée dans un ouvrage d'art, tel un pont, il est très difficile de connaître les déformations par rapport à l'état initial de la poutre, avant son incorporation dans l'ouvrage où elle est soumise aux sollicitations inévitables, dues à l'ensemble de la construction.

Pour résoudre ce problème, les deux chercheurs mesurent la variation de distance, par une méthode photographique de précision, de deux repères rapprochés, tracés sur l'élément à étudier.

En collaboration avec le professeur Piccard, Jean Guillissen met au point le procédé et construit l'appareil de mesure. Ce travail est primé par la Société royale belge des ingénieurs et des industriels.

Peu après, il collabore aux essais préliminaires à la construction de la cabine sous-marine qu'Auguste Piccard compte utiliser pour descendre à 4.000 mètres de profondeur.

Avec une installation de haute pression permettant d'atteindre 1.000 atmosphères, ils essayent, jusqu'à leur rupture, des modèles réduits de la cabine en acier et en électron. Ils soumettent à la pression des réductions de hublots en plexiglas ainsi que des passages de conducteurs électriques à travers la paroi de la nacelle. A l'époque où Jean Guillissen quitte le laboratoire, en novembre 1939, tous les essais

préliminaires sont terminés et la construction de la cabine sous-marine aurait pu être commencée si la guerre n'avait pas éclaté entre-temps.

Pendant cette même période, Jean Guillissen fait office d'assistant aux travaux pratiques de physique des deux années de candidature. Il se donne tout entier à cette tâche et y trouve une grande joie. Avec une patience sans limites, il explique les manipulations aux étudiants, contrôle leurs résultats, relève leurs erreurs et répond à leurs innombrables questions. Les étudiants aiment beaucoup ce jeune assistant à peine plus âgé qu'eux. Ils le considèrent presque comme un des leurs, un peu comme un grand frère ayant les connaissances nécessaires pour leur venir en aide. Il est rare, croyons-nous, que la collaboration entre assistant et étudiants ait été aussi étroite.

Dans le même esprit, il se met à la disposition de quelques élèves de 2<sup>e</sup> candidature en physique de la Faculté des Sciences, avec lesquels il construit, en équipe, une chambre de Wilson destinée à la projection de rayons corpusculaires devant tout un auditoire.

Enfin, partant de l'idée de la nécessité d'une étroite collaboration entre disciplines voisines, il s'initie à la théorie du noyau atomique, avec son ami Jules Géhéniau, assistant, à cette époque, à la Faculté des Sciences de l'Université libre de Bruxelles, prend contact avec les docteurs Maurice Errera et Charles Pecher, qui poursuivent des recherches de biologie touchant à certains domaines de la physique.

Entre-temps, militant antifasciste, il passe ses vacances de 1936 au camp international d'Oostduinkerke où il rencontre toute une jeunesse enthousiaste et fervente. Il s'y distingue par son esprit critique actif et pénétrant, la fermeté de ses convictions et sa dialectique. Il apporte de lucides points de vue sur des questions qui étaient là le centre de toutes les préoccupations : l'organisation de la paix, et la guerre d'Espagne.

En mars 1937, il se marie avec une jeune architecte, Simone Hoa, de père chinois et de mère polonaise.

Ceux qu'il touche de près, dans l'activité du

parti communiste auquel il vient de s'inscrire, ayant compris quelle recrue d'élite ils ont faite, l'envoient en Espagne afin d'y contrôler l'emploi des fonds mis à la disposition des œuvres de secours à l'enfance. Il en revient avec un rapport remarquable sur l'esprit et l'organisation de ces œuvres et le programme de l'éducation mis sur pied par la République espagnole. Il fait aussi, à ce propos, une conférence au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Elle fut très appréciée, comme devait l'être aussi son activité au Comité de coordination pour le secours à l'Espagne républicaine.

A la suite du concours dont nous avons parlé ci-dessus, la Fondation universitaire lui octroie une bourse de voyage, et l'administration de l'Université libre de Bruxelles lui accorde un congé lui permettant d'aller travailler, d'octobre 1939 à mai 1940, au Laboratoire de Physique du professeur P. Scherrer, à l'École polytechnique de Zurich. A ce laboratoire, il poursuivra ses recherches sur la physique nucléaire.

Elles donnent lieu à la publication suivante : *Paarerzeugung durch schnelle Strahlen*, H. Bradt, J. Guillissen et P. Scherrer (*Helvetica Physica Acta*, vol. 13, Bâle, 1940, p. 259-268).

Ainsi c'est de Suisse qu'il suit les débuts de la guerre. Il s'efforce, conformément à ses principes, de conserver son objectivité et sa liberté d'opinion. Il se rend compte de la fragilité du pacte de non-agression germano-soviétique, et, rentré en Belgique à la fin de l'été 1940 après avoir séjourné, depuis le début juin, quelque temps à Paris, dans l'intention de se rendre utile à la résistance, il devient l'un des principaux rédacteurs et propagandistes de l'hebdomadaire clandestin *Temps Nouveaux* où il publie de nombreux articles remarquablement documentés.

Depuis son retour au pays, il a repris ses fonctions d'assistant à l'Université, et publie, pendant cette période, un travail de vulgarisation théorique intitulé *Le formalisme de la mécanique quantique* (*Revue de l'École Polytechnique*, n° 21, 1941, p. 33-51). Il y développe un point de vue personnel qu'avec sa modestie habituelle il présente de la façon suivante : « Le présent article, qui ne vise à aucune originalité,

n'a d'autre but que de présenter au lecteur la signification de quelques outils mathématiques dont l'emploi est actuellement indispensable pour l'étude de la mécanique nouvelle ; et de montrer comment ces symboles, ces modèles, ont permis de conserver la forme des équations fondamentales de la mécanique rationnelle classique malgré l'énorme enrichissement de son contenu, enrichissement dû aux nouvelles découvertes expérimentales de la physique».

Peu après, il fait la connaissance de Félicie Levine, une jeune femme tendre et héroïque qui sera pour lui une compagne admirable. Elle sera arrêtée cinq jours après lui, puis, après avoir séjourné quelque temps à la prison de Gand, et assisté à toutes les audiences du procès de son ami, elle sera condamnée à deux mois de prison. Le 28 juillet 1942, jour fixé pour sa libération, les Allemands ne la relâchent pas. Le 1<sup>er</sup> août, elle est envoyée au camp de Malines, et prend le chemin de l'Est le 15, parce que juive, selon les ordonnances en vigueur. A Auschwitz, on perd sa trace.

De petits groupes de sabotage furent créés dès le début de 1941. Jean Guillissen fit partie de l'un d'eux.

Lorsqu'en avril 1941, l'Allemagne attaque la Yougoslavie, les résistants communistes de ce pays s'organisent sans tarder sous le nom — d'origine soviétique — de «Partisans». Dès cette époque, fut structurée également la première organisation de résistance armée qui vit le jour en Belgique, les «Partisans Armés», dont Jean Guillissen fut l'un des promoteurs et qui, plus tard, deviendra l'Armée belge des Partisans.

Ses initiatives le désignèrent tout naturellement à assumer les fonctions de responsable national du service des armements et des explosifs. Il peut y mettre à profit ses connaissances en chimie. A l'aide des engins qu'il confectionne ainsi, les partisans infligent aux trains et aux installations allemandes des pertes sensibles.

Vers la fin novembre 1941, Jean Guillissen se joint évidemment à ses collègues de l'Université libre de Bruxelles, qui refusent de poursuivre leur activité dans le cadre des exigences de

l'occupant. Sa réponse fut un «non» sec inscrit sur la circulaire envoyée par le commissaire Ipsen à tous les membres du corps enseignant, à l'effet de connaître leur décision. Les cours sont suspendus et Guillissen est engagé en qualité d'ingénieur-physicien à la Société des lampes à incandescence «Luxor».

Il continue néanmoins de s'occuper des étudiants, participe activement à l'organisation de l'enseignement clandestin, et effectue, à pied et à vélo, de nombreux transports, vers un lieu sûr, d'instruments scientifiques du laboratoire de physique. On craignait, en effet, que les Allemands ne fissent main basse sur ce précieux matériel.

Dans les laboratoires de la Société Luxor, il s'attache à plusieurs problèmes scientifiques et techniques, notamment, à la prédétermination des filaments des lampes à incandescence.

Il est arrêté par les Allemands le 15 avril, condamné à mort le 30 avril par le tribunal militaire de campagne de Gand et fusillé à l'aube du 9 mai 1942.

Tous les efforts déployés par les plus hautes personnalités scientifiques de Belgique et de l'étranger pour obtenir sa grâce furent inutiles.

Les Allemands étaient trop heureux, par un exemple retentissant, de pouvoir affirmer : «L'exécution de l'arrêt de mort sera donc un avertissement pour ces intellectuels qui croient, en raison de leurs capacités spéciales dans n'importe quel domaine, pouvoir influencer ou même modifier l'attitude de l'autorité occupante, attitude qui est basée sur la justice et la bienveillance envers une population calme et ordonnée».

L'Université libre de Bruxelles a tenu à honorer la mémoire de Jean Guillissen en donnant son nom à l'amphithéâtre de l'Institut de Physique appliquée.

En 1947, cinquième anniversaire de sa mort, un comité s'est formé dans le but de perpétuer sa mémoire par la fondation d'un «Prix Guillissen».

Un fonds issu de souscriptions privées a été constitué. Il est actuellement géré par l'Université.

Depuis 1972, il est attribué tous les deux ans

et, selon les vœux des fondateurs, «à un jeune chercheur dont l'activité est ou a été en relation avec l'Université libre de Bruxelles, attaché au principe du Libre Examen, manifestant le souci du bien social, et dont les travaux, dans le domaine des sciences physiques, témoignent d'un intérêt non exclusif pour les aspects théorique et expérimental de ces sciences».

Ministère de la Santé publique et de la Famille, à Bruxelles : Service des Victimes de Guerre, Registres originaux des condamnations allemandes; selon les registres AL. 3 de l'année 1942, les recours en grâce suivants ont été introduits : n° 1159, le 6 mai 1942, par le professeur dr Joseph Muls, Bruxelles; n° 1154, le 6 mai 1942, par l'adjudant allemand du château de Laeken, par le professeur Nols de la Croix-Rouge de Belgique, par Paul Hymans du Centre belge du Secours d'Hiver, par le baron Carlo Henin, président de l'Association des Ingénieurs sortis de Bruxelles; n° 1169, le 7 mai 1942, par le comte Pierre de Lichtervelde; n° 1179, par M. Nyns, secrétaire

général du Ministère de l'Instruction publique; n° 1201, le 11 mai 1942, par l'Université libre de Bruxelles; n° 1212, le 12 mai 1942, par la Société belge des lampes à incandescence Luxor. — Archives de la famille Guillissen.

[J. van der Belen], *Jean Guillissen, 1914-1942*, dans *Alumni*, t. 13, n° 3, avril-septembre 1942, p. 198-199, portrait photographique. — J. B[osquet], *Jean Guillissen, 1914-1942*, dans *Alumni*, t. 15, n° 1, novembre 1945, p. 21-39, portrait photographique. — J. Bosquet, *Notice sur la vie et les travaux de Jean Guillissen, assistant à la Faculté des Sciences appliquées, dans Université libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-40 à 1944-45*, Bruxelles 1947, p. 288-293. — J. Bosquet, *La trop courte vie de Jean Guillissen*, dans *Cahiers Marxistes*, 15<sup>e</sup> année, nouvelle série, n° 124, juin 1984, p. 33-55. — P. Baudoux, *Liber Memorialis des Membres du Conseil d'Administration et du Corps enseignant, des Etudiants et Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles Victimes de la guerre 1940-1944*, Bruxelles, 1953, p. 17, 23.

Jean Bosquet

# H

**HAESAERTS, Luc**, prénoms déclarés à l'Etat civil : Luciaan, Honorina; docteur en droit, docteur en philosophie, historien et critique d'art, né à Boom le 21 septembre 1899, décédé à Bruxelles le 18 novembre 1962.

Le père de Luc, Benjamin, était le fils d'un médecin de Rumpst. Aîné de dix enfants, il avait obtenu un diplôme d'ingénieur. Sa culture générale était très étendue, mais il était avant tout un homme d'action. Il fut échevin de Boom de 1914 à 1920, député permanent de la province d'Anvers de 1920 à 1921 et président de nombreuses sociétés locales; Boom lui doit son parc, son école technique et sa cité-jardin.

Luc et son frère Paul (né en 1901) grandirent dans une charmante vieille maison de la rue Tuyaerts à Boom, héritée d'une tante maternelle de ce même nom. Cette demeure, actuellement convertie en musée, était entourée d'un grand jardin comprenant un étang et de nombreuses dépendances. Cet univers clos et l'exemple paternel furent favorables au développement simultané de la réflexion méditative, de l'imagination poétique comme de l'esprit de réalisation des enfants.

Leur mère, née Hélène Spillemaeckers, issue d'un milieu libéral, influencée par sa belle-famille, se convertit et accepta que l'instruction de ses fils fût confiée à un précepteur abbé, dont les leçons leur étaient dispensées dans une petite salle de classe aménagée au-dessus des écuries. Leur père leur parlait des inventeurs, leur faisait visiter des usines, les menait dans des musées, leur faisait connaître les peintres contemporains, ceux, surtout, qui exaltent l'effort des humbles, tels Constantin Meunier, Léon Frédéric, Eugène Laermans. Il leur exposait brièvement des problèmes moraux, philosophiques ou techniques, tout en leur laissant le soin d'en tirer des conclusions personnelles. Après un voyage, une visite d'usine ou d'expo-

sition, il exigeait qu'une relation écrite agrémentée de dessins lui soit présentée. Comme ils ne fréquentèrent aucune école jusqu'au moment d'entrer à l'université, ils eurent peu d'amis, mais bien un vaste cercle familial. Nombreuses étaient les réunions et les fêtes chez les oncles, tantes et cousins du village voisin, animées de dîners, de jeux de plein air mais aussi de discussions intellectuelles qui devenaient inmanquablement débats passionnés.

Ils furent enfants de chœur à l'église et, sous l'influence de son précepteur et sans doute de son père, s'éveilla en Luc un idéal d'Absolu qui, à l'Université catholique de Louvain où, à partir de 1918, il accomplit des études de droit et étudia, en outre, la philosophie thomiste, le mena au bord d'une vocation monastique.

Quoique Paul fût inscrit à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, il rejoignait souvent son frère Luc à Louvain. Armés d'ores et déjà d'un esprit critique développé, Luc et Paul surent librement remettre en question leurs convictions religieuses. C'est ainsi que Luc et son jeune frère perdirent la foi catholique. Ils n'en demeurèrent pas moins spiritualistes au sens large de ce terme.

Luc avait un frère aîné, Jean, qui fut ingénieur et s'expatria pendant nombre d'années, portant la technique électrique belge en Egypte, en Chine, en Amérique du Sud. Luc et Paul eurent, avec ce frère, d'excellents contacts à certaines époques, qui eurent même sur Luc une influence déterminante.

Un signe distinctif de toutes les générations de Haesaerts est d'ailleurs l'altruisme. Si le grand-père de Luc était médecin, son père, épris de justice sociale, n'entama une carrière politique que dans l'unique but d'améliorer le sort des classes défavorisées, à une époque où n'existait aucune sécurité sociale légale.

Dès l'université, Luc et Paul se consacrèrent



activement à aider leurs camarades à apprécier les arts, en fondant un Cercle d'Art et en publiant un journal, ce qui les amena à visiter des ateliers de peintres et de sculpteurs. Déjà à cette époque conçurent-ils le projet d'écrire un livre consacré aux artistes contemporains devenus leurs amis ?

Les études terminées, ils durent, en 1925, accomplir leur service militaire, que Luc, révolté contre cette obligation, passa en grande partie à l'hôpital militaire.

Rendus à la vie civile, leur père souhaite que Luc fit son stage chez un avocat de ses amis, tandis que Paul, qui voulait peindre, put disposer d'un atelier, mais peu après, leurs activités les conduisirent un jour en un village de Flandre où un groupe d'artistes s'était établi autour de Valerius de Saedeleer, dont les enfants pratiquaient divers artisanats. Etichove était un « phalanstère sans doctrine » où l'on vivait à l'auberge ou chez les paysans, où l'on courait le pays pour visiter les ateliers des peintres et bien souvent loger chez eux. On y rencontrait Permeke, De Smet, Tytgat, Vlaminck, Zadkine, Paul Maas, Ramah, Schirren, Brusselmans, Spilliaert, Dasnoy, Leplae, Van de Woestyne, Milo, Creten-George et d'autres encore. Cette vie de bohème et de travail n'excluait pas les exercices physiques les plus violents, les folles beuveries ou les blagues les plus extraordinaires.

Physiquement, Luc réincarnait sans doute un ancêtre espagnol, sinon arabe. A Etichove, Charles Spaak fut frappé par la ressemblance de Luc avec un modèle du Greco ; ce rapprochement inattendu éveilla chez lui des idées de film qui se cristallisèrent effectivement bientôt en *La Kermesse héroïque*.

C'est là, qu'après avoir participé à la création des tapis d'Elisabeth de Saedeleer et de ses sœurs (cf. biographie de Paul Haesaerts) Luc et Paul écrivirent *Flandre, essai sur l'art flamand depuis 1880. L'impressionnisme*, volume de 700 pages qui parut en 1931, aux Editions des Chroniques du Jour, à Paris. C'était le premier volume d'une série projetée de trois, mais ceux consacrés au symbolisme et à l'expressionnisme ne parurent pas. Beaucoup plus tard, ils

consacrèrent un volume distinct au mouvement expressionniste.

C'est sur le plancher de la chambre de Paul que les documents du livre, au cours de sa mise en page, étaient répandus comme un puzzle. La dédicace en est touchante et significative : « à notre mère et notre père amicalement. »

Cet ouvrage est l'un des premiers qui ait abondamment recouru à la photographie et dont les auteurs aient atteint une complète harmonie entre l'illustration et l'écriture, avec un parti pris de la recherche de détails significatifs.

Pourquoi ce livre s'appelle-t-il « Flandre » et non « Belgique » ? Les auteurs répondent : « souci de précision, car une *peinture belge* proprement dite n'existe pas. Cependant, l'*école flamande* ne borne pas son action aux strictes frontières de la Flandre : les annexions sont nombreuses, notamment de certains Wallons comme Rops, Mellery, Degouve de Nuncques. » D'ailleurs, ceci n'est que la confirmation d'un état de choses très ancien, dont l'origine se situe dans les Pays-Bas méridionaux, qui comprenaient Mons, Maubeuge, Douai, Cambrai, Tournai et même Namur et Dinant.

Les opinions et les points de vue défendus par les auteurs étaient, à l'époque, résolument originaux, mais sont devenus quasi classiques aujourd'hui. Ils réhabilitent certains romantiques, analysent avec lucidité un De Braekeleer, un Stobbaerts, exaltent avec un certain lyrisme un James Ensor, un Henri Evenepoel, un Jakob Smits, un Rik Wouters, un Spilliaert, un Permeke. Ils fustigent, en citant des noms, les suiveurs inconscients ou malins et les exploiters de poncifs.

Les auteurs rappellent également que la musique contemporaine occupa une place privilégiée dans les activités du cercle des XX et de la Libre Esthétique d'Octave Maus, dont les initiatives se succédèrent pendant une trentaine d'années. Nonobstant quelques critiques acerbes, ce livre obtint, dès sa parution, le prix Picard de la Libre Académie de Belgique. Rappelons qu'en novembre 1900, l'avocat Edmond Picard gagna à Bruges un procès intenté à Maurice Lemonnier et à Georges Eekhoud, pour outrage aux bonnes mœurs dans certains de

leurs écrits. C'est deux mois après leur acquittement que Picard fonda cette Libre Académie destinée à soutenir, dans tous les domaines, les personnalités et les œuvres marquées par «l'esprit d'en avant.»

Jean Cassou dira de *Flandre* que c'est un «monument de science, de lucidité et de ferveur.»

Vers cette époque, Paul fut appelé au Caire par son frère Jean, l'ingénieur, atteint par le mal du pays. Après les ciels de l'Escaut ou du Rupel, il n'est pas surprenant que l'éloignement et le soleil implacable de certains pays tropicaux ou subtropicaux ne deviennent, à la longue, affligeants. Ce fut, pour Paul, une expérience très enrichissante.

Luc et Paul se retrouvent à Bruxelles en 1929. Dès janvier 1930, ils créent et dirigent le *Journal des Beaux-Arts*, bimensuel, comprenant un éditorial signé par les deux frères et une mise en page audacieuse.

A cette époque, le Palais des Beaux-Arts dirigé par le général Giron, qui venait de succéder à Charles Leirens, abritait une exposition centennale de l'Art belge. Peu soucieux de diplomatie, leur liberté d'appréciation provoqua des réactions. Après six mois et la parution de douze numéros, Luc et Paul, ulcérés, donnèrent leur démission. Nombre de leurs collaborateurs suivirent les deux frères dans leur exil. Ils furent souvent attaqués, mais aussi vigoureusement appréciés.

En 1932, Jean, envoyé en Chine, ne tarda pas à s'y trouver à nouveau gagné par l'ennui. Cette fois, Luc partit pour lui tenir la main, sur un paquebot anglais. Son absence allait durer plus de deux ans.

Outre de nombreux voyages à l'intérieur du pays pour y découvrir la vie du peuple chinois et connaître ses merveilles artistiques et naturelles, Luc fréquenta à Pékin de nombreux artistes. Il s'initia également de façon approfondie au bouddhisme, au taoïsme et fit une retraite dans un temple Zen. Il fut séduit par le sérieux et l'efficacité, alliés à l'humour et au goût du rire mais douloureusement affecté par l'extrême dénuement des habitants de ce pays en proie au désordre et à la corruption.

Son admiration pour les arts et la philosophie de l'existence de «la plus durable des civilisations connues» (Marcel Granet), il la transmit, plus tard, à ses élèves de la Cambre.

C'est à Tientsin, la grande ville industrielle où travaillait son frère, que Luc rencontra sa future épouse, Mariette (dite Manette) Verbert, qu'il épousa à Uccle le 28 mai 1938. Ils eurent deux enfants, Denis, né le 28 avril 1941, qui, docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, se consacre à la psychothérapie, et Noëlle, née le 21 janvier 1944, qui pratique le dessin et la peinture.

Paul Haesaerts s'était fait construire, suivant ses propres plans, une maison à Meise, le «Manke Vos», afin de s'y consacrer à la peinture. Luc et sa femme vinrent y habiter en 1938. Dans l'enthousiasme de leur lutte pour l'art nouveau, ils fondèrent, en 1937, un groupe de combat, Les Compagnons de l'Art.

En leur qualité de «Mandataires généraux» de ce groupement, ils organisèrent une exposition au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, suivie de vernissages à la Galerie Giroux, chez Dietrich, au Salon annuel des Contemporains à Anvers...

C'est ensemble que Luc et Paul publièrent également des monographies sur : *L'Architecture hollandaise*, *Henri Evenepoel*, *William De-gouve de Nuncques*, *Le Mouvement expressionniste*.

Cependant, les dix années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale furent tragiques pour tous ceux qui refusaient les théories totalitaires qui étaient nées en Europe occidentale et s'étaient développées à la faveur de la grande crise économique. Conscients de ce désarroi idéologique qui s'insinuaient même auprès de certains artistes, Luc et Paul Haesaerts s'alarmèrent et décidèrent d'agir en utilisant tout moyen à leur portée. C'est ainsi que s'échafauda un projet de société future, fruit de leurs études, de leurs méditations, de leurs échanges de vues. Paul acheva seul le livre, qui ne put cependant être publié qu'après la guerre, sous le titre *L'Etat Mondial*. Utopie? Sans doute et même poussée à ses limites extrêmes, mais riche d'idées, cependant, dans un esprit foncièrement

démocratique et de respect des droits de l'homme.

Quatre septembre 1939 : la guerre — Luc a quarante ans, Paul trente-huit. Néanmoins ils furent parmi les premiers mobilisés, tout comme lors du « pied de paix renforcé » de 1938. Sous l'égide de la reine Elisabeth, fut créée une unité chargée de distraire l'armée désœuvrée, en organisant concerts, spectacles, activités sportives, envoi de livres dans les cantonnements, édition d'un journal à but « instructif et divertissant », qui fut intitulé *Le Barbelé*. Vers la fin de décembre, Luc et Paul furent rappelés à Bruxelles pour s'occuper de cette Œuvre Reine Elisabeth, où leurs capacités trouvèrent à s'employer utilement.

Dès le début de l'attaque allemande du 10 mai 1940, cette unité non-combattante fut envoyée vers la frontière française. Elle ne précéda que de peu le repli du Gouvernement belge vers le sud-ouest de la France. Cet exode singulier prit fin en août.

Durant l'occupation allemande, la poursuite des activités d'avant-guerre n'était plus possible. Dès son retour, Luc décida de faire son stage d'avocat, mais son séjour au barreau fut assez bref : il participa aux travaux du Cercle Marin et organisa des visites du Jeune Barreau à nos collections nationales. La maison de Meise ainsi qu'un petit appartement que Luc et sa femme occupèrent rue du Musée à partir du 1940 furent bientôt les foyers de nombreux artistes.

L'Institut Supérieur d'Architecture et des Arts Décoratifs de la Cambre, reconnaissant ses qualités, dont son érudition encyclopédique des arts de tous les temps n'était pas la moindre, lui confia, à partir de l'année académique 1940-1941, un séminaire de culture générale qu'il anima de façon magistrale (Histoire de la peinture et de la sculpture, Histoire des arts du tissu, des arts populaires, des arts du feu et des littératures).

Il préparait également à cette époque ce berceau d'initiatives innombrables, sans précédent, que fut le Séminaire des Arts, association sans but lucratif ayant son siège au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et qui vit le jour au printemps

de 1945. On se souvient encore de l'exposition du jeune Bernard Buffet, en 1946, à la petite galerie du Séminaire, ainsi que de la très belle et instructive séance de musique ancienne anglaise, organisée et dirigée en 1947 par Paul Hoooreman.

La Bibliothèque de Prêt du Séminaire des Arts, dont la base fut constituée par le don, par Luc Haesaerts, de sa bibliothèque personnelle, était particulièrement riche en livres sur l'art, ainsi que sur l'Orient, grâce à la bibliothèque héritée de son beau-père qui l'avait composée au début du siècle.

Ces multiples activités trouvaient leur complément dans les *Carnets du Séminaire* auxquels succéda, avec Ernest Goldschmidt, la revue *Les Arts Plastiques*.

Au Séminaire des Arts fut créée, dès 1944, une section cinématographique : « L'Ecran », qui donna naissance à la Cinémathèque de Belgique, à la Section cinématographique de l'O.N.U., à la Fédération internationale du Film sur l'Art, au Musée du Cinéma toujours en activité.

L'intérêt de Luc pour le cinéma se concrétisa également dans la création d'un Institut de Cinématographie expérimentale et d'animation à l'Ecole de la Cambre. Cette classe s'ouvrit en 1957 et attira de nombreux élèves.

Après des contacts avec Jean Painlevé et avec John Maddison, qui, en France et en Angleterre, étaient officiellement en charge du cinéma scientifique, il créait, à Bruxelles, l'Institut National de Cinématographie Scientifique (I.N.C.S.), tâche qui n'obtint qu'une aide modeste des autorités mais rencontra l'adhésion immédiate des milieux universitaires : cette institution fut présidée successivement par Marcel Florkin (Liège), Paul Brien (Bruxelles), André Capart (Louvain).

Luc assura la vice-présidence, puis, en 1950, la présidence de l'« Association Internationale du Film scientifique ». Peu d'années avant sa disparition, il prenait en charge la « Cinémathèque Internationale du Film scientifique », ordonna ses collections innombrables, et parvint à en situer le siège à Bruxelles. Pendant de longues années, l'I.N.C.S. organisa des séances

mensuelles de films scientifiques inédits, inaccessibles au grand public à cette époque, ainsi que de films médicaux et chirurgicaux destinés en principe à un public plus spécialisé. Luc tourna personnellement deux ouvrages. L'un, *Enfants, heureux Enfants*, était consacré à l'éducation nouvelle selon la méthode du Dr Ovide Decroly, telle qu'elle était appliquée chez Amélie Hamaide. Plus tard, en relation avec son enseignement à l'École de La Cambre, il illustra, avec *De Sable et de Feu*, les métamorphoses du minéral siliceux en verre, en cristal, en objets d'art. Citons également *L'Univers du Silence*, film en couleurs consacré au peintre Paul Delvaux.

En 1949, sous l'égide de l'I.N.C.S., Luc organisa le 3<sup>e</sup> Congrès international des Films scientifiques sur l'Enseignement et, en 1950, sous l'égide du Séminaire des Arts, le 2<sup>e</sup> Congrès international des Films sur l'Art.

Luc avait une grande aisance dans l'expression verbale et, tant dans ses nombreuses conférences que dans ses cours, il parlait sans notes, se laissant souvent emporter par l'ardeur de ses convictions. Il eut quelquefois des adversaires ou des jaloux, mais jamais d'ennemis. A l'école de La Cambre, il déchainait l'enthousiasme de ses élèves, comme en font foi de nombreux témoignages.

Le 20 juin 1953, Luc fut élu membre de la Libre Académie de Belgique.

Luc fut membre de l'Association Belgique-Chine dès le début de celle-ci et y apporta son soutien sous forme de nombreuses conférences.

A la mort de Herman Teirlinck, directeur de l'École de La Cambre, professeurs et élèves souhaitaient que Luc lui succédât et allèrent jusqu'à faire une pétition dans ce but quoique sans succès.

Très sollicité comme conférencier, Luc fut collaborateur au Service éducatif des Musées royaux d'Art et d'Histoire, de la Diffusion artistique des Musées royaux des Beaux-Arts, des Midis de la Poésie, de musées de province. Il donna également des cours d'été pour étrangers.

Soucieux que soient conservés manuscrits, correspondances, documents photographiques

et catalogues des artistes, Luc créa également, au sein des Musées royaux des Beaux-Arts, les Archives de l'Art belge.

En collaboration avec son frère Paul, outre *Flandre*, il publia *Histoire du Portrait de Navez à Ensor*, *L'Architecture moderne en Hollande*, *Le Mouvement expressionniste*, diverses monographies consacrées à des peintres et des sculpteurs (Henri Evenepoel, Gustave De Smet, William Degouve de Nuncques, Xavier Mellery, Jean Milo, etc.). Il rédigea des préfaces à des catalogues d'expositions organisées par le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, l'Art Contemporain d'Anvers, le Cercle Artistique de Charleroi, etc.

*La poésie à l'époque T'ang* (étude sur le lyrisme classique en Chine) fut la préface du livre publié par son ami le sculpteur Charles Leplae sur un poème de Li-T'ai-Po, sous le titre *Chant sur la Rivière* (Bruxelles, Editions des Artistes, 1945). Luc écrivit aussi une étude sur un autre poète T'ang, Tou-fou, dans le tome 1, *Ecrivains célèbres de l'Encyclopédie internationale des Hommes célèbres* éditée à Paris-Genève par Mazenod en 1951.

Il collabora à de nombreuses revues belges, françaises, danoises, hollandaises, anglaises et allemandes. Puis il fonda et dirigea des collections comme les *Dictionnaires des Arts et des Lettres en Belgique* édités par la firme Larcier.

Quoiqu'il n'eût pas reçu d'éducation musicale, Luc Haesaerts était doué, en ce domaine, d'un goût extrêmement sûr.

Luc a été membre du bureau ou du conseil d'administration d'un nombre considérable d'associations et institutions culturelles belges et étrangères, dont souvent il prit l'initiative de la création.

A partir de 1953, Luc et sa famille habitèrent chaussée de Waterloo 1322, au lieu-dit «Fort Jaco», succédant au «Manke Vos» de Meise; cette maison devint, pour leurs nombreux amis, un point de rencontre dominical chaleureux.

Dix ans avant sa mort, croyant «faire une folie» comme il le déclara à l'auteur de la présente notice, il avait acquis, à Saint-Peyré (Grimaud), dans le Midi de la France, une vaste propriété comprenant un très beau «mas» en-

touré de vignes, d'oliviers et de pins. Pendant les vacances d'été, ce fut également le lieu de rencontre d'amis et d'artistes, dont le souvenir est toujours vivace chez tous ceux qui eurent le privilège de le connaître. Cette « folie » se révéla, après le décès de son auteur, la seule « affaire » qu'il eût jamais réalisée !

A partir de 1956, il enseigna également l'histoire de l'art à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

C'est au retour d'un congrès international consacré au film scientifique, qui eut lieu à Varsovie, que Luc Haesaerts dut s'aliter pour ne plus se relever. Il laissait un dernier message.

D'après le témoignage de ses proches, il considérait que c'est dans les moments de joie que l'être humain réalise le sens de sa destinée, car ils sont une forme d'expérience spirituelle (proche de ce que les Hindous appellent « somadhi »). Cette conviction optimiste constituait un élément essentiel de sa personnalité. Quoique ayant acquis une forte formation philosophique, Luc Haesaerts n'était pas un philosophe, mais assurément un poète au sens propre du terme, le faire, le *poëin* : c'est de sa vie qu'il fit une œuvre.

Le 12 mai 1964, la Libre Académie de Belgique organisa, dans la Rotonde du Palais des Beaux-Arts, une séance commémorative consacrée à Luc Haesaerts sous la présidence de Jean Vanparrys.

John Maddison publia un article chaleureux à la mémoire de Luc, sous le titre *A Renaissance Man. A Tribute to Luc Haesaerts*, dans lequel il résuma la riche carrière de l'homme et rappela qu'il était également un être « *warm, sensitive* » et « *a delightful friend* ».

En 1978, le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles fêta son demi-siècle d'existence. La Société des Expositions organisa la première grande exposition de cette année jubilaire, consacrée à un panorama de l'art en Belgique vu, à la suggestion d'Ernest Goldschmidt, à travers l'œuvre des frères Haesaerts, ce qui permit de « rendre en même temps hommage à ces deux animateurs », et d'éditer un catalogue qui fût également un recueil de souvenirs de cinq de leurs amis. Préfacé par J.K. Geirlandt, directeur de

la Société des Expositions, il contient une étude de W. Van den Bussche, conservator Provinciale Musea, West-Vlaanderen, sur l'art en Belgique de 1880 à 1950, suivie des écrits émus, vivants et même souvent révélateurs de Jean Milo, *Nous étions jeunes...*; Albert Dasnoy, *Souvenir d'un « Compagnon de l'Art »*; Serge Creuz, 1940; Philippe d'Arshot, *Luc Haesaerts, inventeur du « Séminaire des Arts »*; André Thirifays, *Luc et Paul Haesaerts et le cinéma*; Serge Creuz, *Si Luc était beau, Paul était superbe*. Il se termine par la préface au catalogue de l'exposition « Les Compagnons de l'Art » de 1938, par Luc et Paul Haesaerts, ainsi que par des extraits de presse datés de juin 1930 à juillet 1938, en langues française et néerlandaise.

*Curriculum vitae de Luc Haesaerts* rédigé par M<sup>me</sup> Luc Haesaerts, manuscrit.

*L'Art en Belgique 1880-1950 — Hommage à Luc et Paul Haesaerts*, Exposition organisée par la Société des Expositions à l'occasion de son cinquantième anniversaire, 27 juin — 23 août 1978, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts. — G. Sion, *Adieu à Luc Haesaerts*, dans *Phare-Dimanche*, 2 décembre 1962. — J. Bosquet, *Les frères Luc et Paul Haesaerts. Cinquante ans de lutte pour l'Art*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 5<sup>e</sup> série, t. 69, 1987, p. 379-412.

Jean Bosquet

*Illustration* : Planche VI, face à la p. 145.  
Luc et Paul Haesaerts, vers 1935.

**HAESAERTS, Paul**, Hélène, architecte, peintre, homme de lettres, critique et historien d'art, réalisateur de films culturels, né à Boom le 15 février 1901, décédé à Ixelles le 31 janvier 1974.

Jusqu'à la fin des années trente, la vie de Paul est inséparable de celle de son frère Luc, à la seule exception de son inscription à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, tandis que Luc faisait le droit à l'Université de Louvain — où Paul le rejoignait d'ailleurs fréquemment —, et d'un séjour de Paul en Egypte auprès de leur

frère Jean Haesaerts, ingénieur. C'est ensemble que Luc et Paul, à Etichove, écrivirent leur grand ouvrage, *Flandre*. Mais auparavant, rappelons que le peintre Valerius de Saedeleer s'était établi à Etichove avec trois de ses cinq filles : Elisabeth, Marie-Josèphe et Monique, qui avaient organisé, dans leur demeure dès 1920, un atelier de tissage de tapis de haute laine à un seul métier de haute lisse ; Luc et surtout Paul s'intéressèrent de très près à cette activité. Paul fut l'auteur d'une majorité de cartons des plus remarquables pour la Société des Tapis d'Art de Saedeleer et Cie, en nom collectif, constituée en 1925. Luc Haesaerts en assurait la direction industrielle et commerciale, Elisabeth de Saedeleer et Paul Haesaerts la direction des ateliers de dessin et de teinture. Des expositions eurent lieu dès 1927 à Bruxelles, avec succès.

Paul resta à son tour seul en Belgique pendant le long séjour de Luc auprès de Jean, en Chine, à partir de 1932. A cette époque, Paul se consacra surtout à la peinture : le portrait de son ami, le peintre Edgard Tytgat, se trouve actuellement au Musée des Beaux-Arts de Gand. Citons également celui de son ami, le sculpteur Charles Leplae, daté de 1935, tout imprégné de tendresse humaine ainsi que deux superbes autoportraits. Dans le parc de Boom, Paul Haesaerts aménage une exposition permanente de sculptures contemporaines, notamment de Rik Wouters.

De 1938 à 1942, Paul signa seul mainte étude dans la revue *Beeldende Kunst* d'Amsterdam.

Dès 1938 également, parurent plusieurs livres écrits par Paul : *George Minne ou le repliement sur soi-même*, *Picasso ou le goût du paroxysme*, *Permeke sculpteur*, *Gustave De Smet*, *Jean Brusselmans : l'air, l'eau, la terre, le feu*, ainsi que *Henri de Braekeleer* (en néerlandais, Amsterdam, 1940) mais la collaboration étroite des deux frères se poursuivit (cf. biographie de Luc Haesaerts) lors de leur singulier exode militaire et culturel de 1940 et ne prit en fait jamais réellement fin, dans un constant et fertile échange d'idées.

Le 24 mai 1934, Paul avait épousé Jeanne Van Raemdonck, issue d'une ancienne famille

gantaise, dont il eut une fille, Danièle, aujourd'hui veuve du baron Edé de Selys-Longchamps, remariée avec M. Sandro Casana, de Milan.

C'est Paul qui, pendant la guerre, acheva seul un essai de synthèse politique, *L'Etat Mondial*, fruit d'un labeur impressionnant auquel Luc avait contribué. Cet ouvrage considérable, présenté sous forme de lettres, fut écrit au cours de ces terribles années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale. On en comprend dès lors le ton véhément et angoissé, mais on ne peut qu'admirer l'expression intrépide d'un projet de *régime universaliste* étudié jusque dans le détail. Il s'agit donc d'une utopie, mais elle est riche d'idées dans tous les domaines. Un exemple : l'auteur propose l'instauration de machines à voter (p. 194) ; déjà réalisables il y a près d'un demi-siècle, elles pourraient, aujourd'hui, à l'heure de l'électronique, remplacer avantageusement des opérations fastidieuses et sujettes à erreurs telles que le dépouillement des bulletins de vote. Les considérations finales concernant les armes nucléaires et les rapports entre les grandes puissances sont toujours d'actualité. L'auteur conclut en ces termes : «Le dernier mot sera à la tragique et hasardeuse liberté humaine».

Après la guerre, Paul participa aux activités du Séminaire des Arts fondé par son frère, en écrivant des articles et en assurant la rubrique des arts plastiques pour les *Carnets du Séminaire*.

Dès lors, Paul Haesaerts ne pratiqua plus la peinture ou le dessin qu'occasionnellement ; il se consacra tout d'abord presque exclusivement à une œuvre de critique et d'historien des arts visuels. C'est ainsi que, le 22 novembre 1945, il fait à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence sur «Picasso et notre temps», introduite par une allocution de l'abbé Morel et illustrée de diapositives. A l'initiative de M. Rothschild, ambassadeur de Belgique à Paris, il fit également à l'ambassade, une conférence sur James Ensor et organisa une exposition d'art belge qui eut un vif succès. En Angleterre, il est invité à faire des conférences sur les arts plastiques en Belgique, aux Universités

d'Oxford et de Cambridge. A partir de 1947, Paul étendit son champ d'activité au cinéma, essentiellement au film d'art. On connaissait, dans ce domaine quelques réalisations heureuses, telles que le *Michel-Ange* de Curt Oertel ou le *Van Gogh* d'Alain Resnais, qui, sans doute, l'incitèrent à entrer dans cette voie nouvelle à cette époque.

Son premier film est consacré à *Rubens* (noir et blanc, 35 mm, d'une durée de 65 minutes). Il en écrit le scénario et le réalise en 1948, avec une illustration musicale de Raymond Chevreuille. Henri Storck en est le producteur, par sa société, Cinéma Edition Production (C.E.P.), Bruxelles. Présentation lyrique et analyse technique de l'œuvre picturale de Rubens, l'analyse porte sur les sources, les influences subies, l'évolution interne, le processus de création, les matières utilisées, la structure morphologique. Les moyens cinématographiques employés permettent de découvrir les caractères fonciers des faits esthétiques. Dès sa parution, Denis Marion dira « qu'il surclasse tout ce que le cinéma belge a produit jusqu'ici et qu'il n'a même pas son équivalent, à l'heure actuelle, dans le monde entier ».

C'est alors une suite ininterrompue de films d'une qualité et d'une originalité telles qu'ils obtiennent les distinctions les plus éminentes dans la ronde des festivals internationaux du monde entier, soit 56 prix ou classements hors-concours en Belgique, France, Monaco, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Etats-Unis, Brésil, Uruguay.

*Visite à Picasso*, 1950 (noir et blanc, 35 mm, 20 minutes), musique de Pierre Froidebise et André Souris, production : Art et Cinéma, Bruxelles. Ce film est mentionné avec éloge au *Catalogue des Collections du Musée Picasso* à l'Hôtel Salé, à Paris (1985).

On voit l'artiste traçant des dessins et des compositions; ses gestes et les expressions de son visage sont suivis au cours de son travail qui a lieu dans son atelier de Vallauris et au château Grimaldi à Antibes.

*De Renoir à Picasso (trois aspects de la peinture contemporaine)*, 1950 (noir et blanc, 35 mm, 30 minutes), musique d'André Souris,

production : Art et Cinéma, Bruxelles. Le film montre trois tendances caractéristiques de l'art moderne en tant que tendances essentielles de l'art de toujours : chacune d'elles est illustrée par un peintre contemporain. L'art d'Auguste Renoir est présenté comme type d'art *charnel*; la peinture de Georges Seurat est située comme type accompli d'art *cérébral*; Pablo Picasso est choisi comme représentant de l'art *passionnel*.

*Quatre peintres belges au travail*, 1952 (Kodachrome, 16 mm, 45 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Film d'ordre expérimental sur les peintres Edgard Tytgat, Albert Dasnoy, Jean Brusselmans et Paul Delvaux, choisis de façon à donner quatre aspects foncièrement différents de l'art belge de l'époque. Chacun d'eux peint sur un grand panneau de verre un motif représentant une des *Quatre saisons* et évoquant, dans un paysage approprié, une étape de la vie humaine. Le thème du *Printemps* et de *L'enfance* est traité par Tytgat, celui de *L'été* et de *La jeunesse* par Dasnoy, celui de *L'automne* et de *L'âge mûr* par Brusselmans et celui de *L'hiver* et de *La mort* par Delvaux.

*Masques et visages de James Ensor*, 1952 (noir et blanc, 35 mm, 27 minutes), musique d'André Souris, production : Institut National de Cinéma Scientifique, Bruxelles. Le film montre l'homme, figure centrale de la peinture moderne en Belgique, tel qu'il était dans sa jeunesse au moment de ses luttes héroïques contre l'art officiel, et l'homme vieux tel qu'il vivait et travaillait dans son atelier à Ostende. Tour à tour sont étudiés la diversité technique d'Ensor, des *Intérieurs Bourgeois* à sa période éclatante des *Masques*, son ironie, ses jeux à la fois angoissés et amusés avec le réel et l'irréel, avec le dramatique et le frivole, avec l'être, représenté par son *moi*, et le néant représenté par la *mort*.

*Un siècle d'or. - L'art des primitifs flamands*, 1953 (Gevacolor, 35 mm, 60 minutes), musique de l'époque, production : Art et Cinéma, Bruxelles. Le film donne une idée d'ensemble des richesses de la peinture des Pays-Bas méridionaux au XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Sont mis en évidence : la noblesse et la précision du dessin; l'évolution qui va de l'extrême réserve

à l'agitation «manériste»; la qualité du coloris; la nature des sujets profanes et mystiques, portraits et paysages, scènes de douce intimité ou scènes de torture, vastes compositions d'esprit religieux, moral ou philosophique. Si l'ensemble du film évoque l'esprit commun d'une civilisation, il est cependant divisé en huit parties traitant respectivement de Van Eyck, Van der Weyden, Bouts, Van der Goes, Bosch, Memling, Metsys, Bruegel. Il s'attache à révéler les caractères propres de chacun de ces peintres.

*Emile Verhaeren - Poète de la Flandre et du monde*, 1954 (noir et blanc, 35 mm, 20 minutes), réalisation de Paul Haesaerts, scénario d'Henri Liebrecht et Paul Haesaerts, production : Art et Cinéma, Bruxelles. Esprit panthéiste, il chante la *Multiple splendeur*, les *Forces tumultueuses*, les *Rythmes souverains*, son village natal, les eaux de l'Escaut. Le voici, lisant ses poèmes à André Gide, Ghéon, Fénelon, Maeterlinck. Quand il s'éloigne des *Villes tentaculaires*, il retrouve la paix des champs au «Caillou-qui-bique» et écrit ses admirables poèmes d'amour. Il repose maintenant sur les bords de l'Escaut, le fleuve tant aimé. Le film évoque en images la pensée du poète qui s'élève sans cesse du local à l'universel.

*Regina Caeli (La glorification de la sainte Vierge d'après Fra Angelico)*, 1954 (Eastmancolor, 35 mm, 13 minutes), production : Argos Films, Paris. Le film sans commentaire, accompagné de musique religieuse ancienne, montre la dévotion portée par Fra Angelico à la Vierge. Le film présente le paisible paysage italien, tel que l'a vu le peintre, puis évoque l'Annonciation, la Nativité, la Fuite en Egypte, pour aboutir au Golgotha et à l'ensevelissement. La mort de la Vierge prélude à son ascension au ciel et à sa glorification.

*Laethem-Saint-Martin. Le village des artistes*, 1955 (Kodachrome, 16 mm, 40 minutes), scénario et commentaire de Paul Haesaerts et Emile Langui, réalisation de Paul Haesaerts, production : Art et Cinéma, Bruxelles. Les artistes qui ont formé l'école de Laethem-Saint-Martin au début du siècle y ont trouvé leurs sources d'inspiration, d'une part paysanne, d'autre part religieuse. Deux groupes d'artistes

se succèdent. le premier formé par le naïf Van den Abeele, par George Minne dévôt et archaisant, par Gustave Van de Woestyne d'esprit foncièrement symboliste, par le consciencieux de Saedeleer et le pathétique Servaes. Le second groupe comprend Léon De Smet rattaché encore à l'impressionnisme, Gustave De Smet expressionniste à tendance classique, le surréalisant Fritz Van den Berghe et le plus grand de tous les Laethemois, Constant Permeke. De nombreux rapports entre les œuvres et les lieux où elles furent conçues sont évoqués.

*L'humanisme - Victoire de l'esprit*, 1956 (noir et blanc, 35 mm, 27 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Au moment de la Renaissance, le mouvement humaniste provoque dans toute l'Europe un renouveau intellectuel, moral et psychologique. Les esprits cherchent avec enthousiasme ou dans l'angoisse à percer les secrets de l'univers.

*Ordre et beauté par l'urbanisme*, 1957 (Cinemascope, Eastmancolor, 35 mm, 20 minutes).

*Bruxelles. Rendez-vous des nations*, 1957-1958 (Gevacolor, 35 mm, 30 minutes), *Sous le masque noir (L'âme et la vie de l'homme noir révélées par son art au Congo belge)*, 1957 (Eastmancolor, 35 mm, 45 minutes); *L'école de la liberté*, 1960; *Architecture, art de l'espace*, 1961; *Cri et connaissance*, 1964; *De l'Expressionnisme dans le monde à l'Expressionnisme en Flandre*, 1964; *La folle joie de Rik Wouters*, 1966; *La clef des chants surréalistes*, 1966 (réalisation de Paul Haesaerts, production : Nic Bal, Art et Cinéma, Bruxelles); *Bruegel (en coproduction avec la B.R.T.)*, 1968. Ce film d'admirables images, sur la musique de Frédéric Devreese, produit par Art et Cinéma, fut présenté par l'A.D.A.C. à l'occasion de l'année Bruegel (1969), quatrième centenaire de la mort de l'artiste; *Un étrange voyage; Moi Ensor (en coproduction avec la B.R.T.)*.

Pour la télévision, il réalisa également : *Antoine Wiertz, génie orgueil folie*, 1953 (noir et blanc, 35 mm, 20 minutes), production : Art et Cinéma. Un peintre romantique qui nourrissait l'ambition de surpasser les plus grands artistes de la Renaissance. Sa vie, ses réalisations, ses œuvres doucereuses ou terrifiantes : Le Musée



qui lui est consacré à Bruxelles. *Un musée de la sculpture internationale : Le Parc du Middelheim* (noir et blanc, 16 mm, 25 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Le Musée international de la sculpture à Anvers. L'origine du musée et son organisation. Les œuvres des écoles italienne, française, allemande, anglaise, hollandaise et belge. Le parc et les visiteurs.

*Hand-Werpen - La légende de brabo* (noir et blanc, 16 mm, 20 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Histoire de la légende populaire de Brabo et interprétation folklorique de l'étymologie du nom de la ville d'Anvers. Présence de Brabo et du géant Antigoon dans le folklore flamand. Le puits de Metsys et le monument de Jef Lambeaux.

*Chassepierre. Village mondialiste* (noir et blanc, 16 mm, 20 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Reconstitution de la séance du Conseil communal de ce village wallon qui a, le premier en Belgique, officiellement exprimé le désir que soit formé un gouvernement supranational en vue d'assurer la paix mondiale.

*Emile Verhaeren - Poète de la Flandre et du Monde - Sa vie et son œuvre* (noir et blanc, 35 mm, 30 minutes), production : Art et Cinéma, Bruxelles. Le village natal du poète, les lieux divers où il vécut et travailla, ses œuvres principales, les rapports de sa pensée avec les préoccupations politiques de son temps et les idées des peintres et des sculpteurs de son pays.

Pendant le dernier quart de siècle de son existence, Paul Haesaerts, travailleur acharné mais toujours souriant, poursuivit ainsi, en parallèle, cette activité de créateur de films d'art et ses tâches de critique et d'historien de la peinture et de la sculpture modernes dans notre pays et en France.

La plupart des nombreux ouvrages qu'il consacra à l'art belge furent publiés également en néerlandais, puis traduits en anglais et même en italien. L'édition new yorkaise du *James Ensor* (Abrams) fut précédée d'une préface de Jean Cassou.

En 1966, Paul et Jeanne Haesaerts acquièrent

une propriété champêtre à Sijsele (près de Bruges). Paul y disposa d'un vaste atelier où, aidé par sa fille, il prépara, notamment, son livre *Huit siècles de peinture. Trésors des musées belges*, paru en 1969. Danièle Casana-Haesaerts a rappelé, dans un texte manuscrit récent, les qualités et le talent d'éducateur hors pair de son père, «angoissé heureux», «aimant la vie dans toutes ses manifestations» mais ulcéré par l'injustice, conscient de ce que «tout ce que fait l'homme, dans n'importe quel domaine, est une aventure personnelle».

Après l'établissement du plan détaillé de l'œuvre à créer — livre ou film — il en poursuivait la réalisation en perfectionniste inlassable. «Tout devait être beau et absolument correct : il choisissait avec un soin extrême le papier, les caractères de ses livres, dessinant de multiples projets de chemises...» C'était un bourreau de travail, mais dans un style gai et détendu.

Il fut membre de nombreux jurys de concours de sculpture, de peinture même de papiers peints (à Paris), participa à maint congrès international de films d'art.

Il avait commencé un grand ouvrage de synthèse sur James Ensor lorsque le 31 janvier 1974 à midi, il fut brutalement enlevé à l'affection des siens et de ses amis, à l'admiration et à l'enthousiasme de ses lecteurs et de ses cinéphiles.

Peu de temps après le décès de Paul Haesaerts, une séance commémorative lui fut consacrée, au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles. Son ami, le célèbre critique et professeur au Collège de France, René Huyghe envoya une notice de trois pages évoquant la personnalité, les atouts et les œuvres de Paul Haesaerts, dont M. Philippe-Roberts-Jones donna lecture. Il y est rappelé qu'en 1950, dans sa *Visite à Picasso*, Paul Haesaerts fixait à jamais ce jaillissement éphémère en faisant travailler le grand artiste sur une glace sans tain où le spectateur pouvait suivre son travail. De ce procédé neuf, Henri Clouzot allait, six ans plus tard, tirer un ample parti dans son célèbre *Mystère Picasso*.

Onze ans après son frère Luc, disparaissait le second des «frères Haesaerts» qui, pendant près d'un demi-siècle — depuis l'époque où,

figures pittoresques, ils déambulaient vêtus de peaux de mouton —, animèrent, avec un enthousiasme et une foi inlassables, aux résonances internationales, la vie artistique contemporaine. Personne ne leur succéda, mais, d'ores et déjà, leurs noms s'inscrivirent aux côtés de ceux de quelques rares animateurs de la culture, d'un dévouement et d'un désintéressement exemplaires, qui honorèrent notre pays depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Souvenirs de M<sup>me</sup> Casana-Haesaerts, Manuscrit, 1986.

L. Degand, *De Renoir à Picasso - Visite à Picasso. Deux films de Paul Haesaerts*, Bruxelles, Edition des Arts Plastiques, 1951. — *L'Art en Belgique 1880-1950. Hommage à Luc et Paul Haesaerts*, Exposition organisée par la Société des Expositions à l'occasion de son cinquantième anniversaire. 27 juin-23 août 1978, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts. — *Les Animateurs*, Exposition organisée à l'occasion du millénaire de Bruxelles, 9 mai-24 juin 1979, Bruxelles, Galerie C.G.E.R. — J. Bosquet, *Les frères Luc et Paul Haesaerts. Cinquante ans de lutte pour l'art*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 5<sup>e</sup> série, t. 69, 1987, p. 379-412.

Jean Bosquet

*Illustration* : Planche VI, face à la p. 145.  
Luc et Paul Haesaerts, vers 1935.

**HELLENS**, Franz, pseudonyme de VAN ERMENGEM, Frédéric, Marie, Jeanne, Joseph, écrivain, né à Bruxelles le 8 septembre 1881, mort à Bruxelles le 20 janvier 1972.

Ses parents, Emile, Pierre, Marie Van Ermengem, docteur en médecine, et Marie, Hélène, Clotilde, Prosper Vanderveken, sans profession, sont tous deux originaires de Louvain, mais, en 1881, ils résident à Bruxelles, rue du Midi, 137. C'est dans cette maison que Frédéric voit le jour, à sept heures du matin. Son père est âgé de trente ans. Il deviendra bientôt professeur de bactériologie à l'Université de Gand et exercera en outre les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine. Il a déjà deux enfants au moment de la nais-

sance de Frédéric : Madeleine et Louis. En 1884, naîtra encore une fille, qu'on prénommera Jeanne, et, en 1893, un fils, François, qui, sous le pseudonyme de François Maret, écrira pour le théâtre. Peu après la naissance de Jeanne, un autre garçon était mort en bas âge.

En 1886, les Van Ermengem s'installent à Wetteren — petite ville située sur l'Escaut, en aval de Gand — dans une maison entourée d'un parc et agrémentée d'un étang; ce décor laissera dans l'esprit d'Hellens un souvenir profond et sera présent dans beaucoup de ses récits.

A l'âge de douze ans, Frédéric est inscrit au Collège Sainte-Barbe de Gand sous le nom de Fritz Van Ermengem. En raison du retard qu'a pris Louis dans ses études, les deux frères se retrouvent dans des classes parallèles. Ils sont internes en 6<sup>e</sup> latine (1893-1894), externes en 5<sup>e</sup> (1894-1895). L'année suivante, Louis ne figure plus sur les listes, tandis que Frédéric suit les cours de la 4<sup>e</sup> gréco-latine. Cependant, en septembre 1896, il quitte à son tour Sainte-Barbe et devient interne au Collège Saint-Joseph de Turnhout, où il retrouve son frère. Si Louis est un élève particulièrement médiocre, Fritz remporte, à Sainte-Barbe, de nombreuses distinctions. En 4<sup>e</sup>, il décroche notamment le 1<sup>er</sup> accessit en langue française (style). A sa passion pour la musique (il apprenait le piano), vient s'ajouter le goût des lettres.

Les raisons du départ de Fritz pour Turnhout nous demeurent inconnues. Elles sont d'autant plus mystérieuses que, depuis 1893, les Van Ermengem se sont fixés à Gand, Kortrijksesteenweg, 137. Au Collège Saint-Joseph, l'adolescent continue d'ailleurs à se montrer bon élève, remportant notamment, en 3<sup>e</sup>, en seconde et en rhétorique, le prix de langue française.

La vocation littéraire de Franz Hellens s'éveille donc, comme il est fréquent, à l'époque de la puberté. Parmi les auteurs qu'il découvre entre quinze et vingt ans, Poe est, de son propre aveu, celui qui l'impressionne le plus. Mais il ne cherche pas à l'imiter. Il rime des sonnets dans la manière de Heredia et en confie le manuscrit à l'un de ses condisciples, dont le père, médecin à Halifax, s'est offert à

les imprimer dans son propre atelier. Cependant, déçu par la présentation du recueil, le jeune homme jette au feu la dizaine de plaquettes qui lui sont parvenues par la poste. A la mort de son père, survenue en 1932, Hellens retrouva dans un tiroir un exemplaire pieusement conservé de la brochure ; celui-ci se trouve actuellement à la Réserve précieuse de la Bibliothèque Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles. Le recueil porte pour titre *Les Grands. Croquis divers*, mais on n'y trouve ni nom d'auteur ni mention de lieu ou de date. L'exemplaire de la Royale est accompagné d'une note manuscrite d'Hellens, datée du 27 février 1933, qui en relate la découverte et précise l'âge auquel il fut composé : «quinze ou seize ans».

Après avoir terminé ses humanités, Hellens entame des études de droit à l'Université de Gand. Il découvre la ville qui servira de décor à ses deux premiers livres, *En ville morte* (1906) et *Les hors-le-vent* (1909). Il publie des poèmes dans *Le Thyse*, dans *La Plume*, dans *La Belgique artistique et littéraire* et fonde l'*Almanach de la « Générale gantoise des Etudiants catholiques »*. Vers la même époque, il se lie avec un peintre gantois qu'il appelle Lemaire et dont les nombreux avatars jalonnent son œuvre, depuis *En ville morte* jusqu'au *Dernier jour du monde* (1967). C'est ce «Lemaire» (il n'existe pas de peintre de ce nom contemporain du poète) qui lui fera découvrir l'œuvre picturale de Jules De Bruycker, dont la vision pessimiste influencera Hellens lorsqu'il composera son premier livre. Il éprouve lui-même une forte attirance pour la peinture et esquisse quelques tableaux, sans doute dans le goût expressionniste de ses nouveaux amis. Entre 1908 et 1914, il donnera à *L'Art moderne* et à *La Belgique artistique et littéraire* de nombreux articles de critique d'art ; en 1911, il publie un essai sur Gérard Terborch, qui sera suivi d'autres études consacrées notamment à Ensor, à Spilliaert, à Evenepoel.

Docteur en droit en 1905, Hellens renonce dès l'année suivante au barreau et entre à la Bibliothèque Royale en qualité de stagiaire ; il s'installe à Ixelles. En 1907, il épouse Marguerite Nyst, qui lui donnera une fille, Claire, deux

ans plus tard. Cette union, désavouée par les parents du poète, fut à l'origine de la brouille qui sépara longtemps Frédéric de son père. Entre-temps, Hellens a fait la connaissance d'Eekhoud, dont l'influence est sensible dans ses deux premiers livres. En 1912, il est nommé bibliothécaire au Parlement, fonction qu'il exercera jusqu'à l'âge de la retraite. Il publie encore *Massacrions les innocents*, une pièce en 1 acte (1911) et *Les clartés latentes* (1912), qui lui valurent, deux ans plus tard, le Prix de la Libre Académie Picard.

L'invasion de la Belgique par les Allemands, en août 1914, interrompt brusquement l'existence paisible d'Hellens. N'ayant pas fait son service militaire, l'écrivain n'est pas mobilisable ; il passe en Hollande, demeure quelque temps en Angleterre, puis revient à La Panne en décembre 1914. L'année suivante, à la faveur d'une tournée de conférences, il découvre la Côte d'Azur, et c'est, pour ce «Nordique», la révélation majeure de la lumière, de la couleur et du bonheur de vivre. Il séjourne longuement à Nice, à Villefranche, à Paris, fait la connaissance de Matisse, de Modigliani, de Survage. Il rencontre également Maeterlinck, Jules Romains, les musiciens Rogowski et Christiné et, par le truchement d'Archipenko, Marie Marcovna Miloslawski, née à Rostoff sur le Don le 1<sup>er</sup> mai 1893. Fille d'un médecin russe, séparée de son premier mari, elle deviendra l'épouse du poète en 1925 et sera l'héroïne de *La femme partagée*. Hellens fréquente le Comité polonais de Nice et les milieux révolutionnaires russes. Il écrit beaucoup : des poèmes, des récits, des romans. En 1919, il revient en Belgique, divorce d'avec Marguerite Nyst, puis repart pour Villefranche. L'année suivante, Marie lui donne un fils, Alexandre, qui sera tué accidentellement, près de Rouen, en 1940.

Rentré définitivement à Bruxelles en 1920, Hellens reprend ses fonctions à la Chambre des Représentants. Il publie *Nocturnal*, *Mélusine*, *La femme au prisme*, et fonde, le 1<sup>er</sup> mai 1921, *Signaux de France et de Belgique*, dont la direction à Paris est confiée à André Salmon. En 1922, *Signaux de France et de Belgique* devient *Le Disque vert* ; c'est Hellens qui en assume la

direction, secondé par Mélot du Dy, Odilon-Jean Périer, Paul Fierens, Robert Goffin, et, pour la France, André Salmon et Jean Paulhan. En dépit des problèmes financiers auxquels la revue sera confrontée, elle jouera, de 1922 à 1925, un rôle capital dans l'histoire de nos lettres, publiant des numéros spéciaux sur le Symbolisme, sur Max Jacob, sur les rêves, sur Charlot et sur Freud, et s'assurant la collaboration d'écrivains aussi représentatifs que Gide, Cocteau, Cendrars, sans parler des Belges déjà cités et de bien d'autres, tels Goemans ou Michaux.

En 1925, Hellens accompagne Germaine et Jean Paulhan en Italie, où il rencontre Ungaretti et Chirico. Doué d'une capacité de travail peu ordinaire, il continue à publier recueils de contes et romans : *Bass-Bassina-Boulou* (1922), *Réalités fantastiques* (1923), *Oeil-de-Dieu* (1925). En outre, avec l'aide de Marie, il traduit, en 1922, la *Confession d'un voyou* de Serge Essenine, qui était venu lui rendre visite à son modeste logement de la chaussée de Waterloo, en compagnie de son épouse, la danseuse Isadora Duncan.

En 1926, au cours d'un second voyage en Italie, en compagnie de sa femme, Hellens rencontre Maxime Gorki à Sorrente. Il publie encore plusieurs livres importants, parmi lesquels *Le naïf* (1926) et *La femme partagée* (1929).

Le père d'Hellens meurt en 1932 sans qu'il y ait eu entre eux de réconciliation véritable. Très touché par ce deuil, l'écrivain entame la rédaction d'un journal, toujours inédit à ce jour. La même année, il publie *Poésie de la veille et du lendemain* et la première version de *Documents secrets*. Puis viennent encore, en 1933, les nouvelles de *Fraîcheur de la mer*, qui obtiennent le Prix triennal, et, en 1935, les contes de *Frédéric*. Hellens fréquente les « dîners du lundi » et signe, en 1937, l'important *Manifeste* du Groupe, conjointement avec une dizaine d'écrivains belges. *Le magasin aux poudres* paraît la même année, *Fantômes vivants* en 1944, *Moreldieu* en 1946. Hellens, qui vient de prendre sa retraite, perd Marie Marcovna en 1947. Il épouse Hélène Burbulis, sa servante polonaise, et quitte la Belgique pour s'installer

à La Celle-Saint-Cloud, dans la banlieue ouest de Paris, où il séjournera jusqu'en 1971.

L'approche de la vieillesse n'entame pas sa fécondité : il écrit *Naître et mourir* (1948), *Miroirs conjugués* (1950), *Testament* (1951), ainsi que des ouvrages qui ressortissent davantage au domaine philosophique. Si la vieillesse le préoccupe et constitue le thème central de plusieurs de ses livres, Hellens l'accepte avec résignation et trouve même des raisons de la célébrer. Son œuvre, d'ailleurs, reste aussi diversifiée, au cours de ces vingt dernières années, qu'elle le fut auparavant ; des romans : *L'homme de soixante ans* (1951), *Mémoires d'Elseneur* (1954) ; des nouvelles : *Les marées de l'Escaut* (1953), *Les yeux du rêve* (1964) ; de nombreux recueils de poèmes, parmi lesquels l'important volume *Poésie complète* (1959) ; sans oublier des essais et textes divers dont il sera question plus bas.

En 1954, Hellens obtient le Grand Prix de la Société des Gens de Lettres pour *Mélusine*, dont l'édition définitive est parue deux ans plus tôt chez Gallimard ; en 1964, le Grand Prix de Littérature française hors de France.

Hellens rentre à Bruxelles en 1971. Bien que sa santé soit menacée, sa compagne, minée par un cancer, disparaît avant lui. Il publie *Mes fantômes*, avec des dessins de Paul Delvaux, ainsi qu'un épais recueil de vers, *Suite. Derniers poèmes, 1968-1970*. D'autre part, Jacques Antoine réédite *Le disque vert* (1921-1941) en quatre volumes et Raphaël De Smedt réunit les textes de l'important hommage à Franz Hellens qui paraîtra en 1971. Deux mois après la sortie du livre, le 20 janvier 1972, l'écrivain décède à Bruxelles, dans sa maison de la rue Saint-Bernard.

#### LES ROMANS ET LES CONTES

Nous avons pris le parti de ne pas dissocier le romancier du conteur. En effet, certaines nouvelles d'Hellens, par leur longueur ou par leur structure complexe, s'apparentent étroitement au genre romanesque, tandis que beaucoup de ses romans sont constitués de contes ou de souvenirs regroupés, ou encore se voient complétés par de brefs récits dont le titre ne figure pas toujours sur la couverture.

C'est ainsi qu'il s'avère difficile de classer parmi les romans le premier livre publié d'Hellens, *En ville morte. Les scories* (1906). Il s'agit plutôt d'une suite de poèmes en prose, d'évocations pittoresques ayant pour objet la ville de Gand, dont une dédicace, datée du 20 décembre 1905, souligne le pouvoir délétère et la fascinante beauté. C'est l'ambiguïté des sentiments éprouvés par l'auteur lui-même devant la ville de sa jeunesse que cette succession de tableaux fort sombres s'efforce de traduire, non à la première personne mais par l'intermédiaire d'un narrateur, George Stella et de sa compagne Lélia. Nous voici ramenés au célèbre roman de George Sand, qu'Hellens avait peut-être lu, mais dont l'influence sur *En ville morte* serait bien difficile à prouver. En revanche, et bien que l'auteur s'en défende, il nous semble difficilement niable qu'il ait voulu faire pour Gand ce que Rodenbach avait fait pour Bruges, dans son célèbre livre de 1892. Le titre en atteste, ainsi que l'identité de certains motifs (les canaux, les cloches, la brume, le crépuscule) et de l'atmosphère languissante et morbide. Autre influence, surtout sensible dans la forme : celle de Georges Eekhoud. Style profus, adjectifs abondants et souvent recherchés, néologismes et mots rares rapprochent *En ville morte* des romans et des contes de l'auteur anversois ; mais on y retrouve aussi son intérêt pour les pauvres, les déshérités, les mauvais garçons, bref les « scories » que charrient les ruelles des grandes villes. On pourrait encore évoquer Maeterlinck à propos des aveugles ou des « fantômes vivants » dont le narrateur perçoit vaguement la présence, mais une étude exhaustive des sources nous mènerait à citer bien d'autres noms : Verhaeren, Poe, Zola, Lemonnier, sans oublier les peintres qui, tel De Bruycker, l'illustrateur du livre, ont pris Gand pour sujet et auxquels Hellens consacra en 1908 une importante étude. La conformité de style entre le texte et les onze dessins du graveur est d'ailleurs saisissante.

Si le « fantastique réel » est déjà présent dans cette première œuvre, issue, semble-t-il, d'un cerveau malade, elle relève surtout du naturalisme lyrique et de l'expressionnisme, qui appa-

rait à maintes reprises, le plus souvent associé aux motifs misérabilistes. On y trouve aussi certains thèmes qui seront repris par Hellens : la tentation de l'anarchie, un sentiment de solitude qui frise le solipsisme, l'influence du décor naturel sur les pensées des personnages. La figure du vieil artiste que le narrateur visite dans sa mansarde reviendra dans d'autres ouvrages, de même que le goût pour la musique et les déformations que la névrose peut faire subir à la réalité jusqu'à l'irruption du fantastique.

Le deuxième livre d'Hellens, un recueil de contes intitulé *Les hors-le-vent*, s'inscrit visiblement dans le prolongement du premier. Publié en 1909, l'ouvrage fut réédité en 1912 avec un portrait de l'auteur et une préface de Georges Eekhoud. *Les hors-le-vent* trahissent encore l'influence des naturalistes, de Verhaeren, d'Eekhoud et de Lemonnier. La réalité décrite, grossie ou déformée par le pouvoir visionnaire de l'écrivain, relève d'une esthétique généralement expressionniste : Hellens s'efforce — non sans succès — de rendre grinçants, sordides et dérisoires certains décors banals de notre existence, tels les salles d'attente de gares, où grouille tout un monde de gagne-petit et de vagabonds. L'atmosphère est tout aussi sinistre dans *Les soirs de Gand*, qui rappelle *En ville morte*, et dans *La veille de l'enterrement*, fait de notations brèves, de paroles insignifiantes échangées par trois femmes autour d'un cadavre que l'on met en bière.

Si Gand s'impose encore comme un décor privilégié, l'espace romanesque, par rapport à celui d'*En ville morte*, a gagné en variété et en réalisme : non seulement Hellens, suivant en cela l'exemple de Lemonnier et d'Eekhoud, a donné des noms flamands à ses personnages, mais il les transporte dans des lieux bien précis de la ville. Autre élément majeur du livre : le vent — symbole de vie par opposition à l'univers carcéral dans lequel s'enferment les protagonistes — et dont la présence obsédante culmine dans la première nouvelle (*Au sommet de la dune*), mais se retrouve également dans les cinq autres. Hellens parvient ainsi, à partir d'événements simples et de personnages quotidiens, à créer un fantastique bien différent de

celui d'Hoffmann ou de Poe. Un passage du premier récit rappelle, par son atmosphère angoissante, certaines pièces de Maeterlinck, et particulièrement *L'intruse*. Le dialogue, volontairement naïf, contribue d'ailleurs à la ressemblance. Mais, d'une manière générale, le style d'Hellens reste empâté, avec un abus d'épithètes et de termes rares, dont quelques-uns sont empruntés directement à Eekhoud. Du reste, dans sa préface laudative mais superficielle, l'auteur d'*Escal-Vigor* ne pourra s'empêcher de souligner lui-même la lourdeur de la langue, « étoffée jusqu'à la pléthore ».

Si Eekhoud devine confusément que le secret d'Hellens réside dans le « mystère » dont il entoure les choses, c'est néanmoins à Edmond Picard, dédicataire de *Salles d'attente*, qu'il revient d'avoir défini le plus justement l'art de l'écrivain : le 18 décembre 1910, il donne à *La Chronique* un article intitulé *Franz Hellens et le réalisme fantastique*. La formule a dû frapper l'auteur ; il s'en est certainement souvenu lorsqu'il a rédigé les *Réalités fantastiques* et *Le fantastique réel*.

Mais, dès 1912, Hellens avait publié un nouveau recueil, au titre encore verhaerénien, *Les clartés latentes*, réédité deux ans plus tard avec une préface de Lemonnier. Les éléments naturels tiennent une grande place dans ces « vingt contes et paraboles », sortes de bucoliques allègres où transparait un amour panique de la vie. On ne s'étonnera pas, dès lors, que la sensualité y occupe une place encore timide mais non négligeable ; nous sommes loin de la mélancolie morbide d'*En ville morte* et des évocations expressionnistes des *Hors-le-vent*. Prétextes à de belles descriptions de nature, ces contes ont généralement pour protagonistes des gens simples, à la psychologie sommaire, qui traversent la vie sans la voir jusqu'au jour où la beauté des choses leur est enfin révélée. Le schéma narratif varie donc peu d'un texte à l'autre et peut, à la longue, paraître artificiel ; mais certains d'entre eux s'imposent néanmoins à l'attention par leur facture plus originale, leur équilibre structurel et les bonheurs d'expression dont l'auteur les émaille.

L'évolution d'Hellens vers la simplicité et le

naturel se poursuit dans *Nocturnal précédé de quinze histoires* (1919). Dédié à Maeterlinck, l'ouvrage se signale par un fantastique plus avéré, plus extérieur en quelque sorte : des récits comme *La courge*, *La dame en noir*, *Le porteur d'eau*, *Un crime incodifié* font appel au mystère, à la télépathie, à la réincarnation, au thème du double, aux sciences parapsychiques en général ; d'autres sont franchement humoristiques. Hellens recourt abondamment au procédé du récit enchâssé, déjà utilisé par Poe, dont l'influence nous paraît plus sensible ici que dans les livres précédents. *Nocturnal* comprend une suite de quinze rêves datés, où l'humour le dispute au fantastique. Si certains d'entre eux semblent relever vraiment de la logique onirique, d'autres, tels le I<sup>er</sup> (le critique Tachelourde qui se transforme en âne) ou le IX<sup>e</sup> (Trébaumale, l'écrivain célèbre), sont manifestement plus élaborés et nous font croire qu'Hellens s'est servi du rêve pour développer ses apologues et donner libre cours à son goût de la satire sous une forme qui, en quelque sorte, le dédouanait.

L'influence du Midi et la révélation que furent pour Hellens une autre lumière, un autre mode de vie, devaient se concrétiser dans une série d'œuvres intéressantes, dont la plus énigmatique est sans doute *Mélusine*. Publié en 1920, ce roman passa presque inaperçu ; il était en avance sur son temps. Il fallut attendre la réédition de 1952 pour que son originalité s'impose à la critique. On peut considérer cette version, revue par l'auteur, comme l'édition définitive. Commencé à Nice au printemps de 1917 et achevé à Villefranche-sur-Mer à la fin de l'année suivante, *Mélusine* serait le fruit d'une série de rêves et aurait été écrit « dans un état de transe » continu. Le I<sup>er</sup> chapitre se déroule au Sahara ; le narrateur-actant découvre une cathédrale de pierres translucides, sans porche ni vitraux, dont il entreprend l'ascension en compagnie d'une femme légère comme l'air et vêtue d'une robe de saphir, Mélusine. D'autres rêves, selon Hellens, lui fournirent la suite du roman ; cependant, tous les chapitres n'ont pas la même liberté onirique, et certains, comme dans *Nocturnal*, témoignent d'un dessein délibéré.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration



Si l'absence de structure logique contribue à l'originalité de l'ouvrage, c'est surtout le style qui en constitue la nouveauté : il traduit efficacement le déroulement incohérent du rêve, ses mouvements accélérés ou démultipliés, ses transitions brutales, ses ralentis, ses fondus enchaînés. Les images eidétiques, les hallucinations hypnagogiques se succèdent dans une « sorte d'éclairage au magnésium », une « clarté de diamant noir où les objets, dans la seconde qui est l'éternité, apparaissent sous leur forme essentielle ».

*Mélusine* est un roman sans intrigue véritable qui met en scène un grand nombre de personnages et dans lequel l'humour occupe une place non négligeable, attestant l'intervention de la raison et de l'esprit critique. Si donc quelques chapitres semblent bien être la transcription plus ou moins fidèle d'une réalité rêvée, d'autres sont des pastiches, des parodies, des essais de satire sociale ou politique (*La ville aux trois cercles*). La critique englobe le machinisme, la puissance de la presse, la peinture, la littérature, ainsi que la vogue de l'art nègre. Dans le chapitre intitulé *Oeil-de-Dieu, détective*, Hellen pastiche le style des romans policiers ; ailleurs, il imite Maeterlinck, dont l'influence sur son œuvre mettra longtemps à se dissiper. D'autres passages sont des déformations caricaturales de la réalité : le grand magasin de modes, le music-hall, le chemin de fer.

L'auteur s'est également inspiré de la technique de quelques écoles de peinture contemporaines, cubisme, impressionnisme, dadaïsme ; on trouve même dans *Mélusine* des allusions aux collages. Certains paysages, sensibles aux jeux de la lumière, font songer aux *Notes prises d'une lucarne*, dont la composition date de la même époque ; mais Hellen se montre également attentif à la musique, aux sons naturels. Enfin, le mouvement joue dans ce roman un rôle capital : doués du pouvoir d'envol, les personnages se déplacent avec la vivacité de l'éclair, changeant de paysage comme on change de décor au théâtre ; l'espace romanesque est en perpétuelle mutation.

*Mélusine* marque une date dans l'histoire de la littérature française. Grâce à l'apport de

l'onirisme, ce livre renouvelle le roman picaresque. Mais surtout, il annonce les tentatives surréalistes, et notamment certains livres d'Aragon, tel *Anicet ou Le panorama*, où l'on retrouve le même humour, la même absence de structure logique, les allusions satiriques à l'actualité, aux modes littéraires ou picturales, ainsi que l'influence évidente de l'écriture cinématographique. Mirabelle, d'ailleurs, fait penser à *Mélusine*, tandis que Nick Carter semble une mouture d'Oeil-de-Dieu.

En 1920 toujours paraît aux éditions de la Renaissance d'Occident un bref roman d'Hellen intitulé *En écoutant le bruit de mes talons*, dont le thème préfigure celui de *La femme partagée* ; puis, deux ans plus tard, chez Rieder, à Paris, son roman *Bass-Bassina-Boulou*, qui illustre la vogue de l'art nègre à l'époque. *Bass-Bassina-Boulou* est un fétiche sculpté par un sorcier noir dans le bois de manguier et auquel il a communiqué la vie. Il le persuade de sa divinité, lui apprend l'usage de ses membres, de ses sens, de son corps. Amené en Europe par deux aviateurs qui ont fait de lui leur mascotte, le fétiche fait la connaissance du monde des Blancs, où il va de déception en déception, personne ne prenant au sérieux son pouvoir. Après de multiples aventures, il devient la possession d'une petite fille, Marthe. En jouant avec lui au bord du trottoir, elle laisse tomber le fétiche qui, entraîné par le ruisseau, disparaît dans les égouts. L'œuvre apparaît d'emblée comme une sorte d'apologue retraçant l'histoire de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort. À côté de lieux communs, relevant des préjugés de l'époque, le roman est riche en considérations animistes, panthéistes et métaphysiques, traduites dans un style d'une poésie souvent dense et prenante. Il n'est pas non plus dépourvu d'humour. La satire est patente ; elle n'épargne ni les Blancs ni les Noirs. Le livre nous donne du reste une leçon d'humilité, puisque le héros finit son existence à la décharge municipale. La deuxième partie du livre — heureusement la moins longue — nous paraît inférieure à la première. La description de Paris et de sa vie nocturne est assez conventionnelle et les dialogues manquent parfois de naturel ;

mais, en dépit des poncifs qui l'émaillent, ce roman pétri d'humour et de gravité, de cruauté et de tendresse, demeure l'un des plus émouvants d'Hellens.

*Réalités fantastiques* (1923) est, s'il faut en croire l'auteur, celui de ses livres où il a mis le plus de lui-même ; c'est également celui qui est pris comme référence par les critiques pour qualifier son œuvre tout entière, alors que celle-ci se caractérise d'abord par sa grande variété. Personnellement, nous inscrirons ce livre dans le prolongement de *Nocturnal*, encore que le fantastique déployé ici soit d'essence différente, plus proche de la réalité quotidienne et, par conséquent, plus crédible. Hellens a renoncé à certains thèmes éculés, comme la force de la télépathie, au profit d'un fantastique que nous qualifierions volontiers de « psychologique » ; ce n'est pas le monde qui est bizarre, ce sont les gens qui l'habitent. Nous ne pouvons songer à examiner séparément, dans le cadre de cette notice, les quatorze nouvelles qui composent le recueil, mais il est évident que, depuis *Le char de feu*, où il évoque son amitié pour un enfant anormal, jusqu'au *Grand homme de bronze*, satire humoristique de la gloire et de la renommée, Hellens déploie, avec aisance et brio, les multiples facettes de son talent de conteur. On le sent plus à l'aise que dans le roman, dont la composition exige une continuité et une progression logique qui ne sont pas ses qualités majeures. Ici, au contraire, ni longueurs ni raccords maladroits ; le récit semble couler de source et exerce sur le lecteur une grande puissance d'envoûtement. C'est à force de creuser le réel, de l'approfondir, que le poète parvient à le rendre inquiétant ; il nous fait découvrir la réalité quotidienne avec d'autres yeux que les nôtres. La langue semble définitivement débarrassée de ce qui l'alourdissait dans les premiers ouvrages : sobre, précise, souvent ironique, elle n'est pas pour autant dépourvue de lyrisme ; mais Hellens semble avoir pris le parti de tenir désormais la bride à son penchant pour le mot rare et pour la métaphore ampoulée.

Ce jugement est également valable pour *Oeil-de-Dieu* (1925), mais si le style de ce roman est rapide et sans recherches, l'ensemble n'en dé-

gage pas moins une impression de longueur, due sans doute à la monotonie du schéma narratif, à l'abondance des détails fournis ainsi qu'à l'importance des dialogues. Certaines parties de l'ouvrage sont d'ailleurs rédigées sous forme dramatique. D'autre part, la correspondance du héros y occupe une place non négligeable. *Oeil-de-Dieu*, qui trouve sa source dans *Métusine*, est une parodie de roman policier, mais sa composition relève plutôt du roman picaresque. Le personnage principal, François Puissant, employé de banque de son état, va pouvoir enfin, grâce à un héritage, réaliser son rêve : devenir détective privé. Il combattra le mal d'où qu'il vienne et se donnera lui-même le surnom d'Oeil-de-Dieu. La trame du récit est constituée de ses mésaventures diverses. Comme presque tous les personnages d'Hellens, Puissant est un naïf, constamment victime de sa générosité et de son sens du devoir. L'idéalisme aveugle qui le pousse le rend maladroit et comique ; le personnage doit d'ailleurs beaucoup à Charlot, mais plus encore à don Quichotte, dont le combat contre les moulins à vent trouve ici sa correspondance dans la lutte menée par Puissant contre les voitures.

C'est en 1925 également qu'Hellens publie, dans *Les Œuvres libres*, la première version du *Jeune homme Annibal*, un roman de la même encre auquel nous reviendrons. Jusqu'à cette date, l'œuvre du romancier ne présente guère de traits autobiographiques profonds. A partir de 1926, en revanche, Hellens va puiser fréquemment dans son expérience personnelle le sujet de ses livres. *Le naïf* inaugure ce qu'on a coutume d'appeler la trilogie de l'enfance, qui comprend encore *Les filles du désir* (1930) et *Frédéric* (1935). Comme d'autres livres d'Hellens, qui sont de faux romans, *Le naïf* comporte, en réalité, dix-sept récits distincts, classés par ordre chronologique et qui retracent — non sans quelques entorses à la vérité — la vie de Frédéric depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'aux études universitaires. Ce livre inaugure dans l'œuvre d'Hellens un thème nouveau : celui de l'enfance et de la jeunesse, de la maison familiale et du collège. L'auteur se dépeint sans indulgence, mais avec courage et

lucidité. Cependant, l'œuvre est plus qu'une simple autobiographie; c'est une plongée dans l'âme enfantine, qu'Hellens analyse avec finesse; c'est aussi la recreation poétique d'un univers, avec ses mystères, ses chagrins secrets, ses terreurs, ses délicatesses, ses intuitions terribles, ses questions sans réponses, son émerveillement.

*Les filles du désir* constituent en quelque sorte le prolongement logique du *Naïf*, puisque ce livre nous montre l'attitude du jeune Frédéric devant la femme. Celle-ci ne lui procure jamais qu'un bonheur incomplet. Ida, Delphine, Adorée, Léonie, qui donnent leurs noms aux quatre nouvelles dont se compose le volume, sont pourtant très différentes; on peut penser que chacune répond à une aspiration particulière du narrateur et que, réunies, elles formeraient la femme idéale à l'amour de qui celui-ci aspire. Quant aux souvenirs rapportés dans *Frédéric*, ils se situent de toute évidence avant la période des *Filles du désir* et complètent donc ceux du *Naïf*. L'image du héros se précise, au long de ces trente-quatre récits assez brefs, dont la trame n'est faite que d'événements banals, mais susceptibles néanmoins de frapper fortement une imagination puérile; celle, en l'occurrence, d'un enfant craintif et pudique, naïf et vulnérable, mais dont la sensibilité très vive se double d'une grande curiosité pour le monde des adultes.

En 1929 paraît *La femme partagée* dont le déroulement suit d'assez près l'expérience amoureuse vécue par l'auteur entre 1917 et 1920. Le livre évoque en effet les relations ambiguës de trois êtres à la mentalité complexe, Léa (Marie Miloslawski), Arnold (Ludomir Rogowski) et Lucien, le narrateur, dont la situation, au début de l'ouvrage, présente beaucoup d'analogies avec celle d'Hellens lui-même. Il rencontre Léa chez un de ses amis, s'éprend d'elle et finit par devenir son amant, malgré ses réticences. Léa et Lucien sont deux êtres torturés, exaltés, impulsifs; la jeune femme, particulièrement, semble au bord de la névrose; de là, sans doute, l'aspect un peu mélodramatique de l'œuvre. Les deux amants s'installent à Nice, dans un petit pavillon loué par Lucien. Un jour,

à Villefranche, ils font la connaissance d'un jeune musicien danois qui s'est ruiné au jeu et qu'Elise, une amie de Léa, héberge pour quelque temps. Très vite, une amitié passionnée va précipiter Lucien vers Arnold. Pour le revoir plus souvent, il lui propose de donner des leçons de chant à Léa. Quand Lucien apprend qu'Arnold est épris de son élève, il n'éprouve envers lui, malgré sa tristesse, ni jalousie ni haine. D'ailleurs Léa le rejoint bientôt à Paris et les deux amants vont vivre heureux pendant quelque temps. Cependant, le narrateur supporte mal l'absence d'Arnold; il finit par le convaincre de venir partager avec eux leur appartement de Passy. Commence alors pour les trois amis une existence difficile, que l'ambiguïté de leurs relations et les scrupules qui les dévorent compliquent singulièrement. Aux silences pesants ou hostiles succèdent des explications compliquées et des scènes déchirantes. Arnold est jaloux du narrateur; il ne peut supporter qu'il ait avec Léa des relations sexuelles; il menace de se tuer si la jeune femme l'abandonne. Son désespoir touche Lucien qui n'a pas cessé de l'aimer. Quant à Léa, partagée entre ces deux hommes dont la présence lui est également nécessaire, elle subit une véritable torture en s'efforçant constamment de les apaiser. Lorsque le narrateur, dans un mouvement de générosité, lui propose de les aimer tous les deux, elle se sent délivrée; l'acceptation d'Arnold contribue à la joie de Lucien, qui voit dans cet amour partagé une forme supérieure d'amitié, fondée sur l'abnégation. Bonheur de courte durée et d'ailleurs relatif; à Chaville, où le trio s'est fixé, Léa accouche prématurément d'une fille qui meurt quelques instants plus tard, tandis qu'elle-même est bientôt victime d'une hémorragie. Arnold assiste à l'enterrement en compagnie de Lucien, puis, après une absence de plusieurs jours, revient faire ses valises et prendre congé de son ami. Les deux hommes se quittent en silence, maîtrisant leur détresse et leur affliction.

*La femme partagée* est un curieux roman, qui étonne par l'audace des situations et irrite parfois par l'effervescence des sentiments. Scrupuleuse jusqu'à la cruauté, l'analyse des caractères

laisse en définitive l'impression d'une grande vérité; elle souligne les contradictions morales, les hésitations de la conduite, le mélange de tendresse et de méchanceté, de dévouement et d'égoïsme. On peut toutefois reprocher à ce livre sa lenteur, l'abus de détails inutiles et surtout le sentimentalisme suranné de certains passages (larmes, serremments de mains, regards lourds de significations); de plus, l'écriture n'est pas toujours parfaite et manque un peu de nervosité.

En 1931, Hellens nous donne un autre roman, *Grippe-cœur*, qui raconte l'histoire d'Honorine dans un style beaucoup plus neutre et plus serein. Écrit à la troisième personne, l'ouvrage met en scène une jeune fille romantique mais laide, éprise d'un étudiant, et qui finit par se suicider, dans la certitude qu'elle n'est pas aimée de lui.

L'œuvre en prose d'Hellens se poursuit par la publication, en 1933, d'un important recueil de nouvelles, *Fraîcheur de la mer*, qui réunit sept histoires fort différentes, mais dans lesquelles l'auteur renonce à l'analyse psychologique de caractères complexes pour nous dépeindre de l'extérieur des êtres simples et frustes. Toutefois, ceux-ci ne sont pas, pour autant, dépourvus d'obsessions ou de fantasmes, et ils exercent sur le lecteur une fascination certaine. Le jeune Phébus, surnommé «fraîcheur de la mer», d'après le cri qu'il lance dans les rues, est marchand de poisson ambulant. Sa voix de baryton excite la sensualité de ses clientes qui le persuadent d'entamer une carrière de chanteur d'opéra. *L'enfant entre deux murs* met en scène un personnage de fillette comme on en trouve beaucoup dans l'œuvre d'Hellens : Marie-Josèphe est littéralement écrasée par l'amour tyrannique de ses géniteurs, un couple d'épiciers, dont le narrateur s'est fait l'ami pour mieux pouvoir protéger la gamine. Avec «*Combat de poux*» ou *Les murs sont nos maîtres*, on en revient au thème obsessionnel qu'Hellens avait traité déjà dans *En ville morte*. *Sylvia et les vers à soie* évoque le désenchantement d'une jeune fille abandonnée par son fiancé et prisonnière de la vie de province. Dans *Nazareth et Nélida*, l'auteur reprend le personnage de Péla,

la prostituée qu'on trouvait déjà dans *Fraîcheur de la mer*. Tous les samedis soirs, Nazareth quitte sa femme — non sans scrupules ni appréhensions — pour se rendre au Mont-des-chats, où Péla demeure. Quand Nélida se sera vengée en défigurant sa rivale, Nazareth sentira poindre en lui une joie sereine à l'idée que, désormais, il ne sera plus tenté de tromper sa femme. Le thème est traité avec beaucoup d'adresse par Hellens, qui entrecroise les monologues intérieurs des deux personnages; mais il y a plus d'originalité dans la nouvelle suivante, où l'auteur nous raconte, avec un art consommé du mystère, l'étrange histoire de Fella, une naine hideuse et méchante, dont la difformité physique accroît paradoxalement l'assurance et l'autorité. *Babylone*, le dernier des récits, est à la fois le plus hasardeux et le plus captivant. Il met en scène un peintre qui, trompé par sa première maîtresse, sombre dans la schizophrénie. Un jour qu'il peint une vache dans un pré, il lie conversation avec la fillette qui la garde, l'attire à lui, l'étouffe et la viole. Puis il regagne son atelier, sans remords ni mémoire. On retrouve ici l'univers névrotique de Baillon, avec cette différence qu'Hellens peint son héros de l'extérieur et n'essaye jamais d'expliquer son comportement. Le style est sobre et mesuré, mais non dénué d'images. Ainsi la scène du viol, narrée avec une objectivité saisissante, s'entoure néanmoins d'une atmosphère poétique qui la rend presque irréaliste. Il en va de même de la fin du récit, où Babylone reprend la toile abîmée et y ajoute l'image de la fillette, un corps vêtu de bleu et surmonté d'un simple ovale, parce qu'il a perdu le souvenir de ses traits.

Ce recueil de nouvelles compte parmi les plus sombres d'Hellens. On y retrouve l'influence d'Eekhoud, particulièrement dans *Combat de poux*, *Fraîcheur de la mer*, *Nazareth et Nélida*; mais il serait aussi très intéressant de rapprocher certains de ces récits, comme *Fella*, de l'univers fantastique de Ghelderode, tel qu'il apparaît dans *La halte catholique* et se précise ensuite dans le théâtre et dans *Sortilèges*.

Nous ne nous attarderons pas sur *La mort dans l'âme*, un récit paru dans *Les Nouvelles*

littéraires du 24 novembre 1934 et publié en volume l'année suivante. L'intrigue rappelle celle de *Grippe-cœur* : une jeune femme, Hilda, défigurée dans un accident de voiture, ne trouve de soulagement à sa souffrance que dans la mort ; elle se suicide de la même manière qu'Honorine, en se jetant à l'eau, et l'auteur évoque leurs derniers instants à peu près dans les mêmes termes. Plisnier reprendra ce sujet dans une des nouvelles de *Figures détruites*.

Parmi les œuvres les plus importantes publiées par Hellens au cours de cette période, il convient de mentionner *Le magasin aux poudres* (1936), dont l'action est censée se dérouler en 1924, à Grand-Bigard-sur-Escaut. Il s'agit d'un roman touffu, écrit à la troisième personne, mais dans lequel le protagoniste, André, intervient quelquefois pour rapporter au lecteur des souvenirs personnels. L'histoire d'André ressemble d'ailleurs beaucoup à celle de Laurent Paridael, dans *La nouvelle Carthage* : orphelin, il est pris en charge par son oncle Warthausen, qui dirige une usine et voit en lui un successeur possible ; mais André découvre à la poudrerie un monde qu'il ignore totalement : celui des prolétaires, sans défense contre leurs chefs. Il se prend d'amitié pour Monneron, un révolutionnaire qui propage à l'usine des idées communistes, et, bien que Monneron ne lui témoigne aucune sympathie, s'efforce de le défendre contre son oncle. Exacerbée par des déceptions d'ordre sentimental, la révolte d'André éclate brusquement : il tue Warthausen d'un coup de revolver, puis, à l'appel du contre-maître, qui prétend avoir vu rôder quelqu'un du côté des magasins, se dirige vers la poudrerie. Il aperçoit une ombre, interroge : « Monneron ? », se sent frappé dans le dos. Quelques secondes plus tard, la poudrerie explose.

Sur cette intrigue dramatique dont l'épilogue est, à peu de chose près, le même que celui de *La nouvelle Carthage*, se greffe une histoire d'amour compliquée, mais à laquelle le caractère passionné des personnages confère une dimension fatale. Fiancé à Emilie, la nièce de Warthausen, André s'éprend d'une femme mariée, Augusta Bourdenne, qui deviendra sa maîtresse, au mépris du qu'en-dira-t-on.

Comme Laurent Paridael, André est un anarchiste plutôt qu'un révolutionnaire. S'il s'en prend aux milieux bancaires et politiques, s'il dénonce les préjugés, le conformisme social, le pharisaïsme de la bourgeoisie de province, c'est moins par désir de réformer la société que par conformation de caractère : André est un révolté qui se sent envahi parfois par une « haine universelle » et dont la nostalgie de l'absolu rejoint la tentation de la mort. Peinture sociale et histoire d'amour, *Le magasin aux poudres* est le plus balzacien des romans d'Hellens. La composition en est classique ; mais la vision romanesque, exception faite de ce qu'elle doit à Eekhoud, est bien celle d'Hellens : une sensualité à la fois puissante et pudique, des personnages qui se détruisent eux-mêmes, une certaine dérision mêlée de tendresse dans la façon de les évoquer. Sans parler des motifs récurrents, tels l'eau et la terrible attirance qu'elle exerce.

De 1936 à 1944, Hellens fait imprimer plusieurs romans et recueils de nouvelles, mais il s'agit, dans la majorité des cas, d'œuvres anciennes, remaniées ou complétées ; ainsi, *L'enfant au paradis* (1942) est la reprise d'un texte publié antérieurement sous le titre de *Sidonie ou La mère criminelle*, et les *Nouvelles réalités fantastiques* (1941) ne sont nouvelles qu'en partie.

En revanche, les quatre récits de *Fantômes vivants* (1944) sont, à notre connaissance, entièrement inédits. Sans doute appartiennent-ils au fantastique réel par leur atmosphère étrange et angoissante, mais il s'agit, comme souvent chez Hellens, d'un fantastique intérieur, dans la mesure où ce ne sont pas les choses qui se modifient, mais l'esprit des personnages qui les transforme. *Ma jeunesse et moi* évoque la rencontre d'un fonctionnaire avec son double, ou, plus précisément, avec le jeune homme qu'il était lui-même à l'époque de ses vingt ans. Dans cette longue nouvelle, dont la linéarité contraste avec la touffeur de certains romans, Hellens a su opposer de manière heureuse la naïveté et la timidité d'Etienne Marcel au cynisme diabolique de son « protecteur ». *Le père et la fille* met en scène un personnage de peintre raté, Edmond, père d'une fille qui peint. elle

aussi, et par le truchement de qui il espère enfin se réaliser. Cette nouvelle est sans doute la plus intéressante du recueil. Comme dans *Ma jeunesse et moi*, le héros se retrouve dans la personne d'un autre ; mais si, dans le premier cas, il se prend, à l'égard de son double, d'une antipathie méprisante, ici, l'affection possessive et jalouse qui pousse Edmond vers Odette atteint les limites de l'inceste. Il écrase littéralement sa fille, l'affole par sa présence obsédante et l'intérêt constant qu'il manifeste pour sa peinture. Il contribue, involontairement peut-être, à faire d'elle une « étrangère », la victime de sa propre solitude. *La femme et l'homme* décrit les soucis qu'un alcoolique cause à son épouse, qui ne peut s'empêcher de l'aimer et de croire à sa guérison. Quant au héros du *Solitaire*, s'il rappelle vaguement l'Autodidacte de *La nausée*, il doit sans doute beaucoup à l'expérience personnelle d'Hellens : surnommé « Voltaire » par le narrateur, qui s'intéresse secrètement à lui, Borkowsky semble avoir trouvé à la Bibliothèque nationale une sorte de refuge contre la vie.

Ces quatre contes présentent entre eux des analogies évidentes. Tous ont pour héros un « fantôme vivant », que la mort, la vraie, finit par emporter ; Odette, Hector, Etienne Marcel et Borkowsky sont tous quatre écrasés par un destin implacable qui les isole et les empêche d'agir. Du reste, on repère, dans *Fantômes vivants*, plusieurs aspects spécifiques de l'univers romanesque d'Hellens, tels les corps sans visage ou la séduction inquiétante exercée par un individu sur un autre. Ce dernier thème, nous allons le retrouver dans un autre roman, *Moreldieu* (1946), dont le héros fut inspiré à l'auteur par un personnage réel, le poète Paul Méral, mais emprunte également, semble-t-il, des aspects de la personnalité du compositeur Rogowski, déjà utilisé comme modèle dans *La femme partagée*. Dès la première rencontre, Genevoix — parfait décalque d'Hellens lui-même — est fasciné par ce personnage ambigu, qui a tenté de se suicider par noyade et qui semble vivre d'expédients. Tout en lui est paradoxe et contradiction : hanté par la volonté de puissance, par le besoin d'aller jusqu'au bout

de lui-même, il n'est pas dépourvu de courage ; capable de délicatesse, il possède un certain charme, malgré sa corpulence ; mais il cultive le vice, la veulerie et la petitesse à l'instar des plus grandes qualités. Il a d'ailleurs pour le Mal le même respect que pour le Bien, et se veut, à l'exemple de Dieu, au-dessus des distinctions arbitraires entre le péché et la vertu. Buveur, joueur, coureur, il vit avec une prostituée, Thérèse, qui a pour lui toutes les indulgences. Il prétexte de son œuvre littéraire (une de ses pièces a été montée à Paris, grâce à l'argent de sa maîtresse anglaise) pour vivre dans l'oisiveté. Hypocrite, parfois cruel, il torture moralement les femmes qui l'aiment, quand il n'exerce pas sur elles un pouvoir de chantage ; pourtant, il n'est pas insensible : la pureté, la sincérité des autres l'émeuvent quelquefois et le désarment. Mais sa lucidité ne l'abandonne jamais et ses moments de faiblesse sont courts. Du reste, il a le goût du défi et de la provocation. Si bien qu'un jour le destin se retourne contre lui, et c'est la chute irrémédiable. Morel s'enivre ; il tombe dans un état dysphorique qui contraste avec son optimisme habituel. Le remords l'envahit et, pour la première fois, le sentiment de sa solitude lui arrache des larmes. Au cours d'une scène douloureuse qui l'oppose à Thérèse, la jeune femme le frappe avec un encrier de verre. Morel agonise, non sans avoir, dans une dernière vision, rencontré la lumière divine et sauvé son âme.

Les retours en arrière, les épisodes intercalés, l'utilisation abondante des « tiroirs » apparentent la technique narrative de *Moreldieu* à celle des romans picaresques ; il en résulte une œuvre prolixe, aux dialogues nombreux et souvent assez longs, mais à laquelle la personnalité puissante de Morel confère nonobstant une cohérence évidente. On ne peut qu'admirer la subtilité d'Hellens qui est parvenu à rendre avec fidélité toute la richesse de ce caractère exceptionnel.

*Moreldieu* sera suivi, en 1948, d'un autre roman, *Naître et mourir*. Hellens y reprend la veine de sa trilogie autobiographique. Sur le plan structurel, *Naître et mourir* n'est d'ailleurs pas un vrai roman, mais bien plutôt, comme

*Le naïf*, une succession de souvenirs personnels, racontés à la première personne tant qu'il s'agit de l'enfance du héros, à la troisième dès que Frédéric atteint l'âge adulte. Le caractère hétérogène de l'ouvrage est du reste renforcé par les répétitions que l'on trouve parfois de récit en récit. Grâce à l'utilisation de procédés narratifs variés (lettres, fragments de journaux intimes, passage du *il* au *je*), Hellens confère à son roman un accent d'authenticité indéniable. Le rappel d'événements réels, déjà mentionnés par l'auteur dans d'autres livres et aisément vérifiables, incline donc à considérer *Naître et mourir* comme une œuvre autobiographique. En fait — soit désir de brouiller les pistes, soit besoin naturel d'affabuler — Hellens a savamment mêlé le vrai et le faux.

*L'homme de soixante ans* (1951) est une adaptation moderne du vieux mythe faustien. Incité par Hébrard, qui rappelle curieusement Morel et se donne, du reste, pour le diable, le professeur Félicien Meurant va tenter de retrouver sa jeunesse en séduisant Angélique, la jeune servante du ménage. Meurant est à l'âge où l'on commence à faire le bilan de sa vie ; à soixante ans, il attend toujours le véritable amour. Or, bien qu'Angélique se refuse, il découvre très vite qu'elle l'aime. Il conclut avec Hébrard une sorte de pacte. Une nouvelle existence commence alors pour lui. Il revoit Angélique à Paris, s'installe avec elle dans un appartement modeste. Ses cours à la Sorbonne prennent bientôt une nouvelle orientation : plus directs, plus simples, plus « détachés », ils lui valent des admirateurs enthousiastes, mais aussi des détracteurs, voire des ennemis. L'épouse de Félicien a compris qu'il ne reviendrait plus ; elle se sent coupable de n'avoir pu le retenir et, rongée par le chagrin, se jette sous une automobile. Angélique accouche prématurément d'un enfant qui sera nommé Pierre. Cependant, les cours de Meurant suscitent de plus en plus d'opposition par leur parti pris anti-intellectualiste. Convoqué par le Conseil de Faculté, Félicien rencontre Hébrard, qui l'entraîne dans une promenade le long de la Seine et lui fait rater son rendez-vous. Félicien décide alors de solliciter sa mise à la retraite anticipée

et d'épouser Angélique. Pierre tombe malade et meurt au cours d'un orage, victime probable de la vengeance d'Hébrard à qui Meurant avait promis, lors de la conclusion du pacte, de lui céder Angélique après deux années de bonheur. Félicien est durement frappé par la disparition de son fils. Mais, la vie reprenant ses droits, une sorte de sérénité s'installe en lui. Il se résigne à la vieillesse, apprend à apprécier les richesses qu'elle lui apporte : la disponibilité, la réflexion, le rêve.

Il ne laisse aucun doute qu'Hellens s'est identifié à Félicien et qu'il a mis dans sa bouche des idées qui lui étaient propres. Certaines de celles-ci, sur le mariage, notamment, peuvent surprendre par leur anticonformisme, comme le comportement du héros déroute parfois par sa singularité. En dépit d'un reste d'affectation et de maniérisme, le style est d'une grande économie de moyens et les images qui émaillent cette prose décantée, si elles nous rappellent que l'auteur est également poète, ne sont ni insistantes ni artificielles. Un certain fantastique plane sur les rencontres de Meurant avec Hébrard, particulièrement dans la scène du pont Saint-Michel (XXIV) où l'auteur a accentué — inutilement, du reste — l'aspect satanique du tentateur.

En 1953, Hellens revient à la nouvelle avec *Les marées de l'Escaut*, mais quatre des six récits regroupés sous ce titre avaient paru déjà dans d'autres ouvrages. Le premier, qui est inédit, rappelle, par les préoccupations sociales dont l'auteur fait montre et le décor dans lequel se situe l'action, certains aspects du *Magasin aux poudres*. *Sœurs ardentes*, autre nouvelle inédite, est une sorte de triptyque où sont évoquées tour à tour les existences agitées d'Anna, de Dora et de Caroline. *La mort est une récompense* fut sans doute inspiré à Hellens par un événement réel, la mort de son fils aîné au début de la seconde guerre mondiale. Dans *Un voyant*, il évoque la vie et la fin tragique de Modigliani. *Au repos de la santé* est une nouvelle fantastique dont l'action se déroule à Bruxelles, et plus particulièrement au Chalet Robinson. *Seule avec la maladie*, enfin, est le récit de la visite que fait à une vieille femme

grabataire un ancien ami de son mari défunt.

Avec *Mémoires d'Elseneur*, publié en 1954, Hellens nous a donné sans doute son œuvre la plus riche et la plus mystérieuse, celle du moins qui a suscité le plus de commentaires et d'interprétations diverses. La première partie du livre, intitulée *Du lit de la mère au lit de la terre*, reprend le thème d'Hamlet, mais dans un tout autre registre. Théophile, le narrateur-actant, est un enfant cruel et d'une lucidité peu commune. Il est âgé de sept ans lorsque son père disparaît dans des conditions obscures; ce décès l'affecte peu mais éveille ses soupçons. Quand sa mère, pour laquelle il éprouve une passion incestueuse, se remarie avec l'oncle Victor, il se persuade que son père a été empoisonné par le couple. Il glisse dans le lit conjugal une vipère qui mord les deux époux, mais il parvient à sauver sa mère en suçant sa blessure. Cependant, son amie Séraphine, l'Ophélie de cette version renouvelée d'Hamlet, a été, la veille, la première victime du vipereau.

La deuxième partie du roman, *La tentation du monstre*, marque une rupture brutale avec la première. Théophile s'embarque à bord du *Stonsk*, un cargo polonais qu'il avait admiré dans le port d'Anvers et sur lequel il avait rêvé de conquérir la liberté. Pendant dix ans, il va voyager à travers le monde, accomplissant un périple étrange dont on soupçonne qu'il est purement imaginaire, onirique ou symbolique (La mer, origine de toute vie, n'est-elle pas le métonyme de la mère?). L'ordre absolu imposé par le capitaine à bord de son navire, la perfection incarnée par sa fille Upanisha vont tenter un moment Théophile, partagé entre le Bien et le Mal; mais il s'y refusera finalement, déchirera le beau visage d'Upanisha de sa main de fer (adolescent, il a eu l'avant-bras emporté par l'éclatement d'une grenade) et fera sauter le navire.

Dans la troisième partie, *Le retour du fils magnanime*, Théophile, âgé de cinquante-trois ans, retrouve sa mère mourante et découvre qu'il a un demi-frère prénommé Victor. La fiancée de celui-ci, Amanda, s'éprend de Théophile, qui incarne à ses yeux l'aventure et le mystère. L'hostilité grandit entre les deux hommes.

Victor, qui est jaloux, songe à supprimer Théophile, mais, après la mort de sa mère, celui-ci quitte la maison, abandonnant à son rival la femme qu'il aime et sa part d'héritage. Une sorte d'épilogue énigmatique, inspiré à Hellens par un rêve, termine ce roman initiatique, où le réalisme cède sans cesse devant le merveilleux.

Il est probable que l'auteur a voulu retrouver, dans *Mémoires d'Elseneur*, le ton magique de *Mélusine*; l'ironie et la légèreté du style en témoignent, de même que le détachement du narrateur, qui rapporte les faits sans émotion apparente. Cependant, les *Mémoires* sont empreints de préoccupations dont la gravité contraste avec la fantaisie parfois gratuite du premier roman. Un dénombrement, même superficiel, des thèmes et des symboles, s'avère impossible dans le cadre d'une simple notice. L'œuvre touche à la métaphysique, à la morale, à la téléologie; à preuve les noms des personnages, les titres des différentes parties, ainsi que de nombreux passages (dont les premières lignes). Le problème du Bien et du Mal, qui l'a si fréquemment requis déjà, Hellens le hausse ici sur un plan ontologique: dans quelle mesure sommes-nous maîtres de choisir notre destin? Théophile est-il vraiment coupable de ses méfaits? Et Séraphine n'est-elle pas la victime innocente d'une vengeance qui ne la concerne pas? Le crime de Théophile le délivre de sa haine et de sa jalousie, mais il le libère aussi de son enfance. Il entre alors dans un «sommeil» de dix années, durant lequel se découvre à lui la relativité du temps et de l'espace, du Bien et du Mal. Il comprend finalement que le Bien et le Mal ne sont que les deux faces d'une même vérité; qu'ils se complètent au lieu de s'opposer. C'est pourquoi il refuse la perfection, qui n'est ni de ce monde ni de l'autre, et se replonge dans l'action.

Parmi les romans et les contes qu'Hellens devait produire encore, nous retiendrons *Les saisons de Pontoise* et *Le jeune homme Annibal*, sans oublier néanmoins de citer pour mémoire *Entre toutes les femmes* (1960), un roman tragique où reparaît le thème de l'inceste, *Les yeux du rêve* (1964), qui comprend dix-neuf nouvel-



les brèves, *La comédie des portraits* (1965), méditation douce-amère sur le thème de la destinée, et *Le dernier jour du monde* (1967), recueil de nouvelles fantastiques préfacé par Ghelderode. *Les saisons de Pontoise*, suivies des *Contes de Frédéric* (1956), nous sont données pour un roman. Elles racontent à la troisième personne les séjours imaginaires du jeune Frédéric au pays fabuleux de Pontoise, inventé par l'enfant à partir d'une parole mal comprise de sa mère : « Frédéric, tu reviens de Pontoise... » Ecrites dans une langue simple et volontairement naïve, mais à laquelle l'humour et la fantaisie donnent une alacrité particulière, *Les saisons de Pontoise* montrent bien comment l'imagination supplée, dans l'esprit de l'enfant, à la réalité insuffisante. Le ton fait penser au *Petit Prince*, mais surtout à *L'oiseau bleu*, dont *Les saisons* rappellent l'aspect féérique, les traits de satire sociale ainsi que l'usage abondant du symbole et de l'allégorie. Quant aux *Contes de Frédéric*, qui sont au nombre de huit, il s'agit de souvenirs racontés par un adulte qui jette sur l'enfant qu'il fut un regard tour à tour grave et vaguement amusé. Plusieurs de ces récits en recourent d'autres, parus précédemment, ou renferment des allusions à une jeunesse qui nous est à présent familière.

*Le jeune homme Annibal*, publié en 1961, regroupe sous ce titre unique un roman paru en janvier 1925, *Sept voyages d'Annibal*, et deux textes inédits, beaucoup plus récents : *L'héritage* ou *L'alouette de cristal* et *Bronze*. Encore qu'il ne soit pas sans affinités avec *Oeil-de-Dieu* et *Bass-Bassina-Boulou*, écrits vers la même époque, *Le jeune homme Annibal* détonne, dans l'œuvre d'Hellens, par l'extravagance du sujet, l'impertinence du ton et l'usage d'une langue parfois populaire, ponctuée même de termes d'argot. On y trouve, dès 1925, quelques thèmes romanesques auxquels l'auteur restera fidèle : la tentation du voyage et de l'aventure, le rôle du hasard dans la destinée humaine, et surtout la soif de puissance qui va faire de Jules le maître d'Annibal, l'égal de Dieu ou du diable. *L'héritage* fut composé, s'il faut en croire Hellens, entre décembre 1957 et avril 1960; ce conte est donc postérieur aux *Mémoires d'Else-*

neur, dont il apparaît comme un prolongement possible. Théophile, âgé de soixante-quinze ans, a trouvé refuge, avec ses filles jumelles Séraphine et Faustine, sur une île inconnue; son grand âge lui confère une clairvoyance qui, comme celle du rêve, englobe l'univers tout entier. Quant à Séraphine et Faustine, elles ne sont que les deux aspects opposés d'un être unique. Les allusions aux *Mémoires d'Elseneur* sont nombreuses, mais *L'héritage* complète le roman plutôt qu'il n'en éclaire le sens. Le recours abondant au rêve, à l'allégorie, au symbole, l'usage d'un style métaphorique paraphrasant la réalité plutôt qu'il ne l'exprime ne facilitent pas la compréhension du récit; on baigne dans un monde ésotérique, mais qui n'en est pas surnaturel pour autant. Le pouvoir de Théophile n'est que le fruit de l'expérience; Séraphine, qui semble sortie tout droit de *La chanson d'Eve*, incarne l'innocence, la fraîcheur, la curiosité naïve de l'enfant; Faustine, son double éthéré, symbolise l'esprit et la connaissance. *Bronze*, qui complète le volume, est, plutôt qu'un récit, comme l'annonce Hellens, une sorte de variation sur des thèmes qui lui sont chers : la vieillesse, le rêve, le double, la mort, la survie dans l'œuvre d'art. Le point de départ en est le buste du poète réalisé par Germaine Richier en 1954. Le soir, ce buste fascine l'auteur, l'entraîne « dans son existence nocturne ». Il se sent dépossédé de lui-même par ce double muet, plus vrai peut-être que sa propre personne. Au terme d'une longue méditation, Hellens se voit enfin tel qu'il est : âgé de soixante-quinze ans, affaibli, au seuil de la mort. Le buste a cessé de l'inquiéter : il est *lui*, mais un *lui* hors de la durée et de l'espace; grâce à la main du sculpteur, la chair périssable est entrée dans l'éternité de l'esprit. Puisque « le buste survit à la cité », Hellens peut désormais regarder la mort en face.

#### LA POÉSIE

Si la chronologie des romans et des contes est malaisée à établir, la difficulté augmente encore avec l'œuvre poétique, l'ordre de publication des textes coïncidant rarement avec celui de leur composition et certains poèmes anciens étant repris — non sans modifications de date

— dans des ouvrages plus récents. Nous ne reviendrons pas ici sur *Les Grands*, cette plaquette dans le goût parnassien, imprimée en 1898 et aussitôt reniée par son auteur. Les poèmes qu'Hellens compose ensuite et qui paraîtront dans *Le Thyrsé* ou dans *Le jeune Effort*, avant d'être repris, partiellement d'abord en 1941, sous le titre de *Variations sur des thèmes anciens*, puis en 1959, dans *Poésie complète (1905-1959)*, dénotent l'influence des symbolistes belges (Maeterlinck, Rodenbach, Verhaeren). Le poète s'essaye à l'introspection, personifie son âme, évoque la jalousie, la solitude, le désespoir. Le ton souvent élégiaque ne se départit pas d'un romantisme naïf et désuet, mais quelques vers bien frappés, quelques formules originales annoncent l'auteur de *Miroirs conjugués*. Les *Exercices d'après Ronsard*, qui constituent la deuxième section du volume, sont composés d'épîtres, d'églogues, d'idylles dans le goût classique. Hellens y prône la rime « riche, et belle, et généreuse » (*Dédicace inachevée pour un livre inachevé*), mais n'applique pas toujours lui-même cette règle. Cependant, dans l'ensemble, sa versification reste classique, même s'il lui arrive occasionnellement de recourir au vers libre ou de mélanger alexandrins et décasyllabes.

Si les *Poèmes pour l'eau sombre*, composés, selon l'auteur, en 1918, mais publiés seulement cinq ans plus tard, dans *Poésies de la veille et du lendemain*, attestent déjà une volonté de dépouillement, c'est surtout dans deux autres recueils, écrits à Villefranche et à Nice vers la même époque, que se manifeste une inspiration nouvelle, marquée notamment par l'éclat de la lumière, la joie de vivre et d'aimer librement. Les *Notes prises d'une lucarne* (1925) sont bien caractéristiques de cette orientation moderne. Il s'agit de proses brèves, dont Hellens s'était imposé la rédaction, en guise d'exercice quotidien, durant l'année 1917. Influencées par la technique cinématographique, mais surtout par Matisse, Archipenko et le cubisme, les *Notes* allient la précision à l'humour (*Les morts vont vite*), l'acuité de la perception à la vérité du rendu (*Les banquiers du soleil*).

Publiés cinq ans plus tôt, mais composés

après les *Notes*, les treize poèmes en vers libres réunis sous le titre de *La femme au prisme* déclinent les mêmes influences. Chacun d'eux est précédé d'une courte prose évoquant le modèle dans une attitude déterminée, point de départ de l'extrapolation lyrique. Au gré de la vision déformante du poète, d'étranges métamorphoses s'accomplissent; mais, au fil de l'imagerie suscitée par l'auteur, l'identité de la femme aimée se reconstitue, plus réelle et plus riche dans sa vérité transcendée qu'elle ne l'était au départ, dans sa réalité objective.

*Eclairages* (1926) regroupe des poèmes écrits entre 1916 et 1923. L'auteur y oppose le monde du rêve à celui de l'action, la solitude du poète à celle de la foule. La netteté du trait, les couleurs intenses, les contrastes violents trahissent la vision picturale, la sensibilité d'Hellens à la matière et aux lignes, particulièrement à la courbe, à la spirale, à l'ellipse. Ainsi s'explique peut-être la récurrence des motifs du cercle et de la sphère, souvent concrétisés par l'image de la balle, de la bulle, du cerceau, et symboles probables de l'unité première, de la possession du monde et de l'éternel retour.

*Poésies de la veille et du lendemain* (1932) rassemble des textes écrits entre 1917 et 1927, et notamment les *Poèmes pour l'eau sombre*, où l'auteur trouve parfois, quand il célèbre l'amour, des accents nouveaux, mêlant le défi à la violence, la ferveur à l'exaltation.

Pendant les années qui suivent, Hellens se détourne de la poésie pour se consacrer totalement à son œuvre romanesque. Quand il lui reviendra, peu avant la seconde guerre mondiale, ce sera pour ne plus la quitter. Mais si *Retour* est daté de 1938, il faut attendre la publication de *Miroirs conjugués*, en 1950, pour trouver confirmation de ces retrouvailles. *Miroirs conjugués* reprend le thème de l'eau, du reflet, de la transparence, mais avec une rigueur et une simplicité auxquelles l'écriture diffluite des symbolistes ne nous avait guère habitués. La fascination exercée sur Hellens par l'élément liquide sert de point de départ à une réflexion philosophique où dominent les thèmes de la réversibilité, de l'union de la mer et du ciel, de la sérénité, de la complétude amoureuse.

De 1950 à la mort du poète, les recueils de vers vont s'accumuler : *Testament* (1951), qui célèbre l'amour, la maison d'enfance, la création poétique, parfois sous le couvert de la fiction du legs, chère à Bodel et à Villon ; *Liturgies* (1952), où le vers, affranchi de la mesure et de la rime, se fait plus ferme et plus sec pour exalter l'espoir, la joie, l'humilité, la paix, la résignation, le travail ; *Comme le raisin promis pour la vendange* (1954), où Hellens rend hommage aux métiers manuels dans un langage élémentaire, volontairement dénué de toute recherche. Citons encore *Una* (1952) et *Pourriture noble* (1951), un recueil de poèmes en prose que la vieillesse revêt d'urgence et de gravité.

En 1959, Hellens fit rééditer l'ensemble de son œuvre poétique sous le titre de *Poésie complète (1905-1959)*. Si certains textes anciens manquent à l'appel, on y trouve, en revanche, pas mal d'inédits : ainsi de *L'oeil détaché*, par exemple, et de l'admirable suite *Amis carrés, étroits*, composée en 1921, et dans laquelle l'auteur évoque les chambres anonymes qu'il hanta naguère, au gré de ses pérégrinations. Sa production, toutefois, ne s'arrête pas à cette somme. Elle comporte encore, entre autres, *L'âge dur, 1957-1960* (1961), *Valeurs sûres* (1962), *Fabulaire* (1963), *Arrière-saisons, 1960-1967* (1967), *Paroles sans musique* (1969), *Fables* (1970), *Le temps dépassé* (1970) et *Suite. Derniers poèmes, 1968-1970*, publié quelques mois seulement avant sa mort.

*L'âge dur* est un des meilleurs recueils d'Hellens ; densité, contention, plénitude attestent la parfaite maîtrise d'un art poétique sans cesse renouvelé, sinon dans les thèmes, du moins dans la formulation. La méditation sur le temps qui en constitue le sujet principal nourrit également la plupart des derniers ouvrages. Dans *Arrière-saisons*, Hellens évoque la nature saccaagée par l'homme, le présent coincé entre la veille et le lendemain, le souvenir de plus en plus prégnant de sa mère ; il s'interroge sur son identité, s'arrogue les privilèges de l'aigle, se compare à l'arbre dépouillé, fomentant en secret sa résurrection. *Paroles sans musique* est d'un accès plus difficile ; le vers libre, rimé ou

non, se dépouille encore, la ponctuation se raréfie, l'usage de la parataxe rend moins évidents les rapports logiques entre les idées. D'autre part, la méditation sur le temps s'approfondit, prend des résonances de plus en plus métaphysiques. Une *Ode à la mère*, sous-titrée *Ode à la mer*, renvoie curieusement aux *Mémoires d'Elseneur*, et, partant, à la tentation de l'inceste, souvent présente chez Hellens. On y trouve aussi des *Paroles pour Una* d'une émouvante simplicité et des *Notes de voyage* versifiées évoquant l'Espagne.

*Suite*, un volume de cent cinquante-deux pages, comprend près de deux cents poèmes répartis sous huit titres. L'ensemble témoigne, chez ce vieillard, d'une fécondité et d'une lucidité peu communes, même si l'inspiration ne se renouvelle guère : les thèmes majeurs demeurent l'envol, le temps, l'eau, la vieillesse, la mort. L'assimilation mère-mer s'y poursuit, tandis qu'Hellens s'efforce, une fois de plus, de préciser les règles de sa poétique. Dans la dernière section du volume, intitulée *Requiem*, le poète confisque une fois encore le vocabulaire de la liturgie catholique au profit d'une profession de foi panthéiste englobant dans une même ferveur le monde en ses aspects divers et les êtres aimés, disparus ou vivants. Ainsi se referme dans l'amour et dans la confiance une œuvre commencée dans l'angoisse.

#### LE THÉÂTRE

L'essentiel de l'œuvre dramatique d'Hellens tient en un seul volume, édité en 1960 sous le titre de *Petit théâtre aux chandelles*. On y trouve cinq pièces brèves composées par Hellens à des époques très différentes : *Massacrons les innocents*, *Les cinq amis*, *La femme Cléopâtre*, *Bernard et les vieilles femmes*, *Embrassez-vous, mes enfants*. Publiée en 1911, la première annonce l'univers expressionniste du théâtre ghelderodien : l'action se déroule dans un décor sinistre et met en scène un jeu de massacre minable, dont différents clients vont s'efforcer de renverser les poupées. La version originale atteste l'influence de Maeterlinck, mais il n'est pas interdit de penser, en revanche, que Ghelderode s'est inspiré de *Massacrons les innocents* pour composer, en 1930, *Le ménage de Caroline*. Le

ton est très différent dans *Les cinq amis*, sorte de marivaudage tragique écrit en 1921, où la coquetterie et l'inconséquence de Thérèse vont provoquer la mort de Guillaume, sans que l'héroïne, apparemment, en éprouve le moindre regret. *La femme Cléopâtre*, composée plus tard, est sans doute la plus tragique des pièces d'Hellens. Elle s'inspire d'ailleurs directement du drame de Shakespeare, dont certaines répliques se retrouvent dans le texte. *Bernard et les vieilles femmes*, élaboré dans le même temps que *Les cinq amis* et *Embrassez-vous, mes enfants*, est une farce égrillarde et moqueuse dans laquelle l'auteur a pris à contre-pied la légende biblique du bain de Suzanne pour nous dépeindre l'excitation d'une série de bonnes femmes émoussées par la présence, dans la salle d'eau, de Bernard, le robuste cocher — il s'agit, en réalité, de Jacques, le palefrenier contrefait. Sans doute Hellens a-t-il voulu montrer, dans cette pièce, le rôle important joué par l'imagination dans nos pulsions amoureuses; mais il semble surtout s'être amusé de son sujet, cherchant à nous faire rire aux dépens des femmes d'un certain âge, qui cachent mal leur lubricité sous une pruderie défaillante. *Embrassez-vous, mes enfants* n'est pas dépourvu non plus de sensualité, mais l'âge des protagonistes (seize et quinze ans) fait souffler sur la pièce une grande fraîcheur. Néanmoins, le voyeurisme de la tante Catherine et de Mélanie, la cuisinière, rappelle la curiosité malsaine de M<sup>me</sup> Nèfle et de ses servantes.

Une autre pièce, *Amnistie générale*, fut écrite par Hellens au début des années 50 mais est toujours inédite. Enfin, *Le diable et le gendarme*, qui date de 1954, ne relève du théâtre que par l'emploi du dialogue et par la présence d'indications scéniques. Il s'agit, en fait, de «14 petites fresques», comme le stipule le sous-titre, constituant une sorte d'épopée en raccourci, écrite en vers libres assonancés, et dans laquelle nous retrouvons, outre Dieu et le diable, Eve, Adam, Caïn, Abel, Noé, Job, Jésus, Jeanne d'Arc, Luther, Robespierre, Barras, Saint-Just, Ravachol, sans compter Guignol et Charlot.

## L'ESSAI

Faute d'espace, nous nous trouvons dans l'obligation de ranger sous cette rubrique des livres appartenant à des domaines très différents, comme la critique, l'autobiographie ou la réflexion personnelle.

En 1908, Hellens publie une première étude sur «Gand et ses peintres d'aujourd'hui». Dans les années qui suivent, son intérêt pour les peintres belges continue à se manifester sous la forme d'ouvrages nombreux (livres ou articles) consacrés notamment à James Ensor, Louis-Gustave Cambier, Xavier Mellery, Henri Evenspoel, Léon Spilliaert, Rik Wouters.

Dans le domaine de la critique littéraire, il s'intéresse à Max Jacob, à Francis Ponge, à Baillon, à Gorki, à Colette, à Valéry, ainsi qu'à des écrivains moins célèbres, tels Paul Méral, Odilon-Jean Périer, Eric de Hauleville, Hubert Chatelion. Une partie de ses articles ont été réunis dans *Style et caractère. Essai critique* (1956), qui contient *in fine* une série de réflexions personnelles sur la création littéraire. *Des pas dans les jardins* (1960) et *Essais de critique intuitive* (1968) regroupent des textes du même genre, portant parfois sur les mêmes auteurs. Hellens a publié également une éclairante étude sur Verhaeren (1952) ainsi que des plaquettes consacrées au prince de Ligne, à Cocteau, à Paulhan. A travers ces textes, dont beaucoup sont des préfaces ou des hommages funèbres, voire de simples portraits, se dessine l'image d'un critique assez impartial, quelquefois sévère, souvent pénétrant, mais que la nature des relations entretenues avec les modèles ainsi que le manque de recul dans le temps rendent néanmoins faillible; il a méjugé du théâtre de Ghelderode, qu'il n'aimait pas, et s'est montré assez injuste envers Maeterlinck, à qui pourtant il devait beaucoup.

Comme la plupart des lyriques, Hellens n'a guère tenu la bride au besoin de se raconter. S'il a puisé dans sa propre existence la matière de nombreux récits et si beaucoup de ses textes ne sont que des confessions déguisées, c'est évidemment à *Documents secrets* (1958) que les commentateurs reviennent sans cesse pour établir l'histoire de ses livres, de ses fréquentations

ou de ses voyages. L'œuvre est remarquable ; elle contient des jugements d'une grande sagacité, des pages frémissantes sur la musique, sur le rêve, sur l'enfance, sur la nature ; mais on aurait tort de la prendre pour une autobiographie. Non seulement, Hellens pêche par omission, supprimant, dans sa confession, les épisodes qui pourraient choquer, mais il se trompe (volontairement ou non) sur de nombreux détails. Du reste, l'absence fréquente de points de repère temporels rend l'utilisation de l'ouvrage hasardeuse, et le jugement que porte l'auteur sur ses propres livres ne saurait naturellement passer pour décisif. Nonobstant, les *Documents secrets*, qui relatent les événements survenus dans la vie d'Hellens entre 1905 et 1956, constituent, avec le journal intime, la source première pour la connaissance de l'homme, de ses goûts, de sa sensibilité, de son esthétique.

Dans ce dernier domaine, la pensée du poète semble en perpétuel mouvement ; de nombreuses reprises, il s'est efforcé de définir sa manière d'écrire, de préciser les conditions nécessaires à ses yeux pour qu'une œuvre d'art soit réussie. Outre les pages disséminées dans l'œuvre poétique, de nombreux passages de *Documents secrets* et la dernière partie de *Style et caractère*, Hellens a consacré plusieurs volumes à la problématique de la création : *Lettre à un jeune écrivain* (1962), *Poétique des éléments et des mythes* (1966), *Le fantastique réel* (1967). Dans *Poétique des éléments et des mythes*, il recense ses grands thèmes d'inspiration : l'eau, le ciel, la terre, le feu, la femme, les bêtes, les songes, la mort, puis leurs harmoniques particulières (*Petites inventions*). *Le fantastique réel* offre à l'auteur l'occasion de revenir sur ses conceptions personnelles en matière de littérature, mais il constitue également un historique sommaire du fantastique, qu'Hellens s'efforce de définir après en avoir cherché les traces chez quelques-uns de ses prédécesseurs. L'ouvrage accorde une grande importance au rêve, qui fut pour Hellens, comme pour l'auteur d'*Aurélia*, « une seconde vie » et une de ses sources principales d'inspiration. On s'en était déjà rendu compte lors de la publication, en 1945, de *La vie seconde ou Les songes sans la*

*clef*, qui devait être réédité en 1963, et qui contient, à côté de quelques vérités générales, beaucoup d'aperçus originaux. S'il demeure inconnu dans sa nature comme dans son fonctionnement, le rêve est, pour Hellens, une porte ouverte sur un autre monde, le seul authentique peut-être ; c'est le meilleur moyen dont dispose l'homme pour accéder au mystère de l'être et de la destinée.

Reste à citer les écrits d'Hellens qui constituent les pièces détachées d'une longue méditation sur la vieillesse et sur la mort. Outre *Bronze*, dont nous avons parlé plus haut, et quelques recueils de vers sur le même thème, il convient de mentionner *Pourriture noble* (1951), *Dans l'automne de mon grand âge* (1956) et *Cet âge qu'on dit grand* (1970). L'auteur a consigné dans ces trois petits livres les réflexions que lui a suggérées le lent dépérissement de ses forces physiques. Ce qui frappe d'emblée, c'est la résignation avec laquelle il accepte son sort. Sans angoisse réelle devant sa fin prochaine, il réhabilite la vieillesse, cinquième saison de la vie, où l'esprit, libéré des servitudes corporelles et plus mobile que jamais, recense en paix ses richesses. La vie, la mort appartiennent au même courant universel ; l'une n'est pas la fin de l'autre ; ni néant, ni sommeil, mais début d'une aventure différente, éternel recommencement. De même, la vieillesse n'est pas attente passive de la mort, mais profusion, humour, folie même.

Entre 1963 et 1970, Hellens devait publier encore diverses études où son goût inné pour les sciences naturelles se marie à son expérience personnelle des jardins et des bois. Enfin, l'on n'oubliera pas de citer, pour clore ce chapitre, sa vie de *Sainte Marie de Woluwé, la misérable* (1957), en se souvenant que Ghelderode avait fait représenter une pièce sur le même sujet le 14 juin 1952. Cette œuvre inattendue sous la plume d'un panthéiste relève de la légende dorée.

Comment caractériser en quelques phrases le génie d'un écrivain aussi fécond qu'Hellens sans tomber dans le piège du schéma réducteur ou de la formule convenue ? Il est clair que son

œuvre déborde de toutes parts les étiquettes sommaires qu'on a voulu lui imposer et que le «fantastique réel», par exemple, ne recouvre qu'une part modeste de sa production. Parti d'un expressionnisme funèbre et grimaçant, son art s'éclaircit dans *Les clartés latentes* pour s'illuminer tout à fait dans les œuvres composées à Nice. Parallèlement au conte fantastique, Hellens aborde le roman d'analyse et le récit autobiographique. Puis vient le temps de la réflexion, de la gravité, de l'expression décantée qui va droit à l'essentiel.

L'unité de cette œuvre diverse apparaît moins dans l'écriture que dans la structure profonde, les répétitions (parfois textuelles), les leitmotifs, les métaphores signifiantes. Nous nous sommes efforcé de relever quelques thèmes caractéristiques dans les pages qui précèdent, mais il faudrait un volume pour les reprendre tous, étudier leur signification profonde, éthique, mythique ou psychologique, et les rapprocher éventuellement de certains événements vécus par Hellens au cours de son enfance.

Sur le plan formel, le genre qui, de toute évidence, convient le mieux au tempérament de l'écrivain, est celui du poème en prose, de la nouvelle ou de l'anecdote. De là, d'admirables réussites, comme *Fraîcheur de la mer* ou *Fantômes vivants*. De là, aussi, *a contrario*, le caractère un peu heurté de ses romans, souvent composés de fragments plus ou moins homogènes, et la faiblesse de certains de ses essais, où l'on eût souhaité plus de rigueur dans la composition.

Même si quelques textes témoignent de préoccupations sociales ou humanitaires, l'œuvre d'Hellens ne reflète guère les grands événements politiques de son temps; l'art seul l'intéresse et plus encore sa propre conception de l'art. Introversé (il était d'un naturel timide et rêveur), Hellens a fait de lui-même le centre de sa création; on le retrouve d'ailleurs dans presque tous ses romans, qu'ils soient écrits à la 1<sup>re</sup> ou à la 3<sup>ème</sup> personne. On notera, dans le même ordre d'idées, que, s'il évoque fréquemment le souvenir de ses parents, et particulièrement celui de sa mère, il a peu parlé de ses

frères et de ses sœurs, moins encore de ses propres enfants. Par contre, les femmes, qui ont partagé son existence, hantent aussi son univers romanesque : on retrouve Marguerite Nyst dans *Naître et mourir*, Marie Miloslawski dans *La femme partagée*, Hélène Burbulis dans *L'homme de soixante ans*.

Hellens s'est défendu d'être un poète, un moraliste, un psychologue. Or, la poésie nourrit la plupart de ses livres, le conflit du Bien et du Mal constitue le thème central de son œuvre et il a jeté sur l'homme, particulièrement sur l'enfant et sur le vieillard, un regard lucide et pénétrant. Il est vrai que, dans ses représentations du combat entre le Bien et le Mal, Hellens transcende souvent le plan moral pour aboutir au plan mythique. Mais son mépris de la spéculation métaphysique, la suprématie qu'il accorde à l'instinct sur la raison ne sauraient faire oublier quelques vérités d'évidence. S'il a perdu la foi, Hellens n'en a pas moins gardé le goût de l'absolu, la nostalgie du jardin d'Eden et de l'unité primordiale. Il a sensiblement exagéré le rôle du rêve dans son inspiration et, corrélativement, diminué celui de la réflexion et de l'expérience. Ce qui frappe précisément, surtout dans les récits de la maturité, c'est la tension de l'intelligence, la cohérence du propos, la parfaite maîtrise du langage.

Quant à ses dons de psychologue, ils se révèlent dans ses romans, dans ses récits, dans ses souvenirs d'enfance. La séduction parfois diabolique exercée par certains individus sur d'autres êtres moins assurés illustre avant la lettre la théorie du regard de Sartre et ses réflexions sur les rapports sujet/objet. D'autre part, la peinture de l'amour revêt, chez Hellens, des nuances multiples et s'accommode souvent d'un dessin compliqué. Partagé entre «la sensualité de Loyola et la dure, la désespérante rigueur de Calvin», le regard qu'il jette sur les femmes mêle le désir à la peur, la curiosité à la honte. De là les scrupules, les tergiversations, les attermoiements de ses personnages. Malgré sa pudeur innée, encore renforcée par l'éducation reçue, l'érotisme du poète éclate à de nombreux endroits de son œuvre, mais on ne trouve guère chez lui de complaisance pour le détail scabreux

ou l'anecdote licencieuse. Dans ce domaine, Hellens suggère beaucoup plus qu'il ne décrit.

On a beaucoup parlé du « fantastique réel », pas toujours avec pertinence. Rappelons que, pour Hellens, le fantastique n'est pas un genre, mais « une façon de voir, de sentir, d'imaginer » ; « le fantastique est de toujours. Il est né de la crainte de l'homme devant l'inconnu ». Chez l'auteur des *Marées de l'Escaut*, il prend sa source dans la réalité même, ou plutôt dans la perception de la réalité par l'écrivain. Une sorte d'effacement ontologique régit les rapports d'Hellens avec le monde. Homme de solitude et de repli sur soi, perpétuellement disponible, le regard qu'il jette sur les choses est d'une telle « innocence » qu'il en perçoit immédiatement le côté absurde ; pour peu qu'on accentue celui-ci, l'univers perd sa cohérence et bascule dans le fantastique. Le même pouvoir déformant de l'oeil (mais n'est-ce pas une vérité supérieure à laquelle aboutit cette anamorphose?) régit les relations d'Hellens avec son prochain, de telle sorte qu'on peut parler, à son propos, d'un fantastique psychologique. Sans quitter leur apparence humaine, certains personnages de ses contes ou de ses romans atteignent une abomination telle qu'ils en deviennent monstrueux. D'autres, les victimes, gravitent aux confins de la folie, incapables qu'ils sont de maîtriser leur névrose, et ne trouvent l'apaisement que dans la mort.

L'apport de Franz Hellens à notre littérature est considérable. Il fut le premier écrivain belge à tourner le dos au régionalisme pour aborder des domaines inexplorés chez nous, la fantaisie, le rêve, la parodie, l'aventure. Avec Boschère et Vandeputte, il a doté la poésie française de Belgique d'un langage moderne, dont la rigueur et la densité contrastent avec le flou des œuvres symbolistes. Il a ouvert nos frontières aux littératures étrangères, fait connaître Essenine et Maïakowski, dont la destinée tragique l'a beaucoup marqué. Grâce au *Disque vert*, il a jeté des ponts entre la Belgique et la plupart des autres pays d'Europe. Ce fut un découvreur de talents, qui contribua au succès de nombreux peintres et littérateurs (Henri Michaux, Robert Goffin, Odilon-Jean Périer). Aujourd'hui que

l'unanimité s'est faite sur l'importance de son rôle et sur l'originalité de son talent, il reste un écrivain diversement jugé, continuant d'affirmer ainsi, au-delà du tombeau, cette jeunesse d'esprit qui fut toujours la sienne.

*Choix iconographique* : Portrait par Jules De Bruycker (1906). — Portrait par Modigliani (1918). — Dessin à la plume d'Archipenko (1918). — Dessin au crayon de Suzanne Van Damme (1945). — Buste par Ianchelevici (1946) (propriété de M<sup>me</sup> Claire Van Ermengem). — Buste par Germaine Richier (1955) (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles). — Portrait par Ianchelevici (1971).

*Filmographie* : Apolline (Lucien Deroisy, 1960).

Archives et Musées de la littérature, à Bruxelles : Fonds Franz Hellens et Fonds de Solier. — Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, à Paris. — Archives de la R.T.B.F., à Bruxelles. — Collections privées : M<sup>me</sup> Claire Van Ermengem et M. Jacques Antoine.

*L'œuvre de Franz Hellens*, numéro spécial de la *Nervie*, vol. 6, 1932. — M.J. Hachelle, *L'œuvre de Franz Hellens. Essai bibliographique, critique et iconographique*, Bruxelles, 1937. — P. Méral, G. Ungaretti et V. Larbaud, *Franz Hellens ou La transfiguration du réel*, Bruxelles, 1943. — *Hommage à Franz Hellens*, numéro spécial de *Marginales*, n° 22, mars 1951. — J. de Boschère, M. Manoll et G. Le Clec'h, *Franz Hellens*, Lyon, 1956. — *Franz Hellens. L'œuvre et l'homme*, numéro spécial de *Synthèses*, n° 125, octobre 1956. — *Le dernier « Disque vert ». Hommage à Franz Hellens*, Paris, 1957. — *Franz Hellens. Les meilleures pages*, présentées par A. Ayguesparse, Bruxelles, 1959. — A. Ayguesparse, *Franz Hellens. Essai critique*, Bruxelles, 1961. — A. Grisay, *L'œuvre de Franz Hellens*, Liège, 1962. — A. Lebois, *Franz Hellens*, Paris, 1963. — *Franz Hellens. Recueil d'études, de souvenirs et de témoignages offerts à l'écrivain à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire*, dir. R. De Smedt, Bruxelles, 1971. — *Franz Hellens*, numéro spécial de *La Revue nationale*, n° 443, mars 1972. — R. Pouillart, *Le premier drame de Franz Hellens. Notes sur l'histoire d'un texte*, dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique, Etudes dédiées à la mémoire de G. Vanwelkenhuyzen*, dir. P. Delsemme, R. Mortier et J. Detemmerman, Bruxelles, 1976, p. 189-200. — R. De Smedt, *Franz Hellens et le problème des lettres françaises de Belgique*, dans *Etudes de littérature française de Belgique*, offertes à J. Hanse pour son 75<sup>e</sup> anniversaire, dir. M. Otten avec la collaboration de R. Beyen et P. Yerles, Bruxelles, 1978, p. 191-197. — M. Otten, *Lectures de « Mémoires d'Esseneur » de Franz Hellens*, *ibidem*, p. 179-189. — R. De Smedt, *La collaboration de Franz Hellens aux*

aux périodiques de 1899 à 1972, *Bibliographie descriptive*, Bruxelles, 1978. — M. Otten, *La notion de réalisme fantastique et sa réalisation dans « Les mémoires d'Elseigneur »*, dans *Le fantastique dans les lettres françaises de Belgique*, Paris, automne 1985, p. 41-53 (*Cahiers du C.E.R.C.L.E.F.*, publiés par l'Université de Paris XII, n° 3). — R. Frickx, *Hellens et Maeterlinck*, dans *Aspects de la littérature française de Belgique*, numéro spécial de *La licorne*, Poitiers, 1986, n° 12, p. 75-84.

Robert Frickx

*Illustration* : Planche VII, face à la p. 160.

Franz Hellens, portrait gravé par Auber d'après Modigliani, 1932.

**HENRY, Victor**, journaliste catholique, né à Marche-en-Famenne le 10 juin 1832, décédé à Schaerbeek le 14 septembre 1896.

Fils d'Albert-Joseph, receveur des contributions directes et accises, et de Marie-Joseph-Antoinette Dagneux, Victor Henry était le frère de Louis, futur professeur de chimie à l'Université de Louvain. Il épousa Marie François, fille d'un professeur de médecine à l'*Alma Mater*. Ils eurent deux enfants.

Etudiant à l'Université de Louvain, Victor Henry eut pour condisciples Eugène Moressée et Paul de Gerlache. Il participa activement à la vie universitaire en tant que vice-président de la Société d'Emulation fondée à Louvain par le professeur Jean Moeller en 1853. Durant la campagne électorale de janvier 1859, le notaire Guillaume Van Bockel, bourgmestre de Louvain, fit appel aux membres de cette association. C'est ainsi que Victor Henry fit ses débuts politiques. Il joua un rôle important dans l'organisation des *stokslagers* qui étaient chargés de protéger les électeurs catholiques des campagnes durant leur séjour au chef-lieu d'arrondissement.

Promu docteur en sciences politiques et administratives le 28 juillet 1860, Victor Henry commença sa carrière dans le journalisme au *Courrier de Huy*. Recommandé par Jean Moeller à Prosper de Haulleville, il entra à *L'Universel* le 13 juin 1860. Sa formation lui permit de s'occuper des chroniques commerciales, indus-

trielles et financières, ainsi que de politique internationale. Avec son ami Alexandre Delmer, il rédigea également la revue de la presse et fournit des articles de fond sur la politique intérieure belge. Travailleur infatigable à la plume alerte et souple, Henry fut un « grand producteur de copies ». Comme le remarqua Prosper de Haulleville, « ... il savait écrire rapidement et correctement, en émaillant sa prose de traits sarcastiques ou de réflexions humoristiques (...). Il excellait à « déshabiller » certains caractères qu'il barbouillait avec leur propre substance » (*Journal de Bruxelles*, 13 octobre 1896). Victor Henry considéra toute sa vie le programme résolument progressiste de *L'Universel* comme un idéal. Ce journal catholique libéral voulait dépasser le clivage politico-religieux. Il se fit le chantre de la non-intervention de l'Etat en matière économique et sociale. Il était également partisan de la décentralisation politique et administrative, de l'extension du droit de vote dans les limites constitutionnelles et de la défense de la langue flamande. Au cours de sa carrière, Victor Henry se référa souvent à ce programme réformateur, ce qui l'obligea parfois à battre en brèche les positions prises par d'autres journaux catholiques.

Démocrate, il a combattu l'ultramontanisme autoritaire et exclusif du *Bien Public* et de *La Croix*. Après la faillite de *L'Universel*, le 14 septembre 1861, Victor Henry atteint de phtisie pulmonaire tomba gravement malade. Il se retira à Durbuy et cessa toute activité pendant six mois. En février 1862, Goemaere, propriétaire du *Courrier de Bruxelles*, lui proposa une place de rédacteur au *Nouvelliste de Verviers*. Préférant travailler à Bruxelles, Henry refusa. Il aurait souhaité rejoindre son ancien collègue, Alexandre Delmer, au *Courrier de Bruxelles* mais ce désir resta sans lendemain. Pour survivre, il accepta quelques emplois temporaires. En novembre 1862, il accompagna le fils du comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort à Paris comme précepteur. En juin 1863, il alla prêter main-forte à Eugène Moressée, rédacteur en chef de *L'Union de Dinant*, qui menait la campagne électorale mettant aux prises le comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort et Charles Ro-



Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

gier. Au début du mois de septembre, il devint secrétaire d'Edouard Ducpétiaux qui venait d'organiser la première assemblée générale des catholiques à Malines. Trois mois plus tard, Ducpétiaux refusa à Victor Henry toute collaboration au *Journal de Bruxelles* placé sous la direction d'Eugène Erèbe. Craignant de devenir l'homme lige du secrétaire général du Congrès de Malines, Henry donna sa démission.

Grâce à l'amicale protection du comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort et de Camille Nothomb, Victor Henry entra comme secrétaire au service du financier catholique Langrand-Dumonceau. La stabilité de sa nouvelle fonction ne l'empêcha pas de continuer à s'occuper de politique. Le 6 février 1868, il fut nommé membre du comité de l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles. Après la faillite retentissante de Langrand, Alexandre Delmer, Amand Neut, Prosper de Haulleville et Eugène Moressée firent de nombreuses démarches pour lui trouver un nouveau poste. Delmer lui proposa de collaborer à une entreprise de librairie. Il tenta en vain de faire entrer Henry au *Journal de Bruxelles*, mais il se heurta au refus du baron Jules-Joseph d'Anethan et d'Eugène Erèbe. A la suite de ce refus, Delmer suggéra à son ami de prendre en main la direction du *Journal d'Anvers*. Amand Neut lui demanda d'assurer la correspondance bruxelloise de *La Patrie* de Bruges. Il intervint également pour faire nommer Henry secrétaire de l'Union catholique de Belgique. Le directeur de *La Patrie* aurait souhaité procurer à Henry un autre poste dans l'administration ministérielle. Les démarches auprès des ministres Jules-Joseph d'Anethan et Prosper Cornesse ne furent pas couronnées de succès. Prosper de Haulleville chargea Henry de la correspondance viennoise du *Vaderland*. Quant à Eugène Moressée, il travaillait à Namur pour faire entrer son ancien condisciple à l'*Ami de l'Ordre*. Après mûre réflexion, Victor Henry qui connaissait de graves difficultés financières, accepta les fonctions de directeur du *Journal d'Anvers* le 26 avril 1871.

Les poursuites engagées contre Camille Nothomb et Victor Henry en octobre 1871

après la faillite des sociétés Langrand obligèrent Henry à renoncer à collaborer au *Courrier de Bruxelles* qui venait d'être transformé en quotidien par Alexandre Delmer. En décembre, l'ancien secrétaire de Langrand prit le chemin de l'exil. Il trouva refuge à Londres. Son départ fut interprété comme une fuite par le *Journal de Liège* et par *L'Echo du parlement*. Durant son séjour en Angleterre, Henry envoya quelques correspondances au *Courrier de Bruxelles*. Rentrés en Belgique le 2 avril 1872, Camille Nothomb et Victor Henry, respectivement défendus par Charles Woeste et Alexandre de Burlet, furent condamnés par le tribunal de première instance de Bruxelles à sept ans de prison. Le pivot de l'accusation était une convention passée entre Henry et Nothomb et les héritiers du prince Tour et Taxis, convention que le Ministère public considérait comme entachée de dol et de fraude. Emprisonné aux Petits Carmes à Bruxelles, Victor Henry, malade, fut libéré grâce au versement d'une caution de cinquante mille francs par son ami anversoise Léon Solvyns. Défendu en appel par Edmond Picard, Henry fut acquitté et réhabilité le 12 décembre 1872.

Déçu par le monde des affaires et la politique, Victor Henry reprit ses fonctions au *Journal d'Anvers*. Au cours de sa carrière dans la Métropole, il prit à plusieurs reprises position en faveur de l'ultramontanisme du *Courrier de Bruxelles*. En 1873, il fit campagne pour la restauration du comte de Chambord sur le trône de France. Le 5 juillet 1875, il fut admis comme membre à la Confrérie de Saint-Michel où il ne joua toutefois pas un rôle de premier plan. S'il n'encouragea pas les théories extrémistes du *Bien Public*, il fit cependant du *Journal d'Anvers* un des porte-parole de l'ultramontanisme belge. Le bureau de ce quotidien aurait souhaité une direction plus en rapport avec les intérêts anversoise. Il critiquait certaines affinités idéologiques unissant Victor Henry et Amand Neut. Les liens de Henry avec le directeur de *La Patrie* ainsi que sa fonction de secrétaire de la Fédération des cercles catholiques et des associations conservatrices lui valurent de nombreux conflits avec le comité directeur

du *Journal d'Anvers*. Prétendant de graves difficultés de trésorerie, M. Gilliot, président du comité, se sépara de Victor Henry le 23 juillet 1877.

Soutenu par les membres de la Confrérie de Saint-Michel présidée par Charles Périn, Henry chercha une place dans la presse ultramontaine. Il espérait gagner l'appui des frères Desclée, du comte Charles-Antoine de Villermont et de Mgr de Montpellier, évêque de Liège, pour rejoindre l'équipe du *Courrier de Bruxelles*. D'août à novembre 1877, Henry entrevit la possibilité de prendre en main la rédaction d'une édition belge ou anversoise du *Courrier*. Ses projets encouragés par Delmer, Périn et Villermont furent écartés par les frères Desclée et par l'avocat liégeois Collinet qui lui reprochaient des tendances favorables au catholicisme libéral.

Après cet échec, Victor Henry prit la direction de *L'Avenir de Charleroi* qui venait d'être fondé en janvier 1878 à l'instigation du comte de Villermont. En juillet 1879, il quitta ce quotidien qui était miné par des conflits internes et par un manque de ressources.

Pour la quatrième fois, Henry se trouvait sans emploi. De 1879 à 1881, il fut attaché au *Journal de Bruxelles*. La maladie l'empêcha cependant de fournir un travail régulier. En 1881, il fut congédié à la demande du baron J.-J. d'Anethan.

Après avoir essayé de se faire engager par la Société anonyme de Saint-Pierre, Victor Henry devint le rédacteur politique du *Courrier de la Vesdre* en 1883 et 1884.

Ce fut son dernier poste important. A partir de ce moment, Henry, dégoûté des affaires, de la politique et de la presse, se retira sous sa tente. Il se contenta d'être le correspondant bruxellois du *Bien Public*, du *Diario de Barcelona*, de *La Patrie* et de *La Voix du Luxembourg* jusqu'à sa mort.

Journaliste au style pittoresque et vivant, Victor Henry rédigea également quelques travaux hagiographiques et historiques : *Le cardinal Sterckx, archevêque de Malines, primat de Belgique*, Bruxelles, 1868; *Le baron de Gerlache*, Bruxelles, 1871; *La dévotion aux saints*

*Rois Mages. Etude hagiographique sur la Confrérie des trois saints Rois, fondée en 1671*, 2 vol., Bruxelles, s.d.; *Monastère de Berlaymont, sous l'invocation de la Reine de tous les saints. Souvenirs historiques*, 2 vol., Bruxelles, 1875-1881. Son fils Hubert publia en 1929 une esquisse biographique intitulée : *Journalisme et politique. Recueil de notes et souvenirs*, Namur, 1929.

La maladie, la faillite Langrand et les tiraillements au sein des comités de rédaction ne permirent pas à Victor Henry de jouer les premiers rôles. Sa carrière fut à l'exemple de nombreux journalistes du XIX<sup>e</sup> siècle qui travaillèrent dans le monde de la presse sans avoir une fortune. Homme d'action et brillant polémiste, il dut se contenter d'offrir ses services sans pouvoir étaler au grand jour ses convictions politiques.

Archives communales de Marche-en-Famenne : acte de naissance du 11 juin 1832, n° 27. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers Amand Neut et Papiers Langrand, n° 268 et 491. — Archives Delmer (Bruxelles) : Journal d'Alexandre Delmer (1860-1896) et correspondance, 61.18, 61.19, 61.24, 62.4, 62.10, 62.14, 62.23, 63.6, 63.7, 63.8, 64.7, 68.10, 70.22, 71.18, 71.61, 71.63, 71.85, 71.86, 72.1, 72.3, 72.7, 72.10, 72.23, 72.30, 72.35, 72.41, 72.47, 72.58, 72.89, 73.47, 74.18, 74.25, 75.14, 75.58, 76.13, 76.40, 76.44, 77.15, 77.18, 77.29, 77.30, 77.31, 77.32, 77.33, 77.34, 77.38, 77.39, 78.5, 78.41, 78.58, 78.62, 78.102, 78.110, 79.1, 79.34, 79.40, 89.46, 92.5, 92.64, 92.82, 92.95, 96.84. — Archives Périn (d'après les notes de la comtesse V. de Villermont), Victor Henry à Charles Périn, 23 juillet et 4 août 1877.

*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, 1861, p. 156. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 67. — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications (1830-1880)*, t. 2, Bruxelles, 1892, p. 237, et t. 4 (supplément), 1910, p. 564. — H. De Borger, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium 1794-1914*, Louvain-Paris, 1968, p. 356 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 49). — P. Gérin, *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914)*, Louvain-Paris, 1975, p. 54-55 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 80). — H. Henry, *Journalisme et politique. Recueil de notes et souvenirs*, Namur, 1929. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, t. 3, Bruxelles, 1963, p. 159-169. —

F. Joris, *La presse verviétoise de 1850 à 1914*, Louvain-Paris, 1982, p. 45, 296 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 92*). — I. Kovalovszky, «*L'Universel*» (1859-1861). *Un quotidien catholique libéral bruxellois*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1985, p. 66-67 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6<sup>e</sup> série, fasc. 29*). — J. Lory, *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, Louvain-Paris, 1963, p. 29 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 32*). — Ch. Luc-Joris, *La presse de Huy (1830-1914)*, Louvain-Paris, 1976, p. 170-171 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 82*). — R. Rezsöházy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958, p. 82 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4<sup>e</sup> série, fasc. 13*). — J. Vander Vorst-Zeegers, «*Le Journal de Bruxelles*» de 1871 à 1884, Louvain-Paris, 1965, p. 48, note 4, et p. 57-58 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 36*). — J. Willequet, *Documents pour servir à l'histoire de la presse (1887-1914)*, Louvain-Paris, 1961, p. 23 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 16*). — Notices nécrologiques d'Alexandre Delmer dans *Le Bien Public* du 16 septembre 1896 et dans *Het Handelsblad* du 16 septembre 1896, d'Alphonse Nothomb dans *Le XX<sup>e</sup> siècle* du 16 septembre 1896 et de Prosper de Haulleville dans *Le Journal de Bruxelles* des 13, 15, 17, 19 et 21 octobre 1896.

Jean-Luc Soete

HÉRIMAN, moine et historien de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, né vers 1090, décédé après 1147.

En avril-mai 1143, Hériman attendait à Rome que le pape se prononçât dans une affaire concernant l'évêché de Tournai, lorsqu'il fut pris d'un besoin soudain d'énarration et d'écriture rétrospectives. Il avait, cinq ans auparavant, démissionné de ses fonctions d'abbé de Saint-Martin à Tournai. Approchant de la cinquantaine, il avait le sentiment de n'avoir plus longtemps à vivre et d'être entouré de gens qui ne tenaient pas tous ni particulièrement à sa vie ou à sa survie. Il se disait qu'il importait désormais d'inscrire pour la postérité ce qui lui était advenu, ce qui lui tenait à cœur, ce dont il fallait qu'on gardât mémoire et qui risquait, sinon, de s'oublier et de se perdre. Il écrirait donc sur sa famille, son abbaye, sa ville, son évêché; sur ce qu'il avait entendu dire; sur ce

qu'on lui avait demandé de faire et qu'il avait entrepris. Il entama ainsi, au Latran, au cœur de la Chrétienté, le *Liber de restauratione monasterii Sancti Martini Tornacensis* (éd. G. Waitz, dans *M.G.H.*, SS, t. 14, p. 274 et suiv.), une histoire de son abbaye qui, en fait, se confondait avec sa propre histoire.

C'est par ce texte mémorial, tout à la fois chronique et autobiographie, qu'Hériman s'inscrit de façon significative dans la mémoire écrite occidentale : non pas comme héros, ni comme homme de pouvoir mais comme un de ceux, parmi des centaines d'autres par ailleurs anonymes, qui incarnaient, en ce moment fort de la longue durée européenne, une façon de vivre, de penser et de sentir, révélatrice de ce que la Chrétienté cherchait à devenir alors qu'elle était en pleine mutation.

On trouve encore des renseignements, concernant Hériman, dans la *Continuatio* (éd. G. Waitz, dans *M.G.H.*, SS, t. 14, p. 318 et suiv.) de son *Liber*, qui évoque, de manière explicite et détaillée, ce qu'il lui advint après son abbatiat; dans le chartier de Saint-Martin (éd. A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, Bruxelles, t. 1, 1898, n<sup>os</sup> 44 à 52); dans d'autres textes écrits par Hériman durant les dix dernières années de sa vie (voir plus loin); et dans la *Vita Hugonis abbatis Marchianensis* (éd. Martene et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. 3 (1717), col. 1717 et suiv.), biographie anonyme d'un abbé de Marchiennes, qui se fait l'écho de ceux qui ne partageaient pas avec Hériman sa conception de la vie, et notamment de la vie monastique. A partir de ces traces textuelles, nourries de tradition orale, l'on peut reconstituer la biographie d'un Tournaisien qui fut moine et intellectuel en cette première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, un moment crucial de l'histoire occidentale. C'est par ce qu'Hériman en évoque dans son *Liber de restauratione*, que l'on mesure la puissance de sa famille et l'importance de celle-ci dans la fondation et l'essor de Saint-Martin. Car sa famille était, à Tournai et dans le Tournais, un des clans aristocratiques dominants.

Mainsende, la mère d'Hériman, était fille du prévôt de Saint-Amand. Le père d'Hériman,

Raoul d'Osmont, était chevalier. Un des frères de celui-ci, Thierry, monétaire à Tournai, était l'homme le plus riche de la ville. Un autre, Tetbert, était prévôt de l'évêque de Noyon, Radbod. Tetbert fut assassiné par l'avoué Fastrade. En guise de réconciliation, Fastrade maria sa fille, Sara, au chevalier Gossuin, neveu de la victime et fils de Thierry le Monétaire. Le frère de Sara, Gautier, avoué de Tournai, maria son fils, Thierry, à une sœur de Baudouin de Hainaut. La femme de Baudouin était une cousine de Clémence, veuve de Robert de Flandre et sœur de Calixte II. Par le mariage de son cousin Gossuin, Hériman était donc allié aux lignages aristocratiques de Flandre et de Hainaut. Ainsi, pour évoquer l'histoire de ces deux comtés, avait-il accès à des sources d'information de toute première main. La famille d'Hériman était présente, aussi, au sein du chapitre cathédral. Gontier, cousin d'Hériman et fils du chevalier Tetbert, fut prévôt de Notre-Dame. A Gontier succéda son cousin, un fils de Thierry le Monétaire, Thierry qui était aussi cousin d'Hériman. Puis, à Thierry, Letbert, un fils de la sœur de Thierry le Monétaire.

Quant à l'abbaye de Saint-Martin, restaurée en 1095, elle devait, en bonne partie, sa réussite à la famille d'Hériman. L'oncle d'Hériman, Thierry le Monétaire, lui versa d'abord 40 marcs d'argent; puis il contribua, pour plus de 300 sous, à la construction de l'église, du réfectoire et d'autres édifices conventuels de Saint-Martin. Mainsende, la mère d'Hériman, céda sa maison aux religieuses bénédictines, qui, pendant un temps du moins, constituèrent, avec la communauté des hommes, un monastère double. Le père d'Hériman, Raoul, avant même de se «convertir», aida l'abbaye dans l'acquisition de biens fonciers. Il lui donna aussi quatre moulins, lorsque son fils aîné, Thierry, entra au couvent. Devenu prévôt, Raoul acquit pour l'abbaye l'autel de Froidmont et quatre grosses fermes : Chantrud, Livri, Brangicourt et Monceau, situées dans le Laonnais. Dans la région de Soissons, il acheta, près de Pinon, une ferme à la tête de laquelle il plaça le deuxième frère d'Hériman, Gautier, qui y érigea une église de pierre. Il venait d'acquérir

encore une ferme à Eparcy, lorsqu'il mourut. L'abbé Ségard aurait voulu l'enterrer, en raison de ses mérites exceptionnels, au pied du trône abbatial, dans la salle capitulaire. Mais les fils de Raoul s'y opposèrent, par volonté de discrétion et esprit d'humilité.

Hériman avait à peine quatre ans, lorsque son père Raoul décida de se «convertir», c'est-à-dire de quitter le monde et d'entrer en religion avec toute sa famille. Ainsi, en 1095, rejoignit-il la jeune communauté monastique de Saint-Martin, en même temps que son père, sa mère et ses trois frères dont l'un d'eux avait à peine un an.

Pendant trente ans, Hériman vivra sa vie de moine entouré des siens et notamment de son père qui assumait durant tout ce temps la fonction de prévôt, responsable de la gestion matérielle de l'abbaye. Il est resté très discret sur cette période de sa vie et n'en parle que de façon indirecte, signalant l'une ou l'autre tradition orale, évoquant une recherche ou une rencontre, faisant part d'une découverte. Dans la *Continuatio*, on insiste sur son excellente santé et son assiduité, tant au chœur où se pratiquait la psalmodie, qu'au cloître où s'imposait le silence. En décembre 1125, avec son oncle, Thierry le Monétaire, et ses trois frères, il assiste à l'agonie et à la mort de son père Raoul. Avec ses frères, il s'oppose à l'initiative de l'abbé Ségard qui voulait enterrer Raoul dans la salle capitulaire.

Hériman succéda à son père comme prévôt, à Noël 1125 : il avait alors la trentaine. Il s'efforça d'exercer sa fonction en s'inspirant des pratiques gestionnaires de son père, surtout de son souci de rester humble. Toutefois, à Pâques 1126, il remit déjà sa démission, pour retourner à ses activités favorites, la psalmodie et le travail scripturaire. C'est un songe qui lui inspira cette décision. Il y vit son père, décédé quelques mois auparavant, et lui demanda s'il avait vraiment trouvé le repos intégral. Son père lui répondit que si on lui avait donné l'occasion de vraiment vivre la vie conventuelle et claustrale, si on ne lui avait pas imposé la fonction de prévôt, il reposerait vraiment maintenant en paix. Raoul ne jouissait donc pas du repos éter-

nel, parce qu'il s'était trop occupé, et comme malgré lui, des affaires matérielles de l'abbaye. Au chapitre, Hériman se prosterna aux pieds de l'abbé Ségard, lui rapporta le songe et le supplia de le libérer de sa charge de prévôt. Il reprit ainsi ses activités au chœur et au *scriptorium*, auxquelles il tenait par-dessus tout et en quoi il excellait, car, écrit son biographe, il avait une excellente santé.

L'abbé Ségard, entre-temps, devint gravement malade. Perdant de plus en plus ses forces, il ne survécut guère plus d'un an à Raoul : il mourut le 30 janvier 1127, dans la vingt-deuxième année de son abbatiat. Hériman lui succéda comme abbé. Début mars, il assistait, comme abbé élu, aux funérailles du comte de Flandre, Charles le Bon, et il fut sacré abbé en juin 1127.

Hériman assumait sa charge pendant une dizaine d'années. Puis, il devint gravement malade. Frappé de paralysie, il remit sa charge abbatiale entre les mains de l'évêque et c'est un de ses contemporains, Gautier, qui lui succéda en 1136.

Sous l'abbatiat d'Hériman, Saint-Martin obtint neuf diplômes, dont une bulle pontificale (A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de St-Martin de Tournai*, t. 1, n<sup>os</sup> 44 à 52), et l'on acheva l'église abbatiale, qui fut consacrée en 1132, par l'évêque Simon.

Hériman ne s'étend guère sur son abbatiat. Il suit, ainsi, une ligne générale dont il ne se départit pas : celle de la discrétion en ce qui concerne sa personne et ses activités ; au nom de l'humilité et par crainte du péché d'orgueil. Toutefois, dans sa préface au *Liber de restauratione*, plusieurs de ses réflexions sont à mettre en rapport avec sa conception de la fonction abbatiale. Il s'y réjouit de l'affection que ses frères lui ont toujours vouée et de l'obéissance profonde qu'on lui témoigna tout au long de son abbatiat. Puis, il exhorte ses frères à pratiquer la règle et l'affection mutuelle. Ce qu'on peut lire dans la *Vita Hugonis* éclaire ses propos : dans cette biographie anonyme d'Hugues, son concurrent, on parle de frictions au sein de la communauté et de l'incompétence du supérieur. Hériman s'est donc retiré à cause de la

discorde et du manque d'entente dans la communauté. Pourquoi cette tension, sinon pour une question de discipline ? A cause de divergences dans l'interprétation de la règle : d'une part, une conception stricte, à l'antique, personnifiée par Hugues et attestée par son biographe ; d'autre part, une option humaniste qu'Hériman dans son *Liber* fait remonter aux origines mêmes de son abbaye, en rappelant que l'on demanda au premier abbé, Odon, non point le respect aveugle de la règle bénédictine mais celui de la pratique clunisienne. La personnalité d'Hériman ne se prêtait guère à d'excessives rigueurs : il était, pour cela, trop sensible, lui qui ne pouvait s'empêcher de fondre en larmes à la moindre occasion, alors que Hugues, aux moments les plus durs, parvenait à garder les yeux secs, en quoi son biographe voyait d'ailleurs des signes manifestes de sainteté. Sous l'abbatiat d'Hériman, la communauté de Saint-Martin aurait donc vécu une tension identique à celle qui opposait cisterciens et clunisiens. Mais Hériman en devint malade, remit sa démission et quitta le couvent.

Hériman se retira dans les fermes détenues par son abbaye dans le Laonnais : c'étaient d'anciennes propriétés familiales que son père, Raoul, avait données à Saint-Martin, lorsqu'il y entra avec ses fils, en 1095. Résidant tantôt à Chantrud tantôt à Eparcy, à brève distance de la ville, il se mit à entretenir des rapports de plus en plus étroits avec l'évêque, le chapitre et les abbayes de Laon. Il finit ainsi par recueillir toutes sortes d'informations, sur les reliques de la Vierge notamment et sur l'ordre de Prémontré, qu'il transcrivait ensuite en forme de récit, hagiographique ou chronique.

L'évêque Barthélémy connaissait l'abbaye tournaisienne de longue date. Il y était, d'ailleurs, traité comme un bienfaiteur, puisqu'il lui avait donné deux autels, ceux de Fasti et de Proisi, et que, depuis 1115, il avait régulièrement confirmé les donations faites à Saint-Martin (A. d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin*, t. 1, n<sup>os</sup> 27, 28, 29, 30, 47, 57, 60, 64). L'abbé Hériman connaissait personnellement Barthélémy. Il l'avait notamment rencontré le 1<sup>er</sup> février 1131, comme l'atteste un acte

intitulé au nom de Barthélémy et souscrit par lui, en présence d'Hériman (A. d'Herbomez, t. 1, p. 47-49, n° 47). Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'entre 1136 et 1138, Hériman s'engagea pour le compte de l'évêque à entreprendre un voyage en Espagne. Barthélémy s'était rendu jadis auprès de son cousin, le roi Alphonse, fils de la sœur de sa mère. Le roi lui avait promis, pour une seconde visite, une relique de saint Ildefonse de Tolède et le corps de saint Vincent, lévite et martyr, enterré à Valencia. Mais Alphonse mourut le 7 septembre 1134 et son royaume fut partagé entre l'Aragon, la Navarre et Saragosse. Barthélémy et Hériman convinrent de faire le nécessaire en vue d'acquiescer, malgré tout, les reliques promises. Hériman se rendit donc en Espagne et il nous apprend qu'à Saragosse, il copia une *Passio quorundam martyrum* qu'il destina à Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon. Il signale aussi qu'il comptait pousser jusqu'à Valencia, mais qu'il n'y parvint pas parce que le pays était déchiré par les querelles de succession et rendu impraticable du fait de la présence des Maures.

A partir de 1141, Hériman revint à Tournai. On le voit se mêler activement aux négociations relatives à la séparation des évêchés de Noyon et de Tournai. Tournai, devenu évêché avec Eleuthère (vers 630), avait été uni à Noyon sous Médard ou Achaire. Au XI<sup>e</sup> siècle, les Tournaisiens tentèrent de recouvrer leur autonomie. Sans succès. En 1113, toutefois, Pascal II accorda la permission de procéder à l'élection d'un évêque propre. Mais l'élu ne fut pas sacré, car Louis VI fit élire son cousin, Simon de Vermandois, qui maintint l'union, soutenu en cela par Calixte II, cousin de la reine Alix. Une vision du chanoine Henri relança l'affaire en 1141. Le chapitre gagna à sa cause des hommes influents. Au concile de Sens (25 mai 1141), on approcha l'archevêque Hugues et Bernard de Clairvaux. Celui-ci proposa la candidature de Godefroid de Péronne, prieur de Clairvaux. Mais le chapitre de Noyon déjoua la manœuvre, prétextant la simonie.

Une nouvelle occasion se présenta lorsque les évêques Simon de Noyon, Barthélémy de Laon et Pierre de Senlis furent suspendus par

le pape, au synode de Lagny (janvier-juin 1142). Le prévôt du chapitre de Tournai en profita pour envoyer Hériman, son cousin, à Rome. Hériman partit en automne 1142. A Rome, il bénéficia de l'hospitalité d'Anselme, l'abbé de Saint-Vincent de Laon, qui avait obtenu une bulle le 12 décembre 1142. En reconnaissance, il lui enverra, par la suite, le texte de la *Passio quorundam martyrum*. Hériman s'en revint avec une bulle, datée du 30 décembre 1142, qui accordait aux Tournaisiens la permission d'élire leur propre évêque. On élit Absalon, abbé de Saint-Amand. Mais l'archevêque de Reims, redoutant le comte de Vermandois, proche parent de l'évêque de Noyon, beau-fils et sénéchal du Roi, refusa de le consacrer. Dès lors, on renvoya Hériman à Rome. En attendant une décision du pape, il entreprit la rédaction de son *Liber de restauratione*. Mais Simon, l'évêque de Noyon, le rejoignit. Les deux parties s'affrontèrent alors devant la Curie. L'évêque de Noyon se plaignit de ce que les clercs de Tournai, en élisant leur propre évêque, avaient manqué à leur devoir de fidélité et d'obéissance. A quoi le pape répondit que les Tournaisiens avaient agi conformément à sa décision. Intervint alors Hériman, qui recourut à l'argument pastoral : sans évêque, le diocèse de Tournai était mal administré ; des milliers d'âmes étaient privées de sacrements ; des centaines de crimes restaient impunis. Tournai était en train de gagner sa cause mais Simon fit distribuer 500 marcs d'argent aux membres de la Curie. Si bien que le pape reporta, une nouvelle fois, la décision.

En février 1145, se présenta une nouvelle occasion favorable, avec l'avènement d'Eugène III, un disciple de Bernard. Mais le prévôt Thierry mourut au printemps de 1145 ; puis, peu après, l'élu Absalon. Ce qui retarda les démarches. Le nouveau prévôt, Letbert, neveu de Thierry, envoya Letbert le Blond avec une recommandation de Bernard qui demandait au pape de procéder lui-même à la désignation d'un évêque qu'il sacrerait sur place. Le pape désigna l'abbé de Saint-Vincent de Laon, Anselme, qui, à ce moment-là, se trouvait à Rome. Anselme fut sacré le 10 mars 1146. Il est proba-



ble qu'Hériman intervint, encore, dans l'élection d'Anselme et qu'il fit donc un troisième voyage au-delà des Alpes.

Hériman disparut en 1147, de manière mystérieuse, au cours de la Croisade dans laquelle il s'était engagé.

Hériman fut un homme d'écritures et de textes, dès sa plus tendre enfance : dès ses cinq ans, il vécut, quotidiennement, en compagnie d'hommes lisant et transcrivant sans répit, et notamment d'Odon, en son temps grand écclâtre, érudit, cultivé et, aussi, excellent pédagogue.

Odon l'initia à la *scientia litteralis*, à la fois philologie et exégèse. Il lui inculqua le sens du verbe, l'amour du texte, la passion des écritures. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'Hériman se révéla, par la suite, très bon théologien. Et grand prédicateur : l'abbé Ségard, successeur d'Odon, et Gerbert, le prieur, le tenaient pour un *predicator maximus* et lui demandaient fréquemment de faire le sermon, le dimanche et les jours fériés.

Hériman était un copiste habile. Lorsqu'en 1126, il eut renoncé, après quelques mois seulement d'exercice, à ses fonctions de prévôt, il s'empessa de reprendre ses activités favorites au *scriptorium*. Car, il brillait, tant par son assiduité au travail que par sa célérité dans la transcription des textes. Il copia quatre bréviaires et plusieurs ouvrages de saint Augustin. Les bréviaires paraissent avoir disparu : nul ne s'en étonnera, en raison de l'usage ininterrompu qui en était fait. Les ou des volumes de saint Augustin ont sans doute survécu mais il manque une étude paléographique qui les identifierait avec plus de sûreté que ne permettraient de le faire des critères internes. Après 1136, il copia pour l'évêque de Laon, Barthélémy, la *Vita Ildefonsi Toletani* et les trois livres que celui-ci avait écrits sur la Vierge (*De Virginitate*) dont il avait trouvé les textes à Châlons-sur-Marne. Toujours après 1136, au cours de son voyage en Espagne, il copia une *Passio quorundam martyrum* qu'il trouva à Saragosse et qu'il envoya à Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, et à son frère, Gautier.

Hériman fut surtout un historien, remarquable pour son époque. Car, il avait le sens de la recherche et du document, une curiosité vive pour les traces archéologiques et les traditions orales, un don réel pour la narration et la reconstitution historiennes. Avant son abbatat, avant 1127 donc, il fut surtout soucieux de retrouver de vieux documents, attentif à des objets antiques et vénérables : Hériman avait la passion de ce qui était ancien et étrange. Il écoutait les anciens, les questionnait sur l'histoire de la ville et de l'évêché, sur les saints patrons du diocèse. Ce qu'il rapporte de ses entretiens avec le vieux Erbal, un chanoine de Notre-Dame qui était venu finir ses jours à Saint-Martin, est, à ce propos, suggestif et exemplaire. Il s'enquêrait de l'histoire des reliques les plus vénérables, de l'origine de ces objets archéologiques dont le sous-sol de son abbaye, construite à l'emplacement d'un cimetière mérovingien, regorgeait.

Il avait la passion des vieux textes, des textes fondateurs. Ainsi, un jour, il n'était encore que diacre, il se rendit jusqu'à Ferrières pour retrouver une charte mérovingienne relative au domaine de son abbaye. Un moine de sa communauté avait rencontré, en 1117, à la cour de la comtesse Clémence, à Courtrai, l'abbé de Ferrières qui lui avait signalé une charte concernant d'anciennes propriétés de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai. Hériman fut chargé de mener les recherches ; mais à Tournai on n'avait pas la moindre idée où pouvait bien se trouver Ferrières. Hériman retrouva l'abbé, en 1119, au Concile de Reims. Mais, à Ferrières, on lui refusa le document, par peur des rétorsions de ceux qui détenaient les biens. Hériman, toutefois, se débrouilla : il se rendit à Souppes, le lieu qui était présumé avoir appartenu à Saint-Martin ; il y trouva, dans l'église, un vieux codex portant l'*ex-libris* de Saint-Martin ; il expliqua alors comment les terres, jadis propriété de son abbaye, lui avaient finalement échappé, en arguant des effets des invasions normandes dans la région de Tournai. Hériman se documenta, aussi, sur l'épiscopat d'Eleuthère et d'Eloi ; sur les reliques de saint Piat, disputées entre Chartres et Seclin ; sur la *Vita*

*Medardi*, qu'il partit consulter à Soissons.

Son savoir théologique, sa familiarité avec les traditions orales et les textes historiques relatifs au passé de Tournai (son monastère, la ville et l'évêché) et de Laon (le chapitre, les abbayes et les évêques), Hériman les rassembla dans une demi-douzaine de récits et de traités parmi lesquels ses *Miracula s. Mariae Laudunensis* et son *Liber de restauratione monasterii s. Marini Tornacensis* sont des pièces maîtresses de l'historiographie occidentale du milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

#### Œuvres

1. Hériman composa une *Vita Eleutherii* et un *Liber de antiquitate urbis Tornacensis* en 1141, peu après les visions du chanoine du chapitre, Henri.

Il s'agissait, par ces écrits, de répondre à Radbod, l'évêque de Noyon-Tournai (1068-1098), qui avait composé une *Vita Medardi* par laquelle il fondait l'union de Noyon-Tournai : les Tournaisiens, mus par l'Esprit Saint, auraient choisi comme successeur d'Eleuthère, Médard, déjà évêque de Noyon, et décidèrent, de la sorte, pour l'annexion. Hériman fut témoin de ces visions : lues par Henri dans un livre écrit d'une main divine, elles contenaient des prophéties relatives à l'obtention prochaine de l'autonomie du siège épiscopal de Tournai.

En fait, la *vita* s'inspirait d'une *vita* du IX<sup>e</sup> siècle, et d'un *Tractatus s. Ferioli, presbyteri et martyris, de translatione corporis s. Eleutherii episcopi et confessoris*. Hériman, qui avait résidé à Vienne, était à peu près le seul à être documenté sur Féréol, martyr de Vienne. Il maîtrisait parfaitement le genre hagiographique. Et joua, à partir de ce moment, un rôle capital dans l'accession de Tournai à son autonomie (*Mss* : Tournai, Bibl. Comm., ms. 169 (moitié du XII<sup>e</sup> s.), détruit en 1940. - Reims, Bibl. Mun., ms. 1408 (K.780) (fin XII<sup>e</sup> s.). - Reims, Bibl. Mun., ms. 1409 (K.794) (milieu du XII<sup>e</sup> s.). *Edit.* : Henschenius, dans *AA.SS.*, février, t. 3, 1658, p. 180-196. - Repris par Ghesquière, *AA.SS. Belgii*, t. 1, 1783, p. 455-494).

2. Hériman rédigea des *Miracula s. Mariae Laudunensis* à partir de 1140-1142, à la suite

de la *Vita* de saint Ildéfonse de Tolède et des trois livres consacrés par Ildéfonse à la Virginité de Marie (*De Virginitate*). Il avait trouvé les textes de la *Vita* et du traité, à Châlons-sur-Marne. Il les avait transcrits sur du parchemin que l'évêque Barthélémy lui avait fait tenir. Aux textes de la *vita* et du traité, il ajouta un livre sur les miracles de Notre-Dame de Laon.

Ce *Liber de Miraculis* n'est pas d'un seul jet. Une première version est antérieure au premier voyage d'Hériman à Rome : elle se situe entre 1140 et 1142, puisque Hériman, dans le prologue des *Miracula*, signale qu'il y a joint une liste des abbayes récemment fondées, ce qui donne le terminus. Une deuxième version se situe entre l'automne 1143 et 1144 : elle comporte 19 chapitres (Laon, Bibl. Mun., 166 bis). Une troisième, la version complète, se situe entre l'été 1146 et le début de 1147, date à laquelle Hériman part pour la Croisade : l'auteur y narre, au chapitre 21, l'élection d'Anselme, comme évêque de Tournai, en 1146. Hériman évoque, d'abord, l'histoire du diocèse de Laon, l'élection de Barthélémy comme évêque, et sa parentèle ; puis, il raconte les miracles opérés par les reliques mariales en 1112 à Laon, Tours, Angers, Le Mans et Chartres. Dans une deuxième partie, il décrit les miracles opérés à Arras et Saint-Omer en 1113, et en Angleterre (à Canterbury, Winchester, Exeter et Salesbury). Dans une troisième partie, il reprend l'histoire du diocèse de Laon, à partir de 1114 ; puis, l'histoire de Norbert et de l'ordre de Prémontré (*Mss* : Laon, Bibl. Mun., 166 bis (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), 184 (XVII<sup>e</sup> s.). - Soissons, Bibl. Mun., 14 (XIII<sup>e</sup> s.). - Paris, Bibl. Nat., Fonds Latin 12.593 (fin XIII<sup>e</sup> s.). *Edit.* : Migne, *P.L.*, t. 156, col. 961 et suiv. (repris de d'Achery, de 1651). - *M.G.H.*, *SS.*, t. 12, p. 654 et suiv. ; t. 14, p. 268 et suiv., extraits seulement).

3. Au retour de son premier voyage de Rome, Hériman écrivit une *Epistola de corpore s. Vincentii diaconi Valentiae quiescente et de coenobio eiusdem nomine ibidem consecrato*, destinée à Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon et à son frère, Gautier.

Il y fait allusion aux rencontres, à Rome, avec l'abbé Anselme qui avait obtenu, le 12

décembre 1142, une bulle d'Innocent II confirmant les privilèges de son abbaye, alors que lui négociait le rétablissement de l'autonomie du diocèse.

A Rome, Hérیمان avait été l'hôte d'Anselme. Pour le remercier de cette hospitalité, Hérیمان envoya à Anselme, ainsi qu'à son frère, Gautier, qu'il connaissait par ailleurs, le texte d'une *Passio quorundam martyrum* qu'il avait copiée à Saragosse. A cette transcription, il ajouta une lettre. Les deux furent expédiées en 1143 de Tournai, où Hérیمان était venu rendre compte de sa mission romaine (*Mss* : Bruxelles, Bibl. Royale, 9.119. *Edit.* : *Analecta Bollandiana*, t. 2, 1883, p. 243-246).

4. C'est au cours de son deuxième séjour à Rome, en avril-mai 1143, qu'Hérیمان entreprit son *Liber de restauratione monasterii s. Martini Tornacensis*, alors qu'il attendait une décision du pape concernant l'autonomie du diocèse de Tournai. Il en poursuivit la rédaction jusqu'après le 1<sup>er</sup> novembre 1146, voire jusqu'au commencement de 1147, après la prédication de la Seconde Croisade. Entamé au palais du Latran à Rome, le *Liber* fut donc continué et achevé à Saint-Martin, à Tournai. Aux 90 chapitres rédigés par Hérیمان, un continuateur en ajouta 27 autres, vers 1160, alors que, depuis une dizaine d'années, on avait perdu toute trace de l'ancien abbé de Saint-Martin.

Hérیمان dédie son récit aux membres de sa communauté, dont plusieurs lui avaient, déjà maintes fois, demandé d'écrire l'histoire de l'abbaye. Il évoque une double restauration. Celle de son abbaye : d'origine mérovingienne mais détruite par les Normands au IX<sup>e</sup> siècle, elle avait été rétablie, à partir de 1095, par Odon, un ancien écolâtre. Et celle de l'évêché de Tournai : fondé par Eleuthère à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, il est, au moment où Hérیمان entreprend son *Liber*, en voie de rétablissement, après avoir été uni pendant plusieurs siècles à l'évêché de Noyon. Hérیمان évoque aussi l'histoire d'Odon, premier abbé de Saint-Martin puis évêque de Cambrai. Et celle des relations entre la Flandre, l'Angleterre et la France (*Mss* : Bruxelles, Bibl. Royale, II, 1020 (ancien

Cheltenham 11.603), fol. 1-30 v<sup>o</sup> (y figurent aussi le *Status Imperii Iudaici*, aux fol. 38 v<sup>o</sup> à 89 v<sup>o</sup>, et l'*Historia Britannica* de Geoffroy de Montmouth, aux fol. 90 r<sup>o</sup> à 138 r<sup>o</sup>; il s'agit d'un manuscrit qui a remplacé, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'original signalé *sub 149* dans le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Martin rédigé vers 1160 et qui correspond au F.57 de la *Bibliotheca manuscripta*, de Sanderus, Lille, 1641, p. 128. *Edit.* : G. Waitz, dans les *M.G.H.*, SS., t. 14, 1883, p. 274 à 327).

5. En 1146, Hérیمان rédigea une Encyclique relative à l'accession à l'autonomie de l'évêché de Tournai. Le texte n'est connu que par les extraits qui en ont été repris dans la *Continuatio du Liber de restauratione monasterii s. Martini Tornacensis* (*M.G.H.*, SS., t. 14, p. 318 et suiv.) et dans les *Historiae Tornacenses* (*ib.*, p. 340-346).

6. Entre 1137 et 1145, Hérیمان recopia pour Etienne, archevêque de Vienne (1129-vers 1145 résign.), son *De incarnatione Jesu Christi Domini Nostri*.

Au cours d'un de ses voyages, — à Rome ou à Saragosse —, Hérیمان était passé par Vienne où il fut reçu par l'archevêque. Celui-ci lui demanda une copie de son opuscule sur l'Incarnation.

Il s'agit, en fait, du texte d'un sermon pour la fête de Noël, inspiré du *Cur Deus homo* d'Anselme de Canterbury, et du sermon que le premier abbé de Saint-Martin, Odon, avait l'habitude de faire aux moines la veille de Noël. Hérیمان s'y demande pourquoi Dieu s'est fait homme, pourquoi il a créé l'homme. L'homme ne devait pas nécessairement exister ni être sauvé. Son existence et son salut résultent essentiellement de la volonté divine. (*Edit.* : Migne, *P.L.*, t. 180, col. 9 à 38).

7. André Boutemy a attribué à Hérیمان un *Status Imperii Iudaici* : il le situe entre 1137 et 1147, « parmi d'autres ouvrages historiques anonymes... nés à Tournai, et très probablement à Saint-Martin, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle... On y sent sinon la main, — il manque sur ce sujet une étude de la langue et du style qui serait sans doute décisive —, du moins l'inspiration d'Hérیمان... L'auteur du *Status* est exac-

tement contemporain d'Hérیمان et son œuvre, dans le manuscrit original de l'ancien abbé, se trouve, sans nom d'auteur, à la suite de la restauration, également anonyme».

Dans le prologue, Hérیمان signale qu'il ne veut pas se limiter à écrire une histoire des Juifs mais tient à l'insérer dans une histoire plus large, notamment celle de Rome. Il note ses références dans les marges mais refuse de transcrire littéralement ses sources, car il ne veut pas être simplement un copiste (*Mss* : Bruxelles, Bibl. Royale, ms II.1020, fol. 33 v<sup>o</sup> - 89 v<sup>o</sup> (XIII<sup>e</sup> s.). - Boulogne-sur-Mer, Bibl. Ville, ms 139 (XIII<sup>e</sup> s.). - Arras, Bibl. Mun., ms 583 (871), fol. 39 v<sup>o</sup> - 75 v<sup>o</sup> (fin XIII<sup>e</sup> s.). - Bruxelles, Bibl. Royale, ms II.1066, fol. 1 v<sup>o</sup> - 70 r<sup>o</sup> (XIII<sup>e</sup> s.). - Paris, Bibl. Nat., Fonds Latin, ms 5069, fol. 1 r<sup>o</sup> - 44 r<sup>o</sup> (XIV<sup>e</sup> s.). Le texte, inédit, consiste en deux livres sur l'histoire du peuple juif, depuis Moïse jusqu'à la destruction de Jérusalem par Titus, en 70 après J.-C.).

Hérیمان n'a pratiquement pas connu sa mère, qui se retira du monde alors qu'il avait quatre ans. Il a, par contre, côtoyé son père jusqu'en 1125, pendant une trentaine d'années. Mais, comme au sein de la communauté monastique, tous les membres étaient frères, son père devint son frère, l'abbé son père; pour lui, Raoul et Odon étaient, à leur façon, des *quasi pater*. En sorte qu'il ne connut pratiquement jamais d'autre famille que culturelle. Aussi, ses évocations de Mainsende et de Raoul sont-elles, sous sa plume, particulièrement émouvantes.

Hérیمان a vécu essentiellement par et pour le Texte, qu'il a lu, transcrit, rédigé, recherché, montré. Il était, vraiment, fils de l'écriture, par Odon; et artisan du texte, par la psalmodie, la transcription, la recherche et la rédaction. Alors que la culture scripturaire était en train de prendre le relais de la culture orale : ce qui explique la fréquence des mentions de tradition orale, notamment dans ses *Miracula* et dans son *Liber*.

Comme religieux, Hérیمان s'est imposé l'humilité, l'obéissance, l'amour de ses frères et de sa maison.

Comme homme, il avait de réelles difficultés à maîtriser la relation directe, immédiate : il ne réussit ni comme prévôt ni comme abbé. Car, il ne réussissait bien que ce qui était relation à l'ailleurs, à l'absence, à l'Absent. Par la médiation du texte.

Relation de médiateur, d'homme de mission, d'ambassadeur. N'est-il pas symptomatique qu'il disparut en quête de la Terre Sainte, de cet entre-deux par rapport à l'Ici temporel et l'Ailleurs éternel ?

Hérیمان représente bien, dans cette première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, un type d'homme, le religieux intellectuel, tel que, par la suite, durant des générations, il s'en trouvera des centaines en Occident : à la fois scribe et littérateur, ambassadeur et homme de caste. De cette caste intellectuelle qui n'a cessé de graviter autour de l'Écriture, de son monopole et de son idéologie.

L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, 1868-1881, t. 1, p. 305-307; t. 2, p. 487-492; t. 3, p. 368. — G. Waitz, *Hermann von Tournai und die Geschichtsschreibung der Stadt*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. 21, 1881, p. 429-448. — F.J. Lecouvet, *Instruction publique au moyen âge*, t. 2 Odon d'Orléans et l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, dans *Le messager des sciences historiques, des arts et de bibliographie de Belgique*, Gand, 1885, p. 275-295. — A. d'Herbomez, *Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai aujourd'hui conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1890, p. 1-24. — D.-A. Stracke, *Deken Herman uit den Reynaert*, dans *Tijdschrift voor Taal en Letteren*, t. 12, Tilburg, 1924, p. 251 s. — P. Rolland, *Les Monumenta Historiae Tornacensis (saec. XII)*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t. 73, 1926, p. 253-313. — M. Manitius, *Geschichte der lateinische Literatur des Mittelalters*, t. 3, Munich, 1931, p. 531-535. — J. Hammer et H. Friedmann, *Status Imperii Iudaici*, dans *Scriptorium*, t. 1, 1946-1947, p. 50-65. — C. Dereine, *Odon de Tournai et la crise du cénobitisme au XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue du moyen âge latin*, t. 4, 1948, p. 137-154. — A. Boutemy, *Note sur l'origine et la date du Status Imperii Iudaici*, dans *Scriptorium*, t. 1, 1946-1947, p. 66-68. — A. Boutemy, *Quelques précisions sur le plus ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai*, dans *Miscellanea J. Gessler*, 1948, p. 209-214. — A. Boutemy, *Odon d'Orléans et les origines de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, dans *Mélanges dédiés à*

la mémoire de F. Grat, t. 2, Paris, 1949, p. 179-222. — A. Boutemy, *Une copie nouvelle du Status Imperii Iudaici conservée dans un manuscrit d'Aulne*, dans *Hommages à Léon Hermann*, Bruxelles, 1960, p. 194-204 (*Collection Latomus*, t. 44). — A. d'Haenens, *Hériman de Tournai*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 7, Paris 1969, col. 286-288. — A. d'Haenens, *Tournai vers 1095, évoqué par Hériman vers 1145. Une vision liminale de la réalité urbaine en transformation*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire urbaines*, 1986, p. 81-87. — A. d'Haenens, *Moines et clercs à Tournai au début du XI<sup>e</sup> siècle*, dans *La vita comune del clero nei secoli XI et XII*, t. 2, Milan, 1962, p. 90-103. — A. d'Haenens, *Aller à Rome au moyen âge*, dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, t. 50, 1980, p. 93-129. — A. d'Haenens, *L'abbaye St-Martin de Tournai de 1290 à 1350*, Louvain, 1961. — A. d'Haenens, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1967, p. 262-267, 270-275, 276-279. — G. Niemeyer, *Die Miracula s. Mariae Laudunensis des Abtes Hermann von Tournai*, dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, t. 27, Köln-Wien, 1971, p. 135-174. — P. Selvais, *Un moine bénédictin du début du XI<sup>e</sup> siècle : Hériman de Tournai à travers son œuvre : Le Liber de restauratione*, Mémoire de licence du Département d'Histoire (dactylographié), Louvain, 1976.

Albert d'Haenens

HERMANS, Jean ou HERMANN, maître-apothicaire et botaniste, né probablement à Bruxelles vers 1595, décédé à Bruxelles dans la deuxième moitié d'octobre 1674 (service funéraire le 26 octobre en l'église Saint-Jean du Marais).

Il épousa le 20 mai 1617 Elisabeth Mommaerts, fille de l'imprimeur-éditeur Jean Mommaerts; celle-ci étant décédée, il se remaria avant 1651 avec Anna vanden Delfft, qui mourut avant décembre 1664; après quoi, Jean Hermans épousa Elisabeth van den Vijvere, qui lui survécut et qui se remaria avec Charles Ysenbaert.

Jean Hermans et son épouse Anna vanden Delfft achetèrent le 4 novembre 1651 la maison «de Pauw», Drapstraat (plus tard rue de la Violette), à Bruxelles, la rebaptisèrent «Den Gulden Mortier» et y établirent une officine. Hermans vendait entre autres une spécialité : des tablettes de vipère fabriquées à Padoue, pour lesquelles le Collège des Médecins de

Bruxelles lui délivra un certificat en 1655. Il aménagea dans sa propriété un jardin botanique, probablement d'environ un hectare, pourvu d'une orangerie et peut-être d'une serre; il en publia en avril 1652 le catalogue : *Recensio plantarum in horto Mag<sup>ni</sup> Johannis Hermanni, Pharmacopoei Bruxell. excultarum* (petit in-4°, [VIII] + 64 pages, Bruxellae, Typis Johannis Mommarti); puis en 1653 un supplément consacré aux plantes nouvellement entrées dans ses collections : *Appendix Plantarum anni M. DC. LIII* (8 pages).

Jean Hermans jouissait de son vivant d'une grande réputation comme botaniste et comme apothicaire. Matthias De Vleschoudere, médecin à Bruxelles et visiteur du Collège des Médecins, Joannes Carolus Lombaerts, médecin à Louvain, et Adrianus Andreas Recope, président du Collège des Médecins de Bruxelles, médecin et chirurgien major de la Cavalerie royale, ont chanté ses louanges. Le frère Bernard Wijnhouts (1598-1662), qui avait la charge du jardin de l'infirmerie de l'abbaye de Dielegem, était de ses amis et échangea des plantes avec lui. Dans son *Theatrum fungorum* (1675), François Van Sterbeeck fait état de conversations qu'il avait eues avec Jean Hermans. Celui-ci rédigea une pièce en latin de six vers que son beau-père Jean Mommaerts imprima en 1639 en tête de l'*Historia medica* de Guillaume Vanden Bossche.

Le catalogue des plantes du jardin de Hermans intéresse grandement les historiens des sciences et de l'horticulture. Il est dédié «au Sérénissime Prince, Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Gouverneur de la Belgique», alors gouverneur général des Pays-Bas, qui aurait eu l'intention de créer, dans l'enceinte du Palais de Bruxelles, un jardin pour plantes rares, et auquel Hermans offre celles qu'il possède.

Le *Recensio* sert sans doute à la fois de guide pour les visiteurs — le jardin d'Hermans semble avoir été ouvert aux personnes intéressées — et de liste de graines ou de plantes offertes en échange. Inspiré, semble-t-il, du catalogue (1644) du jardin de Pierre Ricart, apothicaire à Lille, celui de Jean Hermans —

en y comprenant l'*Appendix* — donne en ordre alphabétique 1.653 noms différents, mais comme il mentionne pour plusieurs : «*Species diversae*», cela correspond à un plus grand nombre de plantes (espèces ou taxons infraspécifiques). Les noms sont souvent semblables ou presque à ceux de Dodoens (*Pemptades* 1616, *Cruydtboeck* 1644) et de Pena et Lobel (*Stirpium adversaria nova* 1570). On trouve dans cette liste un grand nombre de plantes rares ; beaucoup, dépourvues d'utilité médicinale ou autre, étaient cultivées pour leur seul intérêt botanique. Il y avait des Grenadiers, des Lauriers, des Myrtes, des Orangers, sans doute plantés dans des cuves qu'on rentrait pour l'hiver. Il semble qu'Hermans ait introduit dans notre pays un certain nombre de plantes horticoles nouvelles.

C. Rigouts, *Le catalogue du jardin de Jean Hermans, maître-apothicaire à Bruxelles au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales de la Société de médecine d'Anvers*, t. 51, 1889, p. 189-219. — V. Tourneur et E. De Wildeman, *Jean Hermans, apothicaire et botaniste bruxellois du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres et Sciences morales et politiques*, série 5, t. 28, 1942, p. 266-307. — E. De Wildeman, *Notes pour l'histoire de la botanique et de l'horticulture en Belgique*, Bruxelles, 1950 (*Académie royale de Belgique. Classe des Sciences. Mémoires in-8<sup>o</sup>*, série 2, t. 25).

André Lawalrée

**HORTA**, Victor, Pierre, baron, architecte, né à Gand le 6 janvier 1861, décédé à Bruxelles le 8 septembre 1947.

Victor Horta est le fils du second mariage de Pierre-Jacques Horta, maître cordonnier et d'Henriette Coppitiers, sans profession. Après avoir tâté de différents enseignements, dont celui de l'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Gand, sa ville natale, il fait un séjour de plus d'un an à Paris dans l'atelier du peintre-décorateur montmartrois, Jules Debuysson (1879). La mort de son père, en juin 1880, le rappelle en Belgique où il s'installe à Bruxelles. Il épouse, très jeune, une amie d'enfance Pauline Heyse ; de cette union naîtra Simone en 1890, après le décès d'une première fille.

Il s'inscrit en 1881 à l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, dont il sort en 1884 avec la médaille d'or du Grand Prix d'Architecture. La même année, il participe avec un projet de Parlement au Concours Godecharle et devient le premier lauréat en architecture de cette fondation. Ceci lui permettra de voyager de 1884 à 1887, notamment en Allemagne et en France, tout en construisant, dès 1885, trois maisons rue des Douze Chambres à Gand. En 1887, il est lauréat du Concours triennal d'Architecture organisé par la Ville de Bruxelles avec un projet de Musée d'Histoire naturelle. En 1888, il remporte un prix de l'Académie royale de Belgique pour un projet de Phare Baudouin, ainsi qu'une prime au concours public de construction d'une prison à Verviers.

Dès sa sortie de l'Académie de Bruxelles, Horta était entré comme stagiaire dans l'atelier d'Alphonse Balat, l'architecte du roi Léopold II. Il voua à ce maître exigeant, d'un «classicisme châtié», une admiration qui ne se démentira pas tout au long de sa vie. C'est chez lui qu'il apprend la rigueur et la perfection des assemblages. Cela ne l'empêchera cependant pas d'affirmer sa liberté et sa propre évolution par rapport au classicisme prôné par le maître «pour faire moins beau, sans doute, mais à ma tête» (*Mémoires*).

C'est à l'appui influent de Balat qu'il doit sa première commande officielle en 1890 : la construction d'un abri monumental pour le bas-relief des *Passions Humaines* de Jef Lambeaux, à édifier dans le parc du Cinquantenaire à Bruxelles. La réalisation de cette œuvre d'allure encore très classique, compromise par la versatilité du sculpteur, ne fut terminée, après modifications, qu'en 1905. A ce moment, Horta collabore avec divers sculpteurs à l'érection de monuments (socles) : avec Godefroid Devreese pour le monument Palfijn à Courtrai (1887, non primé) et plus tard, en 1892, pour le monument Prudens Van Duyse à Termonde, qui lui vaudra la critique de Balat : celui-ci lui reproche d'inventer des formes nouvelles toutes en courbes, plutôt que de suivre les modèles des Anciens. Précédemment, en collaboration avec le sculp-

teur Guillaume Charlier, il avait conçu le monument au peintre Gallait à Tournai (1890), qui est à l'origine d'une série de travaux commandés à l'architecte dans la cité hennuyère. Avec Charles Van der Stappen il réalisa le monument *Ompdrailles*, placé au bord de la terrasse du rond-point de l'avenue Louise à Bruxelles (1894-1897). Il est également l'auteur de monuments funéraires, tels le tombeau de la famille Solvay au cimetière d'Ixelles (1894) et celui du peintre Louis Artan au cimetière d'Oostduinkerke (1895). Plus tard, il collabore avec Constantin Meunier au projet du *Monument au Travail* (1901-1902, non abouti). Mais son collaborateur préféré et ami fut le sculpteur Pieter Braecke avec lequel il réalise, notamment, le monument Camille Lemonnier (1924), le Pavillon d'Honneur de l'Exposition de Paris (1925) et le Mémorial de l'Yser (1930). Des affinités particulières liaient à l'art de la sculpture cet architecte, qui modulait les blocs de pierre de ses façades et les détails de ses mobiliers.

Un événement capital de la vie de Horta est son entrée, en 1888, dans la loge des Amis Philanthropes. Il va y fréquenter des hommes de science — la plupart sont des professeurs à l'École polytechnique de l'Université libre de Bruxelles —, passionnés de sciences appliquées et de techniques nouvelles. Citons, parmi ceux-ci, Emile Tassel, Charles Lefébure, Charbo, Autrique. C'est au contact de ces esprits progressistes et positifs que va se forger le langage de Horta : une architecture logique et fonctionnelle, délivrée des styles et basée sur l'emploi de matériaux nouveaux, «une architecture sortie de lui-même et n'ayant rien emprunté à personne» (*Mémoires*). Il va spectaculairement introduire le fer apparent, matériau jugé alors peu noble, dans l'architecture privée, ce qui lui permettra de révolutionner l'espace intérieur de la maison de ville. Toute sa vie Horta gardera la nostalgie de ce creuset d'idées, de ces discussions passionnées avec les amis qui, par ailleurs, vont lui permettre de matérialiser son art en étant ses premiers clients.

C'est, en effet, avec la maison Autrique (226 chaussée de Haecht) et surtout la maison Tassel (6 rue Paul Emile Janson) que s'amorce, en

1893, la prodigieuse décennie au cours de laquelle Horta va s'affirmer architecte novateur, utilisant le fer et le verre dans leur pleine logique constructive. La maison Tassel apporte la consécration internationale au jeune architecte : l'avant-garde européenne viendra contempler cette façade parfaitement articulée et harmonieuse, où la nature métallique des supports est affirmée par des boulons et des rivets. L'architecte français Hector Guimard s'en inspirera pour son Castel Béranger (1892). Le plan de la maison Tassel rompt avec le système traditionnel des «trois pièces en enfilade». Horta ouvre l'espace en supprimant les cloisons grâce aux structures portantes métalliques. Il fait descendre par des puits la lumière zénithale, filtrée par des vitraux, au cœur même de la construction, transformant la «cage» d'escalier en centre de gravité lumineux de l'habitation. Il multiplie les dénivellations et les demi-étages pour créer des espaces continus et une circulation fluide.

Les commandes se succèdent alors et s'enchaînent l'une à l'autre : maison Frison, 37 rue Lebeau (mai 1894), hôtel Winssinger, 66 rue Hôtel des Monnaies (juin 1894), hôtel Solvay, 224 avenue Louise (septembre 1894), hôtel van Eetvelde, 4 avenue Palmerston (juillet 1895), Ecole de la rue Saint-Ghislain (1895-1900), hôtel Deprez, 3 avenue Palmerston et 14 rue Boduognat (juin 1896). Horta exécute également des transformations et aménagements intérieurs : château Solvay de La Hulpe (1895) et hôtel Anna Boch, 73 avenue de la Toison d'Or (1896). En dehors de la Belgique, il construit, pour le gendre et la fille d'Alfred Solvay, le château de Wangen à Chambley en Meurthe-et-Moselle (1897), qui fut détruit durant la guerre 1914-1918. Horta mène tous ces chantiers de front. Comme il conçoit une demeure depuis la première pierre jusqu'au moindre détail de l'aménagement intérieur, les travaux d'achèvement s'échelonnent sur plusieurs années. L'incroyable activité déployée par l'architecte, qui ne dormait que quelques heures par nuit, est reflétée dans le commentaire de ses *agendas* datant de cette période, commentaires qu'il entreprit de rédiger à la fin de sa vie en 1941

(Premier tournant de ma carrière 1894-1896, archives du Musée Horta).

Chacune de ces demeures est élaborée sur mesure, s'adaptant parfaitement au mode de vie de ses habitants : «c'était le temps où, synthétisant ma pensée, je proclamais que ma maison était non seulement à l'image de l'habitant, mais qu'elle devait en être le portrait» (*Mémoires*). C'est ainsi que l'hôtel Tassel a été conçu pour un professeur de géométrie descriptive qui était célibataire et amateur de photographie. Le vaste bureau qui occupe, au premier étage, une place dominante se traduit dans la façade par un large *bow-window* complètement vitré. Pour satisfaire le violon d'Ingres de Tassel, Horta aménagea, à l'entresol, un fumoir avec chambre noire. A partir de là, on pouvait projeter les plaques photographiques sur un écran placé dans l'enfilade du rez-de-chaussée; projections que les spectateurs pouvaient apprécier depuis l'arrière du salon. Disposant pour l'hôtel Solvay (1894) de moyens financiers considérables assurés par le grand industriel, Horta donna à ce vaste hôtel une somptuosité inégalée. Pour le baron Edmond van Eetvelde, secrétaire d'Etat au Congo, homme très réservé et d'une grande distinction, il conçut une demeure d'un raffinement extrême. L'hôtel van Eetvelde (1895) est, sans doute, l'œuvre la plus aboutie de Horta. La façade, où le fer est dominant reflète la disposition intérieure d'une rare originalité : l'entrée, reportée sur le côté, donne accès par un corridor oblique à un salon octogonal central, serre magique irradiée de lumière, par rapport à laquelle s'articulent les salons de réception en façade et à l'arrière.

La parfaite maîtrise de Horta lui permet d'atteindre la monumentalité bien qu'il travaillât le plus souvent sur des surfaces réduites (7,76 m de façade pour l'hôtel Tassel, 9 m pour l'hôtel van Eetvelde). Quant à l'aménagement intérieur, Horta le concevait entièrement, y compris le mobilier : boiseries, ferronneries, vitraux, mosaïques, quincailleries, lampadaires... étaient dessinés par lui. Faisant appel aux meilleurs artisans, il contrôlait personnellement chaque détail de l'exécution. Son bureau, installé rue Américaine, comportait un atelier de

moulage permettant la réalisation préalable des détails à grandeur d'exécution. Le jeu des lignes en courbe et contrecourbe de la décoration souligne la force organique de son architecture et accentue la continuité des espaces intérieurs. Le décor se développe, comme une plante, du bas vers le haut et se termine en un soubresaut dynamique : le célèbre «coup de fouet». Mais il est abstrait, dépouillé de toute connotation végétale réaliste : «à la plante j'emprunte la tige et je jette la feuille» (Horta, cité par Hector Guimard). La décoration doit renforcer les structures en les assouplissant; en aucun cas elle ne peut les dissimuler. La recherche de la beauté formelle s'allie à celle du confort, notion nouvellement prise en considération à l'époque : perfection des systèmes de chauffage central, raffinement des appareils d'éclairage (d'abord au gaz, puis à l'électricité), ingéniosité des bouches de ventilation... On assiste au triomphe d'une architecture hyperpersonnalisée et l'œuvre terminée coûtait cher en temps et en argent. Dans ses *Mémoires*, Horta évoque avec ironie la réputation de «novateur dépensier», qui s'attachait à son nom. En réalité, il eut toujours le souci de respecter d'une part le programme proposé et d'autre part les moyens financiers de ses clients. Dans la mesure où il eut la chance de travailler pour des commanditaires nantis comme Solvay, van Eetvelde ou Aubecq, il put proposer un maximum de luxe et de raffinement sans que l'on puisse pour autant parler de gaspillage. Mais il était capable également de conduire très économiquement un chantier lorsque les moyens limités de ses clients l'y obligeaient : c'est le cas des maisons qu'il construisit pour ses amis Pieter Braecke (rue de l'Abdication) 1901, et Sander Pierron (157 rue de l'Aqueduc) 1903. Ce fut aussi le cas pour la Maison du Peuple.

La commande en 1898 de la nouvelle Maison du Peuple de Bruxelles, symbole de l'ascension du jeune Parti Ouvrier Belge va offrir à Horta l'occasion de mettre son invention créatrice au service d'un programme nouveau : «un palais qui ne serait pas un palais mais une maison où l'air et la lumière seraient le luxe si longtemps exclu des taudis ouvriers» (*Mémoires*). La si-



tuation ingrate du terrain au centre de la ville l'amène à tirer des plans d'une incroyable ingéniosité, localisant au troisième étage la grande salle de réunion dont les balcons sont véritablement suspendus à la charpente métallique.

L'originalité et le succès de la Maison du Peuple (inaugurée en 1899, démolie en 1965) vont faire de son architecture novatrice le symbole des débuts prometteurs du socialisme en Belgique. Cela vaudra à Horta d'aussi fidèles amitiés (les avocats Frison, Furnémont, Hallet, Vinck... devenus des politiciens socialistes influents) que de solides inimitiés, qui ne se démentirent pas tout au long de sa vie. Il construisit également des grands magasins à Bruxelles, L'Innovation, rue Neuve (1901, incendié en 1967) et le Grand Bazar Anspach (1903, démoli en 1935); à Francfort, le Grand Bazar-Kaufhaus Hansa (1903, détruit pendant la guerre 1940-1945).

Si c'est sur les étroites parcelles urbaines que Horta a montré son génie en faisant entrer la lumière zénithale au cœur de ses constructions, il a également réalisé pour ses mêmes amis-clients des résidences de campagne : villa Furnémont à Wenduyne (1898), campagnes Frison (70 avenue circulaire) et Furnémont (149 rue Gatti de Gamond) à Uccle (1900-1901), campagne Carpentier à Renaix (1900), villa Dubois à Sosoye (1905).

Quittant le bureau de la chaussée de Charle-roi où il s'était installé en 1894, il prend ses quartiers en 1901, rue Américaine à Saint-Gilles où il s'est construit une maison personnelle jouxtant un atelier (l'actuel Musée Horta). Cette nouvelle installation était devenue nécessaire en raison du nombre toujours croissant de ses activités.

Progressivement la pierre reprend, en façade, le pas sur le fer : extension de l'hôtel van Eetvelde (2 avenue Palmerston, 1898), maison-atelier du sculpteur Fernand Dubois (80 avenue Brugmann, 1901), hôtel Roger-Verstraete (459 avenue Louise, 1901) et surtout l'admirable hôtel Aubecq (520 avenue Louise, 1900) dont la façade est une véritable sculpture (en partie démontée lors de la démolition de l'immeuble en 1950). L'inspiration de Horta appa-

raît plus conventionnelle dans l'hôtel Max Hallet (346 avenue Louise, 1903) et connaît alors un certain essoufflement. Il construit encore à Bruxelles les magasins Waucquez (20 rue des Sables, 1905), les magasins Hiclet (rue Neuve, 1907) et enfin les magasins Wolfers (11 rue d'Arenberg, 1909) ainsi que L'Innovation, place du Meir à Anvers (1906). Il apporte sa collaboration aux grandes expositions internationales de l'époque : Turin (1902), Liège (1905), Milan (1906). Les plans pour le Pavillon du Congo à l'Exposition internationale de Paris en 1900 (archives du Musée Horta) ne furent pas suivis d'exécution, le roi Léopold II ayant annulé le projet pour des raisons politiques.

L'architecte confirmé change alors de registre et se voit confier la réalisation de grandes constructions d'utilité publique : le Musée des Beaux-Arts de Tournai (premier projet en 1903) et l'Hôpital Brugmann à Jette-Bruxelles (1906) où il défendra résolument l'architecture pavillonnaire (V. Horta, *L'Hôpital Brugmann à Jette-Saint-Pierre. Description du plan général et des services*, Bruxelles, 1909).

La guerre de 1914 vient interrompre ces importants chantiers et Horta passera les années 1915-1918 aux Etats-Unis en compagnie de sa seconde femme, Julia Carlson (née en 1876 en Suède; mariage en 1908). Il y fera de nombreuses conférences, notamment dans le cadre de l'Archeological Institute of America (Loeb Foundation) et donnera des cours à la George Washington University (1917-1918).

A son retour en Belgique en janvier 1919, et dans le contexte radicalement transformé de l'après-guerre, il termine l'Hôpital Brugmann, qui n'est plus conforme au projet initial en raison de la réduction du nombre de lits (inauguration le 18 juin 1923). Il termine également le Musée des Beaux-Arts de Tournai selon les plans dressés en 1905 (inauguration le 14 juillet 1928).

Dans les grands chantiers qui occupent la carrière de Horta après la guerre, les intermédiaires se multiplient et entravent sa spontanéité d'artiste. S'il a pu, dans un premier temps, négocier directement avec ses commanditaires qui étaient des clients privés, Horta va s'enliser,

en homme scrupuleux, dans les méandres et les chausse-trappes de l'administration et multiplier les procès.

La grande œuvre qui mobilise la seconde partie de sa carrière est le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Véritable tour de force, il est édifié en contrebas du Parc, terrain particulièrement ingrat par sa forte pente et soumis à des servitudes de hauteur ainsi qu'aux exigences de la Ville de Bruxelles, propriétaire du terrain, de maintenir des magasins en façade. L'initiative d'installer, en ce lieu central de la ville un palais des expositions est soutenue par le ministre des Travaux publics de l'époque, Edouard Anseele mais échouera devant le Sénat en 1920, en raison de son coût estimé trop élevé. Le projet est alors relayé par une société privée à l'initiative du mécène et banquier Henry Le Bœuf. Le contrat est signé en 1922. Stimulé par la difficulté, Horta organise à flanc de coteau, sur trois niveaux, l'immense complexe comprenant la grande salle de concert, la salle de musique de chambre, des galeries d'exposition de peintures et un grand hall de sculptures. L'architecte a, cette fois, recours au béton armé. La grande salle de concert, remarquable par son acoustique, est conçue selon un plan ovoïde «telle la caisse d'un violon» (V. Horta, *Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles du point de vue architectural*, dans *Cahiers de Belgique*, 1928, p. 7-52). L'inauguration a lieu le 4 mai 1928.

Horta est à cette époque comblé d'honneurs officiels. Il est chargé de la construction du Pavillon d'Honneur de la Belgique à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs, de Paris (1925). Elu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 13 juillet 1913 et membre le 6 février 1919, il est directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1925. En 1926, il préside le jury du Concours international pour la conception d'un Palais de la Société des Nations à Genève. Le roi Albert lui confère, en 1932, le titre de baron. Mais il ressent douloureusement, comme une injustice, le succès des «Modernistes» et le jugement que l'on porte sur l'œuvre de ses débuts, alors dépréciée et oubliée. Le succès grandissant d'Henry Van de Velde et le rayonnement de l'Institut supérieur

des Arts décoratifs de l'Etat (la Cambre), créé en 1926, sont particulièrement intolérables pour Horta car, selon lui, il s'agit d'architecture «mise à la remorque des arts décoratifs» (*Mémoires*).

Les autres travaux dans la zone du Mont des Arts qui occupent la fin de la vie de Horta sont pour lui cause de déception : faillite d'un vaste projet immobilier en 1928 (Municipal Development), projet non réalisé d'écoles communales dans la rue des Sols (1929), interminables tergiversations sur la Jonction Nord-Midi qui retardent le projet d'une Gare Centrale, dont il a été chargé dès 1910 (projet définitif en 1937) mais dont il ne verra pas l'achèvement conduit par l'architecte M. Brunfaut (inauguration en 1952).

En 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale, il entreprend de justifier son œuvre par la rédaction de ses *Mémoires* : travail qu'il ne terminera pas, bouleversé par la mort, la même année, de sa fille unique Simone, à laquelle il dédiait cet ouvrage.

Homme d'une grande pugnacité et d'une inlassable activité — il prit comme devise en devenant baron *Par le labeur vers les sommets* —, il laisse quantité de notes et de réflexions manuscrites. Il procéda malheureusement lui-même, lors d'un ultime déménagement de ses archives en 1945, à la mise au pilon de la plus grande partie de son œuvre graphique. Pour lui, c'est l'œuvre réalisée, construite, qui témoigne par elle-même «portant son nom sans qu'il soit nécessaire d'y apposer sa signature» (*Mémoires*). Il se voulait architecte, rien qu'architecte : un homme dont le génie consiste à «tirer ses plans» en fonction du programme donné, la façade ne devant être que la projection des espaces intérieurs. Plus les données de base sont complexes, plus la solution recherchée au nom de la logique sera intéressante et source de beauté.

Horta eut une importante activité d'enseignant. Il milita toute sa vie pour l'amélioration de la formation des architectes. Chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles en 1892 (Architecture et Histoire de l'Architecture), il devient professeur ordinaire en 1902 mais, à la suite

d'un contentieux, il démissionne dès 1911, date à laquelle il est nommé professeur honoraire. C'est surtout comme directeur de l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles (1912-1914) qu'il mena une lutte opiniâtre pour une réforme de l'enseignement artistique qui n'aboutit pas. Son programme présenté et entériné en 1914 (*Projet de réorganisation des cours de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et de l'École des Arts Décoratifs*) fut remis en question durant les années de guerre et, à son retour des États-Unis en 1919, Horta eut la désagréable surprise de se voir remplacé à la direction de l'Académie. Il préconisait un tronc commun pour les études artistiques, où le dessin d'après nature occupe une place capitale dans la formation de base des élèves. Il prévoyait ensuite une école technique permettant d'acquérir le métier et enfin un troisième degré «où l'on aurait approfondi l'Art à proprement parler». Cette dernière section n'aurait été accessible qu'après avoir acquis les notions enseignées au cours des deux sections précédentes. Il enseigna l'architecture à l'Institut des Beaux-Arts d'Anvers de 1919 à 1927 et redevint directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de 1922 à 1931, année de sa retraite. Il fut un adversaire résolu du diplôme d'architecte, instauré en Belgique par l'arrêté royal du 5 mai 1936 (*Le diplôme d'Architecte*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. 18, 1936, p. 71-86). Il consacra à la fin de sa vie plusieurs articles aux problèmes d'urbanisme posés par l'aménagement du Mont-des-Arts (*Le Mont-des-Arts*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. 19, 1937, p. 42-48; *Exposé des motifs pour le choix définitif d'un emplacement pour la Bibliothèque Albertine*, *ibidem*, t. 21, 1939, p. 8-17; *Le Quartier Royal*, *ibidem*, t. 21, 1939, p. 17-48).

Membre de la Société Centrale d'Architecture de Belgique depuis 1885, il en fut président en 1895 et membre d'honneur en 1938. Il était membre de la Commission royale des Monuments et des Sites et membre correspondant de l'Institut de France.

La maison personnelle et l'atelier de Horta,

sis rue Américaine à Saint-Gilles-Bruxelles, sont depuis 1968 le siège du Musée Victor Horta. On y trouve regroupés divers éléments de mobilier et aussi les moulages préparatoires provenant de l'atelier. Les plans et dessins, ainsi que les manuscrits et les documents d'archives sauvés de la destruction par l'architecte Jean Delhaye, élève du maître, y sont conservés. Seize bâtiments encore existants de Victor Horta ont fait l'objet d'un classement au titre de Monuments historiques.

La Ville de Bruxelles donna le nom du Baron Horta à l'ancienne rue de la Bibliothèque. Depuis 1979, l'Institut supérieur d'Architecture de la Ville de Bruxelles s'appelle Institut supérieur d'Architecture Victor Horta.

Victor Horta a légué, à l'Académie royale de Belgique, le quart de ses biens pour créer un prix d'architecture. Le prix Baron Horta, quinquennal, a été décerné pour la première fois en 1967.

*Iconographie* : Un buste en marbre de Horta par Eugène De Bremaecker (1932) appartient à l'Académie royale de Belgique à Bruxelles; un buste en marbre par Victor De Haen acquis, en 1930, par le ministère des Sciences et des Arts, actuellement ministère de la Communauté française (inventaire, n° 2509) est en dépôt à l'Université libre de Bruxelles, Institut supérieur d'Architecture Victor Horta; un buste en marbre par Adophe Wansart, inauguré le 13 mars 1950, appartient au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles; un buste en bronze par Eugène de Bremaecker, un portrait par Isidore Opsomer (1945), un portrait peint par Jacques Ochs et un portrait dessiné par Henry Van Holder (1931) sont conservés au Musée Horta, à Saint-Gilles (Bruxelles).

Les citations sont empruntées aux *Mémoires* de Victor Horta, édités par C. Dulière, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 1985. La date donnée pour les bâtiments est celle du permis de bâtir.

Thiebault-Sisson, *Un novateur : Victor Horta*, dans *Art et Décoration*, Paris, 1897, p. 11-18. — Sander Pierron, *Victor Horta*, dans *Études d'Art*, Bruxelles, 1903, p. 53-68. — E. Dhucque, *Notice sur la vie et les travaux de Victor Horta*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport de l'année académique 1946-1947*, Bruxelles, 1948, p. 124-125. — J. Delhaye, *Hommage à mon maître : l'architecte Baron Victor Horta*, dans *L'Appartement d'aujourd'hui*, Liège, [1946], p. 9-17. — [J. Delhaye], *Le Baron Victor Horta*, dans

dans *L'Architecture française*, n° 73-74, Paris, 1947, p. 85-86. — R.L. Delevoy, *Victor Horta*, Bruxelles, 1958. — J. Delhay, *Victor Horta*, dans *Annuaire des architectes diplômés de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles*, Bruxelles, 1961, p. 82-91. — P. Poirier, *Notice sur le Baron Victor Horta, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 134, Bruxelles, 1968, p. 235-242. — J. Delhay, *La Maison du Peuple*, dans *Cahiers Henry Van de Velde*, n° 9-10, 1968, p. 5-57. — P. Puttemans, *L'héritage de Victor Horta*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. 50, 1968, p. 271-292. — Fr. Borsi et P. Portoghesi, *Victor Horta*, Bruxelles-Florence, 1970 (réédition Laterza, Rome-Bari, 1982). — R.L. Delevoy, M. Culot, Y. Brunhammer, *Pionniers du XX<sup>e</sup> siècle*, (catalogue d'exposition), Paris, 1971. — *Het Hortamuseum*, Bruxelles, 1972 (*St-Lukaskahiers*, n° 1). — S. Henrion-Giele, *Le Musée Horta*, dans *Cahiers Henry Van de Velde*, n° 12, 1972, p. 2-12. — J. Delhay, S. Henrion-Giele, V. Martiny, Fr. Strauven, *Horta* (catalogue d'exposition), Bruxelles, 1973. — A. Hoppenbrouwers, J. Vandenbreeden, J. Bruggemans, *Victor Horta. Architectonografie*, Bruxelles, 1975. — M. Eidelberg et S. Henrion-Giele, *Horta and Bing : An Unwritten Episode of L'Art Nouveau* dans *The Burlington Magazine*, vol. 119, Londres, 1977, p. 747-752. — C. Dulière, *Le pavillon des Passions Humaines*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 48, 1979, p. 85-97. — Y. Oostens-Wittamer, *L'hôtel Solvay*, 2 vol., Louvain, 1980. — Fr. Dierkens, *Le Musée Horta*, Bruxelles, 1982. — Fr. Dierkens, *Victor Horta et la maison Carpentier à Renaix*, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, n° 60, 1983, p. 28-41. — G. Vigne, [Acquisitions du Musée d'Orsay], *Victor Horta et l'hôtel Aubecq à Bruxelles*, dans la *Revue du Louvre et des Musées de France*, 33<sup>e</sup> année, Paris, 1983, p. 25-34. — C. Dulière, *Les socles des statues de Victor Horta*, dans *La ville et l'habitant*, septembre 1984, p. 10-11. — A. Cools et R. Vandendaele, *Les croisades de Victor Horta*, Bruxelles, 1984. — B. Fornari, *Horta et les magasins Wauquez*, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, n° 68, 1985, p. 2-21. — J. Delhay et Fr. Loyer, *Victor Horta. Hôtel Tassel*, Bruxelles, 1986. — Y. Oostens-Wittamer, *Horta en Amérique*, Bruxelles, 1986. — Fr. Dierkens-Aubry, *Les débuts de l'Art Nouveau à Bruxelles : Victor Horta et l'Hôtel Tassel (1893)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 13, 1986, p. 7-36 et *Victor Horta. Architecte de Monuments civils et funéraires*, *ibidem*, p. 37-101. — J. Delhay et Fr. Dierkens, *La Maison du Peuple*, Bruxelles, 1987.

Cécile Dulière

HOUYET, François, Nicolas, Joseph, auditeur général près la Cour Militaire, né à Liège le 23 avril 1789, décédé à Lint le 2 novembre 1865.

François Houyet est le fils de Arnoldus, décédé à Liège le 4 novembre 1823, et de Maria Aily Closson, décédée le 7 février 1826.

Houyet suivit pendant quatre ans les cours de l'École de Droit de Bruxelles, devenue Faculté de droit en 1808; il y fut le condisciple notamment d'Alexandre Gendebien; il défendit avec succès des thèses de licencié en droit, le 8 avril 1811, une de droit romain sur l'institution d'héritier, une autre de «Code Napoléon» sur les legs particuliers, une troisième de procédure civile sur la péremption d'instance; le texte de ces thèses, très court (6 pages), est conservé (*Collection de thèses...*, 1810-1811, Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, à Bruxelles).

Licencié en droit, il est inscrit en 1812 au tableau de l'Ordre des avocats de Liège.

Dès 1814, il sollicite, mais sans succès, une nomination d'auditeur militaire dans la juridiction militaire belge qui venait d'être organisée. Après la réunion des Pays-Bas et de la Belgique, il postula, en 1816, une nouvelle fois la fonction d'auditeur militaire «dans l'armée belge». Il joint à sa requête une recommandation rédigée par son ancien maître à la Faculté de droit, le professeur Tarte, l'aîné, qui décrit le postulant comme un jeune homme plein de talent «montrant autant de facilité et d'élégance dans l'élocution que de netteté et de précision dans les idées et de profondeur dans le jugement». Tarte est d'avis qu'il ne peut recommander meilleur candidat «au gouvernement de Sa Majesté, dont il justifiera toujours le choix par la délicatesse, le zèle et la capacité qu'on peut désirer dans un fonctionnaire public». Houyet, qui jouit en outre de l'appui de deux de ses concitoyens, les députés aux Etats Généraux J. Simonis et le baron de Floën, se voit nommé par l'arrêté royal du 25 octobre 1816 aux fonctions d'auditeur militaire dans le Commande-

*Illustrations* : Planche VIII, face à la p. 161.  
Victor Horta, portrait photographique par Alexandre, vers 1900.

Planche IX, face à la p. 224.  
Victor Horta : Hôtel van Eetvelde, 1895.

ment provincial d'Anvers. Houyet exerce ces fonctions avec zèle pendant quatorze ans, jusqu'en 1830. En tant qu'auditeur, il assiste les officiers-commissaires chargés de l'instruction des affaires de leurs compétences, à savoir, les infractions commises par les militaires dans la province d'Anvers; il fait partie du Conseil de guerre comme seul juriste, à côté de sept officiers; il y expose les faits et prend ses réquisitions comme ministère public; après le délibéré, c'est lui qui rédige le jugement dont il donne lecture et dont il assure ensuite l'exécution. Le Conseil de guerre d'Anvers rendit entre 1817 et 1830, environ 1.260 jugements. Parmi les infractions réprimées figurèrent, en première place, les désertions punies de «coups de joncs» pour la première, de trois ans de «brouette» pour la deuxième, et six ans de «brouette» pour la troisième.

Houyet joua à cette époque un certain rôle dans la Franc-Maçonnerie. Il avait été initié dès avant 1817. Cette année-là, il fonda, avec six officiers, la Loge militaire «Les Amis sincères du Roi et de la Patrie», à l'Orient d'Anvers, dépendant du Suprême Conseil du 33<sup>e</sup> degré de rite ancien écossais, loge qui fut constituée le 5 janvier 1818. Elevé au 21<sup>e</sup> grade maçonnique, Houyet fut un des dignitaires de la Loge, avec la dignité de Chevalier d'éloquence; d'autre part, il est Grand trésorier du Chapitre de la Loge. Après 1820, il est souvent cité comme «frère présent», c'est-à-dire membre assidu aux séances mais il n'occupe plus de fonctions. Il entretint une correspondance suivie avec le prince Frédéric, Grand Maître national du Grand Orient des Pays-Bas, concernant les promotions dans les hauts grades. Il séjourna aussi souvent à Paris où il avait des contacts avec le Grand Orient et avec le Suprême Conseil de France. Après 1830, la loge «Les Amis sincères du Roi et de la Patrie d'Anvers» prit le nom de «La Persévérance».

Par suite des événements de fin août et septembre 1830 dans les provinces belges, le roi Guillaume mobilisa l'armée et créa une armée mobile, sous le commandement de son fils, le Prince Frédéric; par arrêté du 23 septembre, il constitua deux conseils de guerre permanents

en campagne, auprès de cette armée et nomma les auditeurs militaires des commandements provinciaux d'Anvers et de Limbourg, respectivement François Houyet et H. Nierstrass, pour exercer en cumul les fonctions d'auditeur militaire en campagne. Les membres d'un de ces conseils de guerre prêtèrent serment le 14 octobre au Quartier Général du Prince Frédéric à Anvers, en présence de l'auditeur militaire Houyet.

Lorsque ce quartier général se déplaça, le 26 octobre 1830, vers Wuustwezel, dans le Nord de la province d'Anvers, Houyet préféra toutefois ne pas le suivre. La veille, il avait adressé une requête au Roi, demandant à être déchargé de sa fonction d'auditeur militaire en campagne, tout en désirant être maintenu dans celle d'auditeur militaire à Anvers. Le motif qu'il invoque mérite d'être mentionné : il estime que depuis le renvoi dans leurs foyers des Belges faisant partie de l'armée en campagne, il n'avait plus que «des habitants des provinces septentrionales» à poursuivre, «malgré toute l'impartialité qui a été la base de toute ma conduite publique, je me verrai attribuer les condamnations sévères qui pourraient être prononcées».

Le Roi se hâta de donner suite à sa demande, mais il ne le déchargera pas seulement de sa fonction d'auditeur militaire en campagne mais également de sa fonction d'auditeur militaire d'Anvers, par arrêté du 5 novembre 1830.

A cette date, Houyet avait déjà, depuis une dizaine de jours, choisi le camp belge. Il semble d'ailleurs avoir joué un rôle dans les événements qui amenèrent Anvers à se rallier au Gouvernement provisoire de Bruxelles; mais il est difficile de le préciser. Le seul document qui le cite est une décision de Van den Herreweghe, daté du 27 septembre à 10 heures, le désignant en tête d'une liste de six personnes qui iraient accueillir le général Mellinet, commandant les troupes belges, aux portes d'Anvers. Ce Van den Herreweghe avait promis au Gouvernement provisoire de «prendre la ville d'Anvers» et avait, à cette fin, été nommé «délégué du Gouvernement provisoire». Tandis que les troupes de volontaires belges se battaient à Walem et à Berchem, Van den Herre-

weghe suscita, le 26 octobre, une révolte à l'intérieur de la ville qui parvint à maîtriser une grande partie des postes tenus par les Hollandais; le soir, il négocia avec le général Chassé, commandant les troupes hollandaises, une suspension d'armes pour la nuit; le nord de la ville avait été libéré. Le lendemain matin, Houyet et sa délégation accueillirent, à la Porte de Borgehout, non pas Mellinet, mais Niellon et Kessels; ce dernier accueillit mal Houyet, prétendant qu'il n'avait besoin d'autre clé des portes de la ville que ses canons. La suite des événements fut de nouvelles négociations avec Chassé, leur rupture et le bombardement d'Anvers le 27 octobre. Houyet semble donc avoir été mêlé de près à la préparation du complot qui aboutit à la prise de la ville les 26 et 27 octobre.

Houyet rejoignit Bruxelles quelques jours plus tard. Le Gouvernement provisoire, par son arrêté du 27 octobre, avait décidé que tous les règlements militaires et les codes pénaux militaires seraient maintenus en vigueur «jusqu'à révision ultérieure» par une commission qui devait entrer immédiatement en fonction. Cette commission, nommée le 9 novembre, comprend Houyet et Barafin, auditeurs militaires respectivement à Anvers et à Gand, et le major Hanesse. Si elle ne parvint pas à réviser les codes militaires, il semble bien qu'on puisse lui attribuer la rédaction de l'arrêté du Gouvernement provisoire du 6 janvier 1831 instituant la Haute Cour militaire de Belgique. En effet, dans le royaume des Pays-Bas, la Haute Cour militaire avait son siège à Utrecht; par conséquent, les militaires condamnés par les conseils de guerre après la séparation du Nord et du Sud ne pouvaient donc user de la faculté d'interjeter appel.

La nouvelle Haute Cour militaire siégerait à Bruxelles et reprendrait pour les provinces belges les fonctions de celle d'Utrecht. La Cour comprend alors un président et cinq conseillers; le fonction d'auditeur général est confiée à Houyet. Ce titre, en usage sous l'Ancien Régime, avait été à nouveau utilisé en Belgique en 1814-1816; mais il fut alors remplacé par celui d'avocat fiscal à la Haute Cour d'Utrecht.

Houyet dut probablement sa nomination à son attitude durant les événements d'Anvers d'octobre 1830, au fait qu'il était libéral et franc-maçon, peut-être aussi aux liens d'amitié qui purent l'unir à son condisciple d'université Alexandre Gendebien, alors commissaire général du Comité de la Justice. Il resta auditeur général durant trente-quatre ans, jusqu'à son décès en 1865. Il fit partie d'une seconde commission, instituée en 1833 et présidée par le général Goethals, qui élaborait un projet de code de procédure pénale militaire, ainsi que d'organisation et de compétence des tribunaux militaires qui fut remis aux ministres de la Justice et de la Guerre en 1835; en 1838, elle remit un projet de Code pénal militaire. Aucune suite ne fut réservée à ces projets. Seule, la brève loi du 29 janvier 1849 organisant la Cour militaire (au lieu de la Haute Cour) semble être issue de ces projets.

Houyet n'a rien publié concernant le droit pénal militaire ou la juridiction militaire. Ce fut son collaborateur, le substitut de l'auditeur général P.A.F. Gérard, qui diffusa la législation et la jurisprudence en cette matière dans ses nombreux écrits, de même que le greffier de la Haute Cour militaire Bosch. L'œuvre de Houyet est avant tout l'organisation des juridictions militaires belges, tant au niveau de la Cour qu'à celui des conseils de guerre; en réalité, tout fut maintenu tel que les codes néerlandais de 1814-1815, pourtant souvent décriés alors, les avaient conçus; ce n'est qu'après la mort de Houyet qu'un nouveau Code pénal militaire fut promulgué (1870) et, beaucoup plus tard, en 1899, une réforme des tribunaux militaires et de leurs compétences.

L'Auditeur général Houyet eut à s'occuper, dès le début, d'importantes affaires de complot contre le gouvernement. Ainsi, la Haute Cour militaire rendit, dès le 25 avril 1831, son arrêt contre le Colonel Elskens, dit Borremans, l'acquittant du chef de complot dans le but de détruire ou de changer le gouvernement, mais le condamnant à cinq années d'emprisonnement et deux années de détention pour n'avoir pas, le 2 février, dénoncé le complot dont il avait connaissance. Le général Vandersmissen, com-

mandant de la province d'Anvers, fut, par arrêté du 29 novembre 1831, déchu de son rang militaire et banni du territoire pour avoir organisé, le 25 mars, un complot pour faire monter le Prince d'Orange sur le trône. Par contre, la Haute Cour militaire acquitta le lieutenant-colonel Edeline et deux autres officiers, n'estimant pas suffisamment établi le complot qui aurait dû aboutir à une révolte à Malines la nuit du 25 au 26 mars 1831. La Haute Cour acquitta, d'autre part, le colonel Guerette, commandant de place à Anvers, et le major de l'Eau, prévenus de ne pas avoir soutenu suffisamment la police locale lorsque des anti-orangistes saccagèrent, en mai 1833, le siège du «Club de la Loyauté» dont les membres étaient connus pour leur attachement à la Maison d'Orange.

Dans la Franc-Maçonnerie, Houyet a fait partie à Bruxelles, après 1830, de la loge «Les Amis Philanthropes»; on a conservé (Bibl. U.C.L.) un résumé du discours qu'il fit le 18 février 1852 à la loge des «Amis du Progrès» pour insister auprès d'Eugène Defacqz pour qu'il reste Grand Maître National.

François Houyet avait épousé Cécilia-Xavier Paquet, veuve de Rudolphe Dehaies; elle mourut à Bruxelles le 31 août 1816. Il se remaria à Anvers, le 10 septembre 1836, avec Maria-Joanna Vrancken, y née le 17 août 1801, décédée à Lint le 30 octobre 1879. Houyet a longtemps habité à Bruxelles rue du Trône 124; il possédait une maison de campagne à Lint. La pierre tombale est conservée, apposée contre le mur de l'église de Lint.

J. Maes, *De Krijgsraad in het Provinciaal Commandement van Antwerpen 1816-1832*, dans *Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis*, 17, décembre 1969. — F. Prims, *Antwerpen in 1830. Nota's*. Anvers s.d. [1930]. — H.H.A. De Graaf, *De militair-rechterlijke organisatie 1795-1955*, La Haye, 1957. — J. Gilissen, *Historisch schets van de militaire strafwetgeving in België sedert 1814*, dans *Militair-rechterlijk Tijdschrift*, t. 50, 1957, p. 1-31. — J. Gilissen, *La juridiction militaire belge de 1830 à nos jours*, dans *Actes du Colloque d'Histoire militaire belge (1830-1980)*, Bruxelles, 26-28-III-1980, Bruxelles, 1981, p. 467-489 (*Centre d'Histoire militaire, Travaux*, 16).

John Gilissen et Jacques Maes

HUYSMANS, Jan, Jozef, *Camille*, pseudonymes : ERASME et SPIRIDIO, homme politique, né à Bilzen le 16 mai 1871, décédé à Anvers le 25 février 1968.

Il vit le jour dans la maison de son grand-père maternel, David Hansen, où sa très jeune mère accoucha de cet «enfant de l'amour», ainsi qu'il s'exprimait plus tard volontiers en évoquant ses origines bâtardes, qui le préoccupèrent toute sa vie. Sa mère épousa ultérieurement Godefroid Huysmans. Celui-ci donna son nom à l'enfant, dont le père naturel était le pharmacien Odomar Francken. Camille fut élevé par ce grand-père, géomètre du cadastre, issu d'une famille très catholique, qui avait compté dans ses rangs maints ecclésiastiques, dont un évêque.

David Hansen, quoique très croyant, était imbu d'anticléricalisme d'origine libérale et manifestait ouvertement son opposition de principe à l'intrusion du clergé dans les affaires civiles. Camille passa donc sa jeunesse dans un milieu où les influences religieuses et anticléricales s'entremêlaient intimement. Enfant de chœur, il fut néanmoins envoyé à l'École communale de Bilzen. A l'âge de huit ans, il fut brutalement confronté avec un aspect particulier de la politique belge : la guerre scolaire, qui opposa le parti catholique au parti libéral. Sous le gouvernement libéral de Frère-Orban où Pierre-Edouard Van Humbeeck exerçait la charge de ministre de l'Instruction publique, la loi du 10 juillet 1879 sur l'enseignement primaire diminua l'autonomie communale à l'avantage de l'Etat. La suppression du cours de religion avait pour but de laïciser cet enseignement. L'autorité ecclésiastique réagit en déchaînant une campagne violente contre l'école communale. Au début de l'année scolaire 1879-1880, Camille se retrouva seul et unique élève de «l'école-sans-dieu», les autres enfants étant passés à l'école catholique d'en face. A la sortie des cours, il dut plusieurs fois affronter les garçons «d'en face», excités contre lui par l'intolérance des parents et les homélies du curé. Si, à la suite de cela, le jeune Camille a nourri des sentiments vindicatifs, il n'en est pas devenu pour autant un anticlérical fanatique. En matière de politique scolaire à laquelle il prit part

tant sur le plan communal que national, il s'est toujours montré conciliant, sans jamais pourtant renoncer à ses principes concernant l'enseignement officiel.

Deux hommes ont marqué la formation du jeune élève : l'instituteur Eugène-Alexandre Dandoy, qui avait des conceptions pédagogiques novatrices, et un voisin, Charles Delwaide, qui possédait une riche bibliothèque où Camille lisait avidement les auteurs français. Un autre habitant du village influença son goût pour le chant et la musique : le fabricant italien d'orgues de barbarie, Luini, qui jouait pour lui du Schubert et du Mozart et qui lui inspira l'amour des instruments de musique anciens.

Comme Camille manifestait une intelligence remarquable, il fut envoyé à l'Athénée de Tongres, à l'âge de onze ans. Là, il rencontra l'ami de son adolescence, Joseph Cuvelier, futur archiviste général du Royaume. Les deux compagnons se divertissaient, après les cours, en participant aux activités culturelles que pouvait offrir une petite commune flamande à la fin du siècle dernier. Ils furent membres d'une société récréative à Bilzen, «De Klucht vrienden», et en assumèrent assez vite la direction. A l'âge de quatorze ans, Camille y jouait dans des revues comiques, pour lesquelles il écrivit bientôt les textes et la musique d'accompagnement. Sous l'impulsion de jeunes intellectuels, la société organisait en outre des conférences et des concerts. C'est là que Huysmans comprit le rôle culturel que peuvent jouer de telles sociétés villageoises.

La musique et le chant le passionnaient. Il avait une belle voix de baryton, qu'il aimait faire entendre à toute occasion. Schubert était son compositeur préféré et il illustra vocalement maintes fois lui-même des conférences qu'il fit sur ce musicien. Cela lui valut d'ailleurs des reproches du premier ministre, Henri Jaspars, mais aussi l'amitié de Rosa Luxemburg qui partageait son admiration pour les lieder de Schubert. Lorsqu'il passa de l'athénée à l'Ecole normale de Liège, il se fit aussitôt inscrire au Conservatoire royal de Musique et devint membre de la célèbre chorale «Les disciples de Grétry». Il s'intéressa non seulement à Schubert

mais aussi tout particulièrement à la chanson populaire flamande, dont il étudia l'origine et l'évolution. Pour écrire ses articles, il se documentait soigneusement et consultait des spécialistes, tels Charles van den Borren ou Ernest Closson (*Over het volkslied*, dans *Volksgazet*, 18 et 25.12.1937; *A few remarks on popular songs*, dans *Message. Belgian review*, 1942, 6, p. 45-49).

Grâce à une bourse d'études, Camille Huysmans était entré, à l'âge de seize ans, à l'Ecole normale des Humanités à Liège qui, à cette époque, formait des futurs professeurs d'athénée. Il suivit les cours de plusieurs savants illustres, parmi lesquels Emile de Laveleye et Godfried Kurth, qui éveilla son intérêt pour la critique littéraire et la littérature comparée et qui dirigea son travail de fin d'étude.

Il préférait la personnalité de Laveleye, un «socialiste, flamingant et anticlérical» à celle de Kurth, qui était à ses yeux un fanatique et un dogmatique. Ses études le destinaient à une carrière de professeur dans l'enseignement moyen, mais il avait l'étoffe d'un professeur d'université. Il obtint le titre d'agrégé de l'enseignement moyen, à l'âge de vingt ans, après avoir présenté une dissertation sur la figure du diable dans le drame moyen-néerlandais (*De duivel in het Maastrichtsch Paaschspel, in de Eerste Bliscap van Maria en in het Spel van den Heiligen Sacramente vander Nieuwervaert*, 1891).

Ses intérêts se retrouvent dans les thèmes qui lui seront chers; il se délectait à s'identifier avec des personnages mythologiques, qui lui étaient d'autant plus proches qu'ils étaient choquants, espiègles ou rusés tels le diable, Tyl Ulenspiegel ou Renard, auxquels il consacra quelques études (*Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster. Avec quelques aperçus sur sa vie et son œuvre*, Bruxelles, 1960, 64 pages, et *Vier Kerels : Reinaert en Ulenspiegel, de demon en de duivel*, Antwerpen, 1966).

Comme philologue, il fut membre du cercle estudiantin flamand «Onze Taal» et il manifesta un intérêt particulier pour la littérature flamande du moyen-âge, et pour celle des Rhétoriciens limbourgeois. Camille Huysmans



voulut aussi montrer qu'il avait des talents d'écrivain. C'est ainsi qu'il publia, en 1891, un très long poème dans le style médiéval, où figurent déjà le diable et le renard (*Een vastenavond in 1483*, Tongeren, 1891).

Camille avait fait la découverte de quelques manuscrits littéraires, abandonnés dans des greniers à Bilzen. Il s'agissait d'une pièce de théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle de la Chambre de rhétorique de son village qu'il édita (*Don Juan in de vier jaargetijden*, Gent, 1928), et d'un mystère, *De Mens-Wordingh*, attribué à l'auteur limbourgeois Jan Emerix, mais dont Huysmans prouva qu'il était l'œuvre de l'écrivain bien connu Michiel de Swaen (paru en 1925). Revenu à Bilzen, en 1892, il essaya de combler les lacunes culturelles de sa région natale en fondant, avec quelques anciens collègues-étudiants de Liège, tels Joseph Cuvelier, Lambrecht Lambrechts et Steven Preneau, une société littéraire, la «Limburgsche Maatschappij voor Letterkunde en Wetenschappen». Il collabora au *Limburgsch Jaarboek*, édité par ces jeunes philologues et écrivains, en publiant des articles, des poèmes et des comptes rendus. L'intérêt que Camille Huysmans éprouvait pour la production littéraire de la province du Limbourg ne fléchit jamais au cours de sa longue vie. Il étudia les œuvres d'auteurs limbourgeois célèbres, comme Hendrik van Veldeke et Jan Mantelius, auteur de pamphlets (*Mantelius als pamphletschrijver*, Antwerpen, 1946) et, à la veille de son quatre-vingt-dixième anniversaire, il préparait encore l'édition de quelques pièces de Rhétoriciens.

Une branche nouvelle de la linguistique, la toponymie, attira aussi son attention. La Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde publia en 1897, une première étude scientifique sur les noms de lieux d'une commune flamande, qu'il avait écrite en collaboration avec Joseph Cuvelier (*Toponymische studie over de oude en nieuwe plaatsnamen der gemeente Bilsen*, Gent, 1897). Plus tard en tant que ministre ou échevin, Huysmans restera toujours sensible aux influences culturelles et politiques qui avaient marqué sa jeunesse : l'enseignement officiel, la musique, le théâtre, la culture flamande.

Entre-temps, il fallait vivre. Camille accepta donc une place comme professeur de langue germanique au Collège de l'Union, à Ypres. Durant ses années d'enseignement dans cet institut libéral, il fonda avec un collègue, Henri Lorent, un hebdomadaire progressiste *La Lutte - De Strijd*. Quoiqu'il se fût fait inscrire, en 1887, lorsqu'il était étudiant à Liège, comme membre du Parti Ouvrier Belge et qu'il eût suivi les socialistes dans un de leurs premiers cortèges du 1<sup>er</sup> mai en 1891, on ne peut pas encore le qualifier, à cette époque, de socialiste. Il fit la connaissance des théories socialistes au cours de discussions avec Henri Lorent et, dès lors, son évolution vers le socialisme semble s'être précipitée. A l'invitation de ce dernier, Emile Vandervelde était venu parler du collectivisme devant le cercle, qui éditait *La Lutte*. La rencontre avec Vandervelde et Louis de Brouckère, qui l'accompagnait, a été décisive pour l'orientation politique de Camille Huysmans. Ce ne fut cependant qu'en 1896 que débutèrent ses activités politiques. A cause d'une diminution de salaire, il quitta le Collège de l'Union en 1895. Il avait entrepris la préparation d'un doctorat spécial, lorsqu'il fut appelé fin 1896 à entrer dans l'enseignement de l'Etat pour remplacer à l'Athénée d'Ixelles son ancien professeur Paul Hamelius. Dans ses mémoires, Huysmans raconte qu'il fut convoqué un mois plus tard par François Schollaert, ministre de l'Instruction publique (*Jeugdherinneringen*, Antwerpen, 1971). Celui-ci mis au courant de sa tendance politique refusa de le nommer. A Ixelles, il ne s'agissait en réalité que d'un intérim, mais Huysmans avait compris qu'il lui serait extrêmement difficile de faire carrière dans l'enseignement secondaire sous un ministre catholique. S'il en garda rancune, il eut sa pleine revanche le jour où il revint au département... comme ministre.

Camille avait en effet publié des articles dans la presse quotidienne, entre autres dans *Le Soir* et *La Réforme*, sous le pseudonyme d'«Erasmus», et dans *Le Peuple*, sous celui de «Spiridio». Il s'était installé à Bruxelles, depuis son mariage avec la bruxelloise Marthe Espagne (1897). Il y fréquentait la Maison du Peu-

ple, et s'était lié d'amitié avec Louis de Brouckère. Il donnait cours à l'«Ecole des petites études», une école privée dirigée par la mère de Louis de Brouckère, et bientôt à l'Institut des Hautes Etudes, créé à l'initiative de de Brouckère. En 1898, il commença à enseigner les littératures française, grecque et latine et les institutions politiques de l'Antiquité à l'Université Nouvelle (jusqu'en 1910-1911). Son activité principale était pourtant celle de journaliste. En 1896, il entra comme rédacteur parlementaire au *Petit Bleu*, un journal libéral-progressiste. En plus de la chronique parlementaire, il y écrivait des articles relatifs à la politique étrangère, à la musique et au théâtre.

Huysmans en vint à consacrer de plus en plus de temps au parti ouvrier, à la coopération et à l'organisation syndicale. Devenu un des administrateurs de la Maison du Peuple en 1905, il y organisa le restaurant. Il avait des idées de précurseur concernant la gestion des magasins coopératifs, telle la suggestion d'importer à bon marché de la viande congelée d'Argentine. En 1912, il prit l'initiative de fonder une imprimerie coopérative à Bruxelles qu'il appela «Lucifer», le «compagnon intellectuel de sa jeunesse». En 1906, il mena à bien, avec Louis de Brouckère, le ralliement des syndicats anversois à la Commission syndicale des syndicats socialistes, dont il avait rédigé les statuts (*L'affiliation des syndicats au parti ouvrier*, Bruxelles, 1907, en collaboration avec Louis de Brouckère).

Toujours soucieux d'instruire la classe ouvrière, il fut à l'origine de l'édition de quelques périodiques, entre autres la *Gazet van Brussel*, (1898), quotidien flamand; *De Ploeg* (1900), périodique destiné aux agriculteurs flamands, *La Bonne Graine* (1907), rédigée dans un style très simple et sa traduction flamande *Het Goede Zaad*. Avec Max Hallet, son collègue du *Petit Bleu*, il édita enfin *La Semaine Politique* (1912), qui défendait en français la cause flamande.

Le 11 janvier 1908, Huysmans entra au Conseil communal de Bruxelles. Il avait auparavant essayé d'accéder à l'arène politique en se présentant notamment aux élections législatives de 1900 à Tongres, tentative qu'il renou-

vellera vainement à Alost en 1908. Depuis 1905, il exerçait la fonction de secrétaire du Bureau de la Deuxième Internationale, installé à la Maison du Peuple à Bruxelles, et il avait gagné du prestige dans la Capitale.

Dès son entrée comme conseiller à l'Hôtel de ville de Bruxelles, il se fit remarquer par des interventions les plus diverses. Il prônait déjà la jonction Bruxelles Nord-Midi et la réalisation administrative du Grand-Bruxelles. Il défendait le principe d'un salaire minimum pour les ouvriers, et il préconisait des taux de salaire plus élevés pour les employés de la Ville. Selon la tradition collectiviste, il demandait, dans un discours solidement documenté, que soit instaurée une taxe sur la plus-value immobilière dans les communes belges (*La plus-value immobilière dans les communes belges*, Gand, 1909). Il prônait une organisation plus rationnelle de l'enseignement communal et le développement de l'enseignement technique. Il s'érigea aussi en défenseur de la culture flamande à Bruxelles.

En 1910, dans le cadre de l'Exposition internationale de Bruxelles, il organisa avec le père Rutten, secrétaire général de la Confédération des Syndicats chrétiens, une exposition remarquable sur le travail à domicile. La misère de plus de cent mille ouvriers et ouvrières à domicile y était étalée d'une façon éloquente devant les yeux étonnés, compatissants ou indignés des visiteurs. On y voyait hommes, femmes, enfants travailler dans des répliques fidèles de leurs humbles habitations aux portes desquelles s'affichaient leurs maigres salaires. En cette même année, il entra à la Chambre des représentants à la suite des élections législatives du 22 mai 1910. Il fut l'auteur de plusieurs propositions de lois concernant le travail à domicile, dont l'exposé des motifs constitue une étude très dense sur la matière en Belgique et dans les pays limitrophes.

Une autre proposition de loi, portant son nom, mais beaucoup moins connue, est celle relative à l'assurance obligatoire des ouvriers en cas de maladie, d'invalidité prématurée ou de vieillesse. Le principe de son système de prévoyance sociale préconise déjà des indemnités en soins de santé et d'invalidité, fondées sur

des cotisations obligatoires aussi bien des travailleurs que des patrons et en collaboration avec des autorités publiques.

L'action de Camille Huysmans pour la cause flamande est restée beaucoup plus longtemps dans les mémoires que ses initiatives dans le domaine social. Dès le début du siècle, il se mit en campagne pour la défense des droits du peuple flamand. Il fut l'un des premiers politiciens socialistes à comprendre l'importance de la question flamande en politique nationale. Le célèbre meeting du 19 décembre 1910 à Anvers, qu'il tint avec deux autres représentants des partis traditionnels, Frans Van Cauwelaert et Louis Franck, fut le point de départ d'une série de conférences que les « *drie kraaiende hanen* » allaient entreprendre pour obtenir la flamandisation de l'Université de Gand. Tout en étant un fervent partisan de l'autonomie culturelle, il n'était cependant pas un extrémiste dans la question linguistique : il croyait à l'Etat belge unitaire. En 1929, il conclut avec Jules Destrée un accord entre les membres éminents wallons et flamands de son parti, dénommé « Compromis des Belges », qui condamnait une scission de la Belgique tout en défendant l'unilinguisme et l'autonomie culturelle des deux régions.

Les affaires politiques de la capitale et du pays n'étaient qu'une partie des activités de Huysmans pendant les années de la Belle Epoque. Ses occupations le mettaient en contact avec la politique étrangère et surtout avec les prises de position des socialistes dans les affaires politiques mondiales. En 1905, il était en effet devenu secrétaire du Bureau exécutif de la Deuxième Internationale. Celle-ci voulait être un parti mondial, composé de sections nationales des partis socialistes, unies par un idéal et un but communs. Pour rendre efficace le fonctionnement d'une telle entreprise, le Bureau Socialiste International (B.S.I.), dont le secrétariat devait remplir avant tout un rôle de trait d'union, avait été créé en 1900. A partir de 1905, et pendant dix-sept ans, Camille Huysmans assumait cette tâche dans des circonstances cruciales. Il vécut l'ascension vertigineuse et l'apogée de cette institution, qui se brisa brutalement en 1914. Il la sauva pendant la crise

qu'elle traversa en 1914-1918. Il joua un rôle primordial dans les tentatives d'un renouveau de l'Internationale Socialiste. Malgré son jeune âge, il ne se laissait pas intimider par les prestigieux délégués qui siégeaient au B.S.I. C'étaient les grands noms du socialisme de l'époque : de Bebel à Plekhanov, Vaillant et Jaurès, de Kautsky à Rosa Luxemburg et Lénine. Il prenait personnellement des initiatives et des responsabilités. Il commença par réorganiser le secrétariat et en fit un réel organisme de coordination dont il garda méticuleusement la correspondance. Celle-ci constitue une bonne partie des archives de Camille Huysmans, une mine inépuisable de renseignements en matière politique nationale, internationale et culturelle.

Réduit au rôle d'intermédiaire, il mit en œuvre trois armes pour assurer son efficacité : la diplomatie, la discrétion et la correction. Un des cas les plus épineux qu'il eut à traiter fut celui de la social-démocratie russe, un dossier chargé de passions et d'hostilités aux implications internationales. Rien n'illustre mieux le style de Huysmans que la correspondance à présent connue qu'il entretenait avec Lénine : des lettres brèves, laconiques, non dépourvues de la pointe de sarcasme dont il était coutumier (*Correspondance entre Lénine et Camille Huysmans, 1905-1914*, Documents recueillis et présentés par George Haupt, Paris-La Haye, 1963).

Sur la question de la lutte contre la guerre, qui divisait l'Internationale, Huysmans se situait résolument dans le camp minoritaire, partisan d'une politique internationale active. Son action pacifiste se décompose en deux phases. Dans la première qui va jusqu'en août 1914, elle se confond avec celle de l'Internationale. Dans la seconde, pendant toute la période de la Première Guerre mondiale, c'est le combat d'un homme quasi seul. Au début de la Grande Guerre il resta en Belgique occupée. Il exerça entre autres la direction du Comité national de secours et d'alimentation à Bruxelles, et il assura des cours pour les chômeurs. Chargé d'une mission patriotique clandestine, il entreprit une visite au Havre, en 1915. Comme il devait se rendre assez souvent aux Pays-Bas, en sa qua-

lité de secrétaire du B.S.I., il pouvait y découvrir la situation des réfugiés belges. C'est ainsi qu'il organisa des cours d'enseignement général et technique dans les camps de Zeist. A la fin de 1915, sa situation étant devenue intolérable en Belgique, il se réfugia avec sa famille à La Haye, où il installa le B.S.I. La politique de Huysmans misait avant tout sur la survie de l'Internationale pendant la guerre. Il importait de favoriser la reprise des relations entre les diverses tendances socialistes face à la guerre, c'est-à-dire entre les neutres, ceux de l'Entente à Londres, et les Centristes de Vienne (*The policy of the International. A speech of and an interview with the secretary of the International*, London, 1916).

En mars 1916, il fit un voyage à Londres et à Paris, dans le dessein de provoquer une rencontre internationale socialiste. Les réactions furent des plus diverses et finalement rien n'aboutit. En 1917, parut en Hollande la revue *De Belgische socialist - Le Socialiste belge* sous la direction de Huysmans. Après la Révolution russe de mars 1917, le plan de la Conférence mondiale de la paix de Stockholm vit le jour, à la suite d'une concertation hollando-scandinave. Une délégation hollandaise, avec Huysmans comme secrétaire, partit pour Stockholm en avril 1917 pour préparer cette conférence. La France, l'Angleterre et la Belgique s'opposèrent à une conférence générale, plus particulièrement à la participation de socialistes allemands. Finalement plusieurs conférences se tinrent à Stockholm; ce défaut d'unité fut un obstacle à la réalisation de la paix tant désirée. Le rôle du roi Albert et son influence sur les visées pacifiques de Camille Huysmans restent encore à éclaircir. Huysmans lui-même a toujours soutenu que, préalablement, il avait eu un entretien avec le Roi, qui approuva son projet de se rendre à la Conférence de Stockholm. Mais il est certain que l'échec de la Conférence mondiale a pesé sur la scission du mouvement ouvrier international. On peut se demander si la fondation des partis communistes, et celle de l'Internationale communiste eussent été possibles si les leaders socialistes des centristes et ceux de l'Entente avaient suivi les conseils de

Huysmans. Le siège du B.S.I. fut déplacé à Londres en 1922, et Victor Adler succéda à Huysmans comme secrétaire. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Huysmans présida l'Internationale socialiste (1939-1944). De ses contacts avec tant de nationalités dans le cadre de la Deuxième Internationale, Camille Huysmans garda le respect des droits nationaux et des groupes minoritaires ou discriminés, conviction qui le guida plus tard dans sa défense des peuples coloniaux ou dans son combat contre l'antisémitisme. Pendant toute sa vie, il eut des liens d'étroite amitié avec le peuple juif. Comme secrétaire de la II<sup>e</sup> Internationale, il fut confronté avec le problème juif et il eut à connaître les pogroms contre les minorités juives en Europe orientale. Il se plaça du côté du sionisme, et réussit à faire entrer les sionistes dans l'Internationale, en dépit de l'opposition de beaucoup, même de celle du puissant «Bund» (*The Jewish State*, dans *The Future of the Jews, a Symposium* edited by J.J. Lynx, London, 1945, p. 67-70). Ainsi se sont nouées de solides amitiés entre Huysmans et plusieurs juifs importants, tels Kaplanski, Berl Locker et plus tard Ben Gourion et Romi Goldmuntz.

L'attitude de Camille Huysmans pendant la Première Guerre mondiale, son pacifisme et l'affaire de Stockholm, avaient fait de lui une personnalité contestée. En défendant la Conférence de Stockholm envers et contre tout, il avait défié l'opinion publique belge, qui se déchâna contre lui après la guerre. Il sut cependant surmonter les vagues d'hostilité et les attaques dont il fut l'objet et il poursuivit sa route comme il l'avait fait en maintes occasions au cours de sa vie, en homme têtu, désinvolte, sceptique et confiant à la fois. En outre, son flamingantisme et son attitude tolérante envers les activistes flamands l'avaient rendu indésirable aux yeux des socialistes bruxellois.

Il commença la deuxième moitié de sa vie et de sa carrière politique le 16 novembre 1919 à l'âge de quarante-huit ans, comme député de l'arrondissement d'Anvers. Il se fit aussitôt remarquer par quelques traits saillants. Il prononça un discours lors de l'enterrement du flamingant Herman van den Reeck, abattu par la

police en 1920 au cours d'une manifestation interdite. En 1921, il interpella les députés à la Chambre sur la répression des activistes et il se prononça en faveur de l'amnistie. Lorsqu'il devint conseiller communal d'Anvers en 1921, un de ses premiers actes fut la conclusion du « mariage mystique » avec le bourgmestre catholique et son ex-compagnon des « drie kraaiende henen », Frans Van Cauwelaert. Cette coalition entre catholiques et socialistes assura la paix scolaire à Anvers pendant plusieurs décennies. Ses activités comme échevin de l'enseignement (du 22.7.1922 au 16.7.1925) se résument en trois points : un pacte scolaire, qui réalisait l'égalité des salaires dans l'enseignement communal et l'enseignement libre ; une réforme de l'éducation, et une politique de développement des bâtiments scolaires.

Le 4 janvier 1933, en pleine crise économique, Huysmans devint bourgmestre d'Anvers. Il commença aussitôt une campagne de publicité en faveur de la vie commerciale de la Métropole, dont le déficit budgétaire avait atteint des dimensions catastrophiques. Par des expositions bimensuelles, organisées en collaboration avec le commerce et l'industrie, il relança la vie économique et culturelle de la ville. En matière de santé publique, il abolit l'examen médical obligatoire des prostituées et le fit remplacer par un traitement volontaire, anonyme et gratuit, de celles et ceux qui souffraient d'une maladie vénérienne.

Huysmans réorganisa l'administration des musées publics, et il prit l'initiative de restaurer dès 1937 la Maison de Rubens. Il fit aussi œuvre novatrice en prônant l'expansion administrative de la Métropole par le rattachement à celle-ci des districts urbains. Enfin, il convertit la forteresse du Noordkasteel en centre récréatif.

Dans l'entre-deux-guerres, il chercha à préserver des attaques antisémites sa communauté de 55.000 juifs anversois. Il devint la cible des persécuteurs nazis, qui le traitaient de « laquais des juifs ». Quelques mois avant la catastrophe de mai 1940, Huysmans proposa de transférer la communauté juive à Londres. Sous l'influence du milieu bancaire, on rejeta sa suggestion, avec tous les malheurs qui s'ensuivirent.

Entre-temps, comme député, il assumait la présidence de la Chambre entre 1936 et 1939. Son voyage en Espagne républicaine, en janvier 1937, provoqua après son retour un tumulte dans cette vénérable maison.

De 1940 à 1944, Huysmans fit partie du Gouvernement belge en exil à Londres. Alors que le Gouvernement hésitait à rentrer en Belgique ou à se rendre en Angleterre, Camille Huysmans était arrivé dès le 27 juin 1940 à Londres. Il voulut immédiatement y mettre en place un organisme qui agirait sur l'opinion publique en Belgique et inciterait à la résistance contre les Allemands.

Il rencontra le ministre Marcel-Henri Jaspar, qui avait gagné l'Angleterre de sa propre initiative, et qui, le 23 juin, avait lancé aux micros de la B.B.C. un message dans lequel il mettait les richesses de la colonie à la disposition des Alliés. Il fut révoqué par le Gouvernement.

À Londres se rassembla un petit groupe de parlementaires qui finit par compter 27 membres. Sous l'influence de Huysmans, ils exercèrent une forte pression sur le Gouvernement pour qu'il rejoigne au plus tôt Londres. Huysmans et Jaspar allèrent jusqu'à tenter, le 5 juillet, de former eux-mêmes un Cabinet. Le Gouvernement britannique refusa de le reconnaître. Huysmans prit alors l'initiative de créer un Office Parlementaire Belge, dont il devint le président. En faisaient partie les socialistes Max Buset, Louis de Brouckère, Isabelle Blume, les libéraux Paul Kronacker et Robert Gillon, et l'ancien ministre Frans Van Cauwelaert, président de la Chambre des représentants. Ils voulaient continuer la guerre avec l'appui du mouvement des travailleurs représenté par les leaders syndicalistes à Londres.

L'installation définitive du Gouvernement à Londres ne fut pour Huysmans qu'une demi-victoire. Le nombre restreint de ministres et la position du Gouvernement Pierlot à l'égard des parlementaires furent la cause de beaucoup de frictions. Toutes leurs tentatives pour élargir le Gouvernement et faire ériger un Conseil National échouèrent. Tandis qu'ils continuaient à réclamer que leur soit accordée l'une ou l'autre forme de contrôle parlementaire, les ministres

acceptèrent la création d'un Conseil Consultatif sans compétence effective.

Grâce à l'appui du syndicat socialiste belge des transports, Huysmans réussit à donner à l'action socialiste belge en Grande-Bretagne une impulsion, qui, la libération venue, allait faciliter la cohésion avec un parti que la lutte directe contre l'occupant avait amené à des prises de positions semblables.

En même temps, Camille Huysmans s'inquiéta du sort de l'industrie anversoise du diamant. Avec l'aide de diamantaires anversois réfugiés, il s'efforça de transférer cette industrie si importante pour la Métropole dans d'autres pays, notamment l'Afrique du Sud, Cuba et New York. Avec Romi Goldmuntz et Herman Schamisso, ancien président de la Communauté israélite d'Anvers et de la Centrale des ouvriers du diamant, il prépara, pour après la guerre, la renaissance de l'industrie diamantaire.

Enfin, en sa qualité de président (depuis septembre 1939), il veilla à la survie de l'Internationale Socialiste. Pendant la guerre, des centaines de socialistes éminents venus de nombreux pays vivaient à Londres. Huysmans était, en effet, quasi la seule personnalité capable de réaliser l'unité entre des dizaines de conceptions, de tendances et de projets qui allaient être d'un grand intérêt pour le temps de l'après-guerre.

A Londres également, quelques amis fidèles avaient commencé à collecter des fonds pour établir un «village Huysmans» en Palestine. Plus tard, redevenu ministre de l'Instruction publique, Huysmans contribua largement au vote en faveur de la création de l'Etat d'Israël à la célèbre assemblée des Nations Unies de novembre 1947. En 1950, il trouva enfin le temps de visiter, pour la première fois, cet état moderne démocratique unique au Moyen-Orient ; il y fut reçu comme un roi.

De retour à Anvers, après la victoire des Alliés, il reprit sa fonction de bourgmestre le 12 septembre 1944, mandat qu'il exercera jusqu'au 2 août 1946. Pendant cette période, il s'intéressa particulièrement à l'essor de l'industrie diamantaire. Il avait alors septante-trois ans, mais, comme on pouvait s'y attendre, cet homme plein de verve et d'idées nouvelles ne

se retira pas de la vie politique nationale. Nommé ministre d'Etat en 1945, il prit la tête d'un gouvernement de gauche, avec une seule voix de majorité au Sénat. Ce gouvernement, dénommé «la mouette sur une patte» ne dura guère (3.8.1946-11.3.1947). Il fut remplacé par celui de Spaak-Eyskens, dans lequel Huysmans fut ministre de l'Instruction publique du 20.3.1947 au 27.7.1949. Sa vie parlementaire dura ainsi plus d'un demi-siècle, et elle se caractérisa par un sens aigu de la réalité et une connaissance approfondie des dossiers dans un strict respect de la loi. Julien Kuypers, son chef de cabinet pendant son deuxième mandat de ministre de l'Instruction publique, exprima son étonnement au sujet de la vitalité et de l'enthousiasme avec lesquels Huysmans se jetait sur la réorganisation du département qui lui était confié. Il conçut le plan d'un réseau scolaire permettant à chaque enfant de continuer ses études à quelques kilomètres de son domicile.

De 1954 à 1958, Huysmans fut président de la Chambre. Quoiqu'il eût dépassé l'apogée de sa carrière politique, il resta membre de la Chambre jusqu'en 1965. A l'occasion des élections parlementaires du 23 mai 1965, le parti socialiste de l'arrondissement d'Anvers ne souhaita pas renouveler la candidature hors poll de Camille Huysmans sur les listes électorales. Huysmans entreprit alors la tâche difficile d'atteindre le Parlement en un combat solitaire. Après avoir essayé d'être accepté comme candidat à Tongres, il se présenta sur sa propre liste à Anvers. Il se coupa ainsi du parti qui l'avait honoré à plusieurs reprises d'une façon grandiose, notamment à l'occasion de son septantième, de son septante-cinquième et de son nonantième anniversaire.

Huysmans ne fut pas élu, à quelques centaines de voix près. En septembre 1965, aigri par sa défaite, il se mit à la tête d'un minuscule parti de gauche, et édita *De Socialistische Stem*.

Camille Huysmans, qui croyait fermement pouvoir atteindre le cap de la centaine, mourut le 25 février 1968, à la suite d'une grippe bénigne. Le 29 février, la population anversoise tout entière assista aux funérailles grandioses de son

ancien bourgmestre. Sa popularité était immense, et jusqu'aujourd'hui on honore sa mémoire dans la Métropole. Le Conseil échevinal rebaptisa la Kolonielaan à Anvers en Camille Huysmanslaan. Et déjà depuis quelques années, sa statue, sculptée par un de ses nombreux amis artistes, Iankelévici, avait été inaugurée au parc communal.

Huysmans était un homme difficile à saisir. On a loué son intelligence, son esprit vif, sa volonté inflexible, son universalité, son style caustique et simple. Il s'est fait remarquer par son goût pour le paradoxe, par sa fantaisie. Il a créé ses propres mythes en s'identifiant avec le diable, Renard, Tyl Ulenspiegel et plus tard avec Erasme.

C'était un homme très cultivé, d'une grande allure, qui a su se faire accepter aussi bien par l'ouvrier que par les grands de ce monde, telle la reine Elisabeth. Ni fanatique, ni docile, il représente le type même du grand humaniste socialiste qu'il admirait tant en Jean Jaurès (*Souvenir de Jaurès. Discours prononcé à Paris le 4 août 1914 aux funérailles de Jean Jaurès, dans La Revue socialiste*, 125, juillet 1959, p. 344-347).

Tout en étant sérieux, il ne fut pourtant pas grave. Charles d'Ydewalle, qui avait pour lui une grande admiration, dresse de lui ce portrait succinct : « Fidèle à l'amitié, fidèle aux beaux-arts, à la toponymie, à la démonologie, au socialisme et au flamingantisme, à la condition toujours de rester le merle siffleur. Camille Huysmans fut l'homme sans qui la vie parlementaire belge eût été ennuyeuse ».

K.-J. Timmermans [= J. Kuypers], *Kamiel! of het streven van C. Huysmans*, Antwerpen, 1928. — J. Kuypers, *Camille Huysmans tachtig jaar! 1871-1951*, Antwerpen, 1951. — *Jubilé parlementaire Camille Huysmans et Frans Van Cauwelaert. Manifestation d'hommage des Chambres réunies*, Bruxelles, 1960. — R. Roemans - H. Van Assche, *Camille Huysmans. Een levensbeeld gevestigd op persoonlijke getuigenissen en eigen werk*, Hasselt, 1961. — *Camille Huysmans negentig. Herinneringsalbum*, Antwerpen, 1961. — G. Schmook, *Camille Huysmans en de Vlaamse beweging*, dans *Ons Erfdeel*, 1968, p. 107-112. — F. Smekens, *Camille Huysmans (26 mei 1871*

- 25 februari 1968), Amsterdam, 1968 (*AO-Reeks, Boekje 1204*). — Ch. d'Ydewalle, *Camille Huysmans, cet hidalgo peu conformiste*, dans *Revue générale belge*, mars 1968, p. 103-109. — *Bijdragen tot het Camille Huysmansonderzoek*, Antwerpen, 1971. — D. De Weerd - W. Geldolf, *Camille Huysmans in Brussel*, Antwerpen, 1974 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 1). — D. De Weerd - W. Geldolf, *Camille Huysmans en België tijdens wereldoorlog I*, Antwerpen, 1975 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 2). — H. Van Daele, *Camille Huysmans en het onderwijs*, Antwerpen, 1976 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 6b). — M. Claeyss-Van Haegendoren, *Camille Huysmans, dans Twintig eeuwen Vlaanderen*, t. 14, *Vlaamse figuren*, 2, Hasselt, 1976, p. 59-62. — H. Balthazar - J. Gotovitch, *Camille Huysmans in Londen*, Antwerpen, 1978 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 7). — D. De Weerd - W. Geldolf, *Camille Huysmans en de cultuur*, Antwerpen, 1979 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 6a). — J. Gotovitch, *De Belgische socialisten in Londen*, Antwerpen, 1981 (*Camille Huysmans geschriften en documenten*, t. 8).

Denise De Weerd

---

*Illustration* : Planche X, face à la p. 225.

Camille Huysmans, portrait par Isidore Opsomer (1931).

---

# J

**JACOB, Jean-Gille(s)**, dit **BASTIN**, architecte, maître-maçon, né à Hermalle-sous-Huy le 13 juillet 1714, décédé en la même localité le 12 avril 1781.

Il naquit de Sébastien Jacob, maître-maçon à Hermalle-sous-Huy († 1741), et de Catherine Troquay, fille d'un menuisier d'Engis. Celle-ci décéda alors que Jean-Gilles était encore en bas âge. L'on ignore tout de la formation professionnelle du jeune maître-maçon et a fortiori de celle de l'architecte. Tout au plus peut-on conjecturer qu'elle s'acquît par la fréquentation des chantiers paternels (refuge de l'abbaye d'Orval à Huy en 1728-1729, presbytère d'Amay en 1731). Le 15 mars 1753, il épousa Marie-Anne-Angélique Mataigne, fille de Jean Mataigne, maître-maçon à Hermalle, et bourgmestre de la localité; elle était de 15 ans sa cadette. Le 8 mai suivant leur naquit le premier enfant d'une lignée de sept (Anne-Catherine, 8.5.1753; Jean-Sébastien, 16.2.1755; Marie-Josèphe-Thérèse, 1.2.1757; Joseph, 16.8.1758; Marie-Josèphe-Florence, 21.6.1760; Pierre-Joseph, 5.2.1762; Jean-Laurent, 25.4.1765). L'année de son mariage marqua également la date d'importants travaux d'aménagement entrepris par l'architecte à la maison familiale, coquet édifice de brique et de pierre de taille construit par son père peu après 1712 sur la petite place face à l'église et au cimetière du village. Le 2 juin 1757, il fut présenté comme échevin de la cour de justice de Hermalle, et le 25 février comme tenant de l'église paroissiale Saint-Martin; deux institutions où il fut appelé à jouer un rôle actif. A l'image de son beau-père Mataigne, il y était considéré par ses confrères comme un homme « brave et juste ».

Sa carrière fut à la fois particulièrement remplie et variée. Elle concerne principalement, comme architecte et maître-maçon, la direction d'un nombre considérable de chantiers de cons-

truction. Citons parmi les principaux le presbytère de Seny (1743), le chœur de l'église de Hermalle (1745), le nouveau château de Warfusée (1753), l'église d'Ougrée (1753), la nouvelle église abbatiale du Val-Saint-Lambert (1751-1752), la nouvelle abbaye (à partir de 1762) et plusieurs fermes appartenant à celle-ci, l'hôtel de ville de Huy (1765-1770), la chapelle de Rotheux (1765-1766), l'église de Pair (1767), l'église de Ramet (1767), l'église de Dolembreux (1769), la tour de l'église de Ramet (1772), le château de Bormenville (1775-1781) et des maisons particulières pour François Rollin à La Neuville (1768), Jean-Jacques Jacques à Ramioul (1768), Balthasar Broux à La Mal lieue (1765), Jean-Jacques Lescrinier à Hermalle (1771). Il convient d'y ajouter de nombreuses « visitations » opérées par l'architecte comme expert : cense de Pierre Dellerée à Chaumont (1751), église Saint-Nicolas de Strée (1753), censes de Vyle-Tharoul et Haveligeoule (1764), église de Saint-Trond (1780). On lui doit aussi la confection du cahier des charges pour la reconstruction du pont Saint-Nicolas à Huy (1750).

Une telle activité suppose chez le maître-maçon la tenue d'une comptabilité suivie afférente aux paiements des ouvriers, des matériaux, des sous-traitants. Parallèlement, et avec le concours de son épouse, Jacob se lança aussi dans de multiples opérations hypothécaires et transactions immobilières, conséquences directes de revenus relativement élevés. L'ensemble de ces activités permit à Jacob d'accéder, au sein de la communauté locale, à un statut social nettement supérieur à la moyenne. Une flatteuse particule lui fut d'ailleurs dévolue à son décès dans les registres de la cour censale. Ce relatif bien-être devait s'extérioriser dans le confort et l'agrément qu'il donna à la maison familiale : en témoigne encore aujourd'hui le



salon décoré d'attiques de portes peints de scènes évoquant les principaux métiers de la construction (charpentier, briquetier, tailleur de pierre, maçon). Après sa mort, survenue à l'âge de soixante-six ans c'est son fils aîné Sébastien qui lui succéda dans le métier : c'est à ce titre que ce dernier poursuivit la construction du château de Bormenville entamée par son père quelques années auparavant.

Le style de ses constructions témoigne d'usages et de types architecturaux traditionnels au pays de Liège, voire même parfois attardés : la toiture à coyau, par exemple, y est encore d'un usage général. Il manifeste un attachement particulier pour les fenêtres tripartites à linteau bombé, la clé cantonnée de deux volutes.

Archives de l'Etat à Huy, Notaire J.N. Mataigne, Hermalle-sous-Huy; Cour de Justice de Hermalle-sous-Huy. — Archives de l'Etat à Liège, Abbaye du Val-Saint-Lambert.

A. Lemeunier, Catalogue de l'exposition, *L'Art de construire au Pays de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Aigremont, 1975. — A. Lemeunier, *La maison de Jean-Gille Jacob à Hermalle-sous-Huy*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, n° 21, mars 1974, p. 62-69. — A. Lemeunier, *Warfusée*, dans *Le grand Livre des Châteaux de Belgique*, t. 2, *Châteaux de plaisance*, Bruxelles, 1977, p. 283-284. — A. Lemeunier, *La construction de l'hôtel de ville de Huy*, dans *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. 29, 1975, p. 153-178. — A. Lemeunier, *Documents relatifs à la construction de l'hôtel de ville de Huy*, *ibidem.*, t. 30, 1976, p. 111-142. — J. de Francquen, *Le château de Bormenville*, dans *Etudes sur des constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle en Wallonie*, Louvain-la-Neuve, 1978, p. 7-66 (*Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain*, 10).

Albert Lemeunier

JACQUIER ou JACQUIS, Laurent, maître de forges, né à Rance entre 1623 et 1628, décédé à Anthée le 7 novembre 1707.

Fils de Nicolas Jacquier ou Jacquis, maître de forges à Rance et à Virelles, seigneur de Pierrefontaine à Bettignies, et d'Ursule Polchet, Laurent Jacquier ou Jacquis est issu de deux anciennes familles de maîtres de forges installées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse hen-

nuyère, qui s'étend aujourd'hui de part et d'autre de la frontière franco-belge, région vouée de temps immémorial à la métallurgie du fer, où le minerai affleure en veines épaisses, où les bois denses et répandus offrent partout le combustible nécessaire, dont le relief accusé conditionne la pente des cours d'eau et partant leur débit et leur énergie. Dès les débuts du XVI<sup>e</sup> siècle les Jacquis sont maîtres de forges à Eppe-Sauvage, près de Trélon; depuis des générations peut-être ils se sont affirmés dans le milieu des férons, bénéficient de concessions seigneuriales et domaniales pour l'extraction des mines et l'utilisation des coups d'eau, possèdent plusieurs ateliers où s'effectuent les opérations successives de la métallurgie du fer. Le grand-père de Laurent, Pierre Jacquier, s'est établi à Rance, devient mayeur du lieu, y exploite fourneaux, forges et marteaux tout en jouant un rôle de châtelain, ayant fait construire près de l'église un manoir fortifié servant de refuge aux habitants en cas de danger. Le 6 novembre 1610, il acquiert la seigneurie foncière de Pierrefontaine, près de Maubeuge. Le père de Laurent, Nicolas Jacquier, héritier des forges de Rance et de la seigneurie de Pierrefontaine, développe les affaires et épouse Ursule Polchet, issue elle-même d'une ancienne lignée de maîtres de forges du pays de Beaumont; ce mariage est un exemple entre beaucoup d'autres de l'endogamie pratiquée dans le milieu des maîtres de forges, qui resserre les liens entre les différents exploitants et a souvent conditionné leur prospérité.

Laurent Jacquier poursuit cette tradition par son mariage, le 20 janvier 1651, avec Catherine Godart, fille de Maurice Godart, maître de forges à Ermeton-sur-Biert, et d'Idelette de Soy. Il s'intègre ainsi dans un autre centre de la métallurgie traditionnelle au nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse, aux confins du comté de Namur et de la principauté de Liège. Il reprend les exploitations de son beau-père, en fonde de nouvelles, de part et d'autre de la frontière. Il se fixe à Anthée, au pays de Namur, y établit forges et marteaux, dispose d'un fourneau à Saint-Aubin, au pays de Liège, de forges à Yve-Gomezée, Bonsin, Maredret, au comté de Na-

mur. La prospérité de ses entreprises, liées à tous les secteurs de la métallurgie du fer, lui ménage d'importantes ressources, sans cesse accrues, réinvesties dans les affaires ou par l'achat de biens fonciers lui permettant d'extraire le minerai dans ses propres fonds, et l'acquisition de terres féodales qui en font le seigneur d'Anthée, de Rosée, de Corenne dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise, de Gochenée au pays de Liège, d'Emptinne et de Gesves dans le Condroz namurois. Sa production est liée à l'industrie de l'armement, particulièrement florissante durant les guerres endémiques de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Aussi il n'aura de cesse avant d'obtenir la consécration suprême de son ascension sociale par l'attribution — ou mieux encore — la reconnaissance de la qualité nobiliaire et il entame avec ses frères Pierre, seigneur de Lompret, et Jacques, tenant du fief familial de Pierrefontaine, des démarches et des recherches aboutissant à une attestation en bonne et due forme des magistrats du bailliage de Saint-Michel, en Lorraine, datée du 18 novembre 1684, garantissant leur parenté avec une famille noble du même nom bien connue dans cette région, mais sans qu'aucune filiation précise ne vienne en apporter la preuve. C'est plus de vingt ans après, le 13 mai 1705, que Laurent Jacquier verra son ascension consommée par la concession de noblesse que lui accorde Philippe V, pour lui-même et tous ses descendants; il n'en bénéficiera que peu de temps, car il meurt le 7 novembre 1707, mais ses descendants vont, à chaque génération, faire honneur aux traditions familiales (cf. Antoine-Laurent de Jacquier de Rosée, p. 47).

L'exemple de Laurent Jacquier est particulièrement suggestif de l'évolution sociologique du milieu des maîtres de forges, de leur endogamie qui conditionne leurs liens familiaux mutuels, les regroupe entre eux dans les centres de la métallurgie traditionnelle de nos régions. Il témoigne de la compatibilité entre l'exercice d'une activité industrielle et commerciale et l'appartenance à la noblesse et appelle à considérer de manière plus nuancée le problème de la dérogeance sous l'Ancien Régime. Il démontre les pratiques de ces véritables capitaines

d'industrie, qui s'implantent de part et d'autre des frontières pour échapper aux entraves du protectionnisme douanier caractéristique de leur époque et bénéficier de la politique de promotion économique adoptée par les autorités. Il permet de mesurer l'importance de leurs profits, leur souci de les réinvestir en terres, biens fonds et seigneuries eux-mêmes dispensateurs de droits réels et susceptibles d'assurer aux affaires une autonomie de plus en plus grande. Laurent Jacquier figure parmi ceux dont le dynamisme et l'esprit d'entreprise a permis de faire de l'Entre-Sambre-et-Meuse le « paradis de la forgerie » et un des creusets de l'industrie lourde dans nos régions durant l'Ancien Régime.

Archives de l'Etat à Namur, Fonds de Jacquier de Rosée, n<sup>os</sup> 21-30, 353-361, 369-371.

P. De Tienne et Baron van der Rest, *Les Polchet, Poschet ou Pochet. Une dynastie de maîtres de forges de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, dans *Genealogicum belgicum*, Bruxelles, 1983. — M. Masoin, *Les privilèges des férons de Namur sous l'ancien régime*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 38, 1927, p. 43-108. — V. Tahon, *Origines de la métallurgie au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse*, dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'Arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. 14, 1886, p. 763-806.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

JANSSEN, Georges, Robert, Jules, juriste et banquier, professeur d'université, né à Heyst le 28 août 1892, décédé à Bruxelles le 9 juin 1941.

Le plus jeune enfant de Camille Janssen (1837-1926), premier gouverneur général de l'Etat indépendant du Congo (1885), il tint de son père des qualités de choix : l'amour de la justice et du droit, un courage opiniâtre, la discrétion et le tact, la dignité de sa personne et de sa vie et jusqu'à cette âme de grand seigneur rebelle à toute petitesse, à tout compromis.

Il fit ses études primaires à l'école de la rue de Dublin, actuellement place de Londres, commença ses études secondaires à l'Athénée d'Ixelles et les acheva à celui de Bruxelles. Il

s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles en 1910 et y suivit brillamment les cours de candidature en philosophie. En 1912, il était en candidature de droit lorsqu'il fut atteint d'une maladie grave qui provoqua une phlébite dont il souffrit toute sa vie. Il dut interrompre ses études et se trouvait en cure au Mont-Dore au moment où éclata la guerre. Il ne put rejoindre immédiatement l'armée belge mais s'y engagea volontairement en mars 1915.

Il fut versé dans une compagnie d'observateurs aérostiers où intrépide il fit preuve d'un courage qui lui valut notamment une citation à l'ordre du jour de l'armée française. A l'armistice il était adjudant, titulaire des Croix de Guerre belge et française et — distinction rare pour un étranger — de la Médaille Militaire française.

Rentré à l'Université libre de Bruxelles au lendemain de l'armistice, il obtint avec grande distinction son diplôme de docteur en droit en mars 1920.

Il s'inscrivit au Barreau de Bruxelles et entra en stage chez le bâtonnier Charles De Jonghe. Sur les conseils de ce dernier il accepta peu après l'offre de collaboration que lui fit maître René Marcq, avocat à la Cour de Cassation dont il avait été l'élève et qui l'avait remarqué.

C'est à ce moment qu'il créa un groupe d'amis, le groupe des «Dix» qui se réunissait mensuellement chez l'un d'entre eux pour y discuter droit, philosophie, histoire, politique et les événements du jour. Le groupe comprenait Emile Janson lié à Georges Janssen depuis le début de ses études moyennes, Marcel Vauthier, Albert Guislain, Albert Van Maele, Albert Chomé, Victor de Laveleye, Robert Roberts-Jones, Franz Dohy et Paul-Henri Spaak.

En 1922, René Marcq le prit comme assistant pour l'enseignement du droit civil. En 1927, il publia un travail original sur *Le Crédit confirmé en France et en Belgique* qui eut un grand retentissement dans le monde juridique et, comme le signale Henri Simont, constitue la première manifestation de l'intérêt «croissant qu'il allait bientôt prendre à l'activité bancaire».

Il fut nommé chargé de cours à l'Université de Bruxelles le 19 novembre 1927 et professeur

ordinaire le 14 juillet 1928. Dès lors, il professa le droit des obligations. «Très vite — comme l'a écrit René Marcq — il s'affirma comme un véritable maître par l'étendue de sa science, la pénétration de son esprit, la rectitude de son jugement, la fermeté et la loyauté de son caractère, la forme de sa parole et aussi par son enthousiasme et son dévouement à ses élèves».

Sa carrière d'avocat fut courte. Elle se termina en 1928 après qu'il eût été désigné par René Marcq comme expert dans un procès plaqué au Canada qui, par le détour du droit international privé, posait des problèmes de droit belge dans un litige délicat suscité par l'application de la clause-or. Au cours de la «*cross examination*» à laquelle la théorie juridique qu'il défendait fut soumise devant la Cour de Toronto il souleva l'admiration des avocats canadiens, même celle de ceux qui étaient ses adversaires qui vinrent le féliciter. Désormais sa réputation était faite.

Quelques années après il acceptait — à l'entremise de Paul-Henri Spaak qui était à cette époque son ami et son collaborateur — les fonctions de secrétaire général de la Mutuelle Solvay, créée avant 1914 par le Groupe Solvay pour gérer ses actifs et effectuer ses opérations financières. Il avait trente-six ans. L'année suivante, il devenait administrateur-directeur de la Mutuelle Solvay et quand les activités de celle-ci furent scindées et ses opérations proprement bancaires confiées à la Société Belge de Banque, créée en janvier 1932, il en fut le premier administrateur délégué.

Il fut la cheville ouvrière de la nouvelle banque qui outre les activités bancaires de la Mutuelle Solvay avait pris la succession de la Banque Générale Belge. Il eut comme président le baron Emmanuel Janssen et comme vice-président Albert-Edouard Janssen qui devait être deux fois ministre des Finances et plus tard ministre d'Etat. Malgré la similitude de noms il n'y avait entre ceux-ci et Georges Janssen aucune parenté.

En 1930, il vécut un drame qui le laissa inconsolable et marqua toute sa vie. Son fils Pierre, né en 1922, fut tué, renversé par une voiture alors qu'il rentrait de l'école.

C'est peu après que Georges Janssen développa ses contacts internationaux, il eut notamment à s'occuper de récupérer d'importantes créances qu'un client de la banque, les Ateliers J.J. Gilain, possédait aux Indes où il avait construit des sucreries.

D'autre part la Société Belge de Banque avait trouvé dans les apports de la Banque Générale Belge une activité diamantaire considérable. Pour localiser les risques pouvant découler de cette activité fut créé en janvier 1934 le Comptoir Diamantaire Anversois qui devint par la suite la Banque Diamantaire Anversoise dont Georges Janssen fut le premier président du conseil d'administration.

Ces différentes activités l'amènèrent à se rendre dans de nombreux pays étrangers notamment aux Etats-Unis, en Malaisie et aux Indes où il fit un séjour de plusieurs mois au cours duquel il noua de précieuses amitiés avec de hauts fonctionnaires britanniques et des juristes anglais dont l'appui lui avait été apporté par Louis Franck.

A ce moment Georges Janssen ne se doutait pas qu'il prendrait la succession de Louis Franck cinq ans plus tard, après avoir mis sur pied le contrôle bancaire.

En 1935 fut organisé le statut légal des banques confié à la Commission Bancaire. Il fallait pour la diriger un homme au courant des questions financières, admis par les banquiers et disposant de la confiance du gouvernement.

Le choix de ce dernier, sur proposition de Paul-Henri Spaak, se porta sur Georges Janssen qui, après avoir hésité, fut séduit par la grandeur et la difficulté de l'œuvre à accomplir et accepta finalement de l'entreprendre.

La Commission Bancaire détient une parcelle de la puissance publique et sa mission s'apparente tantôt au pouvoir exécutif, tantôt au pouvoir législatif, tantôt au pouvoir judiciaire.

La discipline doit résulter d'une action combinée de ces trois pouvoirs.

Dans un article publié sur ce sujet, *A propos de la Réforme de l'Etat* (*Le Journal des Tribunaux*, 13 décembre 1936), Georges Janssen concluait : « Ce système présente cet énorme avantage de limiter l'intervention de l'Etat, sous sa

forme administrative, dans un domaine où il ne paraît pas être de son intérêt de s'engager trop avant : une intervention sous cette forme conduit presque fatalement à l'immixtion dans la gestion de l'économie ; or, tel n'est pas le rôle de l'Etat moderne chez les peuples civilisés. Ce rôle, surtout dans le domaine économique où les responsabilités de gestion peuvent être aujourd'hui redoutables, doit être essentiellement un rôle de police. S'il est ainsi compris, les initiatives individuelles, c'est-à-dire la liberté, demeurent entières, sous la seule réserve des limitations que le respect de chacune d'entre elles exige des autres et des limitations qui résultent de l'intérêt général ».

La manière dont Georges Janssen a appliqué la nouvelle législation a rapidement porté ses fruits.

Alors que la Commission Bancaire sous la conduite de Georges Janssen faisait ses premiers pas, la Banque Nationale de Belgique subissait les violentes attaques de Léon Degrelle qui laissèrent des séquelles dans l'opinion publique trop souvent prête à subir l'influence des fauteurs de scandale.

En 1937, Paul van Zeeland démissionnaire depuis 1935 n'était pas encore remplacé, le directeur-régent Florimont Hankar venait de mourir et le gouverneur Franck, écœuré des méthodes révolutionnaires de Léon Degrelle, montrait de la lassitude. Il fallait renforcer l'équipe par un homme incontesté sur le plan politique. Le choix se porta sur le président de la Commission Bancaire qui, depuis qu'il occupait ce poste, avait eu le souci d'établir entre la Commission et la Banque Nationale une collaboration efficace et harmonieuse en matière de politique du crédit dévolue à la Banque Nationale et de contrôle de celui-ci confié à la Commission Bancaire.

Elu directeur de la Banque le 13 octobre 1937, Georges Janssen fut nommé vice-gouverneur par le Roi le 20 octobre suivant.

Il n'exerça cette fonction que moins de trois mois. En décembre 1937 Louis Franck mourut tragiquement. Le 13 janvier 1938, Georges Janssen fut nommé par le Roi gouverneur de la Banque Nationale ; il y trouve une succession

difficile. Il s'efforce tout d'abord de rétablir l'autorité de la Banque et la confiance qu'elle devait inspirer en faisant adopter par le Conseil général, avec l'accord du ministre des Finances, un régime de rémunération pour les dirigeants de la Banque qui était clair et modéré et ne pouvait faire l'objet d'aucune critique. Il s'employa d'autre part à modérer les initiatives de certains parlementaires qui n'hésitaient pas à discuter sur la place publique de l'organisation et du fonctionnement de la Banque. Enfin, il obtint du Gouvernement que celui-ci fixe clairement et dans le cadre des statuts de la Banque les limites du droit de contrôle de l'Exécutif sur l'Institut d'Emission qui avait menacé de se développer de façon abusive dans la confusion des dernières années.

Cependant, tout le monde n'avait pas été heureux de la création de la Commission Bancaire que certains considéraient comme le premier pion avancé dans la voie de la nationalisation du crédit. C'est ainsi que se développa une campagne qui prit vite une certaine ampleur doublée de violence entre le « cumul » des fonctions de gouverneur et de président de la Commission dans lequel certains voyaient une intention, perverse à leurs yeux, de mettre dans les mêmes mains la politique de crédit et le contrôle de l'octroi de celui-ci par les banques.

Après avoir résisté un certain temps à cette campagne, Georges Janssen, pour éviter le retour d'incidents semblables à ceux qui avaient marqué la campagne rexiste contre la Banque Nationale et afin de dégager celle-ci d'une polémique qui risquait de ternir sa bonne réputation qu'il s'ingéniait à raffermir, décida de renoncer aux fonctions de président de la Commission Bancaire après s'être assuré auprès du Gouvernement Spaak alors au pouvoir, dans lequel Max-Léo Gérard était ministre des Finances, que son successeur à la Commission offrirait toutes garanties de compétence et que sa conception du rôle imparti à la Commission ne différait pas de celle qui l'avait lui-même animé. Le Gouvernement se rallia à cette manière de voir et en septembre 1938 nomma M. Maurice Frère.

Dès lors Georges Janssen put se consacrer

tout entier, non sans succès, à la Banque Nationale dont il s'attacha très rapidement la confiance et l'estime du personnel par sa compétence, son esprit social et l'intérêt qu'il portait à tous.

Il se consacra aussi à adapter les moyens d'action monétaires aux besoins de l'évolution économique, à aménager les relations entre la Banque et le Trésor, à créer les conditions dans lesquelles aurait pu se développer une politique d'*open market*.

Sur un plan plus matériel il se rendit vite compte que les locaux dont la Banque disposait seraient bientôt insuffisants pour y loger tous les services. Il engagea Marcel Van Goethen qui, déjà titulaire d'une belle expérience, devint l'architecte de la Banque et procéda à l'acquisition des terrains sur lesquels, le long de la jonction Nord-Midi, devaient être érigés les bâtiments de la nouvelle banque qui, en raison de la guerre de 1940-1945, ne virent le jour qu'après que celle-ci eût pris fin.

Cette activité ne l'empêcha pas de voir clairement la détérioration de la situation internationale et les menaces de plus en plus évidentes d'invasion par l'Allemagne.

Après 1938, marqué par la crise de Munich, le marché des changes fut plus d'une fois perturbé par des spéculations contre le franc. A deux reprises on put croire à un effondrement du franc belge mais les deux fois, grâce à la réaction rapide de Georges Janssen usant des moyens classiques : restriction sévère du crédit et hausse sensible du taux de l'escompte, la spéculation fut brisée et la crise dénouée.

Dès lors la préoccupation dominante du gouverneur fut de préparer la Banque à faire face à la guerre qui s'avérait chaque jour comme de plus en plus inévitable.

Cette préparation comportait deux volets : les mesures relatives à la sauvegarde des encaisses et celles concernant l'action de la Banque en territoire éventuellement occupé.

En 1937 la quasi-totalité des réserves-or de la Banque se trouvait conservée à Bruxelles. Dès 1938 l'évacuation de ses réserves fut amorcée, seule fut conservée dans les Trésors à Bruxelles la partie de ces réserves correspon-

dant au minimum que la Banque se devait de posséder eu égard à ses engagements à vue, soit 30 % de ceux-ci. Cette dernière partie fut confiée à la Banque de France et transportée à Bordeaux et à Libourne après l'invasion de la Pologne. Le dernier convoi — pure coïncidence — atteignit Libourne le 9 mai 1940. Il n'y avait donc plus d'or à l'exception de petites encaisses locales lorsque les Allemands pénétrèrent en Belgique.

En ce qui concerne le rôle que devait jouer la Banque durant les hostilités il fut décidé d'accord avec le Gouvernement que le siège de la Banque se situerait là où se trouverait le Gouvernement et qu'au siège de celui-ci tous ses organes y fonctionneraient, un rôle limité de conservation devant être donné à quelques personnes chargées de représenter l'Institution devant l'occupant.

Les réserves de billets non émis, les fonds, les valeurs de toutes espèces, les clichés des billets devaient être évacués afin de ne pas tomber aux mains de l'ennemi.

Il n'était cependant pas question de laisser le pays sans moyens de paiement. Bien qu'en évitant de conserver des encaisses concentrées, les banques furent invitées à s'approvisionner en billets dans toute la mesure de leurs possibilités.

L'avance allemande fut rapide. Le 15 mai le Gouvernement décida de se replier sur Ostende. La Banque en fit de même et s'installa dans l'agence qu'elle possédait dans cette ville et qui avait été aménagée pour y recevoir les encaisses de toutes les agences de province qui au fur et à mesure de l'avance allemande refluèrent vers elle.

Une partie de ces encaisses, tant qu'il fut possible de franchir la frontière française et de passer la Seine, fut évacuée en France et ensuite dirigée vers Mont-de-Marsan et Tarbes.

Ce qui resta à Ostende fut évacué par mer vers l'Angleterre à la veille de la capitulation du 28 mai 1940.

Les deux mois qui suivirent furent extrêmement pénibles pour le gouverneur Janssen dont l'état de santé laissait par ailleurs beaucoup à désirer.

Il espérait que le Gouvernement irait à Lon-

dres et joignit ses efforts à ceux de Camille Gutt pour l'y décider mais en vain.

Il intervint auprès de la Banque de France pour que celle-ci évacuât d'Europe les six milliards d'or qu'elle détenait mais il apparut bientôt que la Banque de France elle-même n'avait plus le contrôle de cet or qui avait été confié à l'Amirauté française et que celle-ci allait décider seule de sa destination.

Le 18 juin 1940, le gouverneur Janssen fit une ultime démarche auprès de Pierre Fournier, gouverneur de la Banque de France, pour obtenir la livraison de l'or belge ou à tout le moins une indication précise sur sa destination. Il ne put obtenir de réponse, l'Amirauté refusant, pour des raisons de sécurité, de dire sur quel navire l'or avait été chargé ni de dévoiler la destination de ce navire.

Ce voyant, le gouverneur Janssen décida d'envoyer à Londres pour la durée des hostilités Hubert Ansiaux, alors inspecteur de la Banque, de demander à Adolphe Baudewyns alors directeur de la Banque de s'y rendre également, chacun par une voie différente et leur donna des pouvoirs destinés à leur permettre de veiller à la sécurité des avoirs de la Banque se trouvant hors des territoires occupés par l'ennemi. Il donna les mêmes pouvoirs à Georges Theunis, ambassadeur extraordinaire qui dirigeait la Mission Economique belge à New York et était à ce moment régent de la Banque Nationale.

Ces pouvoirs furent déposés le même jour aux Ambassades d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada en les priant d'en donner connaissance à leur Gouvernement et à leur banque centrale.

Ainsi furent jetées les bases juridiques qui permirent ultérieurement à ces mandataires de défendre les droits de la Banque sur l'encaisse confiée à la Banque de France.

Lorsque le gouverneur fut convaincu que le Gouvernement, qui cependant avait décidé le 15 juin de partir pour Londres, ne s'y rendrait pas il commença à se décourager.

Sur ces entrefaites Alexandre Galopin lui fit remettre par M. Bemelmans une copie de l'ordonnance allemande créant la Banque d'Emission en lui faisant savoir que l'on jugeait son

retour souhaitable. Camille Gutt mis au courant ne fit pas d'objection. Bien qu'étant toujours décidé à convaincre le Gouvernement de se rendre à Londres il estima que la présence du gouverneur Janssen serait plus utile à Bruxelles qu'auprès du Gouvernement.

Georges Janssen écrivit aussitôt à Alexandre Galopin : «Je considère de mon devoir de rentrer le plus rapidement possible en Belgique où j'imagine que, dans les circonstances présentes, je pourrais être beaucoup plus utile qu'ici.»

Il quitta Mont-de-Marsan le 6 juillet et le 10 juillet était à Bruxelles. Le 20 août suivant, le rapatriement du personnel de la Banque et des avoirs qui avaient été évacués sur Mont-de-Marsan et sur Tarbes était achevé.

Contrairement à ce qu'avait antérieurement déclaré le Dr von Becker, commissaire allemand auprès de la Banque Nationale, ce dernier estima que la situation du gouverneur devait d'abord être examinée tant du point de vue belge que du point de vue allemand. Georges Janssen déposa une note portant sur son activité entre le 10 mai et le 9 juillet 1940. Deux jours après, le commissaire allemand l'informa qu'il pouvait reprendre ses fonctions et lui demanda d'assumer en même temps la présidence de la Banque d'Emission qui avait été constituée le 13 juillet.

Georges Janssen accepta, estimant qu'il pourrait ainsi mieux s'employer à rétablir la Banque Nationale dans la plénitude de ses droits et à maintenir la Banque d'Emission nouvellement créée dans un rôle secondaire limité aux seules tâches dues aux besoins nés des circonstances de guerre.

Il y réussit, bien que l'occupant disposât des pleins pouvoirs sur la Banque d'Emission, alors qu'il n'avait qu'un pouvoir de surveillance sur la Banque Nationale.

C'est ainsi que fut évitée une double circulation monétaire belge et qu'au début de février 1941 les attributions de la Banque Nationale lui furent restituées en majeure partie.

Dès son retour et malgré un état de santé déficient, Georges Janssen ne cessa de se dévouer.

Le Comité de direction était loin d'être au

complet, le directeur Louis-Jean Mahieu étant mort en avril 1940 et n'ayant pas été remplacé et le directeur Adolphe Baudewyns se trouvant à Londres.

Les Allemands cherchèrent à les remplacer tous deux par des hommes à leur dévotion.

Georges Janssen refusa de remplacer Adolphe Baudewyns dont le mandat n'était pas vacant et ne remplaça Louis-Jean Mahieu que lorsqu'il eut trouvé un candidat, Pierre Berger, dont le patriotisme n'était pas douteux.

Les Allemands réussirent à savoir que l'or belge, de même d'ailleurs que l'or polonais, avait été transféré à Kayes non loin de Dakar au Sénégal. Ils en exigèrent la livraison par la France.

Après avoir vainement essayé d'obtenir du gouverneur Janssen que celui-ci accepte de demander à la Banque de France la restitution du dépôt et tout aussi vainement essayé d'obtenir des secrétaires généraux de donner l'ordre à la Banque Nationale de rapatrier l'or, l'Administration militaire donna au commissaire von Becker le droit de conclure tous actes juridiques relatifs aux biens de l'Institution afin de pouvoir disposer «légalement» du dépôt. A cette décision de l'Administration militaire le gouverneur répondit : «Les représentants légaux et statutaires de la Banque trahiraient leur mandat s'ils reconnaissaient la régularité des nouvelles dispositions».

En donnant ces pouvoirs au commissaire allemand, l'Administration militaire entendait régler une question tout autant politique que financière. Ayant refusé un armistice à la Belgique, le Reich entendait gouverner par droit de conquête en substituant ses propres agents à toutes les autorités constituées.

N'ayant pu obtenir que la Banque Nationale de Belgique donne décharge à la Banque de France, les Allemands n'obtinrent pas davantage que la Banque de France consente à se dessaisir du dépôt qui lui avait été confié.

L'attitude de la Banque de France fut en tous points extrêmement correcte. Celle du Gouvernement français ne le fut pas moins si l'on excepte l'attitude personnelle de Laval qui décida seul à Wiesbaden de la remise de l'or aux Alle-

mands. Son attitude fut délibérée. Elle faisait partie intégrante de ce qu'il appela sa «politique». Les modalités de cette remise furent cependant telles que, contrairement à l'intention de Laval, l'or fut déposé à la Reichsbank sous le dossier de la Banque de France qui continua, et le fit savoir par écrit à la Banque Nationale de Belgique, à s'en reconnaître dépositaire.

Invité par le commissaire allemand à prêter assistance au transfert, prié ensuite de désigner des fonctionnaires qui aideraient techniquement à la remise de l'or, sollicité enfin de remettre les documents nécessaires pour effectuer la remise des caisses, le gouverneur refusa systématiquement, sans s'arrêter à la menace d'être démis de ses fonctions.

Finalement ordre lui fut donné, sous menace d'être traduit en Conseil de Guerre pour acte de sabotage, de désigner des fonctionnaires comme «témoins» de la vérification du contenu des caisses.

Cette proposition était acceptable car elle n'altérait en rien la situation juridique à l'égard du dépositaire comme l'attesta le bâtonnier René Marcq et comme le confirma le commissaire allemand.

Alors que le gouverneur refusait en Belgique d'accéder à la mainmise allemande sur le dépôt d'or confié à la Banque de France, ses mandataires à l'étranger intentaient à New York un procès à la Banque de France en vue d'obtenir une saisie-arrêt sur les avoirs or que celle-ci détenait auprès de la Federal Reserve Bank of New York. Ils y réussirent et ainsi la totalité du dépôt d'or français à New York fut bloquée au profit de la Banque Nationale.

Immédiatement après la libération de Paris et de Bruxelles, la Banque de France délivra à la Banque Nationale de Belgique une quantité d'or égale, poids pour poids, à celle que cette dernière lui avait confiée en dépôt, à savoir quelque 220 tonnes.

Ce fut une des dernières batailles que livra Georges Janssen.

A sa rentrée en Belgique Georges Janssen avait repris ses cours à l'Université libre de Bruxelles. Il s'aperçut vite que l'occupant cherchait à transformer la maison du Libre Examen

en une institution où l'esprit inspirant l'ordre nouveau serait à l'honneur et animerait des hommes dont les Nazis auraient bien besoin.

René Marcq et lui prirent la tête de la résistance à cette tentative et provoquèrent la réunion du Conseil d'administration, dont Georges Janssen était membre permanent depuis 1936, qui devait décider de la fermeture de l'université.

Mais sa santé ne cessait de se détériorer, sa circulation veineuse laissant chaque jour un peu plus à désirer.

Après un bref séjour à la campagne qui n'eut pas le don de rétablir ses forces, il dut être opéré de l'appendicite. L'opération réussit mais il ne résista pas au choc opératoire. Il mourut le 9 juin 1941 entouré du respect de tous y compris ses pires adversaires de l'Administration militaire allemande.

Parmi les nombreux éloges funèbres qui furent prononcés à l'époque, le plus émouvant peut-être fut celui que prononça Victor de Laveleye à la radio belge de Londres, dernier hommage rendu à un patriote sincère et courageux qui n'avait toute sa vie œuvré que pour le bien de son pays.

Cet hommage se terminait comme suit : «Pour nous, ses amis, l'attente du retour en Belgique est désormais assombrie irrémédiablement, par la douleur de ne plus l'y retrouver».

*Iconographie* : buste en bronze par Charles Leplae qui le réalisa en 1942 en partant du masque mortuaire de Georges Janssen, Collection Franz de Voghel; portrait en pied à l'huile par M. Pire, Collection Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles.

Archives de la Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles.

H. Simont, *Notice sur la vie et les travaux de Georges Janssen*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1946-1947*, Bruxelles, 1948, p. 110-112. — F. De Voghel, *Le statut légal des banques*, préface de M. Frère, Bruxelles, 1941. — P. Kauch, *Georges Janssen, onzième Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (1892-1941)*, dans *B.N.B. Revue du Personnel de la Banque Nationale de Belgique*, 19<sup>e</sup> année, n° 11, novembre 1963, p. 2-21, et n° 12, décembre 1963, p. 5-25. — Contre-amiral Lepotier, *La bataille de l'or*, Paris, 1960. — *Les*



*meilleurs commentaires de Victor de Laveleye — Ici Radio Belgique, Bruxelles, 1949, p. 62-63.*

Hubert Ansiaux

JANSSENS, *Charles*, Jacques, Paul, avocat, homme politique, né à Bruxelles le 26 mai 1898, décédé à Ixelles le 19 mai 1982.

Fils d'un négociant en gros du centre de la capitale, Charles Janssens passe une partie de sa jeunesse dans la section d'Ixelles située à la limite de Watermael-Boitsfort, dans ce qui fut le hameau de Boendael et qui avait conservé jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale un caractère rural. Il participera plus tard à un montage audio-visuel sur Boendael devenu un document d'histoire locale irremplaçable. Après de brillantes études à l'Athénée royal d'Ixelles puis à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles, il est inscrit au tableau de l'Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles le 10 octobre 1922; il le restera jusqu'à sa mort, sa spécialité étant le droit civil. Attiré très jeune par la politique, Charles Janssens milite dans les milieux libéraux; président en 1935 de la Fédération bruxelloise du Parti libéral, il est élu député en 1939; il siégera à la Chambre des Représentants pendant vingt-cinq ans et y exercera à plusieurs reprises les fonctions de secrétaire; très actif dans les commissions parlementaires, auteur de maintes propositions de loi, plusieurs fois rapporteur, il attache son nom à la répression de l'incivisme durant la deuxième guerre mondiale, à la défense de la liberté dans l'emploi des langues, à la protection des classes moyennes, à la sauvegarde de l'enseignement officiel; il appuie, par exemple, de toute son influence de président du groupe libéral de la Chambre et de président de la Commission coloniale de la Ligue de l'Enseignement, les initiatives tendant à l'introduction puis au développement dans l'ex-Congo belge de l'enseignement officiel. S'agissant de la fixation de la frontière linguistique de l'arrondissement de Bruxelles, il avait — le 31 janvier 1962 — justifié son vote négatif au projet gouvernemental en la matière en déclarant: «Je

sais que je défends en vain les droits de l'individu contre cette forme particulièrement déplaisante et dangereuse du nationalisme: la contrainte linguistique fondée sur les prétendus droits du sol.» Au cours de la manifestation d'hommage à Charles Janssens organisée à la Chambre des Représentants le 3 juin 1964, le président de cette assemblée Achille Van Acker résuma en ces termes la personnalité du parlementaire: «L'aisance de votre style, la clarté de votre éloquence, la justesse et l'objectivité de votre raisonnement, inspirées sans nul doute par cet esprit de libre-examen qui fut à la base de vos études, sont parmi les qualités qu'il faut pour être un bon avocat et un bon parlementaire — vous êtes l'un et l'autre. Il me plaît de souligner combien vous aimez votre langue, le français, combien vous recherchez la perfection de sa forme. A ces qualités vous joignez aussi le dévouement à la chose publique, une clairvoyance attentive et un sens élevé de l'intérêt général». Le 23 mai 1965, Charles Janssens renonce à se représenter aux élections législatives pour se donner tout entier à son mandat de bourgmestre d'Ixelles. Municipaliste dans l'âme, très attaché à sa commune, il avait déjà à ce moment-là exercé pendant trente-deux années le mandat de conseiller communal, pendant vingt-six années celui d'échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et pendant neuf années celui de premier magistrat. Parmi les nombreuses initiatives qu'il prit dans ces diverses fonctions, il a porté l'enseignement communal et particulièrement l'enseignement secondaire — à un très haut niveau; il a contribué à la création, dans un immeuble appartenant à l'Administration communale d'Ixelles, de la Maison des Ecrivains belges, siège permanent de l'Association des écrivains belges de langue française, et à l'affirmation sur le plan international du riche Musée communal des Beaux-Arts d'Ixelles. Dans ses rapports avec le personnel communal, Charles Janssens fut le mainteneur, à une époque où les relations publiques n'existaient pratiquement pas, d'une tradition d'accueil des administrés par les agents et fonctionnaires communaux, à propos de laquelle il écrivit: «L'Etat devient une en-

tité abstraite qui s'éloigne de jour en jour davantage des citoyens. Le contact, le dialogue — condition essentielle de la démocratie — ne s'établissent plus entre l'Etat et l'homme. Il n'y a plus que la Commune qui puisse répondre à ce besoin fondamental. Elle devient le lieu privilégié d'insertion de l'homme dans la société.»

Juriste, parlementaire, municipaliste, Charles Janssens fut enfin un des artisans de la Construction européenne. Dès 1953, il représente la Belgique aux Assemblées consultatives du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale; en 1958, il collabore avec Robert Schuman à la constitution du Parlement européen, dont il est le vice-président jusqu'en 1962; président ou vice-président de groupes et de commissions, il est rapporteur concernant la création à Florence d'une Université européenne, l'extension des pouvoirs et des attributions du Parlement européen, l'élection de ses membres au suffrage universel, la préparation et l'élaboration du statut politique de l'Europe, la fusion des Commissions exécutives, la question du siège unique des Communautés européennes. Ardent propagandiste en Belgique et sur le plan international de l'idée européenne, Charles Janssens s'intéressait particulièrement à la culture latine; ce qui lui valut d'être désigné en qualité de vice-président du groupe franco-belge et du groupe italo-belge de l'Union interparlementaire. Dans le domaine littéraire, artistique et culturel, il avait été auteur et interprète de revues annuelles du Jeune Barreau de Bruxelles; il collabora à de nombreux journaux et périodiques; il fut un conférencier brillant et écouté; il sauva le plus que centenaire Théâtre Molière d'Ixelles menacé lors de la transformation contestée du vieux quartier de la Porte de Namur.

Cercle d'histoire locale d'Ixelles, Fonds Charles Janssens.

Gustave Fischer

JOHANNNS, *Pierre*, jésuite, missionnaire en Inde, écrivain, né à Heinerscheid (Grand-Duché de Luxembourg) le 1<sup>er</sup> avril 1882, décédé à Arlon le 8 février 1955.

Pierre Johannns est le dixième d'une famille de dix-huit enfants. Pour mieux assurer le succès des études de Pierre, qui était de tempérament gai et très espiègle, son père le mit en pension au Collège Saint-Servais de Liège, dirigé par les jésuites. Au terme de ses études secondaires gréco-latines, Pierre fit un stage dans une usine à Mayence. C'est alors que sa vocation de missionnaire se décida et il entra au noviciat à Arlon le 9 mars 1903.

Dès qu'il peut reprendre ses études, le jeune jésuite veut tout apprendre. En philosophie au scolasticat de Louvain, la géométrie le passionne. Au collège de Liège où il est surveillant, puis titulaire de la 6<sup>e</sup> latine (1909-1911), il s'adonne aux langues et littératures modernes, russes y comprises, et à la poésie dramatique et lyrique. De cette époque date sa réputation de savant distrait. Pendant sa théologie à Louvain (1911-1915), il faut que ses amis interviennent pour lui rappeler divers détails de la vie matérielle. Il est ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> août 1914.

Au cours de sa formation ecclésiastique, le père Johannns avait révélé des talents exceptionnels. En vue d'un apostolat très spécialisé en Inde, ses supérieurs lui accordent un complément de philosophie de trois années à l'Université de Louvain, puis deux ans d'études indiennes à Oxford. Il y présente une thèse sur *L'intellect-agent dans la philosophie occidentale et orientale*. Elle était si savante et si profonde qu'on ne trouva pas facilement de réviseurs qualifiés. Oxford recourut à Cambridge qui répondit par ce verdict extraordinaire : « Une fois en cent ans on rencontre pareille intelligence ! » Cette thèse mérita à son auteur la plus haute distinction et... une invitation à devenir professeur de philosophie à Oxford même, Université anglicane. Offre inouïe, car il s'agissait d'un catholique, d'un jésuite !

Le père Johannns arrive en Inde en novembre 1921. Les titres de ses trois ouvrages les plus importants, publiés en anglais, nous révèlent la note caractéristique de son action missionnaire au Bengale : *Vers le Christ par le Védanta*. 1. *Cankara et Râmânuya* (1932), 252 pages, traduit par Michel Ledrus; 2. *Vallabah* (1933),

242 pages, traduit par Louis-Marie Gauthier; *La pensée religieuse de l'Inde* (1952), 224 pages, traduit par Louis-Marie Gauthier. Les deux premiers volumes parurent dans la Collection du *Museum Lessianum* (Louvain); le dernier dans la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres* (Namur).

Dès son arrivée au Bengale, le père Johann se mit en devoir de comprendre par l'intérieur la culture de l'Inde, la langue de ses textes sacrés, sa pensée religieuse. Dans cet effort il était admirablement servi du fait qu'il alliait à un degré éminent l'âme d'un missionnaire et une intelligence supérieure proche de la vraie sagesse qui révèle le réel, plus en termes de valeur que de vérité. Cela correspond à la conception indienne. Le père Johann se sentait donc en harmonie de méthode et de but avec la philosophie de l'Inde.

Aussi longtemps que sa santé lui permettra de lire, il étudiera les Maîtres védantins. Il éprouvait un plaisir particulier à dénouer leur argumentation, toujours fine mais parfois spéculative en ses sinuosités, dans la concision prégnante du texte sanscrit. Avec émerveillement, il découvrait les richesses d'un ensemble d'écrits que d'aucuns, sans bien les connaître, avaient qualifiés de fatras.

En collaboration intime avec le père Georges Dandoy (décédé en 1962), lui aussi diplômé d'Oxford, il fit œuvre de pionnier : pour atteindre les classes intellectuelles de l'Inde sur lesquelles l'activité missionnaire ordinaire n'exerçait aucune influence, il s'appliqua à démontrer, par un examen scientifique du Védanta et de la vérité chrétienne, l'excellence de l'Évangile et à quel point la doctrine brahmanique peut trouver un achèvement dans le Christianisme. Chemin nouveau et audacieux, dont tous ne saisirent pas d'emblée la sagesse, mais que les autorités ecclésiastiques ont ratifié et auquel sans nul doute les résultats apostoliques donneront un jour une approbation glorieuse et définitive. En 1925 déjà, le cardinal Lépicier, visiteur apostolique de l'Inde, disait au père Johann : « J'approuve sans réserve votre méthode d'apostolat ; elle continue celle des Pères de l'Église et des Docteurs de tous les siècles

ainsi que la tradition de la Compagnie de Jésus... Ce que fut Rome pour un Justin, pour la Gaule un Irénée, pour l'Afrique un Augustin... vous, cher père Johann, vous l'êtes pour l'Inde »...

En 1922, les pères Dandoy et Johann lancent un périodique mensuel : *Light of the East*. Son but est « d'amener les âmes à la vérité, non par la contrainte, mais par la conviction, non en insultant la religion du prochain, mais en comparant dans la sereine lumière des faits et des doctrines... les deux plus grandes religions du monde, l'Hindouisme et le Christianisme ».

L'activité du père Johann gravite autour de deux centres : la Faculté universitaire Saint-François Xavier à Calcutta et le Théologat des jésuites de l'Inde à Kurseong (Himalaya). Dans ses cours, il fournit une perspective philosophique et théologique sur la pensée indienne. Ses premières publications élargissent son influence, qui se prolonge aussi dans des conversations et des rencontres, comme de temps en temps chez des moines vichnouïtes. Ceux-ci, pleins d'admiration pour le Père, sténographient ses explications.

Parmi les écrits du début, citons deux brochures parlant de l'Hindouisme et du Védanta, et une série de quatre brochures consacrées aux quatre plus grands philosophes de l'Inde.

Rappelons également ici des articles que le père Johann fit paraître après son retour en Europe en 1938 et qui, tous, expriment encore ce que fut son souci face à l'Inde. En 1946, dans *Rythmes du Monde* (Lyon) : *L'avatar et la doctrine du salut ou l'analogie de l'Incarnation dans l'Hindouisme* (p. 65-72). En 1946 également, dans *Lumen Vitae* (Bruxelles) : *Pierres d'attente du Christianisme dans la Philosophie indienne* (p. 175-193). En 1947, dans la *Nouvelle Revue théologique* (alors à Louvain) : *La Philosophie religieuse du Védanta* (p. 665-688). Dans *Doctor communis* (Turin), t. 4, 1951 : *Théologie catholique et Sagesse de l'Inde* (p. 160-169).

Ce que le père Johann admirait le plus dans la philosophie de l'Inde, c'était — car cette philosophie est toute théologie, et cette recher-

che toute adoration — la conception intransigeante et radicale que l'Inde se fait de la transcendence divine, le renoncement complet à soi-même qu'elle exige de l'homme intérieur. Dans cette voie, il accompagna les maîtres indiens aussi loin que l'orthodoxie catholique le lui permettait. Des Indiens ont d'ailleurs rendu hommage à sa pénétration comme à sa loyauté sympathique. C'est que le père Johannis comprenait avec son cœur...

Mais il lui fallait se séparer de ses chers amis indiens lorsque, dans l'éclat de l'Être unique, ils prétendaient absorber tous les êtres, en un regrettable monisme. Le souci primordial du père Johannis était précisément d'amener la philosophie indienne à dépasser ce panthéisme pour retrouver, dans les notions de création, de participation, d'analogie, l'équilibre entre l'Être infini et la multitude chatoyante des êtres finis. Tout son travail a gravité autour de cet achèvement capital.

Au désir véhément qu'éprouve l'Inde de rencontrer Dieu et, en quelque sorte de le devenir, une réponse correcte ne peut être donnée, et n'a été donnée en fait, que par notre participation de grâce, puis de gloire au Christ sauveur et béatifiant. Par le Védanta, il faut aller non au «Moteur» immobile, mais à l'«Emmanuel», le Dieu avec nous, le Christ. Par le Christ, atteindre dans le Foyer trinitaire, jusqu'au cœur du Père. La Foi seule révèle cette union presque impensable. C'est l'amour qui la noue.

Le père Johannis pouvait dire comme saint Paul : «J'ai cru, c'est pourquoi je parle». Il était un homme de foi ; une foi très simple, enfantine. Le centre de cette foi, c'était, chez lui, «le Père des Miséricordes et le Dieu de consolation».

Devant cette puissance infinie, infiniment amoureuse, il oscillait entre deux sentiments : une humilité profonde, consciente, parfois jusqu'à l'inquiétude, de notre extrême petitesse et de nos manquements ; une confiance totale et filiale persuadée de l'extrême bonté du Seigneur.

Les perspectives indiennes dans lesquelles il se mouvait habituellement, et sa fréquentation des mystiques chrétiens, tel Ruysbroeck, eus-

sent pu donner le pas à la première attitude. Mais un autre élément intervint, décisif, qui fit triompher la seconde.

Ce qui suscite un étonnement bien justifié au premier regard, c'est de découvrir chez ce philosophe une extraordinaire dévotion à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le père Johannis lut maintes fois l'autobiographie de la jeune Sainte, la fit traduire en bengali et la propagea largement. Il entra en relation avec Pauline, sœur de Thérèse. Il écrivit un volume de considérations sur l'Enfance spirituelle : *The little Way* (172 pages), traduit en néerlandais : *De Weg der Kinderen* (chez Lannoo, Tielt). Le père Johannis attribuait à sainte Thérèse des guérisons, des conversions. A ses amis intimes il avouait avoir été favorisé d'une vision de la Sainte qu'il appelait «la Petite Fleur». C'est à son école qu'il perfectionna l'esprit d'enfance, auquel déjà l'inclinait tout un côté de sa nature, une remise totale à Dieu Père dans la confiance et l'amour.

Cette connaissance intime de la Paternité divine — le véritable point de départ de sa préoccupation primordiale à l'égard des non-chrétiens — l'amena aussi à s'occuper directement et très activement des communautés catholiques de Calcutta. Il fut vicaire à la paroisse Saint-Jean, il se consacra à la direction spirituelle de religieuses, il assuma l'instruction de catéchumènes, surtout de jeunes gens qu'attiraient sa bonté et sa science de l'Inde religieuse. Dans ce domaine aussi, l'influence de sa parole fut élargie par des publications de piété : mystères chrétiens destinés au théâtre. Citons : *Refuge des pécheurs* (2 actes), *Veronica*, *A Passion Play* (4 actes), *Mother of Apostles* (2 actes), *Annunciation* (2 actes).

En 1938, sa santé est usée. Il lui faut quitter l'Inde et rentrer en Belgique. Mais dès qu'il est un peu rétabli, il se consacre à la formation de futurs missionnaires destinés à l'Inde.

A La Pairelle (Wépion) est établie une communauté de jeunes jésuites qui préparaient différentes candidatures aux Facultés universitaires de Namur. Sur la suggestion de missionnaires de l'Inde, et selon un programme approuvé par les supérieurs des Missions de Calcutta et

de Ranchi, on y créa un Institut des Lettres Indiennes. Pour introduire aux expériences irremplaçables de la vie en terre de mission, fut conçu un programme d'initiation aux réalités de l'Inde : géographie, histoire, littérature, civilisation, art... Les étudiants apprenaient le sanscrit, la langue culturelle traditionnelle à laquelle l'Inde indépendante s'intéressait à nouveau. Littéraire et sacré, le sanscrit permet d'aborder et de goûter les textes humanistes et religieux. Il constitue le fond des langues modernes de l'Inde, surtout dans le Nord, et prépare à leur étude ultérieure sur place. On développait aussi l'étude de la langue anglaise comme moyen de contact avec l'élite indienne et avec le monde entier, et comme langue de l'enseignement supérieur.

Officiellement rattaché aux Facultés universitaires de Namur, l'Institut conférait, après deux années d'études, un «Baccalauréat ès-Lettres indiennes». Ses étudiants se présentaient aussi à l'examen de langue anglaise que l'Université de Cambridge organisait à Bruxelles. Ils y obtenaient le diplôme du «Lower Cambridge» ou du «Cambridge Proficiency».

Le père Johanns y devint le «gourou», à la fois père spirituel et professeur. Il apprenait à ses disciples à connaître, aimer, respecter leur patrie de demain et sa magnifique culture. Parmi cette jeunesse ardente et ouverte, il se sentait revivre. Chaque fois qu'un de ses élèves s'en allait là-bas, c'était pour lui comme son propre départ. De ses jeunes successeurs, il gardait le portrait ; il recevait avec joie leurs lettres et leurs confidences...

En 1948, des apoplexies successives forcent le père Johanns à cesser toute activité. La croix de la souffrance va donner à sa vie un éclat spécial et en même temps un autre rayonnement. Transporté à Arlon, les novices jésuites vont devenir ses infirmiers. Ce que cet homme diminué demandait en soins, il le rendait amplement en édification.

Humainement parlant, le père Johanns fut, dans tous les sens du mot, du plus noble au plus familier, un être «original». Le «moule jésuitique» ne le figea certes pas. Magnifiquement doué d'intelligence et d'intuition, équipé

de science et de philosophie, il eût pu devenir un «scholar» empoussiéré, retranché derrière des montagnes d'érudition morte. Jamais il n'y consentit. On oserait dire que jamais il n'y fut enclin. Jusqu'aux dernières épreuves, il conserva un intérêt quasiment émerveillé pour les personnes et pour les choses. Il aimait les plantes et les animaux ; il s'y intéressait en paysan et en poète ; il gardait le goût des gens simples de nos villages. Les arts peut-être le retinrent moins, mais les sciences, les langues l'attirèrent toujours ; il montra qu'il pouvait y briller. Il promenait sur notre monde le regard profond et indulgent de ses yeux restés jeunes, en sympathie avec le plus grand comme avec le plus humble. Il possédait naturellement quelque chose de l'enfant admiratif.

Cet esprit d'enfance, d'abandon à Dieu Père, il l'a manifesté surtout dans ses dernières années. «Que je vive encore dix ans, que je meure demain, que je devienne entièrement paralysé, ou que je perde conscience, comme Dieu le veut», confiait-il à un de ses infirmiers.

Ceux qui l'ont entendu dans des conférences spirituelles ou des conversations ont gardé le souvenir de ses entretiens : il parlait de Dieu Père, de l'adoption divine, de la béatitude promise pour l'au-delà ; il en parlait inlassablement, avec un accent inimitable. C'est sans doute la grande splendeur d'une telle vie : une science de plus en plus vaste, une réflexion de plus en plus profonde, une prière de plus en plus intime, enfin une croix de plus en plus lourde n'ont fait qu'augmenter dans cet homme exceptionnel l'esprit d'enfance par lequel on entre dans le Royaume des Cieux.

O. Lacombe, *La Pensée catholique traditionnelle et l'Hindouisme*, dans *Le Monde non-chrétien*, n° 20, Paris, octobre-décembre 1951, p. 387-401. — J.M., *Un missionnaire luxembourgeois le Père Pierre Johanns (1882-1955)*, dans *Unio cleri pro missionibus*, t. 9, Luxembourg, 1959, p. 47-73. — R. Streit et J. Dindinger, *Bibliotheca Missionum*, t. 27, Fribourg-en-Brigau, 1970, p. 252-254 (bibliographie). — A. Boland, *Johannis Pierre*, dans *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 8, Paris, 1974, col. 1234-1236.

Lucien Goux, S.J.

JOSSON, *Henri*, Clément, Joseph, Ghislain, jésuite, missionnaire en Inde, écrivain, né à Leuze le 7 février 1869, y décédé le 9 novembre 1939.

Après ses humanités classiques au Collège Notre-Dame de Tournai, il entre au noviciat de Drongen en 1886. Trois ans plus tard, âgé de vingt ans, il part pour la Mission du Bengale occidental (Inde).

A Kurseong dans l'Himalaya, il étudie la philosophie scolastique et les sciences (1890-1893) et, plus tard, la théologie (1899-1902). Il y est ordonné prêtre le 21 novembre 1901.

En dehors de ces années d'études, le père Jossen a enseigné les mathématiques et la physique au Collège Saint-Joseph, North Point, Darjeeling (Himalaya) en 1893-1894; les mathématiques au Collège universitaire Saint-François Xavier à Calcutta, de 1894 à 1899, et encore à partir de 1903. Mais le climat de Calcutta, proche du golfe du Bengale, lui cause des ennuis de santé. En 1910, les supérieurs le renvoient au Collège de Darjeeling. Ce nouveau séjour dans la montagne sera assez court. Dès 1912, le père Jossen est contraint de rentrer en Belgique. Il résidera au Collège Saint-Michel à Etterbeek.

Vu l'affaiblissement de sa santé, on aurait pu croire définitivement close sa carrière active. Mais le père Jossen a gardé une âme missionnaire. C'est pour les Missions qu'il vivra et se dépensera. De 1922 à 1928, il assume la responsabilité de l'économat des trois territoires évangélisés par les jésuites belges : le Bengale occidental, le diocèse de Galle à Ceylan et la Mission du Kwango au Congo belge.

Le père Jossen n'est plus en état d'enseigner ni de prêcher; il écrira. Pendant son séjour à Calcutta, il avait travaillé à l'observatoire du Collège universitaire. Il fit partie de l'équipe de jésuites chargée d'observer l'éclipse totale de soleil, le 22 janvier 1898. Pour mieux photographier ce phénomène qui devait se produire quelques minutes avant deux heures du matin, et ne durer que 100 secondes dans sa plénitude, les observateurs s'étaient rendus à Dumraon, résidence du maharajah de la région, à quelque 600 km au nord-ouest de Calcutta. Le père Jos-

son a relaté cette expédition et décrit minutieusement le progrès de l'éclipse dans la *Revue des Questions Scientifiques*, 1898, 2<sup>e</sup> série, p. 245-267. Un exposé plus bref a paru dans la revue : *Missions Belges de la Compagnie de Jésus* (1898). On y trouve deux photographies; le groupe des observateurs et l'aspect de la couronne solaire pendant la totalité de l'éclipse (p. 196 et 198).

L'écrit le plus important du père Jossen et qui lui mérite la reconnaissance des missionnaires est l'*Histoire de la Mission du Bengale. L'archidiocèse de Calcutta*, publié en 1921 par l'imprimerie Sainte-Catherine à Bruges : deux volumes comptant plus de 1.000 pages, 12 cartes et plans, 265 illustrations, et, hors texte, 6 cartes et 76 planches.

Pour mener à bien son entreprise, l'historien devait disposer d'archives dont la plupart sont conservées à Calcutta. On devine quelles difficultés il eut à vaincre et de quelle persévérance il fit preuve. Son exactitude minutieuse, son souci de probité ont abouti à constituer une mine de renseignements où tout est donné avec la note juste.

Auteur de cette *Histoire*, le père Jossen était préparé à écrire la biographie du père Sylvain Grosjean, né à Martilly, au sud-ouest de Neufchâteau, le 4 mars 1846, missionnaire en Inde de 1880 à 1915, supérieur de la Mission du Bengale occidental de 1882 à 1892 : *Un Chef de Mission en Inde. Le Père Sylvain Grosjean de la Compagnie de Jésus*, publié par le Museum Lessianum, 1935, XI-414 pages, nombreuses illustrations hors texte et une grande carte. Le père Grosjean a bien mérité le titre de «Chef de Mission», ne fût-ce que pour avoir soutenu le père Constantin Lievens (1856-1893) qui déclencha parmi les aborigènes du Chotanagpore (Ranchi Dt) un prodigieux mouvement de conversions au catholicisme.

A côté des deux ouvrages qu'on vient de mentionner, il a fait paraître des brochures et de nombreux tracts, ainsi que des monographies sur les Missions de Calcutta et de Ranchi, notamment en 1940 à l'occasion du quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus. Citons aussi le répertoire : *Catalogus Patrum ac Fra-*

*trum S.J. qui degerunt vel degunt in Missione Bengalae occidentalis, a die 28 nov. 1859 usque ad diem 8 maii 1935* (1<sup>re</sup> édition en 1921, mise à jour en 1935, 62 pages) et, dans la collection *Xaveriana* (brochures jaunes), le n° 132, décembre 1934 (p. 353-388) : *A propos d'un jubilé (1859-1934). Les Jésuites belges aux Indes*.

Pour occuper utilement son temps, quand il ne se sentait pas capable de composer, le père Josson s'attela à un autre genre de travail où se révèle son esprit de collaboration et son souci de faire connaître les grands missionnaires. Le père Henri Bosmans (mort en 1928) avait réuni presque toute la correspondance du père Ferdinand Verbiest, directeur de l'Observatoire de Pékin au XVII<sup>e</sup> siècle, et celle de son successeur le père Antoine Thomas (1644-1709). En collaboration avec le père Léopold Willaert (décédé en 1963), le père Josson établit minutieusement le texte et l'éclaira par une annotation sobre et sûre. Intitulé *La Correspondance du P. Ferdinand Verbiest (1623-1688), directeur de l'Observatoire de Pékin (Lettres du 11 février 1645 au 16 novembre 1688)*; ce volume de XXIV-592 pages fut publié, en 1938, par la Commission royale d'Histoire.

Le père Josson avait mis la dernière main au recueil de la correspondance du père Antoine Thomas quand l'ébranlement de sa santé le força d'abandonner le travail. Le manuscrit est conservé aux archives de la bibliothèque du Centre de Documentation et de Recherches Religieuses (CDRR), 61 rue de Bruxelles, à Namur.

Les travaux que le père Henri Josson entreprit avec courage et sut mener à bonne fin représentent, on le voit, une contribution de valeur durable à la connaissance de l'œuvre missionnaire et scientifique de quelques compatriotes, ses devanciers dans la Compagnie de Jésus.

Archives conservées par les Jésuites.

Lucien Goux, S.J.

**JOURDAIN, Jules.** Paul, Louis, Marie, pseudonyme comme critique d'art : SAINT-GEORGES;

sculpteur et médailleur, né à Namur le 30 décembre 1873, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 22 février 1957.

Fils de Gustave Jourdain, qui exerçait la profession d'agent de change, et de Léocadie Vercammen, Jules Jourdain était le seul garçon d'une famille de quatre enfants. Issu de parents catholiques, il entra à l'Institut Saint-Louis à Namur où il fit ses études primaires et commença les humanités anciennes. Les archives de ce collège, bien que fragmentaires, indiquent qu'il était un bon élève. Il possédait le don des langues et celui du dessin et s'intéressait beaucoup à l'histoire. Dans le courant de l'année 1885, la famille Jourdain vint s'installer à Boitsfort mais Jules acheva cependant son année scolaire à Namur. Ensuite, il s'inscrivit au Collège Saint-Michel (rue des Ursulines, à Bruxelles), où il termina la rhétorique en 1891.

Les parents Jourdain souhaitaient que leur fils entreprenne une carrière d'avocat et de politicien mais cet adolescent timide ne disposait pas du don d'éloquence et de persuasion qui est celui de l'homme de loi. Il se sentit très vite attiré par le métier d'artiste. Cependant, en 1894, il s'inscrivit à la Faculté de Droit à l'Université catholique de Louvain. En même temps, il fréquentait chaque soir l'Académie libre « La patte de Dindon », lieu de rencontre d'artistes bruxellois. C'est dans cette ambiance que sa vocation se révéla. Il quitta l'université et entra à l'École Saint-Luc à Bruxelles.

En 1899, Jules Jourdain décida de suivre les cours de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles où il eut comme professeur et maître Julien Dillens (1849-1904). Celui-ci n'autorisait jamais ses élèves à s'éloigner de la nature et leur préconisait de s'inspirer des éléments de symétrie, des masses, des accords. ... qu'elle renferme. Selon lui, la nature seule permet d'atteindre l'harmonie. En outre, il inculquait à ses élèves le sens de l'architecture et du monument et pour lui le point de départ d'une œuvre reposait sur un dessin solide, qui n'était pas un but en soi, mais permettait le modelé qui allait engendrer le rythme et donner la vie.

Les archives de l'Académie des Beaux-Arts nous apprennent qu'un an avant la fin de ses

études, c'est-à-dire en 1902, Jourdain participa à un concours organisé par la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art. Ce concours, ouvert aux artistes belges et hollandais devait primer le meilleur projet de médaille à la glorification de la Paix universelle. Le jury, présidé par Alphonse de Witte, décida de ne pas attribuer de prix mais d'accorder respectivement une prime de 200 frs à M. Werner d'Amsterdam pour son projet classé premier et une autre de 100 frs à M. Jules Jourdain à titre d'encouragement.

La véritable carrière artistique de Jules Jourdain débuta dans l'atelier du sculpteur Constantin Meunier (1831-1905) et du peintre et graveur paysagiste Victor Gilsoul (1867-1939), rue de la Consolation à Schaerbeek. C'est alors qu'il se mit à participer à des expositions à Bruxelles et en province.

En 1905, Jourdain prit part au concours annuel de gravure en médailles organisé par la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique et dont le sujet était «une médaille destinée à perpétuer la mémoire de Marie-Henriette, Reine des Belges». Il obtint le prix, en partage avec Julien Steppé.

Sander Pierron fait remarquer dans un article consacré à Jourdain que «Souvent Thomas Vinçotte, qui demeure dans le voisinage, arrive à l'improviste et, poussant la porte, vient examiner la besogne de Jules Jourdain; il la critique, il discute avec le jeune statuaire. Et ces entretiens avec un homme qui comprend surtout le langage des formes, complète l'enseignement qu'il avait reçu d'un homme qui comprenait surtout le langage des mouvements (Constantin Meunier)».

Pendant un demi-siècle, Jourdain s'adonna à l'art de la médaille et à la sculpture, laissant toujours apparaître les influences de son maître d'antan, Julien Dillens.

Le groupe *Les Scieurs de pierre* illustre l'influence de Constantin Meunier. Jourdain a assimilé l'art social de son aîné et tente d'imprimer le mouvement à cette œuvre. Les deux tâcherons, débitant un bloc de grès à l'aide d'une longue scie, sont pris sur le vif. Le mouvement anime également le *Saint-Michel*, œuvre

en bronze de 1905. *La Source* (1908) allie les conseils de Thomas Vinçotte à ceux de Constantin Meunier. Une fillette nue, assise sur un rocher, les membres un peu longs, tient une cruche d'eau qu'elle laisse couler lentement sur la main gauche. Le visage dégagé de ses cheveux accuse un petit sourire. La *Sainte-Cécile*, exposée au Salon international des Beaux-Arts de Bruxelles en 1910, fait siennes les leçons d'art du drapé données en son temps par Julien Dillens. Le beau visage aux traits fins de la sainte musicienne fixant le ciel inspire le mysticisme.

Artiste chrétien, Jourdain aimait créer des œuvres religieuses pleines de spiritualité (*Christ, Notre-Dame, Sainte Alice, Saint Georges, Saint Nicolas, Saint Michel, Saint Joseph, Marie Médiatrice, Sainte Thérèse, ...*). Ces sujets, très appréciés à l'époque, permettaient à l'artiste de décrocher de nombreuses commandes et de commercialiser, en plâtre ou en terre cuite, toute une série de reproductions de ses œuvres.

Il s'intéressa aussi au petit peuple, souvent saisi en plein travail. Il étudiait surtout les mœurs de la rue qu'il interprétait avec sincérité. C'étaient des «pauvresses» écrasées sous le poids de leur charge; des «midinettes», le sourire équivoque aux lèvres; des «enfants» pleins d'ingénuité. Des sculptures comme *Petits trotteurs, Pain quotidien, Chiffonnière, La Lavandière, Les Marchandes de loques, Porteuse d'eau, Porteuse de linges, Porteuse de chapeaux*, illustrent cet aspect de son œuvre. D'autres sculptures de dimensions réduites, mais de grande allure, représentaient des animaux (lapins, chats, coqs, cerfs, truies, sangliers, ...) en bronze ou en terre cuite. Certaines de ces études prouvent que Jourdain était un très bon animalier, attentif au mouvement, à la ligne, à la psychologie de ses modèles.

Bustes, bas-reliefs, statues, groupes, monuments commémoratifs de la guerre se succédèrent au gré des commandes. Il connut cependant un regret, celui de n'avoir pas eu le temps de sculpter plus souvent le marbre. «Le marbre, disait-il, quoi qu'on puisse prétendre, est une matière plus docile que la terre glaise...



N'est-il pas plus facile de tailler que de modeler? L'argile glisse, fuit sous les doigts; le marbre résiste, mais se soumet à l'acier. Le malheur est que nous n'ayons pas le temps de le traiter...»

La caractéristique principale de l'œuvre de Jourdain réside dans la force et la vie qu'il insuffle à ses créations. Il est surtout connu par ses œuvres monumentales. Jourdain se rappela les leçons de Julien Dillens pour concevoir et harmoniser ses monuments. Dès 1909, il reçut la commande du monument *Juste Lipse*, don du Gouvernement à la Ville de Louvain. La statue, haute de 2,90 m représente le savant debout, vêtu du costume d'apparat à la mode sous les archiducs Albert et Isabelle et tenant en main des feuillets qu'il semble commenter.

Le premier conflit mondial ébranla notre pays tout entier. Après les hostilités, les artistes glorifièrent nos héros et perpétuèrent le souvenir de nos morts dans la pierre et le bronze. A Namur, cité natale de Jourdain, des pourparlers pour l'érection d'un monument provincial commémoratif de la guerre au pied de la citadelle furent entamés dès 1919. Jourdain fut pressenti pour ce travail et fournit deux projets. Le premier qui montrait un Gaulois, figure de la Belgique non préparée à la guerre, poussant un roc du haut de la citadelle, fut refusé. Le second, accepté, se présentait sous la forme d'un obélisque entouré de personnages, dont une femme tenant un enfant contre sa poitrine; c'était la province meurtrie, criant le martyr subi lors de l'invasion allemande. La lenteur des carrières reporta à 1924 l'inauguration du monument par la Famille royale.

En l'espace de quelques années, il réalisa successivement les monuments patriotiques de Rochefort, 1922; Walcourt, 1924; Haelen, 1925; Tessenderlo, 1925; Casteau, 1928; Grand-Halleux, 1929 et Doische, 1930.

Parmi les œuvres monumentales, il faut encore mentionner la statue de *Jean de Ruysbroeck l'Admirable* à la cathédrale Saint-Michel (Bruxelles), le *Mémorial du Collège Saint-Michel* (Bruxelles), le *Mémorial de la reine Astrid* au Collège Saint-Jean Berchmans (Bruxelles, 1935).

Jourdain est également l'auteur de quelque trente-cinq médailles. Par les thèmes choisis ou acceptés, il se révèle être un artiste profondément chrétien. Les médailles et plaquettes en l'honneur d'une sainte, d'un saint, d'un ecclésiastique, d'une institution religieuse, forment une longue liste : *Notre-Dame de Beauraing*, *Sainte-Gudule*, *Notre-Dame de Hal*, *Notre-Dame d'Orval*, *Mère Sophie Bara*, *Monseigneur Heylen*, *Cardinal Mercier*, *Centenaire du Collège Notre-Dame de la Paix* (Namur), *Collège Saint-Jean Berchmans* (Bruxelles), *Ecole belge d'Infirmières Sainte-Camille* (Uccle), *Institut Saint-Louis* (Bruxelles), *Ecole d'Accoucheuses Sainte-Elisabeth* (Uccle), *Sacré-Cœur de Jette*. Parallèlement, il exécuta une série de portraits en médailles ou médaillons : les effigies de Fernand Golenvaux, Victor Waucquez, Julien van der Linden, Henri de Dorlodot, Jules Renkin, Amédée Visart de Bocarmé, Général Baron de Witte de Haelen, Jean van Zeebroeck de Nethen, Capitaine Joubert, Victor et Louis Jourdain. Signalons encore qu'il commémora notamment la visite de l'Exposition d'Art ancien, l'art belge au XVII<sup>e</sup> siècle, par l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne en 1910 et immortalisa dans le métal tel congrès numismatique ou autre, telle assemblée, l'inauguration d'un monument, le jubilé d'une commission ou d'une association.

Ses médailles furent exposées à Bruxelles (1910, 1912, 1914), Gand (1913), Liège (1921), Deurne (1921), Namur (1924, 1985), Verviers (1926), Anvers (1934) et aussi à Paris (1931), New York (1910, 1911), en Pologne (1924, 1935), en Lettonie (1925), au Grand-Duché de Luxembourg (1947).

Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup> à Bruxelles en conserve un certain nombre.

Jules Jourdain donna des cours de boissellerie dans les Ardennes. Il fut, par ailleurs, critique d'art pour *Le Patriote* pendant quelques années (1908-1910) et signait ses articles sous le pseudonyme de Saint-Georges.

Durant toute sa vie, Jules Jourdain travailla avec acharnement pour assurer une existence décente à sa nombreuse famille. Il avait épousé

Marguerite Leblanc le 3 août 1910 à Schaerbeek et de leur union naquirent sept enfants.

Archives de la famille Jourdain notamment celles de M<sup>me</sup> P. Lejeune d'Allegeershecque, à Bruxelles et de M. J.-E. Jourdain, à Linkebeek. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles. — Archives du Sint-Jan Berchmanscollege à Bruxelles. — Archives de l'Université catholique de Louvain.

L.H[isette], *Jourdain Jules*, dans Thieme et Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, bd 19, Leipzig, 1926, p. 197. — L. Forrer, *Jourdain Jules*, dans *Biographical Dictionary of Medallists*, vol. 7, Londres, 1923, p. 490-491. — V. Tourneur, *Médailles historiques de Belgique*, t. 3, Règnes de Léopold II et d'Albert I<sup>er</sup>, 1<sup>er</sup> janvier 1908-1<sup>er</sup> août 1914, Bruxelles, 1919 (*Société royale de Numismatique*). — *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 1905, p. 360; 1906, p. 198-199; 1909, p. 342; 1914, p. 421-422; 1986, p. 206-208. — A. de Witte et Ed. Laloire, *Médailles historiques de Belgique*, t. 2, Règne de Léopold II, Bruxelles, 1891-1908 (*Société royale de Numismatique*). — Ch. Lefébure, *Exposé succinct et chronologique de la frappe patriotique de nécessité, de bienfaisance et commémorative en Belgique occupée. Contribution à la documentation du temps de guerre*, Bruxelles-Paris, 1923. — S. Pierron, *Nos sculpteurs : Jules Jourdain*, dans *La Revue belge*, 3<sup>e</sup> année, t. 2, 1926, p. 75-83. — J. Tellier, *La sculpture*, dans *La province de Namur 1830-1930*, t. 2, Namur, 1930, p. 302. — J. Toussaint, *La sculpture*, dans *La vie à Namur au temps du roi Albert*, Namur, 1984, p. 121-123. — M. Voordeckers, *Resultaten van het onderzoek over het standbeeld van Justus Lipsius. ontworpen door Jules Jourdain. en over het standbeeld van André Dumont door de beeldhouwer Paul van den Kerckhove, beide opgericht te Leuven in het begin van de twingtigste eeuw, jaarroefening tweede kandidatuur B, academiejaar 1981-1982* (Prof. F. Van Molle).

Jacques Toussaint

Jouret, Georges, Alexandre, pseudonyme : Giornino; docteur en philosophie et lettres, professeur, né à Mons le 9 août 1871, y décédé le 21 mars 1945.

Georges Jouret consacra l'essentiel de son activité à l'enseignement et, comme pédagogue, il a laissé le souvenir d'un professeur d'une grande rigueur de pensée mais aussi d'une bonté et d'une mansuétude sans borne pour ses

disciples (la tradition veut qu'il ne fit jamais échouer un de ses élèves). Georges Jouret professa à l'École Industrielle de Jemappes, à l'École des Mines (Faculté Polytechnique de Mons), à l'École Normale Provinciale pour jeunes filles à Mons et à l'Institut Supérieur de Commerce (Institut Warocqué, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1923) de Mons.

Ses cours étaient diversifiés : histoire, géographie, économie politique, morale, littérature française; à ces préoccupations pédagogiques, il ajouta un grand intérêt pour la philosophie et pour la christologie (il a laissé un manuscrit inédit consacré à l'*Histoire de Jésus*, actuellement déposé dans les archives de la loge maçonnique dont il faisait partie).

Son œuvre écrite comporte une vingtaine de titres sans compter les nombreux articles qu'il publia dans la presse quotidienne notamment dans le journal libéral montois *La Province*, sous le pseudonyme de Giornino (traduction de son patronyme en italien). La majorité de ses livres étaient destinés à ses étudiants qui, longtemps après l'obtention de leur diplôme, utilisèrent encore les manuels et les œuvres de leur ancien professeur, que ce soient des saynètes destinées aux institutrices pour développer l'élocution de leurs élèves (*Féerie en trois actes et quatre tableaux. Le théâtre des petits pour les grands*, s.l., s.d., 30 pages; *Cendrillon*, Mons, 1933; *Peau d'âne*, s.d.; *Geneviève de Brabant*, Mons, 1934; *Nos enfants*, drame en trois actes, s.l., s.d.) ou que ce soient des ouvrages utilisés par les professeurs au cours de leur carrière pour préparer leur propre enseignement, ainsi de *Histoire de Mons et du Pays de Mons*, Charleroi, s.d., XIV + 304 pages, qui datant de 1925 n'a pas encore été détrôné; ainsi de *Géographie et histoire des villes*, Mons. Ecole Normale d'institutrices, 1923, 97 pages; de *La géographie humaine de la Belgique*, Bruxelles, 1920, 278 pages; de *Géographie et histoire des moyens de communications*, Charleroi, 1924, 97 pages; de *Histoire et géographie des moyens de transport par eau*, s.l., s.d., 167 pages. Sans doute l'usage immédiat auquel elles étaient destinées. n'a-t-il pas incité Georges Jouret à assortir certaines de ses études d'un appareil critique,

de références et d'indications sur les sources : *Histoire de la grande guerre en Belgique*, Mons, 1921, 276 pages; *Histoire de l'occupation allemande en Belgique*, Mons, 1927, 207 pages; *Histoire de la grande guerre 1914-1918 à l'usage des gens du monde et du personnel enseignant*, La Louvière, 1929, 191 pages, racontaient des événements encore très proches et restés tellement gravés dans la mémoire collective pour qu'il ne faille pas rappeler les origines de la documentation qui était souvent des souvenirs personnels, la tradition orale et les documents officiels à la portée de beaucoup de lecteurs; ainsi en fut-il aussi de *Brouilles historiques*, Mons, s.d., 174 pages (illustrations de Henri Léonard).

La deuxième guerre mondiale l'empêcha de terminer son *Histoire économique de la Belgique* dont deux volumes sont parus à Mons, en 1937 et 1939 (209 pages et 108 pages).

Dans *Les Humanités primaires*, ouvrage publié à Mons, 1911, 500 pages, il se montre précurseur de l'intérêt porté à l'enseignement fondamental et ce travail fit grand bruit dans les milieux pédagogiques mais les événements de la guerre 1914-1918 mirent un terme précoce à l'application de ces idées novatrices.

Soucieux de la rigueur morale, de l'attitude irréprochable du corps enseignant primaire et de la bonne réputation de ses étudiants dans la société, il a, en tant que professeur de morale, publié à La Louvière, en 1929, un volume de 252 pages, *La morale des étudiants. Optimisme. Tolérance. Bonté. Bréviaire de morale pratique proposé à l'élite de la jeunesse intellectuelle et L'oiseau bleu ou la science du bonheur dans le mariage*, Mons, 1935, 139 pages. Il ne négligea pas de faire connaître ses idéaux laïques comme dans *Hérésies et socialisme*, Tournai, 1904, 12 pages.

Plusieurs études de Jouret furent préfacées par l'historien Léon Leclère, professeur à l'Université libre de Bruxelles et lui-même auteur de manuels destinés à l'enseignement secondaire; par Fulgence Masson, ministre d'Etat; par le général Tasnier; par François André, député permanent. Georges Jouret bénéficia de l'appui de la Fondation Raoul Warocqué notamment

pour la publication de *l'Histoire économique de la Belgique* tandis qu'il reçut le Prix de la Province de Hainaut pour son *Histoire de Mons et du pays de Mons*. Lui-même préfaca certaines publications dont l'œuvre d'un de ses anciens élèves, instituteur à Cuesmes, R. Gérard, *Notice sur le village de Cuesmes*, 1928, 52 pages.

La majorité des œuvres de Georges Jouret furent imprimées sur les presses du quotidien *La Province* à Mons (ce journal perdit tout son matériel, en même temps que son immeuble de la rue de la Petite Guirlande lors d'un bombardement allemand de mai 1940 et le stock des publications périt en même temps).

Caractérisé par une bonté proverbiale, une intelligence généreuse et une «modestie poussée jusqu'à l'effacement», Georges Jouret avait accepté, par dévouement à la fois à l'Institut Warocqué et à ses étudiants, de professer sans traitement un cours d'histoire (dès le 1<sup>er</sup> octobre 1932) en sus de sa charge d'Education morale et, après sa mise à la retraite (1937) de poursuivre ses enseignements et ce, jusqu'à la fin de la guerre (septembre 1944).

Par son testament (conjointement avec son épouse), il légua la part principale de sa bibliothèque (plus de cinq cents ouvrages de références, livres en français, latin, allemand traitant d'histoire, de littérature depuis l'Antiquité jusqu'à 1940) à l'Institut Warocqué (actuelle Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de l'Etat depuis 1965) tandis que sa maison, immeuble du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le mobilier étaient destinés à la Commission d'Assistance Publique de Mons.

Son épouse, Joséphine (dite Marguerite) Urbain était née à Jemappes le 28 décembre 1874 (décédée à Mons le 17 juin 1961); c'était une femme raffinée, artiste (surtout bonne musicienne) qui avait, au cours de sa jeunesse, participé au cénacle qui regroupait Marguerite Putzage, les filles du peintre Clément Stiévenart (Marie et Renée), Pol Stiévenart et d'autres disciples d'Antoine Bourlard. Elle était apparentée au dessinateur et auteur Pierre Moutrioux et elle signa quelques textes à côté de son mari, du nom de Giornina.

Archives de l'Université de l'Etat à Mons, Secrétariat du rectorat, *Institut Warocqué, Registre matricule du personnel*, n° 6. — Souvenirs personnels.

M.-A. Arnould, *Georges Jouret, membre du Cercle archéologique*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 60, 1947, p. XVIII-XIX. — M.-A. Arnould, *Georges Jouret (1871-1945)*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 25, 1946-1947, p. 476. —

M. Drechsel, *M. Georges Jouret n'est plus, texte de la proclamation affichée à l'Institut [Warocqué] lors du décès de M. Georges Jouret*, Mons, 1953. — *Promotion Georges Jouret des ingénieurs commerciaux de Mons. 3 juillet 1953. Quarante-neuvième promotion de l'Institut Supérieur de Commerce de la Province de Hainaut*, Mons, 1953.

Christiane Piérard

# K

**KEFER, Louis**, Joseph, directeur-fondateur de l'École de Musique de Verviers, né à Jambes le 6 décembre 1842, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 24 avril 1926.

Après avoir reçu de son père les premières notions de musique, Louis Kefer étudia à l'École de Musique de Namur (1<sup>er</sup> prix de violon, 1856) puis à partir de 1858, au Conservatoire royal de Bruxelles où il obtint, en 1863, un 1<sup>er</sup> prix de violon et un 1<sup>er</sup> prix d'harmonie et, en 1865, un 1<sup>er</sup> prix de contrepoint. Il continua à travailler le violon avec Léonard de 1864 à 1866, la composition et l'instrumentation avec Gevaert de 1871 à 1873. En 1863, il avait été désigné comme professeur adjoint de violon au Conservatoire de Bruxelles.

L'orientation de la carrière de Louis Kefer se modifia lorsqu'il fut appelé à la direction de l'École de Musique de Verviers, en octobre 1873, par deux conseillers communaux de cette ville, dont Julien Ponty, amateur de musique fervent et éclairé.

Louis Kefer avait des dons d'organisateur associés à une haute probité artistique. L'École de Musique (appelée plus tard Conservatoire), où il enseignait le violon tandis que Alfred Massau était professeur de violoncelle et de contrebasse, compta rapidement deux cents élèves. Kefer y adjoignit progressivement les cours de solfège, d'instruments à vent, de piano, de chant d'ensemble. En 1887, l'établissement comprenait vingt-six classes, dix-sept professeurs et six cent vingt-trois élèves. Il devait y être donné dans la suite des cours de chant, d'art lyrique et de diction. Son utilité fut reconnue par la province de Liège et par le Gouvernement.

La direction du Conservatoire de Verviers, la création de concerts publics, l'intérêt suscité auprès des mélomanes, furent ainsi l'œuvre essentielle de Kefer. On lui doit la présentation

et la diffusion à Verviers de nombreuses œuvres de ses contemporains. Il eut notamment l'intuition du génie de Guillaume Lekeu (1870-1894), il l'encouragea, devint son ami et son conseiller et fit connaître ses œuvres, dès leur composition.

Sa démission de ses fonctions directoriales, en 1907, fut regrettée unanimement. Il assista à la célébration du cinquantième anniversaire du Conservatoire en 1923. Son successeur fut Albert Dupuis (1877-1967).

A côté de mélodies, de motets religieux, d'un trio, Louis Kefer a laissé principalement une symphonie, un Caprice pour orchestre, une Cantate pour l'inauguration du barrage de la Gileppe en 1878, une autre pour l'inauguration du monument à Henry Vieuxtemps, à Verviers, en 1898.

*La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, dir. R. Wangermée et Ph. Mercier, t. 2, Bruxelles, 1982, p. 343. — R. Michel, *Louis Kefer*, dans *Le Jour*, (journal verviétois), 27 décembre 1973, p. 3.

Franz Monfort

**KIRSCHEN, Sadi**, avocat, né à Jassy (Roumanie) le 15 février 1877, décédé à Bruxelles le 28 octobre 1934.

Neuvième d'une famille de douze enfants, Sadi Kirschen entama ses études au lycée de Braïla. Son père souhaitait l'engager dans l'affaire familiale mais Sadi Kirschen, très motivé, parvint à le convaincre de le laisser entreprendre des études de droit.

En octobre 1895, il s'inscrivit à l'Université libre de Bruxelles et, en 1900, ayant obtenu son diplôme de docteur en droit, il commença son stage chez l'avocat Lecourt.

Sa carrière fut considérablement favorisée par ses connaissances linguistiques : outre le

roumain et le français, Sadi Kirschen parlait couramment l'allemand.

Le 30 décembre 1907, l'avocat épousa Marguerite Goldzicher, fille d'un banquier bruxellois. La grande naturalisation lui fut accordée le 3 février 1910.

Lorsque survint l'invasion allemande d'août 1914, Sadi Kirschen resta à Bruxelles.

Face à l'occupation de 1914-1918, la résistance de la population belge fut très vive et prit des formes assez diverses : espionnage, recrutement de volontaires pour le front, presse clandestine, trafic de lettres, etc. La répression s'abattit durement sur le pays et, très vite, c'est par centaines que des suspects furent traînés devant les conseils de guerre allemands.

L'occupant, malgré sa rudesse, se montrait soucieux de préserver les apparences de la légalité. Parmi les membres du barreau, les esprits étaient partagés : certains avocats refusèrent de s'associer à ce qu'ils considéraient comme une odieuse parodie de justice. D'autres, par contre, estimaient que leur intervention était certainement en mesure d'améliorer la situation morale et physique des prévenus ainsi que d'atténuer les peines infligées. C'est ainsi que se constitua, sous la présidence de maître Bonnevie, un comité d'avocats intitulé «Comité de défense gratuite des Belges devant les juridictions allemandes». Le comité se composait du sénateur Alexandre Braun ainsi que des avocats Thomas Braun, Alfred Dorff, Louis Braffort, Louis Méganck et Sadi Kirschen. Ce dernier fut l'un des membres les plus actifs de l'association et plaida dans de très nombreuses affaires ; parmi les plus célèbres, citons celles d'Edith Cavell, de Franck et Backelmans, de Parenté, Blankaert et Bril, sans oublier les deux procès successifs des responsables du journal clandestin *La Libre Belgique*.

Si, dans certaines de ces affaires, Sadi Kirschen ne parvint pas à sauver ses clients, c'est que, souvent, il prit en charge les cas les plus désespérés. L'avocat eut, comme ses collègues, une tâche très délicate : ménager la susceptibilité des magistrats allemands, tout en respectant les sentiments patriotiques de ses clients. Malgré ces difficultés, il réussit parfois à trouver

les mots qui permirent, sinon d'obtenir la grâce, du moins d'adoucir le sort de certains des accusés.

Les faits marquants de cette période, Sadi Kirschen les consigna dans son ouvrage *Devant les Conseils de guerre allemands* (Bruxelles, Rossel et Fils, 1919, 508 pages).

De nombreuses personnes lui seront reconnaissantes de son dévouement ; voici, par exemple, en quels termes le conseil de l'Ecole belge d'Infirmières remercie Sadi Kirschen pour sa défense d'Edith Cavell : « Vous avez fait preuve dans l'accomplissement de cette tâche si noble mais si ingrate, d'un admirable dévouement auquel le conseil (de l'Ecole belge d'Infirmières) tient à rendre hommage. Il n'a pas dépendu de vos intelligents efforts d'obtenir pour cette malheureuse une peine moins sévère : les circonstances particulièrement délicates dans lesquelles l'affaire s'est présentée, l'exécution de la condamnation avant même que vous l'ayez apprise et pu tenter, par conséquent, une dernière démarche, ont amené le résultat tragique contre lequel vous avez vainement mais si vaillamment lutté » (S. Kirschen, *Devant les Conseils de guerre allemands*, p. 505).

Après la guerre, l'avocat poursuivit une remarquable carrière ; en 1919 il fut élu au conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles et y siégea jusqu'en 1921. Sentant la nécessité d'une participation à la vie politique, il s'affilia au parti libéral, mais étant Belge par naturalisation, il préféra ne pas se présenter aux élections législatives. Il s'affilia également à la Loge des Amis philanthropes numéro 2 et y gravit tous les échelons de la franc-maçonnerie.

L. Hayoit de Termicourt, *Nécrologie, Maître Sadi Kirschen*, dans *Le Journal des Tribunaux*, 49<sup>e</sup> année, 18 novembre 1934, col. 673-674.

Pierre Decock

KOCH, François, *Henri*, violoniste, né à Liège le 10 juillet 1903, décédé à Liège le 2 juin 1969.

Il est né rue Saint-Jean, en plein cœur de Liège. Son père, industriel et trompettiste ama-

teur, le confie très tôt à Jean Quitin (1881-1952), violon-solo du Théâtre royal de Liège afin que l'enfant puisse se présenter au concours d'admission dans une classe du Conservatoire de Liège. C'est un garçonnet de onze ans qui, en 1914, est admis dans la classe de Marcel Lejeune (1895-1978), alors répétiteur du professeur Oscar Dossin (1857-1949), pédagogue émérite s'il en fut ! Les premiers prix sont rapidement conquis : solfège en 1917, violon en 1918, musique de chambre en 1920, histoire de la musique (1921) et harmonie (1922). Enfin, en 1923, Henri Koch obtient la Médaille en vermeil de violon (classe O. Dossin).

Pendant ce temps-là, le jeune homme fait l'apprentissage du métier, l'après-midi aux « Variétés » et le soir à l'orchestre du Théâtre royal. Il en deviendra le 1<sup>er</sup> violon-solo quelques années plus tard (de 1925 à 1938), après la démission de celui qui avait été son tout premier professeur, Jean Quitin. Par bonheur, le service militaire au 1<sup>er</sup> Régiment des Guides, à Bruxelles, se passe en majeure partie à la symphonie que dirige le chef de musique Prévot. Parallèlement et depuis 1919, Koch tient la partie de second violon dans le Quatuor à cordes que vient de réunir Marcel Lejeune.

Les années de guerre avaient isolé les artistes liégeois du reste du monde. Henri Koch sent le poids de ce handicap et part pour Paris en 1923. Il y travaille avec Maurice Hayot (1862-1945), ancien lauréat de la classe du Liégeois Lambert Massart (1811-1892) au Conservatoire de Paris et chef d'un Quatuor qui a joui d'un grand renom entre 1892 et 1902. Pour subvenir à ses besoins, Henri Koch joue dans de petits orchestres de cinémas et de brasseries jusqu'au jour où il décroche un engagement à Radiola, petite station émettrice privée de radio. Pour être modeste, cet emploi lui permet au moins de se faire entendre. De fait, il est engagé à plusieurs reprises comme concertiste par des postes parisiens plus importants, comme ceux de la Tour Eiffel et du Petit Parisien. « C'est à ce moment que commence ma véritable carrière de virtuose », écrira Koch quelques années plus tard (1932). Carrière ponctuée par l'attribution du Prix Kreisler (1928) que Koch remporte *ex*

*aequo* avec Maurice Raskin, son camarade de classe au Conservatoire de Liège, et par des concerts en Belgique et à l'étranger.

Cette période coïncide avec la formation, en 1924, du Quatuor de Liège (Henri Koch, Joseph Beck, Jean Rogister, professeur au Conservatoire et chef du groupe, Lydia Rogister-Schor). Pendant quinze ans, le Quatuor de Liège déploiera une activité particulièrement remarquable en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Suisse, avec trois tournées aux États-Unis (1928, 1930 et 1933), suivies de tournées en Allemagne, en Pologne et en Autriche.

L'activité pédagogique de Henri Koch avait commencé dès 1920, comme moniteur de la classe de violon de son maître Oscar Dossin (1910-1923), puis de celle de Marcel Lejeune (1925-1928). En 1928, Jean Quitin, directeur de l'Académie de Musique de Liège, lui confie une classe de violon. Koch la dirige jusqu'à sa nomination de professeur au Conservatoire royal de Liège (1932-1967) où il remplace Léopold Charlier (1867-1936), ayant atteint la limite d'âge.

Dès lors, la carrière de Henri Koch se partage entre le Quatuor de Liège, l'A.M.C. (Association pour la Musique de Chambre) dont il est, à Liège, un des cofondateurs (1932), les concerts en Belgique et à l'étranger et ses cours au conservatoire. Il règne dans sa classe une ambiance très particulière, faite de sérieux au travail, d'enthousiasme et de chaude sympathie.

Le 8 août 1929, Henri Koch avait épousé Emma Antoine ; de ce mariage sont nés deux fils : Henri-Emmanuel (4 juin 1930), qui succédera à son père comme professeur au Conservatoire de Liège en 1968, et Louis (1<sup>er</sup> avril 1934), pianiste, titulaire de la classe de percussion au Conservatoire royal de Liège et directeur de l'Académie de musique de Malmédy.

La seconde guerre mondiale interrompt le déroulement de la carrière internationale de Henri Koch. De 1939 à 1944, il est professeur à la Chapelle Reine Elisabeth à Bruxelles et 1<sup>er</sup> violon du Quatuor de la Reine. La fin des hostilités lui permettra de reprendre pleinement ses activités. Il fonde le Quatuor municipal de

Liège (1947) (Henri et Emmanuel Koch, Louis Poulet, Eric Feldbusch) qui devient le centre des Concerts du Vertbois, le dimanche matin, et aussi du fameux Concours international de Quatuor à cordes de Liège, animé par Louis Poulet (1909-1980).

Premier violon-solo des concerts du Conservatoire de Liège depuis 1934, de l'Orchestre symphonique de Liège (1947 à 1969), des Solistes de Liège (orchestre de chambre fondé en 1957), soliste des Concerts d'été et du Festival de la ville de Stavelot (qui lui décernera le titre de citoyen d'honneur), directeur de l'orchestre du Cercle royal des Amateurs de Liège et de celui des Amateurs d'Esneux, Henri Koch connaît une carrière extraordinairement bien remplie et riche en succès. Deux tournées triomphales au Congo belge — en 1956 avec la pianiste Monique Pichon et en 1961 comme soliste de l'Orchestre de Liège dirigé par Fernand Quinet (1898-1971) constitueront pour lui des souvenirs exotiques inoubliables.

De nombreux enregistrements (dès 1927, à Paris, avec les sonates de Franck et de Lekeu) nous permettent de retrouver le souvenir de sa sonorité riche et chaleureuse, de son jeu ample et souple (il avait un magnifique bras droit!), d'une technique de la main gauche sans faille. Ses interprétations, d'une distinction que l'on a pu qualifier d'«aristocratique», étaient toujours animées d'une vie intense, car son tempérament généreux et sa sensibilité vibrante le portaient à se donner entièrement à son art, avec une foi profonde et un grand respect pour la Musique. A ces qualités, il faut ajouter une facilité de lecture à vue absolument extraordinaire et un don particulier qui faisaient de lui un 1<sup>er</sup> violon-solo véritablement idéal pour les chefs d'orchestre.

Henri Koch était foncièrement généreux et bon, spontané et gai; il aimait la plaisanterie et racontait de façon très spirituelle et avec humour les mésaventures qui lui étaient survenues au cours de ses voyages. Toujours affable et souriant, il faisait montre avec tous, mais surtout avec les jeunes et les humbles, de cette gentillesse «qui, jadis et dans la langue française, signifiait *l'homme de bonne race* et celle qui,

dans notre dialecte wallon, définit par *djinti* celui qui travaille bien et qui trouve sa distinction et son contentement dans le travail» (Jean Lejeune, échevin de Liège, discours prononcé le 14 septembre 1972 lors de l'inauguration du monument élevé boulevard Piercot, à Liège).

Henri Koch était un homme et un professeur simple, modeste, cordial et encourageant, mais sans faiblesse et très exigeant. Aussi ses anciens élèves lui vouent-ils une profonde et affectueuse reconnaissance. Quatorze diplômés supérieurs de violon sont sortis de sa classe du Conservatoire. Citons seulement quelques noms : Hubert Devillers (1934), chargé de cours au Conservatoire de Liège, Marcel Debot (1942), professeur au Conservatoire de Bruxelles (1972), son fils Emmanuel Koch (1951) professeur au Conservatoire royal de Liège et Paul Lambert (1951) devenu altiste, professeur de musique de chambre au Conservatoire de Verviers, Jules Higny (1956), professeur au Conservatoire d'Ankara et Bernardine Vossen (1956), épouse Louis Koch, professeur au Conservatoire de Verviers, Charles Jongen (1958), professeur au Conservatoire de Liège. Ils prolongent dignement l'enseignement de leur maître et les traditions de l'Ecole liégeoise de violon.

Au cours d'un demi-siècle de carrière où il fut souvent desservi par les circonstances économiques (protectionnisme national après 1926, crise de 1933) et politiques (seconde guerre mondiale), Henri Koch eut le mérite de surmonter ces épreuves avec un courage tranquille, sans ostentation et avec une extraordinaire persévérance dans l'effort.

Le public aimait Henri Koch pour tout ce qu'il lui donnait de Musique et de Beauté, pour sa modestie, pour le sérieux et la probité qu'il apportait dans l'exercice de son art. Jusqu'à la fin de ses jours, tristement abrégés par un cancer, il conserva une allure juvénile, un visage aux joues un peu creuses, des traits fins et distingués, le front haut et large, couronné par une belle chevelure blonde légèrement ondulée. Au moment de commencer à jouer, le sourire, un tantinet moqueur, s'effaçait pour faire place à une gravité étonnante, qui transformait ce visage engageant et amical en un masque aus-



tère, l'homme aimable en un artiste tendu vers son Idéal. Il émanait alors de lui une sorte de magnétisme naturel qui en imposait à tous les publics.

En lui élevant un buste (par le Vicomte de Biollet, le 14 septembre 1972) tout près de ceux d'Ysaye, de Thomson, de Musin, de Clokers, en donnant son nom à une rue de Liège (1976), sa ville natale a honoré non seulement un des plus purs représentants de l'École liégeoise de violon, mais aussi un homme de cœur et un très grand artiste.

*Iconographie* : outre le buste de Henri Koch dû au Vicomte de Biollet, il existe un portrait peint par

Zabeau, un buste en terre par Jean Servais et une caricature du quatuor de Liège par Charles Lechat.

Archives du Conservatoire royal de Musique de Liège.

Programmes de concerts et critiques parues dans la presse. — Discours prononcés lors de l'érection du buste de Henri Koch par MM. Jean Lejeune, échevin de la Ville de Liège, et Sylvain Vouillemin, directeur du Conservatoire de Liège; comptes rendus de cet événement dans la presse. — A propos du *Quatuor de Liège*, voir Jean Servais, *Jean Rogister, un musicien du cœur*, Liège, 1972. — Programmes des concours internationaux de Quatuor à cordes de Liège. — L.-B. Koch, *Généalogie de la famille Koch* (inédit).

José Quitin et Martine Koch

# L

**LABBÉ, Alfred, Joseph**, ouvrier mineur, secrétaire permanent de la Fédération des syndicats des mineurs du Borinage, président de la société mutualiste L'Avenir socialiste du Borinage, né à Hornu le 23 août 1871, y décédé le 26 novembre 1919.

Militant socialiste, Alfred Labbé collabore avec Louis Pépin en 1890 et en 1894, notamment, pour la formation, à Hornu, d'une «Jeune Garde», qui serait chargée de la distribution de circulaires et de tracts.

En 1907, le poll des groupes socialistes le désigne comme candidat aux élections communales de Hornu. Le 20 octobre 1907, la liste socialiste triomphe et Alfred Labbé devient conseiller communal.

Lors de la Commission d'enquête sur la limitation de la durée du travail dans les mines, instituée en 1907, il représente les houilleurs en qualité de commissaire-ouvrier et il est alors remarqué par le président, le sénateur Edmond Picard.

En mai 1909, un secrétariat permanent de la Fédération des syndicats des mineurs du Borinage se forme ; c'est en raison de «son esprit combatif et éclairé» qu'Alfred Labbé, qui travaille toujours au charbonnage, est choisi pour assumer les fonctions de secrétaire. Cette même année, il crée un office médical et judiciaire pour la défense des ouvriers devant les tribunaux en cas de litiges en matière d'accidents et de travail. Dès lors, cet «office syndical des accidents», dirigé par son fondateur, défend les ouvriers devant toutes les juridictions. Depuis cette époque, Alfred Labbé fait partie du Comité national des mineurs. En 1911, la Députation permanente du Hainaut le nomme représentant de la province à la Caisse commune.

Pendant la première guerre mondiale, il milite toujours dans la clandestinité et il siège aux assemblées plénières secrètes du Conseil Géné-

ral du parti. Après l'armistice, il participe au Congrès National de janvier 1919 et, avec son Comité fédéral, il réinstalle une nouvelle organisation régionale solide au Borinage, organisation qui ne tarde pas à être rattachée à la Centrale nationale des mineurs.

Collaborateur de *L'Avenir du Borinage et de l'arrondissement de Mons* et de *L'Ouvrier mineur*, il s'attache tout particulièrement à démontrer aux ouvriers la nécessité de la centralisation des organisations socialistes boraines.

En avril 1919, il devient membre de la Commission nationale mixte des mines, mais il est alors très atteint par la maladie, une atonie générale. Il ne peut, pour cette raison, participer à la campagne électorale de 1919 et décède d'ailleurs quelques jours après les élections.

Alfred Labbé dirigea de nombreuses associations ouvrières. Il fut notamment le président de la société L'Avenir socialiste du Borinage ; ainsi que celui de nombreuses sociétés de chorales, de cercles d'études, de récréations...

Archives communales de Hornu, État civil.

*L'Avenir du Borinage et de l'arrondissement de Mons*, 27 novembre 1919, 29 novembre 1919, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1919, 3 décembre 1919, 4 décembre 1919. — A. Delattre, *Souvenirs*, Cuesmes, 1957, p. 67. — *Le Journal de Charleroi*, 28 novembre 1919. — *L'Ouvrier mineur*, 11 mai 1919. — *Le Peuple*, 1<sup>er</sup> décembre 1919.

Alain Jouret

**LAMBERT, Henri, Louis, Samuel**, baron, banquier, philanthrope, mécène, né à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars 1887, décédé à Etterbeek le 6 octobre 1933.

Henri Lambert est le fils du baron Léon Lambert, banquier (Anvers, 27 mars 1851 - Paris (VIII<sup>e</sup>), 30 janvier 1919) et de Zoé, Lucie,

Betty de Rothschild (Paris, 25 février 1863 - Paris (VIII<sup>e</sup>), 16 août 1916). Il épouse, le 20 juin 1927 à Paris (VIII<sup>e</sup>) Johanne dite Hansi, Elisabeth, Virginia von Reininghaus, née à Graz (Styrie) le 19 octobre 1899, fille du baron Hans et de Virginia Agujari, divorcée du baron Victor Maria, Joseph de Haynau (21 janvier 1927) et décédée à Bad Mergentheim (Allemagne) le 20 mai 1960.

Par Arrêté Royal du 13 novembre 1909, il est autorisé à porter le titre de baron du vivant de son père.

Il est élevé selon les règles du judaïsme le plus pur et les recommandations de son père marqueront profondément sa personnalité : «ce qui constitue le charme de la vie et qui vaut qu'on s'y efforce, c'est la conscience du devoir accompli, le bon exemple donné, le respect des anciens, la sympathie pour les malheureux, l'effort tenté pour se rendre utile...».

En attendant d'illustrer ces principes, Henri Lambert suit les cours de l'École de Commerce Solvay. Il s'en faut de peu qu'il ne puisse achever ses études d'ingénieur commercial. Il fait à l'avenue Louise une très grave chute de cheval dont il aura des difficultés à se remettre.

Néanmoins, en 1910, il part aux Indes, non comme touriste mais comme explorateur, et pénétré non sans peine et danger jusqu'aux tribus sauvages des Sakais.

Après quoi il passe en Chine et au Japon. Autant la civilisation orientale le fascine, autant sera-t-il déçu par le continent américain.

De ce voyage de sept mois, il ramène en tout cas quantité de souvenirs et de nombreuses notes qui ne manquent pas d'attester l'indéniable esprit d'analyse et de synthèse de leur auteur. Elles permettront à celui-ci de captiver plus d'un auditoire.

Dès son retour, il essaie de s'intégrer dans le milieu bancaire. S'y plaît-il ? C'est peu certain. Quoi qu'il en soit, le 31 décembre 1912, son père l'autorise à «signer tous les actes et pièces quelconques se rapportant à la gestion de ses maisons de Bruxelles et d'Anvers». Il n'empêche que, six mois plus tard, le jeune banquier embarque sur l'*Edinburgh Castle* pour l'Afrique du Sud. Il visite les mines d'or et de diamant

mais s'intéresse davantage aux grands élevages. Il est l'hôte du major Gordon qui dirige une société dont le cheptel compte plusieurs milliers de bêtes réparties sur plus de 50.000 ha. Sans doute, en ramènera-t-il les idées dont profitera plus tard le Congo belge. Le voilà d'ailleurs dans cette colonie où il chasse beaucoup et dangereusement. Plus d'une fois, il échappe de justesse à la mort. De ses vingt-six porteurs, il ne lui en reste finalement plus que... quatre. Mais ici également, il n'y a pas que le sport. Tout est matière à réflexion.

Sur ses voyages en Asie et en Afrique, il publia en 1912, dans *l'Expansion belge* (p. 315-327, 387-400), un article intitulé *Autour du monde*.

A son retour, il fait un stage dans des banques à Paris, Londres et Hambourg, préliminaires à son entrée dans les affaires paternelles mais un autre chapitre s'ouvre, autrement tragique.

«La religion et la Patrie, avait dit son père dans son discours de la Bar Mitzwa, sont deux mères qui ont le droit d'attendre de leurs enfants qu'ils ne négligent rien pour leur défense et leur grandeur».

L'ouverture des hostilités surprend le baron Lambert au moment où il allait devoir subir une opération aux intestins. Engagé dans la Garde civique, il quitte celle-ci, non sans reproche, gagne Anvers le 3 août 1914 et s'engage à Beveren-Waas au dépôt du Régiment du 2<sup>e</sup> Guide. Il y reçoit tant bien que mal un début de formation militaire.

Le 29 août, il est attaché à la 2<sup>e</sup> Division d'Armée de campagne, arrive en plein dans la bataille de Hacht, parvient à ramener un millier de fuyards, gagne les avant-postes et s'en retourne avertir les batteries que leur tir est trop court. Cela lui vaudra d'être nommé brigadier puis maréchal des logis à la prise d'Anvers «pour le courage et le dévouement montrés durant le combat». Il passe ensuite à l'Etat-major de la II<sup>e</sup> D.A. d'infanterie comme estafette. Le 4 octobre, il est commissionné officier et détaché auprès de la division navale britannique, se fait enfin opérer à Londres, mais son état de santé reste précaire et le voici, sous-lieu-

tenant interprète au Havre. Ces nouvelles fonctions, pas plus que les précédentes, ne lui conviennent pas. A sa demande, il obtient de passer à l'infanterie. Il séjourne ainsi à Valognes au C.I. de la II<sup>e</sup> D.A. pour y suivre l'instruction préparatoire à son entrée à l'école de Gaillon.

Le voilà donc suivant l'instruction du plus anonyme des troupiers et laissant là ses meilleurs amis : Gaston de Formanoir de la Cazerie, Robert de la Barre, Pierre et Paul d'Oultremont, etc.

Que cet aristocrate et excellent cavalier ait choisi l'infanterie, il s'en explique à son père : « Il n'y a pas de doute que l'endroit où on rend le plus de services et où on a réellement besoin de gens ayant de l'amour-propre, c'est l'infanterie ; en choisissant cette arme, je n'ai pas songé au milieu dans lequel je me retrouverais, ce qui n'a pas la moindre importance, mais au travail que j'y ferai ». En écrivant ces lignes, il ne se doute certainement pas qu'il est poursuivi comme... déserteur par l'auditeur général : l'Etat-major de la II<sup>e</sup> D.A., duquel il relevait, n'avait signalé aucune de ses dernières mutations... On le retrouve à Quineville, où il commence à trouver le temps long.

Mais son sort se précise. Le 13 février 1916, il est avisé qu'il va prendre le commandement des mitrailleuses divisionnaires. Le 27, il termine enfin son instruction. Il est complimenté par le commandant sur sa bonne conduite et façon de servir : « il est passé 1<sup>er</sup> à plusieurs coudées au-dessus des autres ». Le voilà enfin aux tranchées, pataugeant jusqu'aux mollets... avec sa chienne pour le protéger des rats ! Deux mois plus tard, il gît dans la fameuse ambulance « Océan » du docteur Depage. Au cours d'une reconnaissance, une balle de fusil l'a frappé en pleine poitrine. Il n'en décide pas moins de ramener dans les lignes son commandant blessé comme lui dans le même engagement.

Ce sera bien pis le 31 mai 1918. Lors d'un bombardement de son cantonnement dans la zone de Boesinghe, un éclat d'obus lui traverse la jambe, lui sectionnant l'artère fémorale.

Ce n'est que le 15 juillet que, s'appuyant sur des béquilles, il pourra faire ses premiers pas. Vers la mi-octobre, non sans courage ni sans douleur — plusieurs muscles et nerfs sont atrophiés — il commence, muni de cannes, à circuler. C'en est ainsi fait des plaisirs de l'équitation, des explorations lointaines et des grandes chasses.

Qu'advient-il de cet invalide ? La croix de guerre, c'est très beau mais, de ce drame, on pouvait craindre le pire. Or, c'est le meilleur qui en sortit, tel l'or au feu du creuset...

Henri Lambert a perdu sa mère à Paris en 1916. Le voici qui perd son père en janvier 1919. Il est lui-même gravement malade et entre en clinique pour y subir une nouvelle intervention chirurgicale. C'est alors, le 21 février 1919, qu'il rédige ce testament par lequel il déclare instituer pour ses légataires universels les Hospices civils de la ville de Bruxelles. Ceux-ci devront consacrer et affecter le montant de sa fortune à l'érection et à l'entretien d'un ensemble de maisons avec jardins, susceptibles d'un loyer à bon marché, mais dont l'occupation pourra cependant être accordée gratuitement suivant les circonstances. « Ces maisons seront destinées et devront servir d'habitation à des familles de soldats et d'anciens soldats belges sans ou disposant de peu de ressources, la préférence devant être donnée aux mutilés de guerre... ».

Les revenus locatifs devront être consacrés à l'entretien et à l'amélioration de ces maisons. De ce legs universel ne sont exclus que le numéraire et les meubles qu'il laisse en souvenir à deux de ses sœurs.

On a vu comment d'officier de liaison, de sous-lieutenant interprète, le baron Lambert avait préféré descendre la hiérarchie militaire pour repartir dans l'infanterie comme simple sergent. Le contact direct, de jour et de nuit, avec la troupe l'avait rapproché de cette humanité souffrante. « Je suis convaincu, avait-il déclaré au début des hostilités, que mon service militaire va être pour moi une cure merveilleuse » (2 septembre 1914). Il ne s'est pas trompé.

Dès les premiers jours de la guerre, son père,

le baron Léon Lambert, avait eu l'intention de fonder une maternité destinée spécialement aux femmes des prisonniers belges en Allemagne. A cet effet, il avait pris en location divers locaux à Etterbeek, qui remplirent effectivement cette destination, sous la direction du docteur Auguste Weymeersch, professeur d'obstétrique à l'Université de Bruxelles.

Après la guerre, son fils voulut poursuivre cette œuvre et transformer ces installations provisoires en une réelle institution. En 1924, il fait l'acquisition d'un terrain situé le long de la rue des Acacias (devenue depuis rue Baron Lambert). A front de cette rue sera érigée la maternité «Fondation Henri Lambert», dont l'inauguration aura lieu en 1925. A ses extrémités, deux ailes déboucheront sur la rue Antoine Gautier. L'une reçoit les bâtiments servant de logement pour le personnel; quant à l'autre, le baron Henri Lambert songeait à l'apporter à une A.S.B.L. qui y aurait érigé et exploité un Centre de Puériculture, mais, pour y intéresser la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché, l'apport se fait à une société coopérative. Ainsi est créé le 25 juin 1931 le Centre de Puériculture de Bruxelles, société coopérative, à Uccle, ayant pour objet : «la construction, l'achat, l'amélioration, la vente ou la location d'habitations et logements à bon marché, destinés exclusivement aux mères, mariées ou non, abandonnées, sans ressources, aux enfants qui ne peuvent être élevés par leur mère, ou à des ménages aux besoins desquels le mari est dans l'impossibilité absolue de subvenir (grands invalides de guerre ou accidentés du travail de plus de cinquante pour cent)».

L'allusion aux habitations et logements à bon marché s'explique exclusivement par l'intervention financière de la Société nationale. Ce que l'on désirait, c'était créer ce Centre. Il sera d'ailleurs le premier du genre en Belgique. Cette société donnera ces terrains et bâtiments en location à une A.S.B.L. «Le Centre de Puériculture de Bruxelles», qui se chargera de l'aménagement et de l'équipement des locaux, tout en acquérant, au surplus, une dizaine de maisons voisines. Le baron Lambert fit appel

au docteur Maurice Lust qui, après divers voyages aux U.S.A. et en Europe, parvint à en faire un établissement de premier renom. L'inauguration de la clinique de Pédiatrie eut lieu en présence de la princesse Astrid, quelques mois après le décès du baron Henri Lambert.

Ce décès fit sortir des oubliettes notariales le testament de 1919. La validité en était devenue, à maints égards, critiquable. Le baron s'est depuis lors marié et il y avait eu «surveillance d'enfant». Au reste, la Commission d'Assistance publique était-elle bien habilitée à recueillir une libéralité qu'elle devait affecter à la construction d'habitations pour soldats et anciens militaires? Question délicate qui rendait souhaitable la recherche d'une solution amiable. S'y consacrèrent, du côté de la famille Lambert, Eugène Soudan, bâtonnier en exercice de l'Ordre des Avocats à la Cour d'appel, Pierre Graux, bâtonnier sortant de charge et président de l'A.S.B.L. «Asiles des soldats invalides belges», Jacques Van Ackere, ancien combattant, tous trois désignés par le procureur du Roi, Walter Ganshof van der Meersch, également ancien combattant, et, du côté de la Commission d'Assistance publique, van de Meulebroeck, du Bus de Warnaffe, Wauquier, etc.

Aux termes de cette transaction, la Commission d'Assistance publique de Bruxelles reçut la maternité Lambert et toutes ses installations. Aux neuf millions qu'y avait investis le baron Henri Lambert, s'ajoutait une somme de cinq millions. Cet accord s'inspirait du désir de «rendre hommage à la générosité pour les pauvres et à l'esprit philanthropique dont le baron Lambert avait donné tant de nobles exemples» (A.R. 20 septembre 1934). Les Œuvres nationales des Invalides (O.N.I.G.) et des Anciens combattants, déportés et prisonniers politiques (O.N.A.C.) tentèrent vainement de faire annuler cette transaction.

Ce complexe hospitalier prendra un essor considérable. Après la guerre de 1940-1945, il fut question d'élever un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats alliés, tombés sur le sol belge pour la libération de celui-ci. Les ambassades alliées suggèrent d'affecter les

sommes recueillies non pas à l'érection d'un monument mais au service d'œuvres au profit de l'enfance déshéritée, souffrante ou handicapée. C'est le Centre de Puériculture de Bruxelles qui bénéficia de ces fonds. Il devient ainsi le « War Memorial — Centre de Puériculture et de Pédiatrie, A.S.B.L. ». Celui-ci comprendra désormais les services les plus variés : laboratoires, radiologie, électrologie, orthophonie, neuro-psychiatrie, orthopédie, orthodontie, néphrologie, réanimation, etc.

Parallèlement à ces activités humanitaires, le baron Lambert s'intéresse au développement des arts. Répondant aux vœux du roi Albert I<sup>er</sup>, du Gouvernement et du Conseil communal de Bruxelles, « de maintenir le Théâtre royal de la Monnaie au rang d'une scène de premier ordre », il est de ceux qui participent à la création d'une nouvelle société commandite, « renonçant à toute rémunération de capital » (31 juillet 1920). Il faisait déjà partie de la précédente commandite ; il participera de même encore à la suivante (28 juillet 1927), à laquelle il faudra, en 1932, apporter un capital supplémentaire d'un million en raison « de la crise économique qui sévit actuellement en Belgique ».

Par ailleurs, la reine Elisabeth désire faciliter l'éclosion des jeunes talents musicaux. La Fondation musicale Reine Elisabeth voit ainsi le jour le 10 mai 1929. Le baron Henri Lambert lui assure un appui financier très apprécié. Il jouera également un rôle important en permettant la création et le développement de l'Œuvre nationale pour la reproduction de manuscrits à miniatures de Belgique (1924).

Mais cet altruisme dont il est difficile de relever les multiples manifestations, cet intérêt pour tout ce qui concerne les Beaux-Arts, tout cela n'empêche pas le baron Lambert de s'être finalement décidé à devenir banquier et à porter très haut le rôle social de cette profession.

Le 30 janvier 1919, son père décède. Cet événement le place dans une situation extrêmement délicate. Dès la cessation des hostilités, l'agence des Rothschild à Bruxelles et de Lambert à Anvers a repris ses activités. Elle occupe une quinzaine d'employés et a la charge de seize

pensionnés. Quel sera le sort de ces établissements ? Le jeune baron n'a ni l'expérience, ni les relations, ni l'ascendant de son père — il n'a que trente-deux ans — ni surtout le crédit dont celui-ci disposait auprès des Rothschild. Ceux-ci se montrent à son égard très embarrassés, sinon réticents.

L'agence de Bruxelles est devenue de moins en moins rentable. Or, il faut bien se rendre à l'évidence : l'ère des grandes opérations, pour lesquelles les Rothschild étaient pratiquement seuls en lice, est bien révolue et, pour le reste, la concurrence réduit considérablement les marges bénéficiaires. Enfin, n'est-il pas normal que soient davantage favorisées les entreprises de nationalité belge ? Bref ! Les Rothschild ne sont pas très enthousiastes pour maintenir ce siège d'opérations. Ni très optimistes. A Paris, on considère que les commissions dont il vit, ne lui permettront pas de survivre. Dès lors, ne vaut-il pas mieux en décider la fermeture ? Mais n'est-ce pas s'exposer, si le baron Lambert envisage de poursuivre ses activités, à ce qu'il se lie avec Thys, ainsi qu'il avait déjà été disposé à le faire il y a quelques mois dans l'affaire de la Banque d'Outremer ? Or, un tel rapprochement ne manquerait pas de mécontenter la Société Générale de Belgique avec qui les Rothschild entendent maintenir d'excellents rapports. D'autre part, sans mettre en doute la valeur personnelle du jeune baron, on fait là-bas quelques réserves à propos de son expérience et, assurément, on redoute son ardeur sinon une témérité dont il a maintes fois fait preuve. Or, sa parenté avec les Rothschild ne dégagerait jamais la responsabilité morale de ceux-ci. Aussi, on ne s'en cache pas : « l'indépendance de sa maison ne sera donc pas sans danger pour nous, souligne-t-on, et il faut souhaiter qu'il renonce à être banquier et se borne à être un *underwriter*, n'engageant que lui-même et ne faisant courir de risques qu'à sa fortune personnelle... Tant que le baron Henri Lambert sera banquier, nous ne pourrons pas nous désolidariser de lui... ». Bref, il n'y aurait pas de problème « si M. Henri Lambert cessait d'être banquier... ». Or, celui-ci n'est pas très doué pour... l'inactivité. Il a, au surplus, on l'a

vu, un sens très vif de ses responsabilités et un goût profond pour l'effort. On se met à négocier. La partie est serrée d'un côté comme de l'autre. Le baron en sort très habilement.

Aux termes de l'arrangement intervenu en 1919, le baron reprend sous la firme Henri Lambert les affaires de sa maison. La banque Léon Lambert entre en liquidation le 31 janvier. Le liquidateur, Henri Lambert, apporte les affaires à une firme nouvelle : la banque Henri Lambert. Celle-ci devient autonome. D'agent des Rothschild frères à Paris, la voilà correspondant des Rothschild Paris et Londres. Le capital de la firme est représenté par les deux millions de francs qu'y investit le baron. Il agira dorénavant en toute indépendance dans toutes les branches de son activité. Il conserve pour lui les « petites bribes » de sous-participations qu'on lui offrirait, mais il s'engage à propos des affaires qui pourraient prendre un grand développement ou qui revêtiraient un intérêt général, à les offrir à Paris. Voilà pour le siège de Bruxelles. Quant au bureau d'Anvers que l'on considérait déjà davantage comme maison Lambert qu'agence Rothschild, il jouit là d'une complète autonomie.

Les oncles avaient-ils tort en 1919 de craindre l'ardeur du neveu ? En 1926, la firme Henri Lambert se transforme en société anonyme au capital de ... quarante millions de francs représenté par 30.000 actions ordinaires, toutes détenues par le baron, et 10.000 actions privilégiées dont il en détient 9.250. Ce n'est pas sans raison qu'on a pu dire de ce banquier qu'« il fut un financier du style le plus courtois, le plus avenant même et sa modération foncière le servit dans une époque qui allait en manquer gravement ».

Mais il n'est pas que banquier. Ses libéralités sont nombreuses et importantes. La Ligue nationale contre la Tuberculose reçoit, en 1921, un don de 850.000 francs. Quelque 200.000 francs s'en iront aux œuvres israélites (1919-1930). Rien qu'en 1927, ce sont, en gros, 500.000 francs qu'il verse au Fonds national de la Recherche scientifique et tout autant à la Fondation Reine Elisabeth ; deux ans plus tard, 200.000 francs à l'Hôpital français Reine Elisa-

beth et à la Fondation médicale Reine Elisabeth. Ce sera ensuite la fondation du Comité Général d'Entr'aide de l'Agglomération bruxelloise (500.000 F en 1932-1933) qui fusionnera avec l'Association de secours aux pauvres honteux, qu'il présidera et, après lui, la baronne Lambert.

Que le poste consacré aux libéralités dans le budget privé du baron ait atteint en 1932 un montant représentant près de huit fois celui — déjà peu banal — des années antérieures, alors que la crise économique faisait fondre de moitié sa fortune, cela en dit long sur le degré de sa sollicitude à l'égard de l'infortuné.

C'est aussi un grand esthète.

Pour apprécier sa sensibilité et son raffinement artistiques, il n'est qu'à l'imaginer dans son domaine de Fudji à Wezembeek où, quittant ce parc de 12 ha, l'on passe, au château, de cent merveilles chinoises à mille autres africaines : trophées, armes, fétiches, masques, etc. A l'ancien hôtel des marquis d'Ennetières, rue d'Egmont, c'est un autre raffinement. Il y a là de remarquables primitifs italiens, français, flamands, allemands, etc., des Bruegel, Pourbus, Canaletto, Tiepolo, Hobbema, Lawrence, David, Vernet, etc. De somptueuses tapisseries d'Aubusson, de Beauvais, Bruxelles et Flandre servent de décor à un très riche mobilier d'où émergent, sur leur socle de marbre, des statues d'empereur et de pape.

Le baron Henri Lambert, c'est aussi un grand patron, toujours attentif au sort de son personnel. Chaque année, celui-ci bénéficie d'importantes gratifications, tandis que s'alimente en sa faveur la Caisse de Prévoyance du Personnel. Et sans doute, les perspectives d'affaires à réaliser au Congo sont-elles alléchantes, mais ce serait mal connaître la personnalité du baron Lambert que de croire qu'au gain se limitait l'objectif. Ses voyages au Congo le persuadent de l'impérieuse nécessité de remédier aux déficiences alimentaires de la Colonie. C'est, dès lors, en 1929, la création des Grandes Boulangeries africaines, suivant de peu la constitution de la Congo Rhodesian Ranching C<sup>o</sup> ; l'année suivante, la Compagnie des grands Elevages congolais (Grelco), la Compagnie d'Elevage et

d'Alimentation du Katanga (Elakat), etc. Par ailleurs, il siège au Conseil d'administration de diverses sociétés congolaises, telles : la Compagnie du Katanga, la Banque du Congo belge, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.), la Compagnie cotonnière congolaise (Cotonco), la Compagnie des Chemins de fer du Congo, la Société générale des Forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor), les Minoteries du Katanga, la Société de Recherche minière du Sud du Katanga, la Société de Colonisation agricole du Mayumbe, la Société d'Exploitations agricoles et industrielles de la Biaro, la Société minière du Luébo, la Compagnie du Lomami et du Lualaba, l'Immobilière du Kivu, etc. Ce champ d'activité africaine est loin d'exclure tout autre centre d'intérêt.

Il y a, en 1920, la constitution d'une Société indépendante belge de Télégraphie sans fil (S.I.B.) à qui l'on doit la première station intercontinentale de T.S.F. en Belgique (Ruysselede). Cette société cédera ses actifs à la Société belge Radio-Electrique créée en 1922 et installée dans les locaux de la Banque Lambert. Il y aura la création de la Société nationale pour l'étude des Transports aériens (SNETA) qui donnera naissance à la SABENA, en 1923.

Le baron Lambert siège également au Conseil d'administration de plusieurs sociétés belges, notamment : la Banque générale belge, la Compagnie financière et industrielle de Belgique, la Société immobilière de Tientsin, les Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille Montagne, Charbonnages de Helchteren et Zolder, Chemin de Fer du Nord.

Et pourtant, l'avenir est bien sombre. La crise sévit. La fortune du baron Lambert n'échappe pas à ses méfaits. Mais ce qui le préoccupe bien davantage, c'est la situation internationale. De Baden-Baden, il écrit à sa femme : « Malgré ton optimisme en ce qui concerne l'Allemagne, je commence tout de même à être assez inquiet de toutes les manifestations guerrières qui se succèdent sans interruption... Je me demande comment tout cela va se terminer » (8 septembre 1932). S'il avait encore vécu quelques années, il aurait trouvé réponse à cette

interrogation. Le 6 octobre 1933, à la suite de nouvelles complications intestinales, il décède à la Fondation Henri Lambert sans avoir eu ainsi le temps d'initier ses fils à la lourde tâche qui sera la leur : Léon n'a que cinq ans et Philippe, trois, tandis que Lucie n'a pas encore vu le jour.

A la baronne Lambert, entourée du comte Guy de Baillet-Latour, de Gaston de Formainoir de la Cazerie, Paul De Bruyn et Arthur van Durme, revient le mérite d'avoir maintenu la banque Lambert et de l'avoir sauvée du péril nazi, en attendant que ses deux fils en fassent la troisième institution financière de Belgique. Il lui revient également celui d'avoir, comme lui, encouragé les Arts, les Lettres et les Sciences et d'avoir, autant que faire se peut, soulagé les misères de ce monde.

*Iconographie* : un portrait d'Henri Lambert peint à l'huile par Albert Dasnoy, appartient à la famille Lambert et une caricature signée Ex a paru dans *Finance internationale (Belgique)*, Bruxelles, impr. H.M. Schaumans, 1927.

Archives de la famille Lambert, à Bruxelles.

Y. Delannoy, *Lambert (Samuel)*, dans *Biographie Nationale*, t. 40, Bruxelles, 1977-1978, col. 580-597. — Y. Delannoy, *Lambert (Léon, baron)*, *ibidem*, t. 42, Bruxelles, 1981-1982, col. 427-461. — *Recueil financier*, Bruxelles, Bruylant. — Publications du War Memorial et du Centre de Puériculture et de Pédiatrie « War Memorial » A.S.B.L., Bruxelles. — *Banque Lambert*, Bruxelles, Malvaux, 1964, p. 35-41.

Yves Delannoy

**LARTIGUE, Emile**, Louis, Camille, officier, né à Bruxelles le 23 janvier 1868, décédé à Ixelles le 22 janvier 1943.

Fils de Jacques-Louis et d'Aimée-Léopoldine-Marie Winsinger, Emile Lartigue suit les cours de l'Athénée de Bruxelles et de l'Institut Richez pour y préparer l'examen d'admission à l'Ecole militaire. Il le réussit d'emblée et entre à l'Ecole le 1<sup>er</sup> décembre 1884 en qualité d'élève de la 50<sup>e</sup> promotion, section artillerie et génie.

Promu sous-lieutenant élève le 17 décembre



1886, il sort en tête de sa promotion dans la section du génie. Admis définitivement dans cette arme le 22 mai 1889, il entame une brillante carrière. Après avoir servi au régiment du génie jusqu'au 26 juillet 1893, il est adjoint au commandant du génie à Liège, à Bruxelles et à Bruxelles-Ouest. Rentré au régiment le 30 décembre 1900, le capitaine-commandant Lartigue est détaché au ministère de la Guerre le 9 juin 1906. Le 25 avril 1912, il est adjoint temporairement à l'inspection générale des fortifications et du corps du génie. Nommé major le 26 septembre, il retourne au régiment du génie. Le 26 mars 1913, il est désigné pour le génie de forteresse de la position fortifiée d'Anvers (P.F.A.) et prend le commandement du bataillon des compagnies spéciales. Le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, il est adjoint au commandant du Service de la fortification de la P.F.A.

Après avoir été adjoint du commandant de la base de Calais en octobre 1914, il est désigné le 2 février 1915 pour le génie de la 2<sup>e</sup> division d'armée. Il remplit les fonctions de directeur du génie au G.Q.G. à partir du 15 août 1915. Il est lieutenant-colonel le 15 novembre suivant, colonel le 21 juillet 1916 et général-major le 30 juin 1917. Le 23 novembre 1916, il prend le commandement du corps des troupes auxiliaires du génie. Il est en outre adjoint au chef de l'administration des Bâtiments militaires jusqu'au 13 janvier 1918. Le 15 février 1916, il reçoit la croix de guerre «pour l'activité courageuse, la compétence intelligente et éclairée avec lesquelles il a assuré pendant huit mois la direction technique d'organisation et de renforcement dans un secteur fréquemment bombardé». Il est promu officier de l'Ordre de Léopold le 13 janvier 1917 «pour le courage et le dévouement dont il n'a cessé de donner des preuves au cours de sa longue présence au front dans les missions qui lui ont été confiées». S.M. le Roi d'Angleterre le nomme chevalier de l'Ordre du Bain le 13 août 1916 et le gouvernement provisoire russe, par décret du 2 juillet 1917, le décore de l'Ordre de Sainte-Anne de 2<sup>e</sup> classe avec glaives. Ajoutons que, en 1923, il recevra d'autres distinctions honorifiques étrangères; il sera en effet promu commandeur de la Légion

d'Honneur (il avait été fait chevalier en 1911) et décoré de l'Aigle blanc de 2<sup>e</sup> classe de Serbie.

Le 6 septembre 1919, il devient directeur des Bâtiments militaires (2<sup>e</sup> direction). Promu lieutenant général le 28 mars 1920, il est gouverneur de la position fortifiée de Namur du 1<sup>er</sup> avril 1920 au 30 avril 1921. A cette date, il est désigné, avec l'approbation du Roi, pour exercer les fonctions d'inspecteur général du génie. C'est pour lui le couronnement mérité d'une belle carrière qui se termine le 1<sup>er</sup> février 1926. Il cesse, par limite d'âge, de faire partie des cadres de réserve le 31 mars 1933.

Mais il n'a pas fini de servir son pays. Dès novembre 1941 il s'engage dans la lutte clandestine contre l'occupant en s'affiliant à la Légion belge dont le cadre est composé principalement d'officiers et de sous-officiers d'active et de réserve. Cette organisation de la Résistance s'appellera Armée de Belgique en décembre 1942 et prendra le nom définitif d'Armée secrète le 1<sup>er</sup> juin 1944.

Emile Lartigue est membre du Service de Renseignements politiques de la Zone IV (agglomération bruxelloise et les régions limitrophes, une grande partie de la province de Brabant, la partie wallonne au nord de la Meuse, limitée aux provinces de Namur et de Liège). Le but de ce service est de faire connaître à l'état-major de la zone les ennemis et les amis, les procédés de combat des ennemis; il doit donc rechercher, recevoir, vérifier, coordonner, interpréter, synthétiser les renseignements obtenus. Emile Lartigue n'hésite pas à accepter de dangereuses missions d'investigation dans les milieux ennemis et il mène habilement celles-ci.

Il ne verra malheureusement pas la libération du pays pour laquelle il a lutté. Des tueurs à la solde de l'occupant l'abattent sauvagement chez lui le 20 janvier 1943; transporté à la clinique de la Croix-Rouge à Ixelles, il y meurt le 22 janvier. Il est la deuxième victime de ces tueurs qui assassinent sans pitié des dignitaires de la franc-maçonnerie notoirement connus.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert a tenu à honorer la mémoire du grand patriote et de l'homme de cœur qu'il a été: le 1<sup>er</sup> janvier 1945, la rue de la Ronde — proche de son

domicile — est devenue l'avenue Général Lartigue.

*Iconographie* : portrait peint par Jef Leempoels.

Renseignements dus à l'obligeance de M. et Mme Marcel Lartigue. — Archives du Musée de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Dossier personnel conservé au siège de l'Union des fraternelles de l'Armée secrète, à Bruxelles.

H. Bernard, *La Résistance 1940-1945*, Bruxelles, 1968. — H. Larov. *L'Armée secrète - Historique de la Zone IV*, Bibliothèque de l'École royale militaire, 1965 (dactylographié).

Emile Thomas

**LAVACHERY, Henri, Alfred, Auguste, Ferdinand**, docteur en philologie classique, ethnologue, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Liège le 6 mai 1885, décédé à Uccle le 29 novembre 1972.

Toute la carrière de Henri Lavachery s'est déroulée à Bruxelles, mais il était né à Liège dans une famille dont certaines racines s'inscrivent à Bouillon. La désignation de son père, Alfred Lavachery, juriste et littérateur, au secrétariat de l'Université libre de Bruxelles, amena la famille à se fixer dans la Capitale.

C'est ainsi qu'il fit ses études secondaires successivement à Liège puis à Bruxelles. Et c'est à l'Université libre de Bruxelles qu'il conquiert en 1908 le titre de docteur en Philosophie et Lettres (Philologie classique). Comme tant d'autres philologues classiques, il allait être amené à appliquer cette formation méthodologique et scientifique à d'autres domaines que celui de l'Antiquité. Mais au début de sa vie active, il ne se consacra ni à la recherche, ni à l'enseignement qui devaient être plus tard ses préoccupations principales. Pour des raisons familiales, il dut, à peine sorti des études universitaires, collaborer à la gestion d'une usine de bleu d'outremer que possédait un oncle. Cette occupation prit fin en 1926, l'entreprise en question ayant adopté de nouvelles structures. Bien que ce passage dans la réalité économique l'ait éloigné des activités scientifiques

auxquelles il aspirait, il lui a permis de prendre contact avec un sens de la réalité quotidienne et des exigences de l'administration. Cela lui fut utile plus tard, lorsque la responsabilité de gestion d'organismes culturels lui fut confiée. Cette expérience le qualifia aussi, quelques années plus tard, pour écrire deux articles de caractère économique : *Essai sur le chômage anglais contemporain*, (1931) et *Enquête sur l'importance respective du marché intérieur et du marché extérieur*, (1933).

Entre-temps cependant, il s'était intéressé à l'ethnologie et à l'étude des arts dits à l'époque « primitifs ». L'enseignement n'en étant pas encore systématiquement organisé par les universités belges, il compléta une formation trop livresque par des contacts à l'étranger et des séjours à l'Institut Frobenius à Francfort-sur-le-Main, au Musée archéologique de Madrid, et, surtout, au Musée du Trocadéro (plus tard Musée de l'Homme) à Paris. Au cours de ce dernier stage, il y eut comme directeur le professeur Paul Rivet, et l'amitié, qui les unit, devait avoir des conséquences importantes dans la suite de la carrière de Henri Lavachery. D'ores et déjà son intérêt s'orientait vers l'Américanisme et sa première publication en ce domaine, datant de 1929, est une étude sur les arts anciens d'Amérique dans les collections du Musée archéologique de Madrid, publiée en français et en espagnol (*Les arts anciens d'Amérique au Musée archéologique de Madrid*). Ce fut pourtant en organisant, en 1930, à Bruxelles, une grande exposition d'art africain, au Palais des Beaux-Arts, qu'il se fit connaître comme ethnologue. Il devait entrer peu après aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, par le biais de la Société des Américanistes de Belgique, dont les collections, réunies par des amateurs indépendants tels que Hirtzel et Minnaert, formaient l'embryon de ce qui allait devenir, sous l'impulsion de Henri Lavachery, la Section américaine de ces musées. En 1928, dans le fascicule II du *Bulletin* de cette société, le nom de Lavachery apparaît pour la première fois, dans un texte remerciant pour des dons faits aux musées. Il allait peu après assurer le secrétariat de cette revue. Sans encore faire partie

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

officiellement du cadre scientifique des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Henri Lavachery prend les contacts nécessaires qui aboutirent à l'importante donation, par Auguste Génin, de sa collection d'archéologie mexicaine, forte de 4.000 pièces. Son entrée signait la création dans les Musées d'un important fonds archéologique mexicain qui ne cesse de s'accroître depuis lors et Lavachery fut pour la plus grande part à la source de ce développement. Il en prit bientôt la responsabilité officiellement ainsi que celle des collections d'Océanie, d'abord en 1933 comme collaborateur libre avec rang de conservateur adjoint. Dès 1937, il devait faire carrière dans le cadre régulier des Musées royaux d'Art et d'Histoire, jusqu'à en être le conservateur en chef en 1942 lorsqu'il succéda à Jean Capart. Toute cette période fut, pour lui, extrêmement féconde. De nombreuses publications parurent sur les civilisations américaines, africaines et océaniques.

En 1934, un événement important souligna la reconnaissance des milieux scientifiques internationaux de son rôle de spécialiste : l'Expédition franco-belge à l'île de Pâques (1934-1935) à laquelle le Dr Rivet l'appela à participer. Deux autres savants y prirent également part : Alfred Métraux et Louis-Charles Wattlein qui était chargé de la direction de l'expédition. Ce dernier mourut au passage en Patagonie. Lavachery, qui était parti d'Anvers pour rejoindre à Lima le bateau officiel français, avait fait le détour par le Pérou, visitant Cuzco et Macchu Pichu, pris des contacts fructueux sur place avec les ressources de l'archéologie péruvienne et rassemblé une collection d'objets intéressante. C'est en arrivant à Lima qu'il apprit que le décès de Wattlein reportait sur lui la responsabilité de l'expédition. La Belgique et le Fonds national de la Recherche scientifique n'étaient pas restés indifférents à cette entreprise. C'est ainsi que ce fut le bateau-école le *Mercator* qui devait ramener ses membres en Europe avec diverses escales au travers du Pacifique. Cela permit à Lavachery de réaliser un rêve qu'il avait exprimé déjà en 1930, lors d'une conférence, présentée à la tribune de la Société des Américanistes de Belgique, sur Margaret

Scoresby Routledge qui faisait des recherches sur l'île de Pâques. Il avait émis le désir de recevoir, un jour, à Bruxelles, une des statues qui faisaient la réputation de l'île. Avec l'autorisation du Gouvernement chilien et grâce aux possibilités de transport offertes par le *Mercator*, ce souhait fut réalisé et la statue est une pièce maîtresse des collections océaniques des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

S'insurgeant contre les prétendus « mystères » qui entoureraient l'histoire de l'île et les questions que l'on se posait à propos des grandes statues, l'expédition s'attacha aussi à étudier la formation géologique de l'île, l'origine anthropologique des habitants et ce qui pouvait encore être recueilli de leur patrimoine culturel. Elle expliqua enfin autrement que par des interventions extra-terrestres ou surnaturelles, comme l'avaient proposé certains, le transport des grandes et lourdes statues de leurs lieux de création dans les carrières aux flancs du volcan Rano Raraku jusqu'aux autels à la côte sur lesquels elles étaient dressées. Enfin, l'expédition espérait résoudre le problème de l'« écriture pascuane » retrouvée sur des tablettes et que plus aucun habitant n'était encore capable de déchiffrer. Le programme fut mené à terme, si en ce qui concerne le dernier point, Métraux et Lavachery suggérèrent qu'il s'agissait, plutôt que d'une écriture proprement dite, d'un système d'aide-mémoire pour des récitants. Pour le reste ils précisèrent l'appartenance de l'île au type des « îles hautes », par opposition aux atolls polynésiens, surgie à la suite d'éruptions volcaniques et ne constituant nullement les restes d'un continent par ailleurs immergé. Ils confirmèrent d'autre part l'origine polynésienne des Pascuans, tout en soulignant leur particularisme culturel.

Le transport jusqu'à bord du *Mercator* de la grande statue sur les pentes de l'île d'abord et son hissage sur le bateau ensuite, à l'aide de techniques mises en œuvre par la population locale sans appel à des moyens modernes prouva que cet effort avait été possible dans les temps anciens. En outre, Lavachery découvrit l'existence de gravures rupestres illustrant d'anciennes cérémonies célébrant le mythe de

l'«homme oiseau». Il en recopia d'un trait précis qui permet de mieux voir que les photographies malaisées à réaliser dans les falaises escarpées sur lesquelles ces figures avaient été tracées. Ce fut le sujet de son ouvrage publié, en 1939, *Les pétroglyphes de l'île de Pâques*, (1939).

De nombreuses collections furent rapportées, qui ne relevaient pas seulement de l'archéologie. Si beaucoup d'objets enrichirent le Musée de l'Homme à Paris et les Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, des documents, relevant d'autres domaines scientifiques, furent confiés à des musées de géologie et de zoologie tels que le Muséum d'Histoire naturelle à Paris et l'Institut des Sciences naturelles à Bruxelles. Le résultat de ses observations parurent surtout sous forme d'articles répartis dans diverses revues belges et étrangères. Ils complètent le volume plus étendu, publié chez Grasset en 1935, *L'île de Pâques* qui eut plusieurs rééditions.

Au cours du voyage, il envoya aux deux journaux qui avaient soutenu l'entreprise, *La Nation belge* en Belgique et *Le Petit Parisien* en France, des billets brefs et vivants qui révèlent un auteur non dépourvu d'humour et qui relatent des incidents et des curiosités observés aux escales : Tahiti, Moorea, les îles Marquises et Hawaï. A son retour il était devenu «l'homme de l'île de Pâques» tant pour le monde scientifique que pour le public belge, aussi de nombreuses conférences sur le sujet lui furent-elles demandées. Mais on ne peut en déduire qu'il se consacra uniquement à ce domaine d'érudition.

Des travaux sur l'art africain, sur les cultures du Pérou et du Mexique paraissaient parallèlement dans diverses revues. Il ne s'adonna guère à la rédaction de gros ouvrages plus ou moins destinés à des spécialistes. Il révéla ses observations dans de nombreux articles portant sur telle ou telle réflexion suggérée par des objets des collections, par des notes de voyage ou de lecture, dont l'ensemble livre une précieuse documentation.

Il lui arrivait de synthétiser les connaissances sur un domaine particulier en de petits ouvrages, dont le but de vulgarisation était basé sur

les meilleures observations scientifiques. Ce sont de petits volumes clairs, maniables et attrayants ayant comme objectif de décrire des modes de vie et d'expression de cultures exotiques connues trop superficiellement et d'attirer l'attention sur leur valeur humaine. Ainsi sortirent de presse, dans la *Collection Lebègue*, *Les Amériques avant Colomb*, (1944) et *La Vie des Polynésiens* (1946). En 1954, il publia un ouvrage, *La Statuaire de l'Afrique Noire*, dans lequel il tente de regrouper en ensembles cohérents la production des divers groupes ethniques, en se basant sur les critères stylistiques de la plastique. Au cours de ces descriptions, illustrées de dessins, il s'efforce de faire apprécier l'esthétique et l'humanité des œuvres dues au ciseau des artistes noirs.

Ces volumes montrent combien Henri Lavachery a toujours manifesté un vif intérêt pour la communication et l'enseignement. C'était un conférencier animé et vivant, ce fut aussi un professeur apprécié de ses étudiants, d'un enthousiasme communicatif.

En 1940, il fut appelé par l'Université libre de Bruxelles à suppléer Georges Smets, interdit d'enseignement par l'occupant, pour le cours qui s'appelait alors Institutions des Peuples primitifs. A la retraite de Georges Smets qui avait réoccupé sa chaire à la Libération, il en devint titulaire en 1951. Mais il ne quitta pas entre-temps le professorat universitaire. L'Université développait ses programmes dans les domaines de l'ethnologie et, en 1949, elle lui avait confié un cours d'Ethnographie générale et congolaise. En 1952, il prit en charge celui d'Initiation à l'art des peuples primitifs. Tous ces enseignements faisaient défaut, de façon générale, dans les programmes universitaires belges, du moins en ensembles structurés. Avec les cours approfondis, les exercices qui s'y ajoutèrent par après, et les modifications d'intitulés, ces charges de Henri Lavachery jetaient les bases d'une formation qui devait devenir, d'une part, l'ensemble des cours d'Anthropologie sociale à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques, et, d'autre part, celui des enseignements portant sur les arts non-européens à la Section d'Histoire de l'Art de la Faculté de

Philosophie et Lettres. Ses compétences étendues, tant sur les cultures de l'Afrique que sur celles de l'Amérique et de l'Océanie lui permirent d'offrir à ses étudiants un large éventail d'informations, jusqu'à son accession à l'honorariat en octobre 1955.

De nombreux voyages au Proche-Orient, en Grèce, aux Etats-Unis, en Chine, élargissaient constamment le champ de comparaison que requérait sa curiosité pour tous les aspects culturels.

Il était membre de nombreuses sociétés scientifiques, à l'étranger. Pour ne citer que les principales rappelons la Société des Américanistes de Paris, naturellement, la National Geographic Society aux Etats-Unis, mais aussi il était correspondant du Museum d'Histoire naturelle de Paris que Métraux et lui avaient enrichi de documents récoltés à l'île de Pâques. En Belgique, il était membre de l'Institut des Hautes Etudes Chinoises et de la Fondation archéologique Reine Elisabeth. Il s'efforça toujours de prendre une part active à leurs travaux lorsque l'occasion s'en présentait.

Sa situation dans le cadre scientifique des Musées royaux d'Art et d'Histoire et les responsabilités de direction qui lui furent confiées, en 1942, l'amènèrent à porter une attention soutenue à la sauvegarde des collections en temps de guerre. Il collabora à la rédaction, sur ce sujet, de deux rapports : l'un préparé avec Paul Coremans pour la Commission américaine pour la protection des monuments artistiques, parut en 1946 (*Report of the American Commission for the Protection and Salvage of Artistic and Historic Monuments in War Areas*), l'autre fut écrit en collaboration avec A. Noblecourt, de Paris, pour l'Unesco et date de 1954 (*Les techniques de protection des biens culturels en cas de conflit armé*). Ses contacts avec l'Unesco furent directs en 1947 et 1948 lorsqu'il siégea, dans la délégation belge, à la deuxième et à la troisième conférence générale.

A sa vie de professeur, de conférencier et de directeur d'un de nos grands musées nationaux, s'ajouta une activité féconde dans le cadre de l'Académie royale de Belgique. Elu correspondant de la Classe des Beaux-Arts en 1947 et membre en 1951, il devait devenir secrétaire

perpétuel de l'Académie d'abord au cours de plusieurs intérim de Jacques Cox que la maladie empêchait d'exercer ses fonctions entre 1955 et 1957. Cette dernière année, il fut élu à cette responsabilité qu'il assuma jusqu'à la limite d'âge, en 1960. Mais ses activités officielles, dans le cadre de cette institution, ne prirent pas fin pour autant car la Classe des Beaux-Arts le désigna encore comme directeur en 1969. Il rédigea, pour l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, de nombreuses notices sur des confrères disparus, ainsi que plus d'un hommage occasionnel. Il les évoque avec pertinence et parfois, lorsqu'ils étaient de ses amis proches, avec quelque émotion, mettant en valeur leur esprit créateur. Il était sensible à toute forme d'expression artistique mais ne cachait cependant pas qu'il regrettait le détachement constaté de l'art inspiré du réel et la progression de l'art abstrait. Il précisa sa pensée dans un article : *L'Art moderne ou la Nature contestée (Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, t. 51, 1969, p. 269-289)*.

La passion avec laquelle il suivait la vie des arts, tant dans sa vie privée que dans ses activités académiques, fut assurément la raison qui le fit intervenir dans ce qui fut appelé l'Affaire Vermeer - Van Megeren où il défendit avec fougue Jean Decoen, partisan de l'authenticité de certains des Vermeer contestés, contre ceux qui voyaient en Van Megeren un génial faussaire. Dans la conférence faite le 7 décembre 1954 au Palais des Beaux-Arts, publiée sous forme de plaquette, *Vermeer-Van Megeren, Faux et authentiques. Un témoignage*, Henri Lavachery justifie son intervention par sa passion de l'art «... je ne puis en aucune façon prétendre que je suis spécialiste en peinture ancienne, mais j'aime évidemment la peinture et l'on sait que l'amour trouve toujours une justification en lui-même... cette affaire... soulevait un problème auquel nulle personne que les arts passionnent sincèrement ne peut rester indifférente». Par ces quelques lignes il se découvrait avec sincérité.

L'amitié, par ailleurs, a tenu une grande place dans sa vie et s'il entretenait des relations scientifiques continues avec d'autres ethnolo-

gues, Rivet, Heyerdhal, Métraux, ses amis se recrutèrent surtout parmi les esprits créateurs, des artistes ou des littérateurs : Georges Marlow, Maurice de Brocas, Jules Delacre pour ne citer que quelques noms. Amis choisis dans une compréhension mutuelle de qualité. Dans la plaquette dédiée à Georges Marlow, il exalte le sentiment profond que soutient, pour lui, l'amitié d'élection : «... toutes les grâces de l'esprit se donnaient à l'élu. Voici le bibelot ou le livre, on les a choisis pour vous, on vous les mande ; l'œuvre à l'état naissant, on est le premier à l'entendre et les entretiens se prolongent jusqu'aux communions spirituelles les plus exquisées... Car l'amitié est ainsi faite qu'elle ne pouvait se nourrir de médiocrité» (*L'Amitié de Georges Marlow*, dans *Tombeau de Georges Marlow*, p. 7-14).

Homme d'étude et d'observation, il avait aussi lui-même le goût de la création artistique. Ses écrits sont souvent illustrés de dessins à la plume. L'aquarelle, surtout, était une forme de détente lors de ses vacances. Il faisait partie de groupes d'artistes. Il exposa ainsi dans des galeries bruxelloises et pour rappeler le centenaire de sa naissance, une galerie d'art liégeoise présenta en 1985, 27 aquarelles réalisées au cours de voyages en Belgique et en divers pays européens. Les Musées royaux d'Art et d'Histoire possèdent les aquarelles exécutées à l'île de Pâques, représentant des sites, objets de ses réflexions du moment, comme le grand ahu, masse cyclopéenne, dont la construction était le sujet de discussions, ou les rochers à pétroglyphes qu'il avait eu la joie de découvrir. Quelle que soit l'occasion de leur réalisation, ses œuvres révèlent un goût précieux pour la finesse des teintes, une sensibilité aux lignes sans agressivité qui ne manquent pas d'évoquer parfois l'observation de l'art japonais.

Il était heureux de voir posséder ce besoin de s'exprimer, par la forme et la représentation, par son fils de son premier mariage et par ses petits-fils. Sa seconde épouse aussi était soucieuse d'art et de musique. Il vécut donc ses dernières années dans l'atmosphère de préoccupation esthétique qu'il aimait.

Sa notoriété lui valut des marques d'estime

et l'attribution de distinctions honorifiques nationales et étrangères. Son activité pendant l'occupation au sein du Groupe de renseignement et d'action Clarence lui fit attribuer la Médaille de la Résistance. Après l'expédition franco-belge à l'île de Pâques, il se vit nommer chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur de France.

Toute son œuvre est écrite dans une langue châtiée parfois même teintée de poésie mais toujours précise qu'il s'agisse de la description d'un objet d'art ou de l'appréciation des qualités d'un artiste. C'est ce constant appel à sa propre sensibilité qui a rendu plus convaincants ses efforts pour faire partager ses goûts et ses convictions esthétiques, dépassant toujours la sécheresse possible de ses témoignages professionnels et scientifiques.

*Iconographie* : L'Académie royale de Belgique conserve un médaillon en bronze à l'effigie de Henri Lavachery, œuvre d'Armand Bonetain, une tête en bronze due à Nat Neujean et un portrait peint à l'huile par Jean Decoen.

P. Gilbert, *Notice sur Henri Lavachery, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 150, 1984, p. 245-253 (photos). — A. Dorsinfang-Smets, *Bibliographie de Henri Lavachery*, *ibidem*, p. 254-270. — *Manifestation en l'honneur de Henri Lavachery (1885-1972)*, au cours de laquelle Ph. Roberts-Jones, J. Balty, A. Dorsinfang-Smets et S. Purin prirent la parole, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 5<sup>e</sup> série, t. 67, 1985, p. 270-288.

Annie Dorsinfang-Smets

---

*Illustration* : Planche XI, face à la p. 240.

Henri Lavachery : fresque de la grotte Ana Kai Tangata à l'île de Pâques, aquarelle, 1934.

---

LEBROCQUY, *Guillaume*, Désiré, Paul, François, pseudonyme : LAMBERT ; journaliste, professeur, libraire et écrivain, né à Anvers le 17 novembre 1835 et décédé à Ixelles le 5 mai 1880.

Fils de Pierre, avocat, philologue, journaliste



orangiste, et de Marie Séraphine Duhent, Guillaume Lebroccouy épousa Louisa Duhent née à Paris le 24 avril 1835 et décédée à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 15 novembre 1896.

Après de brillantes études au Collège épiscopal de Bruges et au Collège Sainte-Barbe à Gand, Guillaume Lebroccouy obtint en 1859 le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur à l'École normale des humanités de Liège.

À l'invitation d'Alexandre Delmer, Lebroccouy entra comme traducteur à *L'Universel* le 17 mai 1860. Dès le 25 mai, le rédacteur en chef, Prosper de Haulleville l'envoya à la Chambre pour y suivre les débats et faire ce qu'on appelait « le poignet », c'est-à-dire le compte rendu analytique de la troisième page et le résumé de la première. Lebroccouy polémiqua avec les journaux anglais et flamand, les deux langues qu'il connaissait. Il fournit quelques articles de fond sur l'abolition des octrois, l'enseignement de l'État, la bureaucratie, la question flamande et la question religieuse. Il rédigea également de nombreuses rubriques culturelles. Selon le témoignage d'Alexandre Delmer, Lebroccouy était « certainement de tous les rédacteurs du journal, le plus abondant producteur de copies ». Victor Henry, un autre rédacteur de *L'Universel*, déclarait également avoir connu « peu d'hommes qui eussent le travail aussi facile, aussi rapide et aussi varié que lui ». Seul le baron de Haulleville ne partageait pas entièrement cet avis. Les relations entre le rédacteur en chef et Lebroccouy étaient extrêmement tendues. Le directeur n'appréciait pas particulièrement le travail de ce rédacteur, qu'il trouvait paresseux. Au-delà des antipathies personnelles entre les deux hommes, il faut sans doute voir une opposition d'idées politiques. Ultramontain convaincu, Lebroccouy se sentait un peu mal à l'aise, « marginalisé » au sein de cette jeune équipe dynamique et militante.

Lors de la disparition de *L'Universel*, Lebroccouy déçu par le journalisme revint à sa vocation première : l'enseignement. En septembre 1861, il fut nommé professeur de seconde latine au Collège de Thuin. Après s'être vu refuser une place de secrétaire chez le marquis de Fliers en

juin 1863, il chercha à entrer au Collège épiscopal de Pitzembourg à Malines, auquel la commune retirait son patronage. Bien que sa collaboration à *L'Universel* lui fit beaucoup de tort, Lebroccouy fut nommé à ce poste le 30 août 1863.

La poursuite d'une carrière dans le journalisme à Bruxelles était gravement compromise par les oppositions d'idées qui mirent aux prises Guillaume Lebroccouy et Prosper de Haulleville. Ce conflit s'aggrava encore en 1863 lorsque Lebroccouy publia *Une vocation littéraire. Roman philosophique-humouristique (1858-1862)*. Dans cet essai, en partie autobiographique, Lebroccouy faisait part de ses déceptions de journaliste. Dépeint sous les traits peu flatteurs du directeur de *L'Ephémère* (allusion à *L'Universel*), Prosper de Haulleville lui en tint rigueur. Cette disgrâce porta grandement préjudice à l'avenir de Lebroccouy dans la presse bruxelloise. Il dut se contenter d'un poste en province.

Le 22 novembre 1863, Alexandre Delmer, futur rédacteur du *Journal de Bruxelles*, renonça au poste de rédacteur-gérant d'un journal que l'abbé Fostie, doyen de Virton, et le comte de Briey lui offraient à Arlon. Afin de soustraire son ami Lebroccouy aux influences libérales malinoises, Delmer l'invita à accepter la proposition des catholiques luxembourgeois. Le 20 décembre 1863, malgré les hésitations de sa femme, Lebroccouy arriva à Arlon. Le premier numéro de *La Voix du Luxembourg*, journal catholique de tendance ultramontaine, qui cessera de paraître en 1888, sortit de presse le 23 décembre. Lebroccouy souhaitait faire de ce quotidien un organe de l'ultramontanisme. Grand admirateur du *Bien Public*, il aurait voulu, lui aussi, arborer la croix en tête de son journal. Selon Alexandre Delmer (*Journal*, 19 septembre 1864), Lebroccouy est « plus autoritaire que libéral et se défie des voies larges, en un mot, il est de l'école du *Monde*. A ne considérer que le résultat, j'estime que l'autre tendance, celle de *L'Universel*, nous rallierait plus de partisans dans le Luxembourg ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 1865, Lebroccouy permuta avec Eugène Moressée. Tandis que celui-ci allait se fixer à Arlon, le rédacteur de *La Voix du*

*Luxembourg* reprit des mains du vigoureux polémiste *L'Union de Dinant* fondée en 1857. Durant les années suivantes, Lebroccouy déclina par deux fois les offres du comte de Villermont. En 1866, celui-ci lui proposa de reprendre le *Journal de Philippeville*, mais invoquant la précarité de la situation financière du journal, Lebroccouy refusa. En 1868, il repoussa une autre proposition du comte de Villermont à poser sa candidature comme rédacteur en chef au *Journal d'Anvers*. Il ne pouvait abandonner *L'Union* avant les élections de juin et, de plus, il ne connaissait pas suffisamment les intérêts locaux d'Anvers pour briguer ce poste — dont le traitement (3.000 francs par an) ne répondait d'ailleurs pas à ses espérances.

Le 4 juillet 1869, Lebroccouy et l'abbé Michel Renard fondèrent à Bruxelles un journal catholique à bon marché : *Le Carillon*. Sous le pseudonyme de Lambert, Lebroccouy rédigeait l'éditorial, aidé en cela par Charles Lemaire, ancien rédacteur au *Journal de Bruxelles*. Pour recueillir des souscriptions à son nouveau journal, Lebroccouy était allé solliciter « toutes les personnes bien pensantes ». A Malines, le cardinal Dechamps lui avait vivement recommandé de s'entendre avec l'abbé Renard. Le comte Vilain XIII avait souscrit pour 1.000 francs au *Carillon* et la plupart des curés de Bruxelles avaient donné 100 francs. Cet appui financier était cependant insuffisant. A la fin juillet déjà, la vente du *Carillon* était en baisse, le journal végétait. Pourtant cette feuille distribuée dans les cabarets voulait être avant tout populaire. C'était, à l'époque, le troisième journal de ce genre à ne coûter que deux centimes avec les *Nouvelles du Jour* de Liège et le journal libéral *La Chronique* de Bruxelles. Le contenu du *Carillon*, limité surtout aux événements bruxellois, ne correspondait cependant pas à la large communication à laquelle le journal prétendait. Se faisant l'écho d'œuvres catholiques en faveur des ouvriers, il voulait être avant tout un organe d'éducation populaire, en dépit du ton savant de ses articles et parfois même de certains sujets traités. Il enseignait le respect de la religion et de la tradition religieuse. *Le Carillon* participait à l'élaboration d'une éthique qui régla durant

tout le XIX<sup>e</sup> siècle les relations patrons-ouvriers, enseignant notamment comment l'ouvrier laborieux et économe pouvait accéder à la propriété s'il ne se mettait pas en grève. Comme tous les journaux populaires catholiques, *Le Carillon*, fut violemment antisocialiste et mena campagne contre la Ire Internationale. Lebroccouy aurait voulu faire entrer François de Condé, rédacteur de *La Cloche* plus connu sous le pseudonyme de Henri de Saint-Marcoult, dans le comité du *Carillon*. Le 6 août 1869, il présenta sa démission. Le 20 août, il quitta *Le Carillon* espérant qu'on lui donnerait un autre journal à diriger. En attendant, on lui avait supprimé ses appointements et l'abbé Renard faisait sa besogne. Fin septembre, Lebroccouy reprit ses fonctions jusqu'au 26 novembre. A partir du 5 décembre 1869, *Le Carillon* devenait bihebdomadaire et son prix de vente augmentait. Ces transformations reflétaient les difficultés matérielles que pouvait rencontrer un journal populaire. *Le Carillon* disparut le 18 octobre 1871.

Pour subvenir à ses besoins, Lebroccouy prêta alors son concours à François de Condé pour la rédaction de *La Cloche*. Ce journal, qui avait été fondé à Bruxelles le 22 décembre 1867 par l'abbé Michel Renard, était fort ouvert aux problèmes de son temps. Peu après la naissance de ce périodique, François de Condé en devint le directeur, poursuivant ainsi l'action éducative entreprise par l'abbé Renard. En 1870, Lebroccouy prit la tête de ce journal, dont il s'occupa jusqu'à sa mort. En 1876, *La Cloche* perdit son caractère populaire. Son rédacteur était décidé à s'adresser davantage à un public de lettrés et à utiliser cette feuille pour créer un office de publicité catholique. Caressant le projet de faire partie de la rédaction du *Courrier de Bruxelles*, Lebroccouy émit le vœu de voir la Société de Saint-Pierre acquérir *La Cloche*. Il écrivit une lettre dans ce sens à Alexandre Delmer le 10 janvier 1880. Après la mort de Guillaume Lebroccouy, en mai de la même année, son épouse et son frère, le père Auguste Lebroccouy, de la Compagnie de Jésus, reprirent les négociations, qui aboutirent non sans mal au rachat de *La Cloche* par la Société le 1<sup>er</sup> septembre 1881. Un mois plus tard, le 20 oc-

tobre, le journal fusionnait avec *Le Tirailleur*.

*La Cloche* ne lui fournit pas de quoi vivre. Lebroccouy pensa à chercher ailleurs des moyens d'existence. Le 14 janvier 1870, il accepta l'offre du père Deynoodt, qui lui proposait d'être titulaire de la troisième professionnelle au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Après trois semaines, il renonça à sa charge et ne conserva que le cours d'anglais dans cet établissement. Cependant, la véritable passion de Lebroccouy demeurait la presse. Dès le 8 janvier 1870, il accepta la proposition de Bochard de «faire la Chambre» pour *Le Peuple belge*. Alors que certaines ouvertures sans lendemain lui avaient été faites en janvier et en février de cette année au *Journal d'Anvers*, Lebroccouy se trouva investi, le 12 mai 1870, de la direction de *L'Illustration belge*, dont on envisageait la fondation à Bruxelles. En juillet 1871, Lebroccouy souhaitait entrer à la rédaction du *Courrier de Bruxelles*. Son projet se heurta aux vives réticences du nonce apostolique M<sup>gr</sup> Cattani et du rédacteur en chef, Alexandre Delmer. Afin de contenter son ancien collègue de *L'Universel*, Delmer accepta néanmoins de lui faire une petite place dans le journal. Il lui proposa de fournir des renseignements commerciaux pour 1.200 francs par an. Insatisfait de ces nouvelles fonctions, Lebroccouy abandonna sa charge en janvier 1872. Préférant être son propre maître, il s'installa libraire chaussée de Wavre à Bruxelles avant de se fixer à la rue d'Edimbourg à Ixelles.

Cette activité commerciale sourit au rédacteur de *La Cloche*. Elle lui permit de vivre dans une relative aisance. Lebroccouy en profita pour élargir son champ d'action. Il assura désormais la direction du *Messager de Saint-François-Xavier*. Cet hebdomadaire populaire parut à partir du 29 novembre 1872. Il se proposait de «stimuler le zèle de tous pour l'édification et la moralisation de la classe ouvrière». Parmi les bienfaiteurs du périodique figuraient Madame E. Ducpétiaux et J. Dauby. Faute de fonds, cette feuille cessa rapidement de paraître. Le 21 novembre 1874, Lebroccouy reprit également *L'Ami de l'ouvrier*, hebdomadaire de huit pages auquel collabora Gustave Vekeman. Le nouveau directeur recourut à l'illustration pour

agrémenter les articles. C'était une originalité pour la presse catholique de l'époque. Par ailleurs, en 1875, Victor Palmé, éditeur parisien des Bollandistes, proposa à Guillaume Lebroccouy de devenir le directeur de la Société générale de librairie catholique pour la Belgique et la Hollande.

Guillaume Lebroccouy ne limita pas ses activités au monde de la presse et des entreprises commerciales. S'il ne fut jamais un leader, il joua néanmoins un rôle non négligeable dans l'organisation des forces catholiques belges. Secrétaire de la cinquième section (liberté religieuse, publications, associations, organisations) aux congrès de Malines de 1864 et de 1867, il travailla dans l'ombre pour unir les catholiques sur le terrain politique. En 1868, il prit la succession d'Eugène Erèbe en qualité de secrétaire de l'Association constitutionnelle conservatrice de l'arrondissement de Bruxelles. Le Cercle catholique de Bruxelles, inauguré en août 1874, le compte parmi ses fondateurs les plus actifs. En 1869-1870, Lebroccouy fut l'une des chevilles ouvrières du comité central de l'Association pour la réforme électorale. Afin de populariser cette question, il organisa de nombreux meetings dans les cercles catholiques de province. Partisan du suffrage universel, Lebroccouy préconisait une réforme électorale dans les limites constitutionnelles. Orateur au service de l'Eglise, Lebroccouy mena également, en 1870, une campagne en faveur de la procession du Saint-Sacrement, qui avait fait l'objet de critiques libérales à Bruxelles. Au contact de la foule, Lebroccouy fut même tenté de faire une carrière politique. Secrétaire du comité électoral de l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles, il aurait souhaité être candidat aux élections sénatoriales du 2 août 1870, mais son nom ne fut pas retenu par le bureau de l'Association. Ainsi écarté de la représentation nationale, Lebroccouy ne brigua plus de mandat politique. Il se contenta d'influencer l'opinion publique par la parole et la plume. De 1867 à 1880, il donna des conférences culturelles et politiques dans différents cercles catholiques. Il se rendit également aux réunions socialistes de Bruxelles et de Braine-

l'Alleud pour combattre les « théories révolutionnaires ».

Sa réussite commerciale lui permit de s'intéresser au sort des moins favorisés. Au prix de sacrifices personnels, Lebrocquy établit, rue Théodore Verhaegen à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, une école dirigée par cinq institutrices et fréquentée par 300 jeunes filles pauvres. Il organisa le Bazar des affamés d'Orient et lança une souscription pour l'église de Jemelle.

Impulsif, dynamique, quelque peu agité, cet homme d'une foi profonde, charitable et généreux eut des activités très variées : enseignement, presse, commerce, conférences et aussi littérature. Historien, poète, romancier et publiciste, ses ouvrages, au style quelque peu désuet, témoignent des multiples centres d'intérêts d'un bourgeois du siècle dernier : *Histoire de l'abbaye d'Aulne, ses prospérités, ses défaillances et ses revers, d'après le manuscrit unique et inédit de dom Norbert Herset, dernier abbé d'Aulne, et les papiers recueillis par le notaire Pierard de Thuin*, Bruxelles, 1862; *Une vocation littéraire. Roman philosophico-humoristique (1858-1862)*, Bruxelles, 1863; *Mémoires d'un chien savant*, Arlon, 1864; *Voltaire peint par lui-même. Conférences données à Malines, Namur, Alost, Gand, Liège, Verviers et Louvain*, Namur, 1868; *Pascal et les Jésuites*, Bruxelles, 1870; *La tribune réservée. Roman de mœurs*, Bruxelles, 1871; *Types et profils parlementaires*, Paris, 1873 (réédité en 1874); *Les pèlerins belges à Paray-le-Monial*, Bruxelles, 1873; *Manuel de prières à l'usage des pèlerins belges à Paray-le-Monial*, Bruxelles, 1873; *Les pèlerins belges à Lourdes*, Bruxelles, 1874 (réédité en 1875); *Canards et poissons d'avril. Etude de certains aspects de la presse contemporaine*, Paris-Bruxelles, 1874; *Les libéraux peints par eux-mêmes*, Bruxelles, 1876; *Une personne apte, scène scolaire en un acte et en prose. Dédicée au journal « l'Etudiant Catholique »*, Ixelles, 1879; *La polonaise mystérieuse. Pièce en six tableaux et en prose (scènes de mœurs bruxelloises, 1834)*, Ixelles, 1879; *Le maître des pauvres, scène dramatique en un acte et en prose*, Bruxelles, 1879; *Etudes littéraires inédites de Guillaume Lebrocquy publiées par les soins de son*

frère, Bruxelles, 1871 (ouvrage posthume).

Archives communales d'Anvers. Acte de naissance 1835 n° 2058. — Archives Delmer (Bruxelles), correspondance 60.12, 63.24, 71.20, 71.86, 75.54, 80.2, 80.5, 80.6, 80.11, 80.31, 80.52, 80.103, 81.15; dossiers B05 et B06 ainsi que le Journal d'Alexandre Delmer. — Archives de Villermont (Boussu-en-Fagne), dossiers II G 9, II G 18, II F 4.

L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 77. — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880*, t. 2, Bruxelles, 1892, p. 443-444. — J. Bosmans, *Guillaume Lebrocquy*, dans *Annales du cercle archéologique d'Enghien*, t. 1, Enghien, 1880, p. 117-119. — A. Delmer, *Les confessions d'un vieux journaliste écrites pour l'instruction des jeunes*, dans *Revue générale*, t. 100, 2, 1914, p. 555-575. — E. de Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 2, Bruxelles, 1936, p. 649. — P. Gérin, *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914)*, Louvain-Paris, 1975, p. 12-15, 22-23, 41 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 80*). — H. Henry, *Journalisme et politique. Recueil de notes et de souvenirs*, Namur, 1929, p. 36-37. — I. Kovalovszky, « *L'Universel* » (1859-1861). *Un quotidien catholique libéral bruxellois*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1985, p. 65 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie*, 6<sup>e</sup> série, fasc. 29). — Y. Leblieq, *Les premières interventions de l'« Association constitutionnelle conservatrice » de Bruxelles dans les luttes électorales de la capitale (1863-1868)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 9, 1-2, 1978, p. 250. — *Le Dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981, p. 308. — Ph. Mottequin, *Répertoire de la presse de la province du Luxembourg (1760-1940)*, Louvain-Paris, 1978, p. 11, 75-77 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 84*). — J. Schmitz, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, 1936, p. 46. — J. Vander Vorst-Zeegers, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, 1965, p. 48. (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 36*). — Numéro jubilaire du *Journal de Bruxelles*, décembre 1899, p. 4, col. 3. — *Le Bien Public*, 7 mai 1880, p. 3, col. 2-3. — *La Cloche*, 9 mai 1880. — *Journal d'Anvers*, 6 et 7 mai 1880, p. 2, col. 4. — *Journal de Bruxelles*, 7 et 8 mai 1880, p. 2, col. 3-4. — *La Paix*, 8 mai 1880, p. 3, col. 2-3. — *La Patrie*, 7 mai 1880, p. 3, col. 3. — *La Voix du Luxembourg*, 7 et 8 mai 1880, p. 3, col. 1.

Malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pu retrouver l'ouvrage rédigé par le Père Auguste Lebrocquy, dont Alexandre Delmer relut les épreuves

en 1881. Une souscription fut lancée pour ce travail intitulé : « *Un journaliste catholique, Guillaume Lebrocquy par un témoin de sa vie* », mais nous n'avons aucune certitude quant à la sortie de presse de ce livre : ni Alexandre Delmer, ni la *Bibliographie de Belgique* ne donnent d'information à ce sujet.

Jean-Luc Soete

LECLERCQ, Jacques, Paul, Louis, François, Gustave, prêtre, docteur en droit, docteur en philosophie, professeur à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles puis à l'Université catholique de Louvain, né à Bruxelles le 3 juin 1891, décédé à Beaufays (Liège) le 16 juillet 1971.

Issu d'une lignée de juristes éminents de la haute bourgeoisie libérale, Jacques Leclercq reçoit sa première formation de précepteurs particuliers. A quinze ans, il s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles. C'est là, durant la seconde candidature, qu'il rencontre le Christ dans l'Évangile et d'une simple adhésion, passe à la ferveur. Il cherche un milieu plus conforme à ses nouvelles dispositions en décidant de poursuivre le doctorat en droit à l'Université catholique de Louvain, changement peu fréquent à cette époque. L'appel au sacerdoce, perçu dès le moment de sa « conversion », se fait plus pressant : aux cours de droit l'étudiant ajoute ceux de l'Institut supérieur de Philosophie. Il conquiert ses diplômes en un temps record : le doctorat en droit en 1911, la licence en philosophie en 1913 et, un an plus tard, le doctorat.

La dernière année de Louvain s'est déroulée au séminaire Léon XIII, fondé par le cardinal Mercier pour accueillir les séminaristes étudiants de l'Université ; en octobre 1914, Jacques Leclercq entre au Grand Séminaire de Malines. De ses études cléricales il ne gardera pas un souvenir enchanteur : aux cours inspirés de manuels désuets il préfère lectures et travaux personnels. A ses heures de loisir, il rédige son premier ouvrage : *Saint François de Sales à la Visitation*, témoignage d'une sympathie déjà ancienne pour l'évêque d'Annecy. Ce livre de spiritualité, que, par prudence, il ne publiera

qu'en 1920, dévoile les aspirations profondes qui l'accompagneront toute sa vie : l'aspiration à la perfection et la promotion d'une morale authentique basée sur la charité et ouverte aux valeurs humaines.

Ordonné prêtre le 23 septembre 1917 par le cardinal Mercier, il est envoyé comme professeur de troisième latine à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. Il s'y révèle enseignant attentif mais peu conventionnel. D'emblée, il éprouve la tension douloureuse entre l'action et la contemplation.

Quatre ans plus tard, en 1921, il est promu titulaire des cours de philosophie morale et de droit naturel à la Faculté de Philosophie et Lettres du même Institut qui, en ce temps-là, présente l'aspect d'un collège prolongé. Jacques Leclercq y mènera, jusqu'à son départ pour Louvain en 1938, une action apostolique importante et multiple. Ce fut vraiment le temps de sa « vie publique ». Se dépensant sans compter, au risque d'être mal compris, il innove en plusieurs domaines.

Attentif à l'actualité, il entend renouveler la présentation du droit naturel en une œuvre qui réclamera plus de dix ans de travail. Sous le titre *Leçons de droit naturel*, il fait paraître cinq volumes : en 1927, *Le fondement du droit et de la société* ; en 1929, *L'Etat ou la Politique* ; en 1933, *La Famille* ; en 1937, les deux tomes : *Les droits et les devoirs personnels* et *Travail et propriété*.

Non moins originale est sa conception de l'Église catholique qu'il considère d'abord comme un mystère. Cette vue apparaît dès 1922, dans une biographie au titre évocateur : *La mystique de l'apostolat, Sainte Catherine de Sienna, catholique romaine*. Elle s'affirme davantage encore quatre ans plus tard, en une grosse brochure intitulée *Méditation sur l'Église*. Elle se complète, à la fin de son séjour à Saint-Louis, par une synthèse qui ne verra le jour qu'après la guerre, en 1944, sous le titre *La vie du Christ dans son Église*. Dans cette œuvre, il articule avec plus de vigueur sa vision christologique de la réalité ecclésiale.

Cette passion pour l'Église se traduit par le désir de transmettre le message du Christ au

monde, principalement aux laïcs qui, selon Jacques Leclercq, souffrent de ne pas posséder une spiritualité propre à leur genre de vie. En 1925, à l'Institut Saint-Louis, Jacques Leclercq participe à la fondation de l'École de Sciences philosophiques et religieuses destinée aux laïcs adultes. Chargé, entre autres cours, de la théologie morale, il s'attache à concilier morale et spiritualité, deux domaines jusque-là séparés. Comme pour ses cours à la Faculté, il rassemble régulièrement ses leçons dans des volumes qu'il intitule modestement *Essais de morale catholique*. Paru en 1931, le premier volume, *Le Retour à Jésus*, indique avec précision l'orientation fondamentale : la morale chrétienne est un retour au Jésus de l'Évangile ; elle est marquée du sceau du véritable amour.

En 1926, nouvelle initiative : il fonde une revue bi-mensuelle, *La Cité Chrétienne*, pour diffuser la doctrine et l'information catholiques. Si, durant les premières années, Jacques Leclercq porte le périodique à bout de bras, il veille à recruter de jeunes laïcs pour les former à l'exercice de la plume. En 1934, tout en restant l'âme du groupe, il n'hésitera pas à confier la direction à deux d'entre eux. À partir de cette date, la revue gardera certes sa dimension spirituelle, mais elle élargira ses préoccupations à la politique, puis à la culture. *La Cité Chrétienne*, qui suspendra sa parution à cause de l'occupation allemande, apparaît comme un laboratoire d'idées. Son rayonnement sur le milieu catholique peut être comparé à celui de *La Vie Intellectuelle*, publiée par les Dominicains français, avec laquelle elle entretenait des relations suivies.

Non content d'enseigner et d'écrire, Jacques Leclercq se dépense sur le terrain. Il s'engage dans le mouvement d'Action catholique alors en pleine expansion : en 1930, il est nommé aumônier général de la J.U.C. (Jeunesse universitaire catholique). Particulièrement attentif aux problèmes de la famille, il lance le mouvement familial dans le pays : en 1932, il anime la première retraite de foyers ; en 1935, le Secrétariat d'Action familiale. En outre, il participe à de nombreuses sessions d'études ; il prêche des retraites, des recollections et des ser-

mons divers. Dans son apostolat, Jacques Leclercq ne se confine pas aux milieux catholiques. Il n'hésite pas à témoigner des valeurs évangéliques devant des incroyants. Un des exemples les plus connus est l'Eloge de la paresse, auquel il se livra lors de sa réception à la Libre Académie Picard en novembre 1936. Dans ce discours de circonstance, où il avait séduit son auditoire par son humour et sa pertinence, il déboucha finalement sur une vue émouvante de la contemplation évangélique. Son expérience sacerdotale, il la résume, au cours des années 1936-1937, dans *Le dialogue de l'homme et de Dieu*, qui paraîtra en 1939.

Il se risque également dans le domaine politique. Après le choc de la grande crise, à l'heure où s'enfle la vague du nationalisme, Jacques Leclercq se déclare partisan d'un ordre international pour construire la paix. Parmi les écrits qu'il consacre aux questions brûlantes du pacifisme et du nationalisme, on retient particulièrement la brochure qu'il fait paraître en 1934 : *Guerre et service militaire devant la morale catholique*. En 1938, au moment où l'unité de la Belgique était contestée, il publie une grosse brochure : *De la communauté populaire*. Il y expose la différence entre l'État, notion juridique, et la nation, communauté populaire, basée sur la réalité de la vie commune, dont le mouvement flamand lui avait inspiré l'idée. Si, au fil des années, Jacques Leclercq devient un homme célèbre, il n'est pas également apprécié. Écouté d'une fraction de la jeunesse dont il a le souci de rester proche, au point de paraître suivre la mode, il est redouté par la bourgeoisie dont il dérange, par ses paradoxes, les idées bien établies. C'est une personnalité controversée.

Dans le tourbillon de ces activités, Jacques Leclercq garde le goût, peut-être la nostalgie, de la contemplation. En 1934, son rêve se réalise sous la forme d'un ermitage à Pepingen (aux environs de Hal). Là, dans le recueillement, il aura le loisir de travailler et de recevoir ceux qui cherchent Dieu. Mieux qu'ailleurs, il peut laisser s'exprimer le prêtre qu'il veut être fondamentalement.

En juillet 1938, un événement inattendu vient

bouleverser le cours de sa vie : il est nommé professeur à l'Université catholique de Louvain. On lui demande d'y assurer les cours de philosophie morale et de droit naturel à l'Institut supérieur de philosophie et à la Faculté de Philosophie et Lettres. Cette nouvelle charge, il en est conscient, le déracine de son milieu naturel. Qu'importe, il l'assume de grand cœur. Commence alors une nouvelle période de sa vie qui durera vingt-trois ans. Contrairement à la première, elle sera davantage consacrée au travail intellectuel — enseignement, étude, publications. Il garde toutefois le sens des initiatives. Durant la guerre, il publie quelques brochures spirituelles pour soutenir le courage du peuple. Son ouvrage *Saints de Belgique* se présente avant tout comme un appel à la fidélité envers la patrie et l'occasion de brocarder l'occupant.

Sitôt le conflit terminé, il se met courageusement au travail. A côté de ses anciennes préoccupations, de nouveaux horizons l'attirent. En premier lieu, le domaine, qui lui est particulièrement cher, de la philosophie morale. Il souhaite entreprendre une œuvre comparable à celle qu'il a accomplie pour le droit naturel. Les cours de morale approfondie et surtout les cours de questions spéciales constituent des lieux privilégiés où il développe des points de vue nouveaux, où il pose de nouvelles questions. Ils sont le creuset où s'élaborent les ouvrages. En 1947, sous le titre *Les grandes lignes de la philosophie morale*, il publie le cours de philosophie morale qu'il faisait depuis vingt ans. Trois ans plus tard, il écrit son œuvre la plus remarquable, *L'enseignement de la morale chrétienne*. Il y montre la spécificité et les exigences du message moral de l'Évangile. En 1955, il fait paraître *La philosophie morale de Saint Thomas devant la pensée contemporaine*. Il indique ce qui reste actuel dans la pensée du docteur angélique. Au terme de sa carrière universitaire, en 1961, il transmet, en dehors de toute querelle d'école, sa conception personnelle de la morale : ce sera *Saisir la vie à pleines mains*.

Parallèlement à l'élaboration de la philosophie morale, il explore des voies plus nouvelles encore : celles de la sociologie. Dès son arrivée

à l'Université de Louvain, il prend conscience de l'apport de cette nouvelle discipline pour la morale. Ici encore le creuset de ses ouvrages sera son enseignement. En 1948, il publie son cours sous le titre *Introduction à la sociologie* et en 1960, *Du droit naturel à la sociologie*. Pour tailler une place adéquate à la nouvelle discipline, il travaille également sur le plan institutionnel. En 1948, il fonde la Conférence internationale de sociologie religieuse ; en 1951, la Société d'Études politiques et sociales pour élucider et discuter des problèmes qui présentent des incidences normatives et doctrinales.

De 1952 à 1955, il exerce la présidence de l'École des sciences politiques et sociales. Sous son impulsion, la physionomie de l'École se modifie pour s'adapter aux besoins du temps. En mars 1955, il crée, avec une demi-douzaine de professeurs, le Centre d'Études sociales pour mettre à la disposition de tous les forces intellectuelles de l'Université dans le domaine social. Ce Centre est à l'origine du Département de Sociologie de l'Université de Louvain. En ce domaine, comme en d'autres, Jacques Leclercq passe rapidement la main à de plus jeunes. En 1953, il abandonne la présidence de la Conférence internationale de sociologie religieuse et, deux ans plus tard, il renonce à la présidence de l'École des sciences politiques et sociales.

A côté de ces nouveaux centres d'intérêt, il maintient et développe ses anciennes orientations. Il approfondit sa réflexion sur l'Église. En 1944, il publie un ouvrage important dans lequel il exprime, de manière plus structurée, sa conception christologique de la réalité ecclésiale : *La vie du Christ dans son Église*. C'est encore l'Église qu'il aborde dans sa biographie du Père Lebbe, publiée en 1955. Il partage les idées du missionnaire belge à propos de la nécessité d'une église indigène. Enfin, son intérêt se marque encore dans trois volumes où il examine l'Église en marche : *Penser chrétiennement notre temps* (1951), *Valeurs chrétiennes* (1952) et *Vivre chrétiennement notre temps* (1957). Les problèmes familiaux continuent à retenir son attention. En 1947, il rassemble ses notes antérieures dans un petit volume intitulé

*Le mariage chrétien*. Puis, trois ans plus tard, il dégage de *Nouvelles perspectives en morale conjugale* dans une brochure dont la vente fut volontairement discrète à cause des problèmes abordés. S'il traite des réalités conjugales, il n'en néglige pas moins ceux et celles qui se consacrent à Dieu. En 1950, il traite de ce sujet dans *La Vocation religieuse*.

Enfin, Jacques Leclercq veille à alimenter la vie de foi de ses contemporains et à rencontrer leurs problèmes. Des ouvrages paraissent au rythme de sa perception des besoins et des demandes. En 1939, il met par écrit une retraite donnée à des étudiants. A cause de la guerre, cet ouvrage intitulé *Vocation du chrétien*, ne paraîtra qu'en 1946. La même année, à la demande de l'aumônier général de l'A.C.J.B. (Association catholique de la jeunesse belge), il publie *Trente méditations sur la vie chrétienne*. Trois ans plus tard, à la suite d'une retraite à des étudiants, il édite une brochure sur *Le problème de foi dans les milieux intellectuels du XX<sup>e</sup> siècle*. Il aide aussi les chrétiens à se situer devant des réalités complexes : *Les chrétiens devant l'argent* (1957) et *Le chrétien devant la planétarisation du monde* (1958). Son souci de garder le contact avec le quotidien se traduit notamment par deux collaborations : à la *Revue Nouvelle*, périodique qui, dès la fin de la guerre, sous son impulsion, a pris la relève de *La Cité Chrétienne* ; à *La Cité*, quotidien démocrate chrétien, à la fondation duquel il a participé. La seule énumération de ses principaux ouvrages, sans compter les ouvrages mineurs et des centaines d'articles, témoigne de la vie intellectuelle et apostolique de Jacques Leclercq durant ces années louvanistes. Après la seconde guerre mondiale, sa renommée grandit et dépasse les frontières de la Belgique : ses ouvrages sont réédités et traduits en langues étrangères ; des demandes d'articles affluent.

Cependant, ses idées continuent à créer de sérieux remous. En 1951, son ouvrage sur *La vie religieuse* est mal accueilli par certains critiques qui croient y voir un manque de respect pour la vie religieuse au sens canonique du terme parce qu'il la mêle à toutes les formes de vie où l'on cherche Dieu. On essaiera même

de faire mettre le livre à l'index, sous prétexte qu'il pouvait détourner de la vie religieuse authentique. En 1955, nouvelle alerte. *La Vie du Père Lebbe*, où Jacques Leclercq prend parti dans des questions missiologiques, lui vaut des inimitiés tenaces. On mène contre lui une campagne farouche : pression sur l'éditeur pour faire retirer le livre du commerce ; démarches au Vatican pour la mise de l'ouvrage à l'index. En vain. C'est en 1956 qu'est porté le coup le plus dur. Dans son livre sur *L'enseignement de la morale chrétienne*, Jacques Leclercq avait fustigé les manuels en leur reprochant leur refus et leur incapacité de se mettre au plan de la foi et d'intégrer les valeurs humaines. Quelques auteurs ainsi censurés obtinrent du Saint Office que le livre soit retiré du commerce. Profondément bouleversé par cette sanction disciplinaire, à tel point qu'il songea quitter l'enseignement de philosophie et de sociologie, Jacques Leclercq fut défendu auprès du Saint-Siège par ses collègues et par les plus hautes autorités catholiques du pays.

Arrivé à l'éméritat en 1961, Jacques Leclercq se retire à Beaufays, sur les hauteurs de Liège, à l'Ermitage du Caillou blanc. La dernière étape commence. Elle durera dix ans. A présent, il peut réaliser sans crainte le projet trop tôt abandonné de l'Ermitage du Bon Larron. Loin de provoquer une rupture, cette vie « d'ermite » sera marquée par un approfondissement des deux orientations fondamentales prises au début de sa vie d'apôtre : Dieu et les autres. De plus en plus attiré par le mystère de Dieu, il consacre beaucoup de temps à la prière et à la contemplation. A cette époque, il trouve un regain de vitalité qui le rend présent à ses contemporains. C'est ainsi qu'il anime la communauté du Caillou blanc, communauté de femmes qu'il avait aidé à fonder en 1953. C'est une formule originale de vie évangélique : un monastère dans la rue. Non seulement il reçoit des amis et des gens qui cherchent conseil, mais il continue son œuvre d'écrivain.

Outre des collaborations régulières à des revues belges et étrangères, il publie des ouvrages sur les sujets qui lui tiennent à cœur. Une fois encore, c'est l'Eglise qui retient son attention.



En 1962, abordant la question œcuménique, il publie *La rencontre des Eglises*. Il s'enthousiasme pour le concile Vatican II qui vient de s'ouvrir. N'y retrouve-t-il pas une série d'idées qu'il avait autrefois défendues? Il s'efforce de faire comprendre le sens de cette manifestation à ses contemporains : *Vatican II. Un concile pastoral* (1966). Tenant compte des changements du monde, il remet sur le métier ses *Leçons de droit naturel. La Révolution de l'homme au XX<sup>e</sup> siècle*, imprimé en 1963, est le premier volume de cette nouvelle série. Il y rassemble des articles imprimés pendant six ans dans *La Revue Nouvelle* et *Criterion* (Buenos Aires). La même année, il fait paraître le second volume : *La liberté d'opinion et les catholiques*. Il y développe un thème déjà abordé dans *L'Etat ou la politique*. Son intérêt pour les réalités familiales persiste. Paraissent successivement : *Vers une famille nouvelle* (1962), *Qu'est ce que... une famille?* (1964), *Mariage naturel et mariage chrétien* (1965), *Aujourd'hui mariage d'amour...?* (1968). Parallèlement, il livre ses réflexions sur le sacerdoce : *Le prêtre devant Dieu et devant les hommes* (1964). Il partage aussi les interrogations de ses contemporains : *Où va l'homme?* (1962), *Nous autres civilisations...* (1963), *La femme aujourd'hui et demain* (1968). Il aime tantôt prendre le ton badin comme dans *L'Eloge de la paresse suivi de quelques autres* (1962), tantôt celui d'un sage dans *La joie de vieillir* (1964). Enfin, il s'interroge sur l'avenir de l'Eglise : *Où va l'Eglise aujourd'hui?* (1969). Ce sera son testament. La valeur de sa pensée et de son action a commencé d'être reconnue dans le monde catholique. Un signe manifeste : en 1964, le Pape Paul VI l'a nommé camérier secret.

En 1969, il est réduit à l'inaction par la maladie. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il s'éteignit dans la paix.

E. Daubresse, *Leclercq (Mathieu) et Leclercq (Paul)*, dans *Biographie Nationale*, t. 30, Bruxelles, 1958-1959, col. 502-510. — A. Boland, *Leclercq Jacques*, dans *Dictionnaire de spiritualité*, vol. 9, Paris, 1976, col. 466-467. — J. Leclercq, *Documents autobiographiques* présentés par J. Ladrière et E. Collard, Tournai, 1972, (*Vies et témoignages*). — *Jacques Leclercq*.

*L'homme, son œuvre et ses amis*, Tournai, 1961 (ouvrage collectif d'hommage). — Gh. Morin, *Introduction à l'étude de Jacques Leclercq*, Gembloux, 1973 (*Recherches et synthèses. Section de Morale*, 10), contient la bibliographie exhaustive de J. Leclercq, p. 63-117.

Pierre Sauvage

*Illustration* : planche XII, face à la p. 241.

Jacques Leclercq, vers 1960.

LEGRELLE, Gérard, Joseph, Antoine, comte ou LE GRELLE, banquier, homme politique catholique, né à Anvers le 6 janvier 1793, décédé à Anvers le 28 octobre 1871.

Gérard Legrelle est le fils de Joseph Legrelle et de Marie-Thérèse Cambier (cf. p. 243). Fils aîné d'un banquier fortuné, Gérard fit ses études moyennes dans un institut renommé de Bruxelles, dirigé par l'abbé Lemoine. Pendant un certain temps, il y étudia sous la direction du célèbre professeur Lesbroussart. En 1812, il retourna chez ses parents et commença sa carrière dans l'affaire familiale, la banque J.J. Legrelle et Compagnie. Quelques années plus tard, le 30 mai 1815, il épousa Anne, Françoise, Colette van Lancker, dont il eut treize enfants entre 1816 et 1835.

Nous n'avons que peu de renseignements sur les activités de Gérard Legrelle comme banquier. On a l'impression qu'il a joué un rôle relativement passif et qu'il a laissé son jeune frère Henri prendre les initiatives. Très tôt, Gérard montra une préférence pour la politique et la fonction publique. En 1816, âgé donc de vingt-trois ans, il commença une longue carrière comme membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de sa ville natale.

Son dévouement fut immédiatement mis à l'épreuve : en avril 1817 éclata une épidémie de typhus qui provoqua une situation des plus critiques en ce qui concerne les soins à donner aux indigents. Nonobstant sa position de junior, Legrelle semble avoir bien dominé la situation. Les mesures décrétées par le Bureau portent sa signature.

Le renouveau économique d'Anvers pendant la période hollandaise était dans une grande mesure influencé par la politique de promotion menée par Guillaume I<sup>er</sup> et il s'ensuivit qu'une grande partie des hommes d'affaires était pro-orangiste. Gérard Legrelle fit très clairement connaître sa position politique : lorsqu'en 1819 il fut nommé par Guillaume I<sup>er</sup> membre du Conseil de Régence de la Ville, il refusa d'assumer cette fonction. Son principal grief contre le pouvoir hollandais était bien sûr d'ordre idéologique. En tant que catholique il voyait dans la politique hollandaise en matière religieuse une violation de la liberté d'opinion. Il était prêt à proclamer ouvertement son opposition. Ainsi, en 1822, prit-il l'initiative de lancer une pétition publique au Gouvernement, exigeant la cessation de toutes atteintes à la foi catholique et la restauration de la liberté de Culte. Ses convictions religieuses se manifestèrent également dans d'autres domaines de son activité publique. Ainsi il devint membre de la Commission des prisons de la ville et de la province d'Anvers en 1822. Si nous parcourons sa longue carrière dans le domaine de la bienfaisance publique (il fut, pendant non moins de quarante-neuf ans, actif à la Commission des prisons) en y ajoutant la longue série de ses fonctions dans les institutions de l'Eglise, nous comprenons pourquoi le pape Pie IX le créa comte en 1852. Voici une brève énumération de ses prestations importantes : membre de la Fabrique d'église de Saint-André, membre et trésorier de la Maatschappij der Kristelijke Liefde, membre de la Société de Saint-François, président de l'Œuvre de Saint-François Régis, fondateur du bureau anversois des Œuvres pontificales. De plus, le titre honorifique de frère lai lui fut conféré en raison des services rendus au couvent des capucins. La dignité nobiliaire de comte accordée par le pape était héréditaire et transmissible à tous ses descendants. Le roi Léopold I<sup>er</sup> confirma cette accession à la noblesse en 1853, comme le couronnement d'une longue carrière parallèle dans le service public.

A l'exception de ses fonctions dans les institutions charitables, Legrelle se tint à l'écart de

l'arène politique durant la période hollandaise. Cette ligne de conduite fut rompue d'une manière radicale à la Révolution. Legrelle fut mêlé, dès le début, aux événements particulièrement dramatiques de la ville portuaire. Comme lieutenant sous les ordres du capitaine Janssens-Vrancke, il prit une part active aux combats mais très vite il fut appelé à jouer un rôle politique. Le 6 octobre eurent lieu les premières élections pour un nouveau conseil municipal et Legrelle fut choisi comme conseiller de la Régence. Les troupes hollandaises tenaient encore solidement des postes dans certains quartiers, la ville fut à plusieurs reprises bombardée et un état de siège devait encore durer plusieurs mois.

Son commandement sous le feu le confronta au danger quand il se présenta, au péril de sa vie, comme négociateur lors d'une rencontre entre un parti de troupes hollandaises posté à la Berchemsepoort et un groupe de patriotes belges qui s'était barricadé dans une maison de la Sint-Jorispoort.

Son empressement à engager inconditionnellement sa personne et ses ressources pour le bien-être de sa ville et de ses concitoyens, son rang social ainsi que son catholicisme militant et son patriotisme dans une ville où dominait une bourgeoisie orangiste expliquent le départ fulgurant de Legrelle dans la carrière politique après la Révolution. Tout d'abord, il fut élu au Congrès national. Puis en août 1831, il devint député dans la première assemblée parlementaire. A trois reprises, il fut réélu jusqu'à ce qu'en 1839 il refusa de se porter candidat. On dit qu'à ce moment aussi il déclina le poste de ministre des Finances. Il déclara vouloir se consacrer désormais à ses affaires privées et à la restauration de la ville d'Anvers.

Toutefois, en 1832, il fut nommé bourgmestre et, depuis 1836, il fut aussi membre du Conseil communal. Nous pensons que Gérard Legrelle donna la préférence à l'arène politique locale car sa vraie vocation se situait au niveau des œuvres sociales auxquelles il se donnait corps et âme.

Sans faire la part trop grande au hasard, nous croyons pouvoir dire que les événements ont dans une certaine mesure fait naître chez Gé-

rard Legrelle le rôle d'homme d'Etat. Ainsi que nous l'avons signalé, Anvers était une ville très orangiste. L'Administration communale, la Chambre de Commerce, important groupe de pression, ainsi que le Tribunal de Commerce, étaient dominés par des hommes d'affaires orangistes. Lors des élections des membres anversoises au Congrès national, on enregistra un nombre anormalement peu élevé d'électeurs.

Sur 2.200 électeurs de droit, 479 seulement se présentèrent aux urnes. Legrelle était notoirement le candidat des Belges de tendance cléricale. Tous les élus représentaient en outre la fraction modérée et pacifique de la bourgeoisie et ils étaient choisis plutôt en raison de leur compétence et de leur réputation bien établie qu'en raison de leur patriotisme ou du rôle joué par eux lors de la Révolution. Dans le choix du bourgmestre, l'orangisme pesa encore plus fortement : différents conseillers orangistes furent élus au nouveau Conseil communal et voulurent le retour de l'ancien bourgmestre Floris van Ertborn. Mais van Ertborn refusa et faute de s'être organisés, ils ne réussirent pas à présenter un nouveau candidat, si bien que la chance s'offrit à Legrelle.

L'état de crise à Anvers n'empêcha pas Legrelle de prendre une part active à la tâche législative du Congrès national. Il siégea dans trois commissions où ses connaissances des affaires financières lui permettaient d'apporter une contribution efficiente. Ces commissions traitaient de mesures concernant les impôts, le budget et la réinstallation de la Cour des Comptes. D'ailleurs Legrelle émettait amplement son avis autorisé lors de la plupart des discussions relatives à des affaires économiques. Ses interventions au cours des débats concernant la législation fondamentale reflétaient la fermeté de ses convictions religieuses, sa conception du rôle de l'Eglise dans la société et son profond attachement à l'amour d'autrui. Il était un orateur qui plus d'une fois provoqua des réactions houleuses.

La charge de bourgmestre était tout sauf une sinécure pendant les premières années de notre indépendance. La ville fut en état de siège jusqu'au cœur de l'année 1831, après quoi des

troubles éclatèrent encore à plusieurs reprises. Mertens et Torfs dans leur *Geschiedenis van Antwerpen* ont rendu hommage au zèle infatigable manifesté par le bourgmestre Gérard Legrelle et les autres membres du Conseil communal en ces circonstances difficiles. Legrelle réussit particulièrement bien dans la création de brigades de travailleurs pour combattre les incendies causés par les bombardements et pour réprimer la rébellion. On prétend aussi que pendant la campagne des Dix jours, Legrelle personnellement persuada le général Tabor d'épargner la ville. Il se distingua aussi par son efficacité lors du déclenchement de l'épidémie de choléra qui toucha Anvers en 1832 et lorsqu'une mutinerie fut sur le point d'éclater à la suite du chômage causé par la fermeture de l'Escaut. Il s'efforça d'apaiser la tension en lançant un programme de distribution du travail.

D'autre part, lorsqu'un peu plus tard de nouveaux troubles sérieux se produisirent à l'occasion de la fondation de l'association orangiste, «La Société de la Loyauté», Legrelle n'estima pas devoir passer lui-même à la répression. Il s'éloigna et, en son absence, le Conseil communal décida de suspendre par voie d'autorité ladite association pour éviter une plus grande sédition. Cette infraction au droit d'association provoqua une tempête de protestations dans la presse. Il était clair qu'en 1833, le parti de Legrelle, les cléricaux belges, avait acquis la majorité au Conseil communal d'Anvers.

En politique nationale les diverses tendances des partis n'étaient pas encore tranchées très rigoureusement. C'est l'époque de l'Unionisme. Legrelle prenait activement part aux débats et était un représentant agissant des électeurs anversoises. Ainsi qu'il fallait s'y attendre ses connaissances en matière financière le servaient bien. Il fut en 1833-1835 membre de la Commission parlementaire qui avait pour mission de mettre au point le système compliqué des relations entre la Société Générale de Belgique et le Souverain hollandais d'une part, et l'Etat belge d'autre part. Le rapport final, connu sous le nom de rapport Fallon, son auteur, constitue une étude très détaillée comprenant une foule de données réunies dans des

conditions très difficiles. Sur le plan politique, Legrelle était surtout intéressé par la discussion et l'amendement des projets de lois concernant les administrations communale et provinciale; c'était à nouveau un domaine qui lui tenait très à cœur. Ainsi qu'on le sait, la fraction catholique de Legrelle réussit à introduire, dans la loi communale organique de 1836, un nombre important de principes concernant l'entité de l'Eglise et celle de l'Etat dans le domaine communal.

L'année 1838, lorsque Legrelle en revint à la politique locale et au monde bancaire, était une année de crise, qui mit dramatiquement fin au boom des années 30. La Banque de Belgique, deuxième banque du pays, fut obligée de cesser tous paiements et dut faire appel à l'Autorité pour éviter la faillite. La Banque Commerciale d'Anvers, lancée avec grand succès par son frère puîné Henri, avait déjà eu à compter avec les difficultés concernant ses participations industrielles, difficultés causées partiellement par l'état dégradé de la Banque de Belgique. Pendant les années 40, l'économie demeura en grande partie en médiocre état. Si donc on ne peut pas parler de succès en matière économique, il faut dire qu'en matière politique ces années apportèrent à Legrelle une nette consolidation de sa puissante position de dirigeant catholique. On parle même en 1845 de parti «Malou-Legrelle» dès l'installation de Jules Malou comme gouverneur de la province d'Anvers. Après sa démission de bourgmestre d'Anvers en 1848, Gérard Legrelle siégea encore pendant quelques années au Conseil provincial. Il fut longtemps président du Conseil de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. Léopold I<sup>er</sup> décerna à Legrelle l'ordre de Léopold en 1833, ce qui n'était pas courant, et, en 1856, il accéda au grade d'officier de l'ordre.

P. Génard, *Biographie du comte G.J.A. Legrelle*, Anvers, 1886. — Els Witte, *Politieke machtsrijd in en om de voornaamste Belgische steden, 1830-1848*, 2 vol., Bruxelles, 1973 (*Pro Civitate. Historische uitgaven*, reeks in-8<sup>o</sup>, 37).

Julienne Laureyssens

Traduit du néerlandais.

LEGRELLE, *Henri*, Joseph, François ou LEGRELLE, banquier, né à Anvers le 27 mai 1798, décédé à Anvers le 25 octobre 1872.

Henri Legrelle est le fils de Joseph Legrelle et de son épouse Marie-Thérèse Cambier (cf. p. 243). Il épousa, le 14 juillet 1835, Marie-Thérèse Legrelle, fille de Pierre-Joseph-Adrien Legrelle et Marie-Josèphe Van den Bol.

Ce fils cadet du banquier suivit à plusieurs points de vue les traces de son père. Joseph Legrelle s'était révélé un précurseur, Henri n'hésita pas à entraîner la banque, pendant les années 30, sur le terrain périlleux du financement industriel.

Les événements révolutionnaires aggravèrent la crise économique qui avait sévi en été 1830. Ce n'est qu'en 1833 que les signes d'un redressement général devinrent visibles. Anvers, en particulier, paya d'un lourd tribut la séparation d'avec le Nord. La ville fut bombardée et subit un long siège et, malgré le rétablissement assez rapide de la navigation entre l'Escaut et la mer du Nord, la voie vitale de communication avec l'Allemagne via les Pays-Bas fut encore entravée pendant de longues années. Une partie importante de la flotte marchande émigra vers les ports néerlandais et le commerce anversois perdit le stimulant de la *Nederlandse Handelsmaatschappij* et du marché de l'exportation coloniale.

Les banques et les sociétés d'assurances furent indirectement touchées par ces circonstances défavorables. La réaction prudente consistait à limiter les risques comme le fit *Securitas* en liquidant sa branche d'assurances maritimes; la réaction audacieuse fut celle d'un Auguste Morel auquel Henri Legrelle s'associa. Morel avait développé un nouveau système d'assurances, qui supprimait la règle d'usage selon laquelle les indemnités n'étaient payées que lorsqu'un pourcentage déterminé de dommage avait été subi. Il proposait de payer dans tous les cas le montant total du sinistre moyennant une augmentation minimale de la prime. Il fonda une nouvelle société d'assurances maritimes qu'il dénomma *Compagnie commerciale d'assurances maritimes* (décembre 1833). Il estimait pouvoir compenser l'accroissement du risque,

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

résultant pour l'assureur de ce nouveau système, par l'augmentation du capital social, s'appuyant ainsi sur le marché financier et le développement des transactions. En conséquence, la Compagnie commerciale fut approuvée au capital de 10 millions, presque le double de celui de Securitas. Ce capital était réparti en parts de 10.000 francs belges sur lesquels un versement de 10 % seulement était exigé. Henri Legrelle était actionnaire et banquier officiel de la société. L'initiative connut au départ un énorme succès au grand mécontentement de la concurrence. Au cours des premiers mois de son existence, la société conclut plus de polices par jour que toutes les autres compagnies réunies. Le montant des valeurs assurées dépassa bientôt le capital libéré de la société. Plutôt que de faire un nouvel appel de fonds aux actionnaires — ce qui eût pu être considéré comme une preuve de faiblesse —, il fonda une deuxième société en avril 1834, au capital de 20 millions et une troisième en janvier 1835 au capital de pas moins de 30 millions !

Ensemble, ces trois sociétés représentaient en actions un capital qui dépassait largement le capital émis par la plus grande société de l'époque, la Société Générale de Belgique. Bien que Morel eût affaire avec l'opposition ouverte de la Chambre de Commerce d'Anvers, où régnaient les grands négociants et les assureurs bien établis, le capital fut intégralement souscrit par six à sept cents actionnaires et, grâce à l'appui personnel et opportun du bourgmestre, Gérard Legrelle, frère de Henri et associé de la banque Legrelle, il reçut, sans réserve, l'approbation.

Si les circonstances avaient été plus favorables pour le port pendant le boom économique de 1835-1836, le jeu de Morel aurait finalement réussi et produit des avantages durables pour la ville. Hélas, le malaise régnant dans plusieurs secteurs du commerce et de l'industrie continua de sévir, aucune solution politique n'ayant réglé la situation à l'égard de la Hollande et la poussée de la modernisation de l'industrie lourde n'ayant pas encore exercé une notable répercussion sur les exportations au départ d'Anvers. Une conséquence préjudiciable de cet état de

choses pour les assurances fut que la flotte marchande ne se développait guère et que la flotte existante n'était pas suffisamment entretenue, ce qui entraînait une majoration des risques et des pertes pour les sociétés. Lorsque s'abattit, en 1838, la crise financière, la deuxième et la troisième sociétés d'assurances de Morel furent contraintes à la liquidation.

Le secteur de l'assurance constitue un débouché normal pour les investissements d'une banque, mais Henri Legrelle, en tant que banquier, dépassa largement les limites de l'activité commerciale bancaire. Dans les années 30 les exemples suivants se rapportent à la modernisation de la ville. Bien qu'il s'agisse d'entreprises de peu d'envergure, elles présentent néanmoins l'intérêt d'illustrer l'esprit progressiste de la famille Legrelle.

En 1836, Henri Legrelle devient commissaire de la Société des Bains flottants de l'Escaut. Le capital d'un montant de 42.000 francs devait financer la construction d'une sorte de piscine — établissement de bains sur l'Escaut. Les actions devaient être progressivement remboursées et amorties grâce aux bénéfices de l'exploitation. En prime, était offerte à l'actionnaire la qualité de membre à vie donnant droit à l'usage des bains.

Quelques mois plus tard, Legrelle prit part à la fondation de la société anversoise pour l'éclairage par le gaz d'huile de résine. La société était au capital de 600.000 francs dont la moitié seulement donna lieu à une émission. Elle avait pour objet le financement de l'installation d'une nouvelle sorte d'éclairage urbain. Depuis 1830, l'huile résineuse usagée avait été employée en Angleterre par les entreprises de chemins de fer pour l'éclairage des wagons. La firme Huens et Cie avait conclu un contrat avec l'administration communale pour l'installation de ce système. L'influence de Gérard Legrelle, bourgmestre, a dû ici aussi venir à point.

Les années des alentours de 1835 sont les témoins de la percée définitive des industries modernes sidérurgiques et charbonnières. L'esprit d'entreprise des banquiers bruxellois conduits par les dirigeants de la Société Générale joua un rôle déterminant dans cette évolu-

tion. Grâce à Henri Legrelle, le monde bancaire anversois fut lui aussi attiré dans ce mouvement. En octobre 1837, il créa une société bancaire, la Banque Commerciale d'Anvers. Son capital social était de 25 millions de francs, montant remarquable par comparaison avec le capital autorisé de la Banque de Belgique, rivale de la Société Générale dans la Capitale, s'élevant à 20 millions. Nous ignorons toutefois si le capital en fut souscrit car l'autorisation royale ne lui fut jamais accordée. La banque eut néanmoins des activités jusqu'à ce que la crise de 1848 la contraignit à fermer ses portes. La première émission de parts sociales avait connu un énorme succès. D'éminents négociants et banquiers d'Anvers, tels que De Caters, Dewolf, Kramp, Cogels s'étaient joints à l'opération, si bien que rapidement les actions s'échangèrent à prime. Mais l'entreprise rencontra des adversaires acharnés ainsi qu'il apparaît des commentaires critiques dans la presse, surtout lorsqu'elle s'aventura sur le terrain des investissements industriels. En juin 1838, la Banque Commerciale représentée par l'industriel Theodoor De Cock, époux d'une Legrelle, administrateur de la banque ainsi qu'actionnaire de l'entreprise de gaz, conclut une convention avec la famille d'industriels wallons bien connus, les Drion de Dampremy. Une société anonyme fut créée, à laquelle les Drion firent apport du charbonnage de Sacré-Madame, situé dans le bassin du Centre, estimé à 3 millions de francs. Le groupe des investisseurs anversois versa une somme de 200.000 francs. Les critiques de la presse soulignèrent les dangers pour une banque commerciale de se lier par des investissements à long terme. C'était là un grief formulé dans la presse conservatrice. Les critiqueurs allèrent toutefois trop loin lorsque cherchant à discréditer les fondateurs, ils prétendirent que la mine avait été sensiblement surévaluée. Charles Barbaix-Drion, au nom des propriétaires, interpréta cela comme une atteinte à la bonne réputation de la famille Drion. Dans un article du journal bruxellois *L'Indépendant*, qui était un ferme défenseur de ce que l'on appelait alors «l'esprit d'association», il exigea qu'il soit procédé à une estimation offi-

cielle de la valeur de la mine par un ingénieur des mines qualifié dépendant du ministère des Travaux publics. Les pouvoirs publics acquiescèrent à cette suggestion et le rapport qui s'ensuivit confirma la bonne foi de la famille Drion. L'incident institua un précédent important pour l'application de la loi. La crise de 1838 révéla que les difficultés financières affectant de nombreuses sociétés anonymes formées pendant le boom des années 1835-1837 provenaient de la surévaluation de l'apport industriel. Dès lors, une enquête officielle par l'ingénieur de l'Etat fut instaurée comme un élément requis de la procédure d'approbation.

Bien que Sacré-Madame se fût avéré comme un bon investissement, l'entreprise traversa, comme beaucoup de mines et de fonderies modernisées, une période difficile au cours des années 40. L'exploitation ne fut bénéficiaire que pour trois années : 1840, 1846 et 1847. Mais lorsque la Banque Commerciale fut terrassée par la crise de 1848, les négociants et banquiers anversois, Legrelle compris, gardèrent leur participation dans l'entreprise. Leur confiance fut finalement récompensée par la prospérité qui favorisa la société pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une seconde aventure industrielle de la banque déboucha cependant sur un fiasco. La banque consentit son soutien à la tentative de sauvetage de l'une des premières entreprises modernisées de Wallonie, la fonderie de Couvin. Elle fut érigée par Hannonet-Gendarme en 1822-1829 avec le large appui du roi Guillaume I<sup>er</sup> et du Fonds de l'Industrie. L'usine était située dans les environs de Philippeville, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, où l'on extrayait le minerai de fer. Bien que la force motrice ne fût pas modernisée — on utilisait l'énergie hydraulique des nombreuses petites rivières de la région —, Couvin était le complexe industriel le plus étendu du pays. Il consistait en deux hauts fourneaux dont l'un au coke, plusieurs fonderies, quatre fours à puddler, divers marteaux-pilons et un laminoir moderne, l'un des premiers construits dans notre pays. Le Gouvernement hollandais était le client principal de Couvin, l'usine s'étant spécialisée dans l'équi-



pement de la marine : elle fabriquait des ancres, des chaînes, des réservoirs à eau et du matériel du même genre. Après l'indépendance de la Belgique, l'entreprise fut entraînée dans la faillite du banquier montois Warocqué qui avait accordé un large crédit à Hannonet-Gen darme.

Le plus gros créancier de Warocqué était la Société Générale de Belgique et par conséquent l'Etat et la banque bruxelloise étaient les plus intéressés dans la liquidation de Couvin. Après une tentative infructueuse de la Société Générale pour relancer l'affaire, elle fut reprise, en 1838, par l'Etat. Un groupe, conduit par Charles Morel, homme de confiance de Guillaume I<sup>er</sup> et ancien directeur de la Société Générale, acheta le fonds industriel pour la somme de 1.200.000 francs. Morel constitua une société anonyme avec l'aide d'un groupe de bailleurs de fonds anversois, le même groupe qui était intéressé à la Banque Commerciale de Henri Legrelle. La banque devint le caissier de cette société. Bien que Morel ait fait appel, avec succès, à l'aide financière de la Cour des Pays-Bas, l'entreprise était vouée à la disparition. Une des causes déterminantes de l'échec consistait dans le fait qu'elle était trop éloignée des charbonnages de Charleroi. Au début, il semblait possible de pallier cet inconvénient par la création d'un chemin de fer reliant la Sambre à la Meuse. Les plans pour l'installation de pareil chemin de fer avaient été mis à l'étude bien avant 1830. Finalement, une société chargée de son exploitation fut créée en 1838 sous le patronage de la Banque de Belgique. Le conseil d'administration passa contrat pour l'établissement du chemin de fer avec un entrepreneur de Marchienne-au-Pont, nommé Lebon, qui était également — et non pas par hasard —, administrateur de la Société de Couvin. Ce chemin de fer étant indispensable au succès de Couvin, la Banque Commerciale d'Anvers ainsi que la maison de Theodoor De Cock se portèrent garantes de l'entrepreneur et accomplirent les transactions financières nécessaires. Les travaux commencèrent immédiatement mais la crise économique de 1838 vint assez rapidement mettre des bâtons dans les roues. La Banque

de Belgique était aux prises avec de sérieuses difficultés : la valeur des actions des sociétés patronnées par elle fléchissait radicalement et les investisseurs délaissaient les entreprises. En fin de compte, les deux sociétés, Couvin et le Chemin de fer Sambre-et-Meuse périclitèrent et la crise de 1848 les contraignit à la liquidation, entraînant la Banque Commerciale d'Anvers dans l'abîme.

Après ces expériences décevantes dans le domaine des investissements industriels, il semble que Henri Legrelle se soit borné à exercer les activités traditionnelles de la banque. Dans les années cinquante et soixante commença d'ailleurs le renouveau définitif du port d'Anvers et, avec lui, la croissance de la demande de crédit et la prospérité de la banque J.J. Legrelle et Cie. Peu avant sa mort, en 1872, le nom de Henri Legrelle rejoignit celui de son frère Gérard sur la liste des éligibles au Sénat.

J. Laureyssens, *Industriële naamloze vennootschappen in België (1819-1857)*, Louvain-Paris, 1975 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 78). — J. Laureyssens, *Naamloze vennootschappen en de ontwikkeling van het kapitalisme in België (1819-1850)*, thèse de doctorat présentée en 1970 à la Rijksuniversiteit te Gent.

Julienne Laureyssens

Traduit du néerlandais.

**LEGRELLE, Joseph, Jean** ou **LE GRELLE**, négociant, fondateur de la banque J.J. Legrelle et Compagnie, né à Anvers le 15 avril 1764, y décédé le 21 octobre 1822.

Joseph-Jean Legrelle était le fils de Gérard Legrelle et de son épouse Catherine Olivia. Il épousa Marie-Thérèse Cambier, fille d'Edmond-L. Cambier et de sa femme née De Bruyn.

Nous ne disposons que de quelques données fragmentaires sur ses origines et les événements de sa vie. Comme négociant en gros, cofondateur de la compagnie d'assurances anversoise Securitas et surtout comme fondateur d'une des principales banques privées de la ville portuaire au XIX<sup>e</sup> siècle, il a acquis une place des plus

honorables dans la bourgeoisie anversoise. Il appartient à cette génération qui, au cours d'une période critique pour l'évolution économique de la ville, jeta les bases du développement de son port, ce qui allait lui permettre de devenir l'une des plus importantes métropoles commerciales au XX<sup>e</sup> siècle. Joseph-Jean Legrelle fut aussi le père de l'homme d'Etat catholique, le comte Gérard Legrelle, qui fut le premier bourgmestre d'Anvers après l'indépendance de la Belgique. Nous lui consacrons une notice distincte (cf. p. 237) ainsi qu'à son frère Henri-Joseph qui suivit les traces de son père, dans le domaine économique (cf. p. 240). Dans la présente notice, nous avons groupé ce qui concerne Joseph-Jean et les membres de la famille Legrelle de sa génération.

Joseph Legrelle est issu d'une famille de négociants en gros. Selon Prims, Guillaume et Jean-François Legrelle étaient établis en 1732 à la Hoogstraat comme marchands de draps. Déjà, à cette époque, leurs activités ne se limitaient plus seulement au commerce d'étoffes indigènes, entre autres les draps teints en provenance du Limbourg, mais elles s'étendaient au commerce de draps anglais. Ce sont vraisemblablement de fructueuses spéculations dans le commerce d'import-export qui contribuèrent, pour une bonne part, à accroître la fortune des Legrelle. Ainsi Prims signale que les Legrelle réussissaient à importer des rames de tissus anglais à un prix inférieur au marché. Il n'en est pas moins vrai que leur accession à la bourgeoisie était récente puisqu'en 1742 Jean-François était encore qualifié de «*voormalig uitsnijder*» (ancien tailleur), c'est-à-dire d'artisan.

Lorsque éclata la Révolution française, le nom de la famille Legrelle était bien établi dans les milieux d'affaires anversois. Nous relevons que François-Guillaume Legrelle a exercé les fonctions de greffier de la ville pendant de longues années à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous la domination française, il fut nommé membre de la municipalité mais, le 7 août 1794, il fut arrêté par le Comité de surveillance à cause de ses opinions politiques. Nous ignorons si ce fait a un rapport quelconque avec les difficultés que connut également Joseph Legrelle au cours de

cette période troublée de notre histoire. Lors de l'invasion française, il fut en effet emprisonné comme otage et emmené à Paris. Il ne fut libéré qu'après la chute de Robespierre. On peut se demander si son arrestation est due à ses idées ou à ses activités politiques ou s'il fut simplement choisi comme représentant de la bourgeoisie anversoise. Quoi qu'il en soit, ces événements sont révélateurs de l'importance de la position sociale dont les Legrelle jouissaient alors et aussi de leur engagement dans la vie publique de leur ville natale.

C'est également à cette époque que Joseph Legrelle fonda la banque J.J. Legrelle et Compagnie, vraisemblablement peu de temps après que la domination française se fut imposée définitivement.

L'ouverture de l'Escaut et l'extension du marché intérieur à la suite de l'annexion de notre pays par la France permettaient de prévoir que la ville portuaire serait à même de reconquérir son rôle historique de centre commercial et financier européen. Cette perspective ne se réalisa pas immédiatement. Sous le régime français, Anvers connut une période de prospérité, trop brève hélas ! C'est sous le régime hollandais que les éléments essentiels d'une structure commerciale moderne furent mis en place. Ces difficultés expliquent peut-être pourquoi la Maison J.J. Legrelle ne s'est pas tout de suite consacrée exclusivement aux activités bancaires. A cette époque l'activité de la banque est, en grande partie, à la mesure de l'importance des transactions commerciales. Une étude récente, basée sur le dépouillement des livres de comptes de la banque, montre que le passage des activités commerciales aux activités bancaires s'est fait très progressivement. Il en résulte que Joseph Legrelle apparaît comme un marchand-banquier mercantiliste, typique du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qu'il se situe à la charnière des temps anciens et nouveaux. Ses activités s'étendaient au commerce, aux finances, aux assurances et aussi à l'industrie. Jusqu'en 1809 environ les opérations de l'établissement bancaire se divisaient à parts égales entre le commerce et la banque. Il faisait principalement fonction de caissier pour des maisons de com-

merce anversoises en leur offrant du crédit sous forme d'avance en compte courant. Il escomptait également les effets de commerce. Bien que Legrelle et de nombreux membres de sa famille fussent intéressés à l'industrie, la banque se gardait bien d'immobiliser son capital en y prenant des participations, même pas dans l'entreprise familiale qu'était la Raffinerie de sucre de Belle.

Au départ du commerce de draps, certains membres de la famille Legrelle se lancèrent aussi dans le domaine de la production textile. En 1808, Joseph Legrelle exploitait une soierie à la Kammenstraat. La veuve Rose Legrelle dirigeait un atelier de fil à dentelle sis au Kipdorp. La maison de commerce de Joseph Legrelle était alors à la Koepoorstraat. Plus tard, il déménagea à la Kammenstraat, où, en 1808, G.J.G. Legrelle (son père?) était installé comme commerçant. C'est à cette adresse que fut établi, par la suite, le siège de la Banque J.J. Legrelle et Compagnie. Un almanach de 1820 ne cite pas moins de dix Legrelle fixés comme négociants dans le centre de la ville. On trouve parmi eux, outre Joseph, Frédéric-Joseph-Gérard Legrelle (né en 1780, décédé en 1841) domicilié au Eiermarkt et Pierre Legrelle-Van den Bol (né en 1769, décédé également en 1841) à la Meirplaats. L'inscription sur la liste des éligibles au Sénat de Frédéric, depuis 1831, et de Pierre, depuis 1832, prouve que ces proches parents de Joseph Legrelle étaient également des négociants prospères et qu'ils appartenaient à la riche bourgeoisie de la province d'Anvers et du Royaume. L'éligibilité étant basée principalement sur l'impôt foncier, on peut affirmer qu'avant l'indépendance de la Belgique, les Legrelle avaient déjà accédé au nombre des grands propriétaires terriens de la région anversoise. Le fils aîné de Joseph Legrelle, Gérard, que nous supposons être son principal héritier, n'avait pas encore atteint, en 1831, l'âge de quarante ans requis pour l'éligibilité. Il devint éligible en 1839. Il est vrai que pas moins de onze membres de la famille Legrelle figurent sur les listes des éligibles entre 1831 et 1893.

Sous le régime hollandais, la Banque Legrelle connut une expansion remarquable, elle comp-

tait trois cents clients dont un tiers était étranger à Anvers.

La politique active du roi Guillaume I<sup>er</sup> fut très bénéfique au commerce mais lors du rattachement de nos provinces à celles du Nord, les assurances maritimes et une grande partie du commerce maritime étaient entre les mains de maisons étrangères. Dans le domaine des assurances, il s'agissait surtout de sociétés anglaises, françaises et hollandaises. Joseph Legrelle, en créant la Compagnie d'assurances maritimes et d'incendie d'Anvers, mérite d'être considéré comme l'un des fondateurs du secteur autochtone de l'assurance. Etant donné l'importance de cette activité pour Anvers, nous nous étendons sur l'origine de Securitas et la participation qu'y prirent les Legrelle.

En 1814, P.J. Van de Wijngaert, qui était l'un des deux courtiers d'assurances maritimes officiellement agréés, tenta de fonder une société dont les participants seraient principalement des négociants locaux, mais il ne réussit pas à rallier un concours suffisant. Il changea ensuite d'optique et se borna à les exhorter à réaliser entre eux une union. Il insista sur le fait que leur façon d'agir individuellement leur imposait des risques plus grands, les empêchant de conclure les contrats les plus lucratifs. Une société ne permettait-elle pas de conclure un grand nombre de contrats et, en même temps, de mieux répartir les risques?

Joseph Legrelle était ouvert à ces idées, mais ce n'est qu'en 1818 qu'il parvint à réaliser son projet de création d'une société anonyme. En outre, il y avait alors une demande concurrente de fondation de société introduite par le commerçant Alexandre Delehay. Tous deux convoitaient la dénomination de «Compagnie Royale».

Bien que Guillaume I<sup>er</sup> accordât son entier appui à ces deux projets, non seulement par son approbation, mais par sa souscription à un bon nombre d'actions, la qualification honorifique de «royale» leur fut refusée, en raison de ce qu'en dépit d'honnêtes efforts pour les rendre «nationales», elles comptaient, parmi les participants aux deux projets, un grand nombre de négociants et armateurs étrangers. Les deux

projets furent néanmoins approuvés mais, avant même d'entrer en activité, les fondateurs conclurent une convention décidant la fusion. Cela conduisit à la constitution d'une nouvelle société, au capital social considérable de trois millions de florins, dénommée «Compagnie d'assurances maritimes et d'incendie d'Anvers». Elle sera rapidement connue sous l'appellation de sa devise *Securitas*. Elle fut la première société anonyme érigée conformément à la loi de 1810. Une dizaine d'autres sociétés d'assurances seront encore constituées à Anvers sous le régime hollandais mais un grand nombre périrent en 1830. Les assurances et en particulier les assurances maritimes furent une source de grands profits pendant la période hollandaise. Le capital de *Securitas* de trois millions de florins, réparti en actions de 5.000 florins, dont cinq cents furent émises au départ, était très élevé pour l'époque. Exprimé en francs belges à leur valeur 1970, il équivalait largement à 170 millions. En 1831, à l'occasion de la prorogation de la société *Securitas*, les membres de la famille Legrelle déposèrent, en leur qualité d'associés, un total de vingt-huit parts (c'est-à-dire 5,6 % du capital) pour lesquelles ils avaient versé en espèces 28.000 florins (soit 2.380.000 francs, valeur 1970). C'était l'une des plus fortes participations à la société. Aussi Joseph Legrelle assumait-il la direction de sa première administration. Après sa mort, ce fut son fils Henri-Joseph qui représenta les intérêts de la banque et de la famille dans la gestion de la société. *Securitas* tire son importance non seulement du fait qu'elle fut la première société anonyme, d'ailleurs restée prospère, du pays, mais davantage encore de ce que, en tant que société d'assurances, elle a contribué largement, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au développement de nouvelles techniques en la matière, garantissant aux activités économiques une plus grande stabilité.

Ceci n'empêcha pas les Legrelle de procéder à des investissements dans d'autres sociétés d'assurances, voire même des sociétés concurrentes. Joseph Legrelle fut aussi cofondateur, en 1821, de la Compagnie d'assurances de l'Escaut. Son fils aîné, Gérard, devenu entre-temps

associé de la banque, y siégea comme commissaire au conseil d'administration pendant plus de trente ans. Encore sous le régime hollandais, en 1827, la banque participa par ses investissements à la constitution du Comptoir spécial d'assurances maritimes et en 1828 à celle de la société d'assurances : Agriculture et Commerce d'Anvers. Les quatre sociétés anversoises d'assurances, dont les Legrelle étaient ainsi actionnaires, totalisaient un capital d'environ 600 millions de francs, valeur 1970, dont un cinquième, soit 120 millions, était entièrement libéré.

A l'inverse de nombreuses sociétés nées avant 1830, celles qu'avaient créées les Legrelle ou dans lesquelles ils étaient intéressés ont survécu à la Révolution, et nonobstant les circonstances difficiles qui ont marqué les deux premières décennies de notre indépendance, elles ne cessèrent de déployer leurs activités et prospérèrent avec l'ensemble de la ville portuaire. Joseph Legrelle qui avait tant contribué à cette croissance comme banquier, commerçant et promoteur, mourut en 1822, à l'âge de cinquante-huit ans. Il laissait à ses fils, une fortune qui leur assura une place au sein de l'élite financière et sociale du pays.

J. Laureyssens, *Industriële naamloze vennootschappen 1819-1857*, Louvain-Paris, 1975 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 78). — J. Laureyssens, *Naamloze vennootschappen en de ontwikkeling van het kapitalisme in België (1819-1850)*, thèse de doctorat présentée en 1970 à la Rijksuniversiteit te Gent. — J. Hannes et J. Laureyssens, *De Verzekeringssmaatschappijen en hun beheerders te Antwerpen (1818-1873)*, dans *Bijdragen tot de geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant*, 49<sup>e</sup> jg, reeks 3, 18, 1966, p. 95-135. — K.F.E. Verachtert, *Kapitaal : cruciale variable in het industrialisatieproces? et Het bankwezen in Zuid Brabant industrieel - dynamisch?* dans *Bankieren in Brabant in de loop der eeuwen*, dir. H.F.J.M. van den Eerenbeemt, Tilburg, 1987, p. 151-162 et 163-173 (*Bijdragen tot de geschiedenis van het Zuiden van Nederland*, deel 73). — F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen*, Anvers, 1949. — *Index des Eligibles au Sénat (1831-1893)*, dir. J. Stengers, Bruxelles, 1975, p. 317-318 (*Commission de la Biographie Nationale*).

Julienne Laureyssens

Traduit du néerlandais.

LEIRENS, *Charles*, Marie, Léon, musicien, photographe, mécène, né à Gand le 4 mars 1888, décédé à Ixelles le 11 avril 1963.

Son père, un industriel, amateur d'art, faisait partie de cette bourgeoisie gantoise éclairée qui a donné à notre pays tant de fils et de filles qui se distinguèrent dans la littérature, les arts plastiques, la musique et même la politique.

Très tôt, il manifesta un goût très vif pour la musique. A l'âge de huit ans, il jouait du piano en public. A la même époque, il était déjà intéressé par la photographie et faisait de la «chasse aux images», armé d'un appareil qui n'était qu'une simple boîte sans objectif contenant une seule plaque sensible en verre qu'il développait lui-même.

Il poursuivit des études gréco-latines chez les Jésuites du Collège Sainte-Barbe à Gand où il se lia d'amitié avec un de ses condisciples, Frédéric Van Ermengem, le futur écrivain Franz Hellens. Simultanément, dès l'âge de dix ans, il est inscrit au cours d'harmonie, ensuite au cours de musique de chambre du Conservatoire de Gand. Plus tard, il prit des leçons privées de composition musicale avec Léon Moeremans (1861-1937), auteur, entre autres, d'un *Cours d'Harmonie* d'une originalité intelligente, où, notamment, l'écriture horizontale à deux et à trois parties précède la traditionnelle écriture verticale à quatre voix, et où l'élève est initié aux principaux instruments de l'orchestre ainsi qu'à l'harmonium. Après ses humanités, le père de Charles le poussa à s'inscrire à l'Université en candidature préparatoire au droit mais, après ces deux ans, la passion de la musique l'emporta. A Gand, Charles Leirens avait fait la connaissance du chef d'orchestre Edouard Brahy, son aîné de quinze ans, qui lui conseilla de parfaire sa formation de compositeur sous la direction de Joseph Jongen, à Bruxelles.

Charles Leirens écrivit un quintette pour piano et cordes qui fut exécuté le 1<sup>er</sup> avril 1913 à un concert de la Libre Esthétique par l'auteur lui-même au piano et la formation Pro Arte : Désiré Defauw (violon), Alphonse Onnou (violon), Germain Prévost (alto), Emile Doehaerd (violoncelle). La partition de cette œuvre est malheureusement en grande partie égarée :

seule subsiste la partie d'alto. Sous l'uniforme en 1914, il est, de 1915 à 1919, en service aux bureaux de l'Attaché militaire belge à Londres.

A son retour en Belgique, il ne reprit pas la composition. Cet homme au goût infaillible avait lucidement compris ses propres limites.

En 1920, il se maria. Sa femme, Hélène Dufour, lui donna un fils, Jean, actuellement connu comme écrivain et critique d'art, surtout de cinéma.

De 1921 à 1928, il occupa une situation au Secrétariat de la Fondation universitaire.

L'année 1928 fut celle de l'inauguration partielle (salle de musique de chambre) du Palais des Beaux-Arts, dont la création était due à l'initiative d'Henry Le Bœuf. L'a.s.b.l. «Palais des Beaux-Arts» avait été créée en 1922 mais, dès l'achèvement du bâtiment, Henry Le Bœuf chercha un homme capable d'assurer le développement de ses activités dans tous les domaines de la culture, tout en possédant les qualités nécessaires pour superviser les initiatives des divers départements, Société Philharmonique, théâtre, Société des Expositions, qui étaient entre les mains d'hommes dont la plupart n'avaient pas trente ans. C'est ainsi que Charles Leirens fut nommé directeur du Palais des Beaux-Arts dans le courant de 1928.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Pourquoi pas?* du 24 mai 1929, il expose ses projets : «Ce que nous voulons faire de ceci, c'est un centre international de l'art... Bruxelles est admirablement située... pour le devenir». Outre les expositions des artistes de tous les temps qu'il appelait «les phares», Charles Leirens songeait même à une exposition rétrospective du jouet et du jeu «dans le sens le plus large et le plus profond du mot... de la fugue au miroir... de Bach au poème de Mallarmé... du Discobole aux masques d'Ensor...»

Quoique cette idée fût restée à l'état de projet, le Palais des Beaux-Arts fut, sous la direction de Leirens, le siège d'activités mémorables. Rappelons les plus importantes :

#### *Expositions de peinture et de sculpture*

Le 3 novembre 1928, inauguration du grand hall de sculpture par une exposition de 140

sculptures et de 78 peintures et dessins d'Antoine Bourdelle. Au centre de cette exposition, figurait la statue équestre du général Alvear, d'un poids tel que Charles Leirens dut faire réaliser un soubassement qui coûta fort cher. A cette époque déjà, cette dépense fut vivement critiquée.

Pendant la même année, organisation d'une série de conférences.

En 1929, rétrospective des œuvres de James Ensor où, pour la première fois, *L'Entrée du Christ à Bruxelles* fut exposée.

Rétrospectives des œuvres de Gustave Van de Woestyne, Jacob Smits, Permeke, Edgard Tytgat, Despiau.

Sculpture et peinture françaises depuis Rodin et Manet, ensemble le plus important jamais montré d'œuvres de Rodin : 130 sculptures, 200 dessins et aquarelles.

Expositions d'art populaire, d'art japonais, d'art nègre, de décors et costumes des Ballets Russes.

Exposition Paul Delvaux.

Exposition « Tour d'Europe » : 650 peintures et sculptures comprenant, à côté d'œuvres d'artistes déjà célèbres, celles de représentants d'écoles moins connues (Pologne, Tchécoslovaquie).

#### Musique

Le quatuor Pro Arte donna, le 19 novembre 1928, son premier concert d'abonnement consacré à des œuvres contemporaines, dans la salle de musique de chambre.

Le premier concert dans la grande salle eut lieu le 11 juin 1929, sous la direction de Désiré Defauw.

Rappelons succinctement les faits les plus saillants de cette période 1930-1931. Créations : ballet *Roses en métal* d'Arthur Honegger; *Psaume 80* d'Albert Roussel; *3<sup>e</sup> concerto de piano* d'Ernest Ansermet, joué par Serge Prokofieff qui donne également un récital de ses œuvres; Igor Stravinsky dirige *Pulcinella*, *Le Rossignol* et *Le Baiser de la Fée*; concert extraordinaire donné par Toscanini et l'orchestre philharmonique de New York; concerts sensationnels de l'orchestre philharmonique de Berlin dirigés par Furtwängler; Maurice Ravel

dirigeant son *Boléro* dans un tempo étonnamment modéré.

Les 10 et 11 janvier 1931, Hermann Scherchen dirigea l'*Art de la Fugue* dans la version instrumentale de W. Graeser et Scherchen, en première exécution intégrale en Belgique.

*Conférences, Théâtre, Cinéma,*

*Journal « Les Beaux-Arts »*

Décembre 1928, René Clair donne une conférence sur la crise du cinéma, provoquée par le passage du cinéma muet au cinéma parlant; le 2 mai 1929, Henry de Montherlant parle de « Naturalisme et ascétisme »; le 27 février 1930, Jean Cocteau interprète le rôle de l'ange Heurtebise dans sa pièce *Orphée*.

Au studio de cinéma, présentation de nombreux films contemporains devenus des classiques, par exemple *Le Chien andalou* de Luis Buñuel. Le studio se sonorise le 23 janvier 1931 et présente, en juin, une rétrospective du dessin animé et du reportage sonore.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1930 vit paraître le premier numéro du journal *Les Beaux-Arts* dirigé par Luc et Paul Haesaerts, avec Charles Bernard comme rédacteur en chef.

Il est clair que ces premières années de la vie du Palais des Beaux-Arts furent extrêmement actives, mais on taxa la gestion financière du directeur général de dispendieuse et, au début de novembre 1931, le général Giron fut nommé directeur gestionnaire et Charles Leirens quitta ses fonctions.

Quelques mois plus tard, un an après le décès de son père, Charles Leirens fonda la Maison d'Art où, libre, il donna toute sa mesure. Il loua un hôtel de maître avenue Louise 185 et y créa un cadre intime où des contacts pouvaient être établis entre artistes et public.

Les séances musicales devaient faire connaître de préférence des œuvres peu jouées, qu'elles soient anciennes ou modernes, et des exécutants jeunes ou nouveaux venus en Belgique.

Le Cercle de l'Avenue devait être fréquenté par une élite. Il le fut, dans un esprit « qui nous reporte à l'époque héroïque des XX et de la Libre Esthétique » d'Octave Maus, dont Leirens a repris le titre de « Maison d'Art ».

La vie musicale à Bruxelles à cette époque

était dominée par les deux grandes institutions que sont le Conservatoire et la Société Philharmonique, mais les concerts Pro Arte, qui au cours de 58 concerts répartis sur onze années avaient, depuis 1921, fait connaître, en ordre principal, des œuvres de compositeurs contemporains, avaient cessé d'exister sous une forme indépendante. Il est clair, dès lors, que les initiatives de Charles Leirens comblaient un certain vide.

Les associations sans but lucratif «Cercle de l'Avenue» et «La Maison d'Art» furent fondées les 23 février et 8 décembre 1933.

Pendant les huit années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale, on put y entendre des œuvres de plus de 250 compositeurs de tous les temps, de Pérotin et Antonio de Cabezón à Milhaud, Stravinsky, Schoenberg et Bartok, exécutées par plus de 300 artistes, chanteurs et instrumentistes. Plus de 30 œuvres furent créées ou exécutées en Belgique pour la première fois. Charles Leirens découvrit ou fit connaître en Belgique une quinzaine d'interprètes ou de groupes qui furent ou devinrent célèbres, mais il ne tira aucun profit matériel de sa clairvoyance.

En 1935, Leirens ouvrit un concours de composition d'un quatuor à cordes d'auteur belge de moins de quarante-cinq ans. L'œuvre primée serait exécutée par le quatuor Gertler à l'un des concerts de la Maison d'Art et inscrite au répertoire de ce quatuor. De plus, un prix de 1.000 francs serait attribué au lauréat, qui fut le compositeur Jean Absil, dont le 3<sup>e</sup> quatuor fut exécuté le 19 mai, par le quatuor Gertler.

Un tel acte de mécénat privé fut assurément un cas unique dans l'histoire de la musique en Belgique au XX<sup>e</sup> siècle.

Charles Leirens dirigeait la Maison d'Art avec une grande rigueur artistique, ce qui, sur le plan financier, entraînait souvent des déficits, mais Leirens entamait, de plus en plus largement, sa fortune personnelle.

La situation devint critique dès la fin de la saison 1937-1938, et l'a.s.b.l. «Cercle de l'Avenue» fut dissoute.

A la suite d'appels au secours parus dans les grands journaux et suivis heureusement d'interventions privées, la Maison d'Art put poursui-

vre ses activités en se transformant en une société fermée sous le nom de «Société de Musique de Chambre de la Maison d'Art», composée d'un comité d'honneur comprenant dix-neuf musiciens de grande notoriété, dix membres protecteurs, quinze membres donateurs et 365 membres effectifs qui seuls pouvaient assister aux concerts de musique de chambre (ou avec petit orchestre) qui eurent lieu, pendant les deux saisons suivantes, dans la salle du Conservatoire (six auditions au moins par an). Les membres de la société se réuniraient une fois l'an en assemblée générale pour approuver les programmes, et avaient la possibilité, deux semaines avant chaque concert, de consulter les partitions des principales œuvres.

Les deux premiers rangs restaient réservés aux étudiants des écoles de musique non-membres.

En 1934, Charles Leirens avait épousé la violoniste anglaise Amanda Webb qui devint, après la guerre, l'épouse d'Arthur Grumiaux.

Charles Leirens, dès 1930, avait été repris par son ancien rêve : la photographie; mais alors, c'est en professionnel qu'il entreprit cette carrière parallèle. D'emblée, il se consacra, quoique non exclusivement, au genre majeur de la photo, le portrait, et s'y révéla un grand maître.

Il avait délibérément renoncé à toute la mise en œuvre technique de la plupart des professionnels, se contentant en général de la lumière du jour et d'une petite source lumineuse, parfois une simple bougie. S'il ne connaissait pas son modèle, il conversait d'abord avec lui, parfois pendant plus d'une heure, puis s'efforçait de le saisir, même à son insu, dans son aspect le plus révélateur.

De 1935 datent les célèbres portraits de Colette, d'André Gide, de Paul Valéry, d'André Malraux et de François Mauriac.

A l'exposition de ses œuvres qui eut lieu au Palais des Beaux-Arts en 1964, furent exposés, entre autres, 35 portraits réalisés pendant la décennie précédant la guerre. En 1936, les Editions de la Connaissance (Bruxelles, Ernest Goldschmidt) publièrent un album de vingt portraits d'artistes, format in-4<sup>o</sup>, avec un texte de

Robert Poulet. En 1938, jugeant avec raison qu'une publication périodique consacrée à la musique fait défaut en Europe francophone, Leirens fonde *La Revue Internationale de Musique* dont, avec Jean Absil, il assure la présidence du conseil de rédaction. Stanislas Dotremont en est le président. Chaque numéro comprend des articles signés de noms prestigieux de la musicologie et de la critique, une tribune libre et controverses, des chroniques et notes diverses.

Sept numéros parurent, tous les deux mois, jusqu'en janvier 1940. De 1950 à 1952 parurent encore six numéros, sous la direction exclusive de Dotremont.

Elle avait incontestablement rempli le rôle annoncé dans le n° 1 : «... la défense de la haute musique... une fonction critique et, au-delà, directrice et impulsive...»

Au cours de cette décennie déjà si féconde, il fonda encore, en 1939, avec la Princesse de Ligne, les Concerts de Midi, au Musée d'Art Ancien. Cette initiative sociale eut immédiatement un succès considérable. En 1948, elle fut reprise, avec son accord, par Sara Huysmans.

L'invasion du pays en 1940 mit fin aux activités de la Maison d'Art. Charles Leirens partit pour la France d'où il s'embarqua pour les Etats-Unis. Il avait été nommé professeur de musicologie et de photographie à la New School for Social Research à New York. A ce propos, il convient de signaler que, de 1936 à 1940, il avait été maître de conférences de musicologie à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et des Arts Décoratifs, à l'abbaye de La Cambre. Le voyage de Leirens vers l'Amérique allait être longuement interrompu. A l'escale de l'île de la Trinité, possession anglaise, son navire fut arraisonné et son visa américain y vint à expiration, ce qui prolongea son séjour de onze mois, pendant lesquels il fit assez bien de musique et encore plus de photographie. A New York, il joignit à ses fonctions de professeur à la New School for Social Research, celles d'adjoint de Jan Albert Goris (l'écrivain Marnix Gijzen), directeur du Centre d'Information du Gouvernement belge. Il publia de nombreuses photos dans les périodiques *Harper's Bazar*,

*Vogue, Town and Country*. Il exposa des photos à la Galerie Bignou en 1943.

Pour les services de propagande, il écrivit une brochure sur la musique belge, comprenant deux parties historiques, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et une troisième consacrée à l'époque contemporaine. Les deux premières parties concernent les Pays-Bas méridionaux, cette «grande Belgique» du moyen âge et des temps modernes.

Après la fin de la guerre, Charles Leirens resta aux Etats-Unis où il avait acquis une situation stable, principalement comme photographe. Il revint pour quelques mois en Europe en 1946 puis retourna à New York, mû par son goût de l'aventure et sa curiosité d'esprit. En 1950, en raison de l'atmosphère de suspicion créée par le «mac carthysme» et des contraintes morales et même physiques exercées par les suppôts de ce mouvement, tellement à l'opposé de ses convictions intimes, il résolut de rentrer en Europe. Il passa par Porto Rico et par le Maroc en 1951. Il y fit une abondante moisson de photos admirables, et s'installa à Paris en 1952 après son mariage avec Virginia Haggard. Mais, deux ans plus tard, une grave maladie le contraignit à rester près de quatre ans allongé dans le plâtre. Il parvint cependant à faire des portraits. Il publie des photos dans *Connaissance des Arts, Vogue* et *Plaisir de France*.

Quoique la France eût été, pour y séjourner, son pays d'élection, il revint à Bruxelles dès qu'il put à nouveau se déplacer : c'est en Belgique qu'il avait la plupart de ses plus anciens amis, tels que Franz Hellens et Emile Bosquet, qui allait cependant mourir en 1959. Désiré Defauw avait émigré aux Etats-Unis au début de la guerre et y était resté.

En 1952, Charles Leirens avait collaboré à *Art d'Aujourd'hui* et avait exposé la production de ses années américaines à la Galerie Giroux à Bruxelles et, en 1954, à la Galerie Arnaud à Paris. Citons encore ses collaborations à la grande exposition «Family of Man» en 1955, au sixième volume de *Photographie du Monde*, au Japon, ainsi qu'à «Photo-Monde» (Biennale Photo-Cinéma 1955). Dès son retour en Belgique, il expose à la Galerie du Cheval de Verre



en 1958. Ce fut un succès qui le confirma dans ses intentions de ne plus quitter Bruxelles, où il fera notamment des portraits pour les archives photographiques du ministère de l'Éducation nationale.

Cependant, sa passion d'entreprendre ne l'abandonne pas. Malgré sa santé ébranlée, il rêve de ressusciter sa « Maison d'Art », dont la recreation, à cette époque, était tout aussi opportune qu'un quart de siècle plus tôt. En raison de cette première expérience, il rechercha un associé solide et le trouva en « La Pléiade », une association de propriétaires de commerces de luxe de Bruxelles, dont les activités artistiques étaient dirigées par le directeur-rédacteur en chef du journal *Les Beaux-Arts*, Lionel Giraud-Mangin.

Les objectifs de la Maison d'Art restèrent identiques. Le siège de l'a.s.b.l. fut établi au domicile bruxellois de Leirens, rue des Champs Élysées 52. Les concerts étaient à nouveau publics.

Il y eut notamment quatre « Dimanches musicaux du château de Fraiture », organisés avec la collaboration de « La Pléiade », de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et de l'Association royale des Demeures historiques de Belgique.

Pour la saison suivante, 1961-1962, un nouvel appui fut trouvé auprès de la Société Philharmonique, dirigée alors par Jacques Vaerewijck. Les concerts prévus purent avoir lieu dans la salle de musique de chambre du Palais des Beaux-Arts.

Charles Leirens s'éteignit le 11 avril 1963. Cessèrent également les concerts de la Maison d'Art, quoique l'a.s.b.l. existe toujours.

Le 4 mars 1964, un concert fut donné à sa mémoire, au Conservatoire royal de Bruxelles, par le Julian Bream Consort, à l'initiative de l'« Atelier » de Marcel Hastir.

Les critiques, à l'époque, rappelèrent les qualités du disparu. Citons, entre autres, Pierre Moulaert et Herman Closson.

En 1977, le ministère de la Culture française à Bruxelles acquit ses négatifs. L'année suivante, M<sup>me</sup> Monique Adam publia un album consacré à ses photos. Si les photographies de

Charles Leirens sont des révélateurs des qualités à la fois les plus expressives et souvent les plus énigmatiques de leurs modèles, ces témoignages matériels de sa personnalité se situent sur un plan absolument compatible avec son amour d'un art apparemment bien différent, cette musique que, paraît-il, Leibniz a définie « mathématique inconsciente de ses propres calculs » comme Charles Leirens l'a rappelé dans une de ses conférences, où il décrit une excursion dans un pays tropical et conclut : « ... lorsque je compris que mes compagnons m'avaient conduit à un promontoire abrupt, surplombant la mer, je me rendis compte que cette mer qui s'étalait à mes pieds reflétait un ciel invisible rempli d'étoiles et je me demandais si la musique n'était pas, elle aussi, un miroir profond et magique où se reflètent quelques lois essentielles et immuables que nous ne connaissons jamais. Qu'en pensez-vous? »

Un dimanche après-midi d'automne de l'année 1923, Charles Leirens, au piano, révéla à l'auteur de cette notice, encore adolescent, les grands chorals d'orgue de Bach, mais également quelques pages d'*A la recherche du temps perdu*. Marcel Proust était mort l'année précédente. Charles Leirens habitait à cette époque une villa sise au coin sud de l'avenue Brugmann et de l'avenue de l'Echevinage, à Uccle. Le grand salon était orné d'œuvres de Maurice Denis.

Au cours de sa jeunesse, Charles Leirens avait vécu avec enthousiasme les dernières années de ce que l'on pourrait appeler l'épopée du wagnérisme en Belgique. Il se rendit à Bayreuth à plusieurs reprises : la dernière fois, un an avant sa mort. L'enthousiasme de ses jeunes années n'a fait que s'affirmer, au contact intime — et ultime — avec l'« art magique » de Richard Wagner.

Quelques jours après son retour de ce festival, il écrivit, le 25 septembre 1962, un poème pathétique — sa propre épitaphe — que l'on découvrit dans ses papiers.

Lettres et documents divers appartenant à M<sup>me</sup> Virginia Leirens.

C. Deramaux, *Les activités musicales de la Maison d'Art*, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en musicologie. Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Histoire de l'Art, 1981-1982 (dactylographié). — Charles Leirens 1888-1963, Bruxelles, 1978.

Jean Bosquet

*Illustration* : Planche XIII, face à la p. 304.

Charles Leirens : photographie de René Magritte, vers 1960.

**LE KIME**, Nelson, Alfred, Henri, François, dit PIERRE D'ANGLE, musicologue, journaliste et commissaire d'arrondissement de Bruxelles, né à Schaerbeek le 2 juin 1869, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 26 février 1961.

Fils de Charles Ferdinand Alfred Le Kime, fonctionnaire des hospices de Bruxelles, il se destinait à la médecine mais dirigea ses activités vers le journalisme et le domaine musical. Il écrivit dans *La Jeune Belgique* puis dans *La Chronique*, devint secrétaire de la Société des Bibliophiles de Belgique et vice-président de l'Association de la presse musicale belge. Dès sa prime jeunesse, il fréquenta Félix Delhasse, mécène et grand amateur de musique qui fut le fondateur et le directeur, en 1855, du *Guide Musical*, revue de grande réputation. Ainsi, grâce à Félix Delhasse, le secrétariat de cette revue lui fut confié et plus tard il en assumait la direction lorsque Maurice Kufferath, qui avait succédé à Félix Delhasse, fut appelé avec Paul Guidé à diriger le Théâtre royal de la Monnaie en 1900. Nous le trouvons également comme critique musical à *La Dernière Heure* où il adopta le pseudonyme de Pierre d'Angle et au journal *L'Eventail*. Sa plume et son expérience lui permirent de laisser un témoignage précis d'un demi-siècle d'une activité musicale qui mettait Bruxelles au tout premier rang de l'art lyrique et ce grâce à la perspicacité et à l'éclectisme des nouveaux dirigeants de la « Monnaie ». Dès 1910, le directeur du journal *L'Eventail*, Fritz Rotiers, envisageait la création d'un musée du Théâtre royal de la Monnaie. La guerre en empêcha la réalisation et il

faudra patienter jusqu'en 1925 pour que le projet prenne corps. Cette année-là, Nelson Le Kime est cofondateur, avec James Thiriart, peintre et décorateur, de la Société des Amis du Musée du Théâtre royal de la Monnaie. L'année suivante, il remplaça James Thiriart en tant que conservateur. Il le restera jusqu'à sa mort et se dévouera corps et âme à cette tâche qui devint son but et restera son œuvre dont il pouvait être justement fier. Dès le début, grâce à ses nombreuses relations, il vit affluer des dons précieux pour l'enrichissement de cette institution. Lui-même offrit, de son vivant, presque toute sa collection de gravures, photos d'artistes et musiciens, programmes, autographes, documents d'archives, auxquels ne tardèrent pas à s'ajouter d'autres dons venus, cette fois, des habitués du théâtre et de diverses personnalités. Ainsi d'innombrables documents furent retrouvés et sauvés d'une destruction plus que probable. Malheureusement, à la fin de sa vie, il eut la vive déception d'assister à la disparition momentanée de son musée. En effet, en 1957, il fallut repeindre les murs intérieurs des couloirs et des paliers entourant la salle du théâtre. Les collections les occupaient, présentées dans des vitrines et des valves fixées aux parois. Le tout dut être rapidement démonté et mis en sûreté. Elles trouvèrent asile, près de Bruxelles, au château de Beaulieu à Machelen. Quatre ans plus tard, à son décès, rien hélas ! n'avait été remis en place. Son œuvre devait cependant rapidement ressusciter car à l'initiative du directeur, Maurice Huisman et de quelques fidèles, bien déterminés dans leurs efforts, les collections regagnèrent le théâtre. À partir de 1962, le nouveau conservateur, André Rousseau, put récupérer les richesses du musée. Elles furent à nouveau exposées dans les mêmes locaux, non d'une façon permanente mais selon le principe, plus vivant, d'expositions illustrant la programmation du théâtre et les éphémérides musicales, renouvelant sans cesse la présentation des documents. Dès lors, les dons ne cessèrent d'enrichir, à nouveau, le musée, qui atteint aujourd'hui plus de 20.000 numéros. Tous les documents recueillis couvrent une longue période, allant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à

nos jours. En 1978, l'association des Amis du Musée fut dissoute et, avec l'accord des derniers membres de son ancien Conseil d'administration, la totalité des collections passèrent au parastatal du Théâtre royal de la Monnaie. Ainsi fut sauvée l'œuvre à laquelle Nelson Le Kime consacra la plus grande partie de sa vie, déjà si remplie par ses fonctions de critique musical.

*Iconographie* : Le 4 mars 1966, une plaque de bronze à l'effigie de Nelson Le Kime, due au sculpteur André Brunet, fut placée au Théâtre royal de la Monnaie.

Archives du Musée du Théâtre royal de la Monnaie.

André Rousseau

**LOETS** ou **LOOTS**, *Rombaud*, secrétaire de Charles Quint, de Marguerite d'Autriche et de Marie de Hongrie, né probablement à Malines, décédé le 7 novembre 1565.

C'est, semble-t-il, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle que la famille Loets est venue se fixer à Malines. Fils de Louis, écuyer et seigneur de Haren, Rombaud Loets devient secrétaire particulier de Charles Quint. En 1529, année des traités de Cambrai et de Barcelone, il assure la rédaction et le déchiffrement de nombreuses lettres cryptographiques concernant les affaires d'Italie et de France. Le crédit dont il jouit lui vaut l'obtention d'un poste de «secrétaire signant» au Conseil privé des Pays-Bas, ce qui l'autorise à prélever les «droits d'expédition» sur les dépêches qu'il y rédige, et ce jusqu'à l'instauration effective de la «bourse commune» des secrétaires en décembre 1531. Marguerite d'Autriche, gouvernante de nos provinces, utilise aussi ses services et les apprécie. Sentant sa fin toute proche, cette princesse rédige un codicille dans lequel elle prie son neveu de pourvoir ses anciens serviteurs d'«offices... convenables». Rombaud Loets compte parmi les bénéficiaires de cette disposition testamentaire. Soucieux de respecter les dernières volontés de sa tante, Charles Quint instaure au profit de Loets, en date du 6 mars 1531 (n.st.), un poste de «secrétaire surnuméraire» au Grand Conseil de Mali-

nes, avec l'expectative du premier état de secrétaire ordinaire venant à se libérer au sein de cette Cour de justice. Après la désignation de Marie de Hongrie comme nouvelle gouvernante des Pays-Bas (le 27 septembre 1531), il est attaché à son service comme secrétaire ordinaire, charge qu'il détiendra jusqu'en 1551 au moins et vraisemblablement au-delà, jusqu'à la fin de la régence de cette princesse.

La nouvelle gouvernante le considère très vite comme indispensable. Lorsque, le 19 octobre 1532, Rombaud Loets obtient le poste de secrétaire ordinaire au Grand Conseil de Malines (en remplacement de Guy de Hondecoustre, mort peu avant), la sœur de Charles Quint fait expressément préciser que l'impétrant sera dispensé de résider, et donc d'œuvrer personnellement, au Grand Conseil de Malines. Comme ce poste n'aurait plus dû être «impétable» (afin de ramener l'effectif des secrétaires au nombre légalement prévu), Marie de Hongrie rédige, le 28 octobre suivant, une lettre par laquelle elle enjoint aux gens du Grand Conseil de recevoir «sans delay» le serment de Rombaud Loets afin qu'il puisse «incontinent» revenir à la cour des Pays-Bas. Nanti d'un tel ordre, Loets est reçu sans objection, le 29 octobre 1532, par Andrieu de Roubaix, président intérimaire de la haute Cour malinoise.

Il n'occupera que peu de temps sa nouvelle charge. Dès avant 1537, il l'abandonne pour des raisons qui nous demeurent obscures.

Le 14 septembre 1538, il est commis greffier des finances, office devenu vacant par l'accession de Pierre Verreycken à l'Audience princière. Ce dernier ayant quitté le greffe en date du 16 septembre, Rombaud Loets prête serment devant les chefs des Finances le 18 du même mois.

Il assure le bon fonctionnement de ce service financier jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1557. Démissionnaire, il n'en continue pas moins d'être rétribué comme greffier des finances jusqu'au 17 juillet suivant, étant donné que, jusqu'à cette date, il était encore journalièrement occupé en la «chambre des Finances» (dénomination pour le Conseil des Finances des Pays-Bas) à aider et à mettre au courant les deux nouveaux gref-

fiers. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, deux charges de greffier avaient en effet été instituées, l'une en faveur de François Doolman, auditeur ordinaire en la Chambre des comptes de Bruxelles, l'autre au profit de Jean Gilles, secrétaire du Conseil de Brabant. Le premier de ces greffiers devait remplacer Rombaud Loets, le second succédait au clerc assermenté des finances Martin Vandenberghe, promu commis «extraordinaire» des finances. Depuis le 2 mai 1556, Philippe II lui confie le nouvel office de «trésorier et garde des chartes et lettres de la cour du Roi, concernant les affaires du conseil d'Etat et des finances», charge qu'il détiendra jusqu'à sa mort. Parallèlement à sa carrière au gouvernement des Pays-Bas, Rombaud Loets manœuvre adroitement pour s'introduire au sein de la Chambre des comptes de Bruxelles. En 1548, il y obtient, par la résignation de Louis de Sigorney, un poste de maître «extraordinaire» des comptes pour le Luxembourg et Chiny. A cette occasion, l'Empereur lui promet l'attribution de la première maîtrise ordinaire des comptes venant à se libérer. Le 1<sup>er</sup> juin 1557, Philippe II le nomme enfin au poste de maître ordinaire des comptes à Bruxelles. L'assurance d'une charge sédentaire — et, partant, moins éprouvante — motive sans doute le retrait de Rombaud Loets du greffe des finances. Le 24 décembre 1565, Pierre Butkens est appelé à le remplacer en la Chambre des comptes de Brabant. Rombaud Loets décède le 7 novembre 1565. Sa dépouille mortelle sera ensevelie en l'église Sainte-Elisabeth à Haren, auprès du corps de sa première femme.

Rombaud Loets possédait les seigneuries de Haren et de Kauwendaal. En gestionnaire avisé, il est soucieux de rentabiliser tout particulièrement son domaine de Haren. Profitant des embarras financiers de la monarchie espagnole, il obtient, à prix d'argent, de Philippe II le droit d'y lever divers cens domaniaux ; il y achète en 1559 l'exercice des droits de haute, moyenne et basse justice ; il y acquiert en 1563 la perception du droit de «lods et ventes», cette taxe seigneuriale de mutation pesant sur les tenures. Ses longs états de service lui permettent aussi d'obtenir le titre de chevalier, peu avant sa mort.

Loets épouse Elisabeth (et non Isabelle, comme l'indiquent plusieurs généalogistes) van Heyst, issue d'une famille de magistrats malinois. Par ce mariage, il devient le gendre d'un échevin de la ville et le beau-frère de Louis van Heyst, également échevin et avocat près le Grand Conseil. Devenu veuf en 1538, il se remarie avec Averzoete van der Jeught, qui décédera en 1566. Du premier lit naquirent entre autres Jean, héritier de Haren et de Kauwendaal, futur commissaire de l'artillerie, et Louis, qui deviendra avocat près le Conseil de Brabant.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience ; Chambre des Comptes ; Mémoires du Grand Conseil de Malines. — Archives départementales du Nord, à Lille, série B. — Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, à Bruxelles, Section des manuscrits.

P.E. Claessens, *Notes pour servir à la généalogie Loets (à la bande chargée) Brabant*, dans *l'Intermédiaire*, n° 30, novembre 1950, p. 161-171. — O. Le Maire, *Geslachtslijst der familie Ghijsbrechts*, Malines, 1930, p. 29-30. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, édition F. Marien, t. 8A, Bruxelles, 1973, p. 139-140. — M. Baelde, *De Collateralen Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578)*. *Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, n° 60). — D. Coenen, *Une pratique de chancellerie en usage sous Charles Quint, La «bourse commune» des secrétaires attachés aux conseils du gouvernement central des Pays-Bas*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. 7, Bruxelles, 1976, p. 57-63 (*Institut de Sociologie E. Solvay*).

Daniel Coenen

LUART, Emma, pseudonyme de LUWAERT, Emma, Victorine, artiste lyrique, née à Laeken le 1<sup>er</sup> mai 1887, décédée à Saint-Gilles (Bruxelles) le 26 août 1968.

Emma Luart, issue d'une famille de commerçants, commença fort jeune des études musicales, le piano ayant ses préférences. Mais se rendant compte qu'elle avait une belle voix, la jeune fille entreprit des études de chant et entra au Conservatoire royal de Bruxelles. Elle y ob-

tint un premier prix de chant et d'art dramatique à la fin de l'année scolaire 1909. Quelques concerts ici et là, puis l'engagement au Franse Opera, l'opéra français de La Haye, où la surprise la guerre de 1914-1918. Elle y resta pendant toutes les années de guerre, y rencontrant un compatriote, le baryton d'origine gantoise, Léopold Roosen. A deux ils étaient en quelque sorte le couple vedette du Franse Opera, y interprétant les rôles les plus divers, Emma Luart, soprano léger, s'y risquant parfois, non sans succès d'ailleurs, à aborder des rôles de soprano lyrique ou «demi-caractère», comme on disait alors.

Après la guerre, et dès la réouverture du Théâtre royal de la Monnaie, fin 1918, elle vint à Bruxelles, y restant dans la troupe de notre opéra pendant sept saisons consécutives, chantant tout le répertoire de soprano léger. Elle y fut la créatrice du rôle de la princesse, dans *Marouf Savetier du Caire* de Henri Rabaud et sans doute fut-elle la plus adorable, la plus mutine des princesses, que connut jamais ce rôle — son soprano cristallin faisait merveille. Elle fut aussi le plus espiègle des Chérubins dans *Le Mariage de Figaro* lorsque ce chef-d'œuvre de Mozart fut inscrit au programme. On la trouve évidemment dans les rôles de Mireille, Traviata, Lakmé, Mimi, Butterfly, Manon, Louise, Gilda, Thaïs, etc. Sa réputation de fine chanteuse, doublée d'une excellente comédienne parvint rapidement à Paris et les directeurs de l'Opéra Comique l'enlevèrent au Théâtre de la Monnaie. Pendant de nombreuses années, y chantant tout son répertoire, Emma Luart fut une des grandes dames du second théâtre lyrique parisien. Toutes les scènes importantes françaises la demandèrent en représentation et on la vit aussi au Covent Garden de Londres.

Dans les années 1930 elle revint quelques fois au Théâtre de la Monnaie, créant en 1932 le rôle de la reine dans ce plaisant opéra comique de Chabrier qu'est *Le Bon Roi Dagobert*.

Retirée de la scène après la deuxième guerre mondiale, Emma Luart vint se fixer à Bruxelles, en compagnie de son mari, Joseph Montgomery, ancien officier britannique et parent du maréchal Montgomery. Elle donna des leçons

de chant, formant quelques élèves, et siégea pendant de nombreuses années comme membre des jurys des concours de chant du Conservatoire royal de Bruxelles.

Souvenirs et documentation personnels.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie, 1856-1970*, Nivelles, 1971, p. 234.

Nestor Eemans

LYS, Pierre, Nicolas, Emmanuel, Marie, notaire et homme politique, né à Herve le 11 août 1779, décédé à Verviers le 14 mai 1849.

Pierre Lys est le fils de Philippe-Antoine-Emmanuel Lys qui exerçait à Herve le métier d'avocat, était greffier de la Chambre spirituelle de l'Archidiaconat de Hesbaye et fut le dernier mayor de la Cour de Justice de Herve. Pierre-Emmanuel Lys, son grand-père, avait été lui aussi avocat et substitut du procureur général pour la province de Limbourg et son grand-père maternel, Jean-Nicolas de Housse, avocat également, fut échevin du Haut Ban de Herve et de Cheratte.

Fils et petit-fils de magistrats, le jeune Lys était destiné à suivre les traces de ses ancêtres. On connaît peu de choses au sujet de ses études : il les commença au Collège Marie-Thérèse de Herve, acheva ses humanités à l'Ecole Centrale de Liège et fit son droit à Liège pour être reçu licencié à dix-neuf ans.

Lys rentra à Herve en 1798 et s'y établit comme avocat jusqu'en 1800, date à laquelle il quitta Herve pour habiter Verviers où venait d'être érigé un tribunal de première instance ; il y fut nommé avoué puis juge suppléant, fonction qu'il gardera nonobstant le transfert du tribunal à Malmedy.

Le 4 octobre 1806, Pierre Lys épousa, avec le consentement du conseil de famille, Jeanne-Françoise Dubois, âgée de vingt ans, fille mineure de Barthélemy Dubois, décédé à Verviers en 1794 et de Gertrude Dehousse, décédée en 1800.

Créé notaire en 1815, sous Guillaume I<sup>er</sup>, Lys était orangiste, aussi, lors de la Révolution,

les émeutiers lui firent lourdement payer son attitude. Le 28 août 1830, des rassemblements d'ouvriers et de gens du peuple se formèrent sur le marché de Verviers, vers 20 heures. La nuit venue, des bandes de mutins saccagèrent et pillèrent plusieurs maisons dont celle de Pierre Lys. Lorsqu'ils cessèrent, le lendemain vers 5 heures de l'après-midi, il ne restait plus que des murailles : tous les papiers et les meubles avaient été sortis et brûlés dans le jardin. En vertu de la loi sur la responsabilité des communes, Lys, comme les 13 autres personnes pillées, réclama des indemnités à la ville qui dut emprunter pour les payer.

En 1809, Lys fut membre-fondateur de la Loge des Philadelphes, il y resta fidèlement attaché et dévoué. Il y a occupé tous les offices et en fut vénérable. Il a également contribué à doter la franc-maçonnerie du temple qu'elle possède à Verviers et qui fut inauguré en 1834. Ce temple, unique en Belgique, présentait un ensemble décoratif remarquable ; il fut malheureusement détruit il y a une quinzaine d'années. L'appartenance à la Loge de Pierre Lys ne l'a pas empêché d'exercer la fonction de trésorier de la fabrique de l'église primaire de Verviers et ce, de 1809 à 1842. Il était aussi receveur des bureaux de bienfaisance de Verviers, Soiron et Xhendelesse.

Lys s'intéressa assez jeune à la politique : il fut membre du Conseil municipal de Herve avant 1807 mais, se contentant d'être membre des Collèges électoraux de Liège et de Malmedy, il ne remplit aucun mandat sous le régime hollandais.

Après les événements de 1830, il attendit prudemment 1839 pour présenter sa candidature à la fonction de député de Verviers. En fait, c'était son neveu, l'avocat Bottin qui devait se présenter, mais celui-ci s'étant désisté, Lys prit sa place, soutenu bien entendu par le journal qu'il avait contribué à créer : *Le Franchimontois*, organe libéral. Ces élections furent les premières dont s'occupa la Loge, qui avait depuis 1836 Lys pour vénérable : dans une réunion préparatoire, le 6 juin, 7 votants se prononcèrent pour Lys contre 5 pour Bottin ; le lendemain, *Le Franchimontois* publie un numéro ex-

traordinaire annonçant la candidature de Lys qu'il défend aussitôt. La campagne fut fort animée. *Le Franchimontois*, outre les éloges habituels et creux, insistait sur la grosse fortune de Lys, garante de son indépendance, son opposition au ministère « que tout bon citoyen doit haïr et détester », et le comparait à son concurrent, Lardinois, fonctionnaire révocable, donc soumis à tous les caprices du ministère. Les adversaires de Lys lui reprochaient son passé orangiste, ses revendications exorbitantes lors du pillage de sa maison et sa tendance un peu vague. Fort de l'appui de son journal et de la Loge, Lys, âgé de soixante ans, est élu de justesse au second tour de scrutin avec 398 voix contre 390 pour Lardinois.

Lys a rempli son premier mandat sans éclat mais consciencieusement semble-t-il, s'attachant à servir ceux qui sollicitaient son intervention, ce qui lui gagna la faveur populaire. Aussi, en 1843, se présenta-t-il pour la deuxième fois aux élections. Dès avril 1843, *L'Industriel* et le *Journal de Verviers* qui combattaient Lys en 1839 avaient laissé entendre qu'ils œuvreraient, en juin, à sa réélection. Le 13 juin, sur 1.190 votants, Lys enlève brillamment son mandat de député avec 700 voix.

Satisfait de sa fonction de député, Lys se présenta de nouveau en 1847. Le 19 mars 1847 avait vu la parution d'un nouveau journal : *L'Union Constitutionnelle*, de tendance libérale et radicale. Pierre Lys, président de la société des jeunes libéraux radicaux avait puissamment contribué de ses deniers à la création de cette feuille mais ne faisait cependant pas partie du comité directeur. *L'Union Constitutionnelle* défendit immédiatement les candidats Lys et David pour la Chambre. Appuyé également par l'Association libérale, société politique créée la même année, Lys est élu au premier tour de scrutin avec 618 voix.

Pour les élections de 1848, Lys publie une déclaration où il vante ses mérites et rappelle la confiance que les électeurs lui ont témoignée par trois fois. Il se montre partisan d'une réduction du budget de la diplomatie et de la marine militaire et se pose en défenseur des intérêts du peuple. Le 8 juin 1848, sur 1.645 votants,

David était élu ainsi que Moreau et Depouhon mais Lys voyait sa carrière parlementaire stoppée par le désaveu de l'électorat, n'obtenant que 505 voix et son neveu Bottin 389. A quoi peut-on attribuer cet échec de Lys? *L'Union Constitutionnelle* de 1849 met sur le compte des événements de 1848 l'échec de Lys : « une révolution éclata dans un pays voisin, ce fut un coup de foudre dont les grondements devaient ébranler toute l'Europe, et dans un jour de fièvre où l'indifférence ordinaire de la plupart disparut sous l'effroi de quelques-uns, M. Lys se vit ravir le fruit de 9 années d'abnégations ». Mais ce sont aussi ses opinions républicaines qu'il avait déjà affirmées dès 1831 en écrivant au *Journal de Verviers* : « ... je conseillais d'ériger la Belgique en république, afin de faciliter sans mouvement, notre rattachement à la France... », son opportunisme et ses intrigues menées avec son neveu qui ont déplu aux électeurs, dont le nombre était agrandi cette année par l'abaissement du cens au minimum légal.

Moins d'un an après les élections, Lys s'éteignait dans sa maison, en Crapaurue, 119 à Verviers. Il ne laissait pas de descendants.

Pierre Lys est un personnage très intéressant à étudier. Sa carrière politique ne fut pas, comme beaucoup d'autres, une succession d'échelons gravis petit à petit (Conseil communal, échevinal, Députation permanente, Chambre) : lorsqu'il décida de s'intéresser à la chose publique, il se présenta directement comme candidat à la Chambre et fut élu, malgré les inimitiés qu'il s'était attirées en raison du profit qu'il avait tiré à la suite du pillage de sa maison.

L'appui considérable de la Loge, dont il était vénérable, d'un quotidien à sa solde, et plus tard celui des deux associations libérales ont été déterminants pour l'obtention de ses mandats. Son âge mûr, sa grande fortune et ses nombreuses connaissances ont également joué en sa faveur.

Originaire de Herve, d'un milieu aisé, Pierre Lys parvint à se faire une place à Verviers, grâce à son habileté à exploiter la situation. Il n'est pas le descendant d'une dynastie politique et sa réussite dans ce domaine n'est pas due à l'influence de sa famille.

Lys fut un député sans grande envergure et sans grande ambition, néanmoins, bien que n'étant pas industriel, il intervint plusieurs fois, utilement semble-t-il, pour défendre les intérêts de ses électeurs.

Archives de l'Etat à Liège : *Fonds des Hypothèques*, verbo Lys; *Déclarations de successions*, Verviers, vol. C 63, n° 7737, 7741, 7816, 8062, vol. C 79, n° 11227; *Tables des registres paroissiaux*, Herve : vol. 92, vol. 89, p. 501, vol. 90, vol. 87, p. 143, Soiron : vol. 170, p. 79, Verviers : vol. 197, p. 434, 435; *Registres paroissiaux*, Herve : vol. 1, vol. 32, Verviers : vol. 13, vol. 28, p. 135; *Tables décennales d'état-civil*, Liège-ville : vol. 8, vol. 9, p. 7, Verviers : vol. 33; *Registres d'état-civil*, Ans et Glain : vol. 14, p. 23, Liège : vol. 46, p. 231, vol. 96, p. 111, Verviers : vol. 33, p. 57, vol. 119, vol. 123; *Protocole du notaire P.N.E.M. LYS* (incomplet), années 1825-1830. — Archives communales de Herve : *Registres paroissiaux de Herve*, vol. 6, p. 191, 199, vol. 3. — Archives communales de Verviers : *Listes d'électeurs de Verviers*, années 1831, 1834, 1835, 1836, 1838-1849. — Archives communales de Pepinster : *Registres paroissiaux de Soiron*, vol. 13, p. 366. — Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Verviers : *Répertoire des propriétaires*. — Cité Administrative de Liège : *Registres d'Etat civil de Liège*, vol. 438, n° 765, vol. 476, n° 790.

Fonds Wéber, à la Bibliothèque communale de Verviers, n° 4218 : Ville de Verviers, *Cahier contenant les comptes fournis par les personnes pillées à la révolution, dans la nuit du 28 au 29 août, rendus publics, ensuite de la décision de la Régence, du 11 juin 1833*, s.l.s.d.; n° 4220 : Ville de Verviers, *Affaire des pillages. Réponse au mémoire de Monsieur Lys*, Verviers, E. Coumont, 1837. — *Courrier de la Meuse*, année 1830. — *Le Franchimontois*, année 1839. — *L'Industriel de Verviers*, années 1843, 1845, 1847, 1848. — *Journal de Verviers*, années 1830, 1831, 1839, 1840, 1843, 1847, 1848. — *Le Moniteur belge*, année 1849. — *Le Nouvelliste de Verviers*, années 1839, 1843, 1847, 1848. — *L'Union Constitutionnelle*, années 1847, 1848, 1849. — *Liste des notaires anciens et actuels avec indication du dépôt des minutes arrêtée par la Chambre de discipline en exercice en 1913-1914*, s.l.s.d. — F.G.C., Beterams, *The High Society Belgo-Luxembourgeoise au début du gouvernement de Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas (1814-1815)*, Wetteren, 1973. — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois, 1853-1856*, pour 1854, Liège, janvier 1855. — J. Fohal, *Les événements de 1830 à Verviers et aux environs*, Verviers, 1930. — M. Graindor, *A travers le passé de Soiron, Cornesse, Goffontaine et Xhendelesse*, Dison, 1954. — M. Graindor, *Soiron à travers les âges*, Dison, 1974. — F. Joris, *Etude de la presse verviétoise de*

1818 à 1850, Louvain-Paris, 1978 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 87). — J. Lejean, *Histoire de la Ville de Verviers. Période hollandaise et Révolution belge de 1830. 1814-1830*, dans *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. 7, 1906, p. 2-264. — F. Macours, *L'enseignement primaire dans le département de l'Ourthe pendant la révolution (1795-1802)*, Liège, 1934. — A. Maquinay, *Histoire du collège Marie-Thérèse de Herve, 1777-1907*, Verviers, 1907. — J. Pieyns, *Catalogue général des protocoles de notaires conservés dans la province de Liège*, Bruxelles, 1972 (*Archives Générales du Royaume*). — A. Ryckel, *Histoire de la Ville de Herve*, Liège, 1906. — J. Saive,

*Histoire de la paroisse de Herve*, s.l.s.d. — J. Stengers, *Index des éligibles au Sénat (1831-1893)*, Bruxelles, 1975. — J. Vreuls, *Liber memorialis du Collège Marie-Thérèse de Herve*, Herve, 1914. — A. Weber, *Essai de bibliographie verviétoise, journaux et publications périodiques*, Verviers, 1912. — E. Witte et F. Borne, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX<sup>e</sup> siècle, 1830-1855*, Louvain-Paris, 1973, (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 69). — A. Zumkir, *Les partis politiques et les élections dans l'arrondissement de Verviers*, Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, Histoire, mémoire dactylographié, 1948.

Louis-B. Koch



# M

**MACHIN**, Eugène, *Alfred*, Jean-Baptiste, cinéaste, né à Blendecques (France, Pas-de-Calais) en 1877, décédé à Nice le 20 juin 1929.

Sur les débuts dans la vie professionnelle d'Alfred Machin, dont le père était fabricant de papier, on n'est pas très fixé. Selon certains qui l'on connu comme cinéaste, il fut d'abord retoucheur-photographe chez Ruttlinger. Selon une autre source, il fut reporter-photographe au grand hebdomadaire *L'Illustration*. Le certain est qu'il avait fait son service militaire en Afrique du Nord, dans les spahis.

En 1907, Machin fut engagé comme opérateur de prises de vues par Charles Pathé. Pour le compte de celui-ci, il s'embarqua en décembre 1907 à destination de l'Afrique centrale, immense territoire encore peu connu. Guidée par l'explorateur David, l'expédition dura huit mois, au départ de Khartoum, via Le Caire. Les voyageurs désiraient avant tout organiser des chasses dans des paysages pittoresques et les filmer, bien entendu. De cette première expédition et de la seconde effectuée en 1909-1910, la firme Pathé édita de nombreux «sujets», tels que *Chasse à l'hippopotame*, *Chasse à la panthère*, *Chasse à la girafe*, *Chasse aux éléphants sur les bords du Nianga*, *Chasse au marabout en Abyssinie*, *Chasse à l'aigrette en Afrique*, *Les chasseurs d'ivoire*, *La chasse aux singes*.

En passant, Machin enregistra également quelques documentaires de caractère ethnographique, voire touristique. Les catalogues Pathé mentionnent notamment : *En Afrique centrale*, *Fachoda*, *Mœurs et coutumes des Chillouks*, *Mœurs et coutumes des Bakalaves*, *En Egypte*, *Élevage des autruches*, *Le Caire et ses environs*, *Une briqueterie bakalave à Ankavanda*, *Au pays des vieux temples égyptiens : Edfou et Kom Ombo*.

A la même époque, Machin inscrivit égale-

ment des «scènes comiques» à son actif, vraisemblablement tournées en Europe (dans les zoos?) mais toujours meublées de ses souvenirs d'Afrique.

De fin août à fin septembre 1911, Machin séjourna à Volendam en compagnie d'une équipe de quinze personnes. Les sujets, il les cueillit soit dans des épisodes héroïques de l'histoire de la Hollande, soit en observant la vie quotidienne des pêcheurs... et contrebandiers. En un court laps de temps, Machin réalisa pas moins de treize films, il est vrai courts, comme d'ailleurs toutes les bandes de cette époque (de 170 à 500 m.)

Pour sa période hollandaise, on tire de pair *Het vervloekte Geld* (L'or qui brûle), interprété en ordre principal par le grand tragédien Louis Bouwmeester.

Tout de suite après, Machin vint s'établir en Belgique. Ses bureaux, il les installa rue de Malines à l'enseigne de la «Belge - Cinéma - Film». Et comme «théâtre de prises de vues», comme on disait à l'époque, il jeta son dévolu sur le Théâtre de Verdure cédé par Pierre et Bianco Conta-Boine et situé en retrait de la chaussée de Gand, au lieu-dit Le Karreveld.

Là, il réalisa au moins une vingtaine de films, recourant pourtant souvent aux prises de vues en extérieur. Il avait le statut de «producteur indépendant», ayant un contrat exclusif avec Pathé Frères pour la diffusion de ses films à l'échelle réellement internationale.

Il avait engagé comme «régisseur de mise en scène» notre compatriote André Jacquemin, précisément administrateur de théâtres bruxellois et se produisant occasionnellement sur les planches sous le pseudonyme de Céran.

Tout en faisant appel à des vedettes de Paris, notamment à Charlier (le premier Napoléon I<sup>er</sup>), à Cécile May, à Germaine Lécuyer (qui allait devenir sa femme), à Léontine Massart

(celle-ci d'origine belge), Machin recourut aussi à de nombreux comédiens de chez nous : Darman, Milo, Fernand Crommelynck, Fernande Depernay, Devère, Nicolas Ambreville, Willy Maury, Charles Mahieu, Zizi Festerat, etc. Il y eut aussi Blanche Montel et Fernand Gravey dans des rôles d'enfants.

De cette abondante production, trois films ont été retrouvés grâce à Henri Langlois, conservateur de la Cinémathèque française. Ce sont *Saïda enlève Manneken-Pis*, *La fille de Delft* et *Maudite soit la guerre*.

Le premier de ces films est une fantaisie folklorico-burlesque que nous mentionnons surtout pour relever la présence de Mimir, Saïda à l'écran, léopard apprivoisé par Machin.

*La fille de Delft* est un mélodrame édifiant où on voit l'aérostat, dans la nacelle duquel une belle pécheresse et son amant ont pris place, frappé par la foudre en plein ciel.

Prémonitoire, ainsi peut-on qualifier *Maudite soit la guerre*, œuvre importante (50 min. de projection) et à grande figuration, réalisée en 1913, un an avant l'éclatement de la Grande Guerre. Machin y prévoit la participation à un prochain conflit d'avions de combat et de ballons captifs pour l'observation des mouvements de l'ennemi. Le message est nettement pacifiste. Il ne sera pas entendu...

Dans d'autres films, toujours de son « époque belge », dont nous connaissons le contenu par des résumés, Machin s'avéra résolument « homme de gauche », « jaouessiste », comme l'a qualifié Roger Boussinot. Son souci social était évident. Ainsi dans *Au ravissement des dames* où il décrit la condition misérable des ouvrières à façon et des couturières à domicile, exploitées par des patrons rapaces.

Machin ne se contenta pas de tourner des films dramatiques, des « scènes comiques » et des reconstitutions historiques. Il fut aussi attentif à l'actualité. Il filma notamment les obsèques solennelles de la comtesse de Flandre, mère du roi Albert, et les grandes manœuvres de l'armée belge en 1913. Enfin, il inscrivit à son actif le documentaire *Les bords de la Semois*.

Quand la France décréta la mobilisation générale, Machin regagna la France le 5 juin 1914.

Il fut bientôt affecté au premier noyau du Service cinématographique aux Armées. C'est ce Service qui le prêta à Griffith lorsque celui-ci vint tourner aux environs de Soissons les scènes de bataille de *Cœurs du Monde* (1917).

Les hostilités terminées, Machin ne revint au Karreveld que pour liquider ses affaires. Puis il s'en fut s'établir à Nice, où Charles Pathé le nomma directeur du studio qu'il venait d'y fonder. Machin ne se contenta pas d'un rôle administratif. Il produisit encore et réalisa, souvent en collaboration avec Henry Wulschleger, plusieurs films de la même veine qu'auparavant, mais parmi lesquels il faut tout de même distinguer *La révolte des gueux* qui évoque les méfaits, les crimes commis par la soldatesque espagnole dans les Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle et *Le manoir de la peur*, drame de style fantastique interprété, en ordre principal, par Romuald Joubé et Gabriel de Gravone, deux illustrations de la scène et de l'écran, à l'époque.

Financé par le parfumeur Coty, Alfred Machin, caressant un vieux rêve, s'apprêtait à revoir l'Afrique centrale quand il fut terrassé par une embolie.

F. Bolen, *Les pionniers ou quand Alfred Machin faisait jouer Blanche Montel et Fernand Gravey*, dans *Cinémonde*, édition belge, n° 975, 10 avril 1953, p. 2. — F. Bolen, *Alfred Machin le pionnier*, dans *Ciné-Dossiers*, n° 3, août 1967, p. 4-16. — R. Boussinot, *Alfred Machin*, dans *Encyclopédie du cinéma*, Paris, 1967, p. 985-986. — F. Lacassin, *Alfred Machin*, dans *Anthologie du cinéma*, t. 4, Paris, 1969, p. 433-496.

Francis Bolen

**MALENGREAU Paul**, Eugène, Constant, Charles, Joseph, Marie, Ghislain, dit DE MALEINGREAU, Paul, organiste et compositeur, né à Trélon (France) le 23 novembre 1887, décédé à Bruxelles le 9 janvier 1956.

Fils aîné survivant de Charles Malengreau, propriétaire terrien, et de Berthe Bertrand qui vinrent habiter à Namur (villa Marie-Thérèse à Jambes) à partir de 1890, il hérita du goût pour la musique de ses ascendants d'une ancienne famille de la Thiérache, dont certains,

tel Grégoire Malengreau (1784-1850) furent d'excellents musiciens. Ce dernier dirigea parfois l'orchestre qui se faisait entendre dans le petit théâtre du château de Chimay.

Une gouvernante allemande lui inculqua les premières notions d'écriture, mais il poursuivit ses études au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, en section gréco-latine. Il reçut sa première instruction musicale relativement tard, aux environs de sa treizième année, mais son vif intérêt pour l'art des sons incita ses parents à envisager de lui faire construire un studio contenant un piano et même un orgue d'étude. Ce projet ne fut cependant pas réalisé, mais le jeune Paul put avoir accès à l'orgue de la cathédrale Saint-Aubin de Namur. En 1904, Paul entendit à Namur, à un concert, quelques œuvres de J.S. Bach. Ce fut le coup de foudre qui décida de sa vocation. Ses parents, suivant d'ailleurs un avis de son grand-père, étaient opposés à ce que leur fils aîné devienne un musicien professionnel — un artiste. Ils le destinaient à une carrière de juriste, car il avait accompli, au collège, des études très satisfaisantes. Et puis, commencer des études musicales sérieuses à dix-sept ans, c'était un risque, une gageure même. Mais Paul tenait bon et parvint à convaincre ses parents. En octobre 1904, il fut inscrit au Conservatoire royal de Bruxelles où il obtint successivement les premiers prix de solfège (avec distinction), en 1906; d'orgue (avec distinction), et d'harmonie écrite, en 1909; de contrepoint (avec la plus grande distinction), en 1911; de fugue (avec distinction), en 1912.

La qualité vraiment exceptionnelle de son résultat en contrepoint constitue l'affirmation sans équivoque de sa vocation de compositeur.

Son professeur d'orgue, Alphonse Desmet, avait été l'élève de Jacques-Nicolas Lemmens, fondateur, en 1879, de l'Ecole interdiocésaine de musique sacrée de Malines, après avoir recueilli l'enseignement d'Adolf-Friedrich Hesse à Breslau. Ce dernier aurait été le détenteur d'une tradition Bach transmise par son dernier élève J.Ch. Kittel, professeur du célèbre J.Chr.H. Rinck que Hesse a pu connaître.

Edgar Tinel l'initia au contrepoint et à la

fugue. Paul Malengreau vénéra ce maître, dont l'enseignement se fondait, au dire de son fils Paul Tinel, critique musical bien connu, sur «Bach, le chant grégorien, la polyphonie vocale, les trois colonnes de son édifice didactique». En 1920, Malengreau dédia «A la mémoire de mon maître Edgar Tinel» son *Prélude-choral et fugue* op. 7 pour piano. Dès 1913, il fut nommé, au Conservatoire de Bruxelles, moniteur d'harmonie. A partir d'octobre 1920, il est chargé de cours d'orgue, soit assistant d'Alphonse Desmet. En 1915-1916, soucieux de perfectionner sa technique du clavier, il prit des leçons avec Emile Bosquet. Comme en font foi de nombreuses lettres, elles l'enchantèrent, et ce fut le début d'une longue et confiante amitié. Le 21 septembre 1921, il épousa Marie Wodon, née en 1902 à Namur, dans une famille de médecins. Il en eut deux fils, Guy, ingénieur civil de l'Université libre de Bruxelles, né en 1922 et Philippe, directeur d'agence automobile, né en 1927. Leur père ne les encouragea pas dans la voie de la musique, où ils acquirent cependant des talents d'amateurs, Guy à la flûte, Philippe au piano. Paul Malengreau et sa famille habitaient alors à Uccle, rue Henri Van Zuylen, 26 (puis 30); en annexe à la maison, un grand studio contenait un piano à queue à pédalier et un orgue à tuyaux composé de 15 jeux réels sur trois claviers manuels et pédalier.

Homme de grande culture littéraire, artistique et philosophique, il possédait une importante bibliothèque et consacrait ses soirées à la lecture.

En février 1926, il ajouta à ses charges pédagogiques, celle de professeur de lecture musicale et de transposition pour les instruments à vent transpositeurs, preuve de son intérêt passionné pour tous les instruments de musique.

Au printemps de 1929, Alphonse Desmet atteignit l'âge de la retraite. En assemblée plénière, le directeur du conservatoire Joseph Jongen et la Commission du conservatoire proposèrent Paul Malengreau pour sa succession, à l'unanimité. Malengreau dut abandonner ses «chers instruments à vent» pour se consacrer à «l'élargissement du répertoire (de l'orgue) principalement en ce qui concerne les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles».

cles». Il ne négligeait pas pour autant les siècles antérieurs qui avaient été illustrés par des maîtres à peu près ignorés à cette époque en Belgique, sinon des musicologues, malgré leur importance en tant que prédécesseurs de J.S. Bach. Il manifestait une prédilection marquée pour le chant grégorien, source des thèmes de la plupart de ses œuvres d'orgue.

Son enseignement n'avait rien de rigide. Aux débutants, il donnait des principes de base concernant l'articulation et la registration. C'est dans ses études sur la facture d'orgue et son histoire qu'il puisait les informations très sûres qu'il transmettait à ses disciples.

Soulignons également qu'«il n'abordait jamais l'étude d'une œuvre sans la replacer dans son contexte historique, qui seul permet de lui donner exactement sa signification et sa portée. Il enchantait et éblouissait son auditoire» par l'étendue de sa culture «dans tous les domaines de l'art et de la pensée». C'est ainsi que s'exprimait Jean Faurès, avocat à la Cour de Cassation et organiste, titulaire d'un prix de maîtrise de son instrument, décédé en 1975, qui fréquenta quelque temps son cours avec un enthousiasme que partageait l'auteur de ces lignes, pendant l'année académique 1930-1931.

Après la Renaissance et la période baroque, Paul Malengreau faisait étudier des auteurs romantiques et contemporains : Schumann, Liszt, Brahms, Mendelssohn, Franck... et même Max Reger qu'il n'aimait pas cependant, non plus que les compositeurs français pour l'«orgue symphonique» tels que Widor, Vierne ou Guilmant, quoiqu'ils «jouassent toujours la même soupe», mais, plus près de nous, il recommandait les œuvres d'un Tournemire, d'un Jehan Alain, d'un Marcel Dupré, mais jamais ses propres compositions. L'art de l'improvisation ne faisait pas l'objet de sa sollicitude. Il estimait que si «l'on a une idée musicale intéressante, pourquoi ne pas l'écrire, et si elle n'est pas intéressante, mieux vaut se taire». Reconnaisant cependant qu'un organiste se trouve parfois contraint d'improviser, il donnait à certains de ses élèves des conseils pratiques judicieux. Après le cours, la conversation avec certains élèves se poursuivait souvent dans la rue, au

point fixe ou en marchant dans la direction de son domicile à Uccle.

Tout naturellement, Malengreau s'intéressa de près à la facture d'orgue, tant en ce qui concerne la composition sonore que la mécanique proprement dite. Son fils Philippe a rappelé qu'il savait dépanner son orgue, accorder son piano. Il maniait adroitement les outils, de la bêche au tournevis et au pinceau.

La recherche de l'authenticité dans la composition des instruments lui fut un souci permanent. Il s'efforça notamment de concevoir des orgues de salon à la fois économiques et suffisamment complets. L'orgue de M. Mayer, agent de change qui habita Vilvorde, puis Uccle, était d'esthétique romantique (1915, 14 jeux); celui de M. Scholder, à Bruxelles (1919, 23 jeux sur 3 claviers) comprenait déjà une grosse tierce (!), un nazard et une septième, quoique pas de mixture. Ses instruments personnels (1925, 15 jeux sur 3 claviers; puis 1941, 16 jeux sur 2 claviers) marquaient une évolution vers l'orgue baroque : «J'en reviens de plus en plus à la sonorité de l'orgue ancien», écrit-il à Albert Schweitzer le 23 juin 1923, aussi le grand orgue du Palais des Beaux-Arts à Bruxelles, de 76 jeux sur 3 claviers (1928-1930) avait été conçu, suivant la déclaration de l'auteur, «de telle façon que la vérité d'expression des œuvres des différentes écoles soit exprimée rigoureusement, primant le sentiment de vanité qui fait rechercher la puissance au détriment de la clarté, ...»

Il a laissé, en manuscrit (de 1931), des compositions d'orgues de salon de 4 et de 15 jeux réels (de resp. 2 et 3 claviers) pourvus de prolongements et d'emprunts du type «unit», extrêmement ingénieux. Il ne paraissait donc pas opposé, dans ces projets, à des transmissions électriques, mais il restait fidèle bien sûr à la traction mécanique, dont, dans une critique de concert de 1929, il écrit «qu'aucune éducation du toucher pour les organistes ne vaut celle que donne le vieil orgue purement mécanique».

En 1919 et 1920, il eut un premier échange de lettres avec Albert Schweitzer dont il appréciait hautement l'ouvrage *J.S. Bach, le musicien poète*. Il préparait alors son exécution en privé,

chez Scholder, de l'œuvre d'orgue du Cantor en dix séances, et désirait connaître les textes des variations de chorals (*partitas*). Schweitzer lui fit parvenir les traductions de Madame Théodore Reinach.

Catholique, quoique son orthodoxie ne fût guère inconditionnelle, car il s'intéressait à tous les systèmes philosophiques, il était enclin à un certain mysticisme, très sensible, par exemple, à l'exaltation d'un Léon Bloy, mais il déplorait «l'inutilité d'une carrière à laquelle manque l'aliment principal du service des orgues au cours de l'office».

Il avait alors trente-neuf ans à peine. Fortuné, marié et père d'un fils de quatre ans, auteur déjà, de 31 œuvres pour orgue, piano, voix, violon et violoncelle, quatuor, lauréat, en 1924, du prix annuel décerné par la Libre Académie de Belgique (fondée par Edmond Picard en 1901), il se trouvait alors au début de cette crise de la quarantaine que connaissent tant d'hommes, surtout artistes.

Emile Bosquet, membre de l'Académie Picard depuis 1920, l'y fit élire en 1928.

A partir des années 30, Malengreau disposa enfin, conformément à ses vœux, d'une charge d'organiste liturgique à l'église des Dominicains de l'avenue de la Renaissance, à Bruxelles.

Dès ses premières publications en 1911, 1912 et 1913, il signa Paul de Maleingreau, nom de guerre d'un de ses ancêtres, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de la Ligue, tué à la bataille d'Ivry en 1590 (contre Henri IV). C'est également sous ce nom qu'au cours des années 1916 à 1919, il donna 58 concerts privés chez MM. L. Mayer, E. Scholder, A. Stoclet et J. Wouters.

Les descendants authentiques de la lignée de Maleingreau considéraient ce fait comme une usurpation, nonobstant le lustre que ce compositeur de musique conférait internationalement à leur nom!

Notons ici que l'orgue du «Palais Stoclet» existe toujours. Les instruments d'E. Scholder (rue du Bailli, à Ixelles) et de J. Wouters, dans le «Bloemenwerf», maison construite par Henry Van de Velde, avenue Vanderaey 102, à Uccle, ont été vendus.

Les programmes de ces séances étaient intitulés : Bach et ses trois styles; César Franck et ses trois styles; les précurseurs de J.S. Bach; le maître; les élèves de J.S. Bach; thèmes de plain-chant traités par différents auteurs; école belge contemporaine; école française contemporaine; trois séances historiques; polyptyques de Noël et de la Passion en chorals; les filiations artistiques... les quatre évangélistes de l'orgue : Buxtehude, J.S. Bach, C. Franck et Louis Vierne... A la dernière séance, chez Scholder, Emile Bosquet joua la *Suite pour piano en si* de Maleingreau.

Jusqu'en 1926, il fut un exécutant très actif et très éducatif, quoique la majorité de ses prestations eussent eu lieu en privé, en présence d'auditeurs choisis. Pendant la saison 1925-1926, il donna, chez lui, cinq récitals sur six projetés; le dernier fut annulé, sans doute en raison de la crise morale dont il fut victime à cette époque.

De 1927 à 1940, il donna moins d'une audition par an. Son fils Guy croit que «l'interprétation lui pesait énormément, surtout devant un grand public». Il jouait toujours avec la partition sous les yeux, car comme il l'écrivit à Schweitzer le 1<sup>er</sup> janvier 1920, «ma sensibilité souffre de l'automatisme que je constatais souvent en jouant de mémoire... je vous avoue ne pas vouloir exposer l'œuvre de J.S. Bach aux ennuis d'un oubli passager toujours déplorable». Il avait d'ailleurs entendu Dupré combler un trou de mémoire par une improvisation dans la *Fugue en si mineur*! Le 6 novembre 1930, il inaugura, avec Joseph Jongen, le grand orgue du Palais des Beaux-Arts à Bruxelles.

Le 23 mai 1935, il donna un récital dans la grande salle de l'Exposition Universelle et Internationale (*sic*) de Bruxelles; le 25 mai 1937, un récital à la Christ Church, Westminster bridge road, S.E.1. à Londres et le lendemain, il joua au Goldsmiths' Collège de l'Université de Londres.

En 1939-1940, il fit connaître l'école française ancienne, de Pérotin-le-Grand à Daquin, ainsi que Widor, lors de deux des vingt séances consacrées à la littérature de l'orgue par l'Institut National de Radiodiffusion.

Pendant et après la guerre, ce fut le silence, mais, au cours du quart de siècle écoulé, il avait, en qualité d'interprète, accompli, pour la première fois dans notre pays, une œuvre éducative et de dévouement fervent à toute la littérature écrite pour l'«instrument au son infini».

Sa curiosité intellectuelle — à l'égal de celle de son ami Emile Bosquet — n'avait pas de bornes. C'est peut-être d'ancêtres maîtres de forges en Thiérache auxquels il faisait parfois allusion, qu'il tenait son intérêt très vif pour toutes les formes de développement industriel. C'est ainsi qu'il encouragea son fils Guy vers une carrière d'ingénieur.

Il entretint une correspondance fournie avec ses amis, ses élèves et une dizaine de collègues européens et américains. En 1919, il avait envoyé à Albert Schweitzer ses *Interludes de Noël* et deux de ses *Grandes pièces inédites*. Schweitzer, sortant à peine de cinq mois de clinique, l'«encouragea» chaleureusement dans la voie de la création.

Il ne posséda jamais d'automobile, mais se déplaçait souvent à vélo, seul ou avec un de ses fils. Il ne reculait pas devant des randonnées de plus de 200 km par jour, avec, le plus souvent, des buts culturels et musicaux. L'exercice physique lui était une nécessité, jusqu'à plus de soixante ans.

Il fut également, pendant une dizaine d'années, critique musical du quotidien *Le XX<sup>e</sup> siècle*. Ses articles étaient toujours imprégnés de ses idéaux. Il fut notamment très sensible à la renaissance du clavecin, dont les promoteurs, en Belgique (à partir de 1925), furent Alphonse Van Neste, restaurateur et facteur, et sa nièce Rosane (pianiste et claveciniste, élève d'Emile Bosquet, puis de Paul Malengreau pour l'orgue, qui écrivit pour elle une messe de mariage, en 1933) dans un souci d'authenticité.

On sait que Liszt, puis surtout Ferruccio Busoni, transcrivirent pour le piano de nombreuses œuvres d'orgue de J.S. Bach. Malengreau tolérait à peine ces transcriptions pour l'usage privé, mais n'admettait pas que l'on les exécutât en public.

Il atteignit la limite d'âge au conservatoire en 1952. En avril 1951, il fit, à la Libre Acadé-

mie de Belgique, une conférence intitulée : Poésie et Musique. C'est à cette époque qu'il commença à souffrir d'un glaucome, affection fréquente hélas! chez beaucoup d'artistes qui sollicitent fortement leur vue. En 1956, il subit aux yeux une intervention chirurgicale suivie de complications qui, malgré sa robustesse, lui furent fatales. Ses funérailles eurent lieu le 12 janvier 1956, trois jours après son décès.

Disparaissait ainsi un homme mû par des idéaux, compositeur extrêmement fécond, maître admiré et aimé de tous ses disciples.

Outre les noms déjà cités, rappelons ici ceux de quelques organistes qui suivirent les enseignements du maître et sont ou furent connus en Belgique et à l'étranger : Edouard Chambon, Marcel Druart († 1972, professeur d'orgue au Conservatoire royal de Mons), Pierre Froidebise († 1962, professeur d'harmonie au Conservatoire royal de Liège, compositeur), Charles Koenig (professeur de clavecin au Conservatoire royal de Bruxelles), Robert Kohnen (organiste et claveciniste), le compositeur Herman Roelstraete.

Si ses œuvres pour orgue sont relativement peu jouées dans notre pays, elles connaissent un succès constant à l'étranger, notamment dans les pays scandinaves et aux Etats-Unis, mais il n'a pas écrit que pour son instrument. Il a composé de nombreuses œuvres pour chœurs et voix solistes, pour orchestre, pour piano, pour harpe et de la musique de chambre.

La plus importante de ses œuvres est l'oratorio, *La Légende de Saint Augustin*, dont il a d'ailleurs entièrement rédigé le livret en français mais avec de nombreux passages en latin. Composée en 1934, elle fut exécutée aux émissions françaises de l'Institut National belge de Radiodiffusion, le 20 mars 1940, et fut hautement appréciée. Dans le quotidien *Le XX<sup>e</sup> siècle* du 2 avril, le pianiste et critique Jean du Chastain la considère comme «une des œuvres les plus marquantes de la musique belge contemporaine».

Outre sa considérable production pour l'orgue, la variété réellement exceptionnelle de sa musique de chambre retient l'attention. Ses trios faisaient partie du répertoire du Trio de

la Cour de Belgique (Emile Bosquet, Alfred Dubois, Maurice Dambois), mais on aimerait entendre, notamment, les œuvres écrites pour instruments à vent ainsi que pour des formations rares telles que le quatuor d'altos.

Les dédicaces de Paul Malengreau, imprimées, mais surtout manuscrites, constituent d'émouvantes révélations du caractère et des idéaux de l'homme : *Symphonie de la Passion*, pour orgue : « Aux mânes de Roger de la Pasture, dit Vander (sic) Weyden »; *Symphonie L'Agneau mystique*, pour orgue : « Aux mânes de Hubert et Jean Van Eyck »; *Opus sacrum II*, pour orgue : « *Clarissimo musico Domino Anselmo Deprez, benedictino, Monacorumque Marendsolensium choro illustrissimo* ».

Un exemplaire du livret de *La Légende de Saint Augustin* est dédié « A Emile Bosquet/mon compagnon et ami de 25 années sur la voie rocailleuse vers l'Idéal. Paul Malengreau, 4.4.1941 ».

C'est à l'auteur de ces lignes qu'en 1930, il donne un exemplaire de ses *Préludes à l'Introït* avec cette dédicace : « A Jean Bosquet/Au jeune et fervent ami d'un vieil instrument chargé d'ans, de beautés et d'outrages ».

Archives de la famille Malengreau. — Lettres à Emile et Jean Bosquet.

Ralph Robert Boggess, *The life and organ works of Paul de Maleingreau*, thèse présentée à *The Florida State University School of Music*, 2 vol., 1985. — P. Derenne, *La famille Malengreau*, Liège, 1962 (manuscrit dactylographié).

Jean Bosquet

**MARGA**, *Uldarique*, Auguste, officier, inventeur et industriel, né à Waarmaarde (Flandre orientale) le 27 juillet 1854, décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 14 octobre 1925.

Fils d'Ange, cultivateur, et de Pélagie Aerts, Uldarique Marga s'engage au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied le 27 novembre 1872, après des études secondaires à Renaix. Promu sous-lieutenant le 24 septembre 1879, il est désigné pour le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à pied. Il est

admis à l'École de Guerre le 12 septembre 1884 et promu lieutenant le 6 avril 1886. Il quitte l'École de Guerre le 25 août de la même année et rentre au régiment. Mis en non activité pour motifs de santé le 29 août 1890 et pensionné le 22 mars 1892, il est promu capitaine en second de 2<sup>e</sup> classe quatre jours plus tard.

Rendu à la vie civile, il entame une carrière d'industriel; il va s'y distinguer grâce à son esprit d'initiative et à son ardeur au travail.

Il met au point un fusil à répétition, un système de tir réduit, des balles de guerre et de stand. La cartoucherie Marga, qui s'est installée en 1891 dans une fabrique au Rouge Cloître (Auderghem), s'établit dans le parc du château de Diegem où Marga et sa famille résident dès 1902.

Mais Uldarique Marga exerce son esprit inventif dans un autre domaine. En effet, il conçoit et fabrique des constructions démontables et transportables en bois et en « Réfragor » (produit chimique qui est un de ses nombreux brevets), munies d'ossatures métalliques. De tels bâtiments sont érigés au Congo belge.

Il est aussi de ceux qui sont convaincus de l'avenir de l'aéronautique et il ne manque pas d'encourager nos pionniers militaires et civils.

Uldarique Marga était généreux et cultivé. Ses réalisations ont contribué au renom de l'industrie belge.

Archives de famille communiquées par M<sup>me</sup> Ivan Lepage-Marga. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives du Ministère des Affaires économiques.

Emile Thomas

**MASCAUX**, *Abel*, pasteur et journaliste, né à Alexandrie (Egypte) le 1<sup>er</sup> juin 1898, décédé à Bruxelles le 13 juin 1964.

Abel Mascaux appartenait à une famille protestante originaire de Jumet. Son père, envoyé en Egypte par une usine de Charleroi, avait été ensuite chargé par le gouvernement du khédive de faire démarrer la première ligne de chemin de fer Alexandrie-Le Caire. Le futur pasteur, après des humanités à Longwy et à Charleroi,

fit ses études de théologie aux Facultés de Lausanne, de Strasbourg et de Paris. Dans cette dernière ville, où il soutiendra sa thèse de licence en 1925, il fut profondément influencé par l'enseignement de Wilfred Monod, apôtre d'un protestantisme largement ouvert sur le monde, à la fois social et pacifiste; il semble, toutefois, que sur le plan doctrinal le disciple ne se soit pas rallié à la théologie libérale du maître.

Abel Mascaux entra au service de l'Eglise chrétienne missionnaire belge, dénomination «libriste», c'est-à-dire ne se voulant aucun lien avec l'Etat, de tradition réformée. Il fut pasteur à Namur, puis à Jumet (de 1932 à 1946), à Fontaine-l'Evêque (de 1934 à 1946) et à Gilly (de 1946 à 1949). Il fut aussi l'un des fondateurs des Eclaireurs unionistes (protestants) de Belgique.

C'est cependant comme journaliste qu'il développa l'activité la plus marquante. Chargé en 1945 de faire reparaitre le journal protestant *Paix et Liberté*, il en fit un hebdomadaire de spiritualité engagée, attentif aux événements politiques et culturels. Il y mena des campagnes axées sur la justice sociale, notamment à l'égard des travailleurs immigrés, sur le rapprochement entre les peuples et sur l'œcuménisme. S'il défendait ses idées avec ardeur, il ne prétendait pas les imposer; son journal resta ouvert à toutes les tendances du protestantisme et en dépassait les frontières. A titre personnel, il assumait des responsabilités nationales et internationales dans le mouvement des Partisans de la Paix; il noua d'autre part, bien avant le concile Vatican II, des contacts avec des prêtres. Son indépendance d'esprit et de jugement lui valut des inimitiés, et même l'ostracisme de certains pays, mais plus encore une grande autorité morale.

Bien qu'il n'appartînt à aucune école, Abel Mascaux était resté proche du courant évangélique et social qu'il avait connu entre les deux guerres.

Archives de l'Eglise chrétienne missionnaire belge.

*La Revue protestante belge, passim*. — *Paix et Liberté, passim* et numéro d'hommage du 28 juin 1964.

Pierre Mahillon

MEYER, Jacques, Guillaume, révolutionnaire gantois, né à Gand le 6 avril 1756, décédé à Eeklo le 16 mai 1805.

Il est fils légitime de Jean-Thomas et de Marie-Anne Ghyselin; bourgeois jouissant d'une grande aisance. Elevé chrétiennement, il reçoit une sérieuse formation scolaire au collège des Jésuites ou des Augustins à Gand. En octobre 1772, à l'âge de seize ans, il entre à la Faculté des Arts de l'Université de Louvain, où il poursuit de brillantes études. Au concours général de 1774, il est classé 23<sup>e</sup> sur 155 candidats. Après avoir suivi les cours de la Faculté de Droit, il obtient, en 1777 ou 1778, le titre de licencié en droit.

Avocat, il fréquente le milieu des juristes, très influencés par les écrits des philosophes et de ce fait en pleine évolution intellectuelle, mais il ne semble pas avoir participé ouvertement aux prodromes de la Révolution brabançonne, car, à l'époque, il doit beaucoup à l'Eglise et à la Cour. En effet, il est favorablement connu des autorités religieuses et du Grand Bailli. Il est le neveu du puissant abbé de Saint-Pierre qui lui a donné le greffe d'Overmeire, «emploi très lucratif». Il lui est aussi redevable de l'échevinat de la seigneurie de Saint-Pierre, sorte d'enclave dans la ville de Gand, relevant de l'autorité de l'abbé. D'autre part, il bénéficie de la protection agissante du représentant de l'Empereur qui, lors du renouvellement du Magistrat en 1783, et alors qu'il n'est âgé que de vingt-sept ans, l'a nommé 13<sup>e</sup> échevin des Parchons. Par son édit du 1<sup>er</sup> janvier 1787, Joseph II abolit, dans les Pays-Bas autrichiens, toutes les structures judiciaires et Meyer, sur sa demande, est nommé, par Vienne, juge au tribunal de première instance de Gand, fonctions qu'il ne remplira pas, l'Empereur, dans un but d'apaisement des esprits, ayant momentanément suspendu les dispositions relatives à la réforme des tribunaux.

Lorsque la Révolution brabançonne eut triomphé, Meyer, se ralliant aux thèses vonckistes, se lança dans une campagne de harcèlement contre les Etats, par des libelles, des placards, des brochures et pamphlets, rédigés en langues française et flamande. Après la rébellion de la



garnison de Namur, il devint le correspondant gantois de Vonck, réfugié à Lille. Il prit fait et cause pour Vander Mersch, arrêté d'ordre du Congrès Souverain le 13 avril 1790. Profondément heurté par l'attitude de l'Eglise et la persécution à laquelle elle se livrait contre les Vonckistes, il versa dans un anticléricalisme, dont il ne se départira plus.

Il entendait faire triompher, sur le plan local, mais sans se pousser à l'avant-plan, les idées démocratiques qui l'animaient désormais. Se référant au *Contrat Social*, il affirmait que tout le pouvoir résidait dans le peuple. La population gantoise avait, de ce fait, le droit inaliénable de s'administrer elle-même, par ses représentants et de les nommer. Il fit partager ses vues par la Collace de Gand, travaillée par le désir de retrouver son ancienne puissance. Agissant par l'entremise du boulanger Vande Velde, il la poussa, au cours de l'émeute du 27 juillet 1790, à constituer le Magistrat de sa propre autorité. Il fut nommé au dixième banc de la Keure, mais les Etats de Flandre, le considérant comme rebelle, le firent arrêter ainsi que Vande Velde. Ils ne furent libérés que quelques jours plus tard. Il seconda également le comité révolutionnaire des Belges réfugiés à Lille dans sa tentative de libération du général Vander Mersch, et, dans cette action, il reçut chez lui des émissaires lillois pour mettre au point les opérations à mener pour délivrer le général, que l'on croyait enfermé à Gand dans les locaux de l'abbaye Saint-Pierre. Le complot fut éventé et Meyer arrêté et interné à Gand, au Packhuis, d'où il sortit après quelques jours de détention.

Revenus à Bruxelles le 10 décembre 1790, les Autrichiens ne pouvaient maintenir en place le personnel nommé par les rebelles. Le Magistrat renvoya d'autorité, le 12 septembre 1791, l'ancienne Collace et en nomma une nouvelle où Meyer n'eut plus sa place. Ne se sentant pas compromis et couvert par l'amnistie prévue par la Convention de Reichenbach, confirmée par le Traité de La Haye, Meyer n'émigra pas en France. Il n'en resta pas pour autant inactif. Il correspondit avec Vonck, dont il reçut et hébergea clandestinement les émissaires, leur don-

nant des renseignements sur la situation du pays et l'état d'esprit des populations. Il travaillait, de concert avec le chanoine De Broux et le prêtre brugeois Erasme Vande Steene, à rassembler et collationner les documents nécessaires à la justification de la conduite de Vander Mersch. Le banquier liégeois Walckiers, réfugié à Paris, pensa l'y appeler, pour renforcer d'un élément démocratique flamand le Comité des Belges et Liégeois-Unis, qu'il voulait créer, mais il renonça à faire venir Meyer de Gand pour ne pas retarder la constitution de ce comité.

Irrité contre l'Eglise, la Noblesse, l'Autriche, Meyer accumula contre elles, pendant les quelque vingt mois que dura la première restauration autrichienne, un ressentiment tenace auquel il donna libre cours lorsque après Jemappes les troupes révolutionnaires françaises occupèrent la Belgique.

Les Français entrèrent à Gand le 12 novembre 1792. Leur général ne pouvait considérer le Magistrat, nommé par le Grand Bailli, comme représentatif du peuple. Il lui ordonna de faire élire, par les paroisses, 49 représentants qui avaient pour mission de rédiger le règlement qui présiderait à la désignation de 60 représentants provisoires à la Convention nationale belge qui se réunirait à Alost. L'élection eut lieu le 19 novembre ; Meyer fut élu. Conjointement avec ses collègues, il établit le règlement demandé, mais le Magistrat s'opposa à sa mise en vigueur, faisant valoir qu'il n'avait pas été approuvé par le peuple. Conseillé par Meyer, le commandant français de la place fit rassembler, en la cathédrale Saint-Bavon, quelques militaires et les clubistes, et Meyer, dépourvu de tout mandat, lut une liste de 60 personnalités qui, par acclamation, furent nommées représentants provisoires. Les représentants provisoires déposèrent le Magistrat et en nommèrent un nouveau. Meyer fut nommé échevin.

Il se rendit au quartier général de Dumouriez pour tenter d'obtenir que le siège de la Convention nationale belge ne soit pas fixé à Alost, mais à Gand ; seconda le commissaire du Directoire exécutif, Alexandre Courtois, auquel il servit d'interprète pendant ses tournées en

Flandre; approuva publiquement à Gand la protestation des représentants provisoires contre le décret spoliateur du 15 décembre 1792; mais il écrivit à titre privé à Lebrun pour le prier d'appliquer dans toute sa plénitude le décret précité. C'est avec zèle qu'il procéda à l'inventaire des biens de l'abbaye Saint-Pierre, «biens placés sous la sauvegarde de la République», tandis qu'il prononçait au Club des Amis de la Liberté et de l'Égalité, qu'il avait fondé au lendemain de l'arrivée des Français, des discours violents et qu'il participait à de tumultueuses et bruyantes manifestations autour de l'arbre de la Liberté.

Le 9 février 1793, l'autorité militaire enjoignit le Magistrat de tenir les assemblées primaires chargées d'émettre leur vœu sur la forme de gouvernement qu'elles entendaient adopter. La réunion se tint le 22 février. Meyer en fut nommé le président. Il obtint de 150 personnes, rassemblées dans la nef de la cathédrale Saint-Bavon, le vœu de rattachement de la ville de Gand à la France, vœu qu'il fut chargé de présenter à la Convention. Il profita de son séjour à Paris pour tenter d'amener la France à conquérir les principales villes du Brabant hollandais, mais aussi pour obtenir le remboursement d'une somme de 6.000 livres représentant des versements faits «aux apôtres de la Liberté» à l'arrivée des Français. Il rentra à Gand mais, se sentant compromis, il quitta la ville presque aussitôt son retour; les Autrichiens, après leur victoire à Neerwinden, ayant à nouveau occupé Gand le 28 mars 1793.

A Paris il fut, avec Du Bosch et Erasme Vandesteene, l'âme du Comité des Belges et Liégeois-Unis. Il fit partie du Comité chargé d'établir la liste des émigrés nécessiteux et surveilla les travaux d'un Comité préposé à la délivrance des certificats de civisme. Il rédigea une brochure : *Points et Articles pour le salut de la Belgique*, qui retint l'attention du Comité de Salut Public, dans laquelle il demandait l'annexion immédiate à la France dès que les troupes françaises auraient pénétré en Belgique; préconisait des contributions et des réquisitions d'une ampleur inconnue jusqu'alors, ainsi que l'adoption du cours forcé des assignats; suggérait la créa-

tion de gazettes en langue flamande pour éclairer le peuple et se prononçait avec véhémence pour l'installation de guillotines dans toutes les villes. «Il faut, écrivait-il, que la loi sévise et que les têtes de ceux qui, après l'union à la France, ont conspiré contre elle, tombent et le peuple y applaudira. Les guillotines en permanence dans toutes les villes y produiront grand effet mais il faut pour rendre plus sensible au peuple le règne de l'Égalité que les têtes des riches tombent les premières, car sous le despotisme on ne s'en prend qu'aux petits.»

Meyer revint à Gand quelques jours après Fleurus (26 juin 1794). Le 16 juillet, il était nommé membre de la Commission municipale de Gand, créée par le commandant de la place, Dehaye. Il en assumait la présidence. Le 31 juillet, il rédigeait et faisait porter à Paris une adresse à la Convention, demandant que soit exécuté le décret du 2 mars 1793 prononçant l'annexion de la ville à la France. Le 2 juillet, la Commission municipale avait été remplacée par la «Nouvelle Municipalité et Conseil général de la Commune», dont Meyer assumait le secrétariat. Après la réunion officielle de la Belgique à la France et l'adoption du système départementaire, il fut, par arrêté du 17 novembre 1795, nommé un des cinq administrateurs du département de l'Escaut, mais il démissionna quelques jours plus tard, invoquant des raisons de santé. Il devint alors directeur du Mont-de-Piété. Après le coup d'État de Fructidor (4 septembre 1797), sur proposition de son ami Du Bosch, il est à nouveau nommé administrateur du département de l'Escaut mais il dut faire face à une très vive campagne de dénigrement, ses adversaires politiques lui reprochant d'avoir un frère émigré. Il prononça des discours violents, suggéra, puis appliqua avec vigueur toutes les dispositions légales contre les prêtres et les émigrés, faisant, en toutes occasions, preuve d'intransigeance et de sectarisme.

Alors qu'il faisait partie de la Commission municipale, Meyer fut, le 16 novembre 1794, nommé membre de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique, organisme qui coiffait toute la vie administrative du pays et dont les tâches étaient réparties entre dix bu-

reaux. A Meyer, qui représentait la ville de Gand, échut le troisième bureau compétent pour tout ce qui concernait les subsistances et les approvisionnements. Fonctions particulièrement ingrates car le ravitaillement du pays, les réquisitions et leur financement comportaient des difficultés pratiquement insurmontables. Meyer ne put, en quelques semaines, redresser une situation obérée de longue date, aussi obtint-il peu de résultats et sa gestion fit l'objet d'âpres critiques, en dépit de son assiduité aux séances et du zèle dont il fit preuve. Il faut toutefois porter à son actif une prise de position courageuse dans la question du règlement des dettes contractées avant l'arrivée des Français. Il fit prévaloir le principe qu'elles ne pouvaient être remboursées en assignats. Il fut impliqué dans de ténébreuses et tortueuses tractations, visant à la réalisation d'une union belgo-hollandaise. Il avait été nommé membre du Conseil de Gouvernement, organisme consultatif à la disposition des représentants en mission. Ses fonctions d'administrateur et de conseiller prirent fin, lorsque, après l'annexion de la Belgique à la France (1<sup>er</sup> octobre 1795), les attributions de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique et du Conseil de Gouvernement furent dévolues aux administrations départementales.

L'annexion de la Belgique à la France ayant été décrétée, la Constitution de l'An III y était, en principe, applicable. Elle avait créé le Conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents dont les membres étaient nommés à la suite d'une élection à deux degrés. Ce n'est qu'en l'An V que les Belges furent autorisés à se rendre aux urnes, en Germinal, mais alors qu'au prorata de la population du pays ils auraient pu prétendre à 69 députés ils ne purent en désigner que 22. Un siège aux Anciens et trois aux Cinq-Cents étaient attribués au département de l'Escaut. La candidature de Meyer, fut, à Gand, rejetée par l'assemblée électorale au profit d'éléments modérés, mais en l'An VI, grâce à la corruption, à d'arbitraires arrestations d'opposants et à des pressions de toute nature, l'élection fut favorable à Meyer qui fut envoyé aux Cinq-Cents, où sa principale inter-

vention se situe lors de la séance du 4 nivôse An VII (24 décembre 1798) au cours de laquelle il déposa une « motion d'ordre » sur la Guerre des Paysans. Avec son habituelle véhémence, il l'imputa à des menées anglaises et à l'action des prêtres. Et c'est à sa manière qu'il raconta le déroulement des événements relatifs à la rébellion des campagnes flamandes.

Comme tous les membres du Conseil, Meyer avait confié la présidence des Cinq-Cents à Lucien Bonaparte. Il se montra favorable au coup d'Etat de Brumaire qui s'ensuivit. La Constitution de l'An VIII avait créé, aux côtés des Consuls, quatre assemblées dont le Corps législatif. En leur séance du 4 nivôse An VIII (25 décembre 1799), les Sénateurs y firent entrer Meyer. Ce corps acceptait ou rejetait les projets de lois mais sans les discuter. Meyer s'y montra favorable à la politique gouvernementale, vota le Consulat à vie et assista au *Te Deum* chanté à Notre-Dame de Paris à l'occasion de la signature du Concordat. En l'An XI il cessa de faire partie du Corps législatif par le jeu du renouvellement triennal. Il n'était constitutionnellement pas rééligible.

Il se retira dans sa ville natale et n'y participa plus à la vie politique. Bien que fortuné, il sollicita et obtint une modeste place de greffier au Tribunal de première instance de l'arrondissement d'Eeklo. Il s'éteignit dans cette ville « l'an treize de l'ère française, le 26 du mois de Floréal » (16 mai 1805). Il était âgé de quarante-neuf ans.

Meyer peut être considéré comme l'élément le plus représentatif des grands bourgeois gantois acquis aux idées des révolutionnaires. Il a gravi rapidement tous les échelons de la hiérarchie administrative et politique de l'époque. Violent et véhément dans ses discours, incapable et même peu désireux de comprendre ses adversaires, fidèle à des principes qu'il croit éternels et bienfaisants pour l'homme, même s'ils doivent broyer un certain nombre d'entre eux, il a mis au service d'une idéologie qui le fascine sa fortune et les ressources d'une vive intelligence qui ne s'embarrasse d'aucun scrupule. Toutefois avançant en âge, affecté par les deuils qui l'ont frappé, vraisemblablement usé

par la polémique politique et par les attaques personnelles dont il avait été l'objet, déçu par l'évolution de la politique et le renouveau du christianisme, il s'est laissé emporter par le courant qui submergeait la France. Il éprouva une vive admiration pour Bonaparte, mais alors que certains de ses concitoyens servirent avec zèle, dans des postes en vue, le nouveau régime, lui-même, demeuré républicain, se retira de la vie politique pour occuper un emploi subalterne dans une circonscription judiciaire de second rang.

Archives de l'Université catholique de Louvain. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Dossiers et registres de l'Administration centrale et supérieure de la Belgique et du Conseil de Gouvernement. — Bibliothèque de l'Université de Gand, surtout le fonds G. et chiffres. — Archives de la Province de Flandre Orientale et de la ville de Gand. — Archives nationales, à Paris, principalement le très riche Fonds F 1<sup>b</sup> Département de l'Escaut, Nominations et élections, C.1282. — Archives du Ministère de la Guerre, à Paris.

M.-R. Thielemans, *Deux institutions centrales sous le régime français en Belgique. L'Administration centrale et supérieure de la Belgique et le Conseil de Gouvernement*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 44, 1966, p. 500-560. — H. Balthazar, *De Gentse Collatie, instrument van politieke doorbraak*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nieuwe reeks, deel 25, 1971, p. 31-71. — J.-E. Nève, *Gand sous la domination française*, Gand, 1927. — O. Lee, *Les Comités et les Clubs des patriotes belges et liégeois-unis, 1791 - an III*, Paris, 1931. — Huyghe, *Recueil des lois de la République française concernant la Belgique et les pays adjacents*, vol. 1 à 15, Bruxelles, s.d. — E. Hubert, *Correspondance de Bouteville*, t. 1<sup>er</sup>, Bruxelles, 1929; t. 2 par *idem* et C. Tihon, Bruxelles, 1934 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4°*).

Fernand Leleux

MISSIAEN, *Edgard*, Grégoire, homme politique, né à Roulers le 8 octobre 1889, décédé à Ypres le 4 mai 1956.

Né dans une famille modeste et nombreuse — son père était ouvrier tailleur — il dut, après l'école primaire, se choisir un métier et il devint

apprenti ébéniste à Menin où sa famille s'était installée. Lui-même se fixa à Ypres peu après son mariage, à la veille de la première guerre. A l'exemple de son père, socialiste et libre penseur, il milita très tôt dans les organisations socialistes, en sorte que dès 1919 il fut désigné comme secrétaire des fédérations de Roulers et d'Ypres. C'était là une tâche lourde et difficile, dans une région où le socialisme avait peu pénétré encore.

C'est en 1921 qu'il fut élu député d'Ypres pour la première fois. Dès lors, sa carrière parlementaire allait se partager entre la Chambre et le Sénat au gré des résultats électoraux : s'il n'était pas élu, il était alors désigné comme sénateur provincial. C'est ainsi qu'il fut député de 1921 à 1929, de 1932 à 1939 et de 1949 à 1950. Il siégea au Sénat quelques mois en 1932 puis de 1939 à 1949 et de 1950 à sa mort. Il fut en outre conseiller communal d'Ypres de 1925 à sa mort et échevin des finances de 1931 à 1933.

Edgard Missiaen se fit très vite connaître comme un des défenseurs les plus actifs de l'enseignement officiel. En 1932, il participa à la création de l'Algemeen verbond ter bevordering van het officieel onderwijs (Ligue générale pour la promotion de l'enseignement officiel), dont il devint le président. Il attacha son nom à la loi du 10 juin 1937 qui faisait obligation aux communes de créer et d'entretenir une école pour au moins vingt élèves. Il entendait réagir ainsi contre la pratique, prévue jusque-là par la loi et courante en Flandre, de l'adoption d'écoles libres par les communes.

Au cours de la seconde guerre mondiale, Missiaen participa largement à la résistance : il fut un des fondateurs du Front de l'indépendance et il devint membre du bureau clandestin du parti socialiste, s'occupant surtout de la diffusion de la presse socialiste en Flandre.

Après la guerre, il fut confirmé dans son rôle de dirigeant national en étant réélu jusqu'à sa mort membre du bureau du parti socialiste. En 1950, il fut élu président de la Commission de l'instruction publique du Sénat à un moment où le renouveau de la guerre scolaire allait lui permettre de contribuer activement à l'expansion.

sion de l'enseignement officiel. A sa mort, Misiaen fut salué comme un pionnier du socialisme en Flandre. Du pionnier du Parti Ouvrier Belge il eut en effet le style combatif et la formation d'autodidacte dans les organisations syndicales et coopératives.

Annales et documents parlementaires. — La presse socialiste. — P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, pp. 244-245.

Jacques Libon

**MODARD, Maurice, Jules, Marie**, officier, né à Schoten le 15 août 1886, décédé à Liège le 24 décembre 1947.

Issu de la 71<sup>e</sup> promotion de l'École militaire, armes spéciales (1905-1910), Modard est désigné pour la position fortifiée de Liège, le 1<sup>er</sup> octobre 1910. Lieutenant au fort de Loncin, il y est chef du bureau de tir durant la bataille de Liège et s'y distingue de façon brillante lit-on dans sa citation ; il est grièvement brûlé lors de l'explosion du fort le 15 août 1914.

Prisonnier en Allemagne et mal remis de sa blessure, il est rapatrié par la Suisse, vers la France, en 1917.

Vingt ans plus tard, le colonel Modard commande l'artillerie de cette position fortifiée de Liège où il avait fait ses premières armes. Et c'est avec éclat qu'il exercera son commandement lorsque, l'armée de campagne s'étant repliée à partir du 11 mai 1940, les forts de Liège, isolés, continueront le combat. La citation qui lui sera conférée le 16 mai 1947, accompagnant l'octroi de la plaque de grand officier de l'Ordre de Léopold II avec palme et de la croix de guerre, montre quelle fut l'action de Modard.

«Survivant de l'héroïque épopée du fort de Loncin en 1914, a été choisi pour prendre le commandement du régiment de forteresse de Liège reconstitué. Après avoir donné à l'organisation de la défense des forts les précieuses ressources de son expérience et de son activité, a opposé à l'envahisseur un régiment fourni d'officiers, de gradés et de soldats instruits, disciplinés, solidement préparés à leurs tâches de

guerre, et exaltés par la foi, la confiance et la fidélité au devoir. Du fort de Flémalle où il avait établi son poste de commandement, le 11 mai 1940, pour poursuivre la lutte après le repli du III<sup>e</sup> Corps, a dirigé avec clairvoyance et énergie l'action d'ensemble de ses ouvrages, ripostant d'initiative et avec maîtrise aux procédés d'attaque variés de l'adversaire et lui infligeant de lourdes pertes par de judicieuses concentrations de feux. Sous son impulsion dynamique, les forts de Liège, résistant jusqu'au sacrifice, ont honoré l'armée et la patrie.»

L'on sait que, hormis l'ouvrage d'Eben-Emael qui se rendra le 11 mai, les onze autres forts opposeront une résistance mémorable, qu'admira l'adversaire. L'un d'entre eux, celui de Pepinster (capitaine Abel Devos) poursuivra la lutte jusqu'au 29 mai et ne déposera les armes que 31 heures après la reddition de l'armée belge.

Ayant évité la captivité, Modard, indomptable, sera, sous l'occupation, un Résistant actif du service de renseignement Clarence et de l'Organisation militaire belge de la Résistance (OMBR). A la demande de son ami Walthère Dewé, chef de Clarence, il créera, avec Jeanne Goeseels, héroïne des deux guerres, une œuvre clandestine chargée de procurer l'assistance tant matérielle que morale aux familles de fusillés et de réfractaires.

La guerre terminée, Modard obtient prématurément sa retraite, épuisé par cette carrière vibrante toute au service du pays. Nommé général-major honoraire le 13 décembre 1947, il meurt quelques jours plus tard à soixante et un ans.

Archives du Service historique de l'Armée, à Bruxelles. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

H. Bernard, *Walthère Dewé. Un géant de la Résistance*, Bruxelles, 1971.

Henri Bernard

**MOELLER, Henry, Antoine, Louis, Marie**, prêtre, essayiste, critique littéraire, fondateur

de la revue *Durendal*, né à Louvain le 12 juillet 1852, mort à Saint-Gilles (Bruxelles) le 17 septembre 1918.

Sixième fils de Jean Moeller, alors professeur à l'Université catholique de Louvain, et de Marie-Sabine Durst, il reçoit sa formation d'études primaires à l'Institution des Dames Van Biervliet à Louvain et accomplit ses études secondaires au Collège des Pères Joséphites de cette ville, sauf la classe de la rhétorique, au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur. Sa constitution fragile l'empêche de s'engager dans les troupes des zouaves pontificaux à l'instar d'un de ses frères, décédé en combattant dans leurs rangs. Après avoir réussi avec la mention « distinction » à l'épreuve de la candidature en Philosophie et Lettres à Louvain en août 1871, il entre au noviciat de la Congrégation des Rédemptoristes à Saint-Trond, acquiert sa première formation théologique chez eux à Witem, en Hollande, et fait profession des vœux simples en 1874. La perspective d'une vie consacrée à l'exercice permanent de la mission l'incite à quitter cette congrégation ; il est relevé de ses vœux en mai 1875. Sa formation philosophique s'achève à Louvain de 1875 à 1877 : il y a comme compagnon Désiré Mercier. L'ordination sacerdotale lui est conférée le 22 septembre 1877. Influencé par les écrits de dom Guéranger, qu'il admire, il est admis à Maredsous, alors un prieuré, en novembre de cette année. En mai 1881 il envisage d'entrer à la Trappe sans être relevé de ses vœux. Ses supérieurs bénédictins l'envoient, à sa demande, au prieuré d'Erdington en Angleterre ; il revient ensuite à Maredsous. L'autorisation des vœux solennels ne lui est pas accordée en mai 1884 : ses supérieurs sont réticents devant une inquiétude et une instabilité dont la raison profonde n'est pas claire. L'autorité diocésaine le nomme dans trois paroisses successivement, entre autres à Orp-le-Grand, où il n'a pas résidé, et à l'église Saint-Nicolas, près de la Bourse à Bruxelles. Sur le tard, les fonctions d'aumônier lui sont confiées dans une institution que dirigent les Dames du Sacré-Cœur à Bruxelles, lui-même résidant rue du Grand-Cerf, puis rue de la Source. La guerre de 1914 l'ébranle forte-

ment, et aussi l'inactivité que lui impose l'arrêt de ses travaux littéraires. L'épidémie de grippe espagnole qui sévit en 1918 achève de consumer son organisme et un moral qui étaient déjà minés.

La première publication de Henry Moeller paraît dans *Le Magasin littéraire et scientifique*, en mars-juillet 1885 : cette longue *Etude philosophique sur le bonheur* est reprise en plaquette et pourvue d'un sous-titre : « ou la doctrine de saint Thomas mise à la portée des gens du monde ». Sans doute répond-elle à une interrogation secrète chez ce prêtre ; elle s'inscrit aussi dans le sillage du thomisme que promeut alors Léon XIII ; et la curiosité passionnée que voue Moeller à la philosophie s'allie au désir de toucher le public profane et de l'initier à la réflexion. De 1885 à 1891 ce prêtre trouve la manière d'équilibrer en lui les tendances qui le divisaient, le besoin de méditer et celui d'agir, s'insérer dans le monde et préserver la vie intérieure. La littérature lui apparaît comme la forme adéquate pour se déployer et pour se rendre utile dans une société où les affrontements idéologiques sont vifs sur tous les plans, politique, social, religieux, esthétique. Il collabore un moment au *Drapeau*, la revue de Gand. Sa pensée s'imprègne des courants récents qui, en Belgique, animent les catholiques de l'avant-garde : le néothomisme qui, à Louvain, renoue l'enseignement de la philosophie ; le mouvement social-chrétien, prôné par Rome, qui secoue les mentalités conservatrices en France et en Belgique ; le spiritualisme qui, sous des formes diverses, est diffusé à travers les courants littéraires issus du symbolisme qui vient d'émerger à Paris depuis 1885.

A partir de 1893 la vie de Henry Moeller s'identifie à celle de la revue qu'il fonde à la fin de cette année et dont la publication sera interrompue en juillet 1914. *Durendal* paraît en janvier 1894 ; elle émane d'un cercle d'amis qu'unifient des convictions analogues. Elle s'affirme « idéaliste, éclectique, impartiale, indépendante » et refuse d'être politique. Son comité est d'abord restreint : outre Moeller, il y a Henry Carton de Wiart et Pol Demade ; il s'étoffera ensuite et constituera un cercle. Le titre choisi identifie l'activité littéraire à un

combat mené simultanément pour la cause des Lettres et celle de la Foi. Moeller a trouvé sa voie. Le médiévalisme est dans l'air du temps : le symbolisme français oriente les esprits et les imaginations vers le moyen âge et vers des formes multiples, hétérogènes, de mystique. S'inspirant de *La Jeune Belgique*, la jeune revue s'oppose à elle sur un point essentiel : le culte que professe sa devancière pour « l'art pour l'art » ; Moeller et ses amis refusent de dissocier la création esthétique et l'homme. Mais le rêve médiéval se double en Moeller d'une volonté impérative de modernité, à la fois par son action et par les modèles qu'il propose à ses lecteurs. *Durendal* doit être « un véritable 93 artistique et littéraire ».

Car toutes les formes de l'expression artistique retiennent l'attention du directeur et de son groupe ; la revue est « d'art et de littérature ». La rénovation du goût doit être complète, englobant la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, l'orfèvrerie, la ferronnerie, la reliure, le mobilier religieux. Cet idéal esthétique se mêle ainsi d'intentions pratiques et sociales ; sur ce point, il se démarque du symbolisme français ; il importe d'arracher le public, celui des croyants d'abord, à toutes les formes de conformisme et de conventions. Les écoles Saint-Luc constituent pour ce prêtre une cible de prédilection : leur enseignement propose, selon lui, une imitation superficielle des canons anciens et n'y infuse pas un esprit nouveau. Comme dom Pothier, il condamne la musique religieuse, alors assimilée trop souvent à un récital mondain et profane ; l'exemple doit venir des polyphonistes de la Renaissance. *Durendal* soutient des compositeurs contemporains, ainsi Edgar Tinel. Aux peintres Jean Delville, Henry de Groux, Maurice Denis, Charles Doudelet, Jef Leempoels, Charles Baes, Edmond van Offel, Moeller apporte un appui inconditionnel. Sous l'égide de la revue et de son groupe est organisé en 1899-1900 un « Salon de l'art religieux *Durendal* » ; un album réunit un choix de modèles. Les relieurs Weckesser et De Samblanx bénéficient aussi d'un appui constant. Pour la musique, sacrée ou profane, les chroniques de Georges de Golesco, de Joseph Rye-

landt, d'Ernest Closson jouent un rôle majeur, que renforcent depuis Paris celles de Jean Marnold et de Lionel de la Laurencie. Ce rêve d'une réforme totale et spiritualiste de l'art se situe dans la ligne des recherches qui, entre 1885 et le début du XX<sup>e</sup> siècle, sont menées d'une manière plus diverse à Paris, dans la mouvance du symbolisme. Les illustrations qui ornent les numéros mensuels du périodique répondent à une tactique précise.

De jeunes écrivains catholiques et quelques autres apportent à *Durendal* leur concours, Arnold Goffin, Franz Mahutte, Victor Kinon, Georges Virrès, Thomas Braun, Edmond de Bruyn, Olivier-Georges Destrée, Fernand Severin, Pierre Nothomb, Henri Davignon, Maurice Dullaert. Depuis la France le nombre croît des auteurs qui épaulent cette action ; la plupart appartiennent à la seconde vague du symbolisme, qui se tourne davantage vers la vie, Louis Le Cardonnel, Tancred de Visan, Henri Mazel, Adolphe Retté, Francis Jammes, Claudel, Jean-Marc Bernard Fagus ; parmi eux l'on trouve quelques convertis. Moeller ne craint pas d'accepter des textes d'auteurs dont l'orthodoxie est suspecte, Jules Bois, Stanislas de Guaita, qu'attirent les religions marginales ou les sciences occultes. A ses yeux, « l'écrivain catholique actuel doit être un inquieteur d'âmes ». L'interprétation qu'il lui arrive de donner du mouvement social obéit à une perspective semblable : « le socialisme n'est pas autre chose qu'une révolte, outrée sans doute, mais inévitable et justifiée, contre (l')égoïsme brutal et répugnant » qui est répandu dans la société.

La ferveur de Moeller se nourrit à des sources diverses : avant tout Ernest Hello, grand écrivain catholique, méconnu, se débattant dans la misère ; Louis Veillot et Léon Bloy, les pamphlétaires ; Huysmans, dont le verbe d'esthète naturaliste magnifie depuis peu la symbolique de la cathédrale ; Barbey d'Aurevilly, dont les romans exaltent la passion byronienne et qui s'affirme catholique militant. Verlaine converti constitue pour Moeller un cas exemplaire ; est mise entre parenthèses sa vie, moins qu'édifiante. *Durendal* place haut Maeterlinck,

dont le mysticisme amalgame des auteurs divers où Ruysbroeck l'Admirable voisine avec Carlyle, Novalis, Emerson. Certes, Moeller veille à rester dans l'orthodoxie mais ses arguments et ses admirations ont pu paraître contestables à l'époque. Au symbolisme proprement dit, le directeur de *Durendal* témoigne de la réticence : la mystique de l'art qui récusé ou met entre parenthèses la spiritualité religieuse ne lui convient pas ; Mallarmé est exclu de son panthéon.

La vigueur de cet abbé frêle et ses idées alors audacieuses lui font battre en brèche un bon nombre d'habitudes et de pensées toutes faites du public bourgeois et catholique. Sa plume se fait acérée lorsqu'il vise le conformisme, lorsqu'il pourfend les manuels de l'enseignement secondaire qui restent rivés à des modèles anciens et ignorent le présent. Près de quatre-vingts articles constituent son apport personnel, destinés aux cinq cents abonnés de *Durendal*. A ses côtés, sa nièce Hélène Moeller le soutient constamment, avec une fidélité inentamée ; elle épousera un des collaborateurs de la première heure, Thomas Braun. Fait étrange : ce grand admirateur des Lettres françaises n'allait jamais à Paris : sa correspondance l'unissait au monde, à l'Occitanie avec Mistral, à la Pologne avec Sienkiewicz. Le rayonnement de *Durendal* devra être défini à partir des programmes scolaires et des manuels qui guideront l'enseignement catholique de la littérature après 1920.

Le décès de Moeller a été annoncé dans la presse le lendemain. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. L'argent qui devait assurer la résurrection de *Durendal* a été transmis au comité de rédaction ; il l'affecta à un mémorial, qui fut érigé au cimetière communal de Saint-Gilles le 12 novembre 1921 ; en outre à un prix Henry Moeller, de mille francs. Décerné pour la première fois en 1920, il couronna une revue, *La Jeunesse nouvelle*, que dirigeait à Louvain, un étudiant, Luc Hommel.

*L'abbé Moeller et le Cercle littéraire Durendal. Une esquisse*, Malines, 1919. — *Durendal, fascicule dédié à la mémoire de l'abbé Henry Moeller*, Bruxelles, 1921. — Fr. Chatelain, *Une revue catholique au tournant du siècle : « Durendal ». 1894-1914*, dans *Bulletin*

de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, t. 61, 1983, p. 5-54, 173-208.

Raymond Pouillart

MONSEUR, *Eugène*, Henri, Guillaume, Edgard, philologue et grammairien, historien des religions, folkloriste, né à Liège le 17 septembre 1860, décédé à Bruxelles le 6 décembre 1912.

Issu d'une vieille famille bourgeoise de Liège — son père était armurier ; l'un de ses grands-pères avait été médecin, l'autre avocat —, Eugène Monsieur vécut les premières années de sa vie dans une maison de la rue de l'Agneau donnant sur la Meuse. Orphelin très jeune — il avait six ans à la mort de son père et douze à celle de sa mère —, il fut recueilli et choyé par ses deux tantes, Alphonsine et Sidonie Monsieur.

Il devait faire ses études primaires puis secondaires successivement à l'Institut Saint-Paul, au Collège des Jésuites et à l'Athénée de Liège avant d'entamer à l'Université de cette même ville des études de philologie classique. Après avoir obtenu en 1884 le diplôme de docteur en philosophie et lettres, il conquiert l'année suivante celui de docteur en droit pour obéir aux dernières volontés de son père qui rêvait de voir son fils embrasser la profession d'avocat comme d'autres membres de la famille l'avaient fait avant lui. Mais le jeune Monsieur était attiré davantage par l'histoire des religions et celles de l'Inde en particulier que par le barreau. Quoique inscrit comme avocat à la Cour d'Appel, il préféra compléter ses connaissances et suivre le cours de sanscrit enseigné à l'Université de Liège par Charles Michel. Lauréat du concours des bourses de voyage, il fréquenta l'École des Hautes Etudes de Paris pendant deux ans puis l'Université de Berlin durant six mois. Période entièrement consacrée à l'étude du sanscrit puisque son mémoire de concours publié à Paris en 1887 était le résultat du dépouillement de cinq recueils de stances indoues attribuées à *Cânakya*, travail qu'il présentait comme un complément des *Indische Sprüche* de Böhling.



A la suite du décès en juillet 1888 d'Edouard James, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles, Eugène Monseur fut pressenti pour une partie de sa succession et obtint, par décision du Conseil d'administration du 10 novembre 1888, le cours d'Histoire comparée des littératures modernes, étant autorisé par ailleurs à créer un cours libre de langue sanscrite. Deux ans plus tard (27 décembre 1890), on lui confiait le nouveau cours de Grammaire comparée et spécialement grammairie comparée du grec et du latin qui remplaçait le cours de Grammaire générale supprimé par la loi qui venait d'être promulguée. La même année, il avait été promu au titre de professeur extraordinaire (2 août 1890) et le serait dix ans plus tard à celui de professeur ordinaire (28 juillet 1900). Il donnait également depuis 1892 un cours libre intitulé « Antiquités aryennes ».

Lors de l'affrontement idéologique qui mit aux prises conservateurs et progressistes au sein du Conseil d'administration de l'Université en 1894, Eugène Monseur, délégué de la Faculté de philosophie et lettres, soutint le recteur socialiste Hector Denis et, par solidarité, démissionna en même temps que lui le 25 janvier 1894 (Archives de l'Université libre de Bruxelles, Procès-verbal du Conseil d'administration, n° 828).

En 1895, il était venu s'installer à Bruxelles avec ses deux tantes et en 1901 épousait la sœur d'un de ses amis, Louise Sury, de souche montoise qui allait lui donner deux filles.

La carrière de Monseur fut malheureusement de très courte durée puisqu'une pneumonie infectieuse devait l'emporter dès décembre 1912 à l'âge de cinquante-deux ans. Et pourtant, cet esprit actif et curieux a mené de front des recherches scientifiques dans des domaines variés tout en se passionnant pour des causes qui lui tenaient à cœur.

Si ses premiers écrits avaient touché à la philologie sanscrite, il préféra par la suite se servir de cette discipline pour étudier plus à fond l'histoire des origines indo-européennes.

C'est à la suite des recherches qu'il poursuivait sur la mythologie comparée qu'il prit cons-

science de l'intérêt qu'il y aurait de recueillir les traditions et croyances du peuple wallon et qu'il fonda dès 1889, avec Maurice Wilmotte, la Société du folklore wallon. Celle-ci connut un engouement tel qu'on y dénombrait 129 membres à la fin de l'année 1891. Monseur élaborait et édita un *Questionnaire du folklore wallon* qui, à la suite des nombreuses réponses reçues, serait refondu par lui en 1892 sous le titre *Le folklore wallon pour la Bibliothèque belge des connaissances modernes*. Dès 1891, la Société publiait également un *Bulletin de Folklore* qui avait été voulu et était dirigé par Eugène Monseur. Celui-ci désirait en faire une revue à caractère scientifique avec documents à l'appui; son vœu ne rencontra pas les échos souhaités auprès des membres de la Société qui préférèrent créer en 1893 une seconde revue, celle-ci davantage de vulgarisation et appelée *Wallonie*. Le *Bulletin* continua toutefois de paraître; mais les treize fascicules qui sortirent de presse de façon très espacée (t. 1, 1891; t. 2, 1893 et 1895; t. 3, 1898 et 1908) étaient pour la plupart l'œuvre de Monseur. M. Boghaert-Vaché, dans son article sur le folklore destiné à la *Revue encyclopédique Larousse* du 24 juillet 1897, disait de ce dernier: « Il est le principal initiateur du mouvement folklorique actuel en Belgique. »

Son intérêt pour le folklore ne l'empêcha pas néanmoins de poursuivre conjointement ses recherches liées à l'histoire des civilisations indo-européennes: on lui doit une longue étude intitulée *L'Inde et l'Occident (Revue de l'Université de Bruxelles, 1897-1898, p. 659-678 et 747-772)* où il examine, d'après A. Weber, S. Levy et E. Goblet d'Alviella, l'influence de l'Inde sur la Grèce tout en niant une liaison entre le christianisme et les religions antérieures au brahmanisme. En outre, il écrivit, en 1905, deux articles sur *L'âme pupilline et l'âme-poucet (Revue de l'histoire des religions, t. 51, p. 1-23)* montrant les différentes formes de la conception primitive de l'âme, complétés, trois ans plus tard, par une étude sur *La représentation de l'âme sur une plaque de foyer (Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, t. 22, p. 171-185)* dans laquelle il montre que, malgré les légendes chrétiennes, se perpétue dans l'art

la croyance primitive en une âme s'échappant de la bouche d'un moribond, ici, sous la forme d'un enfant. En 1906, il avait écrit un mémoire sur *La proscription religieuse de l'usage récent* (*Revue de l'histoire des religions*, p. 290-306) afin d'entretenir la survivance de certains rites.

Dans le domaine de l'histoire religieuse, il avait, en 1893 déjà, donné un cours à l'Extension universitaire de Verviers qu'il avait publié sous le titre *Éléments d'histoire religieuse*, Verviers, 1894. En 1907, il écrivait un livre *Les moines et les saints de Gand, croquis d'histoire religieuse*, dans lequel il abordait de façon satirique les différends opposant les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon de Gand aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

Eugène Monseur fut aussi un polémiste qui écrivit des textes parfois très mordants sur des questions qui le touchaient de près. C'est ainsi que, en février 1889, il publiait à Liège une brochure *Nos universités et nos lois* relative à la discussion de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur qui devait abolir celle de 1876 particulièrement malfaisante. Ensuite, ce fut *Coups d'éperon* (Liège, 1889) qui concernait la réforme des examens et des programmes. Quelques années plus tard, en 1907, ce serait un article sur *La loi Coremans et l'examen d'entrée à l'Université* (*Revue de Belgique*, p. 93-113). Mais il n'était pas préoccupé uniquement par l'enseignement supérieur : au sein de la Ligue de l'enseignement dont il était un membre actif, il travailla à l'élaboration d'un nouveau programme de l'enseignement secondaire.

Eugène Monseur œuvra également pour une réforme de l'orthographe française. C'est à son initiative que fut fondée en 1892 une section belge de la Société de réforme orthographique du français. Celle-ci publia un *Bulletin* dont il fut le principal animateur. En outre, il publia, une série d'articles qui furent groupés dans une brochure appelée *La réforme de l'orthographe française* (Bruxelles, 1894). Monseur y préconisait une simplification de l'orthographe qui ne fut suivie, comme tant d'autres, d'aucun effet.

En partant de cette réforme, il glissa vers le problème posé par l'orthographe wallonne et proposa de prendre pour base une écriture pho-

nétique et d'en tempérer le radicalisme dans la pratique par l'adoption des survivances grammaticales que suggérerait la comparaison avec le français (*L'orthographe walone (sic)*, Liège, 1896, 52 pages).

Monseur s'intéressa également à l'adoption d'une langue internationale artificielle tout en critiquant ouvertement l'esperanto (*Revue de Belgique*, 1907, p. 278-293 et 1908, p. 290-304).

Il était entré à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques en 1902, y était devenu vice-président de la section philologique de 1905 à 1908 et président en 1909. Il devait occuper à plusieurs reprises la tribune de cette société savante et par là même collaborer à son *Bulletin*.

Une dizaine d'années plus tôt, il avait jugé qu'il manquait sur le marché un organe de presse, intermédiaire entre le journal et la revue, tourné vers la vulgarisation scientifique et qui paraîtrait chaque semaine : il fonda donc *Revue-Journal* qui ne connut guère que deux semestres d'existence en 1893-1894. Dans cette volonté de faciliter l'accès à la connaissance et à l'érudition, il constitua une société coopérative intellectuelle qui devait permettre à ses membres d'acquérir plus rapidement des livres, à des tarifs réduits, et organiser à leur intention une bourse de livres, des échanges ainsi qu'une bibliothèque itinérante. Cette initiative plus que louable rencontra peu de succès.

Enthousiaste et passionné pour toutes causes liées à la défense de la liberté et de la justice, il n'est pas surprenant d'apprendre de la bouche de Georges Lorand que Eugène Monseur fut le véritable créateur de la Ligue des droits de l'homme, qu'il en fut l'âme même s'il ne voulut en être que le vice-président (*L'Express* du 15 décembre 1912). Ne le retrouve-t-on pas aussi auparavant dans le «Comité Francisco Ferrer» mis sur pied dès après l'annonce de la mort de ce dernier en octobre 1909, afin de recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument qui rappellerait la lutte menée par ce pédagogue espagnol pour la défense de la liberté? (*Liber memorialis des Fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Libre pensée de Bruxelles, 1863-1913*, Ixelles-Bruxelles,

1913, p. 43-44). Au terme d'une vie beaucoup trop brève, Eugène Monseur s'était peut-être dispersé bien plus que nombre de ses contemporains qui avaient tendance à s'enfermer dans l'érudition. Mais peut-on reprocher à ce savant d'avoir voulu, au-delà de ses activités scientifiques propres, participer à tant de débats idéologiques qui agitèrent le monde enseignant dans notre pays à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ?

*Monsieur Monseur, professeur à la faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles*, dans *Journal des étudiants de l'Université de Bruxelles*, 16 décembre 1893, p. 1. — E. Goblet d'Alviella, *Monseur Eugène*, dans *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle. 1884-1909*, Bruxelles, 1909, p. 198-199. — *Eugène Monseur*, dans *Bulletin de la Ligue de l'enseignement*, novembre-décembre 1912, p. 94. — *Eugène Monseur*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. 18, 1912-1913, p. 387-388. — E. Boisacq, *Notice sur la vie et les œuvres de Eugène Monseur, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres*, dans *Rapport sur l'année académique 1912-1913*, Bruxelles, 1913, p. 75-79 (photo). — J. Feller, *Eugène Monseur*, dans *Annuaire de la société de la littérature wallonne*, 1913, p. 70-113 (photo).

Andrée Despy-Meyer

MORESSÉE, Eugène, Joseph, journaliste, né à Spa le 7 mai 1828, décédé à Arlon le 10 juillet 1888.

Fils de Dieudonné et de Marguerite Isabelle Lemaire, négociants, Eugène Moressée fit ses études secondaires au Collège de Herve. Il épousa Marie-Thérèse Clémence Leblus à Louvain le 22 novembre 1855.

Étudiant à l'Université de Louvain, où il conquist les grades de candidat en philosophie et lettres (1852) et de candidat en droit (1858), Eugène Moressée eut pour condisciples Victor Henry, futur rédacteur en chef du *Journal d'Anvers* (1871-1877), et Hubert Maréchal Ranwez, futur fondateur du *Courrier de Huy*. Durant son séjour à l'*Alma Mater*, Moressée débuta dans la presse. Il collabora quelque temps au *Courrier de Louvain*. Puis, en 1859, des ennuis financiers l'obligèrent à renoncer au docto-

rat en droit. L'intervention du professeur Jean Moeller — qui avant sa mort en 1862 devait lancer l'idée du premier congrès de Malines (1863) — lui permit de prendre en main la rédaction de *L'Union de Dinant*, journal fondé en 1858 par le comte de Liedekerke-Beaufort et par le docteur Cousot. Eugène Moressée arriva dans la cité des copères le 7 mai 1859. Quand il prit la direction de *L'Union*, cette feuille n'avait que 160 abonnés. A son départ, le 31 décembre 1864, on en comptait plus de 750.

Prototype du journaliste de combat, Eugène Moressée aimait la lutte. Zélateur politique et religieux, il mit sa plume au service de candidats catholiques dans plusieurs arrondissements. En janvier 1860, à la suite de l'annulation des élections de Louvain du 14 juin 1859, Moressée, appelé à la rescousse par J. Van Bockel et par J. Moeller, revint dans la cité universitaire brabançonne pour organiser la campagne électorale. A l'issue du scrutin, les sénateurs et les députés catholiques annulés furent réélus. A la même époque, Moressée participa à la fondation des *stokslagers*. Cette milice privée, armée de bâtons, avait pour mission de se tenir le jour de l'élection aux portes de Louvain afin de protéger les électeurs catholiques. Moressée contribua également par la rédaction de pamphlets au succès catholique et à la défaite de Charles Rogier lors des élections législatives du 9 juin 1863 à Dinant. Malgré l'aide de son ami, le journaliste bruxellois Alexandre Delmer, Moressée ne put toutefois empêcher Rogier de triompher à Tournai le 10 septembre de la même année.

Le 4 juin 1865, Eugène Moressée prit la place de Guillaume Lebrocq à la rédaction de *La Voix du Luxembourg*, journal fondé à Arlon en décembre 1863. Tout en assurant la correspondance luxembourgeoise de *La Patrie* de Bruges et plus tard du *Patriote*, il occupa ce poste durant plus de trente années au cours desquelles il défendit avec acharnement les principes et les intérêts conservateurs. Au fur et à mesure de ses luttes avec *L'Echo du Luxembourg*, il devint de plus en plus féroce et audacieux, imprimant à son journal une di-

rection plus ultramontaine. Sa polémique ressemblait à un étou. Le comte de Briey décrivait Eugène Moressée en ces termes : « C'est vrai, il est rude, parfois peu malléable, et il y a sur ce chêne des verrues ; mais c'est un chêne. Gardons-le. A certains points de vue ses défauts sont des qualités. Un Athénien ferait ici rire de lui. Il nous faut un homme de fer et de main (...) Je le sais, *La Voix* à ses landes, mais quand l'ennemi entre en campagne Moressée sonne la charge avec la fougue d'un Murat... » (*La Belgique*, 5 janvier 1890).

Déplorant les divisions qui séparaient les catholiques libéraux et les ultramontains, Moressée déclarait ne courber la tête sous d'autre joug que celui de l'Eglise. Fidèle à ses principes, il se tint à l'écart, en 1884, du mouvement programmatiste et de l'Union nationale pour le redressement des griefs, préférant placer sa confiance dans la droite parlementaire.

Sa verve lui valut de nombreux procès de presse, qui lui causèrent des déboires financiers et furent à l'origine de tiraillements fréquents entre le rédacteur en chef et le conseil d'administration de *La Voix du Luxembourg*. Malgré quelques moments de découragements, Moressée reprit le harnais, confiant dans la nécessité de son combat, comme en témoignent les paroles qu'il prononça avant de mourir : « Quand je serai mort on verra que j'étais bon à quelque chose, maintenant je ne suis plus qu'une vieille guenille : mourons et vive le Christ ! »

Archives communales de Spa : Acte de naissance 1828 n° 50. — Archives communales d'Arlon : Acte de décès 1888 n° 109. — Archives Delmer (Bruxelles) : Correspondance 63.6 - 63.24 - 69.44 - 70.28 - 72.58 - 73.7 - 73.48 - 73.51 - 74.17 - 74.36 - 74.37 - 74.48 - 75.6 - 75.9 - 76.20 - 77.33 - 81.24 - 82.27 - 83.76 - 84.42 - 85.4 - 88.23 ainsi que le Journal d'Alexandre Delmer (inédit).

*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, 1853, p.100 et 1859, p. 114. — M. Becqué, *Le cardinal Dechamps*, t. II : *Le prélat*, Louvain, 1956, p. 16-17. — L. Bertelson, *Tableau chronologique des journaux belges*, 2<sup>e</sup> éd., s.l.n.d., p. 80. — M.-Th. Delmer, *Une élection à Tournai en 1863. Récit d'un journaliste*, dans *Mémoires de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. 1, 1980, p. 33-66. — (P. de Haulleville), *Supplément à La Belgique* du 5

janvier 1890, p. 1, col. 1-6 et p. 2, col. 1, *En vacances dans les Ardennes*. — H. Henry, *Journalisme et politique. Recueil de notes et de souvenirs*, Namur, 1929, p. 21-23. — Ch. Luc-Joris, *La presse de Huy (1830-1914)*, Louvain-Paris, 1976, p. 170-173 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 82). — A. Michel, *Aspects politico-religieux de la question scolaire dans le Sud-Luxembourg (1842-1879)*, mémoire en Histoire dactylographié, Louvain, 1967, p. 27-30. — Ph. Mottequin, *Répertoire de la presse de la province du Luxembourg (1760-1940)*, Louvain-Paris, 1978, p. 11, 25-26, 76, 183, 253-259, 261, 263-265 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 84). — W. Nauwelaerts *Bijdragen tot de geschiedenis van de pers in het arrondissement Leuven. Repertorium (1773-1914)*, Louvain-Paris, 1978, p. 48-49, 118-119 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 86). — J. Schmitz, *La presse catholique dans la province de Namur*, Anvers, 1936, p. 46. — J. Willequet, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1887-1914*, Louvain-Paris, 1961, p. 27 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers* 16). — Notice nécrologique dans *Le Bien public* du 11 juillet 1888 et dans *Het Handelsblad* du 15 juillet 1888.

Jean-Luc Soete

**MOZIN, Jules, Honoré**, général, né à Ans et Glain le 12 septembre 1873, décédé à Huy le 7 janvier 1958.

Engagé volontaire au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie le 22 septembre 1890, Mozin réussit brillamment l'année suivante le concours d'admission à l'Ecole militaire, armes spéciales (57<sup>e</sup> promotion).

Admis définitivement dans l'artillerie le 29 mai 1896, le lieutenant Mozin est désigné pour l'artillerie de la position fortifiée de Liège le 1<sup>er</sup> avril 1903. Lorsque éclate la première guerre mondiale, le capitaine-commandant Mozin est le chef du fort de Fléron.

L'on sait que les douze forts de la position fortifiée de Liège étaient construits en béton simple, à l'épreuve seulement du calibre 210, alors que les Allemands mirent en œuvre une artillerie lourde, allant jusqu'aux mortiers de 420, pour les réduire. De plus, « la constitution détestable de ces forts », selon l'expression du général Leman, avec la mauvaise disposition

des locaux, jointe à un système de ventilation et d'hygiène lamentables, devait aboutir à l'asphyxie pour les défenseurs.

Néanmoins, la résistance de neuf d'entre ces douze forts fut valeureuse et tout particulièrement celle de Fléron, du 5 au 14 août, sous l'impulsion de Mozin. Lorsque celui-ci fut contraint à la reddition, tout l'armement sous coupole était hors-service, les destructions dans le béton étaient terrifiantes, l'invasion des gaz et les émanations pestilentielles rendaient la vie impossible. A Loncin, écrira Leman, l'extrême limite de résistance aura été atteinte. Les Allemands présentèrent les armes aux survivants et à leur chef.

Après avoir subi quatre ans de captivité, Mozin gravit tous les échelons supérieurs, pour accéder au grade de lieutenant général le 26 mars 1931 et bientôt à l'un des sommets de la hiérarchie militaire : il est nommé chef du III<sup>e</sup> Corps d'armée et de la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire le 29 mai 1933.

Admis à la pension par limite d'âge le 1<sup>er</sup> octobre 1935, le grand soldat continuera à servir sous la deuxième occupation allemande. Ami de l'ingénieur principal de la régie des Téléphones et des Télégraphes Walthère Dewé, fondateur et chef du service de renseignement clandestin Clarence, le général deviendra un agent actif de ce réseau et le conseiller militaire de Dewé.

Pour tous ceux qui l'ont connu, Mozin reste une des plus attachantes figures militaires de son temps.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives de l'École royale militaire, à Bruxelles.

H. Hautecler, *Le rapport du général Leman sur la défense de Liège en août 1914*, Bruxelles, 1960. — H. Bernard, *Walthère Dewé. Un géant de la Résistance*, Bruxelles, 1971.

Henri Bernard

MUÛLS, *Fernand*, François, Edmond, Marie, baron, pseudonymes : F. VAN PIERLIJNCKHOVE et F. STINVAL ; juriste au ministère des Affaires étrangères, ambassadeur, né à Saint-Josse-ten-Noode le 12 juillet 1892, décédé à Woluwe-Saint-Pierre le 2 mars 1981.

Il est l'époux d'Alix Rolin-Jacquemyns, fille d'Edouard, petite-fille de Gustave, fondateur de l'Institut de droit international.

En 1912, en plein milieu de ses études de droit à l'Université catholique de Louvain, il effectue son service militaire à la Compagnie universitaire de Louvain au 10<sup>e</sup> régiment de Ligne. Il participe à la guerre 1914-1918 ; il en sortira lieutenant d'artillerie. Il reprend alors ses études de droit interrompues par la guerre, en suivant des cours organisés pour un auditoire en grande partie militaire à l'Université libre de Bruxelles. Il y conquiert le grade de docteur en droit avec grande distinction en juillet 1919. Il est démobilisé le 15 août 1919.

Il s'inscrit au Barreau de Bruxelles mais dès septembre 1919, il est nommé secrétaire à la Haute Commission interalliée des territoires allemands occupés siégeant à Coblenz. Son futur beau-père, Edouard Rolin-Jacquemyns, y était haut-commissaire belge.

La même année, il avait réussi l'examen diplomatique organisé par le ministère des Affaires étrangères. Lors de sa première nomination comme attaché de légation le 15 mars 1920, il est maintenu par le Département en fonctions à Coblenz. A sa nomination, le 30 août 1920, comme secrétaire de légation, il restera détaché à la Haute Commission avec les fonctions de conseiller juridique.

Il devient secrétaire de cabinet du ministre des Affaires étrangères, Henri Jaspar, de septembre 1921 à juillet 1922.

A partir d'août 1922, il est choisi comme collaborateur par De Ruelle, juriste du département.

En septembre 1923, à la session de Bruxelles de l'Institut de droit international, il remplit pour la première fois des fonctions de secrétaire qu'il poursuivra aux sessions suivantes jusqu'à son élection comme associé de l'Institut en 1934. En juillet 1925, Henri Rolin, alors chef

de cabinet d'Emile Vandervelde, ministre des Affaires étrangères, demande à Fernand Muûls de le seconder pour quelques mois.

Rentré au service juridique, il négocie divers traités d'arbitrage notamment avec le Danemark, l'Espagne et le Portugal. C'est à cette époque qu'il publiera son premier article à la *Revue de droit international et de législation comparée (R.D.I.L.C.) : Le traité de conciliation et le règlement judiciaire entre la Belgique et la Suède* (1926, p. 388-397). Le 4 février 1926 il est autorisé à porter le titre de jurisconsulte adjoint du ministère des Affaires étrangères.

La *R.D.I.L.C.* accueille alors une étude de lui sur *L'assurance obligatoire des émigrants* (1928, p. 100-112) et il publie en allemand (en collaboration avec A. Goddin) dans un recueil intitulé *Die Höchsten Gerichte der Welt*, dirigé par le Dr J. Magnus, le chapitre relatif à la Cour de cassation de Belgique *Kassationshof* (Leipzig, Moeser, 1929).

Le 19 juillet 1929, il signe une note interne relative à une commission de constatation et de contrôle dans les territoires démilitarisés de Rhénanie. Cette note est reproduite dans Ch. De Visscher et F. Vanlangenhove, *Documents diplomatiques belges, 1920-1940, La politique de sécurité extérieure* (t. 2, (1925-1931), doc. n° 209, p. 596-605).

En 1930, paraît dans la *R.D.I.L.C.* une contribution de lui relative à « *L'article 28 de l'Acte général d'Arbitrage* » (p. 687-697). Il s'y fait l'avocat de la compétence obligatoire de la Cour permanente de justice internationale en matière de conflits juridiques et du règlement arbitral pour les conflits non-juridiques.

La même année, il est nommé professeur à l'École de Guerre. Il y enseignera le droit constitutionnel et le droit international public jusqu'en 1939, l'histoire diplomatique de 1815 à nos jours jusqu'à son départ à Bonn en 1951. Nommé conseiller de légation au 31 décembre 1930, il est maintenu à Bruxelles à la demande de De Ruelle.

Il publie dans la *R.D.I.L.C.*, sous le pseudonyme de F. van Pierlijckhove, une étude consacrée à *La Convention générale en vue de développer les moyens de prévenir la guerre et*

*la sécurité de la Belgique* (1932, p. 861-885).

En 1933, il négocie à Berlin un accord de paiement et se rend à Kaunas avec Henri Rolin, pour la défense des intérêts d'une société lithuanienne « *Electricité de Kaunas* » dont les capitaux sont à majorité belge.

En 1934, la *R.D.I.L.C.* publie son article sur *Le traité international et la constitution belge* (1934, p. 451-491). Dans cette étude, demeurée classique, il examine le rôle respectif du législatif, de l'exécutif et du judiciaire en matière de traités. Ses analyses sur la portée de l'assentiment parlementaire ont inspiré constamment la position gouvernementale et la doctrine belge depuis. A cette époque, il accorde ses soins à l'édition abrégée en six volumes des *Annales de l'Institut de droit international* antérieurs à 1914. A la session de Paris en 1934, l'Institut l'élit associé.

En 1935, il négocie à Paris avec une délégation soviétique la convention qui sera signée le 5 septembre 1935 et à laquelle il consacra un article au *Journal des Tribunaux* sous le titre *Le statut de la représentation commerciale de l'U.R.S.S. en Belgique* (1935, col. 553-556).

Il négocie ensuite un accord de paiement avec la Roumanie. Puis il est chargé de rédiger les arrêtés d'application sur les sanctions économiques prises par les membres de la Société des Nations contre l'Italie : Arrêtés royaux des 14 et 19 novembre 1935 interdisant l'exportation à destination de l'Italie et des possessions italiennes de certains produits (*Moniteur belge*, 16-17 novembre et 20 novembre 1935).

C'est aussi en 1935 que paraît dans les *Mélanges offerts à Ernest Mahaim*, une autre étude de lui fréquemment citée *Le régime international du Bassin conventionnel du Congo* (t. 2, Paris, Sirey, 1935, p. 216-227). Il y examine dans quelle mesure la Convention de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre 1919 a pu mettre fin aux dispositions contraires de l'Acte général de Berlin du 26 février 1885 et de celui de Bruxelles du 22 juillet 1890.

A la suite de la dénonciation du traité de Locarno par l'Allemagne et la réoccupation de la Rhénanie par le même pays, une conférence des alliés se réunit à Paris le 7 mars 1936. Fer-

nand Muûls y participe et y rédige pour la délégation belge diverses notes sur la limitation de la garantie promise par la Belgique aux termes de l'article 4 du Traité de Locarno à une simple assistance diplomatique et sur l'impossibilité de proposer au Conseil de la Société des Nations de déclarer applicables dès à présent les sanctions de l'article 16 du Pacte (F. Muûls, *Mémoires*, inédit, 2, p. 93). Il se rend ensuite à la Conférence de Londres (fin mars). Il y établit une note sur «l'exclusion, en ce moment, de tout devoir d'assistance militaire à la France. Celle-ci n'était pas en droit de recourir à la guerre aussi longtemps qu'elle ne se trouve pas en état de légitime défense du fait d'un rassemblement de troupes en zone démilitarisée; il n'y a pas eu, en effet, à proprement parler, rassemblement, mais uniquement pénétration de quelques éléments de troupes dans les différentes villes de la Rhénanie» (*ibidem*, p. 106).

Le 15 octobre 1936, il est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de deuxième classe.

Au début 1937, il s'occupe du problème de l'Espierre, ce vieux conflit qui oppose depuis un siècle la Belgique à la France, à la suite de sa constante pollution par les industries du Nord de la France.

C'est la même année qu'il fera paraître sous le pseudonyme de F. Stinval un autre article souvent cité : *La politique d'indépendance de la Belgique* dans *R.D.I.L.C.* (1937, p. 685-699). Il y compare la politique d'indépendance de la Belgique de 1937 au régime de neutralité permanente et à sa situation sous l'empire du Pacte de Locarno.

Il avait négocié à Berlin le projet de déclaration allemande à la Belgique en vue de confirmer la position belge d'indépendance. Il note à ce propos : «Je n'ai à aucun moment, eu la pensée que la promesse d'Hitler de respecter notre pays pourrait l'empêcher d'agir avec le cynisme qui lui était coutumier en violant ses engagements. Mais, sa déclaration fortifierait notre position morale au jour de l'agression» (*Mémoires*, 2, p. 131).

A la fin de l'année 1937, il est agent du Gouvernement belge dans l'affaire «Borchgrave»

qui oppose la Belgique et l'Espagne devant la Cour permanente de justice internationale à La Haye. Par un arrêt du 6 novembre 1937, la Cour rejeta les exceptions préliminaires d'incompétence-avancées par l'Espagne (Série A/B n° 72). Ce premier succès amena Fernand Muûls à recommander à Paul-Henri Spaak de retirer l'affaire de commun accord avec le Gouvernement espagnol.

En 1939, il se retrouve agent du Gouvernement belge dans l'affaire de la Société commerciale de Belgique (Belgique-Grèce) devant la Cour permanente de justice internationale. Celle-ci constatera l'accord des parties pour arriver à un accord amiable dans lequel il serait tenu compte des possibilités de paiement de la Grèce (Cour permanente de justice internationale, arrêt du 15 juin 1939, Série A/B, n° 78, p. 178).

Les aspects juridiques de la politique d'indépendance de la Belgique restent au centre de ses préoccupations en cette année 1939. Le 31 mai, il signe une note destinée au secrétaire général Fernand Vanlangenhove répondant à la question «les puissances garantes ont-elles le droit de se porter au secours de la Belgique sans que celle-ci ait réclamé cette assistance?» Il y répond par la négative. Une demande préalable de la Belgique est indispensable (texte publié dans Charles de Visscher et Fernand Vanlangenhove, *op. cit.*, t. 5 (1938-1940), pièce n° 68, p. 196-199).

Lors de l'entrée en guerre de la France et de la Grande-Bretagne en septembre 1939, il établit, avec les juristes hollandais, le texte des notes concordantes que la Belgique et les Pays-Bas neutres vont adresser en réponse aux notes des belligérants.

Lorsque éclate le drame de mai 1940, il se retrouve bientôt avec les hauts fonctionnaires du Département à Poitiers. Lors de la capitulation effectuée par Léopold III et la décision de ce dernier de rester en Belgique, la question fut posée de savoir s'il fallait appliquer l'article 79 ou 82 de la Constitution. Fernand Muûls estime que l'on peut appliquer l'article 82 par analogie, le Roi étant au pouvoir de l'ennemi, se trouve dans l'incapacité de régner (*Mémoi-*

res, 3, p. 41). Il se révolte en revanche à l'idée d'une régence que certains avançaient. Il est aussi opposé à l'exigence, un moment envisagée, d'une nouvelle forme de serment pour les fonctionnaires dans laquelle il n'aurait plus été question du Roi mais des pouvoirs du Gouvernement (*ibidem*, p. 42 et 43). Toujours à Poitiers, il se préoccupe du traitement que les Allemands pourraient réserver aux Belges qui continuent la lutte et qui tomberaient entre leurs mains. Il justifie aussi, en droit, la réquisition de marins belges pour combattre en Angleterre.

Lorsque le Gouvernement décida son départ pour Londres, des instructions furent données aux fonctionnaires de rentrer au pays. C'est ce qu'il fait, avec sa famille, à la fin juin 1940. A partir du mois d'août, il est détaché au Commissariat général à la restauration du pays. En avril 1941, il rejoint l'administration centrale où ses occupations professionnelles sont minimales. Il déclinera la charge qui lui est offerte de secrétaire général du ministère de la Justice. Cela ne l'empêche pas de participer, chaque semaine, sous la présidence de Snoy et d'Oppuers, secrétaire général du ministère des Affaires économiques suspendu par l'occupant, à des réunions d'un groupe de fonctionnaires qui examinent divers problèmes pour l'après-guerre.

Au 1<sup>er</sup> octobre 1943, il avait été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de première classe.

Dès son retour de Londres, Spaak lui confie pendant quelques mois la direction de la politique, puis, le 4 janvier 1945, le nomme juriconsulte. Il succède ainsi à De Ruelle qui avait atteint la limite d'âge.

Le 17 novembre 1945, il est nommé représentant de la Belgique à la Commission centrale pour la navigation du Rhin qui est ainsi rétablie. Il y prend la succession de De Ruelle qui y siégeait pour la Belgique avant guerre. Il se rendra dans la suite très régulièrement aux réunions de cette institution à laquelle il était très attaché et pour laquelle sa spécialisation de droit fluvial international le prédisposait. Il participera ensuite à la conférence de la paix ouverte le 29 juillet 1946 à Paris. Kaekenbeek

suivant les questions juridiques, Muûls se voit confier la représentation de la Belgique à la Commission économique.

Au début de 1947, il examine les projets alliés relatifs à la constitution de l'Allemagne. A la session de Lausanne de l'Institut de droit international, en 1947, il passe par éléction de la catégorie d'associé à celle de membre.

Il participe à la négociation du pacte de Bruxelles du 17 mars 1948 et à celle du statut du Conseil de l'Europe signé à Londres le 5 mai 1949. Il publie à cette époque, dans la *Revue Belge Coloniale et Commerce international*, une étude claire et bien documentée intitulée *Benelux problème de droit public* (t. 3, 1948, p. 431-443). Il s'occupe notamment encore de l'affaire du *Gorm* et du *Svava* (Belgique contre Danemark) qui sera tranchée ultérieurement par la Commission de conciliation belgo-danoise le 10 octobre 1952.

En mars 1949, il participe à la Commission de conciliation Belgique-Pays-Bas relativement à une question de droits de douane.

En novembre 1949, Van Zeeland, à nouveau ministre des Affaires étrangères l'appelle à présider la délégation belge chargée de négocier avec les autorités militaires anglaises le statut des forces belges stationnées en territoire d'occupation britannique.

Il collabore aussi très activement à la préparation du statut des organes nécessaires au fonctionnement du Benelux. Il convenait aussi d'assurer la compatibilité du traité Benelux avec l'U.E.B.L. Il fera prévaloir l'idée que la disposition du traité de 1921 suivant laquelle la Belgique négocie et fait les traités de commerce au nom du Grand-Duché de Luxembourg, n'était pas rendue caduque par l'instauration du Benelux (*Mémoires*, 4, p. 84-85).

Il est aussi membre de la Commission dite «Carton de Wiart» constituée à l'initiative de P.H. Spaak en vue d'examiner la possibilité d'une simplification de la procédure d'approbation des conventions internationales.

Un des derniers gros dossiers qu'il traita comme juriconsulte fut, mise à part la Convention européenne sur les droits de l'homme et son premier protocole additionnel, celui du



plan Schuman. Au cours des négociations relatives au projet de traité C.E.C.A., il fut amené à faire de nombreuses notes pour le ministre. C'est à lui qu'on doit une ultime garantie de la souveraineté nationale : la limitation du traité à cinquante ans.

Le 1<sup>er</sup> mai 1951, il est nommé ambassadeur à Bonn et chef de la mission militaire belge à Berlin. A l'effet de cette seconde fonction, il est commissionné général. Avec une vie dominée comme la sienne par les relations avec l'Allemagne, ainsi qu'une excellente connaissance de la langue et du pays, il était prédestiné à un tel poste. Il devenait ainsi le premier ambassadeur de Belgique en Allemagne après la deuxième guerre mondiale.

Le 2 avril 1953, il est nommé ambassadeur à Ottawa où il restera deux bonnes années attentif à défendre les intérêts culturels et économiques de la Belgique et aussi à informer le Département sur la politique particulièrement intéressante du Canada à l'époque de Pearson, notamment dans ses nuances par rapport au grand voisin.

Profitant de ce que Muûls n'était pas à très grande distance de New York, Paul-Henri Spaak le charge d'assister durant l'automne 1953 à la réunion de l'Assemblée générale de l'O.N.U. pour y épauler Vanlangenhove. Bien que conservateur en matière coloniale, il prévoit lucidement que la « thèse belge » et le refus de fournir les renseignements demandés par le comité des territoires non-autonomes conduira à l'isolement de la Belgique dans ce domaine (*Mémoires*, 6, p. 35).

En septembre 1955, il rentre à l'administration centrale à Bruxelles : il est rattaché à la direction générale de la politique. Il se voit alors confier diverses négociations ou études plus proprement juridiques. Tout d'abord en 1955 il entreprend de laborieuses négociations avec les Pays-Bas à propos du problème Escaut-Rhin. Ce sont ensuite, en 1956, les négociations relatives à la canalisation de la Moselle dont il suit le déroulement car elles affectent directement le Grand-Duché de Luxembourg et indirectement le commerce de transit de la Belgique.

La longue pratique qu'il a eue de la Commis-

sion centrale pour la navigation du Rhin le désigne, tout spécialement, pour examiner la question de la révision de l'Acte de Mannheim du 17 octobre 1868.

Un arrêté royal du 10 décembre 1956 le nomme membre adjoint de la Commission arbitrale sur les biens, droits et intérêts en Allemagne. Cette commission instituée aux termes des accords de Bonn du 26 mai 1952, amendés à Paris le 23 octobre, était chargée de trancher en degré d'appel les contestations touchant la restitution à des ressortissants alliés de biens enlevés en territoire occupé par les forces ou les autorités du Reich au cours de la deuxième guerre mondiale. Elle était établie à Coblenz. F. Muûls y siégea comme arbitre à plusieurs reprises à l'occasion de requêtes introduites par des ressortissants belges.

Ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans, il sera admis à la retraite le 1<sup>er</sup> août 1957. Un arrêté royal du 3 juin 1957 lui accorde démission honorable et l'autorise à porter le titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire honoraire.

Ceci n'empêchera pas le Département de lui demander de présider la délégation belge à la Conférence de Genève sur le droit de la mer (février-avril 1958).

Le 17 mars 1959, par lettres patentes, le Roi lui accorde le titre de baron.

Dans les années qui suivirent, le baron Muûls continue à assister fidèlement aux réunions et à participer aux travaux de diverses commissions de l'Institut de droit international.

Il convient aussi de rappeler que le baron Muûls fut membre fondateur en 1948 de l'Institut des Relations internationales (devenu ultérieurement I.R.R.I.) et de la *Revue belge de droit international* en 1965. Il siégea toujours très ponctuellement aux conseils d'administration de ces deux institutions, usant de ses relations pour assurer le développement de chacune.

On ne saurait être complet sans mentionner son goût pour la généalogie et l'histoire. Membre dès avant guerre de la Société d'histoire moderne, ce n'est qu'à sa retraite qu'il put donner libre cours à ce violon d'Ingres. C'est ainsi qu'il écrivit les études suivantes : *Le Maréchal*

*Comte de Chanclos, Gouverneur d'Ostende et les siens* (Carnet de « La Fourragère », 13<sup>e</sup> série, n° 1, juin 1959, p. 1-14); *Chronique généalogique de la famille Muûls* (Bruxelles, Ed. de la Librairie encyclopédique, 1961); *Les Longueval, Comtes de Bucquoy, au service des Habsbourg dans les Pays-Bas catholiques* (*Revue belge d'histoire militaire*, 16, 1966, p. 273-295); *Les transports fluviaux dans les Pays-Bas à la fin du Moyen Age* (*Les Cahiers historiques*, sé-

rie 4, n° 43, 1966, p. 33-41); *Souvenirs de l'hiver 1916-1917 sur l'Yser : Pervyse, l'observatoire de la longue attente* (*ibidem*, série 4, n° 46, 1967, p. 59-74); *Souvenirs en marge de l'Histoire de la Cité du Vatican (1922-1972)* (*ibidem*, série 7, n° 1, 1972, p. 87-92).

J. Salmon, *Note sur la vie et les travaux de Fernand Muûls*, dans *Revue belge de droit international*, 1987, p. 138-152.

Jean Salmon

# N

**NAESSENS de LONCIN, Victor**, officier, né à Egem (province de Flandre occidentale) le 29 février 1864, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 11 décembre 1954.

Fils de Petrus Naessens, garde forestier, et de Juliana Giselinck, fileuse, il vit dans son village natal, puis à Loppem où ses parents se fixent en 1880. A seize ans, il sollicite l'autorisation de s'engager à l'armée; ses parents s'y opposent. Ce n'est que quatre ans plus tard qu'ils lui donnent leur consentement. Le 9 octobre 1884, il s'engage, pour un terme de huit ans, au 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie; le jour même, il subit un examen dont la réussite lui vaut d'emblée le grade de brigadier-artificier. Brigadier effectif en mai 1885, maréchal des logis le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, il réussit en 1886 l'examen préparatoire au grade d'officier. Il lui faut ensuite présenter les épreuves prévues pour l'obtention du grade de sous-lieutenant; il les réussit, sans cesser d'assurer son service journalier. Nommé adjudant de batterie le 16 avril 1888, il passe au 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Sous-lieutenant le 26 décembre 1889, il est désigné pour le 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

En 1892, sa batterie reçoit l'ordre d'aller occuper Barchon, l'un des douze forts de la position fortifiée de Liège.

Le 27 décembre 1904, il est détaché à la Manufacture d'armes de l'état; il y reste jusqu'à sa nomination de capitaine en second le 25 juin 1906.

Promu capitaine-commandant le 26 juin 1907, il prend le même jour le commandement du fort de Loncin.

Naessens consacre dès lors toute son énergie à préparer la défense de Loncin. Le rôle de ce fort est important car il barre les routes dont un envahisseur aurait le plus grand intérêt à s'emparer pour marcher vers le cœur du pays. Loncin remplira ce rôle en août 1914.

Au début d'avril 1914, Naessens est convoqué par le lieutenant général Leman qui, le 3 février précédent, a pris le commandement de la 3<sup>e</sup> division d'armée et de la 3<sup>e</sup> circonscription militaire, ce qui lui assigne comme conséquence le gouvernement militaire de la position fortifiée de Liège. C'est la première rencontre de deux soldats qui vont bientôt vivre ensemble des journées dramatiques.

Le 6 août, une attaque contre l'état-major de la position et de la 3<sup>e</sup> division à Liège contraint le général Leman à s'installer à Loncin d'où il se propose de coordonner la défense de la position; il laisse à Naessens le commandement du fort.

Le fort est bombardé les 11, 13, 14 et 15 août, mais il n'en exécute pas moins des tirs qui font subir des pertes aux colonnes allemandes.

Le samedi 15 août, le bombardement est extrêmement violent. Des obus de 420 finissent par briser la résistance de Loncin qui saute à 17 h 20, ensevelissant sous ses ruines la majeure partie de la garnison. Grièvement blessé et brûlé, Naessens est fait prisonnier; le général Leman est fortement contusionné et tombe aussi aux mains de l'ennemi.

Interné en Suisse le 6 juillet 1918, Naessens est rapatrié le 30 novembre.

Major à la date du 21 novembre 1914 et lieutenant-colonel à la date du 12 novembre 1918, il est promu colonel le 26 mars 1920.

Désigné pour commander l'artillerie de la position fortifiée de Liège le 2 octobre 1920, il est pensionné à la date du 29 mars 1922. Autorisé à ajouter *de Loncin* à son nom, il sera nommé général-major honoraire le 24 décembre 1951.

«Officier qui a commandé héroïquement la défense du fort de Loncin et qui a témoigné dans cette circonstance les plus belles qualités militaires» est la citation qui accompagne sa

nomination d'officier de l'Ordre de Léopold avec palme et attribution de la croix de guerre.

Cette simple phrase met particulièrement bien en lumière le rôle qu'a joué Naessens de Loncin en des heures capitales de notre histoire.

Son village natal ne l'a pas oublié. Une partie de la Kasteldreef s'appelle depuis 1946 Kolonel Naessens de Loncinstraat.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Renseignements fournis par les administrations communales de Pittem et de Woluwe-Saint-Lambert.

*Le Rapport du général Leman sur la défense de Liège en août 1914*, Bruxelles, 1960. — Colonel Naessens et L. Lombard, *Loncin*, Verviers, 1939.

Emile Thomas

# P

**PERLOT, Jean-Nicolas**, chercheur d'or en Californie, jardinier, géomètre, agent immobilier à Portland (Oregon), conseiller communal, né à Herbeumont le 6 décembre 1823, décédé à Arlon le 16 janvier 1900.

Après la mort de son père (6 juillet 1844), Jean-Nicolas Perlot se rendit à Paris (janvier 1845). Il parvint à bien gagner sa vie et à s'instruire davantage. A la suite de la révolution de février 1848 qui provoqua une stagnation des affaires, sa situation devint incertaine. En mai 1850, il prit un engagement avec la société française «La Fortune» qui se proposait d'exploiter des gisements aurifères qu'on venait de découvrir en Californie.

Embarqué au Havre, le 3 octobre 1850, sur le navire *Courrier de Cherbourg* et faisant partie d'un groupe de 43 travailleurs de «La Fortune» parmi lesquels se trouvait un nommé Latuy des environs de Wavre, il débarque à Monterey (Californie) le 6 avril 1851. C'est là que les hommes de «La Fortune» apprirent que la société avait fait faillite. La plupart s'engagèrent comme travailleurs chez des fermiers dans la région de Monterey ou bien se rendirent à San Francisco.

Avec neuf compagnons, Perlot quitta Monterey le 16 avril 1851 pour se rendre aux «placers» ou gisements aurifères de la région de Mariposa où ils arrivèrent vers le 2 mai.

C'est dans cette contrée, notamment dans les counties de Mariposa, Merced, Fresno, Tulare, Madera, que Perlot mena la vie rude et dangereuse du mineur de 1851 à 1857. S'il trouva assez régulièrement de l'or, ce ne fut jamais la fortune. En effet, une fois le manque d'eau empêchait de laver les terres aurifères; à la saison des pluies l'excès d'eau ne permettait pas le travail à plein rendement. Il arriva aussi que les gelées et la neige empêchaient toute activité. Perlot travailla tantôt seul, tantôt avec

des compagnons. Il connut la maladie, la nostalgie, la faim et la soif. Son autobiographie nous donne des renseignements de première main sur la vie dans les «placers», l'organisation des mineurs et leurs lois, la lutte contre les Indiens ainsi que les nombreux aspects de cette partie de la Californie où il connut plusieurs localités à leurs débuts.

Vers le commencement de 1856, Perlot dut se rendre à l'évidence que le mineur travaillant à son compte devrait bientôt abandonner les «placers» à des entreprises capitalistes et qu'il devenait même difficile de trouver un terrain à exploiter. Il retourna à Marble-Spring et s'installa sur une branche du Bull Creek.

Vers le 15 mars 1857, il pilota un groupe d'environ cent cinquante touristes dans la Yosemite Valley en remontant le Bull Creek. Il participa à des opérations de planimétrie et de nivellement. Vers le 10 mai 1857, il vendit la maison et l'installation qu'il occupait dans la région du Bull Creek. Il quitta bientôt cette contrée par le Marble-Spring et son confluent dans le North-Fork du Merced. Par Don Pedro Bar, il se rendit à Sonora (à 30 lieues de Bull Creek) où vers la fin mai-début juin, il passa une semaine avant de se rendre en diligence à Stockton, puis par steamboot sur le San Joaquin et le Sacramento, il gagna San Francisco. Partout il put constater que la Californie se civilisait, se transformait et que c'était l'or qui avait accompli cette œuvre civilisatrice.

En 1857, San Francisco comptait 120.000 habitants; c'était une belle ville moderne. Ayant appris qu'on trouvait de l'or dans l'Orégon, Perlot se rendit dans ce territoire et s'arrêta à Portland vers le 25 juin 1857. A ce moment la localité comptait 2.000 habitants. C'était une rue d'un kilomètre de long dont l'emplacement avait été conquis à la hache sur la forêt; c'était un simple entrepôt où tout était bon marché

sauf la main d'œuvre. Perlot y travailla d'abord comme bûcheron; il s'établit ensuite comme jardinier, architecte de jardins et marchand de légumes. Il parvint à gagner largement sa vie et employa jusqu'à six ouvriers.

Entre-temps, il acheta plusieurs terrains, mesura et assécha des terres de fermiers de la région, continua à aménager et entretenir des jardins, à cultiver et vendre des légumes. Pendant l'hiver, il fit des traductions du français en anglais pour un journal de Portland et donna des leçons de français.

Le 12 mars 1860, son frère arriva à Portland avec sa famille et travailla d'abord avec lui. Un nommé Prosper Gaillard d'Herbeumont qui l'avait accompagné travailla comme mineur sur les «placers» de la rivière du Saumon (Salmon River?) de 1863 à 1865, puis il retourna à Herbeumont en 1866.

Perlot nous renseigne également sur les principaux événements de la région et sur ceux de la Californie. Il fait observer notamment que, vers 1858, les Chinois envahirent les anciens «placers» de Californie et que les Européens durent se retirer.

Le 14 octobre 1867, il quitta Portland pour retourner en Belgique. Le voyage se fit par San Francisco où il fit la connaissance d'un M. Van der Noot, «gentilhomme» de Moorsel près d'Alost, qui avait séjourné dix-sept ans en Californie. Par St Jean du Sud (San Juan del Sur), puis par terre jusqu'à Virgo, avant de traverser le lac de Nicaragua et de descendre la rivière de San Juan; de là vers New York d'où il partit pour l'Europe : Liverpool, Dieppe, Paris, Sedan, Carignan et Herbeumont où il arriva fin 1867.

Déjà le 23 janvier 1868, il repartit pour l'Amérique accompagné d'une demoiselle Victorine Gaupin, sa fiancée qu'il épousa durant la traversée, et un groupe de quatorze jeunes gens qui le suivirent à Portland. Parmi ceux-ci, une demoiselle Lamkin allait rejoindre son frère établi au Kentucky. Un quinzième émigrant, Willaime natif d'Herbeumont vint se joindre au groupe. Embarqués à Liverpool sur le *City of Paris*, ils arrivèrent à New York le 11 février 1868 d'où M<sup>lle</sup> Lamkin et un nommé

Toussaint se rendirent à Louisville (Kentucky) chez leurs oncles respectifs.

Vers le 13 février, Perlot et ses compagnons poursuivirent leur voyage par bateau par la Colombie (Aspinwal ou Colon). Par train, ils se rendirent à Panama et par bateau à San Francisco. Le 16 mars 1868, ils arrivèrent à Portland (Oregon), où Perlot plaça ses compagnons, les uns dans une scierie, les autres dans différents emplois en ville.

Portland comptait 8.000 habitants vers le début de 1869 et connaissait une grande prospérité. Les «blocs» (terrains) qu'y possédait notre Ardennais, gagnaient continuellement en valeur et leur prix augmentait sensiblement durant l'hiver de 1870 lorsque des chercheurs d'or vinrent se fixer à Portland. Perlot s'occupa de plus en plus de la vente de terrains et ses affaires de jardinier furent reprises par trois jeunes gens venus avec lui en 1868.

Les substantiels bénéfices réalisés sur l'immobilier le décidèrent de rentrer en Belgique avec sa femme et ses deux filles. Le 13 avril 1872, il quitta Portland pour San Francisco puis par les plaines de la Californie, les gorges de la Nevada, il arriva à Reno (Nevada), où il rencontra un nommé Gillet originaire de Rossart (dépendance d'Orgéo, près de Herbeumont) qui était intéressé dans des mines situées dans les Montagnes Humboldt (Nevada). Le train contourna le Lac Salé, traversa les Montagnes Rocheuses (Aspen, Colorado) vers Denver (Colorado) et les amena à Kansas City. Après un repos de dix jours à Saint-Louis (Missouri), ils traversèrent le Mississippi et à travers l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, la Pennsylvanie ils atteignirent New York où ils s'embarquèrent, fin mai 1872, sur *L'Alexandria* à destination de Glasgow. Le 11 juin ils étaient à Anvers et le 2 juillet à Herbeumont.

Perlot s'établit ensuite à Arlon où il participa activement à la vie politique locale et fut notamment conseiller communal.

L'autobiographie de Perlot, *Vie et Aventures d'un enfant de l'Ardenne* (Arlon, F. Brück, 1897, portrait, 545 + x pages) semble la seule relation connue d'un Belge qui a été effectivement mineur ou chercheur d'or en Californie

vers 1850. Ce récit fut réédité sous le titre *J.-N. Perlot, Chercheur d'or. Vie et aventures d'un enfant de l'Ardenne* (adaptation et présentation par André Dejardin, Gembloux, J. Duculot, 1974, 333 pages, portrait, carte (p. 299) : «L'univers californien de Perlot». Titre de couverture : «*Le filon*» de Jean-Nicolas Perlot. *La véridique histoire d'un chercheur d'or en Californie en 1850, écrit par lui-même*). Vers 1950, l'ouvrage de Perlot aurait été traduit en anglais par une bibliothécaire de l'Université de Berkeley, Californie, U.S.A.

Excellent observateur, il nous a communiqué de nombreux renseignements sur la Californie à l'époque de la ruée vers l'or et nous fait connaître un certain nombre de Belges aux Etats-Unis dans les années 1850-1870.

*A la mémoire de J.-N. Perlot ancien conseiller communal de la ville d'Arlon décédé le 16 janvier 1900, Virton, Imprimerie L. Poncin, [1900]. — G. Linze, Sous le signe de l'or..., dans Almanach Wallon, 1950, p. 141-149. — A. De Smet, Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII<sup>e</sup> siècle à 1900, Bruxelles, 1959, p. 133-138.*

Antoine De Smet

**PERRENIN, Antoine**, secrétaire d'Etat auprès de Charles Quint, greffier des finances des Pays-Bas, né à Gray (Franche-Comté), décédé à Tournai, probablement en 1538.

Antoine Perrenin était originaire de Gray en Franche-Comté. Marguerite d'Autriche l'introduisit à la cour de Charles Quint où il sert d'abord en qualité de «commis» sous les ordres du dolois Jean Lallemand, premier secrétaire d'Etat près la personne de l'Empereur et l'un des négociateurs du traité de Madrid (janvier 1526).

Désireux d'avancement, Perrenin intrigue — avec l'appui probable de Laurent de Gorrevod, grand maître de l'Hôtel de Charles Quint — afin de discréditer Jean Lallemand. Abusant de la confiance de celui-ci, il rend publique une dépêche chiffrée dont la teneur éveille les soupçons quant à une possible complicité entre Lallemand et le roi François I<sup>er</sup>. Pour prix de cette

manœuvre, Antoine Perrenin obtient en 1528 le poste de secrétaire d'Etat, devenu vacant depuis l'arrestation pour haute trahison de son ancien employeur. C'est à ce titre qu'il suivra Charles Quint dans ses incessants déplacements (Espagne en 1528-1529, Italie en 1529-1530, Allemagne en 1530 et Pays-Bas en 1531).

Le 9 novembre 1528, l'Empereur le nomme greffier des finances des Pays-Bas, en remplacement du vieux Maximilien Quarré, promu maître ordinaire à la Chambre des comptes de Bruxelles. Par vanité et intérêt, Antoine Perrenin n'entend pas abandonner un poste qui le met en contact direct avec le plus prestigieux monarque de la Chrétienté. Il néglige de prendre ses nouvelles fonctions — que Maximilien Quarré continue, en attendant, d'exercer — et finit par désigner un procureur qui résigne en son nom le greffe des finances au profit de Léonard Herdinck, secrétaire du Conseil privé. Celui-ci, nommé le 12 août 1529, prête serment le 6 septembre.

Par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 1531, Charles Quint remet Perrenin au greffe des finances.

Le 5 janvier suivant, Herdinck démissionne en conséquence de l'état de greffier. Alors qu'aux yeux de l'Empereur cette nomination constitue une récompense pour les «services» rendus, notre secrétaire d'Etat la considère comme une disgrâce. Aussi va-t-il habilement tenter de faire revenir le souverain sur sa décision. Après avoir rappelé son dévouement au cours des voyages princiers, Perrenin exprime le désir de demeurer attaché à la personne de son maître. Soulignant l'incompatibilité entre sa ferme intention de suivre le Prince et l'obligation, comme greffier des finances, de se fixer à la cour des Pays-Bas, il sollicite et obtient l'autorisation de résigner ce dernier poste au profit du secrétaire Henri de Lespinée (17 janvier 1532, n. st.)

Antoine Perrenin continuera donc d'être de tous les voyages impériaux. Ce service ne sera d'ailleurs pas toujours exempt de risques : en 1535, il s'embarque sur la flotte de guerre qui ira déloger de La Goulette et de Tunis Barberousse et ses corsaires barbaresques. Perrenin

laisse de ce haut fait d'armes une relation officielle intitulée *Commentaire ou Diurnal de l'expédition de Thunes, faite par le tres auguste et tres victorieux empereur Charles cinquiesme*. Il en paraîtra, en 1547, une traduction latine sous le titre *Commentarium seu potius Diarium expeditionis Tuniceae, a Carolo V imperatore anno MDXXXV susceptae*.

Le 30 août 1537, une lettre d'Antoine Perrenot, le futur cardinal de Granvelle, nous apprend que la santé de Perrenin s'est gravement altérée. Il meurt — probablement en 1538 — à Tournai où il sera inhumé dans le couvent des Croisiers.

De son épouse, nous savons seulement qu'elle était une fille de Pierre Damant, contrôleur de l'Hôtel de Marie de Hongrie et garde des joyaux impériaux déposés à Bruxelles.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers d'Etat et de l'Audience. — Archives départementales du Nord, à Lille, série B.

J. Lameere, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2<sup>e</sup> série, t. 3, Bruxelles, 1902, p. 244. — A. Castan, *La conquête de Tunis en 1535 racontée par deux écrivains francs-comtois Antoine Perrenin et Guillaume de Montoiche*, Besançon, 1890, p. 261-352 (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 6<sup>e</sup> série, vol. 5). — J. Gauthier, *Du degré de confiance que méritent les généalogies historiques*, Besançon, 1902, p. 186-201 (*Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 7<sup>e</sup> série, vol. 7). — L.P. Gachard, *Les Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial. Notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1875, p. 574-575 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4°*). — M. Baelde, *De Collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, n° 60). — On trouvera, le texte français de la relation consacrée par Perrenin à la conquête de Tunis dans K. Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V.*, Stuttgart, 1845, p. 535-581 et dans A. Castan, dont l'article est cité plus haut.

Daniel Coenen

PIRON, Jean-Baptiste, Félicien, Louis, Joseph, général, né à Couvin le 10 avril 1896, décédé à Uccle le 4 septembre 1974.

Entré à l'École militaire avec la 64<sup>e</sup> promotion infanterie-cavalerie en 1913, Jean Piron est nommé sous-lieutenant, études non terminées, le 26 août 1914. Capitaine à vingt-deux ans, il fait toute la première guerre mondiale au front, à l'infanterie d'abord, comme observateur d'aviation ensuite, et est deux fois blessé.

Après 1919, il achève ses études à l'École militaire, puis fait l'École de guerre. Major en mai 1940, attaché au V<sup>e</sup> Corps d'armée, il échappe à la captivité et s'évade vers la Grande-Bretagne en avril 1941. Il y est nommé lieutenant-colonel, puis colonel et commande la 1<sup>re</sup> brigade Libération.

A la tête de celle-ci, il débarque en Normandie, à Arromanches, dans la première semaine d'août 1944. Mise en renfort de la fameuse 6<sup>e</sup> Division aéroportée britannique, la 1<sup>re</sup> brigade belge, moins son escadron blindé, avance le long de la mer, attaque en direction de Franceville le 17, s'en empare, entre à Cabourg le 21; elle libère Houlgate, combat à Aubervilliers, prend Deauville, franchit la Touques, s'empare de Honfleur le 25. Pendant ce temps, l'escadron blindé progresse sur l'axe Troarn, Pont-l'Évêque, Pont-Audemer. Les 30 et 31 août la brigade force le passage sur la Seine à Caudebec et à Vieux-Port.

Passée à la Division blindée des Guards, dont les premiers éléments sont à Bruxelles le 3 septembre, la brigade entre dans la capitale le lendemain au milieu de l'enthousiasme délirant de la foule. Elle est à Louvain le même jour. Cinq jours plus tard, elle enlève Heppen et Bourg-Léopold, puis se porte sur le canal de Wessem, dans le Limbourg néerlandais où elle livre de vifs combats.

Retirée du front en novembre, la brigade est cantonnée dans la région de Saint-Nicolas-Waas, où elle se reforme et s'agrandit avec le renfort des volontaires de la libération. Envoyée sur le front des Pays-Bas, au début d'avril, elle s'empare d'Ochten et d'Opheusden, le 18, après avoir progressé dans un terrain fortement défendu et miné. Elle atteint la ligne



de la Grebbe où bientôt sonnera pour elle le cessez-le-feu définitif.

La guerre terminée en Europe, Piron est nommé général-major, avec effet rétroactif, puis lieutenant général le 26 décembre 1947. Il est commandant en chef des Forces belges en Allemagne à partir du 24 mars 1946. Il exercera ces hautes fonctions pendant cinq ans, tout en étant, jusqu'en juillet 1950, aide-de-camp du Prince-régent.

Jean Piron était doué de grandes qualités naturelles, et d'un charme incontestable qui lui valurent de solides amitiés; il avait un sens de la grandeur qui conféra au 1<sup>er</sup> Corps belge d'Allemagne un réel prestige auprès de nos alliés et de la population allemande. Mais son caractère difficile lui attira des adversaires. Pour ces raisons, le ministre de la Défense nationale étant le colonel Eugène De Greef, Piron fut «déchargé» de ses fonctions en Allemagne et nommé le 10 janvier 1951, avec l'approbation du Roi, chef d'état-major de la Force terrestre à Bruxelles, puis président du Comité des chefs d'état-major.

Hierarchiquement, il s'agissait de promotions. En réalité, Piron ressentit une vive amertume de la perte de son commandement en Allemagne. Sa rancœur augmenta encore quand, en novembre 1954, le nouveau ministre de la Défense nationale Antoine Spinoy lui enleva ces hautes fonctions pour le nommer président d'un Conseil supérieur des Forces armées (CSFA) créé à son intention.

Admis à la pension de retraite par limite d'âge, le 30 juin 1957, il passa ses dernières années à écrire ses mémoires (*Souvenirs 1913-1945*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1969, 204 pages). L'amitié indéfectible que lui gardait le prince Charles de Belgique (la Régence avait été son âge d'or), l'affection de quelques fidèles et le prestige, soigneusement entretenu par ses anciens de la brigade Piron, formaient un baume à ses multiples déceptions.

Le lundi 3 septembre 1974, trentième anniversaire de la Libération de Bruxelles, Piron assistait à la prestigieuse cérémonie belgo-britannique sur la Grand'Place et y était à l'honneur. Des détachements de Welsh Guards,

l'une des unités qui avaient délivré la capitale, figuraient parmi les participants. Le soir, la cérémonie officielle étant terminée, les festivités privées se poursuivirent dans un établissement de la Grand'Place et les réputés chanteurs gallois entonnèrent des hymnes évocateurs du passé, certains farandolant autour du général et lui lançant des vivats.

Très émotif, Jean Piron, dont un ami, cardiaque, était mort subitement à ses côtés durant la fête, se sentit mal au cours de la nuit. Il mourait à son tour, le lendemain matin à 6 heures, trente ans jour pour jour après son entrée dans Bruxelles.

Archives du Service historique de l'armée, à Bruxelles. — Archives du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, à Bruxelles. — Archives de l'École royale militaire, à Bruxelles.

R. Didisheim, *Au-delà de la légende. Histoire de la brigade Piron*, Bruxelles, 1946. — E. Michael, *Carnet de campagne de la brigade Piron en Normandie*, Ostende, 1946. — G. Weber, *Des hommes oubliés. Histoire et histoires de la brigade Piron*, Bruxelles, 1978. — R. Dewandre, *Au galop de nos blindés*, Ottignies, 1981. — J. Dollar et R. Kayser, *Histoire de la «Luxembourg Battery»*, Luxembourg, 1982. — J. Gelard, *L'artillerie belge en Grande-Bretagne et dans les combats de la libération, 1941-1945 First Belgian Field Battery (Regiment)*, Louvain-la-Neuve, 1986. — *Bulletin d'information de la brigade Piron*, publication trimestrielle.

Henri Bernard

PONCELET, Lambert, *Adolphe*, consul de Belgique à Chicago, Illinois, né à Neufchâteau, le 15 mai 1819, décédé à Blue Island, près de Chicago, Illinois, U.S.A., le 11 mai 1857.

Il est l'auteur de plusieurs rapports adressés au ministre des Affaires étrangères de Belgique et relatifs à Chicago et l'Illinois, ainsi qu'aux Etats environnants, notamment l'Indiana, le Kentucky, l'Iowa, le Wisconsin. Il décrit ces régions, leur situation économique, l'agriculture, les autres ressources, les moyens de communication et la vie qu'y menaient les habitants en 1855-1856. Il s'attacha spécialement aux endroits où étaient établis des émigrants belges

Il donne de nombreux renseignements à leur sujet dont certains expliquent entre autres l'origine de plusieurs localités américaines :

1) Des rapports aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, n° 2020, Emigration, IV, 1855-1856, et V, 1857. Ils ont trait à des émigrants belges venus à Chicago et dans le Wisconsin.

2) Rapport daté de Chicago, le 3 avril 1856, publié in : a) *Le Moniteur belge* du 10 mai 1855, partie non officielle; b) *Recueil consulaire*, t. 1 (1839-1855), p. 294-323.

3) Rapport daté de Chicago, le 22 septembre 1855 : a) in : *Moniteur belge* du 16 janvier 1856, partie non officielle; b) in : *Recueil consulaire*, t. 2 (1856), p. 25-60; c) en brochure à part : *Rapport adressé à M. le Ministre des Affaires Etrangères, ... sur l'émigration aux Etats-Unis*, Bruxelles, Deltombe, 1856, in-8°, 43 p.; d) en traduction néerlandaise : *Verlag gezonden aen M. den Minister van Buitenlandse Zaken, door M. Adolf Poncelet... over de landverhuizing naer de Vereenigde Staten*. Brussel, Deltombe, 1856, in-8°, 45 p.; e) in : *Conseils à l'émigrant belge aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, 2<sup>e</sup> éd., Namur, D. Gérard;

Bruxelles, H. Tarlier, 1856, in-8°, IV-109 p. + carte. Ce rapport est très intéressant pour l'histoire de l'émigration belge aux Etats-Unis.

4) Extrait d'une lettre datée de Chicago, le 12 mai 1856, in : a) *Moniteur belge* du 12 juin 1856; b) *Recueil consulaire*, t. 2, 1856, p. 612-613.

5) Rapport daté de Chicago, le 15 août 1856, dans *Recueil consulaire*, t. 2, 1856, p. 887-918.

*Poncelet (Adolphe)*, dans *Bibliographie Nationale*, t. 3, Bruxelles, 1893, p. 168. — A. De Smet, *L'émigration belge aux Etats-Unis pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Guerre Civile*, dans *Annales du Congrès d'Anvers, juillet 1947, de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1950, p. 188-208; réédité dans *Album Antoine De Smet*, dir. L. Danckaert, Bruxelles, 1974, p. 443-460 (*Publications du Centre National d'Histoire des Sciences*, 4). — A. De Smet, *Antécédents et aspects peu connus de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin*, dans *Wavriensia*, 2, 1953, p. 17-39. — A. De Smet, *La communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines, son évolution jusque vers 1900*, *ibidem*, 6, 1957, p. 65-128; réédité dans *Album Antoine De Smet*, p. 461-506. — A. De Smet, *Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII<sup>e</sup> siècle à 1900*, Bruxelles, 1959, p. 142-143.

Antoine De Smet

# R

**REGNAULT, Adrien**, médecin né à Galmaerden ou Gammerages le 16 décembre 1651 (paroisse Saint-Pierre), décédé avant le 12 septembre 1693.

Fils de Nicolas Regnault et Barbara Wendens, fille de Adrien Wendens et Cécile Lange. Promu 19<sup>e</sup> de la Faculté des Arts de l'Université de Louvain en 1671, de la Pédagogie du Lys, il fut proclamé docteur en médecine le 9 novembre 1683. C'est sur ses instances que fut créée le 7 juillet 1685 à la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain une chaire de chimie de collation royale, chaire qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fut aussi, le 11 janvier 1691, chargé de la chaire d'anatomie hivernale laissée vacante par la mort de Jacques Herregouts. Il avait épousé, avant de devenir docteur en médecine, Marie Wimmers, fille de Jean-François Wimmers, échevin de Louvain, et d'Elisabeth Le Febure. Il eut pour enfants : Jean-Adrien, né vers 1683, licencié en médecine en 1707, époux de Anne-Catherine Ilios, enterrée à Louvain le 25 février 1718, Jean-Joseph, prêtre, Hubert-Guillaume et Thérèse, religieuse au couvent de Danebroek à Tirlemont. Sa veuve, Marie Wimmers, allait épouser, le 25 octobre 1697, le médecin Jean-François Favelet, professeur à l'Université et archiatre de l'archiduchesse Marie-Elisabeth.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Conseil d'Etat 1499, 1501. — Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Section des Manuscrits, à Bruxelles : J.-L. Bax, *Historia Universitatis Lovaniensis*, Ms 22.172, vol. VI, p. 951 ; J.-L. Bax, *Fasti Academici Studii Generalis Lovaniensis*, Ms 22.173, vol. II, n<sup>o</sup> 234 ; J.N. Paquot, *Fasti Academici Lovanienses*, Ms 17.567, p. 345.

V. Jacques, *Favelet (Jean-François)*, dans *Biographie Nationale*, t. 6, Bruxelles, 1878, col. 914.

Annette Félix

**RYCKMANS, Constantin, Louis de Gonzague**, prêtre, exégète, orientaliste, professeur d'université, né à Anvers le 10 décembre 1887, décédé à Korbeek-Lo le 3 septembre 1969.

Gonzague Ryckmans naquit au sein d'une famille fort considérée dans la métropole, famille dont plusieurs membres ont joué un rôle politique. Son père sénateur fut en 1914 un des trois notables auxquels, après le départ des autorités militaires belges, incombait la mission de négocier la reddition de la place fortifiée d'Anvers aux troupes allemandes. Son frère Pierre fut avant et durant la deuxième guerre mondiale gouverneur général du Congo belge. André Ryckmans, fils de Pierre, administrateur territorial assistant de Madinba, périt tragiquement, victime de son dévouement, au cours des troubles qui accompagnèrent l'accès de notre ancienne colonie à l'indépendance. Notons aussi qu'un autre frère de Gonzague, Albert fut professeur de philosophie aux Facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles et finit sa carrière sacerdotale comme curé de la paroisse bruxelloise de Sainte-Suzanne.

Gonzague Ryckmans entama et acheva les humanités gréco-latines au Collège Saint-Jean Berchmans d'Anvers. Au terme de la rhétorique il confia à ses parents sa vocation au sacerdoce et son désir de s'engager au service du diocèse de Malines. Vu son intelligence, il eut le privilège de pouvoir accomplir sa formation philosophique à l'Institut supérieur de philosophie fondé à l'Université de Louvain par le cardinal Mercier. Durant trois ans, il séjourna au Séminaire Léon XIII animé à cette époque par le chanoine Brohée. Celui-ci dirigeait les séminaristes dans les voies spirituelles y tracées et prêchées jadis par le fondateur. Promu en 1908 docteur en philosophie, il quitta Louvain pour Malines, où de 1908 à 1911 il suivit les cours de théologie et reçut sa formation pasto-

rale. Il y connut les présidents Mierts et Legraive. De ce dernier et de plusieurs professeurs il traça plus tard des portraits hauts en couleur qui font revivre l'atmosphère de la maison.

Ordonné prêtre le 23 septembre 1911, Gonzague Ryckmans, qui dès son séjour au Séminaire Léon XIII avait manifesté un intérêt peu commun pour les langues du Proche-Orient, entre autres pour l'arabe, reçut de ses supérieurs le mandat de partir pour Jérusalem, d'y suivre les cours de l'École biblique et de se spécialiser dans l'exégèse de l'Écriture sainte, l'histoire de l'Ancien Orient et les langues orientales. Il ne fut pas le premier à partir pour la Terre Sainte comme boursier du diocèse. Th. Van Tichelen en 1906, Joseph Fransen en 1907 et Joseph Vandervorst en 1908 l'y avaient précédé. En envoyant des jeunes prêtres à l'École biblique des Pères Dominicains de Jérusalem, de préférence à l'Institut biblique pontifical nouvellement fondé à Rome et dirigé par les Pères Jésuites, le cardinal Mercier fit preuve d'indépendance et même de courage, d'autant plus que certains milieux n'hésitaient pas à jeter la suspicion sur le Père Lagrange et son équipe. Arrivé à Jérusalem, le jeune prêtre résolut de ne pas suivre l'exemple de Joseph Vandervorst qui avait tenu de fréquenter à la fois les cours d'exégèse et de théologie pour conquérir un doctorat en cette dernière discipline. Il résolut de se consacrer uniquement à l'étude des Livres Saints et des langues orientales dont la connaissance est impérieusement requise pour leur interprétation.

Gonzague Ryckmans séjourna trois ans à l'École biblique. A la fin de la troisième, sans doute vers le milieu de juillet, il s'embarqua sur un navire anglais pour regagner sa patrie. A l'escale de Port-Saïd il apprit le déclenchement de la première guerre mondiale. Revenu au pays, il trouva la population déjà durement éprouvée mais se serrant autour du roi Albert pour résister à l'ennemi. Généreux et courageux, il estima que son devoir était de s'engager volontairement comme brancardier. Affecté au septième de ligne dédoublé, il fut en sa qualité de prêtre promu aumônier. Dès les premières semaines il participa aux opérations militaires,

notamment à la sortie des troupes belges vers Aarschot et Louvain, opération destinée à talonner l'ennemi livrant en France, à la Marne, une bataille qui allait influencer définitivement le cours de la guerre. Le jeune aumônier servit sa patrie en premières lignes des combats durant toute la durée du premier conflit mondial. Au cours de l'offensive qui libéra le pays, il fut atteint par les gaz toxiques et hospitalisé à Bruges, le 1<sup>er</sup> novembre 1918, quelques jours avant l'armistice. Plus tard, en 1938, une séquelle tardive de cette intoxication lui imposa une intervention chirurgicale qui lui valut cinquante pour cent d'invalidité.

Démobilisé, Gonzague Ryckmans revint à l'Université de Louvain pour y poursuivre ses études. Il y fut promu fin 1919 docteur en langues sémitiques après la soutenance d'une dissertation sur *Les formes nominales en Babylonien. Etude de grammaire sémitique comparée*, Paris, 1919. La publication de cette première œuvre sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris le mit en contact avec l'abbé Jean-Baptiste Chabot, maître en théologie de Louvain, membre de l'Institut, fondateur et directeur, de concert avec l'abbé Hyvernât de l'Université catholique de Washington, du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*. Cette relation avec le savant français ne cessa de s'intensifier. Elle fut pour l'abbé Ryckmans d'une portée capitale pour l'évolution ultérieure de sa carrière scientifique. Chabot, qui avait flairé dans le jeune docteur de Louvain un futur collaborateur pour le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* dont il était un des principaux responsables, obtint du cardinal Mercier que son protégé pût venir à Paris se former à l'épigraphie sémitique. L'autorisation fut accordée. Ryckmans s'installa dans la demeure même de Chabot et y occupa temporairement l'appartement du professeur Hyvernât. Il profita de ce séjour dans la capitale française pour fréquenter régulièrement les offices religieux fort appréciés des Bénédictines de la rue Monsieur. Il réussit ainsi à négocier avec la Mère supérieure un accord réservant le poste d'aumônier à des prêtres, étudiants de Louvain, amenés à poursuivre à Paris leurs études, poste

qu'occupèrent entre autres le chanoine Rome et Mgr Lamotte.

En 1920, la promotion du chanoine Edouard Tobac à la chaire de Nouveau Testament de l'Université de Louvain réclama la nomination d'un nouveau professeur d'exégèse au Séminaire de Malines. Tout naturellement c'est sur Gonzague Ryckmans que les autorités diocésaines portèrent leur choix. Le successeur d'Edouard Tobac garda jusqu'en 1930 l'enseignement de l'Écriture sainte au Séminaire de Malines. Toutefois il était conscient qu'on n'allait pas manquer de faire bientôt appel à sa compétence pour les cours des langues orientales à l'Université de Louvain où les professeurs Forget et Van Hoonacker étaient sur le point d'achever leur carrière.

Lors du départ d'Albin Van Hoonacker en 1927, l'*Alma Mater* louvaniste confia au professeur de Malines, avec le titre de maître de conférences, une première série de cours. Puis en 1930 ce fut le professorat *full time* avec comme mission celle de promouvoir aux Facultés de Théologie et de Philosophie et Lettres l'enseignement des langues du Proche-Orient ancien. Dans l'entre-temps, Gonzague Ryckmans avait été nommé en 1924 «auxiliaire de la commission du *Corpus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour la rédaction du *Répertoire d'épigraphie sémitique*». D'autres nominations parisiennes confirmèrent l'ascendant du professeur de Louvain : en 1936, celle de membre correspondant de l'Institut; en 1943, celle de membre effectif et, après le décès de Chabot, celle de directeur du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, du moins pour les tomes 4 et 5, consacrés aux inscriptions préislamiques de l'Arabie du Sud et de l'Arabie du Nord.

En Belgique, le chanoine Ryckmans devint en 1938 un des membres fondateurs de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten. A Louvain, il collabora de près avec Mgr Th. Lefort à la fondation de l'Institut orientaliste, dont il assumait le secrétariat de 1930 à 1950. Enfin en 1951-1952 il organisa, en compagnie de son neveu Jacques Ryckmans, du capitaine Lippens et de H. St John B. Philby, une

expédition en Arabie Saoudite à la recherche de nouveaux vestiges des anciennes civilisations arabes de cette région.

Nombreuses furent les distinctions octroyées au professeur Ryckmans : il devint membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, de l'Institut de France, de l'Accademia dei Lincei et de la Koninklijke Nederlandse Academie. En 1961, il obtint le prix décennal des sciences philologiques pour la période 1950-1960. Enfin en 1958, l'année de son éméritat, Pie XII le nomma prélat domestique sur l'invitation du cardinal van Roey, qui avait souhaité obtenir cette distinction pour trois professeurs louvanistes dont il avait jugé la carrière scientifique particulièrement méritoire. Ajoutons que deux recueils d'articles furent offerts à l'éminent orientaliste : en 1957 *L'Ancien Testament et l'Orient*, dans *Recherches Bibliques*, Bruges, 1957, et en 1963 *Mélanges Gonzague Ryckmans*, dans *Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium*, vol. 20, Louvain-Gembloux, 1963.

L'obtention de l'éméritat en 1958 fut pour Mgr Ryckmans le début non pas d'un *otium cum dignitate* mais d'un travail encore vaillamment poursuivi durant dix ans. Nous relevons pour cette période la quatrième édition de sa *Grammaire accadienne*, revue par Paul Naster (1960), la troisième de ses *Religions arabes préislamiques*, les XVII<sup>e</sup>-XXII<sup>e</sup> séries des *Inscriptions sud-arabes*, la VI<sup>e</sup> et dernière série des *Notes épigraphiques*.

Au cours de l'année 1969 la santé du professeur s'affaiblit. Hospitalisé d'abord à la clinique universitaire Saint-Pierre de Louvain, puis à l'Institut Emmaüs, à cette époque une maison de retraite pour prêtres, il s'éteignit doucement le mardi 3 septembre 1969.

L'image que ses collègues et ses familiers ont gardée de Mgr Ryckmans est celle du prêtre classique, distingué et discipliné qui n'éprouva pas le besoin d'abandonner le port de la soutane pour être dans le vent. L'horaire de ses journées n'évolua guère au cours des quarante-deux années de son séjour louvaniste. Voici que chaque matin il se rend sans précipitation, à petits

pas, chez les Sœurs de la pédagogie Bethléhem de la Schapenstraat pour y célébrer la messe. Durant la matinée il est à son bureau et se penche sur les textes sud-arabes. L'après-midi il fait une promenade dans le centre de la ville. Il s'arrête place Foch pour acheter quelque journal ou revue. Puis il se dirige vers la Bibliothèque centrale où il rencontre son ami Mgr Etienne Van Cauwenbergh, dont il évoqua la sagacité et le dévouement dans la reconstitution de la Bibliothèque universitaire : *Bis diruta, bis restituta. Contribution à l'histoire de la Bibliothèque de Louvain*, dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges Van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, p. 18-60. Ensemble ils passent en revue les nouvelles universitaires ou abordent un événement important du pays ou de l'étranger. Le professeur rentre ensuite chez lui, continue le travail entamé le matin et le soir achève la journée par la lecture de quelque ouvrage, ancien ou récent, propre à le recréer et augmenter sa culture. Les portraits de ses parents, celui de Chabot à la barbe fleurie, puis et surtout sa sœur, Madame Mativa, et sa nièce qui partagent la même demeure et lui sont tout dévouées, sont les témoins d'une vie studieuse, soucieuse de réaliser *l'ora et labora*, l'idéal louvainiste de l'humaniste chrétien.

Dans l'œuvre du professeur Ryckmans il convient d'attribuer une part à l'historien-chroniqueur, une deuxième à l'exégète, une troisième, la plus importante, à l'orientaliste.

En 1963, le professeur Robert De Langhe analysa les publications exégétiques : *Les études bibliques de Mgr Ryckmans*, dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. 39, 1963, p. 418-431 (repris dans *Mélanges Gonzague Ryckmans*). Elles remontent en gros à la période du professorat au Grand Séminaire de Malines (1919-1930). Elles ne sont ni abondantes ni originales. Elles furent généralement composées à l'intention des étudiants du séminaire ou pour le recyclage des prêtres versés dans l'apostolat. Toute contribution d'allure et de valeur scientifique n'y fait pas défaut, tel l'article : *De l'or (?)*, de *l'encens et de la myrrhe*, dans *Revue Biblique*, t. 58, Paris, 1951, p. 372-

376, où une suggestion ingénieuse touchant «l'or» servit plus tard de point de départ à une des contributions des plus personnelles et des plus réussies de R. De Langhe : *Het gouden altaar in de Israëlitische eredienst*, Bruxelles, 1952 (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, Klasse der Letteren*, jg. 14, nr. 6) et *L'autel d'or du temple de Jérusalem*, dans *Biblica*, t. 40, 1959, p. 476-494.

L'œuvre capitale du professeur se situe dans le domaine orientaliste, en particulier dans celui de la publication et de l'interprétation des inscriptions sud-arabes préislamiques. Jacqueline Pirenne, élève du professeur, petite-fille de l'historien Pirenne et elle-même spécialiste du sud-arabe, en a donné une excellente présentation : *L'œuvre épigraphiste de Mgr G. Ryckmans*, dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, t. 39, 1963, p. 432-446 (repris dans *Mélanges Gonzague Ryckmans*). Il n'est guère possible de donner un résumé de cette œuvre vaste et variée. Nous devons en cette notice nous contenter d'en indiquer les lignes maîtresses.

On distingue généralement trois groupes dans les inscriptions arabes préislamiques dont le déchiffrement et l'interprétation devinrent la tâche principale du professeur Ryckmans. Le plus récent des trois concerne l'Arabie centrale ; un deuxième émane des Arabes nomades des régions septentrionales, les Lihyanites, les Thamoudéens, les Safaïtiques, dont l'influence se fit sentir chez les Araméens et les Nabatéens jusqu'à Palmyre ; le troisième comprend les Arabes du Sud, du Yémen et de Hadhramout, qui avaient dans l'antiquité constitué quatre royaumes, ceux de Hadhramout, de Ma'in, de Qataban et de Saba. C'est à étudier les pièces originaires du Yémen que Ryckmans s'est surtout appliqué.

Après avoir publié en 1921-1922 un important instrument de travail pour les spécialistes en épigraphie sémitique : *Concordance générale des inscriptions*, le professeur entreprit sans relâche l'édition des pièces nouvelles. Parurent successivement les volumes 5, 6 et 7 du *Répertoire d'Épigraphie sémitique* (1929, 1933, 1935,

1950), vingt-deux fascicules d'*Inscriptions sud-arabes* (1932-1965), six fascicules de *Notes épigraphiques* (1937-1962) et en 1951 un volume du *Corpus inscriptionum semiticarum : Pars quinta inscriptiones saracenas continens*, t. 1. Avant de mourir il eut la joie de recevoir, rédigées par son élève, Jacqueline Pirenne, les *Tables et index des tomes 5, 6, 7 du Répertoire d'épigraphie sémitique*, en d'autres mots des volumes dont lui-même avait été l'éditeur.

Qu'un savant possédant le goût de la synthèse ait songé à dégager des matériaux qu'il avait rassemblés une vue d'ensemble sur l'ancienne civilisation préislamique, n'est guère surprenant. A cette fin il publia d'abord en trois volumes *Les Noms propres sud-sémitiques*, Louvain, 1934-1935. Puis diverses contributions de moindre envergure se succédèrent tout au long de sa carrière. En voici quelques titres : *Le panthéon sud-sémitique*, dans *Le Muséon*, t. 44, 1931, p. 199-233; *Epigraphische voorislamitische bronnen uit Arabië*, Bruxelles, 1941 (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, jg. 3, nr. 5); *Rites et croyances préislamiques en Arabie méridionale*, dans *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1942, p. 232-234 et dans *Le Muséon*, t. 55, 1942, p. 165-176; *La confession publique des péchés en Arabie méridionale préislamique*, dans *Le Muséon*, t. 58, 1945, p. 1-14; *Les religions arabes préislamiques*, dans M. Gorce et R. Mortier, *Histoire générale des religions*, t. 4, Paris, 1947, p. 307-332, 526-534 (2<sup>e</sup> édition séparée dans *Bibliothèque du Muséon*, Louvain, 1960; 3<sup>e</sup> édition dans la 2<sup>e</sup> édition de M. Gorce et R. Mortier); *Langues et Ecritures sémitiques*, dans *Dictionnaire de la Bible. Supplément*, t. 5, Paris, 1957, col. 317-334; *Prospectietocht door Saoedie-Arabië*, Bruxelles, 1952 (*Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, jg. 14, nr. 5); *De la méthode en épigraphie*, dans *Syria*, t. 30, 1953, p. 279-295; *L'Arabie antique et la Bible*, dans *L'Ancien Testament et l'Orient*, Louvain, 1957, p. 89-109.

Une discipline aussi spécialisée que celle de l'arabe préislamique ne peut espérer recruter beaucoup d'étudiants désireux de s'y consacrer. Le professeur put néanmoins former plusieurs élèves : A. Jamme (1947), A. Van den Branden (1950); J. Ryckmans (1951), Y. Moubarac (1955), Jacqueline Pirenne (1956). Surtout J. Ryckmans et J. Pirenne procurèrent à leur maître le plus de satisfaction et continuèrent à prolonger son œuvre. Puis n'oublions pas les nombreux orientalistes qui entrèrent en correspondance avec le professeur ou vinrent à Louvain, les uns pour suivre ses cours, les autres pour lui soumettre des problèmes qu'ils n'étaient pas parvenus à résoudre.

Dans un aperçu de l'œuvre de Gonzague Ryckmans nous ne pouvons omettre de signaler en troisième lieu une activité littéraire marginale, celle de l'historien-chroniqueur. Le professeur ne fut rien moins qu'un spécialiste se bornant à explorer un domaine rigoureusement circonscrit et se refusant tout accès à une culture plus universelle. Ryckmans était un humaniste. Après avoir œuvré durant la journée sur la documentation sud-arabe, il aimait lire le soir des ouvrages, triés sur le volet, susceptibles d'enrichir ses connaissances et d'affiner son goût littéraire. Maniant aisément la plume et la parole, il fut tout naturellement maintes fois invité à faire l'éloge de ses collègues en des séances académiques ou à évoquer leur souvenir. Il devint ainsi un des chroniqueurs les plus prisés de l'*Alma Mater* et même, moins souvent il est vrai, le biographe de membres éminents de l'Eglise en Belgique. Parmi ses apports à l'histoire de l'université citons : *L'enseignement de la théologie à l'Université de Louvain depuis sa restauration en 1834*, dans *Le V<sup>e</sup> Centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain 1432-1932. Liber Memorialis*, Bruges, 1932, p. 101-120; *Bis diruta, bis restituta. Contribution à l'histoire de la Bibliothèque de Louvain*, dans *Scrinium Lovaniense. Mélanges Van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, p. 18-60; *L'Orientalisme à Louvain avant 1936*, dans *Le Muséon*, t. 79, 1966, p. 13-33 et dans *Universitas Catholica Lovaniensis. Trentième anniversaire de l'Institut Orientaliste, 1<sup>er</sup> février 1966*,

Louvain, 1966, p. 9-29. Parmi les notices nécrologiques signalons : Mgr L.J. Legraive, dans *Annua Nuntia Lovaniensia*, t. 7, 1950, p. 70-75; Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Van Cauwenbergh, dans *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain, 1949-1950*, t. 88, Louvain, 1956, p. X-XXII; Centenaire de Jean-Baptiste Chabot (1860-1960). *Souvenirs de ses années d'enfance et de jeunesse*, dans *Annua Nuntia Lovaniensia*, t. 16, 1963, p. 111-153.

De son vivant Mgr Ryckmans ne se prêta guère à des manifestations, même pas quand il eut obtenu le prix décennal de philologie. C'est au lendemain de son décès que plusieurs notices lui furent consacrées. Toutes sont unanimes à louer la distinction, la serviabilité, l'amabilité du professeur, et, malgré son érudition et sa réputation, son extrême modestie. Dans son éloge académique, Mgr Descamps, recteur magnifique, célébra en outre le prêtre pieux et fidèle qui consacra quatre années, celles de la première guerre mondiale 1914-1918, à assister les soldats en premières lignes du front belge de l'Yser. L'ancien aumônier était lui-même avare en paroles touchant le dévouement y prodigué, mais un ancien officier de l'armée belge qui l'a connu comme compagnon durant le premier conflit mondial, évoqua avec gratitude et admiration le courage, l'abnégation, la disponibilité de celui qu'il appela, en raison de son apparence physique, le « petit et fragile aumônier ». L'abbé Ryckmans fut toujours prêt non seulement à aider spirituellement les soldats mais encore, dans la mesure de ses moyens, à les reconforter matériellement de mille délicates attentions. Plus tard, quand il n'eut plus à remplir de fonction sacerdotale officielle, il resta le modèle du prêtre, admirablement fidèle à la récitation du bréviaire, à la célébration quotidienne de la messe, et même toujours prêt à l'exercice d'un ministère discret pour ceux qui s'adressaient à lui comme à un guide spirituel sûr.

J. Coppens, *In Memoriam Mgr Gonzague Ryckmans*, dans *Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, Jaarboek 1969*, Bruxelles, 1970, p. 323-364 (portrait photographique et bibliographie de Mgr Ryckmans). —

J. Ryckmans, *Bibliographie de Mgr Ryckmans*, dans *Le Muséon*, t. 83, 1970, p. 13-40. — J. Coppens, *Mgr Ryckmans (1887-1969)*, *ibidem*, p. 5-8. — J. Pirenne, *Mgr Ryckmans, portrait de l'homme et du savant*, *ibidem*, p. 9-12. — P. Naster, *Monnaies de la collection de Mgr Ryckmans*, *ibidem*, p. 41-44. — J. Coppens, *In Memoriam Gonzague Ryckmans*, dans *Bibliotheca Orientalis*, 1970, p. V-VI.

Joseph Coppens

RYELANDT, Daniel, Benoît, baron, pseudonyme : MEMNON; avocat, chef de cabinet de plusieurs ministres, directeur de l'Agence Belga, né à Bruges le 4 avril 1903, décédé à Uccle le 6 octobre 1981.

Fils du compositeur de musique le baron Ryelandt et de Marguerite Carton de Wiart, Daniel Ryelandt, après avoir fait ses humanités au Collège Saint-Louis à Bruges, entreprend le droit à l'Université de Louvain. C'est un étudiant engagé : il fait partie de la Fédération belge des étudiants catholiques et, vers la fin de ses études, il adhère à la Ligue pour la Restauration de l'Ordre et de l'Autorité dans l'Etat, constituée en 1926, qui réunit des catholiques soucieux de réformer la vie politique du pays. Il écrit régulièrement dans le journal *Pour l'Autorité*, organe du groupe. En 1928, il épouse Suzanne de la Vallée Poussin et s'inscrit au barreau de Bruxelles. Après avoir fait son stage chez Henry Carton de Wiart, il collabore successivement au cabinet d'Albéric de Fraipont et d'Hubert Pierlot. Sa profession n'interrompt pas sa collaboration à *Pour l'Autorité* dont il devient le directeur en 1931.

1932 marque un premier tournant dans sa vie professionnelle ; il entre dans les cabinets ministériels. Son premier poste est celui d'attaché de cabinet du Premier ministre Charles de Broqueville. Puis, à partir de 1934, il sera chef de cabinet de plusieurs ministres de l'Intérieur : d'Hubert Pierlot (1934-1935), de Charles du Bus de Warnaffe (1935-1936), d'Auguste de Schrijver (1936). A partir de juillet 1936, il est chef de cabinet d'Hubert Pierlot qui est passé au ministère de l'Agriculture. Durant cette période, Daniel Ryelandt participa activement au Centre de Réforme de l'Etat, fondé en 1936,



où se retrouvent des juristes et des spécialistes en sciences politiques et sociales, issus des trois partis traditionnels. Sa contribution touche *Les pouvoirs subordonnés* (introduction au rapport de *La sixième Commission* dans *La Réforme de l'Etat*, vol. 1, Bruxelles, 1937, p. 393-398). Comme auparavant, il ne renonce pas à exercer son talent de journaliste : sous le pseudonyme de Memnon, il assure la chronique de politique intérieure de la *Revue générale* et il écrit des articles dans *La Libre Belgique*.

Le 15 février 1938 marque un second changement de cap dans sa carrière professionnelle : il est nommé administrateur délégué de l'Agence Belga. L'institution ne lui est pas inconnue : depuis 1933, il faisait partie du Conseil d'administration. Aussitôt en charge, il prend soin d'améliorer les relations entre l'agence et la rédaction des quotidiens. Il mène son action dans trois directions : créer une collaboration plus vivante et plus confiante; doubler la rédaction unilingue française d'une section flamande; proposer aux quotidiens le rachat d'actions détenues par des souscripteurs, notamment par la Société Générale et par la Banque de Bruxelles. Sur les deux derniers points, ses initiatives ne rencontrent aucun écho. En même temps, il se soucie de la qualité et de l'indépendance de l'information diffusée par l'agence. Non seulement il étend le réseau des correspondants à l'étranger, mais il veille à l'emploi judicieux du service des grandes agences de presse, alors soumises, à des degrés divers, à l'influence de leur gouvernement. Dans ce but, il contribue en 1939, à mettre sur pied un service d'échange d'informations entre les petits pays libres. Dans le même esprit, il tient à rester en contact avec les services du Premier ministre mais il garde son autonomie par rapport aux milieux politiques. Si la guerre interrompt son effort de renouvellement de l'agence, elle révèle un autre visage de l'homme : celui du résistant. Officier de réserve, il fait la campagne de mai 1940. Libéré après cinq mois de prison en Allemagne, il s'engage dans le maquis des Ardennes. Grâce à la propriété qu'il possède à Orchimont, il connaît bien la région. A la tête du groupe D du secteur V de la zone V de l'Armée secrète, Daniel Ryelandt, qui est père de

sept enfants, fait preuve d'un courage qui force l'admiration. Avec ses hommes, il harcèle l'occupant durant les mois qui précèdent la Libération. A partir du mois d'août 1944, les maquisards rejoints par les parachutistes de la brigade SAS (*Special Air Service*) mènent le combat jusqu'à la libération complète de la province de Luxembourg, le 10 septembre 1944. En 1970, il publiera *Chasseurs ardennais dans le maquis. La vie et l'action d'un groupe L.A.S. (1943-1945)*, Vieux-Virton, Ed. La Dryade, 1970.

Après la guerre, Daniel Ryelandt reprend son poste à l'Agence Belga. Profitant du climat propice au renouveau, il fait aboutir les deux projets qui avaient tourné court avant la guerre; il crée un service en langue flamande et surtout il parvient à persuader les quotidiens de racheter les actions de l'agence. Entamé dès 1945, le processus aboutit trois ans plus tard au moment où les trois principaux actionnaires cèdent leurs participations aux journaux. Dès la fin de la guerre, il mène à bien un autre projet : l'implantation d'un service régulier de l'Agence Belga au Congo belge. Dès 1946, un rédacteur est envoyé en prospection et, un an plus tard, les efforts sont couronnés de succès. En 1958, le bureau de Léopoldville lance un bulletin hebdomadaire intitulé *Congo et Afrique noire* qui rencontre beaucoup de succès au Congo belge et en Belgique. Le service de Belga sera assuré jusqu'en avril 1961, date à laquelle le Conseil d'administration décide, pour des raisons budgétaires, de cesser toute activité en Afrique.

Jusqu'à l'âge de la retraite, en 1972, le baron Daniel Ryelandt veillera jalousement à l'indépendance de l'Agence Belga, dont il a écrit l'histoire (Bruxelles, 1970, 24 pages), et il ne ménagera pas ses efforts pour obtenir des fonds en vue d'assurer l'existence d'un service dont il percevait toute l'importance pour l'exercice d'une saine démocratie.

Archives de l'Armée secrète. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives de l'Ecole royale militaire, à Bruxelles.

*Livre d'or de la Résistance*, Bruxelles, 1948. — H. Bernard, *La Résistance 1940-1945*, Bruxelles, 1969. — V. Marquet, *Entre Bocq et Semois*, Beauraing, 1984.

Pierre Sauvage

# S

SCHYNS, *Mat(t)hieu*, Guillaume, pseudonyme : JEAN DODIMONT; pasteur, professeur, né à La Louvière le 26 octobre 1890, décédé à Forest (Bruxelles) le 22 novembre 1979.

Son père, Jean-Hubert Schyns, ayant choisi la carrière textile fut cependant fortement impressionné par le pasteur G. Poinot lors de son service militaire au 13<sup>e</sup> régiment de ligne à Charleroi. A peine marié avec Anna Dejeet, il fit état au pasteur Emile Rochedieu de son désir de se consacrer à l'Évangile. Quelques mois avant la naissance de Mathieu, il s'installa à Jolimont/Haine-Saint-Pierre où il déploya une activité débordante d'évangéliste. En plus de son ministère de cure d'âme, il collabora au quotidien *Le Peuple* sous un pseudonyme rappelant son lieu de naissance «Jean Dodimont». Comme son collègue H. Grégoire il exerça au profit de ses paroissiens une espèce de médecine parallèle qui lui permit de sauver Mathieu d'une grave entérite. Actionnaire de la Coopérative de Jolimont, une des premières de Belgique, animateur de la Centrale d'éducation ouvrière, partisan de la lutte contre l'alcoolisme, Jean Schyns tendait à promouvoir l'émancipation de la classe laborieuse. Ce même enthousiasme se retrouve dans sa propension d'organiser des conférences contradictoires avec des adeptes de la libre pensée. D'ailleurs sa grande facilité de parole lui permettait souvent dans ces joutes oratoires avec des prêtres défroqués de retourner l'auditoire en sa faveur.

Cette hérédité et cet exemple allaient façonner la vie et le ministère de son fils Mathieu. Après l'École moyenne de La Louvière il poursuivit ses études secondaires à l'Institut protestant de Glay dans le Doubs.

En septembre 1908 il fut immatriculé sous le n° 713 à la Faculté de Théologie évangélique de Genève. Parmi ses condisciples il compta Constant Boejkens, Amé Delcourt, Pierre

Blommaert, David Blume et Eugène Brandligt, des compatriotes qu'il retrouva plus tard en Belgique. Ces solides amitiés nouées pendant la période formative des études facilita le travail synodal postérieur. Mais c'est le triumvirat Emile Hoyois, William Thomas et Matthieu Schyns qui apposa quelque trente ans plus tard une marque durable sur le protestantisme belge par la création des cours de théologie à Bruxelles.

Dans la cité de Calvin, Schyns se jeta avec enthousiasme dans l'étude, mais ne négligea pas pour autant la vie estudiantine extra-facultaire. Membre de la Société d'étudiants Philadelphia placée sous le triple mot d'ordre «*Fides, Scientia et Amicitia*», il monta sur les planches en 1913 pour interpréter le rôle de Percinet dans *Les Romanesques* d'Edmond Rostand. Cette même année il défendit son mémoire de licence intitulé : *La philosophie de la religion au temps présent*.

Intéressé par le problème des relations entre la philosophie et la théologie, Schyns recherchait une alliance entre la philosophie et la théologie sans subordonner la première à devenir *ancilla theologiae*. Poursuivant cette idée il étudia plus particulièrement Emile Boutroux, un des grands penseurs idéalistes français qui apparut alors que le positivisme semblait capable de rallier la plupart des esprits.

Opposé au dogmatisme idéaliste de J.G. Ravaisson-Mollien, C. Renouvier et J. Lachelier, Boutroux affirmait un criticisme pénétrant qui renouvelait la théorie de la connaissance ainsi que le problème de la liberté.

Schyns puisait beaucoup dans l'idée avancée par Boutroux notamment que la science ne pouvait exprimer intégralement les choses, ni mettre en valeur toutes les facultés de l'esprit, bref, selon lui la connaissance scientifique n'était ni absolue, ni définitive.

Ainsi au-delà de cette certitude se profilait la croyance métaphysique et au-delà de celle-ci la foi religieuse. Toute sa vie Schyns est resté fidèle à la théologie du siècle dernier et au début du nôtre, car il était convaincu que cette position n'avait rien perdu de sa valeur. Il ne poursuivait pas un idéal utopique, il voulait avoir constamment les yeux ouverts sur la réalité et fonder son action sur une réflexion attentive de la vie à la lumière de l'Évangile.

Comme Auguste Lemaître, un de ses professeurs à Genève, il enseignait certes les vérités de l'Évangile à ses paroissiens, mais ne faisait la leçon à personne.

Son éloquence n'avait rien d'appuyé et n'utilisait pas d'effets oratoires gratuits. Ses arguments intelligemment pensés emportaient l'adhésion de ses auditeurs par la logique bien charpentée de son exposé. Schyns fuyait la facilité et le maniérisme; il ne laissait jamais la forme prendre le pas sur la sincérité ou l'inspiration évangélique.

Sa première responsabilité pastorale fut, à partir du 28 mars 1913, la charge de la communauté d'Ittre, gros village cosu dans la verdure brabançonne, dont l'aire de desserte comportait en outre Bornival et Henripont où étaient installés respectivement deux oratoires annexes. Il s'initia à la pratique du ministère parmi les fermiers du Brabant wallon très attachés à la terre. Pendant la première année le jeune desservant parcourut quelque 6.000 km à bicyclette visitant les membres de sa paroisse disséminés dans deux provinces.

Quittant le Brabant vers la fin de 1916, Schyns fut placé à la tête de la communauté belgo-allemande de Seraing, dont le Consistoire l'accueillit le 13 novembre 1916. Introduit par le pasteur Arnold Rey, il assumait les fonctions de pasteur-remplaçant intérimaire pendant l'absence du titulaire Paul Wyss qui prolongeait sa convalescence en Suisse après une période fort ardue dans la paroisse sérésienne à la suite de démêlés avec les autorités allemandes.

Mais dès le 15 février 1918 le pasteur Paul Rochedieu rappela à Bruxelles Mathieu Schyns qui laissa à Seraing de profonds regrets. Malgré les difficultés de sa tâche, il était parvenu à

s'orienter seul et avait réussi à redonner à cette église une marche normale.

Ces deux postes le préparèrent à un travail plus important qui, de troisième pasteur de l'Église du Musée à Bruxelles, l'amena à devenir successivement second pasteur (1929-1932) puis titulaire (1932-1968). Appelé à la Direction Synodale de l'Union des Églises Protestantes-Evangéliques de Belgique il en devint membre (1935-1938), ensuite vice-président (1938-1942) pour terminer comme président du Synode (1942-1954), fonction qui assurait la liaison avec les pouvoirs publics. Le cheminement de concert avec le pasteur Paul Rochedieu lui permit de remplacer son mentor parti pour la Suisse en 1932.

Le climat de confiance qui régnait entre l'assemblée du Synode composé à parts égales de pasteurs et de fidèles et son président fut toujours un adjuvant propice à la tâche présidentielle.

La combinaison de la fonction locale de pasteur titulaire de l'Église du Musée et de celle de président du Synode national créait une symbiose qui pouvait incidemment glisser dans la confusion.

S'étant astreint à une discipline rigoureuse et se déniait de longs loisirs, Schyns mena ces deux charges de front. Cependant il comprit que la présidence synodale méritait toute l'attention d'un homme libéré d'obligations paroissiales.

D'ailleurs le développement des Églises et des œuvres annexes comme l'enseignement religieux protestant dans le réseau officiel et les aumôneries militaire et pénitentiaire rendit la charge trop lourde pour une seule personne. Ainsi confronté il ne ménagea pas les démarches pour obtenir du ministère de la Justice l'érection du poste de président du Synode en une fonction particulière pourvue d'un traitement correspondant. Finalement il y réussit comme auprès du ministère de l'Instruction publique pour la création d'un poste d'inspecteur des cours de religion, rémunéré par le Trésor.

Caractéristique pour l'esprit dans lequel travaillait Schyns fut son retrait des fonctions de président et d'inspecteur lorsque ces fonctions

furent rétribuées. Ayant obtenu satisfaction, il céda la place à des collègues.

Trouvant dans le scoutisme lancé par Lord Robert Baden-Powell une forme de pédagogie fort bien adaptée aux adolescents, Schyns soutint l'action de la 128<sup>e</sup> Unité des Eclaireurs Unionistes de Bruxelles et apporta des avis appréciés au Conseil Général des Boy-Scouts de Belgique, dont il était devenu membre. Chargé par l'avocat Pierre Graux, président de l'Association royale des Boy-Scouts de Belgique, de représenter cette fédération aux pourparlers de création de l'Interfédérale du scoutisme belge, il eut au cours de ceux-ci d'excellents rapports avec le père Franken S.J. De concert ils préparèrent des cérémonies commémoratives à l'occasion du décès de Baden-Powell.

En 1953 il avait rédigé un manuel, pour la formation spirituelle des chefs éclaireurs, intitulé *La Route de la Vie*.

Le 6 octobre 1957 le pasteur Schyns assista aux côtés du roi Baudouin au Rassemblement national commémorant le 50<sup>e</sup> anniversaire du scoutisme en Belgique organisé au Stade des Trois Tilleuls à Boitsfort en présence de Lady Baden-Powell.

C'est avec entrain qu'il s'est consacré aux jeunes en fondant le Cercle de Jeunesse de l'Eglise du Musée, en collaborant au Comité national des Ecoles du Dimanche et en présidant avec sagacité le Conseil de gestion de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Bruxelles.

Déjà pendant ses études à Genève il avait été confronté au problème des réfugiés. Il avait organisé des cours de français pour aider les étudiants et étudiantes russes expatriés à passer honorablement leurs examens.

Cette sollicitude se poursuivit par la création vers 1938 du Comité protestant de secours aux réfugiés, où Schyns put compter sur la collaboration de William-Gilbert Thonger et P. Mietes, de l'Eglise Méthodiste et du Major A.M. Ruchat de l'Armée du Salut. Cet organisme accueillait les personnes fuyant les persécutions nazies en Allemagne, mais procédait aussi à l'identification des authentiques réfugiés afin de dépister les agents de la 5<sup>e</sup> colonne. Un

réseau de correspondants en Allemagne permettait de vérifier les dires des exilés. Schyns s'évertua à humaniser les conditions de vie de ces malheureux, parmi lesquels le nombre d'Israélites ne fit qu'augmenter. D'ailleurs, bien avant la guerre, Schyns avait parfaitement décelé la menace de l'antisémitisme national-socialiste.

En avril 1933 il avait pris la parole à la manifestation de protestation contre les persécutions antisémites à la salle de la Madeleine à Bruxelles. Professant les principes de justice et de liberté proclamés par l'Evangile il avait accepté avec empressement de joindre sa voix à celles de H. Speyer, J. Bordet, L. de Brouckère, E. Bogaert, P. Crockaert et F. Bovesse pour s'élever contre l'attitude inhumaine inspirée par un nationalisme étroit et sectaire, contre l'hérésie monstrueuse «qui ne peut enfanter que des crimes».

Après le décès d'Arnold Rey, tué en France en mai 1940 et de son successeur François Busé mort en 1942, le pasteur de l'Eglise du Musée fut investi de la charge présidentielle en un moment délicat. En effet, c'est alors que s'ébauchait une tentative allemande de ne plus avoir qu'une seule personnalité représentative de tous les courants du protestantisme en Belgique. L'attitude résolue de Schyns fit avorter cette centralisation intempestive, pure invention de l'administration occupante. Interrogé sur le phénomène du regain de la fréquentation des cultes pendant la guerre, il expliqua que les croyants recherchaient les sanctuaires pour partager l'esprit de communion fraternelle. Modeste, il ne fit aucune allusion à ses sermons réconfortants et redonnant espoir au milieu des appréhensions morales et spirituelles créées par les hostilités.

Peu de personnes soupçonnaient que derrière son ministère pastoral officiel se cachait une activité de résistant. En 1940 il avait organisé un service de traduction des émissions de la British Broadcasting Corporation afin de répandre des informations sûres. A bon escient il émit des certificats de baptême pour des enfants israélites.

Sommé de remettre la liste des jeunes mem-

bres de l'Eglise du Musée aux autorités allemandes le pasteur Schyns passa de longues heures à la Kommandantur de Bruxelles pour finalement ne donner qu'une liste sans valeur de personnes évacuées.

Entré avec le major Giersé en contact avec la filière d'évasion Comète, il fut au départ d'une importante opération de sauvetage. Le pasteur Schyns introduisit en juillet 1941 le premier rescapé, l'aviateur britannique Jack Hutton, auprès d'une de ses paroissiennes, Anne Brusselmans-Magnée, qui malgré les dangers auxquels était exposée sa famille aida 175 autres militaires alliés à rejoindre la Grande-Bretagne.

Un autre membre de la communauté du Musée, Maître Robert Roberts-Jones s'était également occupé de Comète mais fut malheureusement arrêté. Son pasteur lui rendit souvent visite à la prison de Saint-Gilles. Par une négligence calculée, il ne fut que tardivement averti de son exécution, le 20 octobre 1943 au Tir National.

Conformément à une ancienne tradition qui remonte à Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde quelques jeunes Belges envisagèrent d'entreprendre des études de théologie à Genève.

En été 1942 ils introduisirent des demandes individuelles de visa pour la Suisse. Elles furent refusées l'une après l'autre par le baron von Brand de la Dienststelle des Auswärtigen Amts ainsi qu'une requête collective, présentée par le président du Synode qui fit habilement remarquer que faute d'une connaissance suffisante de l'allemand, une inscription dans une faculté située outre-Rhin était peu pratique.

C'était l'impasse. L'un des candidats, Raymond Crassaerts, demande à son pasteur : « Pourquoi ne pas donner des cours de théologie à Bruxelles ? » Cette question retentit comme un défi. Elle rejoignait une préoccupation déjà exprimée dans un rapport de Schyns sur les études d'évangéliste présenté au Synode tenu à Liège en novembre 1919. Son souci d'alors était de fournir à des jeunes évangélistes l'occasion de mieux se former afin de développer dans nos Eglises la mentalité et la culture protestantes et de rendre le protestantisme belge

plus large et plus riche. Vingt-trois jeunes profitèrent de cette opportunité.

Cependant il s'agissait maintenant d'entreprendre des études au niveau universitaire. Précautionneux, Schyns s'enquit auprès des doyens Auguste Lemaître de Genève et Maurice Goguel de Paris pour savoir si leurs Facultés accepteraient des étudiants bruxellois en deuxième année. Sur base du programme bruxellois cet accord fut acquis.

Selon l'ordonnance allemande du 15 août 1942 il était interdit d'entreprendre une activité scolaire sans autorisation sous peine d'emprisonnement et de confiscation des bâtiments et du matériel didactique. Après un sérieux examen de conscience le pasteur Schyns fit les démarches nécessaires par l'entremise du ministère de la Justice surtout avec le secret espoir de protéger les étudiants de la déportation et du travail obligatoire.

S'adressant le 17 septembre 1942 à un de ses anciens maîtres, le professeur Eugène Choisy à Genève il écrit : « C'est sans doute une grande entreprise, qui est humainement au-dessus de nos forces, mais qui nous a été imposée : je n'y vois pas uniquement la nécessité douloureuse des événements mais aussi et surtout l'impérieux devoir qui nous est imposé souverainement par Dieu ».

Dès le lancement de l'idée, Schyns recueillit l'adhésion enthousiaste de plusieurs professeurs et pasteurs : Robert Du Pasquier (Homélie), Paul Eculisse (Histoire des Sciences), François Ganshof (Critique historique), Emile Hoyois (Histoire), François Ladame (Hébreu), Willem Lutjeharms (Grammaire du grec koiné, Anglais), Georges Mertens (Diction), Henri Serex (Histoire de la philosophie), William Thomas (Théologie du Nouveau Testament), Emile Trchsel (Allemand), Antoine G.B. ten Kate (Néerlandais), Paul Wyss (Histoire d'Israël et des religions). Lui-même se chargea de l'Encyclopédie théologique et de la Philosophie. L'entreprise poursuivie après la libération se concrétisa en une Faculté de statut universitaire composée de deux sections linguistiques complètes dont les titres de licencié et de docteur furent protégés par la loi.

Il était bien conscient que le protestantisme en Belgique n'avait de possibilités d'extension et d'affermissement qu'en veillant à maintenir et surtout assurer l'accroissement de son élite intellectuelle tant chez les fidèles que chez les pasteurs.

L'Eglise du Musée désira marquer deux dates importantes de la carrière de son pasteur. Le 28 avril 1958 ses quarante ans de ministère furent célébrés par un culte en la Chapelle royale et par une séance académique en la grande Salle du Conservatoire royal de Bruxelles. Dix ans plus tard, le 23 mars 1968, le demi-siècle fut commémoré de façon semblable, cette fois encore en présence de hautes personnalités du pays. A cette occasion la plaque de grand officier de l'Ordre de la Couronne lui fut remise. Madame Yvonne Schyns-Derungs, épouse du pasteur depuis le 25 août 1919, fut dument associée à ces hommages pour le soutien diligent et discret qu'elle avait toujours assuré à son époux.

Une autre cérémonie mémorable se déroula le 25 novembre 1957 à Londres. Conçue comme une surprise pour la personne à l'honneur cette émission de télévision de la British Broadcasting Corporation programmée sous le titre *This is your Life* amena sur le plateau l'héroïne Anne Brusselmans. A sa grande stupéfaction plus de vingt amis qui avaient joué un rôle dans sa vie l'accueillirent à cette occasion. Le général de l'Armée de l'Air britannique, Sir Ronald Ivelaw-Chapman, président de la Royal Air Force Escaping Society accompagnait quatorze rescapés évacués depuis Bruxelles. Plusieurs membres de la filière tels Léa *alias* Louis Knops, Raymond Itterbeek, Léopold Detinne et Mathieu Schyns entourèrent Anne et Julien Brusselmans et leur fille Yvonne. Au cours de cette émission, un relais fut établi avec Bruxelles grâce au réseau de l'Eurovision.

Résumant la contribution du pasteur Schyns, Jean Rey remarqua qu'il avait fait respecter dans notre pays et de quelle manière, le ministère pastoral. Pendant un demi-siècle il l'avait exercé avec un éclat qui dépassait de loin sa paroisse bruxelloise.

Une gestion sereine mais consciente à la fois

des difficultés et des potentialités inhérentes à une minorité agissante lui avait fait assumer des responsabilités dans la Société belge de Missions, le Conseil belge de la Reconstruction et l'Aide fraternelle aux Eglises.

Par son attitude, sa perspicacité, sa connaissance des hommes et surtout par sa personnalité douce mais pourtant ferme il fit acquérir au protestantisme une renommée accrue dans la société belge. Sa voix légèrement éraillée transmettait avec éloquence un message empreint de confiance et d'espoir.

Admis à la retraite le 30 avril 1968 mais ne se sentant pas prêt pour l'oisiveté, Schyns continua à écrire. Il s'éteignit calmement à sa table de travail.

La Royal Air Force Escaping Society a fait apposer une plaquette commémorative sur sa tombe au cimetière d'Ixelles.

La liste de ses ouvrages, brochures et articles importants figure dans son livre, *La Pensée de Jésus. Etude théologique et philosophique des Paraboles évangéliques*, Bruxelles, 1979, 347 pages. Schyns a également inventé un jeu de famille biblique *La carrière de Jésus*.

*Iconographie* : un portrait à l'huile dû à Andrée Marissal se trouve à l'Eglise du Musée, à Bruxelles.

Eglise du Musée, à Bruxelles, archives personnelles de M. Schyns. — Archives de l'Etat de Genève : Copie du livre du recteur. — Bibliothèque publique et universitaire, Genève : MSS français, p. 360. — Archives de l'Eglise protestante de Bruxelles, Chapelle royale, Bruxelles. — Archives du Synode de l'Union des Eglises Evangéliques-Protestantes de Belgique, Ixelles. — Archives de la Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles, Etterbeek : Fonds M. Schyns, Fonds A.G.B. ten Kate. — Archives écrites de la British Broadcasting Corporation, Reading (Berkshire). — Correspondance avec Madame Anne Brusselmans-Magnée, novembre 1983.

*Archives sonores* : Enregistrement magnétophonique d'un entretien avec H.R. Boudin, 15 janvier 1972. — Entretien avec J.-J. De Vaere, Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale, 26 juillet 1978.

*Programme des Cours de la Faculté de Théologie évangélique, de l'Ecole préparatoire et de la Section*

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration



*des Etudes pratiques pour l'année scolaire 1912-1913*, Genève 1912. — *Le Lien*, Bulletin de l'Eglise protestante de Bruxelles, Chapelle royale, Bruxelles, 1922-1981, rédaction M. Schyns. — *Cérémonie de reconnaissance aux Bruxellois qui ont participé activement à l'hébergement et à l'évasion de soldats et d'aviateurs alliés sous l'occupation allemande*, Bruxelles, le 27 juillet 1946. — C. Jouan, *Comète*, Histoire d'une ligne d'évasion, Furnes 1948. — *Foi et Action*, Bulletin trimestriel de l'Union des Eglises protestantes-évangéliques de Belgique, 1950-1953. Rédacteur : M. Schyns. — *Jeunesse Servir*, Revue bimestrielle de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Belgique, décembre 1957, n° 51, p. 12, ill. — *Jubilé de Monsieur le Pasteur et Madame Schyns 1918-1958 célébré à Bruxelles au Temple du Musée et dans la grande Salle du Conservatoire de Bruxelles le 23 mars 1958*, Bruxelles, 1958, p. 40, ill. — S. et P. Duncan, *Anne Brusselmans, M.B.E.*, Londres, 1959. — Colonel Rémy, *Réseau Comète*, 3 vol., Paris, 1966, 1967, 1971. — *Jubilé pastoral de Monsieur le Pasteur et Madame Schyns 1918-1968 célébré à Bruxelles le 28 avril 1968*, Bruxelles, 1968. — Major A.M. Ruchat, *Témoignage. Un Suisse dans la tourmente 1940-1945*, Payerne, 1975; II<sup>e</sup> partie, *Ou les drames de l'occupation de la Belgique*, Payerne, 1977. — L. Tonneau, *Les Victimes de la Guerre 1940-1945 membres de l'Eglise protestante de Bruxelles*, Musée, 1978, mémoire dactylographié. — R. de Kriek, *In memoriam Mathieu Schyns (1890-1979) Pasteur à l'Eglise du Musée de 1918 à 1968*, dans *Le Lien*, 55<sup>e</sup> année, n° 274, décembre 1979, p. 1-3, ill. — E.M. Braekman, *In memoriam Mathieu Schyns (26 octobre 1890-22 novembre 1979)*, dans *Le Messager évangélique*, n° 275 (n° 2 de la série 1978), 31 janvier 1980, p. 236-238. — H.R. Boudin, *Discours d'hommage à la mémoire du pasteur Matthieu Schyns à l'Eglise protestante du Musée*, 10 février 1980. — R. de Kriek, *In memoriam Yvonne Schyns (1896-1981)*, dans *Le Lien*, 59<sup>e</sup> année, n° 280, avril 1981, p. 1-2, ill. — P. Legrain (éditeur), *Schyns Mathieu*, dans *Le Dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981, p. 452, ill.

Hugh Robert Boudin

SEGHERS, *Emilius*, Joannes, Gerardus, Maria, Josephus, XXV<sup>e</sup> évêque de Gand, né à Gand le 3 septembre 1855, décédé à Gand le 17 mai 1927.

Fils d'avocat, Seghers fait ses études moyennes au collège des Jésuites de sa ville natale. En 1874, après avoir fait ses études philosophiques au Petit Séminaire de Saint-Nicolas, il entre au Séminaire de Gand pour y faire ses trois

années de théologie. Il continue ses études à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Louvain (1877-1880) et obtient le grade de licencié en théologie. Après quelques mois de vicariat à la paroisse de Saint-Martin (Gand, août-décembre 1880), Mgr Bracq le nomme professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Gand (9 décembre 1880) et chanoine honoraire du chapitre de Saint-Bavon.

En 1888, Seghers renonce de son propre gré à la carrière d'enseignant et demande à son évêque, Mgr Lambrecht, de lui confier une paroisse ouvrière. Le 26 juillet 1888, il est nommé curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, située dans un quartier très populaire de Gand et qui sera à partir d'avril 1898 le chef-lieu d'un doyenné. Seghers, en 1888 le plus jeune curé du diocèse, s'efforça de doter sa paroisse de toutes les œuvres religieuses, sociales et éducatives qu'on jugea nécessaires dans cette période de montée socialiste. Il s'y usa à tel point qu'en 1915 son médecin signala au palais épiscopal que la santé du doyen était en danger. Néanmoins, le 6 février 1917, cinq mois après la mort de Mgr Stillemans et après de difficiles négociations avec l'occupant, Seghers, qui avant tout aurait aimé finir ses jours dans la paroisse où il vivait depuis presque trente ans, fut nommé évêque de Gand. Il fut sacré le 1<sup>er</sup> mai de la même année et choisit comme devise *In cruce salus*.

Fier défenseur des droits de l'Eglise pendant la dernière année d'occupation, il s'attelle dès l'armistice à l'œuvre de réédification matérielle et morale de son diocèse. Il se fit le promoteur des Congrès eucharistiques (Gand, 1922; Eeklo, 1923; Saint-Nicolas, 1924) et des pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes (à partir de 1921), et réorganisa l'Œuvre des Miliciens et l'Œuvre des Flamands à Paris.

Il fonda dans son diocèse, à l'exemple du cardinal Mercier dont il était un sincère admirateur, la Fédération des Femmes catholiques. Il convoqua un synode diocésain en vue de la réédition des statuts diocésains.

Malade dès 1925, il demanda fin 1926 un coadjuteur, qui fut nommé le 2 mars 1927 dans la personne de Mgr Coppieters, son successeur.

Seghers décéda deux mois plus tard, le 17 mai 1927.

Publications d'Emile Seghers : à part le *Recueil des mandements*, les *Statuta in Synodo diocesana edita*, Gand, 1924; *Het diocesaan eucharistisch Congres te Gent*, Gand, 1922; *Het gewestelijk eucharistisch congres van Sint-Niklaas*, Gand, 1923; *Het gewestelijk eucharistisch congres van 't Meetjesland*, Gand, 1924.

A. Simon, *Evêques de la Belgique indépendante 1830-1940. Sources d'archives*, Louvain-Paris, 1961 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers*, 21). — I. Struyckers, *Het episcopaat in België 1815-1918. Vergelijkend onderzoek naar de afkomst en de carrière tot de benoeming*, Gent, 1973 (*Rijksuniversiteit te Gent, Seminarie Nieuwste Geschiedenis. Verhandeling*, nr. 195). — J. Van Den Gheyn, *Le diocèse de Gand*, dans *Un siècle d'Eglise catholique en Belgique, 1830-1930*, t. 2, Bruxelles, s.d., p. 84-94. — H. Coppieters, *Lijkrede van Zijn Doorluchtige Hoogwaardigheid Mgr Emilius Joannes Seghers, XXV<sup>e</sup> bisschop van Gent*, Gand, 1927. — M. De Baets, *Sa G. Monseigneur Emile-Jan Seghers, Evêque de Gand*, dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1927-1929*, Louvain, 1930, p. XXVII-XXXI. — F. Claeys-Bouuaert, *Le diocèse de Gand pendant la première occupation allemande 1914-1918*, Bruxelles-Wetteren, 1949. — M. Cloet e.a., *Geschiedenis van het bisdom Gent*, Gand, 1989.

Jan Art

SIMENON, Guillaume, inscrit à l'Etat civil : SIMONON, Willem; ecclésiastique, canoniste et historien, né à Vlijtingen (Limbourg) le 12 août 1871, décédé à Beverst le 8 août 1951.

Ayant commencé l'étude du latin sous la direction du doyen de Vlijtingen, Guillaume Simenon poursuivit ses études classiques au collège de Beringen. Il accomplit toutefois les deux dernières années des humanités au Petit Séminaire de Saint-Roch à Ferrières. Il se destinait à la prêtrise et entra dans ce but au Séminaire diocésain où on lui reconnaît un très bon jugement et une excellente mémoire. On note par ailleurs qu'il est doué d'une intelligence claire et vive. Il est ordonné prêtre à Liège le 15 avril 1895.

Dès le mois de septembre 1894, il était

nommé professeur au Petit Séminaire de Saint-Trond où il fut chargé de divers cours, dont celui d'histoire. L'enseignement lui donna le goût de la recherche. Sur les conseils de son collègue Georges Monchamp, il entreprit une monographie de Vlijtingen, son village natal, et la dédia à celui qui l'avait initié à la méthode historique. Cette étude parut en 1901 à Maastricht dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*. En 1904, le *Bulletin de la Commission royale d'histoire* publiait une volumineuse contribution de Guillaume Simenon. Celle-ci concernait les suppliques adressées aux abbés de Saint-Trond. Ce travail définit le champ de recherches que le jeune historien se proposait d'exploiter : le passé de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Trond, dont les murs abritaient le Petit Séminaire. En 1910, paraît la *Chronique de Servais Foullon*, abbé de Saint-Trond au XVII<sup>e</sup> siècle; cette source constitue la continuation de la chronique du monastère. En 1912, une importante étude sur *L'Organisation économique de l'abbaye de Saint-Trond de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle* est publiée par l'Académie royale de Belgique (*Classe des Lettres, Mémoires in-8<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> série*, t. 10, fascicule 2).

Cet ouvrage, couronné par l'Académie, reçut le prix de Stassart. Il révélait un travailleur opiniâtre et consciencieux, soucieux du détail précis. Il ouvrait la voie à d'autres recherches en histoire économique, même si on a pu lui reprocher un manque d'envergure car le sujet était étudié trop isolément. En 1908, était encore parue une étude de qualité sur les paroisses ayant dépendu de l'abbaye de Saint-Trond, étude contenant un grand nombre de données patiemment collationnées.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1906, Guillaume Simenon fut nommé professeur au Grand Séminaire de Liège. Il y enseigna l'histoire ecclésiastique pendant vingt ans et le droit canonique pendant près de quarante-cinq ans. Cette nomination eut une influence certaine sur sa production historique. Dorénavant celle-ci ne se limitera plus à l'histoire de Saint-Trond; elle va se diversifier mais se ralentira quelque peu. L'enseignement du droit ecclésiastique l'amène ensuite à

publier des notes sur diverses questions juridiques dans la *Revue ecclésiastique de Liège*, dont il sera par ailleurs le responsable durant plusieurs années. Doué d'un sens pédagogique certain, il s'acquitte avec grand fruit de sa mission. Son énorme capacité de travail lui permet d'acquiescer dans le domaine juridique une vaste compétence et une large érudition dont profitent ses élèves. Ses cours sont attrayants, basés sur des cas vécus, émaillés d'anecdotes qui rendent concrète une matière à première vue abstraite. Après la publication du *Codex juris canonici* en 1917, la nécessité se fait sentir d'un bon commentaire pratique. Celui-ci prenant la forme d'une synthèse à l'usage du clergé fut composé en collaboration avec un spécialiste du droit ecclésiastique, F. Claeys-Bouuaert, le vicaire général de Gand. C'est le *Manuale juris canonici* dont la première édition est publiée en 1924; il servira à la formation juridique de nombreuses générations de séminaristes en Belgique et même à l'étranger. Sous sa forme définitive (en trois volumes) il connaîtra de nombreuses réimpressions. Les qualités de cet exposé méthodique en font un ouvrage de consultation aisée pour le clergé paroissial qui en apprécie surtout la clarté.

La science canonique et l'expérience acquise seront mises à profit dans la suite car Guillaume Simenon est appelé à assumer des charges de plus en plus importantes dans l'administration diocésaine. Chancelier depuis le 13 septembre 1924, il est nommé vicaire général par le nouvel évêque Mgr Kerkhofs le 4 août 1927; dans cette fonction qu'il exercera jusqu'à sa mort, il mit en relief son sens des responsabilités.

D'un abord parfois bourru, le nouveau vicaire général cache en fait une grande sensibilité. Son sens du concret ne s'embarrasse pas de grandes théories lorsqu'il s'agit de trancher les difficultés. Ceux qui font appel à lui apprécient surtout son esprit de décision. Rarement temporisateur, il lui arrive parfois de se tromper mais il le reconnaît alors en toute franchise. Il fut un auxiliaire efficace pour son évêque et véritablement l'âme de l'administration diocésaine durant plus de vingt ans. L'historien regrette cependant que son activité ne soit pas

davantage inscrite dans les archives diocésaines. En effet, doué d'une mémoire étonnante, le vicaire général Simenon ne jugeait pas utile d'acter les décisions prises une fois que celles-ci étaient communiquées aux intéressés.

Fruit de son enseignement au séminaire et de son expérience administrative à l'évêché, le *Manuel pour l'administration des Fabriques d'église*, qu'il publie en 1937, est un modèle du genre par sa concision et rendra de grands services pendant plusieurs décennies. La compétence de Guillaume Simenon en matière canonique est, d'ailleurs, officiellement reconnue lorsque le 12 février 1948, il est promu docteur *honoris causa* de l'Université catholique de Louvain.

Malgré ses besognes absorbantes, le vicaire général Simenon trouve le temps de consacrer ses moments de loisirs à divers travaux historiques qu'il considérait comme un dérivatif nécessaire à ses responsabilités. Il publie l'une ou l'autre œuvre de circonstance, telle une brochure à l'occasion du centenaire du rétablissement du Séminaire de Liège, une autre sur Mgr Rutten et la guerre 1914-1918, d'autres encore sur la congrégation des Dames de l'Instruction chrétienne ou sur sainte Julienne de Cornillon.

Seule œuvre d'envergure qu'il pourra entreprendre à cette époque, la publication des Visites archidiaconales de Hesbaye voit le jour en 1939. Il s'agit de deux volumes totalisant quelque 900 pages et concernant 260 paroisses. Ainsi se réalisait, pour une partie du diocèse, l'ambitieux projet conçu en 1905 par une équipe dont Georges Monchamp fut l'animateur. En dehors de cet ouvrage, les travaux historiques de Simenon prendront la forme de petits articles. On a déjà signalé ci-dessus sa collaboration à la *Revue ecclésiastique de Liège*. Plus de 60 contributions y sont signées de sa main. Toutes ne concernent pas l'histoire. Si les matières canoniques sont le plus fréquemment traitées, on y trouve aussi divers articles relatifs à l'histoire de l'Eglise. On remarquera dans ces publications, outre l'érudition de l'auteur, sa facilité d'écriture. Ces qualités apparaissent encore dans les 40 notes parues dans *Leodium* et visant à faire connaître des documents ou reprodui-

sant le texte d'intéressantes causeries faites à la tribune de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Son dévouement à cette société est également remarquable. Secrétaire depuis 1910, il assume en plus, à partir de 1914, la charge de trésorier. De 1928 à sa mort en 1951, il exerce les fonctions de président et en cette qualité dirige et anime les séances mensuelles de la société.

Un dernier aspect et non des moindres mérite d'être souligné dans la carrière de Guillaume Simenon. Ses diverses activités professorales ou administratives ne l'empêchèrent pas de s'adonner au ministère sacerdotal, en paroisse à Saint-Trond comme vicaire dominical, ensuite à Liège comme aumônier d'une institution d'enseignement féminin. La fécondité de ce travail pastoral ne peut évidemment pas se mesurer comme celle de l'historien au nombre de pages publiées. Elle fut certaine, notamment à l'Institut des Dames de l'Instruction chrétienne, situé rue sur la Fontaine à Liège. Guillaume Simenon y fut durant de longues années le conseiller spirituel, non seulement des religieuses mais encore des élèves. Le contact avec la jeunesse fut toujours pour lui une source de joie.

Chez cet homme de foi profonde, la piété n'était guère démonstrative. Devenu chanoine titulaire de la cathédrale en 1928, il participait aux offices dans la mesure où sa charge de vicaire général le lui permettait. Il avait été fait prélat de Sa Sainteté la même année.

Archives de l'Evêché de Liège, Papiers Simenon.

[Eloge de Mgr Simenon], dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1944-1948*, t. 87, vol. 2, Louvain, 1953, p. 780-783. — *In memoriam* [Bibliographie de Mgr Simenon], dans *Leodium*, t. 38, 1951, p. 21-27. — H. Van de Weerd, *In memoriam Mgr Simenon*, dans *Limburg*, t. 30, 1951, p. 219-220. — E. Leroux, *Simenon Gulielmus*, dans *Annua Nuntia Lovaniensia*, fasc. 8, 1953, p. 158-161. — J. Keunen, *Willem Simenon*, dans *Nationaal biografisch woordenboek*, 3, 1968, col. 815-819.

André Deblon

SMETS, Georges, Henri, Jean, historien, juriste, sociologue, ethnologue, né à Molenbeek-

Saint-Jean le 7 juillet 1881, décédé à Etterbeek le 8 février 1961.

Le grand-père paternel de Georges Smets appartenait à un milieu artisanal hautement qualifié de la ville de Bruxelles : il exerçait le métier d'«ébéniste-facteur de piano». Georges Smets en a hérité un sentiment aigu de la déontologie professionnelle allant jusqu'à la minutie et au perfectionnisme. C'est de ce milieu qu'il a retenu une attitude de responsabilité et de grande réserve sociales, dénuée de toute prétention élitiste mais intimement sûre de sa qualité foncière. Ses parents constituaient un couple de professeurs dans l'enseignement officiel normal (qui formait à l'époque, les enseignants du secondaire). Sa famille parentale d'esprit «scientiste», positiviste et anticlérical, était vouée au progrès de l'humanité. Le père Smets était un militant libéral et fut, durant des dizaines d'années, échevin de la commune de Molenbeek-Saint-Jean; il était dans son milieu une autorité morale. Georges Smets resta toute sa vie attaché au libéralisme et à l'enseignement officiel mais sans être militant. Sa vie de professeur à l'Université libre de Bruxelles l'amena à pratiquer strictement le principe du «Libre Examen» avec une large ouverture d'esprit aux convictions d'autrui. Sa personnalité doit beaucoup à son ascendance. Sa famille est l'image d'une mobilité sociale ascendante de type classique : l'artisanat qualifié, l'enseignement secondaire, le professorat universitaire, étapes couvertes en trois générations.

La formation de Georges Smets fut exemplaire et d'ailleurs favorisée par ses parents soucieux du développement culturel et disponibles pour aider avec compétence aux succès scolaires de leur fils. En 1899, il termine ses études secondaires (section gréco-latine de l'Athénée royal de Bruxelles) en recueillant un nombre exceptionnel de prix au Concours général (interétablissements) qui couronnait alors les études secondaires : latin, grec, français, histoire, géographie, mathématiques, physique et chimie! Entré à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1899, il en sort quatre ans après avec le titre de docteur en philosophie et lettres (sec-

tion Histoire). Il convient d'indiquer ici, selon le témoignage de l'historien Albert Brouwers, que Berthelot, le brillant professeur — d'origine française — de philosophie du jeune Smets, considérait celui-ci, parmi les étudiants qu'il avait eus en charge, comme la «meilleure tête philosophique», tandis que l'éminent historien Léon Vanderkindere le jugeait comme un historien de haute qualité transcendant toute spécialisation fondée sur des périodes historiques déterminées... Georges Smets est premier *ex aequo* au Concours universitaire pour la période 1900-1902. En 1905 et 1906, il suit des cours aux Universités de Strasbourg, de Fribourg-en-Brisgau et de Rome. Dès 1906, il conquiert à l'Université de Bruxelles, le titre de docteur spécial en histoire avec une thèse — de valeur encore reconnue aujourd'hui par les médiévistes — sur *Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant (1190-1235)*, ouvrage publié en 1908. Parallèlement, durant ces années, il poursuivait des études de droit et était reçu docteur en 1908. Comme élément important et particulier de sa formation il faut citer, durant ces années, les voyages qu'il accomplissait «sac au dos», notamment à travers l'Italie, avec Eugène Dupréel, son futur collègue en sociologie à l'Université de Bruxelles.

Les échanges intellectuels et culturels entre ces deux hommes exceptionnellement doués et d'un vif esprit critique et investigateur furent — ils ne cessèrent de le reconnaître — mutuellement très enrichissants et décisifs pour structurer leur intellectualité. Ce «dialogue» se prolongea ensuite durant toute leur vie et devint le lien d'une amitié exceptionnelle sans l'évocation de laquelle on ne peut vraiment saisir le développement de leur pensée et de leur œuvre. Il s'agit moins d'influence que de prise de conscience du sens de sa propre pensée grâce à «l'autre».

En 1906, commence la carrière professionnelle de Georges Smets. Il est chargé à l'Université de Bruxelles de deux enseignements. C'est à l'historien qu'il est fait appel, mais en le détournant du Moyen Âge pour l'orienter vers l'Antiquité. Ces enseignements étaient : Notions sur

les institutions politiques de Rome et Histoire politique de Rome. Comme il n'était qu'enseignant à temps partiel, il termine ses études de droit, s'inscrit au Barreau de Bruxelles et fera carrière d'avocat jusqu'en 1918.

A l'Université, toujours rémunéré à temps partiel, il progresse en titres académiques : 1908, chargé de cours; 1910, professeur extraordinaire; 1914, professeur ordinaire.

Ses cours sur l'Antiquité romaine ont un succès et un rayonnement extraordinaires : son «regard», déjà sociologique, donne un ton nouveau à la critique historique.

En 1918, Georges Smets devient professeur ordinaire à temps plein. Sa vocation le portant à l'Université, il attendait cette promotion pour quitter le Barreau. Ses enseignements sont complétés par les cours suivants attribués en 1919 : Droit naturel, Encyclopédie de l'histoire et son application à l'Antiquité et le Séminaire d' Histoire de l'Antiquité. Ainsi la conversion du médiéviste à l'histoire antique est consommée. Mais le droit naturel, s'ajoutant au fait qu'il avait assumé en 1918 le cours d'Institutions et coutumes des peuples primitifs, inclinait sa réflexion juridique et institutionnelle vers les aspects sociologiques, philosophiques et ethnologiques de la réalité sociale. C'était là une deuxième conversion de centre d'intérêt scientifique qui s'ébauchait.

Aussi bien une nouvelle préoccupation va surgir. La Belgique d'après la première guerre mondiale est soucieuse de réadapter ses institutions politiques. Georges Smets publie, dans la collection des *Travaux des groupes d'études de la reconstitution nationale* entreprise sous l'égide de l'Institut de Sociologie Solvay, un livre sur la *Réforme du Sénat*. L'accent en est neuf car la science politique de l'époque n'était qu'un prolongement du droit public. Or, Georges Smets sans écarter le droit — discipline qu'il maîtrise — fonde essentiellement son travail sur la sociologie et sur la critique historique. Il dégage ainsi les conditions d'une démocratie libérale et pluraliste.

En 1929, le professeur encore jeune (quarante-huit ans) est élu recteur de l'Université, charge qu'il occupera statutairement jusqu'en

1932, deux réélections annuelles étant seulement autorisées... Ici se place un épisode qui met en lumière le caractère et la qualité de l'homme. En 1931, Léo Moulin, étudiant de l'Université de Bruxelles, ayant été arrêté en Italie pour être trouvé porteur de documents antifascistes, Georges Smets se fit admettre à Rome comme témoin et comme observateur devant le Tribunal fasciste, pour protéger les droits de la défense et faire entendre la voix du droit et de la liberté... Grâce, en grande partie, à son attitude, le procès apparut à l'opinion internationale comme «retourné» contre le régime mussolinien et le poids de la condamnation de Léo Moulin fut certainement allégé par «convenance internationale»...

L'Université de Bruxelles doit au recteur Smets la création de la Fondation archéologique et de l'Institut d'études hispaniques qui, solidement fondés, contribuèrent au rayonnement de l'*Alma Mater*.

On ne pourrait omettre d'indiquer ici que, selon l'usage, le recteur Smets, a prononcé, à la séance d'ouverture des trois années académiques de son «règne», un discours qui, d'une part, a chaque fois marqué qu'il se considérait comme sociologue et surtout ethnologue, et, d'autre part, apparaissait, chaque fois encore, comme une œuvre marquante de sa pensée et de sa recherche : 1929, *Le matriarcat et l'évolution*; 1930, *Ethnologie et sociologie*; 1931, *La propriété chez les primitifs*, discours publiés, selon l'usage, par la *Revue de l'Université* au cours de l'année académique. L'Université, en 1935, nomme Georges Smets directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, charge qu'il occupa jusqu'en 1949, sauf une interruption de 1940 à 1944 durant l'occupation allemande. En effet, en 1940, Georges Smets fut l'un des premiers professeurs de l'Université de Bruxelles, à être démis de ses fonctions par l'autorité occupante. Ce sont de tels défis qui ont conduit l'Université de Bruxelles à décider de cesser ses activités plutôt que de perdre son indépendance et de céder sur ses principes.

Il jouera à l'Institut un grand rôle d'animateur. Après la direction de Waxweiler orientée vers le développement de doctrines sociologi-

ques issues d'inspirations du fondateur Ernest Solvay (donc depuis 1904) et de discussions entre les deux hommes sur les parts respectives de l'«énergétique» et du «biologique» dans l'évolution du social, après la direction d'Ernest Mahaim centrée sur les problèmes sociaux de la Belgique, Georges Smets devait élargir le champ de l'actualité à couvrir par l'Institut et fonder ses activités sur les développements scientifiques de la sociologie et de l'ethnologie. Qu'il s'agisse des «Semaines sociales» auxquelles il a donné un grand éclat ou de la collection des *Actualités sociales* qu'il a conçue comme des *Que sais-je?* pour hommes de science et hauts praticiens, Georges Smets dans des introductions ou des conclusions définissait avec maîtrise l'état scientifique des questions et situait les problèmes, avec une grande pénétration d'esprit, dans leur contexte sociologique général.

La même année (1935), le *Fonds Jacques Cassel* lui confie une importante enquête ethnologique dans le royaume féodal de l'Urundi, sous mandat belge depuis la première guerre mondiale. Il en rapportera une moisson de données, de documents et d'observations dont il tirera de nombreux travaux originaux. Dès son retour, il offrira les objets, qu'il a ramenés, au Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren. Le 23 décembre 1944 le recteur Smets est coopté comme membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1951, c'est l'accès à l'honoraire. Un volume de «Mélanges» aux prestigieuses signatures fut publié en 1952 en l'honneur de l'homme de science, du professeur, de l'écrivain scientifique, du dirigeant d'institutions universitaires et de son rayonnement moral. Une inoubliable manifestation fut organisée en son honneur le 3 février 1953.

Passons, à présent, aux travaux et aux apports de Georges Smets aux sciences humaines et sociales. Leur bibliographie, arrêtée donc en 1952, figure dans les «Mélanges» composés en son honneur. Elle a été complétée jusqu'à l'année du décès par sa fille, le professeur Annie Dorsinfang-Smets.

Un trait caractéristique de l'œuvre scientifique de notre auteur est d'avoir, en général, consisté en études sur des points définis, volontairement limitées dans leur étendue mais traitées d'une manière exhaustive avec l'intention de constituer une mise au point scientifique « finale » en fonction de toutes les données connues au moment de l'élaboration du travail. Ainsi en est-il des études sur la couvade, le commerce silencieux, la propriété chez les primitifs et le matriarcat.

Cependant il y a un autre registre. Il s'agit d'ouvrages, également très limités en étendue, consacrés à des problèmes d'épistémologie et de méthode des sciences humaines et sociales tels que *Histoire et Sociologie, Ethnologie et Sociologie, Primitifs et Civilisés*. Georges Smets, d'esprit très critique et ne visant qu'à des progrès bien établis de la connaissance scientifique, ne fut apparemment jamais tenté par l'édification de grands traités et de larges synthèses, à l'opposé de son ami intime, Eugène Dupréel, qui a produit essentiellement de gros livres d'ailleurs d'une très haute qualité.

Les deux seuls volumes de Georges Smets sont sa thèse de doctorat spécial sur *Henri I<sup>er</sup>, Duc de Brabant* (Bruxelles, Lamertin, 1908, 340 pages) sacrifiant au respect d'une convention académique et son livre sur la *Réforme du Sénat*, rapport qui devait couvrir un objet complexe aux aspects multiples, publié dans la collection des *Travaux des groupes d'études de la reconstitution nationale* par l'Institut de Sociologie Solvay (Bruxelles, J. Lebègue et Cie, 1919, 355 pages). Aussi bien le don de synthèse était grand chez notre auteur. Nous verrons plus loin le rôle qu'il fut appelé à jouer dans le Centre international de synthèse de Henri Berr.

La qualité de la critique historique et de la méthode de Georges Smets a été mise en lumière par Albert Brouwers et par Jean de Sturler.

Pour saisir la spécificité de cette critique et de cette méthode, il faut se référer à la définition de l'histoire par Georges Smets : « une activité de caractère scientifique qui a pour but de répondre à des questions que l'homme se pose concernant son passé, plus particulière-

ment son passé d'être social ». Pour répondre à ces questions et dégager une réalité qui ait un sens, l'historien doit « faire appel à un certain nombre de connaissances qui ne sont pas historiques, de notions que l'histoire ne donne pas mais qu'elle n'en exige pas moins impérieusement ».

Dès lors, même implicitement, l'historien doit recourir, pour interpréter un ensemble de « faits » objectivement reconstitués, à un savoir portant sur « les caractères constants de l'homme vivant en société ». Ce savoir est aujourd'hui couvert par une discipline scientifique : la sociologie. La démarche historique implique donc le recours à celle-ci qui définit la « nature sociale » de l'homme. L'explication historique ne peut échapper à s'y référer. Dans cette perspective le présent explique le passé autant que le passé explique le présent. Il s'agit d'une dialectique constante de l'un avec l'autre qui s'éclaircit mutuellement. Au surplus, la connaissance du social actuel exige l'application de la méthode et de la critique historiques : « en ce sens la sociologie c'est d'abord l'histoire du présent. De même l'histoire, au sens traditionnel, est la sociologie du passé ».

En 1926, cette approche était tout à fait nouvelle. Depuis, notamment l'École de Braudel, dite des « Annales », l'a intégrée dans les perspectives de la science historique.

Les travaux ethnologiques de Georges Smets ont non seulement bénéficié de la rigueur et de l'exhaustivité de sa méthode historique mais surtout sont fondés sur des principes épistémologiques appropriés aux sociétés dites primitives et qui donnent au regard de l'analyste une exactitude de perception souvent brouillée jusqu'alors par des théories générales ou par les présupposés en vigueur.

Pour résumer, reprenons ici quelques positions et apports personnels de Georges Smets.

L'ethnologie et la sociologie doivent être *complémentairement* utilisées pour expliquer les phénomènes sociaux dans les sociétés dites primitives.

La méthode d'explication des coutumes primitives, par la recherche des survivances ou par celle des origines, tend presque toujours à ac-

croître les ambiguïtés et les difficultés des problèmes considérés, plutôt qu'à fournir des explications valables.

Le postulat d'une « mentalité primitive » ou « prérationnelle », hétérogène à la mentalité rationnelle et moderne, constitue un contresens. Notre mentalité ne diffère pas, dans son essence, de celle des « primitifs ». Ainsi Georges Smets — longtemps avant Claude Lévi-Straus — avait posé, en d'autres termes, le principe de la généralité de la « pensée sauvage » qui est un attribut universel de l'esprit humain. Il montrait *a contrario* que la pensée des « primitifs », bien que moins apparemment rationnelle du fait de l'absence de langage écrit et de l'empirisme des techniques, n'est nullement irrationnelle, incohérente, confuse et désordonnée : la rigueur complexe des systèmes de parenté et des règles d'appariement des couples en est un témoignage.

Dans les sociétés « primitives », les individualités, contrairement à une certaine interprétation de l'état communautaire et traditionnel de ces sociétés, s'affirment régulièrement par des initiatives personnelles et même par des transgressions majeures (ici Georges Smets a fermement exploité des données de Bronislaw Malinowski). Il note que, si dans les sociétés modernes l'appartenance à des groupes multiples a pour effet d'accroître le degré de conscience individuelle (théorème sociologique de Dupréel), la formation de grandes organisations, le régime du travail et la pression de l'opinion ambiante contribuent à limiter le désir et le pouvoir d'action originale des personnalités individuelles. Tout ceci confirme que pour Georges Smets il y a des constantes de la nature humaine, celles auxquelles précisément on se réfère pour interpréter l'histoire.

Les sociétés « primitives » ont une histoire mais dans le cadre spatial d'une stabilisation de leur équilibre avec la nature et dans le cadre temporel de la pérennité du type de certaines institutions sociales (comme la famille au sens large) alors que nos sociétés vivent leur histoire dans un esprit « prométhéen » à l'égard de la nature et cherchent le « progrès » (donc le changement) institutionnel au prix de déséquilibres

récurrents. Tels sont très synthétisés les apports les plus originaux et personnels de la pensée de Georges Smets aux sciences humaines et sociales.

Mais il y a une œuvre quelque peu en dehors des lignes dominantes des travaux de notre auteur. C'est son livre sur la *Réforme du Sénat*. Nous avons indiqué les circonstances de sa gestation dans le contexte de la restauration de la société belge après la première guerre mondiale.

Cette étude va beaucoup plus loin qu'un projet de réforme d'une institution politique. Ce rapport est l'expression de l'emprise concertée de l'historien, du juriste et du sociologue réunis en Georges Smets. Cette œuvre est d'une grande rigueur scientifique, intellectuelle et morale.

Tous ceux qui portent leur attention sur l'histoire et sur l'évolution politique de la Belgique depuis 1830, auraient grand intérêt à s'y reporter. Georges Smets analyse avec finesse le débat de nos Constituants du Congrès National au sujet du rôle et de la composition du Sénat. Ils évitèrent de faire de cet organe parlementaire, comme le suggéraient la tradition et de nombreux exemples étrangers, une institution de contrôle aristocratique et conservateur. Or il faut souligner que leurs intérêts de classe eussent dû les y incliner : ils ne représentaient, en raison du cens électoral, que quelques milliers de possédants. Certes leur démarche doit être relativisée dans l'esprit du temps... Mais il reste que ce qu'a voulu avant tout la majorité du Congrès, ce sont les avantages d'un système parlementaire « bicaméral » car le régime de l'Assemblée représentative unique — le souvenir de la Convention... — comportait des inconvénients, voire des dangers certains. Notre auteur estime au surplus que les débats des « pères fondateurs » furent d'une qualité supérieure à ceux qui conduisirent à la révision de 1893. Celle-ci se forgea dans la confusion, les manœuvres et les compromis...

Quant à la révision d'après la guerre 1914-1918, elle apparaît à Georges Smets, d'une part, comme inspirée par un grand élan démocratique et progressiste (le suffrage universel et



la force du courant socialiste) et, d'autre part, comme altérée par la professionnalisation et la médiocrisation du personnel politique... L'auteur, sans esprit négatif, explique sereinement les facteurs et les causes de ce phénomène.

En raison même de ce fait, il voulait fonder la réforme du Sénat sur la définition des catégories d'éligibles au suffrage universel. Il visait à faire du Sénat un collège de hautes compétences et d'hommes ayant fait la preuve, par leur carrière, de qualités personnelles certaines. Voulant cependant éviter qu'une telle composition pût produire un organe conservateur et que l'hétérogénéité des deux Chambres rendît leur coopération difficile, il soumettait l'élection au suffrage sur des listes de circonscriptions (comme pour la Chambre des députés) avec le même corps électoral (même âge minimum d'électorat) de manière à rendre l'investiture des partis (qui reconnaîtraient «les leurs») indispensable pour pouvoir être élu sénateur.

L'on sait que Georges Smets ne fut pas suivi et que le Sénat se composa d'une majorité d'élus directs sans critères catégoriels des éligibles. La fraction de membres à élire par les Conseils provinciaux et la cooptation finale d'une douzaine de sénateurs par les élus directs et les élus provinciaux, constituèrent de plus en plus avec le temps des mécanismes de «repêchage» de candidats parlementaires non élus par le corps électoral.

Un long et excellent chapitre de l'ouvrage rendit au pays le grand service d'éliminer définitivement l'idée d'un Sénat représentatif des «intérêts». De la fin du siècle à la période qui suivit la première guerre mondiale, plusieurs propositions argumentées avaient été élaborées dans ce sens. Que l'on songe notamment à celles de Prins et de Speyer. Sans préjugés de départ et sans négliger aucun facteur, Georges Smets porte une condamnation définitive de ce type de représentation, du moins ayant pouvoir législatif et politique en démocratie. Le sociologue et le juriste, le penseur politique aussi, se sont harmonieusement unis pour effectuer cette remarquable analyse critique qui est un modèle de méthode pour les sciences sociales.

Georges Smets et son œuvre furent honorés par des institutions et des sociétés savantes. Nous n'en retiendrons que les plus importantes. Le 2 mai 1932, il est élu membre correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Le 8 juillet 1936, il est élu membre du Conseil d'Administration du Centre international de Synthèse (fondé et animé par Henri Berr) en remplacement d'Henri Pirenne, insigne honneur pour un historien. Ses prestations y seront si brillantes que, dès le 20 novembre, il y succédera à Lord Rutherford en qualité de «vice-président étranger».

Il devient, le 1<sup>er</sup> mai 1939, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique. En 1948, il sera directeur de sa Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. En même temps il assume la présidence de l'Institution pour l'année académique 1948-1949.

Notons encore que Georges Smets eut une fille, Annie, qui devint à l'Université de Bruxelles, le professeur Dorsinfang-Smets, en art et ethnologie (Faculté de Philosophie et Lettres) et collaborateur scientifique de l'Institut de Sociologie.

La fille d'Annie Dorsinfang-Smets est Collette Somerhausen, animatrice du Centre national de Criminologie, collaboratrice de l'Institut de Sociologie et enseignante à l'Université libre de Bruxelles.

Souvenirs recueillis auprès de Madame Terlinck, son épouse, qui fut sa collaboratrice à l'enquête sur l'Urundi, et auprès du professeur Dorsinfang-Smets, sa fille, qui fut son étudiante et put suivre de près à l'Université sa vie et sa carrière jusqu'à l'heure du décès. Mon propre témoignage comme étudiant, comme jeune sociologue ayant reçu, à l'Institut de Sociologie, une part majeure de sa formation dispensée par son maître Georges Smets, et, enfin comme directeur de l'Institut de Sociologie (1952-1956), succédant à Georges Smets et y trouvant les traces vivantes de son action et de son caractère. — Université libre de Bruxelles, dossier personnel de G. Smets. — Académie royale de Belgique, dossier personnel.

*Mélanges Georges Smets*, Bruxelles, 1952, *cfr* spécialement J. de Sturler, *A propos d'une prétendue liberté*

de l'historien, p. 207-217. — *Hommage à Georges Smets*, dans *Le Flambeau*, 36<sup>e</sup> année, 1953, p. 84-86. — A. Brouwers, *In memoriam Georges Smets*, dans *Le Flambeau*, 44<sup>e</sup> année, 1961, p. 1-12 (photo). — A. Brouwers, *Georges Smets (1881-1961)* [Notice nécrologique], dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1961, n° 3, p. 1071. — A. Doucy, *Georges Smets (7 juillet 1881-8 février 1961)*, dans *Académie royale des Sciences d'Outre-mer. Bulletin des séances*, nouvelle série, 7, 1961, p. 182-186 (photo). — A. Brouwers, *In memoriam Georges Smets (1881-1961)*, dans *Cercle d'histoire de l'Université libre de Bruxelles*, 1960-1965, p. 49-51. — H. Janne, *Notice sur Georges Smets, membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 129<sup>e</sup> année, Bruxelles, 1963, p. 125-149 (photo). — A. Dorsin-fang-Smets, *Bibliographie de Georges Smets, ibidem*, p. 149-175.

Henri Janne

SOUPART, Pierre, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, biochimiste, professeur à l'Université Vanderbilt, Nashville (U.S.A.), né à Morlanwelz-Mariemont le 1<sup>er</sup> octobre 1923, décédé à Nashville (U.S.A.) le 10 juin 1981.

Diplômé en 1949, de l'Université libre de Bruxelles, il se spécialise en biochimie dans le service du professeur Bigwood. Ses premières études concernent l'histidinurie de la grossesse et, dans un sens plus général, l'acidoacidurie et l'acidoacidémie des deux sexes à l'état normal, au cours de la gestation et chez les cancéreux avant et après traitement aux RX.

En 1962, il est nommé chercheur associé au département de gynécologie et d'obstétrique de l'Université Vanderbilt, à Nashville (U.S.A.) qui le désigne bientôt comme professeur titulaire. Le départ aux Etats-Unis marque un tournant dans sa carrière scientifique. Inspiré par ses premières recherches, il s'intéresse à la dualité fertilité-stérilité et, singulièrement, au problème du transport, de la survie et du pouvoir fécondant des spermatozoïdes. C'est pourquoi, il dirige à Vanderbilt le Center for Fertility and Reproductive Research. En 1972, il réussit la première fécondation *in vitro* d'un ovule humain. En 1978, il parvient à féconder un œuf de souris et à le développer jusqu'au stade blas-

toctaire, non par un spermatozoïde mais par un autre ovule, par fusion de deux gamètes femelles. Cette nouvelle parthénogenèse est d'ailleurs favorisée par le virus Sendai qui, en lysant les membranes ovulaires, facilite l'union des gamètes (recherches entre autres de Frank Ruddle, à Yale, de Yuh Chih-Hsu, à l'Université John Hopkins, Baltimore). Par la technique de congélation dans l'azote liquide (moins 196°C), ces embryons restent viables très longtemps. Outre leur importance en recherche fondamentale, les expériences de Soupert permettent de résoudre certains cas de stérilité et de mieux étudier les causes des malformations génétiques. Sur le plan agricole, elles ont conduit à l'amélioration des races bovine et porcine. Partant, par exemple, d'une vache au patrimoine génétique exceptionnel, on peut en tirer, par gestatrices interposées, des dizaines de descendants par an alors que normalement elle n'aurait pu véler que quatre à six fois dans son existence. En France, ces expérimentations ont été menées à bien par l'I.N.R.A. (Institut national de la Recherche agronomique) à Jouyen-Josas, près de Versailles. Premier stade, insémination artificielle de la donneuse dont la production ovulaire est stimulée par hormones. Après huit à dix jours, les ovules sont prélevés par sonde, examinés au point de vue de la viabilité avant d'être transplantés sur les receveuses. Ces opérations se déroulent tout simplement à l'étable et sont déjà appliquées par plusieurs coopératives d'élevage. C'est assez dire l'intérêt des découvertes de notre compatriote.

En 1973, il sollicite vainement des crédits auprès du département de la santé du gouvernement américain et il doit freiner ses études. Ce refus était dicté par la bruyante propagande des ligues «Pro Life», organisation équivalente à «Laissez-les vivre». L'action de ces dernières était orchestrée par des biomoralistes tels que Leon Kass de l'Université de Chicago, et Paul Ramsey de Princeton, préoccupés par les retombées sociales, morales et philosophiques de telles possibilités. Voici en bref leurs arguments. Sur le plan du couple et de l'enfant, la reproduction «sans amour» est d'autant plus

dangereuse que le donneur sera étranger. Les questions de paternité peuvent devenir insolubles et, à la limite, déboucher sur une impasse : qui est le père (ou le rejeton) de qui ? En outre, pour réussir une fécondation *in vitro* suivie d'une transplantation utérine, il est opportun de fertiliser plusieurs œufs afin de sélectionner un ovule parfait, sans anomalie chromosomiale, et se protéger ainsi contre la naissance d'un enfant malformé. Si on sacrifie les autres, affirment les opposants, on devient sacrilège par irrespect de la vie. Certes, il y a une parade : congeler les embryons restants pour les transplanter chez d'autres femmes. Mais alors, objecte Kass, qui seront les parents des enfants ainsi nés ? Légalement, dit-il, la société ne peut répondre à une telle question. En plus, les opposants ne voient pas l'utilité démographique de ces nouvelles méthodes qui, selon eux, conduiront fatalement à des « locations de ventres ». En effet, on peut imaginer que des femmes de santé fragile ou n'ayant pas envie de porter elles-mêmes leurs enfants louent les services d'une gestatrice. Une telle expérience a d'ailleurs été réussie à Louisville (Etats-Unis). Enfin, les biomoralistes voient avec effroi le développement du racisme et, à l'intérieur d'une même ethnie, la création d'une sélection artificielle (banque de sperme des surdoués) aboutissant à des sous-groupes de dominants et de dominés. Déjà vers le milieu des années soixante, l'obstétricien Robert Goodlin, à l'Université Stanford de Californie, avait dû stopper ses essais de maintenir en vie des embryons humains expulsés prématurément à la suite de fausses couches. Soupart comme Goodlin ont ainsi dû reculer sous les coups des ligues moralisatrices américaines.

Malgré son œuvre de pionnier, Soupart ne peut donc développer les effets pratiques de ses découvertes. Dès lors, ce n'est pas à Nashville mais en Angleterre, à l'Oldham General Hospi-

tal, près de Manchester, que naît en juillet 1978 le premier bébé-éprouvette, la petite Louise Brown, grâce aux essais fructueux du gynécologue Patrice Steptoe et du physiologiste Robert Edwards. Soupart a cependant la joie d'aider le docteur Ian Johnston, de Melbourne, à réaliser en 1980 la première naissance de ce type en Australie.

Entre-temps, Soupart propage ses idées dans les congrès, revues et par ses nombreux voyages. Il est invité comme professeur étranger aux Universités catholique et officielle de Santiago (Chili). En 1975, la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles lui décerne le titre de professeur agrégé à titre définitif. La même année, il entre au comité de rédaction de la revue annuelle *Progress in Reproduction Biology*, éditée à Bâle par S. Karger. En 1979, il est nommé *visiting professor* à l'Université de Los Angeles.

Ses 56 publications scientifiques l'ont fait élire comme membre de nombreuses sociétés savantes : Société Belge de Biochimie (1951); New York Academy of Sciences (1963); Society for the Study of Fertility, United Kingdom (1963); American Fertility Society (1965); Society for the study of Reproduction (1967); Sociedad Latino Americana De Microscopia Electronica (1976); American Society of Andrology (Charter member, 1976); Society for Cryobiology (1977); International Embryo Transfer Society (1978); American Association of Gynecologic Laparoscopists (1978).

Documentation communiquée par Madame Soupart-Haegeman. Nashville (U.S.A.).

Abbé Aug. Soupart, *La famille Soupart (ou Soupart) originaire des Estinnes au comté de Hainaut (1470-1970)*, Fleurus, 1971. — *The Nashville Banner*, Monday, June 15, 1981. — *The Tennessean*, Tuesday, June 11, 1981.

Roger Darquenne

# T

**THONGER, William, Gilbert**, pasteur, promoteur du méthodisme en Belgique, né à Paris XIV<sup>e</sup> arrondissement le 27 octobre 1889, décédé à Anderlecht le 23 décembre 1973.

William était un des sept enfants d'un ménage anglo-français. Son père Richard Greville, originaire de Birmingham effectuait un stage de pharmacien dans le East-End de Londres au moment où William Booth y plantait le drapeau «Sang et Feu» de la jeune Armée du Salut. Saisi par ce mouvement, il s'inscrivit comme cadet salutiste au grand désespoir de sa famille. Comme il avait fait une partie de ses études à Lausanne, ses connaissances en français le désignèrent tout naturellement comme un des lieutenants de Catherine Booth lorsque le fondateur William Booth décida de lancer ses troupes salutistes en France en y envoyant sa fille aînée en 1881.

Passant en Suisse romande le père Thonger fut expulsé des cantons de Genève et de Vaud et même emprisonné au château de Rolle à cause de ses activités salutistes considérées comme perturbatrices de l'ordre public.

Envoyé ensuite dans les Cévennes il y fut le témoin d'un réveil spirituel, dont une des converties, Marie Evodie Philit, institutrice dans la paroisse protestante des Ollières (Ardèche), allait partager sa vie comme épouse et officier salutiste. Elle était née à Bouchet-de-Pranles (Vivarais) le même village où naquit Marie Durand, la célèbre héroïne huguenote qui fut incarcérée pendant trente-huit ans dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes.

Désirant donner une instruction soignée à leurs enfants, les Thonger renoncèrent à la vie nomade de salutistes pour s'installer à demeure dans le midi de la France. William, qui se destinait à une carrière d'ingénieur, fréquenta le lycée de Nice et suivit l'instruction religieuse chez le pasteur Pelletier de l'Eglise réformée

de France. Un jour, pendant les vacances scolaires, il décida avec quelques condisciples d'entreprendre une excursion en bicyclette le long de la Méditerranée. Il insista auprès de ses camarades pour visiter Aigues-Mortes. «Quand je me suis trouvé dans la Tour de Constance — raconte-t-il — j'ai eu une telle émotion à cause des souvenirs de l'épopée huguenote que mes camarades crurent que j'étais malade. Je suis resté seul un instant dans la célèbre prison. Le soir même je déclarais à ma mère : «Maman, je veux être pasteur!»

Pour compléter son baccalauréat en philosophie il fréquenta comme externe l'Ecole de préparation pastorale des Batignolles à Paris. Il suivit ensuite les cours de la Faculté libre de Théologie et ceux de la Sorbonne.

A Bois-Colombes, où la famille Thonger s'était installée, William rencontra celle qui serait son épouse Herminie, Antonie, Renée Brunnarius. Après une suffragance à Saint-Fortunat (Ardèche), William en poursuivit une autre à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1914 aux Ollières. Retenu par la guerre il y resta quatre ans au cours desquels il y eut un ministère très encourageant desservant toute la région de Saint-Sauveur-de-Montagut.

En septembre 1919 une grande conférence fut organisée à Londres par le Brotherhood Movement, une association chrétienne laïque d'avant-garde désireuse de créer des œuvres sociales plus hardies que celles des Eglises en pratiquant une «politique du Royaume de Dieu». William Thonger y participa avec son père et William George Wilmot, responsable de la communauté méthodiste de Boulogne-sur-Mer. Dans la capitale britannique, la délégation continentale rencontra fortuitement un groupe originaire de l'Eglise Méthodiste Episcopale du Sud des Etats-Unis venu en Europe enquêter sur la meilleure façon de contribuer à relever

les ruines matérielles et spirituelles accumulées par la guerre. Au cours d'une consultation, William Ward, président du Conseil national du mouvement anglais des Fraternités, suggéra aux délégués américains d'aider la Belgique. Ce choix était inspiré par l'action déjà menée avant la Grande Guerre par les Fraternités. En effet, déjà en 1909 une série de grandes réunions avaient eu lieu le week-end de Pentecôte tant à Bruxelles qu'à Charleroi.

Reçus à la Maison du Peuple de la capitale par son directeur Alphonse Octors et par Camille Huysmans, secrétaire du Bureau de l'Internationale socialiste, qui traduisit en anglais l'allocation de bienvenue prononcée par Emile Vandervelde, les congressistes entendirent également William Ward et le pasteur Henri G. Moll de Courcelles.

Un accueil chaleureux leur fut également réservé dans la cité carolorégienne, où le caractère démocratique et chrétien non-confessionnel de l'association fit impression.

Une commission composée notamment de l'évêque méthodiste J. Alkins, du Dr. W.B. Beauchamp et de J.R. Pepper, utilisa les services de William Thonger comme guide-interprète lors de leur voyage de prospection en Belgique. Ces délégués eurent des entretiens avec le pasteur Paul Rochedieu, président de Synode de l'Union des Eglises protestantes-évangéliques de Belgique et avec ses collègues J. Chrispeels et W. Hoek ainsi qu'avec les pasteurs H. Anet et J. Meyhoffer de l'Eglise chrétienne missionnaire belge. Le résultat de ces contacts fut l'établissement permanent de William Thonger en Belgique avec mandat d'organiser une œuvre d'assistance en harmonie complète avec les Eglises existantes. La première activité fut l'ouverture d'un Foyer de Reconstruction dans les ruines de la cité-martyre d'Ypres. Installés à la rue de Lille ces baraquements accueillirent les Yprois qui lentement revenaient au bercail. Trois institutions furent organisées à Uccle. Une clinique à la rue Xavier de Bue et un orphelinat à la rue Beeckman, dont le dévouement du personnel permit de sauver une vingtaine d'enfants israéliques pendant la Seconde Guerre Mondiale. Une école

secondaire, Les Marronniers, installée à l'avenue Longchamp constitua un véritable laboratoire pédagogique où des méthodes actives d'enseignement furent appliquées. Parmi les enseignantes engagées par Thonger citons M<sup>me</sup> Isabelle Blume-Grégoire, qui amenait souvent ses élèves en excursion pour les leçons de géographie et au théâtre pour le cours de littérature française. M<sup>mes</sup> Paul Hymans, Max-Léo Gérard et Tournay-Solvay faisaient partie du Comité de patronage.

Une autre responsabilité confiée à Thonger, dès son arrivée définitive à Bruxelles en janvier 1920, fut le lancement d'une collection de publications au service des Eglises protestantes en Belgique. Deux séries d'éditions virent le jour. La première appelée *La Gerbe* produisit des ouvrages à caractère évangélique sans couleur confessionnelle. Il s'agissait essentiellement de traités religieux en français et en néerlandais publiés à fort tirage et utilisés dans les campagnes d'évangélisation. La publication la plus répandue fut rédigée par Thonger. Cet opuscule intitulé *Un livre prodigieux* était illustré du célèbre tableau *La Lecture prohibée* de Karel Ooms. Editée en diverses langues, cette brochure resta pendant plusieurs années, le seul traité admis par la Société biblique britannique et étrangère. Sa version espagnole fut abondamment répandue en Amérique latine. La deuxième collection, dénommée *Les Publications méthodistes*, édita à partir d'octobre 1922 des livres destinés à expliquer la pensée et répandre les doctrines de cette Eglise.

Après avoir occupé temporairement divers bâtiments dont celui de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens à la rue Ernest Allard, Thonger put dès l'été 1920 disposer d'un immeuble sis à la rue du Champ de Mars à Ixelles où il installa les bureaux méthodistes dont la juridiction s'étendait également à la Serbie, à la Pologne et à la Tchécoslovaquie. C'est à Prague que Thonger, toujours actif dans le mouvement des Fraternités, organisa en 1921 une conférence du World Brotherhood Movement. Il y fut reçu par le président de la République Thomas Masaryk et par le ministre Edouard Beneš.

C'est en septembre 1922 que la Conférence

générale de l'Eglise Méthodiste Episcopale du Sud des Etats-Unis décida de transférer son œuvre provisoire de secours de guerre en Belgique au Comité des Missions. Par la même occasion Thonger devint officiellement pasteur méthodiste.

Grâce aux plans de Herbert Havill Stanley, qui alliait le métier d'architecte à la formation pastorale, un nouveau sanctuaire fut projeté sur l'emplacement ixellois. La première pierre y fut posée le 9 novembre 1923 par Henry P. Fletcher, l'ambassadeur des Etats-Unis.

En 1936, Thonger organisa comme secrétaire général la Commémoration du IV<sup>e</sup> Centenaire du martyr de William Tyndale, le plus influent des traducteurs de la Bible en anglais, exécuté le 6 octobre 1536 à Vilvorde. Au cours de ses nombreuses visites aux Etats-Unis le pasteur Thonger intéressa plusieurs donateurs à notre pays. Il put faire bâtir grâce à ces dons l'Eglise William Tyndale à Vilvorde et celle du Pont Maghin à Liège.

Dès le début des persécutions religieuses nazies en Allemagne, des personnes en nombre croissant se réfugièrent en Belgique. A l'initiative du pasteur Mathieu Schyns fut créé le Comité protestant d'aide aux réfugiés avec bureau à la rue Haute. Pendant la « drôle de guerre », le nombre de réfugiés surtout israélites augmentant, une seconde permanence fut ouverte au bâtiment méthodiste de la rue des Quatre-Vents à Molenbeek-Saint-Jean. Thonger y collabora dès la première heure. En mai 1940, il détruisit le fichier du comité sur le conseil de la Sûreté belge pour éviter son utilisation criminelle par les Allemands.

Bientôt Thonger devint réfugié à son tour. Replié sur Paris, il fut dirigé par le pasteur Marc Boegner vers l'Ardèche où plusieurs Eglises réformées étaient vacantes. Placé en résidence surveillée comme citoyen britannique né en France, il échappa de justesse à un bombardement de représailles allemand contre le maquis de l'Ardèche en 1944.

Revenu en Belgique, il passa le dernier hiver de guerre en dirigeant les Eglises francophone et anglophone d'Ixelles dont certains cultes furent diffusés par la British Broadcasting Corpo-

ration. Toujours adepte des efforts convergents des Eglises protestantes en Belgique, Thonger suivit avec sympathie les pourparlers qui aboutirent en 1969 à la création de l'Eglise protestante de Belgique, résultant de la fusion de l'Eglise évangélique-protestante de Belgique et de l'Eglise méthodiste belge, dont l'existence était due en grande partie à ses propres efforts.

D'ailleurs Thonger aurait renié ses origines pluri-eccésiiales s'il n'avait toujours propagé un large esprit pan-protestant. Chaque assertion prononcée contre l'harmonie chrétienne, chaque obstacle sciemment dressé contre une franche et loyale coopération entre Eglises le faisaient souffrir. Il supportait difficilement l'incompréhension mesquine dans ce domaine.

Maintenant un idéal de regroupement des Eglises issues de la Réforme, il avait entretenu une vue prophétique en proposant la concentration de tous les services administratifs en un bâtiment unique à Ixelles. Ce projet initié en 1969 fut concrétisé en 1979 par l'érection de l'Eglise protestante unie de Belgique. De 1945 à 1961 il poursuivit son travail comme surintendant de l'Eglise méthodiste. Un moment important de son activité ecclésiastique fut en 1954 l'organisation à Bruxelles de la première Conférence centrale du Centre et du Sud de l'Europe c'est-à-dire le Diocèse méthodiste de Genève.

Thonger mit son talent d'organisateur et sa manière à la fois aimable et ferme de diriger des débats à la disposition d'autres activités protestantes. Il présida pendant plusieurs années aux destinées de la Fédération des Eglises protestantes de Belgique et de 1946 à 1963 à celles de la Société biblique belge. Bien qu'officiellement à la retraite depuis 1961 Thonger n'en continua pas moins à servir l'Eglise. Il puisa dans sa longue expérience des hommes et des choses pour rédiger les 22 notices concernant la Belgique parues dans *The Encyclopedia of World Methodism*.

William-Gilbert Thonger est à placer dans la lignée des témoins méthodistes dans notre pays. Elle s'échelonne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle quand les militaires britanniques annonçaient l'Evangile en Flandre encore du vivant de John Wesley, en passant par les groupes de prières

méthodistes dans l'armée de Wellington et se poursuivant par le ministère d'Armand-Bertrand de Kerpezdron, de Philippe Boucher, de James Hocart, d'André Lheureux et d'autres fidèles connus ou oubliés. Un service commémoratif fut célébré le 30 janvier 1974 en l'Eglise de la rue du Champ de Mars englobée dans le complexe de bâtiments appelé jadis Maison fraternelle par William-Gilbert Thonger.

Parmi les nombreux textes publiés par Thonger signalons entre autres 23 articles dans le périodique *Entre Nous* ainsi que *The Emblem of Methodism in Belgium* (1926) et *Nationalism and Methodism*, dans *Journal of the First European Central Conference*, Prague, 11-12 juillet 1927, p. 26-30.

Archives de l'Eglise protestante de Belgique, à Ixelles : Procès-verbaux des Conférences annuelles belges 1922-1961. — O. Christophe-Fafchamps, *Souvenirs de l'Eglise du Champ de Mars, Ixelles, 1920 à 1978*, texte dactylographié. — Archives internationales et Centre de recherches de l'Armée du Salut, Londres : Dossier personnel Thonger, R.G. — Enre-

gistrement magnétophonique d'un entretien avec W.G. Thonger et souvenirs personnels.

*Entre Nous* — Bulletin de l'Association des membres de la Mission méthodiste en Belgique, 1923-1927; W.G. Thonger en fut l'éditeur responsable. — W. Ward, *Brotherhood and the Churches, Story of a practical example of Mutual Co-operation*, Londres-Edimbourg, s.d. [± 1931]. — *Anglo-Belgian Methodist Fellowship-Christmas News-Letter*, décembre 1946, décembre 1947. — H.R. Boudin, *In memoriam : William G. Thonger 1889-1973*, dans *Nouvelles* — *Bulletin d'information de l'Eglise Protestante de Belgique*, 5<sup>e</sup> année, 24 janvier 1974, n° 117, p. 1-3; également dans *De Stem*, 103<sup>e</sup> année, 26 janvier 1974, p. 4-5. — Nolan B. Harmon, *Thonger William G.*, dans *The Encyclopedia of World Methodism*, Nashville (Tennessee), 1974, t. 2, p. 2340. — H.R. Boudin, *The Encyclopedia of World Methodism*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme belge*, série VII/2, p. 71-72. — H.R. Boudin, *The Wesleyan Missionary Society, La Chapelle évangélique de tendance méthodiste et L'Aumônerie militaire protestante britannique en Belgique*, dans *Les relations entre les Eglises protestantes et l'Etat en Belgique (1814-1839)*, Thèse de doctorat en histoire du christianisme, Université libre de Bruxelles, 1976, p. 308-317, 571-576 et annexe VII, p. 42-48.

Hugh Robert Boudin

# V

VAN AELST I, *Pieter*, en français D'ALOST, *Pierre*, surnom de D'ENGHIEN, *Pierre*, en néerlandais VAN EDINGEN, *Pieter*, tapissier et marchand bruxellois, fournisseur attitré de l'empereur Charles Quint, du Saint-Siège et de plusieurs cours européennes, né à Waterloes près d'Alost vers 1450, enterré à Bruxelles le 23 juillet 1522.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître un grand nombre de chefs-d'œuvre de la lisse dont le tissage et le carton dépassent en qualité les tapisseries des époques précédentes. On peut l'expliquer d'une part par l'accord de 1476 conclu entre le métier des peintres et celui des tapissiers de Bruxelles, qui oblige les derniers à avoir recours aux peintres pour l'exécution des cartons. D'autre part intervient le rôle joué par des hommes comme Pierre d'Enghien, plus connu sous le surnom de Pierre Van Aelst, incontestablement première grande figure de cette lignée de tapissiers bruxellois, artistes habiles, chefs d'industrie et grands marchands qui imprimèrent une direction nouvelle à la production des ateliers de Bruxelles jusqu'à faire de la capitale de Brabant le centre mondial de la tapisserie au XVI<sup>e</sup> siècle. En fait, la biographie de Van Aelst se confond réellement avec les diverses étapes de l'histoire de la tapisserie bruxelloise pendant les vingt dernières années du XV<sup>e</sup> et le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Principal fournisseur de Philippe le Beau puis de son fils, le futur Charles Quint, Pierre Van Aelst, fondateur d'une véritable dynastie de lissiers, est devenu célèbre parmi les historiens de l'art depuis que E. Müntz l'a identifié comme l'auteur des fameuses tentures du Vatican, tissées d'après les cartons de Raphaël et désignées sous le nom des *Actes des Apôtres*. Quoique relativement bien connu par des sources d'archives, principalement la Chambre des Comptes de Lille, beaucoup de lacunes subsistaient

dans sa biographie, actuellement en grande partie comblées grâce à notre découverte d'une vingtaine de documents inédits qui ont fait l'objet d'une communication au 2<sup>e</sup> Colloque International de la Tapisserie de Gand en 1961 et qui furent publiés en 1969 dans notre article *Un grand tapissier bruxellois : Pierre d'Enghien dit Pierre Van Aelst*. Par ailleurs, les historiens de l'art sont parvenus à identifier un certain nombre des tentures de Van Aelst notamment grâce au fait qu'il fut un des tout premiers tapissiers à signer de son nom certaines de ses œuvres.

Dans les recherches généalogiques entreprises au XVII<sup>e</sup> siècle par Houwaert, secrétaire de la Ville de Bruxelles, d'après des registres scabinaux aujourd'hui disparus, nous avons retrouvé une petite généalogie de Pierre d'Enghien qui nous permet d'affirmer que celui-ci était fils de Jean d'Enghien dit Van Aelst. Comme à cette époque, c'était toujours le surnom qui indiquait le lieu d'origine, le père de Pierre Van Aelst devait donc s'être déjà établi à Alost. Le nom cité dans les actes officiels, registres d'échevins ou actes notariés, est toujours Van Edinghen (Van Ainghen, van Eenigen, van Ellinghen), très souvent suivi du surnom Van Aelst. Ce surnom est aussi fréquemment cité seul, surtout dans les comptes des souverains, ce qui explique qu'on le connaisse mieux sous cette identité en histoire de l'art.

Né vers 1450 à Waterloes, hameau proche d'Alost, Pierre d'Enghien fonda famille dans cette dernière ville. Il eut de sa première épouse, Barbele Brenincx, un fils Pierre, dit parfois Pierre Van Aelst le Jeune, qui portera également le titre de tapissier impérial et qui pour cette raison a été longtemps confondu avec son père par les historiens de la tapisserie. Nous lui avons consacré ici une biographie séparée sous le nom de Pierre Van Aelst II. Un document le concernant a permis d'établir par déduction



Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

la date approximative de sa naissance aux alentours de 1471 et partant celle de son père vers 1450. D'autre part, un texte publié en 1950 par le chanoine Placide Lefèvre mais passé inaperçu prouve que les funérailles de Pierre Van Aelst I eurent lieu le 23 juillet 1522 au cimetière de Notre-Dame du Sablon alors qu'on avait toujours considéré que l'année 1532 marquait la fin de sa carrière. Par conséquent, notre article de 1969 doit être modifié, les documents postérieurs au 23 juillet 1522 concernant le fils et non plus le père. Outre ce fils Pierre, Van Aelst eut également un fils Jean dont l'activité nous est inconnue.

C'est donc à Alost, à l'époque centre de fabrication tapissière assez important, que Van Aelst fit son apprentissage de lissier et commença de se lancer dans le négoce des tentures. Le règlement du métier des tapissiers d'Alost, datant de 1496, fait la distinction entre les ouvriers qui exercent l'art de la lisse (*conste van legwarkene*) et ceux qui s'adonnent au commerce des tapisseries (*coopmescepe van der tapysserye*). J. Coffinet, grand spécialiste de la technique de la lisse attribuée à Pierre d'Enghien le tissage de la tapisserie de *La Vierge à la Fontaine* (Louvre), qui porte la date de 1485, parce qu'il est supérieur à celui d'autres œuvres de la même époque. Comme il devait déjà exercer le commerce des tapisseries depuis plusieurs années — son fils est déjà marchand lorsqu'il s'inscrit en 1492 à la bourgeoisie bruxelloise —, il n'est pas impossible que Pierre Van Aelst ait fait tisser des tentures à Bruxelles alors qu'il habitait Alost. Si Van Aelst père ne devient bourgeois de la capitale du Brabant qu'un an après son fils, en 1493, c'est sans doute parce qu'il a dû prendre le temps de liquider son entreprise alostoise. Pour un marchand tapissier doué, il était normal de poursuivre sa carrière à Bruxelles où séjournait la Cour et où la tapisserie était en pleine expansion.

Il est possible que la tapisserie connue sous le nom de *Tournoi* (Musée de Valenciennes) soit sortie de l'atelier bruxellois de Pierre Van Aelst. Elle porte les armes du prince-électeur de Saxe Frédéric le Sage et commémore un tournoi qui eut lieu à Anvers en 1494 lorsque

le prince de Saxe vint relever de la tutelle l'archiduc Philippe le Beau et lui transmettre l'héritage bourguignon au nom de l'empereur Maximilien. Vers la même époque, Van Aelst livre au banquier Holzschuer de Nuremberg une tapisserie représentant *La Messe de Saint Grégoire* (Nuremberg, Germanisches Museum), à ses armes et portant la date de 1495. Ces deux faits attestent que très peu de temps après son installation à Bruxelles, Pierre d'Enghien entretenait déjà des relations commerciales avec l'Allemagne.

Dès 1497, Van Aelst fournit des tapisseries à la Cour : une chambre de tapisserie à *Bergers et Bergères* et une garniture pour petite salle à thème de *Bûcherons*, vendues à Philippe le Beau au prix de 30 sous l'aune. C'est ainsi que H. Göbel lui attribue la tapisserie *Le Berger* (Paris, Musée des Arts Décoratifs), au vu de son dessin, bien plus souple que celui des tapisseries tissées à Tournai.

Les affaires de Van Aelst durent prendre rapidement de l'extension : on le voit acquérir, le 12 février 1502, une vaste habitation sise rue Marché-au-Charbon ainsi que plusieurs maisons contiguës avec leurs dépendances et jardins, vraisemblablement destinées à abriter ses ateliers en plein développement. Cette installation devait être parfaitement appropriée aux besoins du métier car elle sera rachetée en 1560 aux descendants de Pierre Van Aelst par le maître lissier Guillaume de Pannemaker lorsque celui-ci portera le titre envié de tapissier du roi Philippe II. Nous n'avons pas pu retrouver l'acte de 1502 passé entre Catherine Van Vucht et son mari Simon Droechbroet d'une part et Pierre Van Aelst d'autre part, Alphonse Wauters l'ayant cité sans aucune référence.

La même année, Pierre Van Aelst se rend pour affaires en Espagne en même temps que Philippe le Beau et sa Cour. Jouissant de la faveur royale et se trouvant là au moment opportun, Van Aelst est officiellement nommé, le 8 juillet 1502, « valet de chambre » et tapissier du roi de Castille à Tolède où ce dernier séjourne avec sa suite. Cette nomination intervient suite au décès inopiné du tapissier Pierre de Warengien qui faisait partie du voyage. Le

séjour de Van Aelst est d'autant plus fructueux qu'il vend de nombreuses tentures aux souverains et à la Cour, parmi lesquelles il faut citer les quatre *Tapis d'Or* (*Paños de Oro*) et les deux *Episodes de la Vie de la Vierge* qui forment la fameuse série de six pièces de la *Dévotion de Notre-Dame* (Madrid), livrée à Jeanne de Castille le 10 août 1502 et payée à Van Aelst en 1507 seulement. Ces célèbres tapisseries, que l'on considère comme un des sommets de l'art lissier, ayant coûté le prix très élevé de 18 livres l'aune, relèvent d'un genre spécifiquement bruxellois, apparu vers l'extrême fin du xv<sup>e</sup> siècle. Ce style, dit de la Pré-Renaissance, de caractère monumental, est fortement influencé par les retables sculptés brabançons, où les différentes scènes sont séparées par des colonnettes et des balustrades richement ornées. Ces tentures, en général tissées d'or et de soie, sont le plus souvent peuplées de personnages parés de riches atours, reflet des mœurs policées de la Cour de Marguerite d'Autriche, digne héritière de celle fastueuse des ducs de Bourgogne. Les nobles clients étrangers des tapisseries de Bruxelles étaient très désireux de posséder des tapisseries montrant des scènes de cette cour, modèle de toutes les cours européennes. Les historiens de l'art sont d'accord pour attribuer les plus belles suites de ce style à l'atelier de Pierre Van Aelst.

C'est vraisemblablement aussi en 1502 qu'il faudrait placer l'achat à Van Aelst par la reine Jeanne d'une *Messe de Saint Grégoire* plus riche que la version de Nuremberg et destinée à sa mère, Isabelle la Catholique, ainsi que l'acquisition de la célèbre tenture de *La Glorification du Christ* dont on conserve différentes éditions à Saragosse, Bruxelles, Washington et New York. La plus belle et la plus riche, celle de Washington, fit jadis partie des collections du cardinal de Mazarin (d'où son nom de «Mazarine»), qui la racheta sans doute lors de la dispersion des biens de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, suite à l'exécution de ce dernier en 1651.

Pierre Van Aelst accompagne également la Cour en 1506 lorsque Philippe le Beau et son épouse entreprennent leur deuxième voyage en Espagne afin de prendre possession des Etats

de la reine Isabelle (décédée le 26 novembre 1504); il emporte avec lui un grand choix de tapisseries destinées à sa noble clientèle. Précisons que pour les rois et la noblesse d'Espagne, grands amateurs de *panni de raz* et obligés d'aller s'approvisionner aux foires de Medina del Campo, la venue du premier tapissier de Bruxelles représentait une véritable aubaine. Au bout de quelques mois, notre tapissier a déjà vendu une bonne partie de son stock; il dispose en effet d'une telle somme en liquide qu'il sera en mesure de mettre 22.000 livres à la disposition de son souverain pour éponger les dettes de celui-ci.

Ce voyage, qui finira tragiquement par la mort de Philippe et la folie de Jeanne se révélera également plein d'imprévus pour Pierre Van Aelst. Le trésor royal espagnol avait été vidé pour payer les dettes laissées par Isabelle la Catholique et les subsides accordés à l'archiduc par les Pays-Bas avaient été entièrement dépensés, si bien qu'après sa mort subite en septembre 1506 les gens de sa suite furent pratiquement réduits à la famine. Pour trouver une issue à cette situation, on distribua la vaisselle royale aux seigneurs, aux officiers, aux soldats et aux créanciers du défunt; à cette occasion, les biens et marchandises de Pierre Van Aelst furent également confisqués. Les frais ne faisant qu'augmenter, les seigneurs bourguignons ayant tenu conseil, décidèrent de rentrer au plus vite au pays en emportant les bijoux et les riches tapisseries de la maison de Bourgogne. C'est alors que Van Aelst apparut comme l'homme providentiel. En novembre 1506, il fut chargé par Jean de Luxembourg, seigneur de Ville, cousin du roi et son exécuteur testamentaire, de payer toutes les dépenses occasionnées par la garde et le transport des tapisseries et des armoiries royales afin de les ramener en sécurité aux Pays-Bas. Ayant rassemblé toutes les tapisseries dispersées à Burgos, et les ayant fait mener à Valladolid sans en prévenir la reine Jeanne, devenue folle, Van Aelst fut jeté en prison. Il ne rentra à Bruxelles qu'au bout de deux ans, en novembre 1508, après être parvenu à sauver une grande partie des tapisseries et armoiries. Son atelier continua de

fonctionner en son absence — sans doute sous la direction de son fils —, car une tenture de *La Passion* (Madrid), à laquelle nous reviendrons, porte sa signature et la date de 1507.

De retour à la Cour, Pierre Van Aelst présenta une note de frais détaillée à la régente Marguerite d'Autriche. Cette note comprenait la garde des tapisseries (location de maisons, salaires des aides de la tapisserie, etc.), leur emballage, leur transport par mer et par terre, les courriers ainsi que les débours occasionnés par la confection et le transport d'un très riche autel portatif brodé. Van Aelst comptait également deux ans de salaire pour lui-même et Henry du Maret, aide de la tapisserie, ainsi que les dépenses entraînées par sa détention en Espagne. Toutefois, comme le tapissier royal était dans l'incapacité de produire la moindre pièce justificative, les souverains, tout en l'assurant de leur confiance et de leur satisfaction, lui firent rabattre sa note de 560 livres. Pour récompenser son dévouement de loyal serviteur, la régente octroya en 1509 à son fils, Pierre Van Aelst le Jeune, l'office de «restoupeur» (restaurateur) de la tapisserie du roi» et à lui-même la charge de valet de chambre et tapissier du jeune archiduc Charles.

Le rôle de Van Aelst père dans cette dernière fonction consistait à surveiller le garde-meuble princier secondé par des aides, à contrôler le transport des tapisseries, la restauration des anciennes pièces et le doublage et la garniture des nouvelles, à décider des divers achats d'étoffes, rubans, fils à cet effet, à payer les émoluments des restoupeurs et autres compagnons tapissiers sous ses ordres et enfin à diriger la décoration des villes — en particulier des édifices publics et des sanctuaires — lors des grandes fêtes et des visites princières. Plusieurs documents attestent de toutes ces responsabilités supportées par le tapissier ducal, bientôt royal. Entre 1510 et 1517, Pierre Van Aelst supervise la restauration de nombreuses tentures anciennes fort endommagées, parmi lesquelles figuraient *L'Apocalypse*, *L'Histoire d'Alexandre*, *L'Histoire de Gédéon*, *L'Histoire du roi Clovis*, *L'Histoire de la Bataille de Rosebeke*, des *Scènes de Bergers* et bien d'autres, toutes pièces

de l'héritage bourguignon. Ces travaux de réparation furent effectués par Pierquin Dermuye (ou Derwine), Pierre van Opponen, François Koen, Jean van der Bruggen (qui exerçait la charge de restoupeur six mois par an, les six mois restants étant assurés par Pierre Van Aelst fils) et Jehan Marchant. Van Aelst fait également doubler beaucoup de nouvelles tentures historiées, banquiers, verdure et en 1515, la ville de Louvain lui verse un fort pourboire pour divers travaux à l'occasion de la Joyeuse Entrée de Charles Quint. En 1502, alors qu'il était tapissier de Philippe le Beau, Van Aelst s'était vu confier par la ville de Bruxelles la tâche d'orner de tapisseries l'église de Notre-Dame du Sablon ainsi que l'intérieur du Palais ducal et la Cour des Bailles lors d'une fête.

D'autre part, un certain nombre des tapisseries de Philippe le Beau étaient restées en Espagne et les souverains désiraient les récupérer. Ainsi, Pierre Van Aelst est remboursé en 1512 des frais qu'il a eus pour avoir fait ramener de ce pays plusieurs coffres de tentures par l'intermédiaire du même Henry des Maras (ou du Maret) qui avait accompagné le grand marchand en 1506. Sur ordre de Maximilien, Charles et Marguerite, des Maras fut envoyé le 10 avril 1509 avec mission de rassembler, réparer et rapatrier lesdites tapisseries et resta sur place jusqu'au 24 juin 1510, avec un salaire de six sols par jour. Pierre Van Aelst dut renvoyer le compagnon tapissier une dernière fois le 1<sup>er</sup> mai 1511 auprès du roi d'Aragon pour solliciter un «passeport» afin de pouvoir ramener encore d'autres pièces restées en gage chez divers marchands; il revint le 22 novembre de la même année. J.K. Steppe a retrouvé dans des inventaires de la famille de Mendoza de Guadalajara des traces d'achats de tentures effectués dans la succession de Philippe le Beau, ce qui prouve que toutes ces expéditions faites ou commanditées par Van Aelst de 1506 à 1511 ne suffirent pas à restituer l'entièreté de l'héritage bourguignon.

Pierre Van Aelst I figure dans les états de la maison du roi Charles jusqu'en 1517. La Cour lui paie ses gages avec une très grande irrégularité, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'à

l'époque des grandes commandes du Saint-Siège Pierre d'Enghien ne fasse plus partie des officiers de la Cour, bien qu'il garde toujours le titre honorifique de «tapissier de sa Majesté Impériale», Charles Quint ayant été élu empereur en 1519.

Plus importantes que ses fonctions de serviteur royal apparaissent ses activités de marchand-tapissier d'envergure internationale. Lorsque Ferdinand, roi d'Aragon et grand-père de Charles Quint, s'adresse à Marguerite d'Autriche en 1511 pour lui demander de commander chez un tapissier bruxellois une généalogie des rois d'Espagne, on est en droit de supposer qu'elle confie ce travail à Pierre Van Aelst puisque ce dernier lui fournit à la même époque un patron de la généalogie des rois de Portugal pour l'envoyer en Allemagne à l'empereur Maximilien.

Nous arrivons ainsi au plus glorieux événement de la carrière de Van Aelst et à sa consécration suprême : la commande, par le pape Léon X, de la tenture des *Actes des Apôtres* destinée à décorer la Chapelle Sixtine. C'est à E. Müntz que revient le mérite d'avoir le premier révélé l'histoire de ces tapisseries, exécutées d'après des cartons de Raphaël et illustrant l'histoire des saints Pierre et Paul. Cette tenture devait constituer le digne pendant du plafond historié peint par Michel-Ange et représentant *La Création*. Le premier paiement versé à Raphaël, de 300 ducats, est daté du 15 juin 1515, moment probable du début du projet. Le dernier paiement (de 134 ducats) pour les dix grands cartons fut effectué le 20 décembre 1516 et le tissage fut commencé à Bruxelles dès 1517, comme en témoigne le Journal du cardinal de Beatis en visite aux Pays-Bas. D'après les dessins préparatoires retrouvés, on constate que Raphaël était très conscient du résultat final et a tenu compte, dans sa manière de peindre, de l'inversion et des autres conditions exigées par l'art de la basse-lisse. En fait, rien ne permet d'affirmer que la tenture fut tissée sous la supervision de Bernard Van Orley comme plusieurs auteurs l'ont supposé sur la foi d'un vague passage de Félibien. Toutefois, il était malaisé d'adapter en tapisserie ces grandes fresques

classiques, aux ciels immenses et limpides et aux personnages très dépouillés et dramatiques, les tapisseries exigeant un remplissage décoratif. Pierre Van Aelst sut tourner les difficultés en y ajoutant des arbres, des buissons, des oiseaux survolant un ciel tourmenté, en parsemant de motifs ornementaux les sobres vêtements du Christ et des Apôtres. Les bordures latérales sont ornées de «grotesques», motifs décoratifs à l'antique fort à la mode dans les fresques italiennes de l'époque, ce qui représentait une grande innovation en tapisserie. En effet, les bordures des tapisseries de ce qu'on appelait la Pré-Renaissance étaient toujours jusque-là ornées de guirlandes de fleurs et de fruits.

Les bordures inférieures des *Actes* représentent des épisodes de l'histoire de la famille des Médicis (dont était issu Léon X) sous l'apparence de bas-reliefs en trompe-l'œil. Bien que des peintres italiens aient accompagné les cartons aux Pays-Bas, les instructions (écrites?) laissées par Raphaël à Van Aelst concernant l'arrangement des scènes étaient visiblement insuffisantes et furent mal interprétées : le résultat est que l'ordre chronologique de l'histoire des Médicis ne correspond pas toujours à l'ordre logique des épisodes religieux. Sept des tapisseries furent livrées à temps pour leur exposition à la Chapelle Sixtine à la Noël 1519. Selon un chroniqueur de l'époque, elles suscitèrent une admiration sans bornes et on les considéra comme le chef-d'œuvre inégalé de l'art de la Chrétienté. Il est certain que la série complète entra en possession du souverain pontife avant son décès, survenu en décembre 1521. Le tissage n'avait donc pris que trois ou quatre ans. La tenture a beaucoup souffert des avatars de l'Histoire (notamment du sac de Rome par les troupes de Charles Quint) et une grande partie des bordures latérales ont malheureusement été détruites.

Les dix sujets des tapisseries sont les suivants : pour l'histoire de saint Pierre, placée du côté droit de la Chapelle : *La Pêche Miraculeuse*, *La Remise des clefs à Saint Pierre*, *La Guérison du Paralytique*, et *La Mort d'Ananias*. Pour l'histoire de saint Paul, placée du côté gauche : *La Lapidation de saint Etienne*, *La conversion de*

*Saül, La conversion du Proconsul, Le Sacrifice à Lystra, Saint Paul en Prison* (très petite tapisserie) et *Saint Paul prêchant à Athènes*.

Les dix cartons exécutés par Raphaël et ses disciples (spécialement Gianfrancesco Penni dit *Il Fattore*, selon Vasari) ne coûtèrent d'après E. Müntz que 1.000 ducats, alors que le prix du tissage s'éleva au moins à 15.000 ducats, 20.000 si l'on en croit le chroniqueur Paris de Grassis, somme considérable s'expliquant en partie par le grand nombre de fils d'or utilisés.

Cette tenture fameuse connut de très nombreuses éditions jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (on en a répertorié 55), parmi lesquelles nous citerons celle de François I<sup>er</sup>, détruite pendant la Révolution française, celle de Henry VIII, roi d'Angleterre, probablement exécutée dans les ateliers de Van Aelst et détruite à Berlin pendant la Seconde Guerre mondiale. Les suites, considérées comme les meilleures de nos jours, de Mantoue et de Madrid ont été tissées dans l'atelier d'un autre célèbre tapissier de Bruxelles, Jan Van Tieghem et on les date des environs de 1540 d'après leurs bordures. Pierre Van Aelst fit certainement retisser les cartons des *Actes* à plusieurs reprises et plus tard ils passèrent sans doute à l'atelier de Van Tieghem. Ils furent également exécutés en tapisserie au XVII<sup>e</sup> siècle aux manufactures royales de Mortlake et des Gobelins. Lors d'une récente exposition consacrée à Raphaël à Vienne, on a pu voir des éditions des *Actes des Apôtres* tissées également au XVII<sup>e</sup> siècle par le Bruxellois Jean Raes. Elles ne présentaient pas la beauté de celles de la Renaissance et fournissent ainsi la meilleure preuve qu'un bon carton ne suffit point pour réaliser une belle tenture; il faut également le talent d'interprétation du tapissier. Les cartons des *Actes* sont aujourd'hui propriété de la famille royale d'Angleterre et sont exposés au Victoria and Albert Museum à Londres.

Suite au tissage des *Actes des Apôtres*, qui imprimèrent un véritable tournant dans l'histoire de l'art des Pays-Bas et même de l'art européen en introduisant l'italianisme dans l'art de la lisse, Pierre Van Aelst devient tapissier du Saint-Siège et jouit d'une réputation interna-

tionale. Thomas Vincidor, un disciple de Raphaël, est envoyé à Bruxelles dès 1520 pour surveiller l'exécution d'autres commandes pontificales : une suite de *Jeux d'Enfants*, tissée de soie et d'or, dont les cartons seront dessinés par Vincidor lui-même en collaboration avec des peintres locaux, une chambre de *Grotesques* ou *Triumphes des dieux* et une tenture des *Scènes de la Vie du Christ*, en 12 pièces, à soie et or également. Ces trois tentures furent commandées à l'entreprise Van Aelst à peu près en même temps, vers 1520-1521, et toutes achevées après le décès du pontife. Ce fait occasionna certainement des problèmes d'argent à l'atelier du grand tapissier, Adrien VI, successeur de Léon X, ne s'intéressant pas à l'art et n'étant certainement pas désireux de payer les tentures commencées sur ordre de son prédécesseur. Nous reviendrons plus en détail à ces différentes tapisseries et aux difficultés financières des Van Aelst dans la biographie de Pierre Van Aelst fils.

Simultanément, Pierre Van Aelst père continue de travailler pour le roi Charles, son maître, pour la régente Marguerite et les grands de la Cour. Entre 1516 et 1518, il a probablement tissé la tenture en quatre pièces de *La Légende de Notre-Dame du Sablon*, dont on conserve deux pièces à Bruxelles. Il s'agit d'une célèbre commande du maître des Postes François de Taxis, portant ses armes et celles de Philippe le Beau et de Charles de Habsbourg. Elle se présente encore sous forme de triptyque et possède la particularité de comporter des portraits de toute la famille royale d'Autriche. Dispersée à travers plusieurs pays, la tenture complète fut réunie en 1976 à l'occasion de l'exposition de tapisseries de la Pré-Renaissance organisée par le Centre de la Tapisserie bruxelloise.

En 1518, Pierre Van Aelst livre à Charles Quint 341 aunes de tapisserie verte décorée de chardons. La même année, il lui adresse une requête lui demandant de nommer un arbitre pour trancher une contestation entre lui-même et le banquier florentin Frescobaldi installé à Bruges. En 1506, lors de la confiscation de ses marchandises suite au décès de Philippe le

Beau, Van Aelst avait dû emprunter de l'argent à Frescobaldi pour pouvoir continuer ses affaires et ramener les tapisseries royales aux Pays-Bas. Depuis son long séjour en Espagne, le tapissier bruxellois a effectué de nombreux paiements au banquier, tant en marchandises qu'en argent liquide (la maison Frescobaldi exportait ses tentures non seulement vers l'Italie, mais aussi vers l'Ecosse et ailleurs), mais les comptes n'avaient jamais été mis à jour. Ayant obligé Jérôme Frescobaldi à faire un décompte final devant deux personnes honorables, Jean Grenier de Tournai, fils du fameux Pasquier Grenier, et Etienne De Praet, il s'est avéré que l'Italien était devenu son débiteur. Mais Frescobaldi a alors exigé des intérêts tellement excessifs que les arbitres n'ont pu se mettre d'accord. En janvier 1518, Pierre Van Aelst avait comparu devant les échevins de Bruges pour décharger son courtier, Jean Heyne, qui avait pris l'engagement devant le financier soit de payer les 1.600 livres que d'après celui-ci Van Aelst lui devait, soit de le livrer à la prison pour dettes. En attendant l'arbitrage final tant souhaité, Pierre Van Aelst avait remis à un marchand de Bruges, Adrien Bave, quatre balles de tapisseries tissées d'or et de soie en guise de caution, trois autres bourgeois de la ville se portant garants pour lui. Ne parvenant pas à aboutir à un accord du vivant de Frescobaldi, il obtient finalement du roi Charles, en juin 1518, qu'un «superarbitre» soit nommé et que les héritiers du financier soient mandés devant le Conseil de Brabant pour trancher cette affaire. Ce cas illustre bien le fait que les tapissiers fabricants et même grands marchands ne pouvaient se passer des services des banquiers. Le commerce des tapisseries nécessitait de très importantes mises de fonds, tant à cause du coût de la main-d'œuvre et des matières premières que du manque de ponctualité des nobles clients en matière de paiement.

Un bon exemple en est fourni par une commande faite par Marguerite d'Autriche à l'occasion de l'élection de son neveu Charles au trône impérial, celle de la très importante tenture de *L'Histoire des Fortunes*, connue actuellement sous le nom de *Los Honores* et portant la date

de 1520. Ces tapisseries ne seront payées qu'en 1526, bien après le décès de Pierre Van Aelst I. Il en sera plus amplement question dans la biographie de Pierre Van Aelst II. En 1521, la régente achète également au grand tapissier huit banquiers de tapisserie de verdure (millefleurs), genre encore fort à la mode.

En 1522, notre tapissier livre à l'empereur tout un assortiment de tapisseries de prix et de qualité divers : «7 pièces de l'Histoire de Troie de 350 aunes, 14 pièces de l'Histoire de Noël (Noé) de 427 aunes à 52 solz l'aune, 6 tapis de l'Histoire Indienne à Oliffans et Jeraffes de 397 aunes du prix de 38 solz et 16 pièces de plaisante chasse et volerie de 316 aunes du prix de 25 solz, 12 banquiers de verdure de 144 aunes à 12 solz l'aune». Il est bien certain que ces tentures ne devaient pas toutes provenir des ateliers de Van Aelst, où l'on n'exécutait que les commandes les plus chères, les tapisseries rehaussées d'or dont il semble s'être fait une spécialité. Par exemple, *L'Histoire Indienne* proviendrait de Tournai, où l'on tissait ce genre de sujets. Par contre, les tapisseries de *L'Histoire de Troie* dont certaines pièces sont conservées à Saragosse et à Toronto pourraient bien correspondre à celles mentionnées dans le compte impérial et avoir été tissées par l'entreprise Van Aelst. Cette vente à Charles Quint est la dernière source connue sur les activités de Pierre Van Aelst I, décédé en juillet 1522 alors qu'il portait le titre de «tapissier de Madame Marguerite, archiduchesse d'Autriche». C'est ainsi qu'il est désigné dans les comptes de la Pixide de la Collégiale Sainte-Gudule, qui font état de son enterrement au cimetière de Notre-Dame du Sablon; il restait donc encore officiellement lié à la Cour.

Venons-en aux différents ateliers et marchands de tapisseries avec lesquels Pierre Van Aelst traita tout au long de sa carrière. A plusieurs reprises, le grand tapissier exécuta des tentures ayant pour thème la Passion. Nous savons que les cartons de la première édition furent terminés en 1507, alors que Van Aelst était en Espagne; une pièce isolée de *La Passion*, conservée à Madrid et représentant *La Descente de Croix*, en faisait très probablement par-



tie. Il en existe encore deux versions plus récentes, l'une en quatre pièces (Bruxelles, Madrid, Amsterdam) datée de vers 1520 et l'autre en sept pièces plus petites, peut-être un peu plus ancienne (Trente). *Le Portement de Croix* de l'une et l'autre série rappelle encore le souvenir de l'*editio princeps* par l'inscription 1507 et la présence d'éléments d'architecture gothique à côté des motifs Renaissance, et les deux tentures portent également la signature A.E.L.S.T. tissée dans la trame. Or, dans la version dispersée, vraisemblablement la plus récente, les proportions originales ont visiblement été élargies selon le désir du client, les pièces de Trente étant par contre plus proches des cartons originaux. Pour agrandir les tapisseries, le peintre cartonnier s'est contenté d'ajouter au projet des figures provenant d'autres cartons. C'est ainsi qu'on constate que certaines se retrouvent à la fois sur *La Passion* de Van Aelst et sur *La Passion* tissée en 1520 par le tapissier bruxellois Pierre de Pannemaker pour Marguerite d'Autriche d'après des cartons de Van Orley. Cette dernière, en quatre pièces, est également conservée à Madrid. C'est d'ailleurs le même de Pannemaker qui succédera à Van Aelst dans la fonction de tapissier de la régente. Ces réemplois de cartons conduisent naturellement à penser à une collaboration entre Van Aelst et son jeune confrère ou peut-être même à une cession des cartons originaux à ce dernier. L'hypothèse de la collaboration est renforcée par le fait que vers 1517 l'empereur Maximilien commande chez de Pannemaker une *Histoire de David et Bethsabée* en quatre pièces, semblable à celle que le duc de Juliers et Berg possédait déjà, pendant que Pierre Van Aelst tisse à plusieurs reprises le même sujet vers la même époque. On retrouve au château de Sigmaringen six pièces de *David et Bethsabée* portant les inscriptions AELST et BRUES, qui datent des environs de 1520, et la fameuse suite en dix pièces du château d'Ecouen (près de Paris), contemporaine de la précédente, doit très vraisemblablement lui être aussi attribuée. Il faut remarquer d'autre part que Pierre Van Aelst fils remet en gage en 1523 à un de ses bailleurs de fonds allemands cinq pièces à or d'*Urias et*

*Bethsabée* et qu'il existe encore une série de *L'Histoire de David* à Madrid, stylistiquement proche des autres répliques conservées. La tenture de *David et Bethsabée* d'Ecouen fut tissée d'après des projets du célèbre peintre bruxellois Jean Van Roome, dit de Bruxelles. De très nombreuses tapisseries à sujets religieux, courtois, allégoriques ou mythologiques ont été rattachées à ce nom de Van Roome, qui est devenu comme un symbole de la tapisserie bruxelloise du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pierre de Pannemaker est sans doute le plus célèbre, mais Pierre Van Aelst a collaboré avec bien d'autres ateliers de tapissiers. En 1509, on le voit acheter à la foire de Berg(en)-op-Zoom par l'intermédiaire d'un courtier anversois, chez les marchands tapissiers bruxellois Jean Van der Tommen et son fils Gabriel, «une certaine quantité de tapisseries», qu'il paye 28 livres 13 s. 9 d. Il devait s'agir de pièces de chasse et de verdure, car un document atteste qu'en 1520 Gabriel Van der Tommen vend des tapisseries «de plaisante chasse et volerie» à l'empereur. De même, Jehan Herstienne *alias* Van der Tommen, frère du précédent semble-t-il, installé à Anvers depuis 1523, livre en 1527 à la régente Marguerite des tentures à personnages de chasse et volerie.

Pierre Van Aelst fit également des affaires avec l'entreprise de Jan de Clerck, bourgeois de Bruxelles, surnommé van Antwerpen à cause de ses fréquents séjours dans cette ville. Le nom de Jean d'Anvers a été trouvé récemment sur une tenture de chasse en quatre pièces, qu'on peut dater d'après les costumes des environs de 1520 (collection particulière). Elle représente successivement une *Chasse au Sanglier*, *L'Hallali du Cerf*, *Les Préparatifs de la Chasse à l'Oiseau* (faucon) et *La Chasse à l'Oiseau* et donne une bonne idée des tapisseries bruxelloises de «chasse et de volerie» dont Van Aelst fit le commerce, jouant parfois à cette occasion un rôle d'intermédiaire comme en 1504 lorsqu'il fournit des tapis velus ou orientaux à Philippe le Beau. En 1521, de Clerck et Van Aelst signent un contrat à propos de plusieurs tapisseries non spécifiquement désignées, chacun amenant un garant et celui de van

Antwerpen étant le célèbre tapissier bruxellois Guillaume de Kempeneer.

Pierre d'Enghien, dit Van Aelst, parvint à s'élever grâce à son talent et à son esprit d'entreprise au rang de premier tapissier des Pays-Bas et même d'Europe, fournisseur de l'Empereur et des cours européennes et tapissier du Saint-Siège. Il se distingue de ses prédécesseurs bruxellois parce qu'il est à la tête d'un atelier internationalement réputé. Il amassa une grande fortune, et lorsqu'il connaissait des ennuis financiers passagers, il fournissait en gage des tentures d'une valeur bien supérieure à celle de la somme due. Il fit travailler pour lui en sous-traitance d'autres tapissiers bruxellois importants et entretint de fréquents rapports avec des marchands de Bruges, d'Anvers et même de Tournai comme Jean Grenier. Il fréquentait assidûment les foires d'Anvers et de Berg-op-Zoom et vendit de nombreuses tentures à Bruges, où il devait posséder un entrepôt et un courtier comme la plupart des grands marchands. Il avait certainement également des représentants à travers presque toute l'Europe chrétienne, comme nous le verrons à propos de son fils.

Du point de vue artistique, on peut diviser les œuvres sorties de l'atelier de Pierre Van Aelst en quatre groupes distincts :

1. Le groupe à sujets rustiques de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle, comprenant les scènes sur fond de verdure comme *Les Bergers et Bergères*, *Bûcherons*, *Plaisantes Chasses*, *Chardons*, groupe auquel d'autres firmes ont pu participer.

2. Les tapisseries historiées qui appartiennent encore au gothique tardif et dont il subsiste très peu de vestiges. On peut y classer *La Vierge à la Fontaine*, *Le Tournoi* et la première version de *La Messe de Saint Grégoire* conservée à Nuremberg.

3. Le groupe de style de la Pré-Renaissance : compositions historiées savamment étagées à tissage très fin et matières très riches pourvues d'étroites bordures florales ornées parfois de pierres précieuses, dont les dessins sont dus à des peintres de renom tels que Jean Van Roo-

me, Quentin Metsys, etc. Ce sont certainement de loin les tapisseries les plus nombreuses tissées par l'entreprise Van Aelst. Relèvent de ce genre *La Dévotion de Notre-Dame (Tapis d'Or et Vie de la Vierge)*, *La Messe de Saint Grégoire* (Madrid), *La Légende de Notre-Dame du Sablon*, les multiples versions de *La Glorification du Christ*, les différentes éditions de *La Passion de Madrid* et de Trente, les répliques de *David et Bethsabée* d'Ecouen, de Madrid et de Sigmaringen. Il faut aussi y ajouter *Le Triomphe des Vertus sur les Vices*, dont plusieurs séries sont dispersées un peu partout (Burgos, New York, château de Haar aux Pays-Bas, Musée du Louvre, Narbonne, Londres, Vatican) et dont quatre pièces provenant de la cathédrale de Palencia se trouvent depuis 1962 à Bruxelles. Cette tenture illustre un des thèmes principaux de l'iconographie religieuse en usage dès le tout début du XVI<sup>e</sup> siècle ; on peut y sentir l'influence des Chambres de Rhétorique bruxelloises et des spectacles de théâtre. D'autre part, ce thème annonce celui de la célèbre tenture des *Fortunes* ou des *Honores*, tissée à partir de 1520 et achevée au moins aux deux tiers à la mort de Pierre Van Aelst I. Citons encore comme attributions vraisemblables à Van Aelst *Les Fêtes à la Cour de Bourgogne* (collection Krupp von Bohlen), *L'Histoire de Troie* (Saragosse, Bruxelles, Toronto), *La Sainte Famille* (Lyon), *Le Credo* (Vatican et Boston), *Les Moralités et Triomphes* d'après Pétrarque (Amsterdam, Londres) et *L'Histoire de Mestra* en deux pièces (Bruxelles).

4. Le groupe des tentures tissées d'après des cartons de peintres italiens de la Renaissance. Ce groupe fut très probablement inauguré par *La Dernière Cène*, tapisserie exécutée d'après la fameuse fresque de Leonardo da Vinci. Elle fut commandée par François d'Angoulême et sa mère Louise de Savoie, dont elle porte les doubles armoiries. Grâce à celles-ci, il est possible d'en dater le tissage entre 1512 et 1514. Offerte au pape Clément VII en 1533 lors du mariage de sa nièce Catherine de Médicis avec le futur Henri II, elle se trouve aujourd'hui au Vatican. Mais ce sont surtout les prestigieuses commandes pontificales tissées sur des cartons

de Raphaël et de ses disciples qui consacreront cette évolution : tout d'abord *Les Actes des Apôtres* d'après le maître lui-même, puis les *Grotesques* ou *Triomphes des Dieux* d'après Jean d'Udine, les *Jeux d'Enfants* et la tenture des *Scènes de la Vie du Christ* d'après Thomas Vincidor, assisté de peintres flamands. L'exécution des *Scènes de la Vie du Christ*, ordonnée par Léon X et restée plusieurs années en suspens après le décès du pontife sera confiée à Pierre Van Aelst le Jeune par Clément VII.

Si seulement un très petit nombre de tentures portent la signature du grand tapissier (les répliques de *La Passion* de Madrid et de Trente, *L'Histoire de David* de Sigmaringen), d'autres ont pu lui être restituées grâce à des documents d'archives. Beaucoup d'attributions, évidemment plus fragiles, sont enfin basées sur des rapprochements stylistiques et des similitudes de tissage. Cette liste, pour impressionnante qu'elle soit, ne représente pourtant qu'un échantillon de ce que dut être la production de Van Aelst dans son ensemble.

La prestigieuse carrière de Pierre Van Aelst bénéficia de circonstances exceptionnelles : l'excellence des peintres et des cartonniers bruxellois, la remarquable organisation des ateliers de tissage et l'habileté des tapissiers, la présence de très riches marchands et banquiers à Bruges puis à Anvers qui assurèrent un approvisionnement constant en précieuses matières premières et facilitèrent la diffusion des tentures dans le monde chrétien. Grâce à tous ces facteurs, la tapisserie deviendra la principale industrie d'exportation des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le génie de Raphaël et de ses élèves, traduit en tissage par l'art de Van Aelst donnera des chefs-d'œuvre qui éblouiront les contemporains et feront date dans l'histoire de l'art. A partir de 1518 nul ne contestera plus la prépondérance de Bruxelles qui éclipsa complètement les autres centres de production de tapisseries des Pays-Bas. Et cette première place que Bruxelles aura conquise grâce aux qualités d'un Pierre Van Aelst, elle la maintiendra durant trois siècles jusqu'à l'extinction de l'industrie lissière à la fin de l'Ancien Régime.

Archives du Nord, à Lille, série B, 2191 f<sup>o</sup> 401; 2224 f<sup>o</sup> 394-396; 2240/77416; 2242 f<sup>o</sup> 354 et f<sup>o</sup> 365; 2251 f<sup>o</sup> 394 v<sup>o</sup>; 2251 f<sup>o</sup> 422 v<sup>o</sup>; 2251 f<sup>o</sup> 423; 2251 f<sup>o</sup> 423 v<sup>o</sup>; 2251 f<sup>o</sup> 449; 2251 f<sup>o</sup> 462. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, *Comptes de la ville de Bruxelles*, 30947 f<sup>o</sup> 39.

L. Gachard, *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. 1, Bruxelles, 1874-1876, p. VIII, XXIV, 313, 454, 508, 516, 519, 530 (*Commission royale d'Histoire, Collection in-4<sup>o</sup>*). — Chanoine Dehaisnes, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Nord, Archives civiles. Série B, Chambre des Comptes de Lille*, t. 4, Lille, 1881. — Chanoine Dehaisnes, *Documents inédits concernant les tapissiers de Bruxelles au XV<sup>e</sup> et au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1882, p. 77-81. — H. Zimerman, *Urkunden und Regesten aus den K. und K. Hof und Staatsarchiv in Wien*, dans *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen*, t. 1, Vienne, 1883, p. LXIX, n<sup>o</sup> 427. — E. Müntz, *Les historiens et les critiques de Raphaël*, Paris, 1883. — E. Müntz, *Histoire générale de la tapisserie*, vol. 3, *Tapissiers italiennes*, Paris, 1878-1884, p. 19-26. — E. Müntz, *Les tapisseries de Raphaël au Vatican*, Paris, 1897. — E. Müntz, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, Paris, 1900. — J. Guiffrey, *Van Aelst Pierre*, dans Thieme und Becker *Allgemeines Lexicon der Bildender Künstler*, t. 1, Leipzig, 1907, p. 97-98. — P. Saintenoy, *Les tapissiers de la cour de Bruxelles sous Charles V*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 30, 1921, p. 20-21. — H. Göbel, *Wandteppiche*, 1 Teil, *Die Niederlande*, t. 1, Leipzig, 1923, p. 304-307. — W. Bombe, *Rafaels Teppiche und Pieter Van Aelst (auf Grund des handschriftlichen Nachlasses von Eugen Müntz)*, dans *Repertorium für Kunstwissenschaft*, Band 50, Berlin, 1929, p. 15-29. — W. Thomson, *A History of Tapestry*, 2<sup>e</sup> édition, Londres, 1930, p. 177. — M. Crick-Kuntziger, *Eine unveröffentlichte Wandteppichfolge von Pieter Van Edingen*, dans *Pantheon*, München, 1936, p. 193-198. — M. Crick-Kuntziger, *Marques et signatures de tapissiers bruxellois*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 40, 1936, p. 166-183. — J. Denucé, *Italiensche Koopmans-geslachten te Antwerpen in de XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> eeuwen*, Malines-Amsterdam, s.d. — Chanoine P. Lefèvre, *Archives des Arts*, 4. *Tapissiers*, dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, t. 21, 1950, p. 191. — F.J. Sanchez-Canton, *Libros, Tapices y cuadros que colecciona Isabel la Católica*, Madrid, 1950, p. 127 et 128. — J. Pope-Hennessy, *The Raphael Cartoons*, Londres, Victoria and Albert Museum, 1950. — M. Piquard, *Le cardinal de Granvelle, amateur de tapisseries*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 19, 1950, p. 124. — J. Versyp, *Tapijtkunst te Brugge*, Bruxelles, 1954, p. 184-185, doc. n<sup>o</sup> LVII (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse*

*Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*, nr. 8). — J.J. Rorimer, *The Glorification of Charles VIII*, dans *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, vol. 12, New York, 1954, p. 281-299. — J.K. Steppe, *Vlaamse Wandtapijten in Spanje. Recente gebeurtenissen en Publicaties*, dans *Artes Textiles*, 3, 1956, p. 45-47. — J. White et J. Shearman, *Raphael's Tapestries and their Cartoons*, dans *The Art Bulletin*, New York, 1958, p. 193-222 et 299-325. — R.A. D'Hulst, *Tapisseries flamandes*, Bruxelles, 1960. — S. Schneebalg-Perelman, « Le retouchage » dans la tapisserie bruxelloise ou les origines de l'Édit de 1544, dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 50, 1961, p. 209. — M. Calberg, *La comparuion du Christ devant Pilate, tapisserie de Bruxelles du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle (acquisition récente)*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4<sup>e</sup> série, 35<sup>e</sup> année, 1963, p. 93-115. — S. Schneebalg-Perelman, *Les Sources de l'Histoire de la Tapisserie bruxelloise et la Tapisserie en tant que Source*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 51, 1966, p. 279-337. — P. Junquera, *Los tapices de la Pasion*, dans *Reales Sitios*, n° 7, Madrid, 1966, p. 49 et suiv. — J.K. Steppe, *Vlaams tapijtwerk van de 16de eeuw in Spaans koninklijk bezit*, dans *Miscellanea Jozéf Duverger. Bijdragen tot de kunstgeschiedenis der Nederlanden*, vol. 2, Gand, 1968, p. 719-734. — S. Schneebalg-Perelman, *Un grand tapissier bruxellois : Pierre d'Enghien dit Pierre Van Aelst*, dans *De Bloeitijd van de Vlaamse Tapijtkunst Internationaal Colloquium 23-25 mei 1961*, Bruxelles, 1969, p. 279-323 (*Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*). — S. Schneebalg-Perelman, *Richesses du Garde-Meuble parisien de François I<sup>er</sup>*, *Inventaires inédits de 1542 et 1551*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, novembre 1971, p. 253-304. — J. Shearman, *Raphael's Cartoons in the Royal Collection and the Leonine Tapestries in the Sistine Chapel*, Londres, 1972. — A. Erlande-Brandenburg, *Les tapisseries de François d'Angoulême*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, année 1973, Paris, 1974, p. 19-31. — Catalogue de l'Exposition *Chefs-d'œuvre de la Tapisserie du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1973 (introduction par F. Salet et notices par G. Souchal). — G. Delmarcel, *Flemish tapestries at the wedding of the emperor Charles V in Sevilla, 1526 : the Los Honores series and some aspects of their dynastic iconography*, dans *XXIII Congreso internacional de Historia del arte C.I.H.A. Ponencias y comunicaciones (...)*, Granada, Hospital Real, 3-8 septembre 1973, p. 102-104. — J.K. Steppe et G. Delmarcel, *Les tapisseries du cardinal Erard de la Marck, prince-évêque de Liège*, dans *Revue de l'Art*, n° 25, Paris, 1974, p. 35-54. — G. Souchal, « *Los Paños de Oro* » ou « *La dévotion de Notre-Dame* » du *Patrimonio Nacional de Madrid*, dans *Bulletin de la*

*Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1975, p. 132-164. — S. Schneebalg-Perelman, *Un nouveau regard sur les origines et le développement de la tapisserie bruxelloise du XIV<sup>e</sup> siècle à la pré-Renaissance*, dans le catalogue de l'Exposition *Tapisseries bruxelloises de la pré-Renaissance*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1976, p. 161-191. — J.K. Steppe, *Inscriptions décoratives contenant des signatures et des mentions du lieu d'origine sur des tapisseries bruxelloises de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle*, *ibidem*, p. 193-230. — E. Dhanens, *L'importance du peintre Jean van Roome, dit de Bruxelles*, *ibidem*, p. 231-238. — J. Coffinet, *Métamorphoses de la tapisserie*, Genève, 1977. — G. Delmarcel, *Los Honores, serie de tapices. Un alegoria moral para el Emperador Carlos V*, dans *Reales Sitios*, n° 62, Madrid, 1979, p. 41-48. — N. Dacos, *Tommaso Vincidor. Un élève de Raphaël aux Pays-Bas*, dans *Relations artistiques entre les Pays-Bas et l'Italie à la Renaissance. Etudes dédiées à Suzanne Sulzberger*, Bruxelles-Rome, 1980, p. 61-99 (*Etudes d'Histoire de l'Art publiées par l'Institut Historique belge de Rome*, t. 4). — F. Salet, *David et Bethsabée*, Paris, 1980. — S. Schneebalg-Perelman, *Importance économique de la tapisserie bruxelloise au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Mélanges Mina Martens*, Bruxelles, 1981, p. 219-235 (*Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 58). — *Tapisserie de Tournai en Espagne. La tapisserie bruxelloise en Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle*, Catalogue des Expositions Europalia-Espagne, l'une à Tournai, Halle aux draps, l'autre à Bruxelles, Hôtel de Ville, Bruxelles 1985 (*Europalia 1985, España*).

Sophie Schneebalg-Perelman et Viviane Baesens

*Illustration* : planche XIV, face à la p. 305.

Pieter Van Aelst I : *La Pêche miraculeuse*, tapisserie d'après un carton de Raphaël, 1519.

VAN AELST II, Pierre, surnom de D'ENGHIEN II, Pierre, dit aussi VAN AELST LE JEUNE, Pierre, tapissier et marchand bruxellois, né à Alost vers 1471, décédé à Bruxelles à une date inconnue, après 1532.

Pierre Van Aelst II, fils aîné du célèbre Pierre Van Aelst fit l'apprentissage du métier de tapissier dans l'atelier paternel et exerça déjà le commerce des tapisseries à Alost comme son père puisque lors de son inscription à la bourgeoisie de Bruxelles en 1492 il avance sa qualité de marchand (*mercator*). On peut en déduire

qu'il devait être alors âgé de vingt et un ans au moins, ce qui nous donne 1471 comme date approximative de sa naissance. Il est permis de penser que Van Aelst le Jeune a été envoyé à Bruxelles pour y installer le nouvel atelier car son père ne le suivit que l'année suivante, probablement occupé à liquider les affaires d'Alost.

Durant les séjours prolongés de son père en Espagne en 1502 et surtout en 1506-1508 il a dû prendre la direction de l'atelier Van Aelst ; par conséquent, toutes les tentures qui y furent tissées pendant ces périodes devraient lui être également attribuées. Ainsi en est-il de deux tentures fameuses accordées à Pierre Van Aelst I, celle de l'*editio princeps* de *La Passion* de Madrid, dont deux éditions plus tardives sont signées A.E.L.S.T. et rappellent la date de 1507, et *Les Triomphes* de Pétrarque d'Amsterdam qui portent également la date de 1507. En septembre 1509, afin de récompenser le dévouement de son père à la cause bourguignonne, l'empereur Maximilien et la régente Marguerite nomment par lettres patentes « Pierre Van Aelst le josne » « restoupeur » (restaurateur) des tapisseries du roi Charles, futur empereur, durant six mois de l'année en alternance avec Jan Van der Bruggen. Ce dernier avait déjà fourni de nombreuses tapisseries armoriées à Philippe le Beau et fut chargé de restaurer maintes tentures appartenant aux souverains et à certains grands de la Cour comme le comte de Bergues. Le document de nomination de Van Aelst II spécifie que la charge donne droit à des libertés, franchises, profits et émoluments et qu'elle doit être précédée d'un serment fait devant les maîtres d'hôtel d'être un bon et loyal restoupeur.

Entre 1509 et 1522, les pièces d'archives désignant « Pierre Van Aelst le Jeune » font totalement défaut. Il continua certainement à travailler en collaboration avec son père et *Les Actes des Apôtres*, œuvre exceptionnelle, sont vraisemblablement à mettre autant à son crédit qu'à celui de Pierre Van Aelst I, âgé d'environ soixante-dix ans lors de leur tissage, achevé en 1520. Par ailleurs, plusieurs tentures, notamment des commandes pontificales, commencées

encore du vivant du père seront terminées après sa mort par le fils. Répétons-le, il est très difficile de séparer ce qui revient à chacun des deux Van Aelst, leurs biographies étant réellement imbriquées l'une dans l'autre.

Ce n'est vraiment qu'à partir du décès de Pierre Van Aelst I que la figure de son successeur commence à se dessiner avec plus de précision. Dès le lendemain des funérailles qui eurent lieu le 23 juillet 1522 comme le rapporte une mention des comptes de la Pixide de l'église Sainte-Gudule, Pierre Van Aelst fils est convoqué par Wolf Haller, facteur de la firme Fugger d'Augsbourg, devant le notaire anversois Jacob de Platea pour faire une déclaration de reconnaissance de dette s'élevant à 2.686 livres 12 sous 6 deniers. Cette dette provenait de divers prêts et transactions et avait sans doute été contractée au nom de son père. « Pierre d'Enghien, dit Van Aelst, tapissier impérial », voilà les termes dans lesquels il est décrit dans l'acte, sans qu'on fasse allusion à sa qualité de fils ou d'héritier de Pierre Van Aelst I. Dans le même document, il s'engage à rembourser ses créanciers en deux paiements, aux foires d'Anvers de 1523 et de 1524. En guise de garantie, il remet à Wolf Haller sept grandes tapisseries à or et soie, désignées comme « l'Histoire de la Fortune » et estimées à 3.050 livres. Ces précieuses pièces seront gardées en un endroit convenu et les frais d'assurance et de garde seront à charge de Pierre Van Aelst.

Un acte passé devant le même notaire, daté du 27 janvier 1526, témoigne du fait que le tapissier n'a pas honoré ses engagements à l'égard de la banque Fugger et que par conséquent il autorise cette dernière à vendre la tenture en y ajoutant deux dernières pièces. Cependant, Van Aelst y met une condition : la tenture doit d'abord être présentée à l'empereur pour lequel elle fut tissée et celui-ci devra la payer comptant. C'est seulement en cas de refus de Charles Quint de l'acquiescer que Van Aelst permet à la firme allemande de vendre la tenture où bon lui semblera, en Angleterre, Espagne, Portugal, France, Italie, Allemagne ou ailleurs, les dépenses pour l'assurance et le transport étant toujours supportées par le tapis-

sier. Cette énumération est particulièrement intéressante, car elle indique les débouchés habituels de la production de l'atelier de Van Aelst, les pays où il avait sans doute placé des représentants chargés d'écouler celle-ci.

Cette tenture de *L'Histoire de la Fortune* a été identifiée avec la célèbre série *Los Honores* en neuf pièces, dont la première s'intitulait *La Fortune*. Elle fut commandée en 1520 — la date figure sur la tenture — par Marguerite d'Autriche à l'occasion de l'élection de son neveu Charles de Habsbourg au trône impérial. *Les Honneurs* constituent une sorte de guide moral allégorique à l'usage du souverain et présentent une très grande complexité iconographique. La tenture compte en effet des centaines de personnages, mythologiques, bibliques et historiques qui contribuent à illustrer par leurs exemples les scènes consacrées à la Fortune, la Justice, la Foi, la Noblesse, aux différentes Vertus, à l'Honneur ou à l'Infamie. Les Van Aelst travaillèrent rapidement à ce grand projet, puisqu'en deux ans, sept pièces au moins en étaient achevées. Une pièce de la suite des *Honneurs* fut finalement expédiée en Espagne, toujours aux frais de Pierre Van Aelst II; il s'agissait de la cinquième pièce de la tenture et elle était estimée à 500 livres. La série entière fut achetée par l'empereur en 1526 à Séville, ville où il résidait à l'occasion de son mariage avec sa cousine Isabelle de Portugal. La comptabilité des Fugger de 1527 prouve que Charles Quint la paya 12.000 ducats espagnols (3.920 livres) et que la dette étant apurée l'excédent de 2.692 ducats 147 maravédis fut transféré au compte de Pierre Van Aelst et de son associé Augusto Turchi, financier italien bien connu à Anvers, devenu à son tour bailleur de fonds du tapissier. La tenture des *Honores*, qui décorait l'église de Valladolid lors du baptême du futur Philippe II en 1527, fait partie des collections du patrimoine national espagnol. Elle est actuellement exposée au Palais de la Granja de San Ildefonso près de Ségovie (8 pièces) et à l'Alcazar de Séville (1 pièce) où elle suscite l'admiration et l'étonnement des visiteurs à cause de ses dimensions énormes, sa complexité et ses vives couleurs. On en attribue les cartons

à Bernard Van Orley, assisté peut-être de Jean Gossart et Pierre Coecke pour certains personnages. Il en existe une réédition de dimensions réduites citée en 1532 dans un inventaire du cardinal Erard de la Marck sous le nom de *Gloire immortelle* ou *Les Moralités*. Cette tenture en sept pièces, dont la famille des princes d'Arenberg hérita et qui ornait l'actuel Palais d'Egmont a été dispersée entre Chicago, la collection Burrell (Glasgow) et la collection Wildenstein.

Ces mêmes difficultés financières se répètent avec d'autres bailleurs de fonds de Pierre Van Aelst à la même époque. En février 1523, le grand tapissier contracte un prêt chez Thomas Fleckhamer, facteur anversois des firmes Sebastian Ligsalz et Balthazar Schrenck de Munich, et lui remet en gage cinq pièces tissées à or et soie d'*Urias et Bethsabée* et deux pièces avec des *Scènes de la Vie de Saint Jean-Baptiste*. La dette se montait à 1.460 livres.

En 1525, las d'attendre son remboursement, Fleckhamer décide de vendre les tentures et s'adresse à Jean Van Herstienne *alias* Van der Tommen et à Gérard de Clerck, «bourgeois d'Anvers» — en réalité tapissiers bruxellois — pour l'estimation de ces dernières. Tous deux affirment sous serment que la première tenture vaut deux livres l'aune tandis que la deuxième en vaut trois. Tous ces textes notariés sont précieux car ils nous indiquent des sujets de tentures très célèbres qu'on est en droit d'attribuer à l'atelier de Van Aelst fils et démontrent d'autre part la continuité des relations commerciales avec deux entreprises, les Van der Tommen et les de Clerck, déjà citées du vivant de Pierre Van Aelst I.

En 1528, un marchand de Bruges, Joachim Cristiaens, poursuit Pierre Van Aelst II pour une dette de 500 livres devant le Conseil de Brabant. Les ennuis d'argent du grand maître, qui ne sont pas encore tout à fait résolus, étaient sans doute dus aux retards de paiement des augustes clients, dont la tenture des *Honores* est un bon exemple. Mais surtout, les problèmes de la firme Van Aelst durent commencer vers le début des années 1520, lorsqu'elle reçut du Saint-Siège la commande de plusieurs

nouvelles séries de tapisseries, en particulier *Les Scènes de la Vie du Christ*, dite tenture de la Scuola Nova ou tenture du Consistoire.

Cette suite en douze pièces fut commandée par Léon X, après le grand succès des *Actes des Apôtres*, au plus tard en 1521. Un contrat, daté de juin 1520 et conclu à Rome entre le Saint-Siège et Pierre Van Aelst (on ne sait pas s'il s'agit du père ou du fils) concernant des tapisseries non spécifiées s'applique peut-être aux *Scènes de la Vie du Christ*. Ce contrat porte sur une tenture à exécuter dans un délai de trois ans et pour laquelle Pierre Van Aelst, «tapissier de Sa Sainteté», «et compagnie» recevront 3.600 ducats, à raison de 100 ducats par mois. A côté de cela, 14.000 ducats d'or seront payés en six fois par le Saint-Siège aux marchands florentins Busini et Strozzi, pour le prix de 1.400 livres d'or filé de Florence nécessaires au tissage. Il est bien spécifié que le tapissier s'engage en son nom propre et au nom de sa compagnie; on insiste donc sur le fait qu'il s'agit d'une véritable grande entreprise, à la tête de laquelle se trouve Van Aelst.

C'est Raphaël, aidé de son élève Gianfrancesco Penni, dit «Il Fattore», qui aurait exécuté les premières esquisses des *Scènes de la Vie du Christ* à en croire Vasari. Le décès du peintre en 1520, celui de Léon X en 1521 et celui de Pierre Van Aelst I en 1522, interrompirent le projet. Il ne fut repris qu'en 1524 à la demande du pape Clément VII, qui tout comme Léon X, faisait partie de la famille des Médicis et poursuivit sa tradition de mécénat.

Les cartons de cette tenture, qui semblent influencés par le style de Jules Romain ont été en fait dessinés par Thomas Vincidor de Bologne, autre disciple de Raphaël, qui avait été chargé par le pape Léon X en 1520 de surveiller l'exécution de plusieurs commandes pontificales aux Pays-Bas. Ce peintre italien résida à Bruxelles de 1520 à 1531 et y fit même le portrait d'Albert Dürer, lors du célèbre voyage de ce dernier aux Pays-Bas. Dans une lettre adressée au souverain pontife le 20 juillet 1521, Vincidor indique qu'il se fait assister à Bruxelles par des peintres locaux pour la réalisation des patrons des *Scènes de la Vie du Christ*, alors en

cours. Nicole Dacos, qui a retrouvé divers dessins originaux de cette suite, suppose qu'il s'agit du peintre Pierre Coecke et d'un autre maître bruxellois. Trois des sujets en particulier, *Le Massacre des Innocents*, *L'Adoration des Bergers* et *L'Adoration des Mages* se ressentent de cette greffe de l'art flamand sur les projets italiens. Les tapisseries des *Scènes de la Vie du Christ*, contrairement aux *Actes des Apôtres*, ne comportaient pas de bordures historiées. Comme les *Actes*, elles se trouvent actuellement au Vatican après avoir quelque peu souffert des vicissitudes de l'Histoire.

*L'Adoration des Bergers* connut un grand succès chez les peintres flamands et *L'Adoration des Mages* a influencé l'art de Bernard Van Orley, de Pierre Coecke, de Lambert Lombard de Liège et même de Pierre Bruegel l'Ancien, notamment dans le tableau de *L'Adoration des Mages* peint à la détrempe et conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles. Les autres sujets illustrés dans cette tenture sont *La Présentation au Temple*, *La Résurrection*, *Noli me Tangere*, *Le Christ aux Limbes*, *Le Chemin d'Emmaüs*, *L'Ascension* et *La Pentecôte*. Curieusement, alors que *Les Actes* furent reproduits à de très nombreuses reprises, *Les Scènes de la Vie du Christ* ne suscitèrent pas d'autres éditions d'époque en tapisserie. On sait toutefois par une mention d'inventaire que Louis XIV la fit tisser au XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1524, le nouveau contrat passé entre le successeur d'Adrien VI, Clément VII, et Pierre Van Aelst, «tapissier du pape», prévoit que la Chambre Apostolique fera payer audit Van Aelst la somme de 12.050 ducats pour solde de 20.750 ducats formant le prix total de douze tapisseries tissées à or et soie, à condition qu'elles soient d'aussi bonne qualité que *Les Actes des Apôtres* et qu'elles soient livrées dans les dix-huit mois. Van Aelst est également invité à fournir une caution. Le 16 février 1525, le tapissier s'engage donc à respecter les exigences du pontife et amène des garants : Giovanni di Gabriele Bonconti de Bologne, Augusto Turchi (qui apparaît également à propos des *Honneurs* en 1527), Bernard de Minutolis ainsi que plusieurs marchands lucquois, toutes personnes

installées à Anvers. Le 18 juin 1526, les dépositaires du denier de Saint-Pierre dans les états du roi d'Espagne, les banquiers Bartolini et Gualterotti de Florence, font déposer par Camille de Diaceto à Anvers un acompte de 7.400 ducats sur les 12.050 promis entre les mains des mêmes Bonconti, Turchi, Bernard de Minutolis et les marchands lucquois agissant au nom de Pierre Van Aelst. La transaction a lieu dans la maison de Bonconti à côté de la Bourse. Toutefois, le tissage de la tenture durera beaucoup plus longtemps que prévu et la série complète n'arrivera à Rome qu'en 1531 ; il aura fallu sept ans depuis la commande de Clément VII pour qu'elle soit enfin achevée. On ignore les raisons d'un tel retard, très inhabituel, surtout quand on considère que le tissage des *Actes des Apôtres* ne dura que trois ans. La tenture sera contrôlée à Rome par deux experts-brodeurs, maître Angelo de Crémone et maître Jean Lengles de Calais, qui déclarèrent que le tissage en était meilleur que celui de la tenture des *Actes* et que *Les Scènes de la Vie du Christ* contenaient un tiers de fils d'or de plus que cette dernière. Le dernier paiement ne fut finalement versé à Rome au tapissier que le 11 novembre 1532.

Ajoutons qu'un splendide trône pontifical et un immense lit de parade, également tous deux en tapisserie à soie et or, complétaient la décoration de la salle du Consistoire et formaient avec les douze tapisseries des *Scènes de la Vie du Christ* un ensemble d'une richesse extraordinaire (E. Müntz). Curieusement, aucun historien de l'art ne s'y est intéressé au XX<sup>e</sup> siècle. Il nous semble qu'on peut tenir Pierre Van Aelst II pour auteur de l'un comme de l'autre, l'homogénéité du décor exigeant qu'ils soient exécutés par le même tapissier que celui de la tenture destinée à tapisser les murs de la chambre pontificale. Le dossier du trône représentait la trilogie de la Miséricorde, de la Justice et de la Prudence, le dais l'image de Dieu le Père, avec les armes de Léon X, entouré de sept petites pièces à soie cramoisie et franges d'or. Ces armes prouvent que le trône fut commandé par le pape mécène en même temps que *Les Scènes de la Vie du Christ*, c'est-à-dire avant fin 1521.

Tout comme le trône pontifical, le lit de parade est décrit dans l'inventaire du pape Paul III de 1544, ainsi que dans les inventaires postérieurs et dans des descriptions de visiteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. On ne possède aucune autre information, que ce soit concernant le peintre ou le tissage, et aussi bien le lit que le trône ont disparu. Sept petites pièces armoriées, ornées de soie blanche et de franges d'or, pendaient au sommet du lit, entourant un ciel de lit qui représentait *La Sainte Trinité*. On pouvait admirer deux grands et riches panneaux, l'un avec *La Visitation* au pied du lit (scène de la Vie de saint Jean-Baptiste traitée par Van Aelst dans d'autres tentures), l'autre, à sa tête, avec *La Nativité*. Une couverture armoriée ainsi que des petits panneaux à figures faisant le tour du bas du lit complétaient l'ensemble. Toutes les pièces du lit pontifical portaient les armes et devise du pape Clément VII et non celles de Léon X ; elles furent donc achevées après 1524 et non en même temps que celles du trône. Il paraît logique de supposer que les cartons de ces tapisseries à sujets religieux furent également commandés à Thomas Vincidor, surtout si l'on prend « les histoires du lit » du pape mentionnées par l'artiste dans sa lettre de 1521 au sens large.

Bien que l'on n'en possède pas la preuve formelle, il est très vraisemblable que c'est aussi à l'entreprise Van Aelst, son fournisseur attitré, que Léon X commanda vers 1520-1521 (donc encore du vivant de Pierre Van Aelst I) deux autres riches tentures à or et soie, *Les Jeux d'Enfants* et *Les Grottesques* ou *Triomphes des Dieux*, dont les cartons sont dus à des élèves de Raphaël. En fait, le contrat déjà cité de 1520 entre Léon X et Pierre Van Aelst pourrait tout aussi bien s'appliquer à la chambre de *Grottesques* ou aux *Jeux d'Enfants* qu'aux *Scènes de la Vie du Christ* ; il est impossible de trancher la question.

La lettre de 1521 de Thomas Vincidor au souverain pontife atteste que les cartons des *Jeux d'Enfants* furent exécutés par lui, à l'instar de ceux des *Scènes de la Vie du Christ*, en collaboration avec des peintres locaux, et non par Jean d'Udine comme le prétendait Vasari. Vin-



cidior indique qu'il a d'abord réalisé les projets des *Jeux d'Enfants* avant ceux de la tenture du Consistoire ; ils ont donc été achevés avant juillet 1521, date de la lettre. La tenture, disparue depuis la Révolution Française, se composait de vingt pièces de petites dimensions. Les sujets (divers jeux de *putti*, enfants ailés) ont pu être reconstitués à l'aide d'archives, de dessins et de gravures.

Pour la série des *Grotesques*, également disparue aujourd'hui, on peut suivre Vasari lorsque celui-ci affirme que ses cartons furent l'œuvre de Jean d'Udine, lui aussi disciple de Raphaël. Nicole Dacos a en effet démontré que les fameuses « Loges de Raphaël », ces fresques magnifiques de la loggia du deuxième étage du Vatican, seraient dues principalement à l'invention et l'exécution de Jean d'Udine et non au grand maître, qui se serait contenté d'orienter la composition d'ensemble et aurait supervisé le travail. Ces peintures, composées de « grotesques » qui témoignent d'un goût très révolutionnaire, réaliste et naturaliste à la fois, ont, pensons-nous, directement inspiré les tapisseries de la série des *Grotesques* de Léon X. Les « grotesques » trouvent leur origine surtout dans la découverte de la Domus Aurea de Néron à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le mot, qui au départ désignait les peintures des « grottes », autrement dit les peintures trouvées dans les ruines, finit au xvi<sup>e</sup> siècle par désigner tant les motifs antiques en général que ceux qui en sont dérivés à la Renaissance. De simples éléments décoratifs extrêmement variés (végétaux, animaux réels ou non, petits objets, etc.) entourant les compositions, les grotesques deviennent chez Jean d'Udine le sujet principal de l'œuvre.

La tenture de Léon X, qui représentait en fait *Les Triomphes des Dieux*, se composait de huit pièces de grandes dimensions. Alors que les motifs de grotesques venaient d'apparaître pour la première fois en tapisserie dans *Les Actes des Apôtres*, mais seulement dans les bordures, *Les Triomphes des Dieux* furent la première œuvre textile à les prendre pour thème central. Cette grande innovation connaîtra un très vif succès dans la tapisserie jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Les sujets de la tenture des *Grotesques*

étaient les suivants : *Le Triomphe de Vénus*, *Les Travaux d'Hercule*, *Les Sept Muses*, *Les Sept Vertus Cardinales*, *Le Triomphe de Mars*, *Le Triomphe de Bacchus* et *Le Triomphe des Arts Libéraux*. On les trouve mentionnés dans l'inventaire de Paul III de 1544.

Ni la suite des *Jeux d'Enfants* ni celle des *Grotesques* n'étaient terminées fin 1521, date du décès de Léon X ; elles n'auraient pu avoir été exécutées dans un laps de temps aussi court et ne figurent pas dans l'inventaire *post mortem* du pontife. Le fait qu'elles furent bien des commandes de Léon X est attesté d'une part par la lettre de Vincidor pour *Les Jeux d'Enfants*, d'autre part par deux documents du xvii<sup>e</sup> siècle qui désignent expressément *Les Triomphes des Dieux* comme « les Grotesques de Léon X ». On ne sait si ces deux projets furent interrompus à la mort du pape comme *Les Scènes de la Vie du Christ*, mais les deux tentures n'avaient certainement pas été entièrement payées par le Saint-Siège fin 1521. Cette situation contribue à expliquer les problèmes d'argent de l'atelier Van Aelst dans les années 1520 : Pierre Van Aelst II dut sans doute attendre le remplacement d'Adrien VI par Clément VII en 1523 pour rentrer dans ses frais. Il est fort regrettable que, tant pour *Les Grotesques* que pour *Les Jeux d'Enfants*, il n'ait subsisté aucun texte concernant le tissage.

Le paiement final de 1532 de la tenture des *Scènes de la Vie du Christ* est la dernière mention connue du nom de Pierre Van Aelst II ; nous n'avons pu trouver d'autres textes d'archives concernant sa carrière mais nous avons essayé d'identifier certaines de ses œuvres d'une autre manière. Quant à la date de son décès, les recherches effectuées dans les archives de la Pixide de Sainte-Gudule n'ont malheureusement pas pu l'établir, contrairement au cas de Van Aelst I. Après la promulgation de l'ordonnance de 1528 concernant l'obligation pour les tapissiers bruxellois de tisser dans leurs œuvres la marque de Bruxelles et leur propre marque, Pierre Van Aelst II a dû adopter un monogramme, composé vraisemblablement des lettres P.V.A. Une telle marque figure sur une *Histoire d'Abraham* conservée à Vienne, dont les

cartons sont attribués à Bernard Van Orley et datés des environs de 1525. Une autre édition de *L'Histoire d'Abraham* portant la marque identifiée du tapissier bruxellois Guillaume de Kempeneer se trouve actuellement au château de Hampton Court, et de Kempeneer a également signé une *Histoire de Jacob* (Bruxelles), toujours sur des cartons de Van Orley, qu'on date de 1532-1534. Comme Pierre Van Aelst et Guillaume de Kempeneer ont travaillé d'après les mêmes cartons, on peut en déduire qu'ils auraient collaboré à la réalisation de plusieurs éditions de l'histoire des patriarches bibliques, phénomène qu'on retrouve avec Van Aelst I et Pierre de Pannemaker. Malheureusement, beaucoup de marques ont disparu au cours des siècles, car les bordures inférieures, traînant par terre, se détérioraient bien plus rapidement que le reste des pièces.

La marque P.V.A. apparaît aussi sur quelques très belles tentures bibliques commandées vers 1550 par le roi de Pologne, Sigismond Auguste, mais à cette date Pierre Van Aelst II aurait déjà atteint l'âge de quatre-vingts ans et n'a donc pu en être le réalisateur. Nous supposons que ce fut son fils Pierre Van Aelst III, qui figure à nouveau dans l'état du personnel de Charles Quint en 1543, qui fut chargé de cette prestigieuse commande.

Pour conclure, disons que Pierre Van Aelst II, continuateur de Pierre Van Aelst I et son digne successeur à la tête de l'entreprise familiale, et qui a certainement collaboré à tous les chefs-d'œuvre issus de l'atelier célèbre de son père, a été injustement ignoré par les historiens jusqu'à notre étude de 1969 et même encore par après. Certaines tentures doivent lui être restituées, notamment celles tissées après 1520 : *Los Honores*, les versions les plus tardives de *David et Bethsabée*, la tenture des *Scènes de la Vie du Christ* encore aujourd'hui au Vatican ainsi que très probablement les tapisseries du lit d'apparat et du trône du pape et les riches suites des *Jeux d'Enfants* et des *Grotesques ou Triomphes des Dieux*.

Pierre Van Aelst II a également été le premier à exécuter de grandes séries bibliques, comme *L'Histoire d'Abraham*, qui apportèrent

des modifications importantes dans l'art de la lisse : le sens de la perspective, des personnages héroïques à l'avant-plan, un plus grand soin dans la reproduction des costumes antiques.

Tout comme son père, Pierre Van Aelst II a porté les titres de tapissier de l'Empereur et du Saint-Siège, qui furent ses clients assidus, et a dû travailler notamment avec les autres grands tapissiers bruxellois de l'époque. Il est évident que les quelques documents retrouvés ne donnent qu'une bien faible idée de la production qui dut être celle de son atelier. A l'instar de Van Aelst I, il fait appel à des bailleurs de fonds et garants italiens (Turchi, de Minutolis, Bonconti) ainsi qu'allemands (les Fugger, Fleckhamer) lorsqu'il connaît des ennuis financiers. Ses débouchés s'étendent à toute l'Europe chrétienne, et il fut certainement le fournisseur de nombreux souverains.

Enfin, c'est par l'intermédiaire des grandes séries tissées d'après des cartons de Raphaël et de son école — Thomas Vincidor, Jean d'Udine, Jules Romain — que le style italien de la Renaissance va s'introduire dans la peinture et la tapisserie des Pays-Bas, chez des peintres cartonniers comme Bernard Van Orley et Pierre Coecke et dominer la production tapisserie à Bruxelles entre 1525 et 1560 et même influencer l'art européen en général. Pierre Van Aelst II aura joué un rôle capital dans cette évolution, tout autant que son illustre père.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles. *Conseil de Brabant*, 2736 bis fol. 159; *Chambre des Comptes*, 12707, *comptes de l'amman de Bruxelles*, fol. 82.

E. Müntz, *Les historiens et les critiques de Raphaël*, Paris, 1883, p. 139-144 (Appendice VI). — E. Müntz, *Histoire générale de la tapisserie*, vol. 3, *Tapissieries italiennes*, Paris, 1878-1884, p. 19-28. — E. Müntz, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, Paris, 1900. — J. Strieder, *Die Inventur der Firma Fugger aus dem Jahre 1527*, Tübingen, 1905, p. 64, 83 et 95. — P. Saintenoy, *Les tapissiers de la cour de Bruxelles sous Charles V*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 30, 1921, p. 20-21. — H. Göbel, *Wandteppiche*, 1. Teil, *Die Niederlande*, Band 1, Leipzig, 1923 (liste des marques des tapissiers). — W. Bombe, *Raffaels Teppiche und Pieter van Aelst (auf Grund des handschriftlichen Nachlasses von Eugen Müntz)*, dans *Repertorium für*

*Kunstwissenschaft*, Band 50, Berlin 1929, p. 15-29. — J. Strieder, *Aus Antwerpener Notariatsarchiven. Quellen zur deutschen Wirtschaftsgeschichte des 16. Jahrhunderts*, Berlin-Leipzig, 1930. — W. Krönig, *Der italienische Einfluss in der flämischen Malerei im ersten Drittel des 16. Jahrhunderts*, Würzburg, 1936, p. 19. — M. Crick-Kuntziger, *La tenture de l'Histoire de Jacob*, Anvers, 1954. — J.K. Steppe, *Vlaamse Wandtapijten in Spanje. Recente gebeurtenissen en publicaties*, dans *Artes Textiles*, 3, 1956, p. 45-47. — Catalogue *The Tapestries at Hampton Court Palace*, par H.C. Marillier, Londres, 1962. — S. Schneebalg-Perelman, « *Le retouchage* » dans *la tapisserie bruxelloise ou les origines de l'édit impérial de 1544*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 50, 1961, p. 209. — G. Marlier, *Lambert Lombard et les tapisseries de Raphaël*, dans *Miscellanea Jozef Duverger, Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis der Nederlanden*, vol. 1, Gand, 1968, p. 247-259. — J.K. Steppe, *Vlaams tapijtwerk van de 16de eeuw in Spaans koninklijk bezit*, *ibidem*, vol. 2, Gand, 1968, p. 719-734. — S. Schneebalg-Perelman, *Un grand tapisserieur bruxellois : Pierre d'Enghien dit Pierre Van Aelst*, dans *De Bloetijd van de Vlaamse Tapijtkunst. Internationaal Colloquium 23-25 mei 1961*, Bruxelles, 1969, p. 279-323 (*Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*). — N. Dacos, *La découverte de la Domus Aurea et la formation des Grottesques à la Renaissance*, Londres-Leiden, 1969. — J. Szablowski et collaborateurs, *Les tapisseries flamandes au château du Wawel à Cracovie*, Anvers, Fonds Mercator, 1972. Dans cet ouvrage, voir surtout S. Schneebalg-Perelman, *La tapisserie flamande et le grand témoignage du Wawel*, p. 375-437; M. Piwocka, *Les tapisseries à grotesques*, p. 287-374 et le *Catalogue des tapisseries flamandes du roi Sigismond-Auguste* (avec table des différentes marques des tapisseries), p. 457-479. — G. Delmarcel, *Flemish tapestries at the wedding of the emperor Charles V in Sevilla, 1526 : the Los Honores series and some aspects of their dynastic iconography*, dans *XXIII Congreso internacional de Historia del arte C.I.H.A. Ponencias y comunicaciones (...)*, Granada, Hospital Real, 3-8 septembre 1973, p. 102-104. — J.K. Steppe et G. Delmarcel, *Les tapisseries du cardinal Erard de la Marck, prince-évêque de Liège*, dans *Revue de l'Art*, n° 25, Paris, 1974, p. 35-54. — S. Schneebalg-Perelman, *Un nouveau regard sur les origines et le développement de la tapisserie bruxelloise du XIV<sup>e</sup> siècle à la pré-Renaissance*, dans le catalogue de l'Exposition *Tapisseries bruxelloises de la pré-Renaissance*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1976, p. 161-191. — J.K. Steppe, *Inscriptions décoratives contenant des signatures et des mentions du lieu d'origine sur des tapisseries bruxelloises de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle*, *ibidem*, p. 231-238. — G. Delmarcel, *Los Honores, serie de tapices. Un alegoria*

*moral para el Emperador Carlos V*, dans *Reales Sitios*, n° 62, Madrid, 1979, p. 41-48. — N. Dacos, *Tomaso Vincidor. Un élève de Raphaël aux Pays-Bas*, dans *Relations artistiques entre les Pays-Bas et l'Italie à la Renaissance. Etudes dédiées à Suzanne Sulzberger*, Bruxelles-Rome, 1980, p. 61-92 (*Etudes d'histoire de l'Art publiées par l'Institut historique belge de Rome*, t. 4). — Catalogue du Victoria & Albert Museum *The Tapestry Collection Medieval and Renaissance*, par G.W. Digby (assisté par W. Hefford), Londres, 1980, p. 35-40 et pl. 36-45 B; p. 67-70 et pl. 94 B-95.

Comme Pierre Van Aelst II a été constamment confondu avec son père Pierre Van Aelst I, il y a lieu de se reporter également aux titres de la bibliographie concernant ce dernier.

Sophie Schneebalg-Perelman et Viviane Baesens

**VAN AELST III**, (*Pierre*), surnom de D'ENGHIEU III, *Pierre*, tapissier et marchand bruxellois, tapissier de l'empereur Charles Quint, né à Bruxelles vers 1495 (?), décédé selon toute vraisemblance à Bruxelles vers 1560.

Comme son père et son grand-père, Pierre Van Aelst III occupa la fonction de tapissier de Charles Quint, probablement dès le décès de Pierre Van Aelst II. Il est cité en 1543 dans les dépenses journalières de l'hôtel ducal pour un salaire de trois sols sous le nom de « Piètre van Enghien ». Il est à noter que Van Aelst I, en 1512, touchait 8 sols et même davantage d'autres années. Les sources concernant Pierre d'Enghien III sont malheureusement très rares, mais on peut dire sans crainte de se tromper qu'il dut recevoir sa formation de lissier dans l'atelier de son père et que celui-ci dut l'initier aux affaires. Certaines des réalisations de Van Aelst II devraient sans doute être également attribuées à Pierre Van Aelst III.

En 1544, Pierre d'Enghien figure dans un contrat d'affaires conclu avec un marchand de Lübeck, Hans Cock. A l'instar de ses ancêtres, il cumule donc les activités de grand marchand de tapisseries et d'officier de la maison impériale. En 1548, il est payé par le trésorier de Charles Quint pour avoir effectué des travaux de décoration dans la ville de Turnhout. Orner

de tapisseries les édifices publics et les sanctuaires des villes à l'occasion de fêtes ou de solennités particulières faisait en effet partie des attributions du tapissier «ducal», nous en avons retrouvé plusieurs exemples.

C'est vers 1550 qu'intervient l'énorme et fastueuse commande du roi de Pologne Sigismond-Auguste, dont les différentes tapisseries forment encore à l'heure actuelle le plus bel ornement du château royal du Wawel à Cracovie. Cette commande se composait d'une grande série biblique de 18 pièces illustrant divers épisodes de la *Genèse*, d'une grande quantité de «verdures», très précieuses et variées et de tentures héraldiques à grotesques. Les envoyés du roi s'adressent aux plus célèbres tapissiers de Bruxelles et notamment à Pierre Van Aelst III toujours tapissier de l'Empereur. Il est en effet mentionné en 1550 dans les dépenses de l'hôtel de Charles pour un salaire journalier de 4 sols. Le grand peintre Michel Coxie, dont l'importance était restée méconnue jusqu'il y a peu, figure dans le même compte et pour le même salaire. Six tapissiers, parmi les meilleurs de la capitale de Brabant, participeront à l'exécution des tentures de Sigismond-Auguste et les signeront de leur marque : Pierre Van Aelst, Willem (Guillaume) de Kempeneer, Jan de Kempeneer, son fils, Catherine van Huldenberghe, veuve du tapissier Nicolas Leyniers (en collaboration avec son fils Everaert Leyniers), Jan Van Tieghem et son collaborateur Frans Ghieteels.

La marque de Pierre Van Aelst III, qu'il a gardée de son père Pierre Van Aelst II, apparaît avec celle de Guillaume de Kempeneer sur cinq pièces de la tenture de *L'Histoire de Noé* et également sur une pièce de *L'Histoire des Premiers Parents*. Les cartons de ces différentes tentures ainsi que ceux de la tenture de *La Tour de Babel* sont tous attribués au peintre Michel Coxie. La part prise par Van Aelst III à la réalisation de cette grande commande, pour importante qu'elle soit, est inférieure à celle de Kempeneer et surtout à celle de Jan Van Tieghem : ce dernier a signé cinq panneaux de la série biblique, répartis dans *L'Histoire des Premiers Parents*, dans *L'Histoire de Noé* et dans *L'Histoire de la Tour de Babel* et égale-

ment vingt verdure avec animaux sauvages et une dizaine de tentures héraldiques à grotesques.

Excepté les tentures du Wawel, nous ne savons rien des nombreuses œuvres que Van Aelst dut exécuter et dont beaucoup devaient être aussi fastueuses que les superbes tapisseries du roi de Pologne. On peut espérer que d'autres marques P.V.A. seront retrouvées dans l'avenir.

Vers 1560, le grand atelier de Pierre Van Aelst III, sis Marché-au-Charbon, acquis par son grand-père en 1502, est vendu par ses héritiers au célèbre tapissier bruxellois Guillaume de Pannemaker. Cette information nous est fournie par un document daté du 16 novembre 1560 dans lequel Guillaume de Pannemaker se porte garant d'une donation, apportant en gage la moitié de ses biens (une grande maison, plusieurs maisons d'habitation, de nombreuses salles et dépendances), toutes propriétés situées au Marché-au-Charbon. Il découle de cet acte que sur les nombreux bâtiments décrits les descendants de Van Aelst n'ont gardé qu'une seule maison après la vente. Un autre texte daté de 1599 confirme le fait que les biens situés au Marché-au-Charbon et ayant appartenu aux enfants de «Pierre d'Enghien dit Van Aelst, tapissier» sont passés entre les mains de Guillaume de Pannemaker et ensuite de ses héritiers. C'est donc vraisemblablement aux alentours de 1560 qu'il faudrait placer la date de décès de Pierre Van Aelst III, la liquidation de la presque totalité de ses propriétés et de son fonds de commerce pouvant difficilement s'expliquer d'une autre manière. Sa réserve de cartons sera également cédée au moins en partie à de Pannemaker, notamment *Les Actes des Apôtres*. Il s'agit certainement des cartons de Van Aelst lorsque de Pannemaker écrit au cardinal de Granvelle, en 1560, qu'il a en sa possession des cartons fort usagés des *Actes des Apôtres*, trop abîmés pour qu'on puisse encore en faire une copie. De Pannemaker acheta également les cartons de *L'Histoire de Noé* tissés pour le Wawel, comme nous pouvons le déduire du fait qu'en 1562, il avait déjà achevé le tissage d'une tenture de Noé en huit pièces, agrémentée de nou-

velles bordures à animaux et spécialement commandée par Philippe II, roi d'Espagne.

Bien que les documents concernant Pierre Van Aelst III soient peu nombreux, ils montrent clairement que ce dernier, qui a collaboré avec tous les grands tapissiers bruxellois de son époque, a bien maintenu la tradition de marchand international et de tapissier impérial instaurée par Pierre Van Aelst I et continuée par Pierre Van Aelst II, tradition qui s'est très probablement perdue après son décès comme semble l'indiquer la vente de son atelier et de ses cartons.

Archives du Nord, à Lille, t. 8, série B, 3484 (1543); 3339/113223 (1548); 3490 (1550). — Archives de l'Assistance Publique, à Bruxelles, *Cartulaire de Saint-Géry*, B 667, f° 298-301 (1560). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, *Chambre des tonlieux de Bruxelles*, n° 92, fol. 307-309 v° (1599).

A. Wauters, *Tapisseries bruxelloises*, Bruxelles, 1878, p. 428. — J. Strieder, *Aus dem Antwerpener Notariatsarchiv*, Berlin, 1930, p. 164, n° 235. — M. Piquard, *Le cardinal de Granvelle, amateur de tapisseries*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 19, 1950, p. 124. — S. Schneebalg-Perelman, *Un grand tapissier bruxellois : Pierre d'Enghien dit Pierre Van Aelst*, dans *De Bloetijd van de Vlaamse Tapijtkunst. Internationaal Colloquium 23-25 mei 1961*, Bruxelles, 1969, p. 279-323. (*Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*). — S. Schneebalg-Perelman, *La tapisserie flamande et le grand témoignage du Wawel*, dans J. Szablowski et collaborateurs, *Les tapisseries flamandes du château du Wawel à Cracovie*, Anvers, Fonds Mercator, 1972, p. 375-437. — *Catalogue des tapisseries flamandes du roi Sigismond-Auguste*, *ibidem*, p. 457-479.

Sophie Schneebalg-Perelman et Eddy D'Hondt

VAN den PLAS, Louise, Marie, Joséphine, fondatrice et dirigeante du Féminisme chrétien de Belgique, née à Bruxelles le 24 janvier 1877, décédée à Willaupuis le 4 décembre 1968.

Son père Jean-Baptiste Van den Plas, parent d'André Langrand-Dumonceau, fut le secrétaire particulier du banquier. Après la faillite de Langrand en 1870, il trouva de nouvelles occupations professionnelles en France, où

Louise passa une bonne partie de sa jeunesse studieuse. Avec les siens elle rentra à Bruxelles en 1892. Vu l'aisance de la famille — Jean-Baptiste Van den Plas était directeur pour la Belgique de la compagnie d'assurances La Réserve mutuelle des Etats-Unis lors de son décès en 1917 — la question d'une occupation professionnelle rémunérée ne se posa jamais pour Louise. Tout en pratiquant les arts décoratifs et la musique, elle s'employa surtout à lire et à voyager.

La lecture du *Grand catéchisme de la femme*, publié par Louis Frank en 1894, éveilla son intérêt pour le féminisme. Elle entra en contact avec la Société pour l'amélioration du sort de la femme, fondée en 1897, puis avec la Ligue belge du droit des femmes, créée en 1892 où elle rencontra en mars 1899 Marie Duclos, présidente du mouvement féministe catholique de France et rédactrice en chef de la revue *Le Féminisme chrétien*. Invitée à Paris, les échanges de vues avec Marie Duclos et sa collaboratrice, Marie Maugeret, corroboraient ses convictions : Louise semblait attendre des circonstances favorables pour s'engager.

Vers 1902 l'indifférence des catholiques vis-à-vis des droits politiques des femmes commençait à s'ébranler à la suite de la campagne socialiste et libérale pour le suffrage universel pur et simple et des prises de position nettement féministes de certains parlementaires socialistes. Lorsque René Henry, rédacteur au *Journal de Bruxelles* et coauteur avec le député René Colaert du livre *La femme électeur* (Bruxelles, 1901), insista pour coopérer à la fondation d'un groupe catholique pour l'obtention et l'utilisation du suffrage féminin, Louise céda à ses instances, bien que le mouvement politique lui sembla prématuré. Les premières adhérentes recrutées avec grande peine, le Féminisme chrétien de Belgique fut créé le 6 mai 1902 dans le double but de propager dans les milieux catholiques toutes les revendications féministes ne lésant pas la constitution catholique de la famille et d'obtenir des pouvoirs publics une législation plus équitable envers la femme. Secrétaire générale et cheville ouvrière du nouveau groupe de pression, Louise Van den Plas

élabora un vaste programme de réformes d'ordre éducatif, moral, économique, juridique et politique; l'ajournement de la révision constitutionnelle et la tentative avortée d'une Union féministe générale pour l'obtention du droit de vote avaient remis les réformes d'ordre politique à l'arrière-plan. Profitant de toutes les occasions pour gagner des sympathies catholiques à son mouvement, elle donna de nombreuses conférences à Bruxelles et en province et lança plusieurs tracts. A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1905 et jusqu'en février 1940, elle publia une revue mensuelle, intitulée *Le Féminisme chrétien de Belgique*.

Son engagement durant la période 1902-1914 porta essentiellement sur trois plans.

En collaboration avec les autres organisations féministes et parfois séparément, elle œuvra en vue de certaines réformes juridiques. Les résultats de ces campagnes furent encourageants. Une loi du 6 avril 1908 permit la recherche de la paternité. L'entrée des femmes dans les conseils de famille et leur droit de tutelle furent réglés par la loi du 10 août 1909, le témoignage féminin aux actes de l'état civil par la loi du 7 janvier 1908. L'électorat et l'éligibilité des femmes pour les conseils de prud'hommes furent adoptés le 3 mai 1910. La révision du code civil en ce qui concerne les droits de la femme fut toujours au centre de sa sollicitude. Elle travailla sans relâche pour l'obtention de la capacité civile de la femme mariée et pour la réforme de la communauté légale. Autodidacte en la matière, elle élabora une *Etude sur la révision du titre du contrat de mariage* qu'elle présenta en 1905 à la Conférence du Jeune Barreau. Un résumé de ce travail dans la *Gazette des tribunaux* et la publication intégrale par la *Revue catholique de droit* aidèrent à répandre ces idées nouvelles. En 1909-1910, le Féminisme chrétien mena campagne pour la capacité civile complète de la femme, séparée de corps : la disposition fut insérée dans une proposition de loi du sénateur Alexandre Baun qui aboutira à la loi du 20 mars 1927.

Sur le plan socio-économique, Louise Van den Plas porta son attention sur les justes revendications des femmes tant de la classe bour-

geoise que de la classe ouvrière. Si elle réclama pour les unes l'admission à l'Université de Louvain, l'accès aux carrières libérales, l'égalité des barèmes des instituteurs et institutrices, elle recommanda pour les autres le syndicalisme féminin et se préoccupa de l'apprentissage professionnel, des conditions du travail à domicile, etc.

Dans son rapport au Congrès des Catholiques à Malines en 1909, elle définit le Féminisme chrétien comme «une œuvre sociale catholique». Voyant dans le mouvement social féminin une application des principes du féminisme économique, elle tenta sans cesse de rapprocher les deux groupes, tout en stimulant l'entraide et l'association autonome des ouvrières. Contactée par Victoire Cappe, elle exposa ses idées devant les membres du syndicat L'Aiguille à Liège : ce fut l'amorce d'une entente réservée et d'une collaboration limitée entre les deux dirigeantes. Par des conférences et des articles, par sa présence et ses interventions aux semaines sociales féminines, aux assemblées générales de l'union professionnelle L'Aiguille, aux congrès syndicaux, Louise exerça dans la période d'avant-guerre une pression féministe constante sur le mouvement social féminin. Enfin, lorsqu'en 1911 les socialistes et les libéraux entreprirent une nouvelle campagne pour le suffrage universel pur et simple, Louise s'engagea définitivement sur le plan politique. Elle affermit l'ouverture des démocrates chrétiens en la matière par un premier plaidoyer pour le suffrage féminin, prononcé à la tribune du Congrès de la Ligue Démocratique belge à Courtrai, le 25 septembre 1911. Douée d'un réalisme politique et d'un sens tactique remarquable, elle resta encore dans une prudente expectative jusqu'à ce que Cyrille Van Overbergh l'invitât dans une lettre ouverte à prendre l'initiative. Avec son appui, la Ligue catholique du suffrage féminin fut fondée comme une filiale du Féminisme chrétien de Belgique lors de l'assemblée générale du 3 mars 1912. Le 15 janvier 1913 la nouvelle présidente adressa à tous les parlementaires belges une pétition à laquelle s'étaient associées la Ligue belge du droit des femmes, la Société belge pour l'amé-

lioration du sort de la femme, l'Union belge pour le suffrage et l'Union des femmes gantoises. Quelques semaines plus tard, le 10 février 1913, fut fondée la Fédération belge pour le suffrage des femmes, réunissant enfin toutes les féministes dans un mouvement suffragiste.

La guerre mit brusquement fin à ces activités. Avec Jane Brigode, Louise Van den Plas assumait la direction de L'Union patriotique des femmes belges, fondée le 8 août 1914 comme un centre de secours et d'assistance par le travail.

Dès 1919, les nouvelles situations politiques sur le plan national et international incitèrent Louise Van den Plas à redoubler ses efforts en vue d'une participation féminine au pouvoir politique.

Sur le plan international, elle œuvra avec les déléguées de la Conférence interalliée des femmes suffragistes, réunies à Paris du 10 au 12 février 1919, auprès des membres de la Conférence de la paix pour obtenir une participation effective des femmes aux travaux des diverses commissions. L'admission du principe de l'intervention féminine officielle dans une délibération d'ordre international fut une victoire incontestable.

Elle fit ensuite partie de la délégation féministe qui put *in extremis* amender sur plusieurs points le rapport définitif de la Commission de législation internationale du travail, de sorte que le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale, la suppression du travail des enfants et l'admission des femmes au service d'inspection furent insérés dans la Charte internationale du travail.

Sur le plan national, la révision constitutionnelle imminente provoqua en 1919-1920 une campagne suffragiste énergique, dans laquelle le dynamisme de Van den Plas jouait un rôle moteur. Mais les lettres ouvertes aux partis, les manifestes, les pétitions massives, les démarches auprès des membres du gouvernement et des parlementaires produisirent peu d'effet. L'octroi par la loi du 9 mars 1919 du suffrage législatif à quelques groupes de femmes très restreints, les tergiversations préalables à l'octroi du vote communal par la loi du 15 avril

1920, l'éligibilité des femmes au Parlement concédée en 1920 et 1921, occasionnèrent de la part de Van den Plas des critiques cinglantes. Inlassable, elle reprit la campagne en vue d'obtenir le suffrage provincial. La question fut différée en 1921, puis encore en 1925, 1929, 1932, 1936 et 1939 : tout au long de ces années, Van den Plas rendra fidèlement compte des «divers actes de la honteuse comédie».

Dès 1920 cependant, Louise s'efforça de développer efficacement le pouvoir politique réel, concédé aux femmes. Elle contribua à l'organisation d'un service de documentation et d'éducation civique au sein de l'Union patriotique des femmes belges et à la rédaction d'un programme communal féminin concret pour la Ligue catholique du suffrage féminin. Elle se présenta aux élections du 24 avril 1921 à Woluwe-Saint-Lambert et fut élue conseiller communal; après une éclipse de 1926 à 1931, elle reprit cette fonction de 1932 à 1938. Dès novembre 1921, un Cercle de conseillères communales catholiques se constitua, dont elle devint présidente : centre de documentation, le cercle organisa régulièrement des conférences spécialisées relatives à des questions sociales, économiques, politiques.

Toujours soucieuse d'éviter l'emprise des partis politiques sur les forces féminines, elle prôna la création d'associations féminines autonomes ou de sections féminines d'associations mixtes, puisque «nos intérêts de femmes ne seront mûrement étudiés que par des femmes travaillant entre elles». Elle projeta même en 1922 d'unir toutes les associations féminines politiques catholiques en une Fédération solidement organisée, «pour que ces intérêts soient suffisamment pris en considération par les hommes».

Par le caractère revendicatif de son engagement politique et par la pression continuelle qu'elle exerça, la position de Louise Van den Plas dans le monde catholique belge devint très difficile. Vu les circonstances, elle refusa en 1921 de figurer sur la liste catholique pour la Chambre, puis, sur les vives instances de l'Association catholique féminine du canton de Bruxelles, accepta en 1925 une quinzième place

qui ne lui donna aucune chance de succès. Elle critiqua le programme du parti catholique, élaboré en 1922, parce qu'il négligeait la question de la condition féminine. Si ces tensions diverses importunèrent ses relations avec l'Union Catholique, ses revendications politiques jetèrent surtout un froid entre le Féminisme chrétien et le Mouvement social féminin chrétien. L'attitude réservée et méfiante de Victoire Cappe équivalait en fait à une proscription; l'appui et la collaboration tant souhaités firent cruellement défaut à Louise. En 1936 encore, à l'occasion de l'entrée de Maria Baers au Sénat et de l'adhésion tardive des Œuvres sociales féminines chrétiennes aux doctrines suffragistes, elle rappelle l'atmosphère qui «rendait impossible tout essai d'organisation politique».

Très attentive à la politique internationale, elle insista souvent sur le rôle socio-politique des femmes dans la Société des Nations et réclama leur représentation au sein des comités et commissions, aux assemblées. Pacifiste convaincue, elle assista à Bruxelles aux Congrès internationaux de la paix en 1931 et 1934, intervenant à plusieurs reprises pour plaider l'élaboration lente et difficile d'un système de justice international, qui exercerait un contrôle vigilant sur le désarmement par étapes. Dans ce domaine aussi elle se rangea résolument du côté des réformateurs.

L'esprit critique et réaliste, l'indépendance et le pragmatisme qui caractérisent son action politique, marquent en fait son engagement féministe : c'est pourquoi la Radio Catholique Belge lui confia en 1930 la direction de la tribune hebdomadaire consacrée aux intérêts féminins. Louise Van den Plas se méfia de toute intransigeance et défendit un féminisme modéré, «raisonnable», en harmonie avec l'intérêt de la famille et les principes de l'Eglise. Elle soutint non pas la thèse de l'identité mais celle de l'égalité par l'équivalence. Dans la ligne de ces convictions, elle continua sans relâche ses efforts pour la reconnaissance de la capacité civile de la femme mariée et pour une juste réforme du régime légal des biens dans le mariage. L'avant-projet de loi, qu'elle élaborait à cet égard avec Jane Brigode en 1922, devait

servir à la préparation des travaux parlementaires. La nouvelle loi du 7 juillet 1932, qui reprit quelques-unes de ses propositions, fut accueillie comme «une simple étape» dans la marche vers le but.

Lorsque dans les années de crise économique la question du travail féminin devint l'objet de débats passionnés, Louise se distança résolument de deux thèses qu'elle considéra également outrancières : elle rejeta l'orientation de la femme vers une production économique, dégagée de toute entrave, elle éprouva aussi comme une grave atteinte à la liberté féminine l'interdiction légale du travail de la femme mariée, proposée dans le projet de loi Rutten-Segers-Van Overbergh et défendue par le Mouvement social chrétien. A la recherche de remèdes moins radicaux pour sauvegarder les intérêts des mères au foyer et des travailleuses, elle recommanda les allocations familiales, le travail à temps partiel et tout un ensemble de réformes sociales et économiques. La promulgation en 1933, 1934 et 1935 d'une série d'arrêtés-lois, portant gravement préjudice aux travailleuses, l'amena à faire front commun avec les féministes de toutes tendances, afin de défendre plus efficacement le «droit sacré au travail». Ainsi elle participa au meeting de protestation, organisé en 1934 sous la présidence de la Fédération des femmes universitaires et fit partie de la délégation féministe qui fut reçue le 8 juin 1935 par le Premier Ministre Paul Van Zeeland. L'action féministe concertée résulta finalement dans le retrait des arrêtés-lois discriminatoires.

Enfin, l'un des objectifs les plus importants de son engagement féministe fut d'ordre éthique. Dès le début en effet elle considéra le problème des mœurs comme le nœud de la question féministe : «Pour que la travailleuse, la citoyenne, l'épouse, la mère obtiennent leur part légitime de droits, de liberté et d'influence dans le domaine du travail, de la cité, de l'association conjugale et de la famille, il faut en tout premier lieu que la femme soit libérée de l'asservissement qui pèse sur elle au point de vue des mœurs». Poursuivant sans relâche l'abolition de la double morale, luttant contre le préjugé que la débauche est une nécessité de



l'homme, elle fut toujours sur la brèche pour le relèvement de la moralité publique. Ainsi elle prit une part très active dans la campagne pour l'obtention d'une loi autorisant la recherche de la paternité, protesta à toute occasion contre la vieille conception napoléonienne de l'inégalité des époux devant le devoir de fidélité conjugale, dénonça la conspiration du silence à l'égard de la prostitution officielle et milita fermement pour l'institution nécessaire d'une police féminine. Elle éveilla les consciences catholiques en la matière par des rapports substantiels au Congrès de l'Union catholique en 1924 et au Congrès catholique de Malines en 1936. Elle collabora aussi dès 1924 aux activités du Comité National Belge de Défense contre la Traite des Femmes et des Enfants et devint ultérieurement la secrétaire de l'association.

Ses critères féministes renforçant dans ce domaine ses convictions religieuses, toute action contre la propagande immorale par le spectacle, le livre, l'image, l'affichage, etc., toute campagne contre l'alcoolisme trouvaient en elle une coopératrice dévouée. Membre de la Commission officielle qui en 1929 prépara la révision des lois de 1919 sur l'alcool, elle s'opposa vivement contre le retour à la liberté de vente et de consommation.

Louise Van den Plas, qui fut appelée en 1922 à faire partie de la Commission des familles nombreuses, instituée auprès du ministère de la Justice, se dévoua de plus en plus à la cause des familles. D'abord collaboratrice occasionnelle au *Bulletin de la Ligue des Familles Nombreuses*, elle devint ultérieurement membre du comité de rédaction de *La Ligue*, et secrétaire du directeur de l'organisation, L. Ballet.

Absorbée par ces divers engagements, connexes et complémentaires au combat féministe, Louise Van den Plas se retira progressivement de la direction du *Féminisme chrétien*. Elle abandonna en 1938 sa fonction active de secrétaire générale pour devenir présidente du groupement, qui ne surviva pas à la seconde guerre mondiale.

Les travaux de Louise Van den Plas sont l'expression directe de son engagement féministe.

Nombreux sont les écrits qui tendent à propager la doctrine féministe chrétienne et à recruter des adhérents pour son groupe de pression.

Nous citons : *Aux catholiques belges. Pourquoi les chrétiens doivent être féministes*, Bruxelles-Paris, 1902 ; *Le Féminisme Chrétien*, dans *Congrès catholique, Malines, 23-26 septembre 1909 : Section féminine, Œuvres religieuses, charitables, sociales et économiques. Rapports*, Bruxelles, s.d., p. 186-193 ; *Le suffrage des femmes. Discours prononcé au Congrès de la Ligue Démocratique Belge à Courtrai le 25 septembre 1911*, Renaix, 1911 ; *Féminisme. Souvenirs de vingt ans d'efforts*, Bruxelles, 1922 ; *Le Féminisme Chrétien*, Liège, [1926] (*Etudes religieuses*, n° 136-137).

Elle élaborera deux études juridiques en vue de la reconnaissance de la capacité civile de la femme mariée : *Etude sur la révision du titre du contrat de mariage*, Louvain, 1909 (extrait de la *Revue catholique de droit*) et, en collaboration avec Jane Brigode, *Avant-projet de loi relatif à l'extension de la capacité civile de la femme mariée. Etude de droit pour servir à la préparation des travaux parlementaires*, Renaix, [1922]. Concernant le respect dû à la femme sur le plan éthique, nous ne citons que *La réglementation de la prostitution et la police féminine*, dans *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès catholique de Malines*, t. 6, Bruxelles, 1936, p. 141-151.

Nous devons surtout souligner que l'œuvre majeure de Louise Van den Plas est la revue mensuelle *Le Féminisme Chrétien de Belgique* (1905-1914 et 1919-1940). Elle rédigea en effet la plupart des articles parus dans «son» périodique.

D. Keymolen, G. Castermans et M. Smet, *De geschiedenis geweld aangedaan. De strijd voor het vrouwenstemrecht 1886-1948*, Anvers-Amsterdam, 1981 (photographie de Louise Van den Plas, p. 31). — P. Gérin, *Louise Van den Plas et les débuts du « Féminisme Chrétien de Belgique »*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1, 1969, p. 254-275.

Denise Keymolen

VANDERVELDE, *Emile*, Guillaume, homme politique, né à Ixelles le 25 janvier 1866, décédé à Bruxelles le 27 décembre 1938.

Emile Vandervelde, qui allait présider le mouvement socialiste belge pendant près d'un demi-siècle, était le fils d'un membre progressiste du barreau de Bruxelles. Il se souvenait avoir écouté, dès sa plus tendre enfance, les discussions politiques des amis libéraux de ses parents dans leur maison d'Ixelles. En 1881, Vandervelde s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles tout en poursuivant son éducation politique sous l'inspiration d'un certain nombre d'amis et d'enseignants progressistes. «J'étais encore, sauf en matières sociales, un jeune bourgeois très conforme», raconte-t-il dans ses mémoires.

A la fin de sa carrière universitaire, tandis que s'élargissait le champ de ses lectures et de ses expériences, la pensée politique de Vandervelde devint graduellement plus radicale. Les œuvres complètes de Proudhon, un cadeau de sa mère, le convertirent à ce qu'il appelait alors le «socialisme». En 1885, Vandervelde quitta les libéraux pour rejoindre la Ligue Ouvrière d'Ixelles, qui venait d'être formée. Le mouvement de 1886 pour le suffrage universel lança le jeune étudiant dans l'action. Par la suite, il fonda avec Louis de Brouckère le Cercle des étudiants et anciens étudiants socialistes. En 1891, Vandervelde publia sa thèse en deux volumes : *Enquêtes sur les Associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique* (Bruxelles, 1891).

Deux ans après avoir achevé ses études de droit, Vandervelde retourna à l'université pour y suivre des cours de biologie et de médecine. Ses deux premiers ouvrages, *Le parasitisme organique et le parasitisme social* (Paris, 1898), écrit en collaboration avec le botaniste Jean Massart, et *L'évolution régressive en biologie et sociologie* (Paris, 1897) révèlent l'influence des théories de Darwin sur l'évolution et la méthode organiciste. Dans ces deux ouvrages, les auteurs comparent la lutte pour la vie sur le plan biologique et social démontrant que le déclin des institutions sociales sans usage reflète l'atrophie biologique des organes inutiles. En

tant que socialiste, le jeune Vandervelde se vit refuser une carrière à l'université. A la fin, cependant, il entra dans la communauté académique «par la fenêtre», selon son expression, en participant à la fondation de l'Université Nouvelle, en travaillant à l'Institut de Sociologie Solvay avec Hector Denis et Guillaume De Greef de 1902 à 1907 et, par la suite, en enseignant l'Histoire des doctrines sociales à l'Université libre de Bruxelles. En 1913 il fut nommé membre correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, en 1929 membre titulaire et, en 1933 directeur de sa Classe.

Vandervelde fit d'abord la synthèse de ses études sociologiques, économiques, biologiques et marxistes dans une analyse de la crise rurale en Belgique. Entre 1897 et 1908, il publia six études : *La question agraire en Belgique* (Paris, 1897), *L'influence des villes* (Bruxelles, 1899), *Les villes tentaculaires* (Paris, 1899), *La propriété foncière* (Paris, 1900), *L'exode rural et le retour aux champs* (Bruxelles, 1901), et *Le socialisme agraire* (Paris, 1908). Ces études trouvèrent leurs sources aussi bien dans des conversations avec des travailleurs agricoles et les «vingt mille volumes qui dorment poussiéreux dans les bureaux de conservation provinciale» (le cadastre) que dans les monographies de Karl Kautsky sur l'agriculture et *Le Capital* de Marx.

Le thème central qui domine toutes ces études est celui de l'influence croissante des villes sur les campagnes. L'important réseau de transport belge encourageait la migration quotidienne ou saisonnière des travailleurs agricoles déplacés vers les zones urbaines. Pour freiner cette tendance irréversible, Vandervelde préconisait des réformes spécifiques de la condition rurale. Il expliquait toutefois que la crise de l'agriculture et la migration urbaine qu'elle entraînait témoignaient de l'existence de courants économiques plus vastes et irréversibles. «Partout où le capitalisme se développe, la richesse et la population augmentent; la culture devient plus intensive et plus rationnelle, la technique agricole fait d'incessants progrès», admettait-il; «mais en même temps la propriété du sol échappe à ceux qui le cultivent, le faire-valoir

indirect fait place à la culture par locataires et, alors même que les paysans propriétaires subsistent, ils perdent toute indépendance vis-à-vis du capital commercial et du capital industriel».

Les études statistiques détaillées de Vandervelde démontraient la division grandissante qui s'opérait entre ceux qui travaillaient la terre et ceux qui la possédaient. En fin de compte, la paysannerie n'avait réellement que deux choix, soutenait-il : ou elle pouvait réagir en essayant vainement de conserver ce qu'elle avait encore ; ou elle pouvait se joindre au mouvement coopératif socialiste.

En Belgique, les coopératives de consommation urbaines avaient été des réussites, selon Vandervelde. Avec l'aide des deux autres piliers du mouvement socialiste belge — les syndicats ouvriers et l'action politique — elles aboutiraient, concluait-il, à l'expropriation de la classe capitaliste à la fois dans les zones rurales et urbaines.

Pendant cette période de début, Vandervelde définissait son but révolutionnaire final comme le collectivisme (*Le collectivisme et l'évolution industrielle*, Paris, 1900). Ce qui signifiait que la grande industrie passerait sous le contrôle de l'Etat tandis que la propriété privée individuelle demeurerait intacte. Vandervelde était l'un des rares socialistes belges à avoir réellement lu l'œuvre de Marx et il s'appuyait fortement sur l'analyse marxiste de la transition du féodalisme au capitalisme pour expliquer le développement de l'industrie belge au XIX<sup>e</sup> siècle et pour prédire son évolution future. Vandervelde admettait la possibilité que les conditions de vie des travailleurs de l'industrie belge semblent s'améliorer en apparence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il prédisait qu'en fin de compte un inévitable renversement de situation provoquerait une révolution ouvrière (*Les noces d'or du socialisme international*, Paris, 1898). Des années plus tard, Vandervelde remit en question l'effondrement catastrophique du capitalisme annoncé par Marx mais il continua à croire que la lutte des classes serait le moteur d'une révolution sociale inévitable (*Les doctrines sociales actuelles*, Bruxelles, 1930).

La contribution la plus originale de Vander-

velde à la théorie économique socialiste réside dans sa discussion du rôle de l'Etat dans une société socialiste (*Le socialisme contre l'Etat*, Paris, 1918). Il explique que le socialisme, plutôt que de renforcer le contrôle de l'Etat, rationaliserait et démocratiserait les services étatiques. L'Etat socialiste serait divisé en deux : un Etat politique qui superviserait le gouvernement des hommes et une « administration des choses » qui organiserait et centraliserait la production industrielle.

L'influence de Vandervelde à l'intérieur du Parti Ouvrier Belge s'accrût rapidement au cours de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1891, quand les mineurs voulurent faire grève pour obtenir la journée de huit heures, Vandervelde soutint les leaders socialistes en appelant les mineurs à reporter leur grève. Cependant, au Congrès du Parti de 1892, il lança un défi à la vieille génération plus modérée et se joignit aux travailleurs impatientes pour soutenir une grève générale en vue d'obtenir le suffrage universel. La position de Vandervelde l'emporta un an plus tard, quand le Parti vota en faveur d'une grève générale si le Parlement ne modifiait pas les lois électorales. Quarante-huit heures après le rejet par le Parlement du suffrage universel, la grève générale fut organisée. Son résultat fut l'introduction du suffrage plural par le Parlement.

Quand la majorité de la Chambre, en 1895, repoussa de nouveau le suffrage universel, les leaders du Parti se déclarèrent contre une nouvelle grève générale. Cette fois, Vandervelde, qui avait été élu député en 1894, se joignit aux autres chefs socialistes pour exhorter les travailleurs à attendre patiemment une solution parlementaire.

En 1899, Vandervelde appuya activement les manifestations ouvrières qui eurent lieu dans toute la Belgique contre le système du vote plural. Alors qu'il prenait la parole au cours d'une des nombreuses réunions, il fut arrêté. Représentant l'aile gauche du Parti, Vandervelde pressa le Congrès du Parti d'agir. « Le vote plural, c'est l'écrasement des ouvriers », plaida-t-il. Tandis que l'agitation grandissait à l'extérieur du Parlement, Vandervelde mit la

Chambre en garde contre l'escalade de la violence au cas où la classe ouvrière ne se verrait pas rendre justice. Au Congrès annuel qui se tint en mars 1902, le Conseil Général du Parti, admettant que tous les moyens légaux d'obtenir le suffrage universel avaient été épuisés, proclama officiellement la grève générale.

Selon Vandervelde, «dès le 14 avril (1902), la classe ouvrière, spontanément, change de tactique. Les émeutes cessent; la grève générale commence» (*La grève générale en Belgique*, Paris, 1914). Tandis que le mouvement prenait de l'ampleur, Vandervelde était descendu dans la rue et s'interposait fréquemment entre la foule et la police. Il s'adressait aux manifestants pour leur recommander d'être pacifiques et enthousiastes, de combattre mais d'éviter un massacre. Il leur annonçait les résultats des débats quotidiens qui se tenaient au Parlement. A la Chambre, il recommandait aux députés de prendre en considération la volonté des 300.000 grévistes qui se trouvaient dans la rue. Toutefois, après la fusillade qui tua six grévistes à Louvain, Emile Vandervelde, à un meeting tenu à la Maison du Peuple, demanda que l'on reconsidère la tactique du Parti. «Je dis que les coups de force pour la démocratie ne sont plus ou ne sont pas encore possibles... Ce serait folie que de laisser massacrer notre admirable prolétariat». Deux jours après, le 20 avril, adoptant le ton nouveau de Vandervelde, le Conseil Général ordonna la fin de la grève générale dans l'espoir d'éviter d'autres effusions de sang.

«Après vingt ans de succès ininterrompus, le Parti Ouvrier Belge vient de connaître sa première grande défaite», conclut Vandervelde. Au Congrès Extraordinaire de mai 1902, il fut chargé de défendre la décision du Conseil au milieu d'une opposition vigoureuse. La grève générale et son échec avaient soulevé l'intérêt des cercles socialistes à travers l'Europe. Rosa Luxemburg condamna Vandervelde avec force comme un opportuniste, un «légaliste socialiste».

Dans un résumé souvent cité de cet épisode, Cyrille Van Overbergh suggère : «La période romantique du socialisme belge est close.

L'épreuve réaliste commence». La conclusion de Van Overbergh s'applique également à Vandervelde en 1902. Il avait pris de l'âge. Pour lui, la grève générale n'était plus la première étape de la révolution mais une tactique pour gagner des réformes, pour «obtenir un résultat qui ne mettait pas en cause l'existence même du régime capitaliste».

Pendant la décennie suivante, il n'y eut que peu de progrès dans la modification de la loi électorale. Ainsi que le fit remarquer Vandervelde au Parlement en 1907, «Si les conservateurs ne veulent pas du suffrage universel quand les ouvriers sont dans la rue, ils en veulent bien moins quand les ouvriers restent chez eux».

L'agitation en faveur du suffrage universel pur et simple reprit de plus belle en 1911. Vandervelde, dans de nombreuses réunions et plusieurs congrès du Parti, insista sur le fait que le moment était venu d'organiser une nouvelle campagne parlementaire pour obtenir le suffrage universel. En réponse aux travailleurs qui demandaient une grève immédiate, il déclara : «Nous voulons la grève générale, nous la préparons formidable et irrésistible; mais nous la voulons pacifique». Une grève pacifique demandait à être soigneusement préparée.

En 1912, le Parti Socialiste créa un comité de grève et une année de préparation intensive commença. En novembre, Vandervelde lança le débat parlementaire sur le suffrage universel. Quand celui-ci fut à nouveau repoussé, en février 1913, les comités de grève socialistes fixèrent le début du mouvement au 14 avril. Mais en mars, sur la base de ses discussions privées avec des leaders gouvernementaux, Vandervelde pressa le Congrès du Parti de reporter la date de la grève. Il comptait sur des concessions des Catholiques et des Libéraux. Après un très long débat au Congrès, il reconnut qu'essayer de pacifier la majorité favorable à la grève dans le parti et chez les ouvriers équivaldrait à remonter à la nage les chutes du Niagara. Il vota avec la majorité en faveur de la grève.

Il y eut trois cent mille grévistes le premier jour. Ils étaient quatre cent mille à la fin de la première semaine. Les leaders du Parti maintenaient l'ordre avec soin au cours des défilés et

organisaient des divertissements pour les familles. Puis, après deux semaines, le Conseil Général vota la fin de la grève. Les leaders parlementaires avaient rencontré Vandervelde et s'étaient mis d'accord avec lui pour faire des concessions.

Pendant les deux décennies qui avaient suivi sa première élection à la Chambre, Vandervelde avait atteint une position de *leadership* parlementaire. En 1894, grâce à la nouvelle loi sur le suffrage plural, il s'était joint à vingt-sept autres députés socialistes victorieux qui «d'un bloc pénétraient comme par effraction dans le parlement le plus bourgeois de l'Europe», remarqua Vandervelde. «A l'étranger comme en Belgique l'événement fit sensation». Et bien que Vandervelde eût d'abord rejeté la politique parlementaire comme «la forme politique du capitalisme», pendant les quarante années à venir, son attention allait se concentrer en grande partie sur la Chambre belge, pour y conquérir des réformes concrètes.

Au cours de ses deux premières années à la Chambre, celui qui était le plus jeune des députés prit la parole plus d'une centaine de fois. Il citait des poètes, des philosophes mais aussi des statistiques dans ses nombreux discours contre la fortune et les prérogatives royales et pour une législation protégeant les travailleurs. «Ainsi, Vandervelde est-il devenu non seulement le leader parlementaire de notre groupe, expliquait Camille Huysmans par la suite, mais, en même temps un leader du Parti reconnu de tous». Vandervelde siégea sans interruption au Parlement de 1894 à 1938. Il représenta Charleroi jusqu'en 1900 puis il se joignit aux députés bruxellois.

Vandervelde livra sa première vraie bataille au Parlement malgré l'opposition de la majorité de son Parti. Il lança une campagne de protestation publique contre le pouvoir absolu dont le roi Léopold II jouissait au Congo dans les années 1890. Vandervelde accusait le Souverain de s'enrichir personnellement grâce à l'exploitation des ressources humaines et naturelles du Congo. Le débat s'intensifia en 1906. Au début de ce qu'un observateur a appelé un duel entre Vandervelde et le Roi, Vandervelde adressa un

appel humanitaire indistinctement aux Catholiques, aux Libéraux et aux Socialistes. Il cita des rapports de missionnaires britanniques et belges témoignant de la brutalité des conditions du travail forcé. Après que le Parlement eût décidé, par son vote, d'étudier la question de l'annexion du Congo, Léopold II se laissa fléchir et accepta le principe de l'annexion. Le Traité de Reprise fut signé en janvier 1907.

Vandervelde fit partie de la Commission officielle des XVII pour examiner les termes du traité. Bien qu'il posât des questions épineuses pendant les séances de la Commission à propos des responsabilités financières belges et du traitement des récolteurs de caoutchouc dans la nouvelle colonie, il conclut que la Charte coloniale était «satisfaisante à beaucoup de points de vue». Cependant, par déférence envers l'opinion de la majorité socialiste, il s'abstint quand la Commission vota l'approbation de la Charte en 1908.

Les députés socialistes décidèrent de voter en bloc contre l'annexion. Le Parti accorda à Vandervelde la liberté de parler du Congo en son nom personnel. Au cours du débat parlementaire qui se tint sur l'annexion pendant l'été de 1908, Vandervelde ne fit que deux discours. Soutenant «que la colonisation même est un fait de tous les temps et que l'on continuera à coloniser quel que soit le régime de production», il expliqua qu'il approuvait l'annexion parce qu'alors «on remplacera l'absolutisme dont nous nous plaignons par le régime du contrôle parlementaire». Le 22 juillet, il plaida pour des réformes qui garantiraient aux indigènes «les droits de l'homme, le droit à la vie, à la liberté du travail, à la propriété des produits du travail». Puis il partit pour le Congo, manquant ainsi les principaux votes sur l'annexion.

Dans son étude sur le Congo, fondée sur son premier voyage, *Les derniers jours de l'Etat du Congo* (Mons, 1909), Vandervelde expose longuement ses arguments humanitaires en faveur de l'annexion. Comme Jean Stengers l'a observé : «En matière coloniale comme en beaucoup d'autres, le Vandervelde humanitaire se double cependant d'un Vandervelde chercheur, se penchant sur les problèmes avec l'esprit du

spécialiste des sciences sociales». Vandervelde rapporte les effets des périodes prolongées de travail forcé sur les récolteurs indigènes. Il relate ses rencontres avec les agents du gouvernement, les propriétaires de plantations, les missionnaires, et «les sauvages». Ce qui le surprend le plus, explique-t-il, c'est le «frappant contraste qui existe entre l'optimisme systématique des coloniaux en chambre de Bruxelles et l'esprit critique, la liberté d'appréciation des hauts fonctionnaires et spécialement des magistrats qui vivent en Afrique». Les fonctionnaires du Congo portaient témoignage des abus quotidiens de la politique coloniale de Léopold II. Comme exemples de réformes à présenter au Parlement, Vandervelde proposait l'introduction d'un système monétaire, la reconnaissance de la liberté commerciale et des droits coutumiers sur les forêts, la construction d'écoles, de routes, de chemins de fer et de télégraphes.

Le deuxième ouvrage important de Vandervelde sur le Congo, *La Belgique et le Congo* (Paris, 1911) oppose la politique de pillage systématique par Léopold II «des richesses naturelles et l'exploitation du matériel humain» à la mission civilisatrice socialiste «non pas d'exploiter les populations mais de les protéger et de favoriser l'évolution progressive de leurs communautés». Il met en garde toutefois : «Si rien n'est plus facile que de créer un mauvais système, rien n'est plus difficile que de le réformer». Ce devait pourtant être sa mission après le vote en faveur de l'annexion.

Pendant ces deux premières décennies, l'activité de Vandervelde ne s'est pas limitée à l'arène politique belge. Il accède à un rang important dans le Mouvement Socialiste Européen, la Deuxième Internationale. En 1889, le jeune socialiste s'occupa à Paris des deux sections rivales de la Deuxième Internationale nouvellement formée. A propos de sa participation à ces réunions inaugurales, il écrit dans ses mémoires : «Pour ce qui est de moi, je faisais, sans doute, humble mouche du coche, la navette entre l'un et l'autre». Vandervelde joua un rôle plus actif lors de la deuxième réunion de l'Internationale, à Bruxelles en 1891.

A la troisième rencontre, à Zurich, en 1893,

Vandervelde fut désigné comme rapporteur pour la question centrale : la tactique politique des socialistes démocratiques. Il demanda aux «ouvriers de tous les pays de conquérir leurs droits politiques et de s'en servir dans tous les corps législatifs et administratifs, pour réaliser les revendications du prolétariat et s'emparer des pouvoirs politiques, qui ne sont aujourd'hui que des instruments de domination capitaliste, pour les transformer en moyens d'émancipation du prolétariat». En 1896, étant donné ses connaissances étendues des problèmes agricoles, il fut désigné comme rapporteur dans ce domaine.

En 1900, à la réunion de Paris, le débat sur la participation individuelle des socialistes aux gouvernements nationaux fut à l'origine de divisions importantes. Pour la première fois dans l'Internationale, Vandervelde joua le rôle pour lequel il devait être connu par la suite : celui de médiateur et de spécialiste des compromis. En tant que rapporteur sur la question de la participation socialiste aux gouvernements bourgeois, il définit un juste milieu entre la position orthodoxe énoncée par l'Allemand Karl Kautsky et le Français Jules Guesde et la position réformiste de la majorité française. Avec Guesde et Kautsky, Vandervelde critiqua l'acceptation par le socialiste français Alexandre Millerand d'un poste ministériel. Cependant, il conclut que le principe fondamental de la participation ne devait pas être condamné, soutenant qu'«une coalition est légitime dans le cas où la liberté est menacée comme en Italie; elle est également légitime lorsqu'il est question de défendre les droits de la personne humaine, comme en France, récemment; elle est légitime, enfin, quand il s'agit de conquérir le suffrage universel comme en Belgique».

En 1900, l'Internationale établit ses institutions centrales permanentes. Le Bureau Socialiste International, composé de deux délégués de chaque section nationale, fut autorisé à maintenir les relations entre les sections nationales et à organiser les futurs Congrès de l'Internationale. Vandervelde, qui n'avait alors que trente-quatre ans, fut désigné pour présider le comité exécutif du Bureau dont le siège devait

être fixé à Bruxelles. Au Congrès d'Amsterdam, en 1904, Vandervelde fut nommé rapporteur de la cinquième question : « Règles internationales de la politique socialiste ». Le fond du problème n'était plus seulement la simple participation ministérielle mais le révisionnisme en général. Les socialistes allemands présentèrent la « Résolution de Dresde » condamnant les socialistes qui révisaient les principes économiques marxistes et soutenaient une réforme politique plutôt que la révolution. S'opposant à cette résolution exprimée en termes vigoureux, Vandervelde rappela aux groupes français et allemands amèrement divisés la maxime de Marx : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ». Il les adjura de mettre fin pacifiquement à leurs querelles internes « afin que l'œuvre créée par Engels et Marx s'achève triomphalement, par l'unité prolétarienne, vers notre idéal commun ». La résolution de compromis d'Adler-Vandervelde qui mettait en évidence l'importance de la lutte des classes dans la doctrine socialiste mais ne mentionnait pas explicitement les révisionnistes fut repoussée au bénéfice de la résolution de Dresde.

Au cours des trois Congrès de l'Internationale qui suivirent, les débats se centrèrent sur la menace grandissante d'une guerre en Europe. A Stuttgart, en 1907, quatre résolutions concernant l'action socialiste en cas de guerre furent déposées. Vandervelde en fit la synthèse dans une résolution de compromis qui plut à toutes les tendances grâce à sa formulation ambiguë. « Les travailleurs de tous les pays sont décidés à faire tout ce qui est humainement possible pour empêcher la guerre », disait-elle.

En 1910, la réunion de Copenhague, présidée par Vandervelde, fut marquée par des discussions acrimonieuses sur la proposition de déclencher une grève générale dans le cas d'une guerre. Une fois encore, Vandervelde rédigea une résolution de compromis qui réaffirmait cette fois l'esprit des résolutions antérieures de l'Internationale et proposait une tactique politique spécifique. La maladie l'empêcha d'assister au dernier grand meeting de l'Internationale à Bâle, en 1912.

Jusqu'à la déclaration de guerre d'août 1914,

la majorité des socialistes, Vandervelde compris, demeurèrent persuadés que le conflit pouvait être évité. Le vote des crédits de guerre par les socialistes allemands de l'invasion par l'Allemagne de la Belgique neutre prirent complètement au dépourvu Vandervelde et les autres leaders de l'Internationale. Aucune riposte socialiste unifiée ne fut possible.

Quand le roi Albert invita Vandervelde à accepter un poste de ministre d'Etat, celui-ci n'hésita pas, il le rappelle lui-même. Par la suite Vandervelde deviendra le premier socialiste à entrer dans le gouvernement de son pays tout en restant le leader de son parti. En 1916, en effet, à l'initiative de Charles de Broqueville, Vandervelde fit partie du premier cabinet d'unité nationale où siégeaient « sous la présidence du Roi, avec nos ministres catholiques, le Grand Maître de la Franc-Maçonnerie et le président du Bureau International Socialiste ».

En tant que membre du gouvernement pendant la guerre, Vandervelde voyagea beaucoup et prononça de nombreux discours patriotiques. Ses déplacements le conduisirent en Amérique, en France, en Suisse, en Angleterre et en Italie. Il rencontra officiellement les chefs de divers gouvernements en vue de coordonner les efforts militaires et diplomatiques. Sa première femme, Lalla Speyer, d'origine britannique, organisa des secours pour les réfugiés et se déplaça beaucoup, elle aussi.

Vandervelde soutint de façon persistante que bien qu'il fût un ministre de l'Etat belge, il demeurait un socialiste, un internationaliste et un pacifiste. Il honorait ses engagements en vue de lutter pour la sauvegarde de la démocratie, expliquait-il (*L'effort belge*, Paris, 1916). La Grande Guerre, le combat « entre deux principes, entre deux mondes : le monde de la liberté et le monde de la servitude, exigeait sa participation énergique » (*Dans la mêlée*, Paris, 1919).

Seuls, quelques socialistes belges critiquèrent l'attitude patriotique de Vandervelde envers son pays. Mais cet assentiment ne fut pas partagé par l'ensemble de l'Internationale. La majorité des socialistes allemands refusaient de croire qu'ils se battaient pour protéger « la

culture et l'indépendance de notre pays». Un certain nombre de dirigeants socialistes des pays neutres critiquaient également le rôle double de Vandervelde, à la fois président de la Deuxième Internationale et ministre du gouvernement belge. Tout au long de la guerre, les neutres se rencontrèrent fréquemment pour condamner l'impérialisme dans les deux camps. Leurs appels aux socialistes européens pour vivifier l'Internationale et résoudre pacifiquement le conflit furent dénoncés par Vandervelde. Ce dernier insistait sur le fait qu'il ne pouvait y avoir de coopération avec les belligérants allemands. Il choisit au contraire de présider des meetings des socialistes des pays alliés afin de coordonner leurs activités pour soutenir l'effort de guerre.

En 1917, la révolution russe aggrava les divisions et les querelles des socialistes. Ainsi que Vandervelde l'expliqua par la suite, bien que la plupart des socialistes se fussent attendus à cette révolution, tous furent débordés par sa vitesse et son ampleur. Dans ses premières estimations optimistes, Vandervelde compara la révolution russe à la révolution française de 1789 et prédit que la chute de l'Ancien Régime aboutirait à l'établissement des Droits de l'Homme.

En mai 1917, avec Louis de Brouckère et Henri De Man, Vandervelde se rendit à Petrograd en compagnie d'une délégation officielle belge pour encourager l'effort de guerre russe. Henri De Man déclare : «Tout cela bien entendu n'enlevait à Vandervelde, auprès de ceux à qui il s'adressait, rien de sa qualité de représentant du Parti Ouvrier Belge et de l'Internationale Socialiste». Il rencontra des comités de travailleurs, visita des usines et se rendit sur le front. Impressionné par l'esprit démocratique des Soviets récemment formés, il salua la mise en place «du rassemblement le plus varié et le plus merveilleux de corps électoraux dans tous les endroits concevables et sur toutes les questions possibles» (*Trois aspects de la Révolution russe*, Paris, 1918). Rapportant ce qu'il avait vu sur le front, il affirma que les effets de la propagande pacifiste de Lénine étaient insignifiants.

Vandervelde participa également à la Conférence de la Paix à Versailles comme membre de la délégation officielle belge. Alors que d'autres leaders socialistes belges proposaient de tenir séparément une Conférence socialiste de la Paix, Vandervelde répondit qu'en tant que délégué officiel à Versailles, il pourrait défendre le programme de Woodrow Wilson pour la paix, la liberté et la démocratie. Au cours des négociations générales, il s'opposa à toutes les manœuvres visant à des acquisitions territoriales et appuya les résolutions qui protégeaient l'autodétermination des peuples.

En 1918, Vandervelde participa aussi aux rencontres de Lophem avec le Roi pour discuter de la reconstruction de la nation belge. Travaillant en accord avec les Libéraux de gauche, les leaders socialistes obtinrent de nombreuses et importantes réformes, y compris le suffrage universel. Vandervelde a commenté cette période dans ses ouvrages, *Faut-il changer notre programme?* (Bruxelles, 1923) et *Réalisations socialistes* (Bruxelles, 1923).

Vandervelde accepta avec enthousiasme le portefeuille de ministre de la Justice dans le premier gouvernement de l'entre-deux-guerres. Au Congrès du Parti de 1918, celui qui s'était précédemment opposé à la participation ministérielle, justifia sa nouvelle position : «La Belgique devient une démocratie, expliqua-t-il, et sous ce régime nouveau, la classe ouvrière, fortement organisée et préparée à cet accroissement d'influence, va réaliser des progrès notables dans le domaine politique comme dans le domaine social» (*Le cinquantenaire du Parti Ouvrier Belge, 1885-1935*, Bruxelles, 1936, et *Le Parti Ouvrier Belge 1885-1925*, Bruxelles, 1925).

Avec l'accord du Congrès extraordinaire du Parti, en 1919, quatre socialistes se joignirent aux cinq catholiques et aux trois libéraux du nouveau gouvernement. Dans une mesure qui aurait été inimaginable avant la guerre, les socialistes belges partagèrent les responsabilités gouvernementales. Autrefois considérée comme un moyen de provoquer un changement révolutionnaire, la participation parlementaire devint une fin en soi. Comme ministre de la



Justice, Vandervelde défendit et fit triompher des causes telles que la réforme pénitentiaire, la lutte antialcoolique, les droits syndicaux, la défense des locataires, la protection de l'enfance et les droits de la femme, y compris l'admission des femmes au barreau. La mieux connue de ses réformes est la loi qui porte son nom et qui luttait contre l'alcoolisme.

En 1921, les quatre ministres socialistes quittèrent le gouvernement à propos de l'«affaire du fusil brisé». En réalité, l'événement ne fit que fournir un prétexte qui permettait aux socialistes de rejoindre l'opposition. Ils avaient senti l'hostilité grandissante des catholiques et des libéraux envers de futures réformes sociales. Pendant les trois ans et demi qui suivirent, en opposants responsables, les socialistes se battirent pour protéger les réformes qu'ils avaient déjà conquises et pour préparer les bases de nouvelles réformes parmi les travailleurs.

Aux élections de 1925, les socialistes gagnèrent le plus grand nombre de voix des trois partis. Après une longue crise ministérielle, le gouvernement Poulet-Vandervelde fut formé le 17 juin 1925. Vandervelde en était le ministre des Affaires étrangères. Il continua à plaider pour une réduction du service militaire en Belgique, à travailler à l'abaissement des tarifs douaniers et à dénoncer la course aux armements. Il participa aussi activement aux conférences européennes sur le désarmement et les traités. A la Chambre, il défendait systématiquement les traités qu'il avait négociés et la Société des Nations.

Le gouvernement Poulet-Vandervelde tomba après moins d'un an au milieu d'une crise financière provoquée par l'incapacité du gouvernement à stabiliser la monnaie. Conduits par Vandervelde, les socialistes appuyèrent avec force les mesures gouvernementales prises en vue de sauver le franc. Ils acceptèrent d'entrer dans le nouveau cabinet Jaspar pour travailler à restaurer l'économie belge.

En 1927, alléguant la fin de la crise, le parti socialiste retourna à l'opposition. Pendant les cinq années qui suivirent, Vandervelde se déclara adversaire de la participation ministérielle. «La convalescence du pays et du parti

est terminée, déclara-t-il en octobre 1927; notre parti se doit à présent de ne plus parler de trêve, mais d'action, de mouvement, de recours à nos anciennes méthodes». Quand Vandervelde évoquait les dix ans pendant lesquels le parti avait participé au gouvernement, il affirmait que les socialistes étaient restés un parti révolutionnaire, même en collaborant à des gouvernements bourgeois. «Non pas révolutionnaire dans le sens d'un appel à la violence, comme on voudra me le faire dire, mais révolutionnaire parce que nous voulons — dans la société capitaliste actuelle — des bases d'une société nouvelle, d'une société socialiste», expliquait-il.

Au cours des années 1920, des socialistes étrangers accusèrent le parti belge de réformisme et de révisionnisme. Vandervelde comprit la signification du fossé qui se creusait au sein du Mouvement Socialiste Européen.

Il était retourné en Russie en 1922, cette fois au nom de la Deuxième Internationale, comme avocat chargé de défendre un groupe de Menchéviks accusés de trahison envers le gouvernement russe (*Le procès des socialistes révolutionnaires à Moscou*, Bruxelles, 1922). Avant la conclusion du procès, les quatre avocats de la Deuxième Internationale dénoncèrent l'arbitraire du système judiciaire russe et s'en allèrent. En contraste avec ses analyses optimistes de 1917, Vandervelde condamna le manque de démocratie en Russie. La révolution avait démontré, dit-il, «par ses échecs mêmes que l'on peut tout faire avec des baïonnettes, sauf créer une société socialiste ou communiste dans un pays où tous les éléments de socialisation normale font encore défaut». Les Russes avaient recréé une dictature, conclut-il, parce qu'ils avaient fait leur révolution avant que le prolétariat n'atteigne la majorité.

La division des socialistes en ce qui concernait la révolution russe détruisit complètement les assises de l'unité de la Deuxième Internationale. Sa rivale, la Troisième Internationale, fondée par Lénine, rassembla les partisans de presque tous les mouvements socialistes européens occidentaux. Parmi les partis socialistes européens, le parti belge ne connut pas de divi-

sions internes en 1918, ceci étant au moins en partie dû à l'adresse de Vandervelde en matière de modération et de compromis.

Vandervelde assista à la série de conférences internationales socialistes qui, après la guerre, rassemblèrent les leaders de la Deuxième et de la Troisième Internationale, ainsi que ceux de l'«Internationale 2 1/2», de courte durée. Cependant, quand le parti belge vota contre l'envoi de délégués à la Conférence de Berne de 1919, Vandervelde fut obligé d'abandonner la présidence de la Deuxième Internationale. Selon lui, le dernier Congrès de la gauche éclatée (Berlin, 1922) fut «un échec complet» (*Le socialisme en Europe depuis dix ans. Les intellectuels et le Parti Ouvrier Belge*, Bruxelles, 1926). Jamais le socialisme n'avait été aussi puissant dans tous les pays que tout de suite après la guerre. Et pourtant jamais auparavant l'Internationale n'avait inspiré aussi peu de respect.

Vandervelde donna son appui total à la nouvelle Deuxième Internationale, «l'Internationale Ouvrière et Socialiste» comme on l'appelait maintenant, mais il n'en redevint pas président avant 1929. Il assista à toutes les réunions et entretenit une correspondance régulière avec les autres leaders, depuis les nouveaux venus, relativement peu connus comme Friedrich Adler, jusqu'aux rares survivants des années 1890, y compris Karl Kautsky. Mais le vieux sentiment de détermination et de camaraderie semble lui avoir manqué. Peu de temps avant sa mort, il demandait : «Nos camarades des générations qui viennent réalisent-ils ce que c'est pour un vieil homme comme moi que de voir s'en aller, un à un, depuis vingt-cinq ans, les compagnons des anciennes luttes, tous ceux avec qui j'étais en juillet 1914, dans l'Internationale d'avant-guerre?» En fait, Vandervelde ne portait pas seulement le deuil d'une génération mais celui du rêve disparu qu'ils avaient tous partagé avant 1914.

Pendant les deux dernières décennies de sa vie, Vandervelde, par ses voyages et ses écrits, témoigna un intérêt considérable à la diplomatie et aux affaires étrangères. En 1924 par exemple, réagissant aux rumeurs de troubles, il se rendit dans les Balkans (*Les Balkans et la*

*paix*, Bruxelles, 1924). Quelques années plus tard, il rendit compte de la crise autrichienne (*Livre noir de la dictature autrichienne*, Bruxelles, 1934). Au cours des années 30, il voyagea en Chine pour consigner ses observations sur la révolution chinoise (*A travers la révolution chinoise. Soviets et Kuomintang*, Paris, 1931). Par sa parole et ses écrits il soutint l'Etat juif de Palestine (*Le pays d'Israël. Un marxiste en Palestine*, Paris, 1929). La lettre par laquelle Sylvia Pankhurst lui demande de parler à Londres en faveur du droit de l'Ethiopie à occuper un siège à la Société des Nations est symbolique de sa réputation de défenseur des opprimés partout dans le monde.

A l'intérieur de son propre parti, une génération de jeunes socialistes remit en question la position de Vandervelde en tant que «Patron». Bien qu'au Congrès annuel du parti, en 1934, le buste de Vandervelde continuât à occuper le centre de la scène avec celui de Marx, la même année, Henri De Man et Paul-Henri Spaak s'interrogèrent ouvertement sur l'orthodoxie de son internationalisme. Ils soutinrent que le parti socialiste avait un rôle important à jouer dans le gouvernement en vue de reconstruire la nation belge.

En 1935, Vandervelde accepta l'offre du roi Léopold III de former un nouveau gouvernement mais ses efforts pour mettre sur pied une coalition de la gauche démocratique, un Front Populaire belge, échouèrent. Par la suite, il accepta le premier portefeuille de ministre de la Santé publique dans le cabinet Van Zeeland. Spaak fut nommé ministre des Affaires étrangères, le poste que Vandervelde aurait voulu occuper. Responsable de la Santé publique, Vandervelde créa une commission nationale sur l'alimentation, dressa des budgets qui incluaient la protection de l'enfance, l'amélioration et la réforme des soins hospitaliers, etc.

La véritable scission entre les deux générations de socialistes belges fut provoquée par la guerre civile en Espagne (*Carnets 1934-1938*, Paris, 1966). De Man et Spaak soutinrent l'engagement du gouvernement belge de rester neutre dans le conflit espagnol. Vandervelde condamna avec violence le Pacte de Non-inter-

vention et demanda de l'aide dans le combat contre la menace grandissante du fascisme. Après un dialogue particulièrement amer entre Vandervelde et les deux jeunes ministres socialistes, Vandervelde démissionna du gouvernement. Par la suite, à chaque conférence du parti et à tous les meetings de l'Internationale Socialiste, Vandervelde présenta des résolutions réclamant une aide socialiste à la république espagnole. A l'intérieur du cabinet belge, Spaak et De Man continuaient à soutenir la politique de non-intervention du gouvernement. En 1938, dans un débat dans le journal *Le Peuple*, Vandervelde attaqua le «Socialisme national» de De Man et Spaak. Au Congrès du parti qui suivit, la majorité exprima sa confiance dans la nouvelle génération. Peu de temps après, le 27 décembre 1938, Vandervelde mourut. En réponse au vote des socialistes belges qui suivit en faveur de la reconnaissance du gouvernement de Franco, à Burgos, la deuxième femme de Vandervelde, Jeanne, écrivit aux socialistes espagnols : «C'est comme si je perdais Vandervelde pour la seconde fois. Je vous l'atteste : jamais il n'eût accepté cela».

Deux ans avant sa mort, quand il démissionna du gouvernement, Vandervelde eut cette réflexion : «Je suis incorrigible. Je n'ai point la modération et la souplesse qui conviennent à des hommes d'Etat». A première vue, cette affirmation peut sembler fausse. On se souvient habituellement de Vandervelde comme d'un élément modéré. Tacticien consommé, il a réconcilié les Allemands et les Français, les délégués orthodoxes et révisionnistes pendant les Congrès de la Seconde Internationale d'avant-guerre et maintenu l'harmonie à l'intérieur de son propre parti à travers la période de divisions de l'entre-deux-guerres. Toutefois, il n'a jamais sacrifié ses propres principes à une médiation. Il s'est montré capable de calmer les conflits parce que ses opinions le plaçaient généralement au centre, entre les deux factions opposantes. Au cours de son dernier combat contre le fascisme en Espagne, Vandervelde continua avec ferveur à défendre le même «réformisme révolutionnaire» qui avait guidé son action pendant quarante-cinq

ans. Mais il ne se trouvait plus dans le courant majoritaire du socialisme belge.

Vandervelde soutint que Marx lui-même avait été le premier révisionniste marxiste en adaptant ses théories aux changements de la société européenne. Lorsqu'il était jeune socialiste, Vandervelde citait la définition de Marx selon laquelle la Belgique était «l'enfer du prolétariat». Au début du siècle, Vandervelde commença à suggérer que le parlement offrait des possibilités grandissantes d'améliorer la vie des prolétaires grâce à la législation. Travailleur prodigieux et méthodique, Vandervelde se fit le champion d'innombrables campagnes de réformes tout au long de sa vie, depuis ses tentatives de limiter la distribution d'alcool à la Maison du Peuple jusqu'à son dernier combat pour procurer une aide matérielle et morale aux républicains espagnols (*Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939). Le compte Sforza eut cette réflexion : «Vandervelde est peut-être, de tous les hommes d'Etat vivant en Europe, celui qui a su le mieux allier dans son esprit la fidélité à son idéal avec la préoccupation réalisatrice que la vie s'impose. Il n'oublie pas ce qu'il veut, mais Belge, il ne court pas après des châteaux en Espagne».

Le pragmatisme à principes de Vandervelde a modelé le socialisme belge d'une façon typiquement belge. Il fut un marxiste toujours fidèle «au dogme qu'il s'imposa dans sa jeunesse» mais, pour lui, «le marxisme authentique s'imprégnait de toute une longue tradition spirituelle et politique». Cette tradition était spécifiquement belge : «à la fois réformiste et révolutionnaire».

F. Fischer, *L'Œuvre d'Emile Vandervelde, Premier ministre socialiste de la justice en Belgique*, Cuesmes, 1921. — L. De Brouckère, R. Jadot, L. Piérard, A. Deswarte, A. Wauters, A. Dewinne, J. Saxe et J. Messinne, *Emile Vandervelde, l'homme et son œuvre*, Bruxelles, 1928. — E. Van den Berghe, *Emile Vandervelde : Sa doctrine, son action*, Paris, 1928. — A. Rosmer, *Le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale*, Paris, 1936. — R. Picard, *Emile Vandervelde et ses doctrines économiques*, dans *Revue économique internationale*, t. 4, 1939, p. 325-348. — A. Wauters, *La Position doctrinale d'Emile Vandervelde*, dans *Revue socialiste*, t. 1, 1939, p. 6-

10. — J. Messine, *Emile Vandervelde. Ein grosser Belgier*, Zurich, 1948. — M. Sokolova, *Les Congrès de l'Internationale socialiste entre les deux guerres mondiales*, Paris, 1953. — P. Van der Esch, *La Deuxième Internationale 1889-1923*, Paris, 1957. — J. Dhondt, *Geschiedenis van de Socialistische Arbeidersbeweging in België*, Anvers, 1960-1969. — *Socialistische Standpunten*, t. 5-6, 1963. — J. Stengers, *Belgique et Congo : l'élaboration de la charte coloniale*, Bruxelles, 1963. — J. Joll, *The Second International 1889-1914*, New York, 1966. — C. Renard, *La conquête du Suffrage Universel en Belgique*, Bruxelles, 1966. — M. Claeys van Haegendoren, *25 Jaar Belgische Socialisme*, Anvers, 1967. — M. Liebman, *La pratique de la grève générale dans le Parti ouvrier belge*, dans *Le Mouvement social*, t. 58, 1967, p. 4-62. — M. Steinberg, *Belgique : La crise congolaise dans le Parti ouvrier belge 1907-1908*, dans G. Haupt, *La Deuxième Internationale et l'Orient*, Paris, 1967. — F. Vanlangenhove, *Notice sur Emile Vandervelde, Membre de l'Académie*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 134, Bruxelles, 1968, p. 91-130 (portrait photographique et bibliographique d'Emile Vandervelde). — V. Larock, *Vandervelde, militant*, dans *Socialisme*, t. 92, 1969, p. 148-157. — R. Abs, *Catalogue-Bibliothèque Instituut Emile Vandervelde*, Bruxelles, 1969-1974. — R. Abs, *Emile Vandervelde*, Bruxelles, 1973. — G. Haupt, T. Lowy et C. Weill, *Les Marxistes et la question nationale, 1848-1914*, Paris, 1974. — A. Mommen, *De jonge Vandervelde en Marx*, dans *Socialistische Standpunten*, 20<sup>e</sup> jg, 1973, p. 236-242. — M. Liebman, *Les Socialistes belges, 1885-1914*, Bruxelles, 1979. — A. Mommen, *De Belgische Werkliedenpartij; Ontstaan en Ontwikkeling van het reformistisch Socialisme, 1880-1914*, Gand, 1980. — H. Balthazar, *Het Socialisme betreedt de Kamer*, dans *Eeuwige dilemma's Honderd Jaar socialistische Partij*, Louvain, 1985.

Janet Polasky

Traduit de l'anglais.

*Illustration* : Planche XV, face à la p. 320.

Emile Vandervelde lors d'une réunion politique à Jette, le 29 mai 1938.

van DOREN, Eugène, Auguste, Casimir, Jean, cofondateur de *La Libre Belgique* clandestine, né à Bruxelles le 8 novembre 1875, décédé à Schaerbeek le 27 mars 1956.

Lorsque éclata la première guerre mondiale, Eugène van Doren dirigeait un atelier de cartonnage, rue Vanderstichelen 45 à Molenbeek. Fervent patriote, il était préoccupé par le moral

de ses concitoyens. Avec un ami de rencontre, l'abbé De Moor, il fit clandestinement imprimer et diffuser la célèbre lettre du cardinal Mercier, *Patriotisme et endurance*. Ils imprimèrent également, avec des moyens de fortune, de petites circulaires ridiculisant le Kaiser et ses généraux.

Au début de 1915, Eugène van Doren décida, avec Victor Jourdain, fondateur du journal *Le Patriote*, de créer un journal clandestin qu'ils baptisèrent *La Libre Belgique*. Cet imprimé connut un grand succès en Belgique occupée. La parution était hebdomadaire et le nombre d'exemplaires atteignit, en 1916, le chiffre de 25.000.

Plusieurs imprimeurs travaillèrent pour le journal, mais ils se désistèrent assez rapidement en raison des risques encourus. Eugène van Doren prit alors la décision d'imprimer lui-même le journal clandestin; il mura un coin de son atelier et y dissimula une presse typographique.

C'est lui également qui organisa un réseau de distributeurs auquel participèrent notamment l'abbé De Moor, Philippe Baucq et le père Georges Dubar du Collège Saint-Michel.

En plus de *La Libre Belgique*, van Doren entreprit d'éditer *La Cravache*, publication mensuelle satirique illustrée par le Hollandais Louis Raemaekers, et *J'accuse*, confessions d'un Allemand sur la responsabilité de son pays dans la guerre.

Mais peu à peu, l'étau allemand se resserrait autour des collaborateurs de *La Libre Belgique* : plusieurs personnes ayant eu des contacts avec des responsables du journal clandestin furent inquiétées, et, plus grave, le principal distributeur du journal, Philippe Baucq, fut arrêté et, le 15 octobre 1915 à la suite d'un procès de deux mois, il était fusillé.

Les perquisitions et arrestations se multiplièrent, entre autres chez les pères Jésuites, qui avaient prêté main-forte au journal. Le 13 avril 1916, les Allemands firent une descente chez la plupart des collaborateurs de *La Libre Belgique*, il y eut plus de deux cent cinquante perquisitions le même jour. Alors que plusieurs parents et amis de van Doren sont arrêtés, celui-ci réussit à passer à travers les mailles du filet.

L'impressionnante opération policière allemande aurait sans aucun doute mis un terme à l'histoire de *La Libre Belgique* s'il ne s'était trouvé deux hommes pour prendre la relève : Albert Le Roux et l'abbé René Van den Hout assurèrent successivement la direction du journal.

Quant à Eugène van Doren, par trop compromis, il dut se résoudre à rester caché jusqu'à la fin des hostilités.

Après la guerre, bien qu'il ait reçu quelques distinctions honorifiques, l'importance du rôle qu'il avait joué ne fut pas pleinement reconnue ; on chercha même à s'approprier le mérite de la création de *La Libre Belgique*. Pour rétablir la vérité, Eugène van Doren fit éditer un livre, à compte d'auteur, retraçant son action dans la conduite du journal clandestin : *Les Tribulations du «manager» de «La Libre Belgique» clandestine 1914-1918* (Bruxelles, Edition Universelle, 1947, 210 pages) ; mais cet ouvrage fut peu diffusé et ne parvint pas vraiment à dissiper les doutes relatifs aux origines du journal clandestin.

*Archives cinématographiques* : Arm. Du Plessy, *La Libre Belgique*, 1921, 90 minutes, 18 images/seconde.

J.-F. Bastin, *Le phénomène « Libre Belgique »*, Bruxelles, 1972. — P. Delandsheere, *La Libre Belgique. Histoire des origines de La Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, 1919. — P. Goemaere, *Histoire de La Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, 1919. — O.E. Millard, *Uncensored. The true story of the clandestine newspaper « La Libre Belgique » published in Brussels during the german occupation*, Londres, s.d.

Pierre Decock

VAN KALKEN, Frans, Jules, Pierre, historien, professeur d'université, né à Curegem-Anderlecht le 3 juillet 1881, décédé à Bruxelles le 3 avril 1961.

Il sera sans doute utile de signaler que cet historien, aussi profondément belge que libéral, ne serait pas né à Bruxelles si son père Henri, un jeune instituteur hollandais, ne s'y était pas installé en 1875 à l'appel de Charles Buis : le

bourgmestre voulait promouvoir l'enseignement du flamand, comme on disait, à l'Ecole normale dont il était le créateur. Le jeune Frans grandit par conséquent dans l'atmosphère bruxelloise des querelles politico-religieuses de l'époque, et au sein d'un entourage familial voué à la défense et l'illustration des écoles neutres de la ville. Poursuivant et amplifiant cette tradition, il ne pouvait que s'inscrire à l'Université libre de Bruxelles où il termina ses études d'histoire, sous la direction d'Henry Lonchay, par une thèse de doctorat spécial sur *La fin du régime espagnol dans les Pays-Bas*, ouvrage publié en 1907, et qui reste fondamental. Peu de temps après — et voici une autre tradition ancestrale — il nous donnait son *Histoire du Royaume des Pays-Bas et de la Révolution de 1830* : pour la première fois dans notre historiographie, un tableau honnête, impartial, pondéré, des événements qui donnèrent naissance à une Belgique indépendante. Qu'il le veuille ou non, l'historien est toujours influencé par son milieu. Notre pays a fort changé depuis 1830. Des idéologies, des cristallisations nouvelles se sont fait jour, des interprétations prolétariennes ou régionalistes ont essayé de s'imposer depuis lors, et pourtant l'œuvre reste, inébranlable. Tout ce que d'autres ont approfondi s'y trouve déjà, mis à sa juste place, avec ce qu'il nous faudra bien appeler une étonnante intuition, mais aussi avec la scrupuleuse loyauté de l'historien dont le métier consiste à dépeindre les hommes et les événements dans leur cadre géographique et chronologique et pas au-delà. Ainsi se mettait déjà en œuvre une méthode rigoureuse, telle que l'auteur allait, nous le verrons, la mûrir et la systématiser plus tard.

En attendant, il fallait vivre, et tout naturellement, la carrière du jeune diplômé l'engagea dans ces deux voies parallèles : un cours libre à l'Université de Bruxelles, et une charge professorale à l'Ecole Charles Buis. Cette seconde carrière qui lui tenait tant à cœur, il allait la poursuivre jusqu'à la limite de ses possibilités, jusqu'en 1923, puis sous une autre forme aux cours publics de la ville. Enfin, quand l'autorité allemande lui ferma les portes de l'université,

en 1940, c'est encore là qu'il retrouva une occupation comme inspecteur des lycées et athénées communaux. Le franc-parler patriotique de ses manuels scolaires avait déplu outre-Rhin : ces manuels à l'usage des écoles primaires et secondaires auxquels toujours l'éminent professeur d'université allait attribuer une importance à première vue surprenante, combien justifiée en réalité.

Car en effet, son maître Lonchay était mort en 1918. Il lui succéda aussitôt à l'Université libre de Bruxelles, professeur ordinaire en 1921, conservateur en chef de la bibliothèque en plus, encore une charge qu'à regret, il lui fallut abandonner en 1929. Dans l'intervalle et sous son impulsion, l'histoire contemporaine était devenue une discipline à part entière, développée sur un éventail de cours qu'il professa jusqu'à sa retraite aussi bien en Philosophie et Lettres que dans ce qui allait devenir au fil des années la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques. Rarement on a pu voir, d'une manière aussi harmonieuse, se conjuguer les qualités de l'homme avec celles du professeur. L'homme était disert, affable, souriant ; le professeur scrupuleux, à la fois ferme et sceptique, attaché à sa vérité mais largement ouvert à celle d'autrui. Un historien qui respecte ses lecteurs et son sujet peut-il agir autrement ? D'aucuns le trouvaient un peu anecdotique. Quelle erreur ! Il refusait simplement d'être ennuyeux. Des formules cocasses, des métaphores hardies surprenaient à l'occasion son public. Quant aux anecdotes, ce n'étaient qu'autant de clefs qui ouvraient soudain les portes d'une compréhension plus immédiate et profonde. Le pédagogue se révélait encore dans son souci de contact humain : ce n'est pas pour rien qu'il fonda, avec son ami Georges Smets, ce Cercle d'histoire de l'Université libre de Bruxelles où professeurs et étudiants se retrouvaient dans des excursions ; sur place, le maître évoquait pour son auditoire la guerre des paysans ou les campagnes de Louis XIV. Vie du passé, vie du présent, c'était pour lui toujours la vie. A chaque manifestation de rue, on le voyait accourir, se mettre au premier rang des spectateurs, humer l'air, guetter le petit fait caractéristique ou

absurde, enrichir le passé par l'observation aigüe du présent : voilà qui allait conférer une chaleur et un élan particuliers à ses *Commotions populaires en Belgique 1834-1902*, parues en 1936. Un an plus tôt, il avait d'ailleurs systématiquement ses idées sur ce point dans un article très dense sur *La méthode actualiste en histoire*.

Mais nous anticipons. Ses premiers manuels scolaires, constamment réédités et mis à jour, remontent à 1920, l'année même où *La Belgique. Récits du passé*, toujours à l'intention de la Jeunesse, obtint le prix Eugène Lameere. Suivit en 1923 ce pittoresque et pénétrant ouvrage sur *Madame de Bellem, la Pompadour des Pays-Bas*, où étaient évoqués les événements contradictoires de la Révolution brabançonne. Mais le centenaire de 1830 approchait. Un éditeur parisien lui offrit de réaliser ce chef-d'œuvre de mesure et d'objectivité qu'est *La Belgique contemporaine*, un tableau resté irremplaçable que le prix Michel Perret couronna et dont il publia en 1950 une seconde édition complétée. Pour un homme aussi tolérant qu'engagé, l'entreprise n'allait pas sans risques : l'auteur réussit à faire l'unanimité autour de son travail. Y transparissait, en plus, un heureux mélange de patriotisme solide et de largeur de vues. Était-il si fréquent à l'époque d'avoir, comme il le fit, accompli des voyages d'études jusqu'en Pologne, aux États-Unis et en Amérique du sud ?

La seconde guerre mondiale, on l'a vu, lui imposa un demi-chômage des plus honorables. Il collabora à la presse clandestine et prépara cet excellent résumé de *L'entre-deux-guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940* (Bruxelles, 1944, prix Ernest Discailles). Suivirent en 1954, un manuel destiné à un plus large public : *Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale*, ainsi qu'un livre sur *Marnix de Sainte-Aldegonde*. Mais arrêtons ici l'énumération de ses œuvres. Elle ne comporte pas moins de 250 titres. Des notices, des articles dans des journaux, des revues belges et étrangères...

L'essentiel de son activité, fort peu interrompue par sa retraite en 1951, se situa ensuite davantage ailleurs, avec des points forts répartis

sur deux plans. D'abord ses mandats, ses présidences à la tête de sociétés savantes qu'il animait de sa souriante efficacité, et dont il serait lassant d'aligner la liste. Ne retenons que ce qui lui tenait le plus à cœur : la Fondation universitaire, la Fondation Francqui, la Société d'Histoire moderne, le Comité des Sciences historiques, le Comité du Risorgimento et, bien entendu, l'Académie royale de Belgique qui l'avait appelé dans sa Classe des Lettres en 1948. L'étranger — un étranger en partie des plus lointains — avait été heureux de lui rendre hommage : il était membre de l'Académie argentine, docteur *honoris causa* des Universités de Clermont-Ferrand et Montpellier, membre d'honneur de la Société d'histoire polonaise...

Un réflexe d'inquiétude lui inspira de vigoureuses contre-attaques. Les lendemains de Libération avaient suscité dans le monde un généreux mouvement de fraternisation universelle qui se manifesta au congrès de l'Unesco d'abord, dans des réunions internationales de professeurs du secondaire ensuite. Ne convenait-il pas de réviser les manuels scolaires, d'en bannir les conflits et les affrontements, de fonder le national dans le planétaire et de privilégier les faits de civilisation? Dans des pourparlers avec les Norvégiens, par exemple, de troquer quelques appréciations plus aimables sur les Vikings contre un meilleur traitement de la neutralité belge en 1914? Bref, d'introduire en douceur une sorte de censure bien intentionnée? C'était toucher Van Kalken dans ce qu'il avait de plus cher : son indépendance et son souci d'honnêteté. Pour lui, le passé devait être décrit dans toutes ses composantes, le métier d'historien devait s'exercer selon ses règles propres, ne devait servir d'instrument à aucune cause, à aucune idéologie, si nobles et si justifiées fussent-elles. «L'histoire, avait-il coutume de dire, ne sert à rien et ne doit servir à rien. Dès qu'on veut la faire servir à quoi que ce soit, on la falsifie et on la trahit». Cette conception exigeante et altière, il la développa dans une série d'articles et de rapports : *L'amélioration des manuels d'histoire*, Bruxelles, Unesco, 1950; une interview dans le *Pourquoi Pas?* du 20 octobre 1950; *Mes trois griefs*, As-

sociation des professeurs issus de l'U.L.B. 1951-1952; *Si j'écrivais demain une histoire de Belgique*, dans *Revue Générale belge*, 1952; *La réunion de Brunswick*, dans *Le Soir* du 28 août 1954...

Le bon maître s'éteignit au seuil de sa quatre-vingt-unième année. Une rue de sa commune natale porte son nom.

J. Bartier, *Notice sur la vie et les travaux de Frans Van Kalken*, dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1960-1961*, Bruxelles, 1970, p. 286-288. — P. Bonenfant, *Hommage à Frans Van Kalken*, dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5<sup>e</sup> série, t. 47, 1961, p. 96-100. — J. Willequet, *Notice sur Frans Van Kalken*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1984, vol. 150, Bruxelles, p. 105-133, comprenant une bibliographie complète.

Jacques Willequet

VAN REMOORTEL, Michel, Joseph, Florestan, Charles, chef de musique, compositeur, né à Binche le 25 juin 1844, décédé à Saint-Gilles-Bruxelles le 8 avril 1904.

Né dans une famille de mélomanes et de libéraux, Van Remoortel est une belle illustration de l'influence du milieu sur la naissance d'une vocation. Membre fondateur en 1838 de la fanfare Les Chasseurs de Binche, son oncle Joseph est l'éditeur du journal libéral binchois *La Constitution* fondé en 1877 par Arthur Warocqué. Rude mais loyal adversaire pour la feuille cléricale *Le Binchois*, *La Constitution* disparaît le 27 décembre 1902, deux ans avant la mort de son porte-parole. Théodore, le fils de ce dernier, décédé en 1924, sera aussi un membre du parti libéral et des Chasseurs de Binche pendant cinquante-quatre ans.

Diplômé du Conservatoire royal de Bruxelles, Michel Van Remoortel entre dans la carrière en 1864. En 1868, à la retraite de Félix Delhay, les Chasseurs de Binche et la fanfare L'Indépendance d'Estinnes-au-Mont l'appellent à leur direction. Chez cette dernière, il ne reste que deux ans mais, pour la célèbre formation de sa ville natale, il se dévoue jusqu'à sa

mort. Sous sa direction, les Chasseurs de Binche connaissent une période faste. En 1876, à Clermont (Oise), luttant contre la Fanfare d'Anvers et cinq sociétés françaises, ils enlèvent les premiers prix à l'unanimité. Puis, à Bruxelles en 1880, lors des fêtes du Cinquantenaire et dans une compétition réservée aux seuls groupes ayant déjà obtenu un premier prix d'excellence, ils obtiennent le premier grand prix international en battant la Fanfare Ducale de Frameries, les fanfares de Soignies, Wasmes et la Phalange Artistique de Bruxelles. C'est à cette occasion que le Souverain leur accorde le titre de fanfare royale. En 1892, à Paris, ils reçoivent à l'unanimité le premier grand prix international d'honneur.

Entre-temps, en 1874, au tournoi de composition de Béziers, présidé par Bazin, de l'Institut de France, Van Remoortel se classe premier sur cinquante concurrents. Le concours organisé en 1884 par le Journal parisien *L'Orphéon* assied définitivement sa renommée. Un jury composé d'illustrations artistiques, professeurs au Conservatoire de Paris, sous la présidence de Jules Massenet, lui décerne trois médailles d'or. Une dans la division d'excellence pour harmonies et fanfares grâce à sa *Grande Marche Triomphale pour fanfares* qu'il publie l'année même chez l'auteur et qui lui vaut l'appellation de «Massenet de la fanfare». Distinguée parmi 151 concurrents belges, français, italiens, suisses, alsaciens-lorrains, cette œuvre lui vaut le grand prix spécial hors compétition. Elle figure encore en division d'excellence au répertoire mis en 1956 à la disposition des Harmonies, Fanfares par la Confédération Musicale Belge. Enfin, la troisième médaille d'or récompense un air varié pour harmonies. Reconnaisant son mérite, la France l'honore en 1885 du titre d'officier d'Académie.

Au total, Van Remoortel participe à trente-trois concours et reçoit quarante-huit premiers prix dont douze grands prix d'honneur, trois premiers prix de composition dont un d'honneur et quatre diplômes d'honneur de direction.

Ses talents de compositeur, la réputation des Chasseurs de Binche en font très rapidement un chef demandé par les sociétés belges d'inspi-

ration libérale. Il sera ainsi à la tête d'au moins onze ensembles belges et français : Fanfare municipale de Maubeuge (Nord) avec laquelle il remporte deux premiers prix d'honneur, à Paris en 1889 et à Valenciennes en 1894 ; Harmonie d'Hautmont (Nord) ; Fanfare d'Onnaing (Nord) ; Chasseurs de Binche, de 1868 à 1904 ; Fanfare L'Indépendance d'Estinnes-au-Mont, de 1868 à 1870 ; Royale Harmonie de Pâturages, de 1872 à 1904 ; Fanfare des Deux-Houdeng, de 1880 à 1904 ; Harmonie intégrale de La Bouverie, de 1882 à 1895 ; Phalange Artistique de Bruxelles de 1885 à 1904 ; Royale Harmonie de Dour ; Société Royale Philharmonique de Quaregnon (premier prix d'honneur au concours de Namur en 1890).

Dès qu'il accepte une direction, il se dévoue sans compter à ceux qui lui font confiance. Nous l'avons déjà noté pour les Chasseurs de Binche. Voici d'autres exemples. En 1885, lorsqu'il prend la tête de la Phalange Artistique de Bruxelles, fondée six ans plus tôt, il lui fait obtenir à Paris quatre premiers prix dont celui d'honneur en division internationale par six voix contre une à la Fanfare du XIX<sup>e</sup> arrondissement. Dix ans plus tard, toujours dans la capitale française, les 110 exécutants de la Phalange Artistique cueillent de nouveaux lauriers avec la coupe offerte par le président de la République et le diplôme d'honneur de direction pour leur chef.

Sous son impulsion, la Fanfare des Deux-Houdeng prend un développement inconnu jusqu'alors : le nombre d'exécutants atteint 80. Les 3 et 4 juin 1883, elle se voit décerner trois premiers prix en division supérieure au tournoi international de Lille. Dès lors, la société est demandée aux quatre coins du pays.

Ses musiciens lui rendent bien son dévouement. En 1903, lors de sa nomination de chevalier de l'Ordre de Léopold, la plupart des formations lui offrent une fête. La Phalange Artistique de Bruxelles organise une grande réception où l'administration communale délègue l'échevin Lepage. Le maître y reçoit la *Bachante*, un superbe bronze de Jef Lambeaux.

Examineur officiel depuis 1866 pour les épreuves de fin d'année aux Conservatoires de



Bruxelles et de Mons, il fait partie de maints jurys lors des compétitions de musique populaire tant en Belgique qu'en France. Ainsi, en 1900, il siège au grand concours organisé à Paris pour l'exposition universelle et internationale.

Outre la *Grande Marche Triomphale pour fanfares*, ses ouvertures *La Confiance*, *Blanchana* sont encore connues. Il en est de même de la *Marche du Centenaire, 1789-1889*, témoignage de son orientation politique.

Etat civil de Binche : acte de naissance. — Etat civil de Saint-Gilles : acte de décès.

*Le Diapason. Moniteur Général des Sociétés Chorales, Instrumentales, Dramatiques, etc.*, 1<sup>re</sup> année, n° 2, 16 avril 1908. — *L'Education Populaire*, jeudi 4 décembre 1902, p. 1. — Ed. Grégoir, *Les artistes-musiciens belges au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle*, Anvers, 1885, p. 445-446. (Cet auteur et, à sa suite, Cl. Lyon dans *L'Education Populaire* donnent le 4 août 1842 comme date de naissance). — *Journal de la Société d'Instruction Populaire de Morlanwelz et des communes avoisinantes*, 3 et 24 janvier 1892. — *La musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, Bruxelles, 1950, p. 430. — D. Lejeune, *Fanfares et Harmonies dans l'arrondissement de Mons-Borinage (1945-1980)*, Université libre de Bruxelles, thèse de musicologie, année académique 1980-1981, p. 34, 77, 82, 104, 112. — Th. Lejeune, *Histoire de la ville de Binche*, Binche, 1887, p. 548-549, 638. — *Les Nouvelles*, journal libéral louviérois, 28 et 29 juin, 7 juillet 1897; 17 juillet 1898; 1<sup>er</sup> juin, 18 août 1900; 16 et 17 septembre 1901; 5, 7, 10, 15 et 16 septembre, 27 décembre 1902; 27 janvier, 26 mars, 5, 6 et 7 avril 1903; 12 octobre, 12 novembre, 1<sup>er</sup>, 29 et 31 décembre 1904; 28 juillet 1907; 24 avril 1910; 30 et 31 août 1920; 21 septembre 1924; 20 janvier 1926. — *Royale Harmonie de Dour. 1806-1956. 150<sup>e</sup> anniversaire*, Hornu, 1956, p. 5. — *Vade-mecum des Sociétés Populaires Belges de Musique*, Bruxelles, 1956, p. 240.

Roger Darquenne

van STRYDONCK de BURKEL, Victor, Jean, Clément, baron, général, né à Anvers le 16 juillet 1876, décédé à Etterbeek (Bruxelles), le 4 août 1961.

Admis à l'Ecole militaire le 15 novembre 1893, avec la 44<sup>e</sup> promotion Infanterie-Cavalerie, sous-lieutenant le 30 novembre 1895, Victor van Strydonck, après un stage à l'infanterie et

à l'école d'équitation, fera la plus grande partie de sa carrière d'officier subalterne et supérieur au 1<sup>er</sup> régiment de Guides.

Combattant du front durant toute la première guerre mondiale, major le 30 juin 1917, il s'illustre le 19 octobre 1918, lors de l'offensive libératrice, à la fameuse journée de Burkel. La citation du 6 mai 1919 mentionne «le courage et le dévouement dont il a mené, à la tête de son groupe, l'héroïque charge de Burkel au travers de plusieurs lignes de mitrailleuses, et pour le sang-froid et l'énergie qu'il a montrés dans l'exploitation du succès».

Colonel le 26 juin 1923, il prend le commandement du 1<sup>er</sup> Guides le 26 décembre de cette année. Nommé général-major le 26 décembre 1928, il ne se doutait certes pas à cette époque qu'il allait assumer les fonctions de généralat durant dix-sept ans, ce qui constitue un record dans notre histoire militaire.

Lieutenant général le 26 septembre 1933, van Strydonck est désigné pour commander le Corps de cavalerie et être inspecteur général de la Gendarmerie.

Ayant atteint la limite d'âge et étant passé dans le cadre de réserve le 1<sup>er</sup> octobre 1938, il continue à assumer plusieurs fonctions et reprend du service actif, à la mobilisation, le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Il est nommé commandant de la 1<sup>re</sup> Circonscription militaire.

Le 21 mai 1940, il est envoyé en mission à Londres et décide de rester en Angleterre après la capitulation de l'armée belge. Le 20 juin, il prend le commandement des premières petites forces belges de Grande-Bretagne.

Durant les quatre mois du bombardement intensif de la Luftwaffe sur Londres, au cours de l'été et de l'automne 1940, jamais le général van Strydonck ne quittera la ville ravagée. Logé à l'hôtel Rembrandt, on le voyait arriver à son bureau, tôt le matin, son éternelle cigarette aux lèvres, calme, détendu, souriant, gardant et propageant sa foi en l'avenir.

Nommé chef de la Mission militaire belge auprès du haut commandement interallié, le SHAEF (*Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces*) au début de 1944, il conquiert l'affection et le respect des autorités militaires

britanniques et américaines par son tact, son bon sens, sa discrétion.

Il a notamment dans ses attributions la création et l'entraînement du corps d'officiers de liaison belges à mettre à la disposition des unités alliées d'Occident, sitôt le débarquement commencé. Il en assumera la direction suprême dès qu'il arrivera à Bruxelles, le 5 septembre 1944.

Le 26 janvier 1945, après cinquante-deux ans de service, le lieutenant général van Strydonck de Burkel est remplacé dans sa position d'officier pensionné. Tous ceux qui le servaient furent étonnés que le gouvernement n'ait pas attendu la fin des hostilités, qui était proche, pour prendre cette décision. Le vieux soldat en conçut une amertume certaine dont il ne parla qu'à ses intimes. Mais toujours il garda la sérénité d'un homme dont l'idéal avait été de «servir» et qui avait si bien servi la Belgique et la cause des Alliés.

Archives de l'Ecole militaire, à Bruxelles. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Ch. Terlinden, *Histoire militaire des Belges*, Bruxelles, 1931.

Henri Bernard

VAUTHIER, *Marcel*, Alfred, Charles, juriste, professeur d'université, né à Bruxelles le 29 août 1890, décédé à Uccle le 5 mars 1981.

La vocation juridique de Marcel Vauthier s'explique aisément par une longue et précieuse tradition familiale. Fils de Maurice Vauthier qui fut notamment professeur de droit administratif à l'Université de Bruxelles, secrétaire de la Ville de Bruxelles, ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène, puis des Sciences et des Arts, il était petit-fils d'Alfred Vauthier, avocat et professeur de droit commercial à l'Université de Bruxelles et son grand-père maternel, Charles Beckers, avait été premier président de la Cour de Cassation.

Il ne faut pas croire, pourtant, que sa jeunesse ait été vouée au droit. Dans le salon de

ses parents qui recevaient des humanistes, des savants, des artistes, il a fréquenté l'élite intellectuelle du pays. Sa première vocation a d'ailleurs été le dessin et même la caricature. Elève du graveur Auguste Danse, il a continué à pratiquer l'art de la gravure tout au long de son existence.

Les amitiés nouées avec des hommes éminents de divers milieux, la culture dont il était tout imprégné, son intérêt pour les arts nuancés de beaucoup de finesse la rigueur du juriste et ajoutaient au charme de sa personnalité.

Après avoir fait ses humanités aux Athénées d'Ixelles et de Bruxelles, il commence des études de droit à l'Université de Bruxelles. Encore étudiant, il est secrétaire de la Semaine sociale universitaire dont il rédige, en 1913, un compte rendu critique avec une maturité d'esprit qui frappa Emile Waxweiler, directeur de l'Institut de sociologie Solvay. Ce compte rendu a été publié : *L'évolution des associations et des institutions*, Bruxelles, 1913 (*Institut de sociologie Solvay*).

Docteur en droit le 17 juillet 1914, il prête le serment d'avocat le 4 janvier 1915. La guerre est là, Marcel Vauthier, avec son frère aîné, réussit à s'évader de Belgique en franchissant la frontière hollandaise et, par la Grande-Bretagne, il va rejoindre les forces belges combattant à l'Yser. Sa conduite héroïque au front lui valut d'être décoré de la croix de guerre.

En avril 1919, il est inscrit au Barreau de la Cour d'appel de Bruxelles et commence une carrière d'avocat qui le conduira à être membre du Conseil de l'ordre en 1937.

Rapidement, il y joint des activités universitaires. En 1922, Marcel Vauthier est nommé assistant de l'éminent professeur René Marq à l'Université libre de Bruxelles, il est proclamé, le 18 juin 1926, docteur spécial en droit international privé pour sa thèse : *Sens et application de la règle locus regit actum*, Bruxelles, 1926. En 1926 encore il est chargé du cours des institutions civiles comparées et en 1930 il est nommé professeur ordinaire. Il donnera aussi les cours de droit civil comparé, droit international privé, complément de droit civil et de

viendra en 1938 président de l'École des sciences politiques et sociales.

La guerre de 1940 le verra sur la brèche pour la défense de l'université. Quand les Allemands tentèrent d'intervenir dans la gestion de l'Université de Bruxelles, Marcel Vauthier fut un de ceux qui s'y opposèrent le plus fermement.

Aussi fut-il emprisonné à la forteresse de Huy de décembre 1941 à mars 1942, en même temps que ses collègues du conseil d'administration, pour avoir décidé la suspension des cours. Il a relaté cet épisode de la résistance de l'Université dans l'ouvrage intitulé : *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1944. Il fut emprisonné à nouveau comme otage à la prison de Louvain en 1942.

Après y avoir siégé en tant que délégué, il a été nommé membre permanent du Conseil d'administration de l'Université en 1947 et vice-président en 1952. Il a fait aussi partie du Comité scientifique de l'Institut de sociologie Solvay.

Les travaux de Marcel Vauthier révèlent deux centres d'intérêt principaux : le droit international privé et les problèmes de l'administration.

Membre de la Commission permanente pour l'examen des questions de droit international privé auprès du ministère des Affaires étrangères, il fait partie de la délégation belge à la 7<sup>e</sup> session de la Conférence de droit international privé, à La Haye, en 1951. Cependant, c'est au droit administratif qu'il va finalement consacrer l'essentiel de ses activités.

Dès 1933, il collabore activement aux études de l'Institut des sciences administratives, il en deviendra vice-président.

Depuis 1931 déjà il participait à la direction de la *Revue de l'administration et du droit administratif*, succédant ainsi à son père. La revue créée en 1854 a cessé de paraître en 1970, Marcel Vauthier en assurant la direction jusqu'à la fin; d'innombrables auteurs et praticiens du droit administratif y ont puisé de précieux enseignements.

Le problème du contentieux administratif n'a jamais été absent des préoccupations des juristes et des hommes politiques de la Belgique, il

suscita un regain d'intérêt dans les années 1930 et suivantes. Le 15 mai 1930, le comte Carton de Wiart dépose une première proposition de loi portant création d'une cour de contentieux administratif. En 1933, à l'initiative du professeur Dor, une « journée universitaire du contentieux administratif » est organisée à Liège, suivie d'autres journées à Bruxelles, Louvain et Gand. Marcel Vauthier y prend une part active et rédige avec le professeur Lespès un rapport très remarqué sur les juridictions administratives. Lorsqu'en 1937, il devient chef de cabinet du ministre de l'Intérieur Octave Dierckx, il y trouve l'occasion de poursuivre la mise en œuvre de la réforme du contentieux administratif qui devait aboutir à la création du Conseil d'Etat. En 1938, il est chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique mais ne perd pas cette question de vue et en reprend l'examen en 1939 comme chef de cabinet du ministre de l'Intérieur Albert Devèze.

Les événements de 1940 vont interrompre cette action. C'est en 1945 que reprendra l'examen des projets relatifs à la création d'un Conseil d'Etat qui avaient déjà fait l'objet d'un vote à la Chambre et au Sénat.

Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Adolphe Van Glabbeke confia cet examen à une commission consultative chargée de rapprocher les points de vue. Le professeur Henri Velge et Marcel Vauthier rédigèrent le rapport provisoire qui devait servir de base aux discussions de celle-ci et inspirer des amendements du gouvernement.

Le Conseil d'Etat a été créé par la loi du 23 décembre 1946, en 1947 sont nommés les premiers conseillers qui vont mettre au point le règlement de procédure, le règlement d'ordre intérieur et les très nombreux projets d'arrêtés du Régent nécessaires à la mise à exécution de la loi. Le bon sens, l'expérience, la clarté d'esprit de Marcel Vauthier lui font jouer un rôle important dans cette première équipe dont il fait partie. Ensuite, en tant que président de chambre, il participera activement et avec beaucoup d'autorité à l'élaboration d'une jurisprudence encore nouvelle. Il y apportera, outre sa grande connaissance des problèmes examinés

et la finesse de son jugement, l'art de concilier l'intérêt de l'administration et celui des administrés. La remarquable clarté de style de ses arrêts est restée un exemple souvent cité.

Marcel Vauthier a été nommé président du Conseil d'Etat en juin 1962, peu de temps avant d'être admis à l'éméritat.

En novembre et décembre 1959, il a exercé une mission au Congo belge avec les commissions de contrôle préélectoral, chargées de veiller au déroulement des opérations préparatoires aux élections pour les conseils de territoire et les communes. Il était président de la commission pour la province du Kivu.

Les écrits de Marcel Vauthier sont nombreux, études doctrinales, notes de jurisprudence, commentaires, recensements d'ouvrages ont paru dans divers périodiques : la *Revue de l'Administration et du droit administratif* en tout premier lieu, mais aussi, entre autres, la *Revue de l'Université de Bruxelles*, la *Revue de l'Institut de sociologie*, le *Recueil de jurisprudence du droit administratif et du Conseil d'Etat*.

Il est en partie l'auteur d'un ouvrage important le *Précis du droit administratif de la Belgique*, Bruxelles 1950. La première édition de ce précis, œuvre de Maurice Vauthier, parut en 1928, une deuxième édition, en 1937, comprend un complément rédigé par Marcel Vauthier; en 1950 enfin il fait paraître une refonte complète de l'ensemble.

Si l'on veut dégager les grands traits de la pensée de l'auteur, on est frappé par la variété des domaines juridiques qu'il aborde. Formé au droit civil comme au droit administratif, il a une vue très générale et nuancée à la fois des sujets traités. Il s'intéresse aux théories juridiques, certes, mais garde quelque méfiance à leur égard. La complexité de la vie sociale lui paraît peu apte à se couler dans une vision uniforme des règles. L'efficacité du droit exige le sens des réalités.

Il disait notamment : «Toute constitution, même si elle est écrite, est inséparable de la coutume qui se développe autour d'elle et qui en est le complément nécessaire» (*La nouvelle Constitution de la France*, dans *Revue de l'Administration et du droit administratif*, t. 101, 1959, p. 30).

Il accordait un grand prix à l'équité qui tempère le droit, à la jurisprudence qui l'éclaire et l'affine au moins autant que la théorie. On a pu dire de lui qu'il était un empiriste, c'est pourquoi, d'ailleurs, il admirait les juristes anglais. Mais cet empiriste attachait au droit une valeur essentielle.

Grand admirateur de la Constitution dont la Belgique était dotée avant la révision de 1968-1970 et remarquant combien les Belges s'appuyaient sur elle pour défendre leurs droits, il aimait qu'elle fût une réalité faisant partie de leur existence journalière.

Marcel Vauthier fit preuve dans l'étude et la pratique du droit des qualités d'un humaniste.

Archives de l'Université de Bruxelles.

F. Rémion, *Eloge du Président émérite Marcel Vauthier*, dans *Administration publique*, 5<sup>e</sup> année, 1981, p. 141-142. — M. Somerhausen, *Marcel Vauthier*, dans *Journal des Tribunaux*, 96<sup>e</sup> année, 1981, col. 246-247. — L. Moureau, *Regards sur l'œuvre de Marcel Vauthier*, dans *Administration publique*, 7<sup>e</sup> année, 1983, p. 1-11.

Marie-Thérèse Bourquin

VEYDT, Laurent, François, Félix, parlementaire, homme d'affaires et bibliophile, né à Anvers le 7 août 1800, décédé à Bruxelles le 22 novembre 1877.

Ses parents, Laurent-Guillaume-Xavier Veydt et Marie-Françoise Van Merlen, appartenaient à la bourgeoisie commerçante de la métropole. Après des études commencées dans sa ville natale, il alla achever ses humanités au Collège royal de Gand, où il avait de la famille. En 1819, il entra à l'université de cette ville et y obtint le titre de docteur en droit en 1823. En 1825, il s'inscrivit au tableau de l'Ordre des avocats d'Anvers. Il se maria en 1827 avec une cousine, veuve de condition aisée, Colette-Marie Van Bomberghen, dont une sœur avait épousé le secrétaire communal d'Anvers, François-Joseph Wellens.

Gagné aux idées libérales, le jeune Veydt s'engagea dans la politique et fit partie, dès le

début de novembre 1830, d'une des sections chargées d'organiser les élections dont dépendait la réunion du Congrès national. En décembre 1830 et février 1831, il se présenta aux élections communales d'Anvers. Élu dans la minorité libérale, il exerça le mandat d'échevin de cette ville. En février 1832, il démissionna de cette charge, et ne fut pas réélu dans la suite. En revanche, en 1836, il devint conseiller provincial et siégea à la députation permanente, à Anvers. En 1839, il fut nommé directeur au ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, où il se trouva à la tête de la section des affaires commerciales et des consulats. Mais il démissionna en mai 1841 pour renouer avec la politique : il avait été élu conseiller provincial aux élections de mai 1840, et il reprit place à la députation permanente, à Anvers, en juillet 1841. Pendant les années suivantes, il exerça divers mandats, dont nous retiendrons surtout celui de membre de la Commission centrale de statistique, créée à Bruxelles en 1841, sous la présidence d'Adolphe Quetelet ; il en démissionna en janvier 1843 ; mais de 1843 à 1846, il remplit la charge de vice-président de la Commission provinciale de statistique d'Anvers.

En juin 1845, Veydt se présenta aux élections législatives et fut élu à Anvers, en même temps que Charles Rogier, qu'il fréquenta de près. Réélu en 1847, il devint ministre des Finances dans le gouvernement libéral homogène constitué par cet homme politique. Il s'y trouva confronté avec de grosses difficultés, que vinrent compliquer des dissentiments avec son collègue Frère-Orban. Veydt préféra se retirer et fut remplacé par ce dernier en mai 1848. Réélu aux élections législatives de juin de cette année, il revint à la Chambre des Représentants. Il s'y montra un député zélé, et se vit confier diverses missions. Il renonça néanmoins aux fonctions parlementaires et à la carrière politique en mai 1859.

Veydt avait, en effet, été amené à assumer d'autres activités, qui l'absorbaient de plus en plus. Éprouvant pour les questions économiques une prédilection sans doute explicable par ses origines et ses relations, il était entré dans le conseil d'administration de la Compagnie

belge de colonisation, fondée en 1841 ; il était devenu consul de certains pays (particulièrement d'Amérique centrale), et, en juin 1848, avait été admis, au titre de directeur, à la Société Générale de Belgique. En cette qualité, il fut mêlé à de multiples épisodes de la vie économique et financière du pays : fondation de la Banque Nationale, réforme de la Banque d'Anvers, administration de nombreuses sociétés industrielles... En 1866, année où il perdit son épouse, Veydt démissionna de ses fonctions de directeur de la Société Générale. Il les reprit en 1872, mais les abandonna définitivement en 1874.

Un troisième aspect de la personnalité de Laurent Veydt mérite de retenir l'attention, à savoir son goût pour la vie intellectuelle. En 1835, on le trouvait déjà premier secrétaire de la Société des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers. En 1838, il devint conseiller agrégé, et en 1841, secrétaire du conseil d'administration de l'Académie royale des Beaux-Arts de cette cité. Lié avec Adolphe Quetelet, il participa pendant quelque temps à ses observations météorologiques. Mais c'est surtout comme collectionneur et bibliophile qu'il se fit connaître. En 1865, il fut l'un des fondateurs de la Société des Bibliophiles belges. La richesse de ses collections de livres et d'autographes apparut particulièrement lors des ventes qui en eurent lieu après son décès. Les catalogues établis à ce moment révèlent l'ample culture du défunt et sa prédilection pour l'histoire, les belles-lettres et les questions religieuses. Quoique libéral en politique, Veydt était un chrétien fervent, qui s'intéressa spécialement à Bossuet ainsi qu'à l'histoire du jansénisme et de l'abbaye française de Port-Royal.

Laurent Veydt s'était fixé à Bruxelles, en une maison de la rue Royale, proche de la colonne du Congrès. C'est là qu'il mourut en 1877, entouré de ses enfants et petits-enfants. Il laissait des recueils de pensées sur des sujets divers, qui sont restées inédites et dont seule une partie a été retrouvée récemment.

Archives familiales.

E. Bochart, *Biographie des membres des deux Cham-*

*bres législatives*, Bruxelles, 1858. — *Catalogue des lettres autographes composant la collection de feu M. Laurent Veydt...*, Paris-Londres-Bruxelles, 1878. — *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Laurent Veydt...*, Bruxelles-Paris, 1879. — J.-B. Van Mol, *Les élus d'Anvers depuis mil huit cent trente*, Anvers, 1889. — J. Laureyssens, *Industriële naamloze vennootschappen in België, 1819-1857*, Louvain-Paris,

1975 (*Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers 78*). — E. Jacques, *Un parlementaire et homme d'affaires passionné de culture au XIX<sup>e</sup> siècle : Laurent Veydt (1800-1877)*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5<sup>e</sup> série, t. 69, 1983, p. 530-581.

Emile Jacques

# W

**WAUQUELIN**, Jehan ou WAUKELIN, libraire, copiste et traducteur, né en Picardie vers 1400, décédé à Mons le 7 septembre 1452.

C'est probablement en Picardie qu'il reçut sa formation de clerc. Il y apprit le latin et y lut les auteurs qu'il cite dans ses écrits. Il quitta cette région, peut-être déjà avant 1420, pour s'établir à Mons, où il trouvait peu de concurrence dans son métier de «librier». En tout cas, il y était certainement en 1428, année de la mort de sa première femme, et, avant 1430, il était bourgeois de la ville et propriétaire d'une maison.

Les documents prouvent qu'il travaillait à toutes les étapes de la fabrication d'un livre, excepté à la peinture des bordures et des miniatures. Il transcrivit, relia et répara des livres entre 1437 et 1442 pour les chapitres de Saint-Germain, de Sainte-Waudru et l'Hôpital de Saint-Nicolas de Mons, pour l'église paroissiale de Nimy et l'abbaye de Saint-Denis-en-Broquerie.

Les institutions religieuses n'étaient pas ses seuls clients. Simon Nockart, qui fut pendant de longues années clerc du bailliage de Hainaut, lui commanda une traduction abrégée des *Annales Hannoniae* de Jacques de Guise, projet qui ne fut pas exécuté au-delà du troisième livre du premier tome (Londres, British Library, ms. Landsdowne 214).

Wauquelin attira aussi l'attention de Jean II de Bourgogne, comte d'Etampes, bailli de Hainaut en 1435, qui lui fit transcrire en prose, quelques années plus tard, le *Roman d'Alexandre le Grand*. En 1444, Antoine de Croy, frère du bailli de l'époque, lui commanda une traduction de la *Chronique d'Angleterre* de Geoffroy de Monmouth.

Ayant pris sa retraite en 1445, Nockart fut honoré d'une nomination au Conseil ducal et c'est lui qui recommanda son compatriote à Phi-

lippe le Bon. En mars 1446, Wauquelin fut appelé auprès du duc à Lille pour «aucunes affaires touchant la translation de plusieurs des histoires des pais de mondit seigneur». Il s'agissait de l'achèvement de la traduction des *Annales Hannoniae*, d'un exemplaire de luxe du *Roman d'Alexandre* (qui devint une histoire locale par l'insertion du texte des *Annales* relatant une visite présumée d'Alexandre dans nos régions) et d'une version en prose de la chanson de geste, *Girart de Roussillon*, premier duc de Bourgogne. Wauquelin confia la tâche de transcrire le *Roman d'Alexandre* à un scribe nommé Jacotin Du Bois, qui y utilisa, pour la première fois, l'écriture caractéristique des livres destinés à Philippe le Bon : la belle et grande «bâtarde bourguignonne». Reprenant la traduction de ce qui fut plus tard appelé les *Chroniques de Hainaut*, Wauquelin en termina le premier tome, en y ajoutant un prologue, encore en 1446. Le 4 février 1447, une copie préliminaire sur papier fut apportée à Bruges chez le duc, qui l'examina et fit verser à son auteur une pension annuelle.

Ayant chargé, une nouvelle fois, Du Bois de la transcription définitive de ce livre, Wauquelin se mit à travailler au *Roman de Girart*. Le duc y prit un intérêt particulier, il lui prêta «une cronique en latin» et «un livret rymé en romant» (ce dernier peut être identifié avec un exemplaire copié pour les parents du duc du poème du XIV<sup>e</sup> siècle conservé à Paris, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 15103) et il commanda aux moines de l'abbaye de Vézelay des copies de documents relatifs à leur fondateur légendaire. Plus tard, il demanda à voir le texte de l'ouvrage encore en cours de préparation. Celui-ci lui fut apporté le 5 mai et, deux jours après, Wauquelin fut nommé valet de chambre et «translateur d'histoires et escripvaing de monseigneur». Il termina son *Girart* le 16 juin

1447. L'exemplaire ducal fut transcrit non par Du Bois mais par un autre copiste dont on ignore le nom. Le 16 avril 1448, le duc donna l'ordre de payer à Wauquelin et à Du Bois la composition et la transcription des trois textes.

Les trois exemplaires ducaux existent encore : le *Roman d'Alexandre* à Paris (Bibliothèque Nationale, ms. fr. 9342), le premier tome des *Chroniques de Hainaut* à Bruxelles (Bibliothèque Royale, ms. 9242), la *Chanson de Girart* à Vienne (Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 2549).

Les documents relatifs au paiement de leur illustration sont perdus. Il est toutefois possible de déterminer que la décoration des trois manuscrits, due à une quinzaine de mains différentes, fut exécutée non pas à Mons, comme on l'a soutenu, mais vraisemblablement à Bruges et à Bruxelles. En effet, Wauquelin alla à Bruges en automne 1447, pour, selon toute évidence, donner des conseils iconographiques aux peintres du premier tome des *Chroniques*. Le frontispice insolite de ce manuscrit est parfois attribué (avec raison, selon nous) à Rogier van der Weyden, mais certains documents encore inédits indiquent que la direction de l'entreprise collective de peindre les trois manuscrits fut confiée à Dreux Jehan, enlumineur attiré du duc à partir de janvier 1449. En outre, il semble que Jehan exécuta la part des miniatures du manuscrit de Vienne qu'on attribue au soi-disant Maître du *Girart de Roussillon*.

Au cours de ses cinq dernières années, Wauquelin reçut de très nombreuses commandes ducales. Il mit en prose le roman *La Belle Hélène de Constantinople* (le ms. 9667 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles est une copie de l'exemplaire ducal de 1448, qui a disparu). Il termina la traduction des deux autres tomes des *Chroniques de Hainaut* (Bibliothèque Royale, ms. 9243 et 9244, respectivement transcrit par Du Bois en 1449 et son successeur, Jacquemart Pilavaine, en 1453). Il traduisit la *Chronique de Brabant* d'Edmond de Dyncer et le *Gouvernement des princes* de Gilles de Rome (Bibliothèque Royale, ms. 9043), transcrit par Pilavaine en 1452. Il surveilla aussi la transcription par Pilavaine des quatre tomes de la *Chronique* de

Froissart et d'un volume contenant les *Consolations de la philosophie* de Boèce, le *Traité de Mélibée et Prudence* de Renault de Louens et un abrégé des *Chroniques de France*, ainsi que l'enluminure et la reliure de ces ouvrages.

Il travailla également pour des clients monstois. En 1448, il corrigea la transcription d'un exemplaire sur papier et non illustré des *Chroniques de Hainaut* pour le receveur du domaine de Mons (le deuxième tome, conservé à Mons, Bibliothèque universitaire, ms. 122 (90), contient quelques mots corrigés, seuls échantillons connus de l'écriture de Wauquelin). Pendant l'année sainte 1450, il copia et enlumina les initiales de quelques indulgences et traduisit une bulle et une lettre de l'évêque de Cambrai, toutes deux traitant d'un différend entre l'évêque et les chanoines de Sainte-Waudru de Mons.

Le duc augmenta sa pension au début de 1452 et l'appela en août dans son camp alors qu'il faisait le siège de Gand. Wauquelin y tomba malade et rentra pour mourir peu de temps après à Mons, où il fut enterré dans la collégiale Sainte-Waudru. Il laissait Jeanne au Paix, sa seconde femme, et un fils encore mineur.

Wauquelin fut le premier écrivain engagé par Philippe le Bon pour lui fournir des traductions d'ouvrages à portée historique, traditionnellement lus dans les Cours françaises. Il contribua ainsi au renouveau de la littérature à la Cour de Bourgogne.

En serviteur dévoué, il se limita à traduire et à remanier des textes plutôt que de faire œuvre originale. Il utilisait une prose relativement naturelle pour son époque, qui est encore agréable à lire aujourd'hui. Ses écrits faits pour le duc sont importants, entre autres comme premiers exemplaires des livres d'apparat de la Cour de Bourgogne : de grands volumes luxueux présentant une belle mise en page d'une écriture imposante, une décoration riche et de grandes miniatures exécutées dans le style des premiers maîtres de la peinture flamande.

*Iconographie* : Les portraits présumés de Wauquelin figurent dans les miniatures de présentation des ma-



nuscrits du *Roman d'Alexandre* (Paris), de la *Chanson de Girart de Roussillon* (Vienne).

Maison Léon Losseau, à Mons : Gonzalez Des-camps, notes manuscrites prises dans les archives détruites de Mons. — Archives du Nord, à Lille, Recette du Bailliage de Hainaut et Recette Générale de toutes les Finances.

F. Brassart, *Jean Wauquelin, traducteur de Jacques de Guise (1446-1452)*, dans *Souvenir de la Flandre wallonne*, t. 19, 1879, p. 139-155. — E. Matthieu, *Un Artiste picard à l'étranger, Jehan Wauquelin, historien et littérateur*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3<sup>e</sup> sér. t. 10, 1889, p. 333-356. — G. Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1909. — I. Arnold, *Notice sur un manuscrit de la traduction des Annales de Hainaut de Jacques de Guise par Jean Wauquelin* (*Brit. Mus. Lansdowne 214*), dans *Romania*, t. 55, 1929, p. 382-400. — L.M.J. Delaissé, *Les Chroniques de Hainaut et l'atelier de Jean Wauquelin à Mons dans l'histoire de la miniature flamande*, dans *Miscellanea Erwin Panofsky*, Bruxelles, 1955, p. 21-56 (*Bulletin des Musées royaux des Beaux-Arts*, t. 4). — L.M.J. Delaissé, *La Miniature flamande; le mécénat de Philippe le Bon*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts/Amsterdam, Rijksmuseum, 1959, p. 47-59. — P. le Gentil, *Jean Wauquelin et la légende de Girart de Roussillon*, dans *Studi in onore di Italo Siciliano*, t. 1, Florence, 1966, p. 623-635 (*Biblioteca dell' «Archivium romanicum»*, I, 86). —

A.H. van Buren, *New Evidence for the activity of Jean Wauquelin in the Chroniques de Hainaut and for the date of the miniatures*, dans *Scriptorium*, t. 26, 1972, p. 249-268; t. 27, 1973, p. 318. — A. de Schryver, *Pour une meilleure orientation des recherches à propos du Maître du Girart de Roussillon, dans Rogier van der Weyden en zijn Tijd*, Bruxelles, 1974, p. 43-82. — P. Cockshaw, *La Miniature à Bruxelles sous le règne de Philippe le Bon*, dans *Rogier van der Weyden*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Musée communal, 1979, p. 116-125. — P. Cockshaw, *Les Miniatures des Chroniques de Hainaut*, Mons, 1979. — A. van Buren, *Jean Wauquelin de Mons et la production du livre aux Pays-Bas*, dans *Publication du Centre Européen d'Etudes Burgondo-Médianes, Rencontres de Mons*, 1982, n° 23, 1983, p. 53-74. — O. Pächt, D. Thoss et U. Jenni, *Flämische Schule I*, Vienne, 1983, p. 34-60 (*Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Historische Klasse. Denkschriften*, 160 Band. Veröffentlichungen der Kommission für Schrift- und Buchwesen des Mittelalters, Reihe 1, Die illuminierten Handschriften und Inkunabeln der Österreichischen Nationalbibliothek, Band 6). — G. Dogaer, *Wauquelin Jean*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, 12, Bruxelles, 1987, col. 807-810.

Anne van Buren-Hagopian

*Illustration* : Planche XVI, face à la p. 321.

Remise des *Chroniques de Hainaut* de Jehan Wauquelin à Philippe le Bon, vers 1450.

## LISTE DES AUTEURS

- † ANSIAUX, baron Hubert. Gouverneur honoraire de la Banque Nationale.  
G. Janssen.
- ART, Jean. Professeur à la Rijksuniversiteit Gent.  
E. Seghers.
- BAESENS, Viviane. Licenciée en philosophie et lettres (histoire).  
R. Boteram; P. Van Aelst I et P. Van Aelst II (en collaboration avec Sophie Schneebalg-Perelman).
- † BERNARD, baron Henri. Professeur émérite de l'École royale militaire.  
M. Modard; J. Mozin; J. Piron; V. van Strydonck de Burkel.
- † BOLEN, Francis. Critique de cinéma.  
A. Machin.
- BOSQUET, Jean. Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.  
R. Grimard; J. Guillissen; L. Haesaerts; P. Haesaerts; Ch. Leirens; P. Malengreau.
- BOUDIN, Hugh Robert. Recteur de la Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles.  
M. Schyns; W. Thonger.
- BOURQUIN, Marie-Thérèse. Premier auditeur émérite du Conseil d'Etat.  
M. Vauthier.
- COENEN, Daniel. Licencié en philosophie et lettres (histoire).  
J. de Marnix; R. Loets; A. Perrenin.
- † COPPENS, Joseph, Mgr. Membre de la Koninklijke Academie van België.  
G. Ryckmans.
- DARQUENNE, Roger. Docteur en médecine, docteur en philosophie et lettres (histoire).  
P. Soupart; M. Van Remoortel.
- DEBLON, André. Archiviste de l'Evêché de Liège.  
G. Simenon.
- DECOCK, Pierre. Licencié en philosophie et lettres (histoire).  
S. Kirschen; E. van Doren.
- DELANNOY, Yves. Docteur en droit.  
H. Lambert.
- DENUIT-SOMERHAUSEN, Christine. Licenciée en philosophie et lettres (histoire), Master of Arts.  
E. De Jonghe.
- DE SMET, Antoine. Chef de département honoraire de la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>.  
J. de Deventer; P. de Middelbourg; J.-N. Perlot; A. Poncelet.
- DESPY-MEYER, Andrée. Archiviste de l'Université libre de Bruxelles.  
E. Monseur.
- DESTREE, Annette. Professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
A. Abel.
- DE VOS, Luc. Professeur à l'École royale militaire.  
A. de Selliers de Moranville.
- DE WEERDT, Denise. Chef de Département à la Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>.  
C. Huysmans.

- D'HAENENS, Albert. Professeur à l'Université catholique de Louvain.  
Hériman.
- D'HONDT, Eddy. Collaborateur au Centre de la Tapisserie bruxelloise.  
P. Van Aelst III (en collaboration avec Sophie Schneebalg-Perelman).
- DORSINFANG-SMETS, Annie. Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.  
H. Lavachery.
- DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, Cécile. Chef de Département des Archives générales du Royaume,  
à Namur.  
A.-J. de Herzelles; A.-L. de Jacquier de Rosée; L. Jacquier.
- DULIÈRE, Cécile. Collaborateur scientifique au ministère de la Communauté française.  
V. Horta.
- DUMONT, Georges-H. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.  
Elisabeth de Belgique.
- EEMANS, Nestor. Critique musical.  
E. Luart.
- FÉLIX, Annette. Licenciée en philosophie et lettres (histoire).  
A. Regnault.
- FISCHER, Gustave. Président du Cercle d'histoire locale d'Ixelles.  
Ch. Janssens.
- FRICKX, Robert. Professeur à la Vrije Universiteit Brussel.  
F. Hellens.
- † GILISSEN, John. Auditeur général émérite près la Cour militaire.  
F. Houyet (en collaboration avec Jacques Maes).
- GOUX, Lucien, S.J. Ancien collaborateur à la revue *Missi*.  
P. Johans; H. Josson.
- † HOÉRÉE, Arthur. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
F.-A. Gevaert.
- JACQUES, Emile. Inspecteur général honoraire du ministère des Finances.  
P. Champagne; L. Veydt.
- JANNE, Henri. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
G. Smets.
- JAUMOTTE, André L. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
J. Cox.
- JOURET, Alain. Licencié en philosophie et lettres (histoire).  
V. Delporte; A. Labbé.
- KEYMOLEN, Denise. Professeur à la Sociale Hogeschool à Heverlee.  
V. Cappe; L. Van den Plas.
- KOCH, Louis-B. Licencié en histoire, agrégé en philosophie et lettres.  
P. Lys.
- KOCH, Martine. Professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Musique de Huy.  
H. Koch (en collaboration avec José Quitin).
- LAUREYSSENS, Julienne. Professeur au St. Paul's College. University of Manitoban, Winnipeg  
(Canada).  
G. Legrelle; H. Legrelle; J. Legrelle.
- LAWALRÉE, André. Chef de Département honoraire du Jardin botanique national de Belgique.  
V. De Moor; J. Hermans.
- LEDERER, André. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.  
A. Goudriaan; B. Goudriaan.

LELEUX, Fernand. Docteur en histoire de l'Université de Besançon.  
J. Meyer.

LEMEUNIER, Albert. Conservateur du Musée d'Art religieux et d'Art mosan, à Liège.  
J.-G. Jacob.

LIBON, Jacques. Professeur honoraire de l'Athénée royal de Comines.  
E. Missiaen.

LUBELSKI-BERNARD, Nadine. Chef de travaux à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.  
Ch. Graux.

MAES, Jacques. Premier avocat général émérite près la Cour militaire.  
F. Houyet (en collaboration avec John Gilissen).

MAHILLON, Pierre. Président de la Faculté universitaire de Théologie protestante de Bruxelles.  
A. Mascaux.

MARTENS, Mina. Archiviste honoraire de la Ville de Bruxelles.  
G. Des Marez.

MONFORT, Franz. Professeur honoraire du Conservatoire de Musique de Verviers.  
L. Kefer.

PARIDAENS, Marie-Anne. Chercheur scientifique au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.  
E. de Jaegher.

PHILIPPE, Joseph. Directeur honoraire des Musées de Liège.  
A.-G. d'Artigues.

PIÉRARD, Christiane. Conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Université de Mons.  
G. Jouret.

PINSART, Marie-Geneviève. Assistante à l'Université libre de Bruxelles.  
E. Evenepoel.

POLASKY, Janet. Professeur à l'Université of New Hampshire à Durham (U.S.A.).  
E. Vandervelde.

POUILLIART, Raymond. Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.  
E. Gilbert; H. Moeller.

QUITTIN, José. Professeur honoraire du Conservatoire royal de Musique de Liège.  
H. Koch (en collaboration avec Martine Koch).

† ROUSSEAU, André. Conservateur des Archives et du Musée du Théâtre royal de la Monnaie.  
N. Le Kime.

SALMON, Jean. Professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
F. Muûls.

SAUVAGE, Pierre, S.J. Chargé de cours aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, à Namur.  
J. Leclercq; D. Ryelandt.

† SCHNEEBALG-PERELMAN, Sophie. Directeur du Centre de la Tapisserie bruxelloise.  
J. de Haze; P. Van Aelst I et P. Van Aelst II (en collaboration avec Viviane Baesens);  
P. Van Aelst III (en collaboration avec Eddy D'Hondt).

SOËTE, Jean-Luc. Assistant aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles.  
V. Henry; G. Lebrocquy; E. Moressée.

† STOCKMANS, François. Secrétaire de la Commission de la Biographie Nationale.  
J.-M. Gaspar.

STOUMON-ORGELS, Marianne. Docteur en philosophie et lettres.  
D. Gillès.

THOMAS, Emile. Professeur émérite de l'Ecole royale militaire.  
E. Lartigue; U. Marga; V. Naessens de Loncin.

TIHON, André. Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.  
J.-H. De Lantsheere.

TOUSSAINT, Jacques. Licencié en archéologie et histoire de l'art.  
J. Jourdain.

VAN BUREN-HAGOPIAN, Anne. Research associate professor à la Tufts University de Medford,  
Massachusetts (U.S.A.).  
J. Wauquelin.

WILLEQUET, Jacques. Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.  
F. Van Kalken.

XHAYET, Geneviève. Licenciée en philosophie et lettres (histoire).  
R. de Heers.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I** Jacques de Deventer :  
plan de la ville de Binche, vers 1550.  
Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Cabinet des Manuscrits (22090, pl. 10).  
*Face à la page 64.*
- Planche II** La princesse Elisabeth et le prince Léopold, 1904,  
Photographie G. Hamesse, Bruxelles; Signature : Ernest Marlier, Morlanwelz.  
Palais Royal, Bruxelles.  
*Face à la page 65.*
- Planche III** Lettre de la reine Elisabeth à Emile Verhaeren,  
La Panne, 21 septembre 1915.  
Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Cabinet des Manuscrits, Fonds Verhaeren.  
*Face à la page 80.*
- Planche IV** La reine Elisabeth et David Oïstrakh,  
lors du Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1959.  
Photographie Kayaert, Bruxelles.  
*Face à la page 81.*
- Planche V** Auguste-François Gevaert, vers 1900.  
Carte postale prêtée par M. Paul Raspé.  
*Face à la page 144.*
- Planche VI** Luc et Paul Haesaerts, vers 1935.  
Photographie prêtée par M<sup>me</sup> Paul Haesaerts.  
*Face à la page 145.*
- Planche VII** Franz Hellens, portrait gravé par Auber d'après Modigliani,  
dans Franz Hellens, *Poésie de la veille et du lendemain (1917-1927)*,  
Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française, 1932.  
*Face à la page 160.*
- Planche VIII** Victor Horta, vers 1900.  
Photographie par Alexandre, Bruxelles,  
prêtée par M. Jean Delhaye.  
*Face à la page 161.*
- Planche IX** Victor Horta :  
lanterneau de l'Hôtel van Eetvelde, 1895.  
Photographie prêtée par Jean Delhaye.  
*Face à la page 224.*

- Planche X Camille Huysmans, portrait par Isidore Opsomer, huile sur toile 140 × 100 cm (1931).  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 9958.  
*Face à la page 225.*
- Planche XI Henri Lavachery :  
fresque de la grotte Ana Kai Tangata à l'île de Pâques, 1934,  
aquarelle 53,8 × 36,5 cm.  
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Section Ethnographie.  
*Face à la page 240.*
- Planche XII Jacques Leclercq, vers 1960.  
Photographie reproduite dans *Jacques Leclercq. L'homme, son œuvre et ses amis*,  
Tournai, Casterman, 1961.  
*Face à la page 241.*
- Planche XIII Charles Leirens :  
photographie de René Magritte, vers 1960,  
prêtée par M<sup>me</sup> Virginia Haggard Leirens.  
*Face à la page 304.*
- Planche XIV Pieter Van Aelst I :  
*La Pêche miraculeuse*, d'après un carton de Raphaël, 1519,  
tapisserie 4,80 × 4,40 m, faisant partie de la suite *Les Actes des Apôtres*.  
Photo Musei Vaticani : Acte Medievale e Moderna : Pinacoteca sala VIII,  
inv. 3867 (158).  
*Face à la page 305.*
- Planche XV Emile Vandervelde lors d'une réunion politique à Jette, le 29 mai 1938.  
Photographie prêtée par l'Institut Emile Vandervelde à Bruxelles.  
*Face à la page 320.*
- Planche XVI Remise des *Chroniques de Hainaut* de Jehan Wauquelin à Philippe le Bon.  
Miniature vers 1450.  
Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Cabinet des Manuscrits (9242 fol 1, r<sup>o</sup>).  
*Face à la page 321.*

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Bibliothèque royale Albert I<sup>er</sup>, Cabinet des Manuscrits : Pl. I, III, XVI.  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique : Pl. X.  
Musées royaux d'Art et d'Histoire, Section Ethnographie : Pl. XI.  
Musei Vaticani : Pl. XIV.  
Kayaert (Bruxelles) : Pl. IV.  
Luc Schrobiltgen (Bruxelles) : Pl. VII.

**Imprimerie Solédi, Liège**



Cette page blanche remplace une illustration

La *Nouvelle Biographie Nationale* est un recueil de notices biographiques inédites de personnalités décédées, ayant acquis une certaine notoriété en Belgique dans les divers domaines de l'activité humaine et appartenant à toutes les périodes de l'histoire, y compris la période contemporaine.

Les personnages sont belges ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance, constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège ; certains étrangers, ayant joué un rôle significatif dans l'histoire du pays, y figurent également.

Chaque notice présente, dans un premier paragraphe, les données d'état civil et la qualification du personnage. Viennent ensuite des renseignements succincts sur l'ascendance et la descendance familiales immédiates, sur la formation, les étapes de la vie professionnelle et les grandes lignes de l'activité, les travaux et leurs caractéristiques.

Les textes, signés des noms d'auteurs sollicités en fonction de leur compétence, sont suivis de données iconographiques et documentaires. L'illustration, soigneusement choisie, agrmente ce volume de 376 pages, comportant outre les biographies, une introduction, la table des matières, l'index des noms d'auteurs et la liste des illustrations.

La *Nouvelle Biographie Nationale* est éditée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, qui est chargée depuis 1845 de publier un tel ouvrage. Elle a confié cette mission à la Commission de la Biographie Nationale, composée de quinze membres représentant ses trois Classes. Un volume de cette *Nouvelle Biographie Nationale* paraîtra tous les deux ans.

*Diffusion exclusive :*  
Pierre Mardaga, éditeur  
Rue Saint-Vincent 12 - B-4020 Liège  
Galerie des Princes 2-4 - B-1000 Bruxelles

